

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

43

CORRESPONDANCE

XI

ANNÉES 1763-1765. — N° 5423-6040

ANCIENNE MAISON J. CLAYE
PARIS — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C^{ie}
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

CORRESPONDANCE

XI

(ANNÉES 1763-1765. — N^{os} 5423-6040)

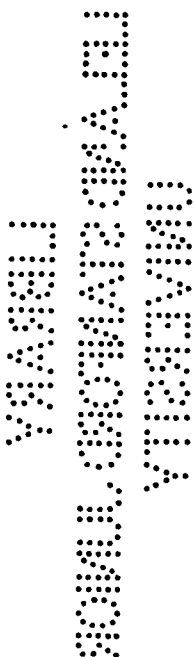


PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—
1881



CORRESPONDANCE

5423. — A M. PIERRE ROUSSEAU.

1^{er} octobre.

Je peux vous assurer, monsieur, que je partage vos peines autant que j'estime votre journal ; il m'a fait tant de plaisir que, depuis un an, c'est le seul que je fasse venir, et que j'ai renvoyé tous les autres : soyez encore très-sûr qu'on a arrêté pendant plus d'un mois tous les imprimés qui venaient de Genève. La Lettre d'un homme¹ qui porte votre nom peut en avoir été la cause ; on peut encore avoir eu d'autres raisons. Je me servirai de l'adresse que vous me donnez, dès que j'aurai quelque chose qui pourra convenir à votre greffe. Il y a un excellent ouvrage qui paraît à Lyon depuis quelques jours, sous le titre d'Avignon : c'est une Lettre d'un avocat à l'archevêque de Lyon, concernant la légitimité du prêt à intérêt² ; on y confond l'insolence fanatique de quelques pères de l'Oratoire, chargés aujourd'hui de l'éducation de la jeunesse lyonnaise. Ces énergumènes, plus intolérants et plus intolérables que les jésuites, voulaient faire regarder l'intérêt de l'argent comme un péché, et immoler Lyon au jansénisme. Je vais écrire à l'auteur pour l'engager à vous envoyer l'ouvrage par la voie de M. Naudet. Je ne sais si vous savez que six cents citoyens de Genève ont fait coup sur coup quatre protestations contre le jugement du conseil qui a fait brûler l'*Émile* de Jean-Jacques ; ils disent qu'un citoyen de Genève est en droit de tourner en ridicule la religion chrétienne tant qu'il veut, et qu'on ne peut le condamner qu'après avoir conféré amialement avec lui. Cela est assez plaisant dans la ville de Calvin : un temps viendra où il arrivera la même chose dans la ville³ où l'on prétend que Simon Barjone a été crucifié la tête en bas.

1. *Jean-Jacques Rousseau, etc., à Christophe de Beaumont, etc.*

2. *Lettre à M. l'archevêque de Lyon* (sur le prêt à intérêt, par A.-F. Prost de Royer), 1763, in-8°. Voltaire fit réimprimer l'ouvrage en 1769, dans le tome I^{er} des *Choses utiles et agréables*.

3. Rome.

5423. — A M PROST DE ROYER ¹.A Ferney, 1^{er} octobre.

Je vous remercie, monsieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis longtemps¹. La raison et l'éloquence l'ont dicté ; on ne peut y répondre que par du fanatisme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque² ayant, comme vous, beaucoup d'esprit et de lumières, ne soit entièrement de votre avis dans le fond de son cœur. Il est trop bon citoyen pour soutenir une absurdité qui ruinerait l'État. Des systèmes établis dans des temps de ténèbres doivent disparaître dans notre siècle ; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois absurdes et contradictoires : on les doit à l'esprit monacal, qui a régné trop longtemps. Il est également triste et honteux pour nos tribunaux d'être réduits à éluder ce que sans doute ils voudraient abolir ; mais on trouve la superstition en possession de la maison, on n'ose pas l'en chasser tout d'un coup, et on se contente d'y loger avec elle.

Ce que vous dites des cinq talents qui devaient en produire cinq autres m'a toujours frappé ; mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

Il est très-vrai, monsieur, que MM. Tronchin et Camp me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi ; M. le cardinal de Tencin en tirait cinq : et si monsieur votre archevêque fait bien, il en tirera autant, attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres au lieu de vingt mille.

5425. — A M. DAMILAVILLE.

4 octobre.

Mon cher frère, voici d'abord un paquet qu'on m'a envoyé de Hollande pour vous.

A l'égard de M^{lle} Clairon, il importe peu qu'elle mérite ou non l'attention qu'on a de lui envoyer ce que vous savez³ : elle est

1. Antoine-François Prost de Royer, né à Lyon le 5 septembre 1729, mort à Lyon le 21 septembre 1784.

2. Voyez la note 2 de la page précédente.

3. Montazet.

4. Un *Catéchisme de l'Honnête Homme*.

intéressée à décrier ce qui condamne son état ; et, quoi que puissent penser ses amis sur les gens de lettres, ils pensent uniformément sur l'objet dont nous nous occupons ; ils sont très-capables de répandre, sans se compromettre, ce qui doit percer peu à peu dans l'esprit des honnêtes gens. Je vous avoue, mon cher frère, que je sacrifie tout petit ressentiment, tout intérêt particulier, à ce grand intérêt de la vérité. Il faut assommer une hydre qui a lancé son venin sur tant d'hommes respectables par leurs mœurs et par leur science. Vos amis, et surtout votre principal ami, doivent regarder cette entreprise comme leur premier devoir, non pas pour se venger des morsures passées, mais pour se garantir des morsures à venir, pour mettre tous les honnêtes gens à l'abri, en un mot, pour rendre service au genre humain. Il est clair qu'il faut nettoyer la place avant de bâtir, et qu'on doit commencer par démolir l'ancien édifice élevé dans des temps barbares. Les petits ouvrages que vous connaissez peuvent servir à cette vue : je pense que c'est sur ces principes qu'il faut travailler. Les ouvrages métaphysiques sont lus de peu de personnes, et trouvent toujours des contradicteurs ; les faits évidents, les choses simples et claires, sont à la portée de tout le monde, et font un effet immanquable.

Je voudrais que votre ami¹ eût assez de temps pour travailler à rendre ce service ; mais il a un ami² qui est actuellement à sa terre, et qui a tout ce qu'il faut pour venger la vertu et la probité si longtemps outragées. Il a du loisir, de la science, et des richesses : qu'il écrive quelque chose de net, de convaincant ; qu'il le fasse imprimer à ses dépens, on le distribuera sans le compromettre ; je m'en chargerai, il n'aura qu'à m'envoyer le manuscrit : cet ouvrage sera débité comme les précédents que vous connaissez, sans éclat et sans danger. Voilà ce que votre ami devrait lui représenter.

Parlez-lui, engagez-le à obtenir une chose si aisée et si nécessaire. On se donne quelquefois bien des mouvements dans le monde pour des choses qui ne valent pas celle que je vous propose. Employez, votre ami et vous, toute la chaleur de vos belles âmes dans une chose si juste.

Je demande pardon à frère Thieriot, c'est-à-dire à frère indolent, d'être aussi indolent que lui, et de ne lui point écrire ; mais je compte que ma lettre est pour vous et pour lui.

1. Diderot.

2. Helvétius passait à Voré les deux tiers de l'année.

J'aime mieux, pour une inscription, deux vers que quatre; ce distique :

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux ;
Heureux père entouré de ses enfants heureux,

n'est peut-être pas vrai aujourd'hui ; mais il peut l'être avant que la statue soit érigée, quand toutes les remontrances du parlement seront oubliées.

A-t-on imprimé le *Plaidoyer* contre les Bernardins? Si vous l'avez, mon cher frère, je vous supplie de me l'envoyer. Plût à Dieu que vous pussiez m'envoyer aussi quelque édit qui abolit les Bernardins!

Je ne peux trop vous remercier de la bonté que vous avez eue de faire parvenir mes mémoires et mes lettres à l'avocat au conseil. Je vous supplie de lui faire tenir encore cette lettre.

Je ne sais si j'aurai jamais la consolation de vous voir, et si je vous aimerai plus que je ne vous aime.

Voici encore un petit mot pour M. Helvétius; je ne sais où il est; je vous recommande ce petit mot.

5426. — A M. HELVÉTIUS.

4 octobre.

Mon frère, le hasard m'a remis sous les yeux le décret de la Sorbonne et le réquisitoire de maître Omer¹. Je vous exhorte à les relire, pour vous exciter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entassé jamais plus d'absurdités et plus d'insolences, et je vous avoue que je ne conçois pas comment vous laissez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, est d'être terrassé par des ennemis absurdes. Comment n'employez-vous pas tous les moments de votre vie à venger le genre humain, en vous vengeant? Vous vous trahissez vous-même en n'employant pas votre loisir à faire connaître la vérité. Il y a une belle histoire à faire, c'est celle des contradictions : cette idée m'est venue en lisant l'impertinent décret de la Sorbonne. Il commence par condamner cette vérité² que toutes les idées nous viennent par les sens,

1. Du 29 janvier 1759, contre plusieurs écrits, dont un était de Voltaire, et par suite duquel réquisitoire intervint l'arrêt du 6 février 1759; voyez tome XL, page 31.

2. Démontrée par Locke; voyez tome XXII, page 123.

qu'elle avait adoptée autrefois, non parce qu'elle était vérité, mais parce qu'elle était ancienne. Ces maraudeurs ont traité la philosophie comme ils traitèrent Henri IV, et comme ils ont traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis Luc et Matthieu, ou plutôt depuis Moïse. Ce serait une chose bien curieuse que de mettre sous les yeux ce scandale de l'esprit humain. Il n'y a qu'à lire et transcrire : c'est un ouvrage très-agréable à faire ; on doit rire à chaque ligne. Moïse dit qu'il a vu Dieu face à face¹, et qu'il ne l'a vu que par derrière² ; il défend qu'on épouse sa belle-sœur³, et il ordonne qu'on épouse sa belle-sœur⁴ ; il ne veut pas qu'on croie aux songes⁵, et toute son histoire est fondée sur des songes.

Enfin dans chaque page, depuis la *Genèse* jusqu'au concile de Trente, vous trouvez le sceau du mensonge.

Cette manière d'envisager les choses est palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne seriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage ? Faites-le donc, vous y êtes intéressé ; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité si indignement.

Si l'idée que je vous propose n'est pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre humain. Travaillez, vous êtes dans la force de votre génie ; je me charge de l'impression, vous ne serez jamais compromis.

Adieu ; soyez sûr que votre Fontenelle n'eût jamais été aussi empressé que moi à vous servir.

5127. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 6 octobre.

Me voilà, monsieur, redevenu taupe. Votre Excellence saura que, dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très-bon air aux Quinze-Vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes ; mais enfin l'affaire est faite, et il faut faire contre neige bon cœur, aussi bien que contre fortune.

1. *Exode*, xxxiii, 11.

2. *Ibid.*, xxxiii, 20, 23.

3. *Lévitique*, xx, 21.

4. *Deutéronome*, xxv, 5.

5. *Ibid.*, xiii, 1-3.

Il n'y a pas moyen de disputer contre Votre Excellence. Je vous ai promis quelque chose pour le mois d'avril ; eh bien ! attendez donc le mois d'avril ¹ : vous m'avouerez que cet argument est assez bon. Si vous avez commandé votre souper pour dix heures, devez-vous gronder votre cuisinier de ce qu'il ne vous fait pas souper à huit ? Cependant je ne désespère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes ². Vous autres ministres, vous êtes discrets, et il y a plaisir de se confier à vous ; il y en aurait bien davantage à vous faire sa cour.

Il est à croire qu'un ambassadeur à Turin a lu le *Vicaire savoyard* de Jean-Jacques ; et Votre Excellence est trop bien instruite des grands événements de ce monde, pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de Jean-Jacques contre le conseil de cette auguste république. On a parlé pendant quelques moments d'avoir recours à la médiation de la France. J'aurais fait alors une belle brigue pour tâcher d'obtenir que vous eussiez daigné venir mettre la paix dans mon voisinage. J'aurais voulu aussi que madame l'ambassadrice partageât ce ministère ; les Genevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles.

Je prie Vos Excellences de me conserver toujours leurs bontés, et d'agréer le respect du quinze-vingt V.

5428. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 7 octobre.

Vous m'accablez d'autorités ³, mon cher confrère, pour me prouver qu'un cardinal ne doit pas rougir de montrer de l'esprit et des grâces ; mais malgré les exemples des rois, et même du gendre du Grand Seigneur, je ne me laisserai point aller à la tentation. Je crois que l'étiquette du sacré-colège est fort contraire à la poésie française : car il me semble que le cardinal du Perron et celui de Richelieu ont fait de fort mauvais vers. Vous savez peut-être que le cardinal de Polignac n'y a pas mieux réussi, et qu'il n'était poète que dans la langue de Virgile. Il serait plaisant qu'il fût défendu aux princes de l'Eglise de montrer du talent dans une autre langue que celle des Romains. En général, l'Eglise tient un rang médiocre sur le Parnasse français : quels vers que ceux de Fénelon ! Ainsi je prends le parti de M^{me} de Montague ; je vivrai quatre-vingt-douze ans ; et après ma mort, mes neveux

1. C'était dans une lettre datée du 13 février ; voyez n° 5190. Il en avait oublié la date lorsqu'il ajournait sa promesse à avril 1764.

2. L'édition du *Théâtre de P. Corneille avec commentaires*.

3. Voyez la lettre du 28 septembre.

seront les maîtres de faire part au public des petits talents de ma jeunesse¹. En attendant, je verrai avec une tranquillité sans égale les libraires estropier mes ouvrages : il faut que l'envie ronge toujours quelque chose ; j'aime mieux qu'elle ronge mes vers que mes os. Je ne m'ennuie point d'être moine de Saint-Médard, ni d'habiter le château que Berthe *au grand pied*² donna à cette abbaye. Si je vous voyais seulement deux heures, vous conviendriez que j'ai raison de me plaire où je suis : cependant, à la fin du mois, j'irai passer l'hiver au Plessis, près de Senlis, pour éviter les brouillards de l'Aisne, et me promener à pied sec dans la forêt d'Hallate, où notre bon roi Jean avait un château et un chenil, qui sont devenus un prieuré de dix mille livres de rente à ma nomination : voyez comme les choses changent ! Je ne parlerai point de vos triumvirs ; souvenez-vous que vous avez écrit *Brutus*, et que ce serait votre faute si votre pinceau s'affaiblissait : car vous avez beau parler de vos soixante-dix ans, il est certain que votre esprit n'a point vieilli. J'ai sur ma table un gros volume que je ne lirai point. S'il vous parvient, je ne doute pas qu'il ne vous inspire quelque bonne plaisanterie dont je rirai dans mon coin, et qui entretiendra la bonne santé dont je jouis. Ne perdez pas l'habitude de m'écrire de temps en temps : je conserverai toute ma vie celle de vous aimer.

5429. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 8 octobre.

Je ne me pique, mon cher et illustre maître, d'être ni aussi sublime que Platon, s'il est vrai qu'il soit aussi sublime qu'on le prétend, ni aussi obscur qu'il me paraît l'être : vous me faites donc trop d'honneur de me comparer à lui³. A l'égard de celui que vous appelez Denys de Syracuse, et que vous avouez valoir un peu mieux, je crois que s'il était réduit à se faire maître d'école comme l'autre, les généraux et les ministres feraient bien de se mettre en pension chez lui. Ce qu'il y a de certain, c'est que je suis plus affligé que je ne puis vous dire que le protecteur et le soutien de la philosophie⁴ ne soit pas bien avec tous les philosophes : que ne donnerais-je

1. Dans la nouvelle édition des Œuvres de Bernis, qu'a donnée en l'an V P. Didot l'aîné, il n'y a que le poëme de *la Religion vengée* qui ne fût pas connu du public. Les autres pièces de vers non encore imprimées, que la famille du cardinal a trouvées dans son portefeuille, ne lui ont pas paru devoir ajouter à l'idée qu'on avait depuis longtemps de ses talents pour la poésie. (*Note de Bourgoing.*)

2. Berthe *au grand pied*, ou Bertrade, était femme de Pépin le Bref, et mère de Charlemagne. On a prétendu qu'elle avait un pied palmé comme une oie ; et c'est pour cela qu'on l'a nommée quelquefois *la reine pedauque*. Elle a été représentée avec cette difformité dans des statues qu'on voit encore sur les portails de plusieurs anciennes églises. Les historiens disent qu'elle était *belle et accorte* ; qu'elle avait du crédit, non-seulement sur son mari, mais aussi sur son fils. Il ne faut pas la confondre avec une autre Berthe, fille de Didier, roi des Lombards, et première femme de Charlemagne. (*Id.*)

3. Voyez la lettre de Voltaire du 28 septembre ;

4. Frédéric II. roi de Prusse.

point pour que cela fût ! Il m'a écrit, peu de jours avant mon départ¹, une lettre pleine d'amitié, par laquelle il me marque qu'il laissera la présidence vacante jusqu'à ce qu'il me plaise de venir l'occuper. Il m'a donné son portrait, m'a très-bien payé mon voyage, et m'a témoigné beaucoup de regrets de me voir partir. Ma satisfaction eût été parfaite si j'avais pu m'y trouver à Potsdam avec vous... Mais... Que je suis fâché de ce qui s'est passé ! Ce que je puis vous assurer, c'est que vous êtes regretté de tout le monde, le marquis d'Argens à la tête, qui est assurément bien votre serviteur et votre ami. Il ne dit pas la même chose, ni les autres non plus, du défunt président², à qui Dieu fasse paix.

Je n'ai point repassé par chez vous, parce que je comptais vous voir en allant en Italie ; mais des raisons de santé et d'affaires m'obligent à différer ce voyage ; en tout cas, ce n'est que partie remise : croyez que je ne préfère pas les rois à mes amis. Je ne suis point étonné que ce que vous savez soit bafoué à Genève comme à Paris par les gens raisonnables. Je ne serais pas fâché non plus que Jean-Jacques, tout fou qu'il est, fût réhabilité, pour l'honneur de la bonne cause qui a servi de prétexte à la persécution qu'il a éprouvée. Nous avons lu à Sans-Souci le *Catéchisme de l'Honnête Homme*, et nous en avons jugé comme vous, le révérend père abbé à la tête. Vous avez raison ; je suis bien peu zélé, et je me le reproche ; mais songez donc que le bon sens est emprisonné dans le pays que j'habite :

En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister ? Que peut-il faire,
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci ?

(LA FONTAINE, liv. VII, fab. III.)

Savez-vous que Jean-George Lefranc, frère de Jean-Simon Lefranc, vient de faire une grosse *Instruction pastorale*³ contre nous tous ? Il m'a fait l'honneur de me l'envoyer ; je l'ai renvoyée au libraire, et j'ai écrit à l'auteur en deux mots que sûrement c'était une méprise, et que ce présent n'était pas pour moi. J'avais projeté, pour toute réponse, de lui faire une chanson sur l'air :

Monsieur l'abbé, où allez-vous⁴ ?
Vous allez vous casser le cou ;
Vous allez sans chandelle, etc.

Achevez le reste, mon cher maître, il me semble que *vous allez sans chandelle* est assez heureux. Adieu, mon cher et illustre philosophe ; celui que je viens de quitter l'est plus que jamais en tous sens, et me l'a rendu aussi en tous sens plus encore que je ne l'étais. Je ne veux plus penser, comme

1. La lettre du roi de Prusse avait été écrite deux jours avant le départ de d'Alembert ; voyez cette lettre dans l'édition des *OEuvres de d'Alembert*, Paris, Belin, 1821, tome I^{er}, page 5.

2. Maupertuis.

3. Voyez la note, tome XXV, page 1.

4. Cette chanson a été faite sur l'abbé depuis cardinal Dubois. (B.)

l'Ecclésiaste, qu'à me moquer de tout en liberté¹ : ce n'est pas que Jean-George LeFranc n'assure que vous n'avez pas entendu *l'Ecclésiaste*, mais j'en crois plutôt vos commentaires que les siens. Adieu ; je vous embrasse mille et mille fois.

5430. — A M. DAMILAVILLE.

9 octobre.

J'aime tendrement mon frère, parce qu'il n'est point tiède, et qu'il est sage. Voici des brochures qu'on lui adresse de Hollande pour l'abbé de La Rive : il y a aussi un exemplaire pour moi, mais je ne l'ai pas encore lu ; je ne sais ce que c'est² ; la poste part.

5431. — DU DUC DE PRASLIN

AU PREMIER PRÉSIDENT DE LA MARCHE³.

A Fontainebleau, le 10 octobre 1763.

Je viens, monsieur, de mettre sous les yeux de Sa Majesté une lettre que m'ont écrite les syndics et conseil de la ville de Genève au sujet du nouveau procès que le sieur Ancian, curé de Moëns au pays de Gex, a entamé par-devant le parlement de Bourgogne pour obliger le premier syndic Favre et les héritiers du sieur Ami Lullin indivis avec la république à lui restituer des dîmes et autres droits qu'il prétend lui appartenir. Les Genevois réclament avec raison dans cette circonstance l'exécution des traités par lesquels le roi, ayant été substitué aux titres de souveraineté des ducs de Savoie sur le pays de Gex, s'est engagé à y maintenir dans toute leur intégrité les inféodations précédemment établies par le canton de Berne dans le court espace de temps qu'il en avait été possesseur, et Sa Majesté s'étant fait représenter une lettre écrite par ses ordres en date du 4^{er} novembre 1726, à M. de Berbissey, premier président du parlement de Bourgogne, pour arrêter de semblables prétentions du chapitre de l'Église de Genève, n'a pas jugé devoir en agir différemment aujourd'hui. D'après cette décision, monsieur, j'ai l'honneur de vous informer de sa part que vous ayez à empêcher toute espèce de procédure sur ces matières, et que le parlement de Bourgogne n'admette à l'avenir aucune requête de la part des curés ou autres, sur le fait des dîmes, juridictions, cens et autres droits seigneuriaux que les protestants ont distraits anciennement des biens ecclésiastiques dans le pays de Gex, et qui sont connus actuellement sous le nom de biens inféodés.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le duc de PRASLIN.

1. C'est le sens du verset 15 du chapitre viii de *l'Ecclésiaste*. (B.)

2. C'était sans doute *l'Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis* ; voyez tome XXV, page 1.

3. Éditeur, Henri Beaune.

5432. — A M. DE BELMONT¹.

Ferney, 11 octobre 1763.

L'état où je suis, monsieur, qui me permet à peine de dicter une lettre, me met assurément hors d'état de faire des prologues²; mais vous n'avez rien à regretter : la plupart des prologues sont fort insipides, et d'ailleurs il n'est pas bien sûr que la personne à qui vous voulez plaire³ par ce prologue soit à Bordeaux lorsque vous donnerez le spectacle que vous préparez. Je m'intéresse plus que personne à vos succès et à vos plaisirs, mais un malade de soixante et dix ans n'est plus fait pour en donner en aucun genre; il ne me reste que des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5433. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 11 octobre.

Je vous jure, madame, que je suis aveugle aussi; n'allez pas me renier. Il est vrai que je ne le suis que par bouffée, et que je ne suis pas encore parvenu à être absolument digne des Quinze-Vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis longtemps sur tout ce qu'on peut voir et sur tout ce qu'on peut entendre; et c'est ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, madame, et le très-petit nombre de personnes de votre espèce.

Je suis persuadé que M^{me} la duchesse de Luxembourg⁴ est partie pour la vie éternelle avec de grands sentiments de dévotion; et cela est bien consolant. Vivez gaiement, madame, avec quatre sens qui vous restent : quatre sens et beaucoup d'esprit sont quelque chose.

C'est vous qui êtes très-clairvoyante, et non pas moi; vous voyez surtout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui. Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité.

1. *Lettres inédites de Voltaire*, Gustave Brunet, 1810. Voyez les notes de la lettre 5396.

2. Voyez la lettre du 3 novembre suivant, adressée à M. de Belmont.

3. Probablement le duc de Richelieu.

4. Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, née en 1707, mariée en premières noces, le 15 septembre 1721, à Joseph-Marie, duc de Boufflers, mort à Gènes le 2 juin 1747; et en secondes noces, le 29 juin 1750, à Charles-François de Montmorency-Luxembourg; morte en 1787.

Il n'est pas juste que vous soyez sans *Pucelle*. Je vais prendre si bien mes mesures que vous en aurez une incessamment. Il y a quelquefois de petits morceaux assez curieux qui me passent par les mains, mais je ne sais comment faire pour vous les envoyer.

Et vous, madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire? Ces petits ouvrages sont pour la plupart d'une philosophie extrêmement insolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poste.

Si vous aimiez l'histoire, vous auriez un amusement sûr pour le reste de votre vie; mais j'ai peur que l'histoire ne vous ennue. J'essayerai de vous faire parvenir un petit morceau¹ dans ce genre qui vous mettra au fait de bien des choses : cela est court, et n'est point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, madame, c'est qu'on se dégoûte de tout. Une *Pucelle* amuse un quart d'heure, mais on retombe ensuite dans la langueur; on vit tristement au jour la journée; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oisiveté, et qu'il nous dise quelque nouvelle à laquelle nous ne nous intéressons point du tout. On n'a plus ni passion ni illusion; on a le malheur d'être détrompé; le cœur se glace, et l'imagination ne sert qu'à nous tourmenter.

Voilà à peu près notre état; et quand, avec cela, on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a besoin de courage. Vous en avez beaucoup, madame, et il est soutenu par la société de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je lui serai bien sincèrement attaché pour tout le reste de ma vie; je l'estime infiniment à tous égards. Ma grande querelle avec lui sur *François II*² ne roule point du tout sur le fond de l'ouvrage, qui me plait beaucoup, mais sur quelques embellissements que je lui demandais, en cas qu'il fût réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de *Saül et David*³ qui est dans ce goût; elle est traduite, dit-on, de l'anglais; cette pièce est fort rare. Si vous pouvez vous la procurer, elle vous amusera un quart d'heure, surtout si vous vous souvenez de l'histoire hébraïque qu'on appelle la *sainte Écriture*. Les hommes sont bien bêtes et bien fous.

1. Probablement les *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur l'Histoire générale*; voyez tome XXIV, page 543.

2. Voyez la lettre 5380.

3. *Saül*; voyez tome V, page 571.

Adieu, madame; prenez-les pour ce qu'ils sont, et vivez aussi heureuse que vous le pourrez, en les méprisant et en les tolérant.

5434. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 octobre.

Le second livre des *Machabées*, livre écrit très-tard, et que saint Jérôme ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec la loi des Juifs. Cette loi consiste dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle passe, chez les Juifs, pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion qui se trouve dans les *Machabées* était l'opinion des Juifs du temps de Moïse serait une chose aussi absurde que de conclure qu'un usage de notre temps était établi du temps de Clovis. Il est indubitable que la loi attribuée à Moïse ne parle en aucun endroit de l'immortalité de l'âme, ni des peines et des récompenses après la mort. La secte des pharisiens n'embrassa cette doctrine que quelques années avant Jésus-Christ; elle ne fut connue des Juifs que longtemps après Alexandre, lorsqu'ils apprirent quelque chose de la philosophie des Grecs dans Alexandrie. Au reste, il est clair que les livres des *Machabées* ne sont que des romans; l'histoire y est falsifiée à chaque page; on y rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le sénat de Rome dans ce traité :

« Bénis soient les Romains¹ et la nation juive sur terre et sur mer, à jamais! et que le glaive et l'ennemi s'écartent loin d'eux! »

C'est le comble de la grossièreté et de la sottise de l'écrivain d'attribuer ainsi au sénat romain le style de la nation juive. Il y a quelque chose de plus ridicule encore, c'est de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs² venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* sont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un misérable Juif d'Alexandrie, qui veut quelquefois imiter le style grec, et qui cherche toujours à faire valoir sa petite nation. Il est vrai que, dans la relation du prétendu martyr des Machabées, on représente la mère comme

1. Premier livre des *Machabées*, chap. VIII, v. 23.

2. *Ibid.*, chap. XII, v. 21.

pénétrée de l'espérance d'une vie à venir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens.

C'est insulter à la raison de se servir de ce passage pour faire accroire aux esprits faibles et ignorants que l'immortalité de l'âme était énoncée dans les lois judaïques. M. Warburton, évêque de Worcester¹, a démontré, dans un très-savant livre², que les récompenses et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant plusieurs siècles. De là on conclut évidemment que si Moïse fut instruit de cette opinion si utile à la canaille, il fut bien malavisé de n'en pas faire la base de ses lois ; et s'il n'en fut pas instruit, c'était un ignorant indigne d'être législateur.

Pour peu qu'un homme ait de sens, il doit se rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'histoire des Juifs, il verra sans peine que c'est, de tous les peuples, le plus grossier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus absurde.

Il y a plus d'absurdité encore à imaginer qu'une secte née dans le sein de ce fanatisme juif est la loi de Dieu et la vérité même ; c'est outrager Dieu, si les hommes peuvent l'outrager. J'espère que mon cher frère fera entendre raison à la personne que l'on a pervertie.

J'oubliais l'article de la *Pythonisse*³ : cette histoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des récompenses après la mort ; elle est d'ailleurs postérieure à Moïse de plus de six cents ans. Elle est empruntée des peuples voisins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui se vantaient de faire paraître des ombres, sans attacher à ce mot d'ombre une idée précise : on regardait les mânes comme des figures légères ressemblantes aux corps ; enfin la Pythonisse était une étrangère, une misérable devineresse. Mais si elle croyait à l'immortalité de l'âme, elle en savait plus que tous les Juifs de ce temps-là, etc.

Je me flatte que mon cher frère saura bien faire valoir toutes ces raisons. Je l'exhorte à détruire, autant qu'il pourra, la superstition la plus infâme qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre.

J'embrasse tendrement mon cher frère, je m'intéresse à tous ses plaisirs ; mais le plus grand de tous, et en même temps le

1. Warburton était évêque de Glocester (et non de Worcester).

2. *Divine Legation of Moses*.

3. Voltaire en parle tome XI, page 101.

plus grand service, est d'éclairer les hommes ; mon cher frère en est plus capable que personne ; je lui serai bien tendrement attaché toute ma vie.

5435. — A M. NOVERRE ¹,

PENSIONNAIRE DU ROI, MAÎTRE DES BALLETS DE L'EMPEREUR.

11 octobre 1763 ².

J'ai lu, monsieur, votre ouvrage de génie³ ; mes remerciements égalent mon estime. Votre titre n'annonce que la danse, et vous donnez de grandes lumières sur tous les arts. Votre style est aussi éloquent que vos ballets ont d'imagination. Vous me paraissez si supérieur dans votre genre que je ne suis point du tout étonné que vous ayez essuyé des dégoûts qui vous ont fait porter ailleurs vos talents. Vous êtes auprès d'un prince qui en sent tout le prix.

Une vieillesse très-infirmes m'a seule empêché d'être témoin de ces magnifiques fêtes que vous embellissez si singulièrement. Vous faites trop d'honneur à *la Henriade*, de vouloir bien prendre le temple de l'Amour pour un de vos sujets : vous ferez un tableau vivant de ce qui n'est chez moi qu'une faible esquisse. Je crois que votre mérite sera bien senti en Angleterre, parce qu'on y aime la nature. Mais où trouverez-vous des acteurs capables d'exécuter vos idées ? Vous êtes un Prométhée, il faut que vous formiez des hommes, et que vous les animiez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5436. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 octobre.

Puisque mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite

1. Jean-Georges Noverre a été baptisé à Paris le 29 avril 1727, dans la chapelle protestante hollandaise. (B.)

2. J'ai imprimé cette lettre à la date de septembre 1760 ; c'est là qu'elle se trouve dans les éditions de Kehl. Ce qui me portait à croire cette date exacte, c'est que la première édition des *Lettres sur la danse et les ballets* a paru en 1760 ; mais en tête de l'édition de cet ouvrage, 1807, deux volumes in-8°, intitulés *Lettres sur les arts imitateurs en général et sur la danse en particulier*, la lettre de Voltaire est datée du 11 octobre 1763 : c'est une réponse à une lettre de Noverre du 1^{er} septembre. (B.)

3. *Lettres sur la danse et sur les ballets*. La première édition de cet ouvrage est de 1760.

note pour cette gazette : elle pourra amuser mes anges. M. Arnaud étendra et embellira mon texte ; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de Praslin¹. Si on ne me fait pas parvenir mes instruments, avec quoi veut-on que je travaille ? On ne peut pas rendre des briques quand on n'a point de paille², à ce que disaient les Juifs, quoique je n'aie jamais vu faire de briques avec de la paille.

Mais qui donc sera honoré du ministère de la typographie³ ? M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain, en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout ; mais nous sommes bien loin de leur ressembler.

J'ai toujours oublié de réfuter ce que mes anges disent de la dame⁴ libraire de l'Académie. Elle ne devait pas, en convolant en secondes noces, violer le dépôt que les Cramer avaient remis entre ses mains. Un libraire peut aisément faire banqueroute pour avoir imprimé des livres qui ne se vendent point ; mais un argent dont on est dépositaire n'est pas un objet de commerce : ainsi il me paraît que les Cramer ont très-grande raison de se plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en payement des livres dont personne ne veut, est un étrange procédé.

Quoi qu'il en soit, le *Corneille* devrait déjà être imprimé, et il ne l'est pas. Ce n'est pas moi assurément qui suis en retard ; vous savez que je vais toujours vite en besogne. J'aurais fait imprimer le *Corneille* en six mois, si je m'étais mêlé de la presse. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'espère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des détestables pièces de Pierre Corneille.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur, prétend que je dois lui faire confidence de quelque chose pour le mois d'avril ; je lui ai répondu que, si je lui ai promis pour le mois d'avril⁵, je lui

1. Voltaire en a déjà parlé dans sa lettre du 7 septembre.

2. *Exode*, v. 16.

3. L'imprimerie et la librairie étaient dans les attributions du chancelier (ou du garde des sceaux), qui en déléguait l'administration à un directeur général.

4. La veuve Brunet.

5. Voyez la lettre 5427.

tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un ministre n'a pas à se plaindre quand on observe fidèlement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle son train?

Respect et tendresse.

5437. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

J'ai mis sous les vers du portrait de Pierre le Grand que M. de Voltaire m'a envoyés par M. de Balk¹ : « Que Dieu le veuille ! »

J'ai commis un péché mortel en recevant la lettre adressée au géant² : j'ai quitté un tas de suppliques, j'ai retardé la fortune de plusieurs personnes, tant j'étais avide de la lire. Je n'en ai pas même eu de repentir. Il n'y a point de casuistes dans mon empire, et jusqu'ici je n'en étais pas bien fâchée. Mais voyant le besoin d'être ramenée à mon devoir, j'ai trouvé qu'il n'y avait point de meilleur moyen que de céder au tourbillon qui m'emporte, et de prendre la plume pour prier M. de Voltaire, très-sérieusement, de ne me plus louer avant que je l'aie mérité. Sa réputation et la mienne y sont également intéressés. Il dira qu'il ne tient qu'à moi de m'en rendre digne ; mais en vérité, dans l'immensité de la Russie, un an n'est qu'un jour, comme mille ans devant le Seigneur. Voilà mon excuse de n'avoir pas encore fait le bien que j'aurais dû faire.

Je répondrai à la prophétie de J.-J. Rousseau⁴ en lui donnant, j'espère, aussi longtemps que je vivrai, un démenti fort impoli. Voilà mon intention ; reste à voir les effets. Après cela, monsieur, j'ai envie de vous dire : Priez Dieu pour moi.

J'ai reçu aussi, avec beaucoup de reconnaissance, le second tome de *Pierre le Grand*. Si, dans le temps que vous avez commencé cet ouvrage, j'avais été ce que je suis aujourd'hui, j'aurais fourni bien d'autres mémoires. Il est vrai qu'on ne peut assez s'étonner du génie de ce grand homme. Je vais faire imprimer ses lettres originales, que j'ai ordonné de ramasser de toutes parts. Il s'y peint lui-même. Ce qu'il y avait de plus beau dans son caractère, c'est que, quelque colérique qu'il fût, la vérité avait toujours sur lui un ascendant infailible : et pour cela seul il mériterait, je pense, une statue.

1. Sophie-Auguste-Dorothée, princesse d'Anhalt-Zerbst, née à Stettin en 1729, mariée en 1745 au duc de Holstein Gottorp, qui, devenu empereur de Russie en 1762, sous le nom de Pierre III, fut empoisonné et étranglé le 17 juillet 1763, prit, en devenant souveraine de la Russie, le nom de Catherine II. Elle est morte en 1796.

2. Ces vers sont sans doute les mêmes que ceux de la lettre à Schouvalow du 10 janvier 1761.

3. Pictet, à qui est adressée la lettre 5421.

4. Voyez tome XX, page 218.

Je regrette aujourd'hui, pour la première fois de ma vie, de ne point faire de vers; je ne peux répondre aux vôtres qu'en prose, mais je peux vous assurer que depuis 1746, que je dispose de mon temps, je vous ai les plus grandes obligations. Avant cette époque je ne lisais que des romans, mais par hasard vos ouvrages me tombèrent dans les mains; depuis je n'ai cessé de les lire, et n'ai voulu d'aucuns livres qui ne fussent aussi bien écrits, et où il n'y eût autant à profiter. Mais où les trouver? Je retournai donc à ce premier moteur de mon goût et de mon plus cher amusement. Assurément, monsieur, si j'ai quelques connaissances, c'est à lui seul que je les dois. Mais, puisqu'il se défend par respect de me dire qu'il baise mon billet ¹, il faut par bienséance que je lui laisse ignorer que j'ai de l'enthousiasme pour ses ouvrages. Je lis à présent l'*Essai sur l'Histoire générale*: je voudrais savoir chaque page par cœur, en attendant les *Œuvres du grand Corneille*, pour lesquelles j'espère que la lettre de change est expédiée.

CATHERINE.

5438. — A M. FYOT DE LA MARCHE ².

(FILS.)

A Ferney, 16 octobre 1763.

Monsieur, lorsque vous me fîtes l'honneur de vouloir bien passer à Ferney, je crois que vous daignâtes voir mon théâtre, mais j'eus la modestie de ne pas vous montrer mon église: elle est pourtant assez jolie, et je l'ai fait bâtir pour faire plaisir à mon curé, qui n'avait qu'une grange, surmontée d'une espèce de clocher dans lequel on avait placé une sonnette. Il peut d'ailleurs se vanter d'avoir les plus belles chasubles de la province. J'ai pris soin de ses terres, qui lui rapportent environ douze cents livres de revenu.

Je prends la liberté, monsieur, de vous faire cette petite préface pour vous représenter avec quelle reconnaissance il m'a voulu dépouiller de mes dîmes dès que je l'ai mis par mes libéralités en état de me faire un procès. C'est à propos de ces dîmes, monsieur, que vous avez sans doute reçu une lettre de M. le duc de Praslin, de la part du roi ³. Vous savez sans doute sur quoi cette lettre est fondée. Toutes les terres du pays de Gex avaient appartenu aux Bernois au commencement du xvi^e siècle. Ils vendirent toutes ces seigneuries avec les dîmes, et lorsqu'ensuite

1. Voyez la lettre de Voltaire à Pictet, n° 5421.

2. Éditeur, H. Beaune.

3. La lettre 5431.

ils firent la paix avec les ducs de Savoie, il fut stipulé que tous les seigneurs resteraient en possession des dîmes achetées par eux. On donna ensuite des terres aux curés, ces domaines leur tinrent lieu de dîmes, et ils y gagnèrent beaucoup. Nos rois furent les garants de toutes ces conventions dans tous les traités qu'ils firent avec la Suisse et la Savoie. Henri IV n'acquît le pays de Gex qu'à cette condition. Louis XIV maintint nos privilèges par le traité d'Arau.

Les curés croient que les dîmes sont plus sacrées que les traités; et malheureusement ces conventions de nos rois n'ayant point été enregistrées au parlement de Dijon, les seigneurs du pays de Gex seraient exposés à perdre la plus belle de leurs prérogatives et le plus essentiel de leur revenu, s'ils étaient jugés suivant le droit commun.

Mon curé avait assigné au parlement MM. de Budé, dont j'ai acquis la terre de Ferney, n'osant pas attaquer encore ma nièce et moi, dans le temps même que nous l'accablions de bienfaits. Le procès était depuis longtemps au conseil du roi; mais MM. de Budé nous ayant vendu la terre, ne songeant plus à ce procès et ne se défendant plus, le curé avait aisément obtenu un arrêt par défaut qui le renvoyait, suivant ses conclusions, par-devant le parlement. Il nous cacha longtemps cette manœuvre, mais enfin elle a éclaté. Permettez-moi donc, monsieur, de vous demander votre protection dans cette affaire, et d'oser joindre mes prières à celles de M. le duc de Praslin, puisque ce qu'il vous dit en général me regarde en particulier. Je ne puis conserver ma dîme qu'à la faveur des traités, et, si je la perdais, ma terre serait entièrement dégradée. Elle rendrait au curé beaucoup plus qu'au seigneur : j'aurais perdu toutes mes dépenses et toutes mes peines.

Je vous avoue que je vous devrai, monsieur, une des plus grandes consolations de ma vie si vous voulez bien vous prêter à ce que M. le duc de Praslin vous demande.

Le papier me manque pour vous dire combien je vous aurai d'obligation et avec combien de reconnaissance et de respect j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5439. — A M. DAMILAVILLE.

17 octobre.

Mon cher frère, vous savez que je m'adresse à vous pour le spirituel et pour le temporel. Voici une lettre¹ pour M. Mariette, qui regarde l'un et l'autre : je vous supplie de lire le paquet ; vous y verrez qu'on ne laisse pas de trouver dans ce siècle-ci de la protection contre la sainte Église, mais qu'il y a toujours de grandes précautions à prendre contre elle, malgré cette protection même.

Plusieurs personnes me parlent du *Mandement*² du sieur évêque du Puy, frère du célèbre Pompignan : voudriez-vous bien avoir la bonté de me le faire venir ? Il faut bien lire quelque chose d'édifiant. Saurin a-t-il fait imprimer sa tragédie³ ?

Buvez à ma santé, je vous prie, avec frère Thieriot, et ne m'oubliez pas auprès des autres frères ; mais surtout conservez-moi une amitié qui me console de n'être pas à portée de m'entretenir avec vous. *Écr. l'inf....*

5440. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 octobre.

Je présume que Votre Excellence a déjà fait l'acquisition d'un nouvel enfant, que madame l'ambassadrice se porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages, qui en vérité valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loisir, j'enverrai donc à Votre Excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril ; mais je vous avertis, monsieur, que ce n'est que de la prose⁴ ; et voici de quoi il est question.

Lorsque la veuve Calas présenta sa requête au conseil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouse fit croire à plusieurs personnes que c'était le temps d'écrire quelque chose d'approfondi et de raisonné sur la tolérance. Une bonne âme se chargea de cette entreprise délicate, mais elle ne voulut point publier son écrit, de peur qu'on n'imaginât que

1. Elle est perdue.

2. Intitulé *Instruction pastorale* ; voyez la note, tome XXV, page 1.3. *Blanche et Guiscard*, tragédie de Saurin, représentée le 29 septembre 1763.4. C'est le *Traité de la Tolérance* ; voyez tome XXV, page 13.

l'esprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fût tort à la cause des Calas. Peut-être l'ouvrage n'est-il pas indigne d'être lu par un homme d'État. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a aussi une petite brochure qui sert de supplément à l'*Histoire universelle*¹. Il y aurait de l'indiscrétion à vous l'envoyer par la poste, et je ne prendrai cette liberté que sur un ordre précis.

Voilà pour tout ce qui regarde le département de la prose. À l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et si je meurs avant ce temps-là, vous serez couché sur mon testament pour un paquet de vers².

Je présente mes respects à madame l'ambassadrice, à monsieur votre fils aîné, et à monsieur son cadet.

5441. — A M. DE CHENEVIÈRES ³.

Ferney, 28 octobre.

Vos vers sont bien agréables, mon cher confrère. Je ne mérite pas la place que vous me donnez sur le Parnasse; mais j'en mérite assurément une dans votre cœur par les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie. Je me flatte que la perte que M^{lle} Fel a pu faire n'est point du tout considérable, et que M. de La Borde, qui a bien voulu prendre soin de sa fortune, l'aura empêchée de mettre tous ses œufs dans le panier de ce..., qui passait depuis quelque temps pour un panier percé.

Divertissez-vous à Fontainebleau. Maman Denis, qui n'écrit guère, vous fait ses tendres compliments.

5442. — A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

J'ai reçu, mon cher frère, l'inlisible ouvrage du digne frère du sieur Lefranc de Pompignan : je sais bien qu'il ne mérite pas de réponse; cependant on m'assure qu'on en fera une qui

1. *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur l'Histoire générale*, etc., 1763, in-8°; voyez tome XXIV, page 543.

2. Ce ne fut qu'en 1764 que Voltaire donna le volume intitulé *Contes de Guillaume Vadé*; ces contes sont suivis de plusieurs morceaux en prose.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

sera courte, et qu'on tâchera de rendre plaisante¹. Tout ce qui est à craindre, c'est que le public ne soit las de se moquer des sieurs Lefranc de Pompignan.

Heureux nos frères que leurs ennemis soient si ennuyeux !

Je vous demande en grâce de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à son adresse.

Frère Protagoras se contente de rire de l'*infâme*, il ne l'écrase pas, et il faut l'écraser.

Écr. l'inf..., vous dis-je.

5443. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT².

Au château de Ferney, 1^{er} novembre 1763.

Monsieur, il y a environ six semaines que j'eus l'honneur de vous écrire par le plus jeune de vos confrères, que j'appelais l'Adonis du parlement. Je vous demandais un tonneau de votre meilleur vin ; mais permettez qu'aujourd'hui j'aie l'honneur de vous parler d'une affaire plus essentielle ; ayez la bonté de préparer votre patience.

Lorsque Henri IV, de divine mémoire, acquit le pays de Gex, il s'engagea par le traité à maintenir tous les droits des seigneurs, toutes les aliénations de dîmes, et d'autres possessions faites en leur faveur. Il ratifia les anciens traités qui stipulaient ces droits. Louis XIV les confirma solennellement par le traité d'Arau en 1658, et Louis XV les a toujours maintenus quand on les a réclamés en son conseil.

Je me suis trouvé dans ce cas en achetant la terre de Ferney. MM. de Budé, qui me l'ont vendue, soutenaient au conseil du roi leurs droits, et particulièrement celui des dîmes, que le curé revendiquait.

Le roi a fait écrire en dernier lieu, par M. le duc de Praslin, à monsieur le premier président que son intention était que les traités subsistassent dans toute leur force ; que les seigneurs du pays de Gex ne fussent inquiétés dans aucun de leurs droits, attendu que ces droits intéressent la Savoie, Berne et Genève.

M. le duc de Praslin prie au nom du roi monsieur le premier président d'empêcher qu'il soit fait aucune procédure au sujet des dîmes contre les seigneurs qui en sont en possession. M. le

1. Voltaire fit en effet une *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis* ; voyez tome XXV, page 1.

2. Éditeur, de Mandat-Grancey.

duc de Praslin m'ayant fait part de cette résolution du roi et de la lettre qu'il écrivait à monsieur le premier président, j'eus l'honneur d'écrire à ce magistrat pour lui demander sa protection. J'en use de même avec vous, monsieur. Je sens bien que le parlement pourrait faire des difficultés sur la lettre de M. le duc de Praslin, qu'on peut la regarder comme n'étant pas dans les règles ordinaires, et qu'alors il faudrait obtenir un arrêt du conseil en forme. Mais, monsieur, cette affaire étant de pure conciliation, ne puis-je pas me flatter qu'en voulant bien vous joindre à monsieur le premier président on imposera silence à mon curé, et l'on nous épargnera les longueurs et les frais d'un procès au conseil du roi. Vous rendriez en cela la plus exacte justice. Ce prêtre jouit de plus de douze cents livres de rente, et demande encore la dîme à laquelle ses prédécesseurs ont renoncé, et pour laquelle ils ont transigé : il veut plaider au parlement, parce qu'il dit que le parlement ne connaît point les traités, et ne juge que sur le droit commun. S'il avait la dîme, la terre de Ferney lui vaudrait plus qu'au seigneur. Il joint à ses procédures le procédé d'un ingrat. Nous l'avons accablé de bienfaits, et il s'arme aujourd'hui de nos bienfaits contre nous-mêmes.

Voilà, monsieur, sur quoi je réclame vos bontés : j'ajouterai que cette affaire regarde M. le président de Brosses autant que moi, car si je perdais ma dîme il perdrait aussi celle de la terre de Tournay, qu'il m'a vendue à vie. Je vous supplie de vouloir bien me dire ce qu'il faut que je fasse dans cette conjoncture délicate; permettez-moi de m'en rapporter à vos lumières et à votre bienveillance.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5441. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 3 novembre.

J'avais donc bien deviné, et Vos deux Excellences doivent être fort contentes. Je me réjouis d'un bonheur que je ne connais qu'en idée : c'est à de vieux laboureurs comme moi qu'il faudrait des enfants ; un ambassadeur n'en a pas tant besoin. Ne pouvant en avoir par moi-même, j'en fais faire par d'autres ; M^{lle} Corneille, que j'ai mariée, va me rendre ce petit service, et me fera grand-père dans quelques mois.

Je voudrais bien, monsieur, avoir quelque chose de prêt pour amuser madame l'ambassadrice lorsqu'elle sera quitte de toutes les suites de couche, et surtout de visites, de compliments. Je ne vous ai envoyé que de l'histoire. Un Anglais, qui doit passer par Turin, vous aura sans doute remis un petit paquet. On fit partir il y a six semaines, par les muletiers, quelques volumes; mais comme vous ne m'en avez jamais accusé la réception, je commence à douter que les muletiers aient été fidèles. On dit même qu'il y a dans Turin des gens plus infidèles que les muletiers, qui saisissent tous les livres, sans respecter l'adresse; mais je suis bien éloigné de croire qu'on ose ainsi violer le droit des gens. A tout hasard, ma ressource est dans les Anglais. Il y en a un qui part dans quinze jours, et qui vous apportera encore de la prose¹.

Toujours de la prose! me direz-vous; oui, sans doute, car nous ne sommes pas en 1764. Et pourquoi attendre l'année 1764? c'est que les vers ne se font pas si aisément qu'on pense; c'est qu'il faut du temps pour les corriger; c'est qu'on ambitionne extrêmement de vous plaire, et que, pour y réussir, on lime autant qu'on le peut son ouvrage. Pardonnez la lenteur aux vieillards, c'est leur apanage. Ne croyez point qu'on fasse des vers comme vous faites des enfants. Vous avez choisi pour vos ouvrages le plus beau sujet du monde. Il n'en est pas de même de moi; je lutte contre les difficultés; j'ai plus tôt planté mille arbres que je n'ai fait mille vers. Voilà mon papier fini, mes yeux refusent le service.

Mille tendres respects.

5445. — A M. DE BELMONT².

Ferney, 3 novembre 1763.

Voilà, monsieur, tout ce qu'un pauvre malade peut faire pour vous : vous voulez absolument de mauvais vers, en voici³. Si la rime n'y est pas, vous y trouverez du moins la raison; ils sont l'éloge du gouverneur à qui vous voulez plaire⁴, de la ville dont vous ambitionnez les suffrages, et des beaux-arts, que vous faites

1. Voyez la lettre 5440.

2. *Lettres inédites de Voltaire*, Gustave Brunet, 1840. Voyez les notes de la lettre 5396.

3. Voyez la lettre du 11 octobre précédent, adressée à M. de Belmont.

4. Le duc de Richelieu, sans doute.

goûter à Bordeaux. Tous ces objets réunis ont triomphé de ma répugnance pour les prologues et de l'état de langueur où je suis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Nous osons retracer cette fête éclatante
 Que donna dans Versailles, au plus aimé des rois,
 Le héros qui le représente,
 Et qui nous fait chérir ses lois;
 Ses mains en d'autres lieux ont porté la victoire;
 Il porte ici le goût, les beaux-arts et les jeux,
 Et c'est une nouvelle gloire;
 Mars fait des conquérants, les arts font des heureux;
 Des Grecs et des Romains les spectacles pompeux
 De l'univers encore occupent la mémoire :
 Aussi bien que leurs camps, leurs cirques sont fameux;
 Melpomène, Thalie, Euterpe et Terpsichore,
 Ont enchanté les Grecs, et savent plaire encore
 A nos Français polis, et qui pensent comme eux.
 La guerre défend la patrie,
 Le commerce peut l'enrichir,
 Les lois font son repos, les arts la font fleurir;
 La valeur, les talents, les travaux, l'industrie,
 Tout brille parmi vous; que vos heureux remparts
 Soient le temple éternel de la paix et des arts.

5446. — A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère et mes chers frères, vous avez bien raison de dire que les peuples du Nord l'emportent aujourd'hui sur ceux du Midi; ils nous battent et ils nous instruisent. M. d'Alembert se trouve dans une position qui me paraît embarrassante : le voilà entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse¹, et je le défie de me dire qui a le plus d'esprit des deux. Jean-Jacques, dans je ne sais lequel de ses ouvrages², avait dit que la Russie redeviendrait esclave, malheureuse et barbare. L'impératrice l'a su; elle me fait l'honneur de me mander que tant qu'elle vivra elle donnera très-impoliment un démenti à Jean-Jacques³. Ne trouvez-

1. Voyez une note sur la lettre du 28 septembre, n° 5419.

2. *Contrat social*, livre II, chapitre VIII; voyez le passage cité tome XX, page 218.

3. Voyez ci-dessus, page 16.

vous pas, comme moi, cet *impoliment* fort joli? Sa lettre est charmante; je ne doute pas qu'elle n'en écrive à M. d'Alembert de plus spirituelles encore, attendu qu'elle sait très-bien se proportionner.

Gardez-vous bien, je vous en supplie, de solliciter M^{lle} Clairon pour faire jouer *Olympie*; c'est assez qu'on la joue dans toute l'Europe, et qu'on la traduise dans plusieurs langues : on vient de la représenter à Amsterdam et à la Haye avec un succès semblable à celui de *Mérope*; on va la jouer à Pétersbourg. Laissez aux Parisiens l'Opéra-Comique et les réquisitoires. La France est au comble de la gloire, il faut lui laisser ses lauriers. Le *Mandement* du digne frère de Pompignan m'a paru un ouvrage digne du siècle. On m'a montré pourtant une petite réponse¹ d'un évêque son confrère; il me paraît que ce confrère n'entre pas assez dans les détails; apparemment qu'il les a respectés, et que l'évêque du Puy s'étant retiré dans le sanctuaire, on n'a pas voulu l'y souffleter.

Mes chers frères, *écr. l'inf....*

5447. — A M. DAMILAVILLE.

6 novembre.

Mon cher frère, je vous prie de me mander si vous avez reçu quelques paquets depuis deux mois. Il me semble que vous avez dû en recevoir deux. On me parle toujours d'une réponse d'un évêque à l'évêque du Puy. Je ne sais pas ce que c'est; mais si elle me tombe entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

Permettez qu'en attendant je vous adresse ce paquet, qui regarde le temporel²; je vous demande en grâce de l'envoyer à M. Mariette après l'avoir lu.

J'ai bien plus à cœur les progrès de la raison humaine. Je me flatte qu'on a fait rendre à M^{me} de Boufflers³, à M^{me} de Chaulnes⁴, et même à M^{lle} Clairon, certains petits ouvrages : il faut cultiver tout doucement la vigne du Seigneur.

J'embrasse mon frère et mes frères. *Écr. l'inf....*

1. *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis*; tome XXV, page 1.

2. *Traité de la Tolérance*, tome XXV, page 13.

3. Voyez la note, tome XXXVII, page 45.

4. Anne-Josèphe Bonnier, duchesse de Chaulnes, qui épousa en secondes nocces le chevalier de Giac, et mourut en 1782.

5448. — A M. DAMILAVILLE.

Autre importunité pour cher frère.

Autre petit mémoire pour M. Mariette, dans mon affaire contre la sainte Église.

Il y a pour mon cher frère un paquet chez M. d'Argental. La vigne se cultive. *Écr. l'inf....*

5449. — A M. COLINI.

A Ferney, 7 novembre.

Mon cher ami, je suis actuellement très-affligé des yeux. On n'a pas soixante-dix ans impunément dans un pays de montagnes. L'honneur dont vous me dites que Son Altesse électorale pourrait me gratifier serait une consolation pour moi dans ma chétive vieillesse; je serais plus flatté du titre de votre confrère que d'aucun autre¹. Je vous supplie de présenter mon profond respect et ma reconnaissance à monseigneur l'électeur. Je lui ai écrit² pour lui dire combien j'admire son établissement, mais je n'ai pas osé lui demander d'en être.

L'édition de Pierre Corneille, dont j'ai été obligé de corriger toutes les épreuves pendant deux années, m'a retenu indispensablement à Ferney et aux Délices. Ce travail assidu, qui n'a pas été le seul, n'a pas peu contribué à la fluxion horrible que j'ai sur les yeux. Mon cher ami, quoi qu'en dise Cicéron, *de Senectute*, la fin de la vie est toujours un peu triste. Je vous embrasse.

5450. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Il ne s'agit pas tous les jours, mes divins anges, de conspirations et d'assassinats. Je mets pour cette fois à l'écart les Grecs et les Romains, et je ne songe qu'aux dîmes.

Voici une lettre de monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, qui sans doute est conforme à celle qu'il a écrite à M. le duc de Praslin. J'ignore s'il est convenable que le

1. Je lui avais mandé que l'électeur venait d'établir à Manheim une académie des sciences, et que ce souverain désirait qu'il en fût membre honoraire. Son Altesse électorale avait daigné m'y admettre. (*Note de Colini.*)

2. Cette lettre est perdue.

roi fasse enregistrer aujourd'hui, au parlement de Bourgogne, les traités de Henri IV. Tout ce que je sais, c'est que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et qu'il est nécessaire que notre cause soit remise par-devant le conseil, qui ci-devant l'avait évoquée à lui. Les enregistrements n'empêcheraient pas probablement le parlement de juger selon le droit commun. Il pourrait dire : Nous avons déjà jugé cette affaire depuis plus de cent ans ; le conseil s'en est emparé depuis ; nous nous en tenons à notre premier arrêt, antérieur d'un siècle à l'enregistrement que nous faisons aujourd'hui, et cet enregistrement ne peut préjudicier au droit commun, qui décide en faveur des curés contre les seigneurs.

Vous m'avouerez qu'alors ma cause, qui est très-importante, serait très-hasardée. Il est plus simple, plus court, plus naturel, que le conseil d'État retienne à lui l'affaire qui était entre ses mains, et qui n'en est sortie que par un arrêt par défaut subrepticement obtenu.

C'est sur quoi, mes anges, je vous demande votre protection auprès de M. le duc de Praslin, et j'écris en conformité à M. Mariette¹, mon avocat au conseil.

Vous me direz que voilà un vrai style de dépêches, et que je suis un étrange homme : voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, Paris, Toulouse, et Dijon ; cependant aucun n'a donné encore de décret de prise de corps contre moi, comme contre le beau M. Dumesnil.

Cette aventure de M. Dumesnil² n'est-elle pas bien singulière ? et ne sommes-nous pas dans le siècle du ridicule, après avoir été, dans le temps de Louis XIV, dans le siècle de la gloire ? De grâce, donnez-moi un petit mot de consolation, en me parlant de vos roués et de vos assassinats. Mes anges, vivez heureux.

Respect et tendresse.

3451. — A M. THIERIOT.

8 novembre.

Mon frère, vous pouvez avoir eu des convulsions à Paris, mais sûrement vous n'êtes pas devenu convulsionnaire. Je me flatte qu'à présent votre corps se porte aussi bien que votre âme.

1. Cette lettre est perdue.

2. Voyez les lettres de Voltaire à Catherine II, des 19 octobre et 16 décembre 1774 ; et de Catherine à Voltaire, du 2 novembre 1774.

Les *Lettres de Henri IV*¹, que vous m'envoyez, sont conformes à mon manuscrit. Elles sont très-curieuses, et figureront à merveille dans l'histoire de ce monde.

Le plat libelliste² qui se déchaîne contre cette histoire ne ressemble guère à un docteur de Sorbonne; il a tout l'air d'un Patouillet et d'un Caveyrac. Comment ce cuistre aurait-il imprimé sa guenille à Avignon? comment un sorboniqueur aurait-il pris le parti du jésuite Daniel? En tout cas, si on lit le libelle, tout ce qui concerne les faits mérite une réponse, et elle est faite. Si on ne lit pas, ma réponse est inutile.

Nous avons joué *le Droit du Seigneur*, et très-bien, et en bonne compagnie. Vous devriez vous remuer, si vous pouvez, pour le faire jouer à Paris. Je voudrais que vous m'eussiez vu faire le bailli et le prêtre, car j'ai été hiérophante dans *Olympie*. Cette dernière pièce m'a plus coûté à faire qu'à jouer, et l'ouvrage de six jours est devenu l'ouvrage d'une année entière. On la représentera à Paris quand M. d'Argental le décidera : je ne suis pas pressé.

Les Cramer impriment à présent le second volume de *Pierre le Grand*, sans oublier Pierre Corneille. Je vous dis toutes les nouvelles de l'école. S'il y en a de Paris, souvenez-vous de votre frère.

M^{me} Denis et *Cornélie-Chiffon* vous font mille compliments. Je vous prie instamment de m'envoyer une note des petits déboursés que mon frère Damilaville a bien voulu faire pour moi. Je me flatte que Dieu vous a fait la grâce de placer en bonnes mains les choses édifiantes dont vous étiez chargé en partant du pays des infidèles.

Ne soyez ni paresseux ni tiède.

5452. — A M. DAMILAVILLE.

9 novembre.

Voici ce qu'on a donné à un frère pour amuser les frères³. Ne citons jamais aucun frère; vivons unis en Platon, en Bayle, en Marc-Antoine, et surtout *écr. l'inf...*

1. Ce sont celles qui sont tome XII, pages 563 et suiv.

2. Nonotte, auteur des *Erreurs de Voltaire*: voyez tome XXIV, page 483.

3. Ce doit être *l'Instruction de l'humble évêque d'Alétopolis*.

5453. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

9 novembre.

Mes anges, en attendant la tragédie, voici la farce ; il faut toujours s'amuser, rien n'est si sain. Votre lettre du 3 octobre, qui veut dire 3 novembre, parle d'une méprise dont je suis étonné et fâché. Le billet qui était pour vous, avec le paquet pour mon frère Damilaville, ne devait pas être dans ce paquet, mais avec ce paquet ; et même ce paquet pour frère Damilaville ne devait point être cacheté. C'est apparemment cette méprise qui a fait croire que je voulais solliciter la représentation d'*Olympie*. C'est de quoi je suis très-éloigné, et je vous dirai très-modestement : L'Europe me suffit. Je ne me soucie guère du tripot de Paris, attendu que ce tripot est souvent conduit par l'envie, par la cabale, par le mauvais goût et par mille petits intérêts qui s'opposent toujours à l'intérêt commun.

Conduisez toujours, mes chers anges, votre conjuration² avec votre prudence ordinaire ; ce ne sera pas moi qui vous trahirai. Il faut être aussi ferme que je le suis, pour avoir résisté si constamment à M. de Chauvelin l'ambassadeur. Puisque j'ai eu cette force avec lui, je ne mollirai avec personne. Soyez les mattres absolus, et puisse cette facétieuse conjuration vous donner quelque plaisir !

5454. — A M. GOLDONI.

A Ferney, 9 novembre.

Aimable peintre de la nature, vous avez, la France et vous, tant de charmes l'un pour l'autre que je serai mort avant que vous puissiez revenir en Italie, et passer par mes petites retraites.

Je ne vous ai point encore envoyé les rêveries qu'on a imprimées sous mon nom, et qui courent le monde. La raison en est que je lis vos ouvrages, et que plus je les lis, moins j'aime les miens ; mais aussi je vous en aime davantage : cependant j'aurai soin de vous payer mon tribut, tout indigne qu'il est de vous.

J'ai eu l'honneur de voir vos ambassadeurs vénitiens ; ils sont venus sur ma Brenta ; je les ai reçus de mon mieux. Il me vient quelquefois des Italiens fort aimables, et ils ne servent qu'à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. En faveur du *Triumvirat*.

vous faire désirer davantage. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami le sénateur de Bologne¹, qui est aussi le sénateur de Melpomène et de Thalie. Je vois qu'il est constant dans son goût pour le théâtre, et que par conséquent Dieu le bénira toujours.

Vivez heureux où vous êtes; et quand vous repasserez les Alpes, souvenez-vous qu'entre elles et le mont Jura il y a un bassin d'environ quarante lieues, où demeure le plus constant de vos admirateurs, qui demande place au rang de vos amis.

5455. — A UN GENTILHOMME D'AVIGNON,
QUI LUI AVAIT ÉCRIT AU SUJET DU MASQUE DE FER².

11 novembre 1763.

Les maladies, monsieur, dont je suis tourmenté depuis longtemps, jointes à une grande fluxion sur les yeux, ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt des anecdotes que vous avez bien voulu me communiquer sur l'aventure extraordinaire de l'homme au masque de fer. La vérité de cet événement n'est plus contestée, mais la diversité des conjectures subsiste toujours. Le partage des hommes est de faire des systèmes sur toutes les choses qui sont dérobées à leurs connaissances. Pour moi, je m'en suis tenu au fait, et encore y ai-je eu bien de la peine. J'ai l'honneur, etc.

5456. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL³.

Je présente encore à mes anges un exemplaire de *la Tolérance*, et je les supplie de le prêter à mon frère Damilaville. J'en ai fort peu d'exemplaires, et Paris n'en aura de longtemps. Je me flatte que M. le duc de Praslin et mes anges protégeront cet ouvrage. M. le duc de Choiseul me mande qu'il en est enchanté, ainsi que M^{me} de Grammont et M^{me} de Pompadour. Peut-être qu'un jour ce livre produira le bien dont il n'aura d'abord fait voir que le germe. L'approbation de mes anges et de leurs amis sera d'un grand poids. Je ne sais si je leur ai mandé que je connais des millionnaires⁴ qui sont prêts à revenir avec leur argent, leur

1. Albergati Capacelli.

2. *Bibliophile belge*, tome III.

3. Cette lettre doit être du 12 ou du 13 novembre.

4. Protestants.

industrie, et leurs familles, pour peu que le gouvernement voulût avoir pour eux la même indulgence seulement que les catholiques obtiennent en Angleterre. Mais en France on entend toujours raison bien tard.

J'enverrai incessamment les *Remarques sur l'Histoire générale* à ce M. Hume¹, cousin de cet autre Hume, charmant auteur de l'*Écossaise*. Ce Hume me plaît d'autant plus qu'il a été qualifié d'athée dans le *Journal encyclopédique*. Je sens bien, mes anges, qu'il faut qu'un Français fasse les avances avec un Anglais; ces messieurs doivent être fiers. Je ne fonde pas leur orgueil sur ce qu'ils nous ont pris le Canada, la Guadeloupe, Pondichéry. Gorée, et qu'avec environ dix mille hommes ils ont rendu les efforts des maisons d'Autriche et de Bourbon impuissants; mais sur ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent, et qu'ils l'impriment. Il est vrai que j'agis à peu près avec la même liberté qu'un Anglais, mais je ne fais qu'usurper le droit qu'ils ont, et partant je leur dois toute sorte de respect.

Permettez, mes anges, que je fourre ici pour frère Damilaville un paquet dans lequel il n'y a point de méprise.

Je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

N. B. Il est bien vrai qu'on critiqua autrefois

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains;

[*Mithridate*, acte V, scène v.)

mais il est encore plus vrai que ce vers est admirable.

5457. — A M. DAMILAVILLE.

16 novembre.

Cette petite plaisanterie² est trop peu de chose, et a été faite trop à la hâte. Une bonne âme prépare un ouvrage plus étendu, plus salé, et plus utile³; on doit servir la bonne cause et la patrie tant qu'on respire. Je m'unis, dans ces sentiments, à mon cher frère et à tous les frères.

Il n'est pas mal que l'ennuyant et ignorant méchant homme, auteur d'un mauvais livre, reçoive la lettre ci-jointe en attendant mieux; il verra du moins qu'il n'a pas affaire à des ingrats.

1. David Hume.

2. L'*Instruction de l'humble évêque d'Alétopolis*, tome XXV, page 1.

3. La première *Lettre d'un Quaker*; voyez tome XXV, page 5.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu plusieurs paquets; il y en a deux qui doivent vous être arrivés par Lyon : en faites-vous quelque usage?

Embrassez nos frères, et écr. l'inf....

5458. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Aux Délices, 17 novembre.

Je ne sais si vous savez, mon cher gros chat, que je deviens aveugle : vous me direz que je suis très-clairvoyant sur le mérite des Pompignan; je vous assure que je ne le suis pas moins sur les devoirs de l'amitié. Je vous écrirais plus souvent si j'avais du temps et des yeux; mais tout cela me manque : vous savez de plus que j'ai l'honneur d'avoir soixante-dix ans, et qu'étant né très-faible, je n'acquies pas de la force avec l'âge. On meurt en détail, ma chère amie : puissiez-vous jouir d'une meilleure santé que la mienne! Je n'ai pas la consolation d'espérer de vous revoir; nous sommes l'un et l'autre dans des hémisphères différents. J'ai un ami dans ce pays-ci qui va souvent en Amérique, mais qui en revient comme de Versailles à Paris. Il n'en est pas de même d'un gros chat dont la gouttière est en Champagne, et d'un aveugle posté dans les Alpes. Il faut se dire adieu, ma chère amie; cela est douloureux. Je sens que je passerais avec vous des moments bien agréables; mais nous sommes cloués par la destinée chacun chez nous, et, malheureusement pour nous, nos solitudes ne sont pas bien fécondes en nouvelles. Tout ce que j'espère faire, c'est de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Quand cela est dit, je vous le redis encore : c'est comme l'*Ave Maria* qu'on répète; on dit qu'il ennuie la sainte Vierge, et j'ai peur d'ennuyer gros chat par de pareilles répétitions. Que n'êtes-vous la nièce de Corneille! je vous aurais remariée, et vous seriez grosse actuellement, et nous vivrions ensemble le plus gaiement du monde.

Adieu, mon cher gros chat; vivons tant que nous pourrons; mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crème fouettée.

5459. — A M. DAMILAVILLE.

17 novembre.

Mon cher frère, vous devez avoir reçu plusieurs paquets de moi, et vous en recevrez encore. Votre petit billet du 12 vient de

m'être rendu. Vous me dites que la nymphe Clairon a reçu une brochure; c'est sans doute un Cramer qui la lui a envoyée; mais vous devez en avoir beaucoup par M. d'Argental et par d'autres voies. Je vous supplie de me mander si tout cela est parvenu entre vos mains. Il y a surtout une lettre pour M. Mariette¹, qui m'inquiète beaucoup: c'est au sujet de mon affaire des dîmes. Je vous l'adressai il y a environ quinze jours. L'affaire presse beaucoup, et il serait bien triste que cette lettre fût perdue.

Quant au digne frère² de l'auteur des chansons hébraïques, on nous fait espérer une *Instruction* très-pastorale, qui sera plus approfondie et meilleure que celle de l'évêque d'Alétopolis³. Sitôt qu'elle pourra me parvenir, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais, au nom de Dieu, mandez-moi si vous avez reçu des nouvelles de Lyon, de Besançon, et de M. d'Argental, depuis un mois. Je vous suis attaché plus que jamais. *Écr. l'inf....*

5460. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL⁴.

De Sibérie, le 17 novembre.

Mes divins anges, vous devez avoir reçu un petit livre intitulé *la Tolérance*, lequel j'ai grande envie que vous tolériez. Je viens d'en envoyer un autre à M. le duc de Praslin, non pas à lui directement, mais à vous sous son enveloppe, et à vous sans cachet; et je vous dis, dans un petit billet: *Engagez M. le duc de Praslin à lire cet ouvrage, s'il en a le temps*. Il est, à la vérité, prodigieusement théologique; mais il est honnête, et il y a des choses qu'un ministre doit lire.

Tandis que vous étiez à Fontainebleau, je n'en savais rien, et j'envoyais toujours mes paquets sous le nom de M. de Courteilles. Il y en avait un pour M. Damilaville qui m'inquiète beaucoup; il contenait un mémoire pour M. Mariette: il s'agissait de ma dîme. La chose presse, attendu que la Saint-Martin est arrivée, et que les prêtres poursuivent au parlement de Dijon. Vous savez que la lettre de M. le duc de Praslin, au nom du roi, ne réussira pas auprès de Messieurs: ils connaissent peu les lettres des

1. Celle dont il est question dans la lettre à d'Argental, du 7 novembre.

2. Lefranc de Pompignan, évêque du Puy, frère de l'auteur des *Poésies sacrées*.

3. La nouvelle pièce que promet Voltaire est sa première *Lettre d'un Quaker*; voyez tome XXV, page 5.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

ministres; il leur faut des lettres patentes. J'ai toujours prévu que je serais obligé de poursuivre cette affaire litigieusement au conseil des dépêches, et je compte toujours sur les bontés de M. le duc de Praslin dans ce tribunal.

Permettez-moi de vous demander des nouvelles de votre conspiration¹. Est-elle en bonne main? Avez-vous bien posté vos assassins? Avez-vous fait jouer vos ressorts? Avez-vous mis le feu aux poudres? Y a-t-il quelque chose de nouveau dans le tripot?

Respect et tendresse.

5461. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher frère saura que voilà tout ce qu'on a pu trouver pour le présent; qu'on lui a depuis plus de quinze jours adressé un gros paquet par les anges; qu'on lui enverra sans faute tout ce qu'on pourra découvrir; qu'on craint toujours quelque anicroche pour les paquets; qu'on lui adressa, pendant le voyage de Fontainebleau, sous l'enveloppe des anges, un paquet dans lequel il y avait une lettre pour M. Mariette; qu'on craint fort que cette lettre ne soit pas parvenue; qu'il a dû recevoir aussi d'autres paquets par différentes voies; qu'on ne sait plus à quel saint se vouer; qu'on se recommande à mon cher frère et aux prières de tous les frères. *Écr. l'inf....*

5462. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Mes chers anges, j'écrivais à M. Hume, lorsque j'ai été prévenu par sa lettre. Je lui envoie ces *Remarques sur l'Histoire générale*², que vous n'avez pas désapprouvées. J'y joins un nouvel exemplaire pour vous, qui pourrait aussi amuser M. le duc de Praslin, si ses dépêches lui laissaient le temps de lire.

J'y joins un très-petit morceau pour la *Gazette littéraire*; il vous paraîtra assez curieux.

Mon neveu du grand conseil me mande que vous avez la bonté de me faire parvenir son *Histoire de Jeanne*³; ce neveu-là a

1. Pour le *Triumvirat*.

2. Tome XXIV, page 543.

3. *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples*, par l'abbé Mignot, 1764, in-12. Ce neveu de Voltaire avait publié, en 1762, une *Histoire de l'impératrice Irène*.

une belle vocation pour écrire l'histoire des catins ; il se prépare de l'occupation pour toute sa vie.

Comme je ne peux pas le payer en même monnaie, je lui envoie les *Remarques sur l'Histoire générale*, et le *Traité sur la Tolérance*, qui est, comme vous savez, d'un brave théologien que je ne connais pas. Je prends la liberté de m'adresser à vous pour lui faire tenir cette petite cargaison, accompagnée d'une lettre¹ qui est dans le paquet. J'abuse de vos bontés ; mais vous m'avez accoutumé à l'excès de votre indulgence. Nous vous prions, M^{me} Denis et moi, d'être plus que jamais les anges de Ferney. Nous n'avons pas un moment à perdre pour rappeler notre affaire au conseil du roi ; c'est le seul moyen de nous tirer d'embarras. Nous vous supplions de nous mander les intentions de M. le duc de Praslin ; cette affaire est pour nous de la dernière importance, toute la douceur de notre vie en dépend. Nous remettons notre destinée entre vos mains.

On parle d'une tragédie nouvelle qui a beaucoup de succès², et vous ne nous en dites rien. Vous croyez donc que nous ne nous intéressons pas au tripot ? Un coquin de janséniste vient d'imprimer un gros volume contre le théâtre ; les jésuites du moins ne se seraient pas rendus coupables de ce fanatisme. On nous a défaits des renards, et on nous a mis sous la dent des loups³. Moi, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

5463. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA⁴.

Au château de Ferney, 20 novembre.

Madame, un vieux solitaire, presque réduit au sort de Tirésie et d'Homère, et presque entièrement aveugle comme eux, sans avoir vu ni chanté comme eux les secrets des dieux, met aux pieds de Votre Altesse sérénissime ce petit ouvrage, qui n'est point encore public. On doit des prémices à un esprit aussi juste, aussi éclairé et aussi naturel que le vôtre. On les doit surtout à la protectrice des infortunés Calas et à celle qui aime la tolérance et la vérité. Votre suffrage, madame, sera la plus belle récompense de ce travail.

1. Elle manque.

2. *Le comte de Warwick*, tragédie de La Harpe, avait été jouée le 7 novembre 1763.

3. Voyez la fable sur les renards et les loups, lettre 5322.

4. Éditeurs, Bavoux et François.

Que Votre Altesse sérénissime daigne agréer mes souhaits pour votre prospérité et pour celle de toute votre auguste famille. Que la grande maîtresse des cœurs veuille bien ne pas m'oublier. J'ose me flatter que cet *Essai sur la Tolérance* ne déplaira pas à sa belle âme. Il faut bien, sans doute, que la tolérance soit bonne à quelque chose, puisque la persécution n'a rempli la terre que d'hypocrisie, d'horreur et de carnage.

5164. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 26 novembre.

Agréez aussi, monsieur le prince, avec les remerciements de ma nièce et de nos enfants, ceux d'un vieillard : car tous les âges sont également sensibles à votre mérite. Il est vrai que je ne peux plus jouer la comédie ; mais il en est de ce plaisir comme de tous ceux auxquels il faut que je renonce : je les aime fort dans les autres ; ma jouissance est de savoir qu'on jouit. Je désire plus que je n'espère de vous revoir entre nos montagnes ; l'apparition que vous y avez faite nous a laissé des regrets qui dureront longtemps. Nous serions trop heureux si nous étions faits pour vous posséder, comme nous le sommes pour vous aimer et pour vous respecter. Le vieux malade s'acquitte parfaitement de ces deux devoirs.

5165. — A M. DAMILAVILLE.

Novembre.

Frère très-cher, le voyageur qui vous rendra cette lettre est M. Turretin, petit-fils, à la vérité, d'un prêtre, mais d'un prêtre tolérant. Le petit-fils vaut encore mieux que le grand-père : il est philosophe et aimable. Agréez ce *Traité de la Tolérance* ; ayez-en pour le style, je ne vous en demande pas pour le fond. *Ecr. l'inf....*

5166. — A M. MARMONTÉL.

1^{er} décembre.

Enfin, mon cher confrère¹, je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je désirais depuis si longtemps. Jugez de la joie de

1. Marmontel, élu à l'Académie française à la place de Bougainville, y fut reçu le 22 décembre 1763.

M^{me} Denis et de la mienne ! Voilà notre académie bien fortifiée ; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici.

5467. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

1^{er} décembre.

L'aveugle fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingt des Alpes convient que les remontrances des parlements, leurs arrêts, leurs démissions, la pastorale de monseigneur du Puy, sont des choses fort amusantes ; mais il croit que le présent conte pourrait aussi faire passer un quart d'heure de temps, attendu (comme il est très-bien dit dans ledit conte) que les soirées d'hiver sont longues¹. Il faut que les aveugles fassent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle : car, si on avait perdu quatre sens, il n'y aurait autre chose à faire qu'à se réjouir avec le cinquième.

Les Alpes présentent leurs respects à Saint-Joseph². On suppose que M. le président Hénault jouit d'une parfaite santé ; on l'assure du plus tendre et du plus véritable attachement.

5468. — A M. DAMILAVILLE,

1^{er} décembre.

Mon cher frère, voici encore quelques *Quaker*³ qui me sont parvenus je ne sais comment.

Comme il faut un peu s'amuser en faisant la guerre, je joins à ce paquet un conte⁴ à dormir debout, que vous n'aurez peut-être pas le temps de lire ; mais frère Thieriot en aura le temps après avoir fait sa méridienne, ou pour faire sa méridienne.

Il y a ici une lettre bien importante pour M. Mariette⁵, que je recommande à la bonté de mon frère. Il y en a aussi d'autres qu'on peut mettre à la petite poste, le tout en faveur de la bonne cause, que nous devons toujours avoir devant les yeux.

1. Dans le quatrième vers de *Ce qui plait aux Dames*, Voltaire dit :

. L'hiver allonge la soirée.

2. M^{me} du Deffant était logée à la communauté de Saint-Joseph.

3. Première *Lettre d'un Quaker*, tome XXV, page 5.

4. *Ce qui plait aux Dames* ; voyez tome X.

5. Elle manque.

Avez-vous reçu une *Tolérance*? C'est un ouvrage pour les frères, et on croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour : car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux, c'est tout un¹.

Eh bien ! que font les parlements? veulent-ils faire renaitre le temps de la Fronde? ont-ils le diable au corps? Mais ce ne sont pas là nos affaires ; notre grande affaire est *d'écr. l'inf...*

N. B. Ne pourriez-vous pas faire tenir adroitement un *Quaker* à Merlin ou à Cailleau? Il pourrait imprimer icelui. Il est sûr qu'il faut *écr. l'inf...*, mais sans se compromettre.

5469. — A M. BERTRAND.

3 décembre.

Je vais saisir, mon cher philosophe, une occasion d'écrire à monseigneur l'électeur palatin² comme vous le désirez. Je souhaite autant que vous le succès de cette petite négociation. N'a-t-on pas imprimé à Berne les huit dissertations de M. Schmitt³, qui lui ont valu huit couronnes? Je vous supplie de présenter mes respects et mes remerciements à votre Société d'agriculture, qui a daigné m'admettre dans son corps. Mon potager mérite cette place, si je ne la mérite pas. Je mange au milieu de l'hiver les meilleurs artichauts et tous les meilleurs légumes. Je défriche et je plante ; mais je vous assure que ces expériences de physique sont très-chères. Le vrai secret pour améliorer sa terre, c'est d'y dépenser beaucoup.

Présentez toujours, je vous prie, mes tendres respects à M. et M^{me} de Freudenreich, et me conservez votre amitié. V.

5470. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

J'avais déjà écrit à Marmontel⁴ avant que M^{me} Denis eût reçu la lettre du 25 novembre, et voici ce qui m'est arrivé.

Marmontel m'ayant mandé que M. Thomas s'était désisté en sa faveur, je ne doutai pas qu'il n'eût l'obligation de ce désiste-

1. Matthieu, xiii, 31.

2. Cette lettre est perdue.

3. Ou plutôt Schmidt (Frédéric-Samuel), né en 1737, mort le 11 mars 1796. Grimm en parle dans sa *Correspondance*, à la date du 15 juillet 1766.

4. Voyez la lettre 5466.

ment aux bontés de M. le duc de Praslin et aux vôtres¹. Il m'avait juré les larmes aux yeux, dans son voyage aux Délices, qu'il n'avait aucune part aux traits insolents répandus dans cette misérable parodie². Je vous écrivis pour lors. S'il avait depuis manqué le moins du monde ou à vous, ou à M. le duc de Praslin, il serait trop coupable et trop indigne de la place qu'il a obtenue. Je ne lui ai écrit qu'une lettre de félicitation fort simple, dans laquelle je lui paraissais persuadé de sa reconnaissance pour ses bienfaiteurs.

Vous devez avoir reçu, mes divins anges, des corrections que je crois nécessaires aux roués : je ne sais si elles leur paraissent aussi importantes qu'à moi.

Respect et tendresse.

5471. — A M. MARMONTEL.

4 décembre.

Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela : vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très-instamment de dire très-hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remerciements soit par M. Thomas, soit par quelque autre personne qui l'approche : vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons.

J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à M. et M^{me} d'Argental, soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je remercie M^{me} Geoffrin de vous avoir servi comme vous méritez de l'être³. M^{me} Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie.

1. Le duc de Praslin, loin d'avoir engagé Thomas à se retirer, fut blessé de sa générosité, et lui retira les fonctions de son secrétaire intime.

2. Voyez la note, tome XXXVII, page 33.

3. Pour l'élection à l'Académie française.

5472. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, le 4 décembre.

Mon cher et respectable confrère, celui qui vous grave n'entend pas mal ses intérêts : il est bien sûr que son burin deviendra célèbre sous la protection de votre plume. Je vous demande en grâce que, si on met au bas de votre portrait ce petit vers,

Qu'il vive autant que son ouvrage ¹ !

on ajoute : *Par Voltaire et par le public.*

Il est bien triste que M^{me} du Deffant ne puisse voir votre estampe.

La lumière est pour elle à jamais éclipsee ;
 Mais vous vous entendez tous deux.
 L'imagination, le feu de la pensée,
 Valent peut-être mieux
 Que deux yeux.
 Je me défais des miens, et j'en suis plus tranquille ;
 J'en ai moins de distractions.
 Lorsque le cœur calmé renonce aux passions,
 Deux yeux sont un meuble inutile.

Cela n'est pas tout à fait vrai, mais il faut tâcher de se le persuader. Mon espèce d'aveuglement est tout à fait drôle : une ophthalmie abominable m'ôte entièrement la vue quand il y a de la neige sur la terre, et je recommence quelquefois de voir honnêtement quand le temps se met au beau. Je vous prie, monsieur, vous qui avez de bons yeux (et cela doit s'entendre de plus d'une manière), de lire ce petit Mémoire historique ; vous y trouverez des choses curieuses.

J'ai envoyé à M^{me} du Deffant un conte² à dormir debout, qui est d'un goût un peu différent. Les aveugles s'amusez comme ils peuvent.

Tout le *Corneille* est imprimé ; il y en a douze tomes. La *Bérénice* de Racine est à côté de celle de Corneille, avec des remarques ; l'*Héraclius* espagnol est au devant de l'*Héraclius* français ; la *Conspiration de Brutus et de Cassius contre César*, de ce fou de

1. Vers de Voltaire ; voyez tome XXXVI, page 320.

2. *Ce qui plait aux Dames* ; voyez ci-dessus, page 37.

Shakespeare, est après le *Cinna* de Corneille, et traduite vers pour vers et mot pour mot : cela est à faire mourir de rire.

Adieu, monsieur ; conservez vos bontés au Vieux de la montagne.

5473. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre.

Mes divins anges sauront qu'un jeune M. Turretin devait leur apporter des *Tolérance*, il y a environ quinze jours ; que ce jeune Turretin, d'ailleurs fort aimable, s'est arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec son paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raison avait fort bien réussi auprès de M^{me} de Pompadour et M. le duc de Choiseul¹ : c'est pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la *Sainte Écriture*, vous aurez des contes² tant que vous en voudrez ; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conspiration. Vous me traitez comme Léontine et Exupère en usent avec Héraclius ; ils font tout pour lui, et ne lui en disent pas un mot. Mais c'est, à mon sens, un grand défaut, dans *Héraclius*, que ce prince reste là pendant cinq actes comme un grand nigaud, sans savoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma Léontine et à mon Exupère, et je vous donne même la préférence sur ces deux personnages.

Nous sommes enterrés sous la neige ; c'est le temps de s'égayer, car la nature est bien triste. Je tâche de m'amuser et d'amuser mes divins anges. Je baise le bout de leurs ailes avec la plus grande dévotion.

5474. — A M. DAMILAVILLE.

6 décembre.

Je croyais que vous aviez des *Tolérance*, mon très-cher frère. Un jeune M. Turretin, de Genève, s'est chargé d'un paquet pour vous. Il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que

1. Voyez la lettre 5456.

2. Voltaire envoya successivement *Ce qui plait aux Dames*, *l'Éducation d'une fille*, *l'Éducation d'un prince*, etc.

sont la plupart des Genevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape. Le bon grain lève de tous côtés, malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis si longtemps.

Vous avez sans doute vu la petite *Lettre du Quaker*¹. Je connaissais depuis longtemps le livre attribué à Saint-Évremond². Ce n'est pas assurément son style, et Saint-Évremond d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de Dumarsais ; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé. Quand trouvera-t-on quelque bonne âme qui donne une jolie édition du *Meslier*, du *Sermon*, et du *Catéchisme de l'Honnête Homme* ? Ne pourrait-on pas en faire tenir, sans se compromettre, au bon Merlin ? Je ne voudrais pas qu'un de nos frères hasardât la moindre chose ; mais quand on peut servir son prochain sans risque, on est coupable devant Dieu de se tenir les bras croisés.

Il doit vous arriver une *Tolérance* par une autre voie que celle que je prends pour vous écrire. Je suis zélé ; mais j'aime à prendre quelques petites précautions, afin de ne point donner d'ombrage à la poste par de trop gros paquets portant le timbre de Genève. On dit que toutes les affaires financières et parlementaires vont s'arranger.

Dieu soit béni !

Et vive le roi, et Pompignan !

Écr. l'inf....

5475. — A M. LÉGAT DE FURCY³.

A Ferney, 7 décembre.

Le suffrage de M^{me} Denis, monsieur, doit vous être plus précieux que le mien. Souffrez pourtant que je joigne mes remerciements à son approbation. Vous faites parvenir le bon goût et le plaisir jusqu'au pied des Alpes. Nous ne nous attendions pas qu'un homme qui réussit à la cour⁴ daignât songer à nos déserts. Jugez combien nous sommes flattés de l'honneur que vous nous avez fait.

Recevez, monsieur, les sensibles remerciements de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Tome XXV, page 5.

2. *L'Analyse de la Religion chrétienne* ; voyez la note, tome XVIII, page 261.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Légar de Furcy est un musicien qui a composé quelques morceaux agréables.

5476. — A M. DAMILAVILLE.

7 décembre.

Mon cher frère, permettez que je vous envoie ces deux lettres¹ ouvertes pour M. Crommelin et pour M. Mariette, avec un gros mémoire pour vous, que je vous supplie de faire lire à M. Crommelin quand vous l'aurez lu.

Je me flatte que vous avez reçu tout ce qui ne vous était pas encore parvenu, et que vous avez même *Ce qui plaît aux Dames*.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Écr. l'inf....*

5477. — A M. BERTRAND.

Ferney, 8 décembre.

J'ai cru, mon cher monsieur, devoir écrire à M. de Mulinen²; je vous renouvelle mes sincères remerciements, et vous prie toujours de les présenter à la société. J'espère bientôt pouvoir vous envoyer *la Tolérance*; M. Cramer m'a promis qu'il vous ferait tenir une *Histoire générale*; je voudrais pouvoir vous apporter tout cela moi-même.

J'ai écrit à monseigneur l'électeur palatin³. Ne doutez jamais ni de mon zèle ni de mon amitié. Ne m'oubliez point, je vous en supplie, auprès de nos amis. V.

5478. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 8 décembre.

J'ai, mon cher et illustre maître, des remerciements et des reproches tout à la fois à vous faire: les remerciements seront de grand cœur, et les reproches sans amertume. Je vous remercie donc d'abord de la *Lettre du Quaker*⁴, que vous m'avez envoyée; c'est apparemment un de vos amis de Philadelphie qui vous a chargé de me faire ce cadeau-là; il ne pouvait choisir une voie plus agréable pour moi de me faire parvenir sa petite remontrance à Jean-George. Je ne sais si je vous ai dit que ce Jean-George (qui assurément n'est pas aussi habile à se battre contre le diable que l'était George son patron) a fait une réponse impertinente à la lettre par laquelle

1. Elles sont perdues.

2. Cette lettre manque.

3. Cette lettre est perdue.

4. Tome XXV, page 5.

je lui mandais que j'avais renvoyé son *Instruction pastorale* à son libraire et à ses moutons. J'ai répondu à sa réponse ¹, en lui prouvant très-poliment qu'il était un sot et un menteur; et Jean-George, tout Jean-George qu'il est, n'a pas répliqué, quoique je ne lui parlasse pas, comme votre ami le quaker, le chapeau sur la tête, mais le chapeau sous le bras, en lui donnant à la vérité de grands coups de bâton. J'aurais bien envie de lui faire essayer quelque petite humiliation publique; de lui donner en cinq ou six pages quelques petits dégoûts sur sa charmante *Instruction*. Il y donne assurément beau jeu, et ne s'attend pas aux questions que je lui ferais; mais celles que lui fait notre ami le quaker me paraissent suffisantes pour l'occuper.

Je vous remercie de plus, mon cher philosophe, de vos excellentes *Additions à l'Histoire générale*, non-seulement de celles que vous avez refondues dans l'ouvrage, mais de celles que vous avez données à part en un petit volume, et qui m'ont paru excellentes. L'ambassade de César aux Chinois², et l'arrivée du brave philosophe parmi nous³, sont deux apologues admirables. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces apologues, bien meilleurs que ceux d'Ésope, se vendent ici assez librement. Je commence à croire que la librairie n'aura rien perdu à la retraite de M. de Malesherbes. Il est vrai qu'on a fait aux gens de lettres l'honneur de les mettre dans le même département⁴ que les filles de joie, auxquelles j'avoue qu'ils sont assez semblables par l'importance de leurs querelles, l'objet de leur ambition, la modération de leur haine, et l'élévation de leurs sentiments; mais enfin il me semble que personne n'aura à se plaindre si la presse, la religion, et la coucherie, sont également libres en France.

Venons à présent aux reproches. J'ai entendu parler d'un *Traité sur la Tolérance*, qui est aussi d'un de vos amis, à ce qu'on m'assure, et qui ne vient pas de Philadelphie; je demande cet ouvrage à tout ce que je vois, comme Iphigénie demande Achille⁵, et je ne puis parvenir à l'avoir, et j'apprends que votre ami l'a envoyé à des gens qu'il ne devrait pas tant aimer que moi, et qui, sans me vanter, ne sont pas aussi dignes que moi de lire tout ce qui vient de lui. Dites, je vous prie, à votre ami qu'il n'est pas trop équitable dans ses préférences. Je pourrais faire là-dessus un long commentaire; mais les commentaires ne sont pas faits pour l'ami dont je parle; je m'en rapporte à ceux qu'il fera lui-même.

Voilà donc enfin Marmontel de l'Académie. J'en suis d'autant plus charmé que la querelle qu'on lui faisait au sujet de M. d'Aumont n'était qu'un prétexte pour ceux qui désiraient de l'exclure⁶. La véritable raison était sa

1. Voyez ci-après, page 62, ce petit commerce épistolaire entre d'Alembert et J.-G. Lefranc.

2. Ce n'est pas dans les *Additions à l'Histoire*, mais dans les *Remarques pour servir de supplément*, etc., brochure distribuée en même temps, que se trouve cet apologue; voyez tome XXIV, page 549.

3. Voyez tome XXIV, page 550.

4. Dans les bureaux de la police.

5. *Iphigénie en Aulide*, acte II, scène III.

6. Voyez la note; tome XXXVII, page 33.

liaison avec des gens qu'on a pris fort en haine, je ne sais pas pourquoi, à quatre lieues d'ici !; en un mot, avec les philosophes, qui font aujourd'hui également peur aux dévots et à ceux qui ne le sont pas. L'affaire de Marmontel était comme celle des jésuites; il y avait une raison apparente qu'on mettait en avant, et une raison vraie que l'on cachait. Heureusement pour la philosophie tous les gens faits pour la craindre n'ont pas pensé de même. M. le prince Louis de Rohan, tout coadjuteur qu'il est de l'évêché de Strasbourg, a bien voulu en cette occasion être le coadjuteur de la philosophie, et lui a rendu, sans manquer à son état, tous les services imaginables : c'est par lui que vous avez aujourd'hui dans l'Académie française un partisan et un admirateur de plus. M. le prince Louis mérite en vérité la reconnaissance de tous les gens de lettres par la manière dont il sait les défendre et les servir dans l'occasion; et quand vous l'auriez préféré à moi, comme vous avez fait d'autres, pour lui envoyer l'ouvrage de votre ami sur la *Tolérance*, bien loin de vous en faire des reproches, je vous en ferais des remerciements. Il faut, mon cher maître, que chacun de nous serve la bonne cause suivant ses petits moyens. Vous la servez de votre plume, et moi, à qui on n'en laisserait pas une sur le dos si j'en faisais autant, je tâche de lui gagner des partisans dans le pays ennemi; et ces partisans ne seront point compromis, parce qu'ils ne doivent jamais l'être; mais ils recevront de moi, de tous mes amis, et ils devraient recevoir de vous, le tribut de reconnaissance que tous les êtres pensants leur doivent. A propos de la bonne cause, je vous apprendrai encore qu'on m'a fait d'indignes et odieuses tracasseries au sujet de mon voyage de Prusse; on m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'aurais rien gagné à tenir. J'en ai appelé au témoignage du roi de Prusse lui-même, et ce prince vient de m'écrire une lettre qui confondrait mes ennemis s'ils méritaient que je la leur fisse lire. Vous savez apparemment qu'il y a actuellement à Berlin un fort honnête circoncis qui, en attendant le paradis de Mahomet, est venu voir votre ancien disciple de la part du sultan Moustapha. J'écrivais l'autre jour en ce pays-là que, si le roi voulait seulement dire un mot, ce serait une belle occasion pour engager le sultan à faire rebâtir le temple de Jérusalem. Cela nous vaudrait vraisemblablement une nouvelle instruction pastorale de Jean-George, où il nous prouverait que, quoique le temple fût rebâti à chaux et à ciment, le Christ n'en aurait pas moins dit la vérité. Que pensez-vous de ce projet? il me semble que l'exécution en serait très-divertissante. Je m'étonne que vos bons amis les Turcs n'y aient pas encore pensé : cela prouve le grand cas qu'ils font de nos prophéties. Adieu, mon cher et illustre maître; aimez-moi, je vous prie, toujours. Il me semble que vous me négligez un peu; vous m'écrivez de petits billets, et vous ne m'envoyez presque rien. Je crains bien que celle-ci ne vous dégoûte d'en écrire de longues. Adieu, je vous embrasse mille fois.

P. S. Je ne parle point de tout ce qui se passe ici au sujet des déclarations, des édits, des impôts. Je laisse messieurs du parlement se mêler de

tout cela sans y rien entendre. Il y a deux de ces *messieurs* qui sont à Berlin; ils ont désiré de voir le roi de Prusse, et le roi n'y a consenti qu'après qu'ils ont assuré qu'ils n'avaient pas été d'avis de consulter la Sorbonne sur l'inoculation, et de s'opposer à la liberté du commerce des grains. Il faut avouer que le parlement et la Sorbonne n'ont point de reproches à se faire mutuellement.

5479. — A M. FYOT DE LA MARCHE¹.

(FILS.)

9 décembre 1763, à Ferney.

Monsieur, quoique vous n'ayez point d'hérétiques dans votre ressort, permettez-moi de vous présenter cet ouvrage sur les hérétiques². Il m'est tombé entre les mains, et je crois qu'il ne peut être mieux que dans les vôtres. Il y en a très-peu d'exemplaires; les ministres n'en sont pas mécontents. Je me flatte que vous trouverez au moins que l'ouvrage est d'un bon citoyen.

Je ne sais pas encore si le roi vous enverra les anciens traités faits avec les ducs de Savoie, les Suisses et Genève, sur lesquels le droit des dîmes est fondé; mais j'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien différer de mettre sur le rôle le procès des dîmes de Ferney, jusqu'à ce que M. le duc de Praslin ait pris avec vous les arrangements qui pourront vous agréer. Ce délai, qui dépend de vous, sera pour moi le comble de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et de reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5480. — A M. DAMILAVILLE.

11 décembre.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérance*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des personnes principales³ à qui les premiers exemplaires ont été adressés, dans le temps que M. Turretin était chargé de votre paquet. Je crois même vous l'avoir déjà dit; mais il faudra bien du temps pour que ce grain lève et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

1. Éditeur, H. Beaune.

2. *L'Essai sur la Tolérance*.

3. Voyez page 30.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Évremond est de Dumarsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à désirer qu'on en fasse une édition nouvelle plus correcte. Je n'aime point le titre : *Par permission de Jean*, etc. L'ouvrage est sérieux et sage ; il ne lui faut pas un titre comique.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer encore un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien, suivant ma louable coutume.

Un libraire de Rouen, nommé Besongne, m'a bien la mine d'avoir imprimé cet ouvrage ; si on le lui renvoyait corrigé, il pourrait en faire une édition plus supportable.

Je reçois exactement ce qu'on m'envoie de Paris, mais je crois m'apercevoir que le timbre de Genève n'est pas toujours respecté chez vous. Les livres vous arrivent très-difficilement par la poste, à moins qu'ils ne parviennent sous l'adresse des ministres ; et c'est une liberté qu'on ne peut prendre que très-rarement.

Vous avez dû recevoir, mon cher frère, un petit paquet pour amuser frère Thieriot.

Vous ai-je mandé que j'avais été fort content de *Warwick*, et que je conçois de grandes espérances de son auteur¹ ?

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, charger Merlin de me faire avoir le *Droit ecclésiastique*², composé par M. Boucher d'Argis ? On dit que c'est un fort bon livre, et qu'il y a beaucoup à profiter. La nouvelle déclaration du roi, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, doit faire renaitre la confiance, et rendre le roi et le ministère plus chers à la nation : il est évident que le roi ne veut que ce qui est juste et raisonnable ; il veut payer les dettes de l'État et soulager le peuple. J'ose espérer que cette déclaration donnera du crédit aux effets publics.

Mon cher frère, recevez mes tendres embrassements, et embrassez pour moi les frères. *Écr. l'inf....*

5481. — A M. DAMILAVILLE.

13 décembre.

Il doit vous arriver, mon cher frère, une *Tolérance* par Besançon, que vous ne recevrez que quelques jours après ce billet, et dont je vous prie de m'accuser la réception.

1. La Harpe.

2. *Institutions au droit ecclésiastique*, par l'abbé Fleury, avec notes et deux lettres par M. Boucher d'Argis ; 1762, deux volumes in-18.

Il est arrivé un grand malheur : les Cramer avaient envoyé leur ballot à Lyon ; vous pouvez juger s'il y avait des exemplaires pour vous et pour vos amis. Un M. Bourgelat, chargé de l'entrée des livres, n'a pas voulu laisser passer cette cargaison. On dit pourtant que ce Bourgelat est philosophe, et ami de M. d'Alembert. Serait-il possible qu'il y eût de faux frères parmi les frères ! Excitez bien vivement le zèle de Protagoras. Mandez-moi si *la Tolérance* n'excite point quelques murmures.

Les Cramer ont été obligés de faire prendre à leur ballot un détour de cent lieues, qui est aussi périlleux que long.

Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

Écr. l'inf....

5482. — A M. D'ALEMBERT.

13 décembre.

Mon très-aimable et très-grand philosophe, ne faites point de reproches à votre pauvre ami presque aveugle. Il n'a pas eu un moment à lui. Ce bon quaker¹ qui a voulu absolument écrire un mot d'amitié à Jean-George ; ce rêveur qui a envoyé une ambassade de César à la Chine², et qui a fait venir en France un bramine du pays des Gangarides ; cet autre fou qui trouve mauvais que les hommes se détestent, s'emprisonnent pour des paragraphes ; quelques autres insensés de cette espèce, ont pris tout mon temps.

Vous ne savez pas d'ailleurs combien il est difficile de faire parvenir de gros paquets par la poste. Trouvez-moi un contre-signeur qui puisse vous servir de couverture, et vous serez inondé de rogatons.

Je hasarde, par cet ordinaire, une *Tolérance* que j'envoie pour vous à M. Damilaville, qui a ses ports francs, mais dont on saisit quelquefois les paquets, quand ils sont d'une grosseur un peu suspecte. Les pauvres philosophes sont obligés de faire mille tours de passe-passe pour faire parvenir à leurs frères leurs épitres canoniques.

Que ces petites épreuves, mon cher frère, ne nous découragent point ; n'en soyons que plus fermes dans la foi, et plus zélés pour la bonne cause. Dieu bénira tôt ou tard nos bonnes intentions ; mais vous serez très-coupable d'avoir enfoui votre talent,

1. *Lettre d'un Quaker*, tome XXV, page 5.

2. Voyez page 44.

si vous ne faites pas à Jean-George une correction fraternelle à laquelle tous nos frères répandus dans différentes églises se sont attendus.

Les deux frères Simon Lefranc et Jean-George sont des victimes dévouées au ridicule, et c'est à vous de les immoler.

Je ne suis pas étonné qu'à votre retour de Berlin on vous ait fait tenir des discours dans lesquels vous vous moquez de Paris ; cela prouve que les frondeurs veulent s'appuyer de votre nom, et que les frondés le craignent. On ambitionne votre suffrage, et il me semble que vous jouez un assez beau rôle.

Vous êtes comme les anciens enchanteurs, qui faisaient la destinée des hommes avec des paroles.

Je ne crois pas que Moustapha s'avise de faire rebâtir le temple des Juifs ; mais, quand vous voudrez, vous détruirez le temple de l'erreur à moins de frais. On m'a envoyé l'ouvrage de Dumarsais, attribué à Saint-Évremond ; c'est un excellent ouvrage, très-mal imprimé. Je vous exhorte, mon très-cher frère, à déterminer quelqu'un de vos amis et féaux à faire réimprimer ce petit livre, qui peut faire un bien infini. Nous touchons au temps où les hommes vont commencer à devenir raisonnables : quand je dis les hommes, je ne dis pas la populace, la grand'chambre, et l'assemblée du clergé ; je dis les hommes qui gouvernent ou qui sont nés pour le gouvernement, je dis les gens de lettres dignes de ce nom. Despréaux, Racine, et La Fontaine, étaient de grands hommes dans leur genre ; mais en fait de raison, ils étaient au-dessous de M^{me} Dacier.

Je suis enchanté que M. Marmontel soit notre confrère, c'est une bien bonne recrue ; j'espère qu'il fera du bien à la bonne cause. Dieu bénisse M. le prince Louis de Rohan ! J'envoie une *Tolérance* à M. le prince de Soubise, le ministre d'État, qui la communiquera à monsieur le coadjuteur. J'en ai très-peu d'exemplaires ; l'éditeur a pris, pour envoyer à Paris ses ballots, une route si détournée et si longue qu'ils n'arriveront pas à Paris cette année : c'est un contre-temps dont Dieu nous afflige ; résignons-nous. Conservez-moi votre amitié ; défendez la bonne cause *pugnīs, unguibus et rostro* ; animez les frères, continuez à larder de bons mots les sots et les fripons. *Écr. l'inf....*

P. S. Vous remarquerez que, si vous n'avez pas de *Tolérance*, c'est la faute de votre ami Bourgelat, qui, dans son *hippomanie*¹, a rué contre les Cramer. Ces Cramer, éditeurs de l'ouvrage du

1. Voyez la note, tome XL, page 469.

saint prêtre auteur de *la Tolérance*, n'ont pu obtenir de lui qu'il laissât passer les ballots par Lyon. Vous pensez bien que dans ces ballots il y a des exemplaires pour vous. Les pauvres Cramer ont été obligés de faire faire à leurs paquets le tour de l'Europe pour arriver à Paris. Le grand-écuyer Bourgelat s'est en cela conduit comme un flacre. S'il est un de nos frères, vous devez lui laver la tête, et l'exhorter à résipiscence. Sur ce, je vous donne ma bénédiction, et vous demande la vôtre.

5483. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre, jeudi au soir.

Je reçois une lettre céleste et bien consolante de mes anges, du 8 décembre. Je ne me plains plus, je ne crains plus; mais je n'ai plus de *Quaker*¹. Il faudrait engager quelque honnête libraire à imprimer ce salutaire ouvrage à Paris.

Je rêverai à *Olympie*. Je demande quinze jours ou trois semaines, car actuellement je suis surchargé, et les yeux me font beaucoup de mal.

J'avertis par avance que maman² n'est point de l'avis de M. de Thibouville; mais je prierai Dieu qu'il m'inspire, et s'il me vient quelque bonne pensée, je la soumettrai à votre hiérarchie.

Songez d'abord aux conjurés et aux roués. Je commence à n'être pas si mécontent de cette besogne, et je crois que si M^{lle} Dumesnil jouait bien Fulvie, et M^{lle} Clairon pathétiquement Julie, la pièce pourrait faire assez d'effet. Cependant j'ai toujours sur le cœur l'ordre qu'on donne à Julie, au quatrième acte, d'aller prier Dieu dans sa chambre: c'est un défaut irrémédiable. Mais où n'y a-t-il pas des défauts? Peut-être cet endroit défectueux rebutera M^{lle} Clairon; elle aimera mieux le rôle de Fulvie: en ce cas, Julie serait, je crois, à M^{lle} Dubois, et cet arrangement vaudrait peut-être bien l'autre.

Je suis enchanté que l'affaire de la *Gazette littéraire* soit terminée³; mais je crains bien d'être inutile à cette entreprise; il faut lire plusieurs livres, et je deviens aveugle; heureusement un aveugle peut faire des tragédies, et si les roués ne me dé-

1. *Lettre d'un Quaker*, tome XXV, page 5.

2. M^{me} Denis, sa nièce.

3. Les auteurs du *Journal des Savants*, protégés par le duc de Choiseul, s'opposaient à la publication de la *Gazette littéraire*, protégée par le duc de Praslin.

couragent pas, vous entendrez parler de moi l'année prochaine.

Laissons là *leile*, je vous en supplie ; c'est un point sur un *i*. Ne me parlez point d'une engelure, quand le renvoi de Julie dans sa chambre me donne la fièvre double tierce.

Le *Corneille* est entièrement fini depuis longtemps ; on l'aura probablement sur la fin de janvier. La petite-nièce à Pierre avance dans sa grossesse, tantôt chantant, tantôt souffrant. Notre petite famille est composée d'elle, de son mari, d'une sœur, et d'un jésuite ; voilà un plaisant assemblage ; c'est une colonie à faire pouffer de rire. Je souhaite que celle de M. le duc de Choiseul, à la Guyane (qui est, ne vous déplaie, le pays d'Eldorado¹), soit aussi unie et aussi gaie. La nôtre se met toujours à l'ombre de vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie ; et si les roués réussissent, j'irai jusqu'à latrie. Mettez-moi, je vous en conjure, aux pieds de M. le duc de Praslin pour l'année prochaine, et pour toutes celles où je pourrai exister.

5484. — A M. D'ALEMBERT.

15 décembre.

Mon très-aimable philosophe, c'est pour vous dire que l'ouvrage du saint prêtre sur *la Tolérance* ayant été très-toléré des ministres et des personnes plus que ministres², et ayant même été jugé fort édifiant, quoiqu'il y ait peut-être quelques endroits dont les faibles pourraient se scandaliser, il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, mon cher frère, de vous supplier de donner une saccade et un coup d'éperon au cheval qui a rué³ contre *la Tolérance*, et qui l'a empêchée d'entrer en France par Lyon. Figurez-vous que ce ballot est actuellement sur l'avare mer, exposé à être pris par les Numides, avec qui nous sommes en guerre. Si votre ami M. Bourgelat avait un mors de votre façon, son allure deviendrait plus aisée. Les frères Cramer feraient au plus vite une nouvelle édition, qu'ils enverraient en la cité de Lyon en guise d'un ballot de soie, et les fidèles jouiraient bientôt de l'œuvre honnête dont ils sont privés. Dieu sait quand vous recevrez votre exemplaire.

Je vous demande en grâce de m'envoyer copie de la lettre dont vous avez honoré Jean-George. Vous savez qu'on a imprimé

1. Voyez tome XXI, page 172.

2. M^{mes} de Pompadour et de Grammont ; voyez page 30.

3. Voyez la lettre 5482, in *fine*.

un examen de notre sainte religion attribué à Saint-Évremont, et qui est de Dumarsais¹. Je ne l'ai point vu ; mais comme je sais que Dumarsais était un très-bon chrétien, je souhaite passionnément que cet ouvrage soit entre les mains de tout le monde. Soyons toujours tendrement unis dans la communion des gens de bien ; lisons bien la sainte Écriture, et *écr. l'inf....*

5485. — A M. DAMILAVILLE.

16 décembre.

Mon cher frère, je n'en ai plus : voilà mon reste. Puisse quelque zélé serviteur de Dieu et de monseigneur du Puy-en-Velay, quelque Merlin, quelque Besongne, imprimer à Paris cette correction fraternelle !

Si je puis trouver des *Tolérance*, je vous en ferai parvenir. Il faut espérer que le débit n'en sera pas défendu, puisque les ministres approuvent l'ouvrage, et que M^{me} de Pompadour en a été très-contente. Un ministre² même a dit que tôt ou tard cette semence porterait son fruit. Je ne sais pas quel est le saint homme auteur de ce petit traité ; mais il me semble qu'il ne peut que rendre les hommes plus doux et plus sociables. Je défie même Omer de Fleury de faire un réquisitoire contre cette homélie.

Il est vrai que *Ce qui plaît aux Dames*³ fait un assez plaisant contraste avec le livre de *la Tolérance* : aussi je vous ai adressé ce livre théologique comme à un de nos saints apôtres ; et *Ce qui plaît aux Dames*, à frère Thieriot, qui n'est pas si zélé, et qu'il a fallu réveiller par un conte.

J'ai communiqué à frère Gabriel Cramer le contenu de votre dernière lettre ; il vous rendra compte probablement, par cet ordinaire, du paquet dont vous lui parlez.

Il faut que vous sachiez d'ailleurs que je suis à deux lieues de Genève ; que nous sommes quelquefois assiégés de neige, et que nous n'avons pas toujours nos lettres de bonne heure.

Conservez-moi votre amitié ; embrassez tous les frères. *Écr. l'inf....*

1. C'est l'*Analyse de la Religion chrétienne*, dont il a été question plusieurs fois.

2. Ce doit être le duc de Choiseul ; voyez page 30.

3. Voyez ce conte, tome X.

5486. — A. M. BAILLON,

INTENDANT DE LYON.

Béni soit l'Ancien Testament, qui me fournit l'occasion de vous dire que, de tous ceux qui adorent le Nouveau, il n'en est pas un qui vous soit plus dévoué que moi ! Un descendant de Jacob, fripier comme tous ces messieurs, en attendant le Messie, attend aussi votre protection, dont il a, pour le moment, plus de besoin. Les gens du premier métier de saint Matthieu, qui fouillent les Juifs et les chrétiens aux portes de votre ville, ont saisi je ne sais quoi dans la culotte d'un page israélite appartenant au circoncis qui a l'honneur de vous rendre ce billet en toute humilité. Je joins au hasard mes *Amen* aux siens.

Je n'ai fait que vous entrevoir à Paris comme Moïse vit Dieu¹. Il me serait bien doux de vous voir face à face, si toutefois le mot de face est fait pour moi.

Conservez, s'il vous plait, vos bontés à votre ancien et éternel serviteur, qui vous aime de cette affection tendre mais chaste qu'avait le religieux Salomon pour ses trois cents Sulamites.

5487. — A. M. LE COMTE D'ARGENTAL².

19 décembre.

Mes anges connaissent M. Crommelin. Il a bien de l'esprit, il est aimable, et sans doute mes anges l'aiment. Ne pourriez-vous pas prier M. le duc de Praslin de le présenter à M. le duc de Choiseul, et de vouloir bien appuyer un mémoire que M. de Crommelin doit présenter au colonel général des Suisses³ pour la république de Genève ? mémoire, en vérité, très-juste, très-raisonnable, et qui doit réussir auprès de M. le colonel général. Je ne vous ennuierez point des détails de ce mémoire ; il s'agit de recrues dont vous ne vous souciez guère, mais auxquelles je m'intéresse beaucoup. C'est une chose très-essentielle pour le conseil de Genève, qui est extrêmement embarrassé.

Mes divins anges, demandez, je vous prie, quelque petite faveur à M. le duc de Praslin.

1. *Exode*, xxxiii, 11.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le duc de Choiseul.

M. de Laverdy est-il contrôleur général? Il me semble qu'on ne vieillit point dans cette place.

Respect et tendresse.

5488. — A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Mon cher frère, pourquoi M. Bertin a-t-il quitté? est-ce M. de Laverdy qui a sa place? le roi aura-t-il plus d'argent? le public sera-t-il soulagé? Voilà des questions qu'on peut faire à un homme de finances; mais j'aime encore mieux vous parler de *la Tolérance* et de *Ce qui plaît aux Dames*. Peut-être n'est-il pas convenable qu'une bagatelle aussi gaie que le conte de messire Jean Robert paraisse dans le même temps qu'un ouvrage aussi sérieux que celui de *la Tolérance*. L'un ne ferait-il pas tort à l'autre, et ne dira-t-on pas que ces deux écrits sont des jeux d'esprit, et qu'un homme qui traite à la fois de la religion et des fées est également indifférent pour ces deux objets? Cette réflexion ne peut-elle pas faire quelque tort à la tolérance qu'on attend des plus honnêtes gens du royaume et des mieux disposés?

D'ailleurs, en imprimant le conte, n'est-ce pas lui ôter sa fleur, et vous priver du plaisir d'en être dépositaire? Vous êtes le maître absolu, faites comme vous voudrez; tâchez que mon nom ne soit pas à la tête du conte. Je vois bien que vous me forcerez d'en faire de nouveaux, car un conte tout seul est trop peu de chose, et l'hiver est bien long. *Ce qui plaît aux Dames* est tiré en partie d'un vieux roman, et a même été traité en anglais par Dryden. Tous les autres seront de ma façon, et n'en vaudront pas mieux.

Je fais des vœux au ciel pour que le livre de Dumarsais devienne public. Je m'en remets à votre sagesse, qui égale votre zèle. Ce livre, d'une morale saine, sera appuyé par quelques ouvrages de nos frères qui travaillent dans les pays étrangers. On sert de tous côtés la bonne cause; et si son ennemie l'*infâme* subsiste encore chez les sots et chez les fripons, ce ne sera pas chez les honnêtes gens.

Que fait le tiède Thieriot? Embrassez, je vous prie, pour moi, le grand frère Platon, que j'aime et que j'honore comme je le dois. Si on imprime le *Quaker*, il ne faut pas oublier de mettre Shaftesbury, *petit-fils* et non fils du comte Shaftesbury, chancelier d'Angleterre.

C'est à la page 13 : « Celui que tu appelles le héros du parti philosophiste était le fils du comte Shaftesbury. »

Mettez¹ à la place de ces mots : « Celui que tu appelles le héros du parti philosophiste était petit-fils du comte Shaftesbury, grand chancelier d'Angleterre. *Le grand-père n'était qu'un politique, le petit-fils était un philosophe* », etc.

Pour mieux faire et pour vous épargner de la peine, mon cher frère, voici un exemplaire corrigé.

5489. — A M. DAMILAVILLE.

21 décembre.

On m'envoie de Languedoc cette chanson, sur l'air de l'inconnu :

Simon Lefranc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le Vieux Testament.
Simon les forge
Très-durement;
Mais pour la prose écrite horriblement,
Simon le cède à son puîné Jean-George.

Cependant on me mande aussi de Paris que l'édition publique de la *Lettre du Quaker* pourrait faire grand tort à la bonne cause; que les doutes proposés à Jean-George sur une douzaine de questions absurdes rejaillissent également contre la doctrine et contre l'endoctrineur; que le ridicule tombe autant sur les mystères que sur le prélat; qu'il suffit du moindre Gauchat, du moindre Chaumeix, du moindre polisson orthodoxe, pour faire naître un réquisitoire de maître Omer; que cet esclandre ferait grand tort à la *Tolérance*; qu'il ne faut pas sacrifier un bel habit pour un ruban, que ces ouvrages sont faits pour les adeptes, et non pour la multitude.

C'est à mon très-cher frère à peser mûrement ces raisons. Je me souviens d'un petit bossu qui vendait autrefois des *Meslier* sous le manteau; mais il connaissait son monde, et n'en vendait qu'aux amateurs.

Enfin je me repose toujours sur le zèle éclairé de mon frère; nous parviendrons infailliblement au point où nous voulions arriver, qui est d'ôter tout crédit aux fanatiques dans l'esprit des honnêtes gens : c'est bien assez, et c'est tout ce qu'on peut raison-

1. C'est ce qui a été fait depuis longtemps; voyez tome XXV, page 12.

nablement espérer. On réduira la superstition à faire le moindre mal qu'il soit possible. Nous imiterons enfin les Anglais, qui sont depuis près de cent ans le peuple le plus sage de la terre comme le plus libre.

Je n'entends pas parler de frère Thieriot. Je sais l'aventure des Bigots¹. Voilà le seul bigot qu'on ait puni. Pardon de cette mauvaise plaisanterie. Bonsoir, mon cher frère.

5490. — A M. DE LA HARPE.

22 décembre.

Après le plaisir, monsieur, que m'a fait votre tragédie², le plus grand que je puisse recevoir est la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce justifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre.

Racine, qui fut le premier qui eut du goût, comme Corneille fut le premier qui eut du génie; l'admirable Racine, non assez admiré, pensait comme vous. La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet; autrement ce n'est qu'une décoration. Les incidents ne sont un mérite que quand ils sont naturels, et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflure. Vous vous applaudissez de n'avoir pas fait des vers à retenir; et moi, monsieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aisément sont ceux où la maxime est tournée en sentiment, où le poète cherche moins à paraître qu'à faire paraître son personnage, où l'on ne cherche point à étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire: voilà les vers que j'aime; jugez si je ne dois pas être très-content de votre ouvrage.

Vous me paraissez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis. Autrefois, dès qu'un homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère Vadeblé qu'il était janséniste; le frère Vadeblé le disait au Père Le Tellier, qui le disait au roi. Aujourd'hui faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'est un plaisir de voir les pouilles que l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de *Cinna*. Il

1. Bigot et autres concussionnaires du Canada, condamnés à l'amende et au bannissement.

2. *Le comte de Warwick*; voyez lettre 5462.

y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, parce que les rossignols les mangent afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5491. — DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE¹.

Ce 22 décembre 1763.

Je ne douterai jamais de l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, et que vous n'ayez été touché de la mort d'un jeune homme fort joli, et qui en vérité pouvait devenir un fort bon sujet. J'en suis très-affligé, et c'est réellement une perte pour moi; mais c'est précisément dans ces moments de tribulation où l'on doit chercher à se raffermir l'âme par des lectures édifiantes. Saül m'a fait un très-grand plaisir à lire, mais je vous avoue que le pauvre David, qui a besoin d'être réchauffé, m'a rappelé trop vivement l'état où je suis maintenant réduit pour n'en pas être humilié. Songez-vous encore à tout cela? Je trouve assez doux de s'en occuper quelquefois, mais je voudrais que les succès fussent moins rares : enfin il faut prendre patience et s'humilier devant le Seigneur; mon évêque, plus heureux que moi, est de l'Académie et a des filles; je n'en serai jamais, et je n'en aurai plus. Ma consolation de n'être pas assis au milieu des arbitres des talents est de pouvoir dire comme Philoctète :

J'ai fait des souverains et n'ai pas daigné l'être.

Ma raison, c'est que je ne suis jamais à Paris, que je n'y veux pas être, et que je suis au désespoir quand je suis forcé d'y mettre les pieds. Je respire un air plus doux et plus tranquille à Montrouge, où je serais enchanté de vous y voir. Peut-être préféreriez-vous mes roses et mes jacinthes aux neiges de vos Alpes, et certainement vous y trouveriez l'homme du monde qui vous aime le plus, et votre plus zélé admirateur.

5492. — A M. TRONCHIN DE LYON².

23 décembre.

Vous savez sans doute que M. de Laverdy, ayant harangué tout Versailles, a dit à monsieur le dauphin qu'il mourrait ou qu'il rétablirait les finances dans trois ans; à quoi monsieur le dauphin a répondu que l'un était plus aisé que l'autre.

1. *L'Amateur d'autographes*, année 1867, page 77.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

5493. — A. M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

Je souhaite à mon cher frère, pour l'an de grâce 1764, une santé inébranlable; quelque excellente place dans la finance, qui lui laisse le loisir de se livrer aux belles-lettres. Je lui souhaite une vinée abondante dans la vigne du Seigneur, avec l'extirpation de *l'infâme*.

Je souhaite à mon frère Thieriot un zèle moins tiède. Que dites-vous de ce ronfleur-là, qui ne m'a pas dit seulement un mot du conte de *ma mère l'oie*, que je lui ai envoyé?

On parle de *l'Anti-financier*¹; vaut-il la peine qu'on en parle? Je supplie mon cher frère de vouloir bien me l'envoyer. M. de Laverdy a-t-il déjà changé tout le système des finances? Il me semble qu'on a banni quinze ou seize personnes avec le sieur Bigot². Pourquoi envoyer quinze ou seize citoyens dépenser leur argent dans les pays étrangers? Ce n'est pas les punir, c'est punir la France. Nous avons une jurisprudence aussi ridicule que tout le reste; cependant tout va et tout ira.

³ S'il y a quelque chose de nouveau, je supplie mon cher frère de m'en faire part. Il est surtout prié de faire commémoration de moi avec frère Platon. N'y a-t-il pas deux volumes de planches de *l'Encyclopédie* que l'on distribue aux souscripteurs? Briasson et compagnie m'ont oublié. J'attends cette *Encyclopédie* pour m'amuser et pour m'instruire le reste de mes jours.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

Écr. *l'inf....*

5494. — A. M. BERTRAND.

Ferney, 26 décembre.

Je conviens avec vous que les Juifs et les chrétiens ont beaucoup parlé de l'amour fraternel; leur amour ressemble assez par

1. *L'Anti-financier, ou Relevé de quelques-unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les provinces*; 1763, in-8° de 104 pages. On attribue cet ouvrage à un avocat nommé Darigrand.

2. Voyez la note 1 de la page 56.

3. Le texte qu'on va lire a été donné, en 1822, dans le volume de *Lettres inédites* publié par M. A.-A. Renouard. Dans la *Correspondance* de Grimm, où cette lettre avait déjà été rapportée, on lit : « Que fait le tiède Thieriot? Embrassez, je vous prie, pour moi, le grand frère Platon, que j'aime et que j'honore comme je le dois. N'y a-t-il pas, etc. » Le grand frère Platon est, comme on sait, Diderot. (B.)

les effets à la haine : ils n'ont regardé et traité comme frères que ceux qui étaient habillés de leur couleur ; quiconque portait leur livrée était regardé comme un saint ; celui qui ne l'était pas était saintement égorgé en ce monde et damné pour l'autre. Vous croyez, mon cher ami, que c'est de l'essence même du christianisme qu'il faut tirer toutes les preuves pour la nécessité de la tolérance ; c'est cependant sur les préceptes et les intérêts de cette religion que les charitables persécuteurs fondent leurs droits cruels. Jésus-Christ me paraît, comme à vous, doux et tolérant ; mais ses sectateurs ont été dans tous les temps inhumains et barbares : le parti le plus fort a toujours vexé le plus faible au nom de Jésus-Christ, et pour la gloire de Dieu. Lorsque nous vous persécutons, nous papistes, nous sommes conséquents à nos principes, parce que vous devez vous soumettre aux décisions de notre mère sainte Église. Hors de l'Église, point de salut. Vous êtes donc des rebelles audacieux ; lorsque vous persécutez, vous êtes inconséquents, puisque vous accordez à chaque charbonnier le droit d'examen : ainsi vos réformateurs n'ont renversé l'autorité du pape que pour se mettre sur son trône. Aux décisions des conciles vous avez fièrement substitué celles de vos synodes, et Barneveldt a péri comme Jean Huss. Le synode de Dordrecht vaut-il mieux que celui de Trente ? Qu'importe que l'on soit brûlé par les conseils de Léon X ou par les ordres de Calvin ?

Quel remède à tant de folies et de maux qui désolent le meilleur des mondes ? S'attacher à la morale, mépriser la théologie, laisser les disputes dans l'obscurité des écoles où l'orgueil les a enfantées, ne persécuter que les esprits turbulents qui troublent la société pour des mots. *Amen ! amen !*

Le malade de Ferney, qui ne voudrait persécuter personne que les brouillons, embrasse tendrement l'hérétique charitable et bienfaisant.

5495. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 26 décembre.

Mon cher doyen (car M. le maréchal de Richelieu n'est que le doyen des agréments, et vous êtes le doyen de l'Académie), je vous souhaite des années heureuses depuis 1764 jusqu'en 1784. Pour moi, je n'espère que peu de jours. Vous savez qu'il a plu à Dieu de me faire d'une étoffe très-faible et très-peu durable. Je

ne me suis jamais attendu à parvenir jusqu'à soixante-dix ans, dont j'ai l'honneur d'être affublé. Je m'attendais encore moins à passer gaïement ma vie entre le mont Jura et les Alpes, entre la nièce de Corneille et un jésuite qui s'est avisé d'être mon aumônier. Je suis bien aise de vous dire que je mène dans mon petit château la plus jolie vie du monde, et que je n'ai été véritablement heureux que dans cette retraite. M^{lle} Corneille a été très-bien mariée; toute sa famille est chez moi; on y rit du matin au soir. Son oncle est tout commenté et tout imprimé. On criera contre moi, on me trouvera trop critique, et je m'en moque; je n'ai cherché qu'à être utile, et pour l'être, il faut dire la vérité. Quiconque veut critiquer tout est un Zoïle; quiconque admire tout est un sot. J'ai tâché de garder le milieu entre ces deux extrémités, et je m'en rapporterai à vous.

M^{me} Denis, mon cher doyen, vous fait bien ses compliments; et moi, je vous fais mes condoléances: je pense avec chagrin que nous ne nous reverrons plus. Je suis devenu si nécessaire à ma petite colonie que je ne puis plus la quitter, et probablement vous ne sortirez point de Paris. Soyez-y aussi heureux que la pauvre nature humaine le comporte. Consolez-moi par un peu de souvenir du chagrin d'être loin de vous; c'est la seule peine d'esprit dont je puisse me plaindre. Je ne vous écris pas de ma main, attendu qu'une grosse fluxion me rend aveugle depuis six mois. Me voilà comme Tirésie; mais je n'ai pas su les secrets des dieux comme lui, quoique je les aie cherchés longtemps. Adieu, mon cher doyen.

5496. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT¹.

Aux Délices, 28 décembre 1763.

Monsieur, j'ai reçu la feuillette, et je suppose qu'elle est de l'année passée, elle n'en vaudra que mieux; au moins mon curé n'aura pas la dîme de cette feuillette, et nous la boirons toute sans lui à votre santé; il est vrai que ce prêtre boit plus que toute notre maison ensemble. Il fait venir du vin de Champagne qu'il compte payer de notre dîme. Son maudit procureur nous persécute. J'ai supplié monsieur le premier président de vouloir bien ne nous point juger sitôt². Comme il y a cent ans que ce procès dure, y aurait-il un si grand mal qu'il durât encore

1. Éditeur, de Mandat-Grancey.

2. Voyez la lettre 5479.

quelques mois de plus? Pourriez-vous, monsieur, avoir la bonté de voir avec monsieur le premier président ce qu'il peut faire? En attendant, qu'il prenne les arrangements qui lui conviendront le mieux avec la cour, sur cette affaire, dans laquelle Berne et Genève interviennent.

J'ai pris la liberté d'envoyer à monsieur le président et à monsieur le procureur général un petit livre que je crois fait par un huguenot, et dont on n'a tiré que trente-six exemplaires; j'en ai attrapé deux; si j'en avais eu un troisième il eût été pour vous; mais j'ai compté que monsieur le premier président ou monsieur le procureur général vous prêterait le sien.

Il me paraît que les jésuites restent à Besançon. Pour moi, j'en ai un qui me dit la messe, et je me flatte que le pape m'en saura fort bon gré.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Je présente mes respects à M^{me} Le Bault¹.

5497. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 29 décembre.

Je vous prends au mot, mon cher et illustre maître, comme Fontenelle prenait la nature sur le fait². M. de La Reynière, fermier des postes, veut bien me servir de chaperon pour recevoir vos épitres canoniques; faites-moi donc le plaisir de lui adresser dorénavant ce que vous voudrez bien m'envoyer. Je n'ai point reçu l'exemplaire de *la Tolérance* que vous m'annoncez. Tous les corsaires ne sont pas à Tétuan et sur la Méditerranée; cependant frère Damilaville me donne encore quelque espérance.

Dieu conduise la barque, et la mène à bon port³!

J'ai écrit à frère Hippolyte Bourgelat⁴. J'ai bien de la peine à croire qu'il soit coupable: car c'est un des meilleurs tireurs de la voiture philosophique, et assurément des mieux dressés, et qui ont le plus de cœur à l'ouvrage; mais il ignorait sans doute ce que ce ballot contenait; il se trouvait dans la circonstance critique du changement de ministre de la librairie, il n'a osé

1. La signature et le post-scriptum sont seuls écrits de la main de Voltaire, le reste a été dicté.

2. Fontenelle s'est servi de cette expression dans son *Éloge de Tournesfort*.

3. Regnard, *Folies amoureuses*, acte III, scène 11.

4. Bourgelat s'appelait Claude.

rien hasarder, il a craint d'être mis en fourrière, et assurément la voiture y aurait perdu beaucoup; mais aussi pourquoi MM. Cramer n'ont-ils pas attendu huit jours? Puisque vous dites que l'ouvrage du saint prêtre sur la *Tolérance* a été toléré des ministres et des personnes plus que ministres, un petit mot dit de leur part à Hippolyte Bourgelat, qui ne se pique pas d'être plus intolérant qu'un ministre, aurait levé toute difficulté, et le ballot serait présentement à Paris, au lieu qu'il est peut-être actuellement entre les mains du roi de Maroc, qui aimerait mieux un traité de la tolérance des corsaires que de celle des religions, et qui peut-être fera donner quelques centaines de coups de bâton de plus aux esclaves chrétiens, pour apprendre à nos prêtres à vivre. S'il y a quelque pauvre Mathurin ou père de la Merci dans les prisons de Méquinez, vous m'avouerez qu'il se passerait bien de cette aubaine, que MM. Cramer lui auront value.

Je vous envoie de mémoire (car je n'en ai point gardé de copie) mon petit commerce avec Jean-George¹; vous verrez qu'il n'est pas long. Jean-George n'a pas répondu à la réplique, qui en effet était un peu embarrassante pour un sot et pour un fripon à qui on prouve géométriquement qu'il n'est pas autre chose. Sa réponse sera apparemment pour la prochaine instruction pastorale. Vous m'accusez d'enfourer mes talents, parce que je n'ai pas donné les étrivières, comme je le pouvais, à ce fanatique Aaron; prenez-vous-en

1. LETTRE DE M. D'ALEMBERT A M. L'ÉVÊQUE DU PUY.

Monseigneur, on vient de m'apporter de votre part un ouvrage où je suis personnellement insulté. Je ne puis croire que votre intention ait été de me faire un pareil présent : c'est sans doute une méprise de votre libraire, à qui je viens de le renvoyer. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE DE L'ÉVÊQUE.

Ce n'est point par mon ordre, monsieur, que mon *Instruction pastorale* vous a été envoyée. Je vous le déclare volontiers; et je suis fâché de cette méprise, puisqu'elle vous a déplu. Je le suis aussi de ce que vous vous regardez comme personnellement insulté dans un ouvrage où vous ne l'êtes pas.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus sincères, etc.

RÉPLIQUE.

Vous m'avez mis expressément, monseigneur, dans votre *Instruction pastorale*, au nombre des ennemis de la religion, que je n'ai pourtant jamais attaquée, même dans les passages que vous citez de mes écrits. J'avais cru qu'une imputation si publique et si injuste, faite par un évêque, était une insulte personnelle, sans parler des qualifications peu obligeantes que vous y avez jointes, et qui à la vérité n'y ajoutent rien de plus. Quoi qu'il en soit, je vois par votre lettre combien votre libraire a été peu attentif à vos ordres, puisqu'il m'a expressément écrit que vous l'aviez chargé d'envoyer votre mandement à tous les membres de l'Académie française. Vous voyez bien, monseigneur, qu'il était nécessaire de vous avertir de cette petite méprise, dont je ne suis d'ailleurs nullement blessé, non plus que de l'insulte. J'espère qu'au moins en cela vous ne me trouverez pas mauvais chrétien. C'est dans ces dispositions que j'ai l'honneur d'être, monseigneur, votre, etc.

au peu de sensation que sa rapsodie a faite à Paris. C'était lui donner une existence que de l'attaquer sérieusement : car, dans la position où je suis, je ne pouvais l'attaquer que de la sorte ; et des plaisanteries auraient mal réussi, surtout après les vôtres. Au reste, ne m'accusez point, mon respectable patriarche, de ne pas servir la bonne cause ; personne peut-être ne lui rend de plus grands services que moi. Savez-vous à quoi je travaille actuellement ? A faire chasser de la Silésie la canaille jésuitique, dont votre ancien disciple n'a que trop d'envie de se débarrasser, attendu les trahisons et perfidies qu'il m'a dit lui-même en avoir éprouvées durant la dernière guerre. Je n'écris point de lettres à Berlin où je ne dise que les philosophes de France sont étonnés que le roi des philosophes, le protecteur déclaré de la philosophie, tarde si longtemps à imiter les rois de France et de Portugal. Ces lettres sont lues au roi, qui est très-sensible, comme vous le savez, à ce que les vrais croyants pensent de lui ; et cette semence produira sans doute un bon effet, moyennant la grâce de Dieu, qui, comme dit très-bien l'Écriture¹, tourne le cœur des rois comme un robinet. Je ne doute pas non plus que nous ne parvinssions à faire rebâtir le temple des Juifs, si votre ancien disciple ne craignait de perdre à cette négociation quelques honnêtes circoncis, qui emporteraient de chez lui trente ou quarante millions.

Marmontel, dans son discours à l'Académie, a parlé de vous comme il le devait, et comme nous en pensons tous. Je me flatte, comme vous, que c'est une acquisition pour la bonne cause. Petit à petit l'Église de Dieu se fortifie.

Je ne connais point l'ouvrage de Dumarsais, dont vous me parlez. S'il est en effet aussi utile que vous le dites, je prie Dieu de donner à l'auteur, dans l'autre monde, un lieu de rafraîchissement, de lumière, et de paix, comme s'exprime la très-sainte messe. Mais ce que je connais, et ce qui m'a fait grand plaisir, ce sont deux jolis contes² qui courent le monde, et qui seront, à ce qu'on m'assure, suivis de beaucoup d'autres. Que le Seigneur bénisse et conserve l'aveugle très-clairvoyant à qui nous devons de si jolies veillées ! Puisse-t-il faire longtemps de pareils contes, et se moquer longtemps de ceux dont on nous berce ! Il y aurait encore bien d'autres choses dont il pourrait se moquer s'il le voulait ; mais il a (car je suis en train de citer l'Évangile) la prudence du serpent³, et peut-être aussi la simplicité de la colombe, en croyant de ses amis des gens qui n'en sont guère. Après tout, il est bon que la philosophie fasse flèche de tout bois, et que tout concoure à la servir, même les parlements, qui ne s'en doutent pas, et quelques honnêtes gens, qui la détestent, mais qui, tout en la détestant, lui sont utiles malgré eux.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ?

(Zaïre, acte II, scène 1.)

Adieu, mon cher maître ; je vous embrasse.

1. Proverbes, xxi, 1.

2. *Ce qui plaît aux Dames et l'Éducation d'une fille.*

3. Matthieu, x, 16.

5498. — A M. BERTRAND.

Ferney, 30 décembre.

Mon cher philosophe, tandis que le *Traité de la Tolérance* trouve grâce devant les catholiques, je serais très-affligé qu'il pût déplaire à ceux mêmes en faveur desquels il a été composé. Il y aurait, ce me semble, peu de raison et beaucoup d'ingratitude à eux de s'élever contre un factum fait uniquement en leur faveur. Je ne connais point l'auteur de ce livre; mais j'apprends de tous côtés qu'il réussit beaucoup, et qu'on a même remis entre les mains des ministres d'État un mémoire qu'ils ont demandé pour examiner ce qu'on pourrait faire pour donner un peu plus de liberté aux protestants de France.

J'ai cherché dans ce livre s'il y a quelques passages contre les révélations : non-seulement je n'en ai trouvé aucun, mais j'y ai vu le plus profond respect pour les choses mêmes dont le texte pourrait révolter ceux qui ne se servent que de leur raison. Si ce texte, mal entendu peut-être par ceux qui n'en croient que leurs lumières, et à qui la foi manque, inspire malheureusement quelque indifférence, cette indifférence peut produire du moins un très-grand bien, car on se lasse de persécuter pour des choses dont on ne se soucie point, et l'indifférence amène la paix.

Je crois qu'on a envoyé un exemplaire de cet ouvrage à M. de Correvon¹, qui l'avait demandé plusieurs fois. Il y a longtemps que je n'ai eu de ses nouvelles. Vous me ferez le plaisir de lui dire que cet ouvrage a fait la plus grande impression dans l'esprit de nos ministres d'État, qui l'ont lu.

J'espère d'ailleurs que nous viendrons à bout de notre jésuite intolérant, qui ne veut pas qu'un huguenot réussisse dans une demande très-naturelle et raisonnable à un prince catholique.

5499. — A MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS².

Au château de Ferney, 30 décembre.

Je suis aussi sensible au mérite de messieurs et de mesdames les pensionnaires du roi et aux témoignages de leur bienveil-

1. Voyez la note, tome XXXIX, page 14.

2. Éditeur, M. P. Régnier, ex-sociétaire de la Comédie-Française.

lance, que je me sens incapable de faire des ouvrages dignes de leurs talents. Je les prie d'agréer mes sincères remerciements. Si mon âge, ma mauvaise santé, et la perte des yeux dont je suis menacé, me permettent de travailler à la tragédie d'*Olympie*, je ne manquerai pas de la leur envoyer incessamment.

La retraite, que mon état me rend absolument nécessaire, me laisse le regret de n'être pas le témoin de leurs talents, et de ne pouvoir mêler mes applaudissements à ceux qu'ils reçoivent du public. Ils savent que j'ai toujours regardé leur art comme un de ceux qui font le plus d'honneur à la France et qui méritent le plus de considération. Les obligations que j'ai à leurs grands talents ont augmenté en moi ces sentiments que je conserverai toute ma vie.

Je me flatte qu'ils sont persuadés de l'estime, du zèle et de la reconnaissance avec lesquels j'ai, etc.

5500. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Je mets sous les quatre ailes de mes anges ma réponse à notre ami Lekain et aux comédiens ordinaires du roi ; je les supplie de donner au féal Lekain ces deux paperasses¹. Si je croyais que mes anges les conjurés eussent le dessein de faire passer *Olympie* avant les roués², j'y travaillerais sur-le-champ, quoique je ne sois guère en train ; c'est à mes conjurés à me conduire, et à me dire ce qu'il faut faire. Je ne suis que l'instrument de leur conspiration ; c'est à eux de me manier comme ils voudront.

Je fais toujours des contes de *ma mère l'oie*, en attendant leurs ordres. Il y a, je crois, une sottise dans le récit en petits vers de Théone la gaillarde :

Les dieux seuls *purent comparaitre*
A cet hymen précipité ;

il faut :

Les dieux seuls *daignèrent paraître*³.

1. Elles sont perdues.

2. La tragédie du *Triumvirat*.

3. C'est ainsi qu'on lit dans toutes les éditions que nous avons vues du conte intitulé *les Trois Manières* ; voyez tome X.

Car les dieux ne comparaissent pas. Je vous supplie donc de corriger cette sottise de votre main blanche. Vous m'allez demander pourquoi, étant lynx sur les fautes de mes contes à dormir debout, je suis taupe sur les défauts des tragédies? Mes anges, c'est qu'une tragédie est plus difficile à rapetasser qu'un conte. Il faut, pour une tragédie, un extrême recueillement; et j'ai à présent mon curé en tête¹. Il ne ressemble point du tout à l'hiérophante d'*Olympie*, qui négligeait le temporel; mon prêtre me poursuit avec une vivacité tout à fait sacerdotale, et je ne sais trop que répondre au parlement de Dijon. J'ai pris la liberté d'exposer ma doléance en peu de mots² à M. le duc de Praslin.

La Tolérance me tient aussi un peu en échec. Il y a un homme qui travaille à la cour en faveur des huguenots, et qui probablement ne réussira guère. On me fait craindre que la race des dévots ne se déchaîne contre ma *Tolérance*: heureusement mon nom n'y est pas, et vous savez que j'ai toujours trouvé ridicule qu'on mît son nom à la tête d'un ouvrage; cela n'est bon que pour un mandement d'évêque: *Par monseigneur, CORTIAL*³, secrétaire.

On dit que l'archevêque de Paris avait préparé un beau mandement⁴ bien chrétien, bien séditieux, bien intolérant, bien absurde, et que le roi lui a fait supprimer sa petite drôlerie⁵. Cela passe pour constant; mais vous vous gardez bien de m'en dire un mot. Vous oubliez toujours que je suis bon citoyen; vous croyez que je n'habite que le temple d'Éphèse et la petite île de Reno⁶, auprès de Bologne, où mes trois marouffles firent leurs proscriptions.

Comment va la *Gazette littéraire*? Il me vient d'Angleterre des paquets énormes; mais qu'en ferai-je avec mes pauvres yeux? Je ne sais où j'en suis. Dieu vous donne santé et longue vie!

Respect et tendresse.

1. Pour le procès relatif aux dîmes.

2. Cette lettre est perdue.

3. Le secrétaire de Lefranc de Pompignan, évêque du Puy, s'appelait Cortial; voyez tome XXV, pages 5 et 255.

4. Ce mandement, ayant pour titre *Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Paris sur les atteintes données à l'autorité de l'Eglise par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des jésuites*, fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris du 21 janvier 1764.

5. Expression de Molière dans *le Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II.

6. C'est à Éphèse qu'est la scène d'*Olympie*; c'est dans l'île de Reno qu'est celle du *Triumvirat*.

5501. — A M. DAMILAVILLE.

31 décembre.

J'ignore, mon cher frère, si vous avez reçu en dernier lieu une *Tolérance* par Besançon, et une autre par l'adresse que vous m'avez donnée : l'un de ces deux paquets était pour frère Protagoras, à qui je vous supplie de faire rendre ce petit billet.

Je suis un peu effarouché de ce qu'on a retenu à la poste de Paris deux paquets que frère Cramer envoyait à M. de Trudaine et à M. de Montigny. Il est très-vraisemblable qu'on écrira beaucoup contre l'ouvrage le plus honnête qu'on ait fait depuis longtemps, et peut-être la précaution que j'ai prise de le communiquer à la cour avant de le livrer au public lui nuira plus qu'elle ne lui servira.

Au reste, je pense que la fermentation au sujet des finances empêchera qu'on ne songe à la philosophie. Quand les hommes sont bien occupés d'une sottise, ils ne songent pas à en faire une autre : chaque impertinence a son temps. Celle de votre archevêque est-elle vraie ? avait-il préparé un gros mandement¹ dans le goût de celui du fou du Puy-en-Velay ? est-il vrai que le roi l'a menacé d'un petit martyre à Pierre-Encise, et que le mandement a été supprimé ?

Mais ne verrai-je point *l'Anti-financier*², qui est supprimé aussi ? Tous vos gros paquets, mon cher frère, m'arrivent, et les miens ne vous arrivent pas toujours. Il est plus aisé aux livres de sortir de France que d'y venir.

Vous ne m'avez pas dit un mot de frère Thieriot. L'amitié permet un peu de paresse ; mais il abuse de cette permission : il n'est pas tolérant, il est indifférent, et l'oubli total n'est pas d'un cœur bien fait.

A demain le premier jour de l'année 1764, qui probablement produira autant de sottises que les précédentes, sans recourir à *l'Almanach de Liège. Écr. l'inf...*

P. S. Permettez-vous que je vous adresse cette lettre³ pour un homme très-malheureux, dont le fils est plus malheureux encore ? Ne pouvez-vous pas ordonner qu'on la contre-signe dans votre bureau ? L'adresse est dedans, sur un petit morceau de papier.

1. Voyez une des notes de la lettre précédente.

2. Voyez la note 1, page 50.

3. Elle est perdue.

5502. — A M. D'ALEMBERT.

31 décembre.

Mon cher philosophe, vous ne me dites point si vous avez reçu *la Tolérance*. Je ne sais plus où j'en suis. On a arrêté à la poste consécutivement deux exemplaires de cet ouvrage, que les Cramer envoyaient à M. de Trudaine et à M. de Montigny, son fils. Comment accorder cette rigueur avec l'approbation que M^{me} de Pompadour et plus d'un ministre d'État ont donnée à ce petit livret, qui est si honnête ? Deux paquets adressés à M. Damiaville sont restés entre les griffes des vautours. Il faut que le vôtre n'ait point échappé à leur barbarie, puisque je n'ai aucune nouvelle de vous : tout cela m'embarrasse. Je vois qu'on ne tolère ni *la Tolérance* ni les tolérants. On a beau se contraindre, dans des matières si délicates, jusqu'au point d'être sage, les fanatiques vous trouvent toujours trop hardi ; et peut-être dans ce moment-ci où les finances mettent tous les esprits en fermentation, on ne veut pas qu'ils s'échauffent sur d'autres objets.

On parlait d'un mandement de votre archevêque, que le roi a fait, dit-on, supprimer amicalement : ce mandement¹ n'était pourtant pas tolérant. De quelque côté que vous vous tourniez à Paris, vous avez de quoi exercer votre philosophie. Vous vous contentez de rire des sottises des hommes ; ils ne méritent pas que vous les éclairiez : cependant il est toujours bon de couper de temps en temps quelques têtes de l'hydre, dussent-elles renaître. Ce monstre, en se souvenant du couteau, en est moins insolent ; il voit que vous tenez la massue prête à l'écraser, et il tremble.

J'ai été si dégoûté depuis peu de ce qu'on appelle les choses sérieuses que je me suis mis à faire des contes de *ma mère l'oie*². J'en suis un peu honteux à mon âge ; mais ce qui convient à tous les âges, c'est de vous aimer et de vous admirer³.

1. Voyez la note 4, page 66.

2. Il désigne ainsi ses contes en vers, qu'il recueillit quelque temps après, et publia sous le titre de *Contes de Guillaume Vadé*.

3. Deux lettres de la comtesse d'Argental à Voltaire sont signalées dans un catalogue d'autographes comme étant de la fin de 1763 ou du commencement de 1764. Voici les indications données par l'auteur du catalogue :

1^o L. aut. ; 3 p. in-4^o.

Curieuse épître contenant des critiques sur sa tragédie d'*Olympie* (qui fut jouée le 17 mars 1764). Elle est d'autant plus curieuse qu'elle porte en marge les *Réponses autographes et très-développées de Voltaire* à la comtesse. Voltaire ne se rend pas aux raisons de ses anges,

5503. — A. M. DAMILAVILLE.

1^{er} janvier 1764.

Je reçois la belle lettre ironique de mon cher frère, du 25 décembre, avec la lettre de Thieriot, et *Ce qui plaît aux Dames*, et *l'Éducation des Filles*¹. Cette *Éducation des Filles* était destinée à figurer avec d'autres éducations, car nous avons aussi élevé des garçons². Il est vrai que je m'amuse cet hiver à faire des contes pour réjouir les soirs ma petite famille. Mais frère Cramer a fait une action abominable de copier chez moi *l'Éducation des Filles*, et de l'envoyer à Paris : il ne faut pas fatiguer le public. Je me souviens trop

. que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre³.

Et frère Thieriot, à qui d'ailleurs je fais réparation d'honneur, m'écrit fort sensément qu'il faut user de sobriété.

Vous ne manquerez pas de contes, mes frères, vous en aurez, et de très-honnêtes ; un peu de patience, s'il vous plaît.

Au reste, votre lettre du 25 est encore plus consolante qu'ironique. Je vois qu'on ne brûle ni *l'Évêque d'Alétopolis*, ni *Quaker*, ni *Tolérance*. Mais avez-vous vu l'arrêt du parlement de Toulouse contre le duc de Fitz-James⁴ ? Je vous l'envoie, mes frères ; la pièce est rare, et vaut mieux qu'un conte.

Vous remplissez mon âme d'une sainte joie en me disant que le *Saint-Évremond*⁵ perce dans le monde ; il fera du bien, malgré

et s'étonne d'une pareille critique, qui est, dit-il, indigne de vous. « Pardon. Je vous dis des injures, et je ne voulais pas vous en dire, mais mon adoration pour vous est en colère. »

2^o L. aut., 4 p. in-4^o. Incomplète de la fin.

Importante lettre sur le même sujet que la précédente, et portant en marge les *Réponses autographes de Voltaire*.

En tout cas, ces lettres de la comtesse d'Argental, si l'on s'en rapporte à la lettre de Voltaire du 13 janvier (n^o 5521) auraient été reçues antérieurement au 22 décembre 1763 ou postérieurement au 13 janvier 1764.

1. Ces deux contes, imprimés chacun séparément, firent partie des *Contes de Guillaume Vadé*, 1764, in-8^o.

2. *L'Éducation d'un Prince* ; voyez tome X.

3. Vers 19 et 20 du *Chapelain décoiffé*, parodie qui est imprimée dans les *Oeuvres de Boileau*.

4. Voyez tome XX, page 177.

5. *L'Analyse de la Religion chrétienne*, dont il est parlé tome XVIII, page 261, et XXVI, 500.

les fautes horribles d'impression. Béni soit à jamais celui qui a rendu ce service aux hommes !

On parle beaucoup d'une œuvre toute différente : c'est le mandement¹ de votre archevêque. On le dit imprimé clandestinement comme les *Contes* de La Fontaine, et on dit qu'il ne sera pas si bien reçu. Pourrai-je obtenir un de ces mandements, et un *Anti-financier* ? Si par hasard vous aviez mis par écrit vos idées sur la finance, je vous avoue que j'en serais plus curieux que de tous les *Anti-financiers* du monde. Je m'imagine que vous avez des vues plus saines et des connaissances plus étendues que tous ceux qui veulent débrouiller ce chaos.

J'apprends que le parlement de Dijon vient de défendre, par un arrêt, de payer les nouveaux impôts ; j'avoue que je suis bien mauvais serviteur du roi, car j'ai tout payé.

Adieu, mon cher frère ; Saint-Évremond est un très-grand saint.

5504. — A M. GUI DUCHESNE².

Aux Délices, 1^{er} janvier.

Le dessein que vous me communiquez, monsieur, de faire une jolie édition de *la Henriade* sera, je crois, approuvé, parce que notre nation, devenue de jour en jour plus éclairée, en aime Henri IV davantage. J'ai été toujours étonné qu'aucun littérateur, aucun poète du temps⁴ de Louis XIII et de Louis XIV n'eût rien fait à la gloire de ce grand homme. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

Le bel *Éloge de Maximilien de Sully*³, par M. Thomas, a rendu le grand Henri IV plus cher à la nation : ainsi je pense que vous prenez le temps le plus favorable pour réimprimer *la Henriade*, et que l'amour pour le héros fera pardonner les défauts de l'auteur. Je n'étais pas digne de faire cet ouvrage quand je l'entrepris, j'étais trop jeune ; et à présent je suis trop vieux pour l'embellir.

1. Intitulé *Instruction pastorale*, etc. ; voyez la note 4, page 66.

2. Voyez la note 1, page 58.

3. Voyez la note, tome XLII, page 5.

4. Sébastien Garnier avait publié, en 1594 et 1593, les deux premiers et les huit derniers chants d'un poème de sa façon, intitulé *la Henriade*. Un auteur plus obscur encore, Jean Le Blanc, avait publié, en 1604 (et peut-être plus tôt), le *Premier livre de la Henriade*. Ces auteurs étaient, comme l'on voit, contemporains de leur héros. La remarque de Voltaire est donc juste. (B.)

5. Ouvrage couronné par l'Académie française en 1763.

La dédicace que vous voulez bien m'en faire m'est très-honorable ; mais, en me dressant ce petit autel, je vous prie d'y brûler en sacrifice votre *Zulime* et votre *Droit du Seigneur*, que vous avez imprimés sous mon nom, et qui ne sont point du tout mon ouvrage. Vous avez été trompé par ceux qui vous ont donné les manuscrits, et cela n'arrive que trop souvent ; c'est le moindre des inconvénients de la littérature.

Quant aux souscriptions pour le *Corneille*, arrangez-vous avec l'éditeur de Genève ; je ne me suis mêlé que de commenter et de souscrire : tout ce que je sais, c'est que l'édition est finie. J'ai fait mes commentaires avec une entière impartialité, sachant bien que les belles pièces de Corneille n'ont pas besoin de louanges, et ses fautes ne font aucun tort à ce qu'il a de sublime.

On m'a envoyé de Paris un conte intitulé *Ce qui plaît aux Dames*. J'y ai trouvé *remormora* pour *remèmora*, *frange* pour *fange*, une rime oubliée¹, et d'autres fautes ; je ne crois pas que l'imprimeur s'appelle Robert Estienne.

Je suis, de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble, etc.

5505. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

4 janvier 1764.

Je n'envoie point de nouveaux contes à mes anges, sans savoir auparavant si *les Trois Manières* ont trouvé grâce devant leurs yeux. Je suis bien fâché qu'on ait imprimé *Ce qui plaît aux Dames* et *l'Éducation des Filles* ; c'est faner de petites fleurs qui ne sont agréables que quand on ne les vend pas au marché.

Je ne leur dis rien des roués, je ne leur dis rien d'Olympie la religieuse, parce que c'est à eux à tout dire, à tout faire, à me conduire, à me donner leurs ordres.

Je ne dis rien de la *Gazette littéraire* par la même raison. Oserai-je prendre la liberté de leur adresser et de mettre sous leur protection ce petit paquet pour le bonhomme Corneille³ ? Je me flatte qu'avant qu'il soit un mois l'édition cornélienne paraîtra dans Paris. Il y aura des clabauderies ; mais je suis endurci à la fatigue.

1. On avait omis le vers :

S'étudiait à charmer son ennui.

Je l'ai rétabli en 1817. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le père de Marie Corneille.

J'ai préparé un grand mémoire sur *Olympie*. Mes anges l'auront quand j'aurai reçu leurs commandements, que j'attends avec respect et tendresse.

5506. — A M. MARMONTEL.

4 janvier.

Mon cher confrère, il y a un endroit de votre beau discours qui m'a bien fait rougir. Tout le reste m'a paru très-digne de vous, et la fin m'a attendri. Vous donnez un bel exemple aux gens de lettres en rendant les lettres respectables. Je ne désespère point de voir tous les vrais philosophes unis pour se défendre mutuellement, pour combattre le fanatisme, et pour rendre les persécuteurs exécrables au genre humain. Apprenez-leur, mon cher ami, à bien sentir leurs forces. Ils peuvent aisément diriger à la longue tous ceux qui sont nés avec un esprit juste. Ils répandent insensiblement la lumière, et le siècle sera bientôt étonné de se voir éclairé.

Quoi ! des fanatiques auraient été unis, et des philosophes ne le seraient pas ! Votre discours¹, aussi sage que noble, et qui en fait entendre plus que vous n'en dites, me persuade que les principaux gens de lettres de Paris se regardent comme des frères. La raison est leur héritage : ils combattront sagement pour leur bien de famille. J'en connais qui ont un très-grand zèle, et qui ont fait beaucoup de bien sans éclat.

Vous ne me dites rien sur M. le duc de Praslin et sur M. d'Armental. Croyez-moi ; faites-moi l'amitié de m'écrire quelques mots que je puisse leur envoyer, afin qu'ils puissent connaître vos sentiments, qui ne se sont jamais démentis.

Si j'avais l'honneur d'être le moins du monde en relation avec M. le prince de Rohan², je prendrais la liberté de lui écrire pour le remercier des obligations que vous lui avez, c'est-à-dire que je lui ai. Je vous supplie de lui présenter ma respectueuse reconnaissance.

Que tout ceci soit entre nous : les profanes ne sont point faits pour les secrets des adeptes.

1. De réception à l'Académie française.

2. Louis-René-Édouard ; voyez tome XLI, page 403.

5507. — A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

A Ferney, le 5 janvier.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de répondre si tard. Mais les gens de l'autre monde, dont j'ai l'honneur d'être, ne sont pas des correspondants bien exacts. Je ne suis plus qu'une ombre : non-seulement j'ai perdu le peu qui me restait de santé, mais je suis presque entièrement privé de la vue ; je me flatte que dans un mois l'édition de Corneille, dont vous me faites l'honneur de me parler, sera publiée par M. Cramer à Genève, et bientôt après par leurs correspondants à Paris et dans les provinces. Si vous avez souscrit, c'est à eux qu'il faudra s'adresser. Je ne me suis mêlé que d'éplucher des vers, ce qui est une besogne délicate et peu agréable : je suis infiniment sensible aux bontés que vous me témoignez.

J'ai l'honneur, etc.

5508. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

6 janvier 1764.

Comme il y a eu en dernier lieu de petites réformes au bureau des postes, je crains que mes anges n'aient pas reçu de gros paquets que je leur ai adressés sous l'enveloppe de M. de Courteilles, en mémoires.

Je leur ai adressé aussi des petits paquets ; et le dernier ne contenait, si je ne me trompe, qu'une lettre pour le neveu de Pierre. L'avant-dernier contenait ma réponse aux seigneurs de la troupe au sujet d'*Olympie*, et je demandais les ordres de mes anges. Je leur ai précédemment envoyé un conte à dormir debout et des *Tolérance*.

Lorsque mes anges auront un moment de loisir, je les supplierai de vouloir bien m'accuser la réception de mes guenilles.

On m'a écrit qu'on voulait voir *Olympie* à Versailles ; mais je ne le crois pas. D'ailleurs il faut une salle de spectacle fort vaste pour représenter cette pièce, et, autant qu'il m'en souvient, il n'y avait à Versailles qu'un théâtre de polichinelle.

Je souhaite à mes anges une brillante santé, que je n'ai point.

Respect et tendresse.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

5509. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 6 janvier.

Non-seulement j'ai craint de vous importuner, monseigneur, mais je n'ai pu vous importuner. Mes fluxions sur les yeux ont si fort augmenté que je suis devenu un petit Tirésie, ou un petit Tobie. Le Vieux de la montagne ne sera pas longtemps le vieux de la montagne; mais, pour égayer la chose, je me suis mis à faire des contes et à les dicter : il y en a un qu'on a imprimé à Paris¹ aussi mal que *les Quatre Saisons*. Je n'ai point osé l'envoyer à un prince de la sainte Église romaine. Je l'aurais autrefois présenté à Babet, et je l'aurais priée d'y jeter quelques-unes de ses fleurs. Mais si Votre Éminence veut s'amuser d'un conte plus honnête, je lui en enverrai un² pour ses étrennes; elle n'a qu'à dire. Je ne peux et ne dois vous parler que de belles-lettres; ainsi je prendrai la liberté de vous demander si vous avez lu le discours de votre nouveau confrère³ à l'Académie. Il m'a paru qu'il y avait de bien belles choses dans l'*Éloge* du duc de Sully⁴, qui, après avoir rendu de grands services à la France, alla vivre à la campagne, et finit sa belle vie comme Scipion à Linternes. La campagne est un port d'où l'on voit tous les orages.

Suave mari magno turbantibus æquora ventis, etc.

LUCRÈCE, liv. II, v. 1.)

On m'envoie de Paris une *Lettre*⁵ d'un honnête Quaker à un frère du célèbre M. de Pompignan; je ne sais si Votre Éminence l'a vue; c'est une réponse très-courte à un gros ouvrage; mais tout cela est déjà oublié : et que n'oublie-t-on pas? toutes les pièces nouvelles sont déjà hors de la mémoire des hommes. Il n'en est pas de même de celles de Pierre Corneille; l'édition est entièrement finie : Votre Éminence aura incessamment ses exemplaires. Elle a vu, par quelques échantillons, dans quel esprit j'ai travaillé. Je n'ai voulu être ni panégyriste ni censeur : je n'ai songé qu'à être utile. C'est précisément en ne songeant qu'à cela

1. *Ce qui plait aux Dames*; voyez page 71.

2. *Les Trois Manières*; voyez tome X.

3. Marmontel.

4. Par Thomas.

5. Voyez tome XXV, page 5.

qu'on s'attire quelquefois des reproches ; mais je suis endurci. Mon cœur ne l'est certainement pas : il est plein de l'attachement le plus respectueux pour Votre Éminence.

5510. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 6 janvier.

Je ne m'étonne plus, madame, que vous n'ayez pas reçu la *Jeanne* que je vous avais envoyée par la poste, sous le contre-seing d'un des administrateurs. Aucun livre ne peut entrer par la poste en France sans être saisi par des commis, qui se font, depuis quelque temps, une assez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tous sens des gens de lettres. On n'ose pas même envoyer des livres à l'adresse des ministres. Enfin, madame, comptez que la poste est infiniment curieuse ; et, à moins que M. le président Hénault ne se serve du nom de la reine¹ pour vous faire avoir une *Pucelle*, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers.

Je m'amusais à faire des contes de *ma mère l'oie*, ne pouvant plus lire du tout. Je ne suis pas précisément comme vous, madame ; mais vous souvenez-vous des yeux de l'abbé de Chaulieu, les deux dernières années de sa vie ? Figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui ; c'est précisément ma situation.

Je pense avec vous, madame, que quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris ; il est ridicule de l'être dans une campagne avec un des plus beaux aspects de l'Europe.

On a besoin absolument, dans cet état, de la consolation de la société. Vous jouissez de cet avantage ; la meilleure compagnie se rend chez vous, et vous avez le plaisir de dire votre avis sur toutes les sottises qu'on fait et qu'on imprime.

Je sens bien que cette consolation est médiocre ; rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable ; on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez ce fardeau, madame, tant que vous pourrez ; il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable.

On a encore, en vieillissant, un grand plaisir qui n'est pas à négliger : c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule

1. Le président Hénault était surintendant de la maison de la reine.

de ridicules qui ont passé devant les yeux. Si de cinquante ouvrages nouveaux qui paraissent tous les mois il y en a un de passable, on se le fait lire, et c'est encore un petit amusement. Tout cela n'est pas le ciel ouvert ; mais enfin on n'a pas mieux, et c'est un parti forcé.

Pour M. le président Hénault, c'est tout autre chose ; il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai jusqu'à quatre-vingts ans, tandis que Moncrif et moi nous sommes probablement fort sérieux. Dieu donne ses grâces comme il lui platt.

Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. d'Alembert ? Non-seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très-décidé, et c'est beaucoup : car le monde est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser.

Adieu, madame ; songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect : car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne ; mais que ce respect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a longtemps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre ; je mourrai probablement sans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie ; mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard.

5514. — A M. DUCLOS.

6 janvier.

Quelque répugnance que j'aie toujours eue, monsieur, à mettre mon nom à la tête de mes ouvrages, et quoique aucune de mes dédicaces n'ait été accompagnée de la formule ordinaire d'une lettre ; quoique cette formule m'ait paru toujours très-peu convenable, et que j'en sois l'ennemi déclaré ; cependant, puisque l'Académie veut cette pauvre formule, inconnue à tous les anciens, puisqu'elle veut mon nom, elle sera obéie¹.

Je suppose que M. Cramer vous a envoyé sous enveloppe, à l'adresse de M. Janel, le livre² que vous demandez. Je sais que plusieurs personnes considérables, dont quelques-unes sont connues de vous, en ont été assez contentes. Mais je doute que cette requête, présentée par l'humanité à la puissance, obtienne l'effet qu'on s'est proposé : car je ne doute pas que les ennemis de la raison ne crient très-haut contre cet ouvrage. L'auteur, quel

1. Voyez la Dédicace, tome XXXI, page 177.

2. *Traité sur la Tolérance* ; voyez tome XXV, page 13.

qu'il soit, fera plus de cas de votre suffrage qu'il ne craindra leurs clameurs. Quel homme est plus en droit que vous, monsieur, d'opposer sa voix aux cris des fléaux du genre humain?

5512. — A M. FABRY¹.

7 janvier 1764, à Ferney.

Dans l'état où je suis, monsieur, je compte ne faire d'autre acquisition que celle d'une place aux Quinze-Vingts, et d'un chien barbet pour me conduire avec une ficelle. Personne ne sait plus que moi l'utilité dont le prieuré de Prévezin est au royaume, et j'ai un si profond respect pour les biens de l'Église que je me juge absolument indigne de leur payer des lods et ventes. Ainsi permettez que je n'achète point le domaine qu'on me propose. Soyez bien sûr que tout ce que j'ai trouvé de plus agréable dans ce pays, c'est d'avoir l'honneur de vous connaître; je vous supplie d'être persuadé de l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE².

5513. — A M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Gabriel ne tâtera plus de mes contes, ils ne courront plus Paris. Ces petites fleurs n'ont de prix que quand on ne les porte pas au marché; mon cher frère a raison.

J'ai été enchanté du discours de M. Marmontel, quoiqu'il y ait un endroit qui m'ait fait rougir. Il a pris, avec une habileté bien noble et bien adroite, le parti de nos frères contre les Pompiers. Tout annonce, Dieu merci, un siècle philosophique; chacun brûle les tourbillons de Descartes avec l'*Histoire du peuple de Dieu*, du frère Berruyer. Dieu soit loué!

Il y a longtemps que je n'ai reçu de lettres de M. et de M^{me} d'Argental. Je ne sais plus de nouvelles ni des belles-lettres, ni des affaires. Frère Thieriot écrit quatre fois par an, tout au plus. On me dit que le parlement de Grenoble est exilé. Le roi

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Sur l'adresse : « A monsieur, monsieur Fabri, maire et subdélégué, à Gex. » — Cette lettre, signée seulement de la main de Voltaire, nous a été communiquée par M. Le Serurier. (H. B.)

paraît mêler à sa bonté des actions de fermeté : d'un côté, il cède à ce que les remontrances des parlements peuvent avoir de juste ; de l'autre, il maintient les droits de l'autorité royale. Je crois que la postérité rendra justice à cette conduite digne d'un roi et d'un père.

On m'assure toujours que le mandement de l'archevêque de Paris est imprimé clandestinement, et qu'on en a vu plusieurs exemplaires. Si vous pouvez, mon cher frère, me procurer une de ces *Instructions pastorales*¹ et un *Anti-financier*², vous me soulageriez beaucoup dans ma misère. Je suis entouré de frimas, accablé de rhumatismes. Mes yeux vont toujours fort mal ; mais je me ferai lire ces deux ouvrages, que j'attends avec impatience de vos bontés fraternelles.

Je ne sais rien de nouveau non plus du théâtre ; mais ce qui me touche le plus, c'est le beau projet que Dieu vous a inspiré, à vous et à vos amis, et ce beau projet est... *Écr. l'inf....*

5514. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY³.

8 janvier 1764, à Ferney.

Je vous jure, mon cher président, que je n'ai envoyé aucun conte à Dijon, excepté un compte à mon procureur de tout ce que me demande mon curé ; et ce compte est une chose tout à fait différente du conte de *Ce qui plaît aux Dames*. Je ne sais comment ce petit amusement a percé dans le monde ; tout ce que je sais, c'est que c'est un conte de ma mère l'oie, un conte de fées.

J'ai ouï dire que ces créatures qui dansaient sur l'herbe, *en ne la touchant pas*, étaient des fées ; et l'Académie de Dijon sait sans doute que ces demoiselles dansaient en rond, et qu'elles disparaissaient dès qu'on les regardait. Je ne connais point l'auteur de ce conte, mais je me doute bien qu'il n'acceptera pas les trois vers qu'on lui propose⁴. Si ce petit ouvrage m'était tombé entre les mains, et si je l'avais envoyé à quelqu'un à Dijon, c'aurait été sûrement à vous.

Il y a un ouvrage plus intéressant, qui commence à percer un peu dans le monde : c'est un *Essai sur la Tolérance* ; il y en a

1. Voyez la note 4, page 66.

2. Voyez la note 1, page 58.

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. Il s'agissait d'une correction proposée par M. de Ruffey.

très-peu d'exemplaires : si je puis en trouver un, je ne manquerai pas de vous le faire tenir. L'auteur est, à ce que je crois, un protestant assez instruit, qui demande que ses frères puissent cultiver leurs terres en France, au lieu d'enrichir les pays étrangers. On en a envoyé un à M. de Quintin, votre ami ; priez-le de vous le prêter, et demandez-lui, je vous prie, ce qu'il en pense. Je m'intéresse à cet ouvrage, parce que l'auteur me semble n'avoir en vue que le bonheur du genre humain, chose à laquelle ne pensent guère ceux qui sont à la tête de quelque parti que ce puisse être de ce pauvre genre.

Je croyais M. l'ancien premier président de La Marche à Paris ; je le félicite d'être à la Marche, et je vais incessamment lui écrire.

Dites-moi, je vous prie, quel besoin une Académie a d'un protecteur¹, et à quoi un protecteur lui est bon ? Le protecteur de l'Académie française lui donne soixante et dix écus par séance, quarante fauteuils de velours, un Suisse, du bois, des bougies, le droit de *committimus*² ; c'est du moins quelque chose.

Portez-vous bien, mon très-cher président. Je perds la vue, et je perdrai bientôt la vie ; il n'y a pas grand mal à cela ; je vous embrasse de tout mon cœur.

5515. — A M. BERTRAND.

8 janvier.

Je ne cesserai, mon cher monsieur, de prêcher la tolérance sur les toits, malgré les plaintes de vos prêtres et les clameurs des nôtres, tant qu'on ne cessera pas de persécuter. Les progrès de la raison sont lents, les racines des préjugés sont profondes. Je ne verrai pas sans doute les fruits de mes efforts, mais ce seront des semences qui peut-être germeront un jour.

Vous ne trouverez pas, mon cher ami, que la plaisanterie convienne dans les matières graves. Nous autres Français nous sommes gais ; les Suisses sont plus sérieux. Dans le charmant

1. L'Académie de Dijon venait de se donner officiellement pour protecteur le prince de Condé (Louis-Joseph), mort en 1819.

2. Terme de chancellerie exprimant le privilège de plaider en première instance devant certains juges, et d'y faire évoquer les causes auxquelles les privilégiés auraient intérêt. Les membres de l'Académie française avaient le droit de faire juger leurs procès comme les princes du sang, par les requêtes du palais ou de l'hôtel.

pays de Vaud, qui inspire la joie, la gravité serait-elle l'effet du gouvernement? Comptez que rien n'est plus efficace pour écraser la superstition que le ridicule dont on la couvre. Je ne la confonds point avec la religion, mon cher philosophe. Celle-là est l'objet de la sottise et de l'orgueil, celle-ci est dictée par la sagesse et la raison. La première a toujours produit le trouble et la guerre; la dernière maintient l'union et la paix. Mon ami Jean-Jacques ne veut point de comédie, et vous ne voulez pas être amusé par des plaisanteries innocentes. Malgré votre sérieux, je vous aime bien tendrement.

5516. — A M. FYOT DE LA MARCHE¹.

(PÈRE.)

8 janvier 1764, à Ferney.

Mon illustre et respectable magistrat, mes lettres et mon cœur courent après vous depuis un an. Je vous croyais actuellement à Paris, conformément à votre dessein de passer l'hiver dans cette grande ville et le reste de l'année dans votre belle terre. M. le président de Ruffey m'apprend que vous êtes à la Marche. Je vous en félicite, car après tout on n'est bien que chez soi, surtout quand on sait s'y occuper.

Je me plains de la nature, non pas seulement de ce qu'elle m'a fait malade et faible, et qu'elle s'avise à présent de m'ôter presque entièrement l'usage de la vue, mais de ce qu'elle m'empêche de venir vous voir et être témoin des sentiments de votre belle âme dans votre solitude.

Il paraît depuis peu un livre sur la tolérance à propos de l'affaire des Calas². Je voudrais vous l'envoyer, et surtout vous en demander votre sentiment; faites-moi savoir, je vous prie, par quelle voie je puis vous l'envoyer.

Je m'imagine que dans votre belle retraite vous regardez en pitié toutes les sottises qui agitent le monde et toutes les fautes que font les corps et les particuliers. La sagesse n'habite guère que dans la solitude; tout ce que je souhaite à cette belle divinité, c'est que l'ennui ne s'introduise pas chez elle.

On dit que vous bâtissez à la ville et à la campagne. Je m'avise d'en faire autant dans ma chaumière; mais le bonheur n'est pas

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. *L'Essai sur la Tolérance.*

dans ces occupations, il est dans la santé, *valeat possessor oportet*; le maître de l'univers serait très-malheureux s'il digérait mal. Tout dépend de nos cinq sens; tout le reste est bien peu de chose. A quoi sert le plus bel aspect du monde quand on devient quinze-vingt? et qu'importent les perdrix quand on ne peut pas les manger? Dieu merci, vous avez un bon estomac comme un bon esprit; jouissez de ces deux pièces essentielles à la machine. Vivez heureux, vivez longtemps, et conservez-moi vos bontés.

Le presque aveugle V.

5517. — A M. D'ALEMBERT.

8 janvier.

Enfin je me flatte qu'il vous parviendra deux exemplaires de cette *Tolérance* non tolérée, à peu près dans le temps que vous recevrez ma lettre. Je me garderai bien, mon très-cher philosophe, de faire adresser un exemplaire à M. de La Reynière; on lui saisirait son exemplaire tout comme aux autres. Figurez-vous que ceux qui étaient envoyés directement par la poste à M. de Trudaine et à M. de Montigny, son fils, n'ont jamais pu leur parvenir. Vous direz qu'à la poste M. de La Reynière est bien plus grand seigneur que M. de Trudaine; désabusez-vous, s'il vous plaît: un exemplaire adressé à M. Bouret, le puissant Bouret, l'intendant des postes Bouret, l'officieux Bouret, a été saisi impitoyablement.

Vous trouverez peut-être, par le calcul des probabilités, combien il y a à parier au juste que les prêtres et les cagots l'ont emporté dans cette affaire sur les ministres d'État les mieux intentionnés, et sur les personnes les plus puissantes. Vous conclurez qu'il y a tant de querelles en France sur les finances, qu'on n'entend point, que le ministère craint de nouvelles tracasseries sur la religion, qu'on entend encore moins. Le nom de celui à qui on attribue malheureusement le *Traité sur la Tolérance* effarouche les consciences timorées. Vous verrez combien elles ont tort, combien l'ouvrage est honnête; et vous, qui citez si bien et si à propos la sainte Écriture, vous en trouverez les passages les plus édifiants fidèlement recueillis.

Je vous suis très-obligé de votre petit commerce épistolaire avec Jean-George¹: voilà un impudent personnage. Je vous trouve bien bon de le traiter de monseigneur: aucun de nos

1. Voyez page 62.

confrères ne devrait donner ce titre au frère de Pompignan. Les évêques n'ont aucun droit de s'arroger cette qualification, qui contredit l'humilité dont ils doivent donner l'exemple. Ils ont eu la modestie de changer en monseigneur le titre de révérendissime père en Dieu¹, qu'ils avaient porté douze cents ans.

Pour Jean-George, il n'est assurément qu'un ridicule. Je vous prie, mon cher philosophe, de vous amuser à lire la *Lettre*² que mon petit secrétaire a écrite au grand secrétaire du célèbre Simon Lefranc de Pompignan, frère aîné de Jean-George. Vous direz comme Marot :

Monsieur l'abbé et monsieur son valet
Sont faits égaux tous deux comme de cire.

(*Épigrammes.*)

L'ouvrage, qui est en partie de Dumarsais, et qu'on attribue à Saint-Évremond, se débite dans Paris, et je suis étonné qu'il ne soit point parvenu jusqu'à vous. Il est écrit, à la vérité, trop simplement ; mais il est plein de raison. C'est bien dommage que cette raison funeste, qui nous égare si souvent, s'élève avec tant de force contre la religion chrétienne. Ce livre n'est que trop capable d'affermir les incrédules et d'ébranler la foi des plus croyants.

Vous voulez donc, mon grand philosophe, vous abaisser jusqu'à chasser les jésuites de Silésie. Je n'ai pas de peine à croire que vous réussissiez dans cette digne entreprise ; mais vous n'aurez pas le plaisir de chasser des jésuites français : il y a longtemps que Luc s'est défait d'eux. Il n'y a plus en Silésie que de gros vilains jésuites allemands, ivrognes, fripons, et fanatiques, qui ne sont pas assurément les favoris du philosophe de Sans-Souci.

Continuez, je vous prie, à m'aimer un peu, à vous moquer des sots, à faire trembler les fripons ; et si vous faites jamais ce voyage d'Italie que vous projetiez, de grâce, passez par chez nous.

5518. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier.

Il faut que j'importune encore mes anges. Je viens de lire le livre de *l'Anti-financier*, et il me fait trembler pour celui de la

1. Voyez tome XVIII, page 114.

2. Voyez tome XXV, page 137

Tolérance: car si l'un dévoile les iniquités des financiers, l'autre indique des iniquités non moins sacrées. Il n'est plus permis d'envoyer une *Tolérance* par la poste; mais je demande comment un livre qui a eu le suffrage de mes anges, de M. le duc de Praslin, de M. le duc de Choiseul, de M^{me} la duchesse de Grammont et de M^{me} de Pompadour, peut être regardé comme un livre dangereux. Je suis toujours incertain si mes anges ont reçu mes paquets; si ma réponse à l'aréopage comique leur est parvenue; s'ils ont été contents des *Trois Manières*; s'ils conduisent toujours leur conspiration. Je les accable de questions depuis quinze jours. Je sais bien que les cérémonies du jour de l'an, les visites, les lettres, ont occupé leur temps, et je ne leur demande de leurs nouvelles que quand ils auront du loisir; mais alors je les supplie de me mettre un peu au fait de toutes les choses sur lesquelles j'ai fatigué leur complaisance.

Je ne sais encore si la *Gazette littéraire* est commencée¹; mais ce qui me fâche beaucoup, c'est que si mes yeux guérissent, la cure sera longue, et je ne serai de longtemps en état de servir M. le duc de Praslin; s'ils ne guérissent pas, je ne le servirai jamais. Celui de mes anges qui ne m'écrit point me laisse toujours dans l'ignorance sur ses yeux et sur l'état de sa santé; et l'autre qui m'écrit ne me dit pas un mot de ce qui m'intéresse le plus.

N'avez-vous pas été frappés de l'énergie avec laquelle l'*Anti-financier*² peint la misère du peuple et les vexations des publicains? Mais il est, ce me semble, comme tous les philosophes qui réussissent très-bien à ruiner les systèmes de leurs adversaires, et qui n'en établissent pas de meilleurs.

Je finis ma lettre et ma journée par la douce espérance que je serai consolé par un mot de mes anges.

5519. — A M. DE VÉGOBRE³,

AVOCAT A GENÈVE.

Ferney, 10 janvier 1764.

Je vous supplie, monsieur, de présenter mes remerciements à monsieur votre frère et à tous ceux de son pays qui veulent bien avoir pour moi quelque sensibilité. Mon plus grand chagrin

1. Elle ne commença qu'en mars 1764.

2. Voyez la note 1, page 58.

3. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1802.

est de ne pouvoir être aussi utile que je le voudrais. Je suis presque borné à faire des vœux, mais je les fais au moins avec la plus grande sincérité. Je ne désespère point du tout que la cour ouvre enfin les yeux sur la manière dont on peut adoucir la révocation de l'édit de Nantes ; mais les finances pressent plus que la religion. Cet article des finances peut devenir encore un motif bien intéressant pour faire revenir une partie de vos tribus dispersées. On s'apercevra que l'argent huguenot est aussi bon que l'argent catholique, et qu'une terre cultivée par des mains qui ne font pas le signe de la croix rapporte d'aussi bon blé que si elle était labourée par des moines. Puisse l'esprit persécuteur rentrer à jamais dans l'enfer dont il est sorti !

Continuez-moi, je vous prie, vos bontés : vous savez combien elles me sont précieuses. V.

5520. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Je ne sais qui me tient que je ne... me plaigne de mes anges ; si je m'en croyais, je ferais... des remontrances à mes anges ; je leur dirais... leur fait. Mais je veux bien encore suspendre mon juste courroux pour cette poste ; je fais plus :

Je t'ai comblé de *vers*, je t'en veux accabler.

(CORNEILLE, *Cinna*, acte V, scène dernière.)

Je me suis aperçu que le cinquième acte de leur conspiration demandait encore quelques touches, qu'il y avait des morceaux trop brusques qui n'avaient pas leur rondeur nécessaire ; que quelques vers étaient faibles, trop peu énergiques, trop communs. Je me suis souvenu surtout que mes anges, dans le temps qu'ils m'aimaient, dans le temps qu'ils m'écrivaient, me disaient que Julie, en parlant à Octave, ressemblerait trop à Junie parlant à Néron ¹.

Enfin hier, ne faisant plus de contes, je repris ce cinquième acte en sous-œuvre ; et, au lieu de fatiguer les conjurés de quantité de petites corrections qu'il faudrait porter sur leur ancien exemplaire, je leur envoie un cinquième acte bien propre. Mais que les conjurés prennent bien garde, qu'ils se souviennent qu'on connaît l'écriture de mon secrétaire, et qu'ils risqueraient

1. Voyez le *Britannicus* de Racine.

d'être découverts! Ainsi, selon leur grande prudence, ils feront transcrire le tout par une main inconnue et fidèle, ou, s'ils veulent, je leur en ferai faire une autre copie. Mais, selon leur grande indifférence, ils me laissent dans ma grande ignorance sur tout ce que je leur ai demandé, sur les paquets que je leur ai envoyés, sur leur santé, sur leurs bontés, sur la *Gazette littéraire*, sur un paquet qui est venu pour moi d'Angleterre, à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Respect, tendresse, et douleur.

5521. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

C'est donc aujourd'hui le 13 de janvier; c'est donc en vain que j'ai envoyé des mémoires, des contes, des livres, des vers, des actes. Je languis sans réponse depuis le 22 de décembre; je meurs; les anges m'ont tué par leur silence. Le silence est le juste châtiment des bavards. Je meurs, je suis mort. Un *De profundis*, s'il vous plait, à V.

5522. — A M. BERTRAND.

Ferney, 13 janvier.

Je vous prie, mon cher philosophe, de relire la fable d'Ésope ou de La Fontaine¹, dans laquelle on introduit un héron qui refuse pour son dîner une carpe et une tanche, et qui se trouve trop heureux de manger un goujon. Il est si rare de trouver des acheteurs d'une marchandise de cabinet que je vous conseille de saisir l'occasion qui se présente. Si cette occasion manquait, vous ne la retrouveriez plus. Saisissez-la, croyez-moi :

. Connobbi pur l' inique corti.

(*Le Tasse, Jérusalem délivrée*, ch. VII, st. xii.)

On peut changer d'avis d'un jour à l'autre, et alors vous vous repentiriez bien de n'avoir pas accepté ce qu'on vous a offert. Songez qu'il y a des jésuites à Manheim.

Adieu, mon cher philosophe; ne m'oubliez pas auprès de M. et de M^{me} de Freudenreich, et comptez que je suis à vous pour la vie. V.

1. Livre VII, fable iv.

5523. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 13 janvier.

Vous voulez donc, monsieur, que les aveugles vous écrivent ; mais Tirésie et le vieux bonhomme Tobie écrivaient-ils ? Que pouvaient-ils mander ? que pouvaient-ils dire ? Les pauvres gens étaient sûrement bien empêchés. Quand Tobie aurait écrit trois ou quatre fois à un sénateur de Babylone qu'une hirondelle lui avait chié dans les yeux, pensez-vous que le sénateur eût été bien réjoui des bavarderies de Tobie ? Vous dirai-je que nous avons beaucoup de neige sur nos montagnes, que je me traîne avec un bâton au coin du feu, que je fais ce que je peux pour guérir mes yeux, et que je n'en peux venir à bout ; que mon théâtre est fermé, qu'il faut que je m'accoutume à toutes les privations ? Dieu vous préserve de jamais tomber dans cet état ! Heureusement vous êtes encore jeune ; vous avez l'occupation des affaires et l'amusement des plaisirs : voilà tout ce qu'il faut à l'homme. Conservez longtemps tous vos avantages ; gouvernez Bologne pendant l'hiver, et le théâtre pendant l'été. Jouissez de la vie ; je supporte la mienne ; et, tant qu'elle durera, je vous serai bien tendrement attaché.

5524. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Paris, 14 janvier 1764.

Oui, oui, monsieur, je vous respecterai comme roi ; il ne manquait plus pour vous que ce genre de respect ; je suis fâchée qu'il vous en coûte tant pour l'acquérir.

Vous m'indiquez toutes les sortes de consolations propres à mon état et à mon âge : je conviens qu'il n'y en a point d'autres ; mais c'est pour la santé de l'âme ce que sont les infusions de tilleul, de camomille, de bouillon blanc, etc., etc., pour la santé du corps ; ce qu'est aussi l'eau bénite contre les tentations du diable. La vieillesse serait supportable si l'on avait à qui parler, mais il me semble que tous les hommes aujourd'hui sont des fous ou des bêtes. Je me dis souvent que c'est peut-être moi qui suis l'un et l'autre, que je suis comme ceux qui ont une jaunisse, qui leur fait voir tout jaune ; qu'il est impossible que je sois meilleur juge que tous ceux qui ont tant de célébrité : ainsi, après avoir été mécontente de tout le monde, je conclus, je finis par l'être encore plus de moi-même.

1. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

Vous voyez que je ne me peins pas avec des couleurs trop favorables, et que je vous donne de moi l'idée d'une vieille bien triste, bien atrabilaire et bien ennuyeuse. Rabattez-en, je vous prie, quelque chose, et croyez que si je passais quelques heures avec vous, j'aurais autant de gaieté que j'en avais dans ma jeunesse.

Je vois assez souvent d'Alembert; je lui trouve, ainsi que vous, beaucoup d'esprit.

Le président se porte à merveille; son goût pour le monde ne s'affaiblit point: il est toujours fort recherché, parce qu'il est toujours fort aimable, mais il devient bien sourd. Il rendrait la reine encore plus sourde que lui, s'il lui nommait *la Pucelle*; mais ne croyez pas en être quitte pour une bonne plaisanterie.

Chargez-vous de mon amusement; je ne peux plus rien lire de tout ce qu'on écrit. Ce n'est pas que je veuille faire la merveilleuse, ni le bel esprit; mais c'est que l'ennui me surmonte. On me propose de relire les remontrances, les mandements, les instructions; je réponds: Qu'est-ce que tout cela me fait? J'ai cependant essayé d'en lire; mais le peu de bons raisonnements, de vérité qu'on y trouve, sont noyés dans un fatras d'éloquence, de style académique, à qui je préfère celui de la Bibliothèque bleue.

Vous ne connaîtrez plus, monsieur, ce qui est aujourd'hui le bon goût, le bon ton, la bonne compagnie; que faire à cela? Prendre patience, et, comme vous le dites, mépriser les hommes et les tolérer. Il n'y a d'heureux que ceux qui naissent avec des talents; ils n'ont pas besoin de ceux des autres; ils portent partout leur bonheur, et peuvent se passer de tout.

Souvenez-vous, monsieur, et soyez-en bien persuadé, que votre souvenir, votre amitié, me sont absolument nécessaires.

5525. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 15 janvier.

Ce que j'ai d'abord de plus pressé, mon très-cher et très-respectable maître, c'est de justifier frère Hippolyte Bourgelat, qui, comme je m'en doutais bien, n'est point coupable, ainsi que vous le verrez par la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet, et dont je vous envoie copie. J'espère que M. Gallatin¹ échappera aux griffes des vautours, et que je pourrai lire enfin cette *Tolérance* dont nosseigneurs de la rue Plâtrière², qui ont presque autant d'esprit que nosseigneurs du parlement, me privent avec une cruauté si intolérable. La vérité est que ceux qui ont lu le livre ne se soucient guère qu'on le lise, et que les fanatiques qui en ont eu vent craignent qu'il ne soit lu. Voilà la

1. Voltaire en reparle dans la lettre 5561. Un Paul Gallatin est nommé dans le chant I^{er} de la *Guerre civile de Genève*.

2. Les commis de la poste aux lettres.

solution du problème que vous me proposez sur le calcul des probabilités. Et, pour vous le rendre en termes algébriques, je vous dirai, aussi éloquemment que l'abbé Trublet pourrait le faire, que la *haine* étant plus forte que l'*amour*, est *a fortiori* plus forte que l'*indifférence*; et voilà ce qui fait que votre fille est muette ¹.

Si je n'avais pas donné du monseigneur à Jean-George, il aurait fait imprimer ma lettre, et mis contre moi tous les monseigneurs et les *monsingnori* de l'Europe; mais un évêque s'appelle monseigneur, comme un chien Citron ². Le point essentiel, c'est d'avoir prouvé à monseigneur qu'il est un sot et un menteur: c'est ce que je me flatte d'avoir démontré. Quoi qu'il en soit, je vous promets, s'il m'écrit encore, de l'appeler mon révérend père, et de l'avertir qu'il a en moi un fils bien mal morigéné. Je ne désespère pas de lui en dire quelque chose un jour plus solennellement que je n'ai fait, au risque d'être excommunié au Puy-en-Velay.

Tandis que j'écris des lettres obscures à ce plat monseigneur, il en est un qui mérite ce titre mieux que lui, et à qui vous devriez écrire une lettre ostensible, pour le remercier, au nom de nous tous, de la manière honnête dont il se conduit avec les gens de lettres: c'est M. le prince Louis de Rohan, qui serait certainement très-flatté de recevoir de vous cette marque d'estime, et d'autant plus flatté qu'il n'a aucune liaison avec vous. Si vous pouviez même joindre à votre lettre quelques vers (vous en faites bien pour MM. Simon et George Lefranc), le tout n'en irait que mieux. Vous devez bien être sûr qu'il a pour vous tous les sentiments que vous pouvez désirer, et qu'il n'est pas du nombre des fanatiques qui ont mis dans leurs intérêts les commis de la poste.

A propos d'Académie, ne croyez pas que moi et quelques autres de vos amis exigions la plate souscription de *très-humble et très-obéissant serviteur* ³: la pluralité l'a emporté, et je pense qu'attendu le sot public le contraire eût peut-être fait tenir de plats discours, et que vous ferez mieux de suivre l'usage; mais à l'égard de votre nom, il me paraît indispensable pour vous, pour l'Académie, pour le public, et pour Corneille.

Je ferai chercher ce livre de Dumarsais ⁴, dont je n'ai aucune connaissance: c'était un grand serviteur de Dieu. Je me souviens du compliment qu'il fit au prêtre qui lui apporta les sacrements, et qui venait de l'exhorter: « Monsieur, je vous remercie; cela est fort bien; il n'y a point là-dedans d'alibi-forains. » Je vous remercie de mon côté de la *Lettre* de votre secrétaire à celui de Simon Lefranc ⁵. Je ne doute point qu'en la lisant Simon Lefranc ne s'écrie:

Quid domini faciant, audent quum talia fures?

(VIRG., ecl. III, v. 16)

1. *Médecin malgré lui*, acte II, scène VI.

2. *Les Plaideurs*, acte II, scène XIV.

3. Voyez tome XXXI, page 177.

4. *L'Analyse de la religion chrétienne*.

5. Voyez tome XXV, page 137.

Je vous remercie aussi d'avance de tous les contes de *ma mère l'oie*, que je compte à présent recevoir de la première main : car je n'imagine pas que l'intolérance s'étende jusqu'à empêcher les oies de conter, à moins que la philosophie, dont ils ont tant de peur, ne s'avise de se comparer aux oies du Capitole, à qui les Gaulois se repentirent bien de n'avoir pas coupé le cou.

Voilà l'archevêque de Paris qui voudrait bien rejoindre le cou des jésuites avec leur tête, que les Gaulois du parlement en ont séparée. Il a fait pour leur défense un grand diable de *Mandement* qui va, dit-on, être dénoncé; et on ajoute que l'auteur pourrait aller à la Conciergerie, si le roi n'aime mieux l'envoyer à la Roque¹. En attendant, le parlement travaille à de belles remontrances sur l'affaire de M. de Fitz-James²; ils prétendent que cela sera fort beau, et qu'ils pourront dire du gouvernement comme M. de Pourceaugnac : « Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait³. »

Que dites-vous du nouveau contrôleur général⁴? Auriez-vous cru, il y a six ans, que les jansénistes parviendraient à la tête des finances? Comme ils se connaissent en convulsions, on a cru apparemment qu'ils seraient plus propres à guérir celles de l'État, et à empêcher les Anglais de nous donner une autre fois des coups de bûche. Et du cardinal de Bernis, qu'en pensez-vous? croyez-vous qu'après avoir fait le poëme des *Quatre Saisons*⁵, il revienne encore à Versailles faire la pluie et le beau temps? L'éclaircissement, comme dit la comédie, nous éclaircira⁶; et moi, j'attends tout en patience, sûr de me moquer de quelqu'un et de quelque chose, quoi qu'il arrive.

Je n'ai point eu depuis quelque temps de nouvelles de votre ancien disciple. Dieu veuille qu'il envoie les jésuites allemands prêcher et s'enivrer hors de chez lui!

Adieu, mon cher maître; envoyez-moi tout ce que vous ferez, car j'aime vos ouvrages autant que votre personne. Ménagez vos yeux et votre santé, et continuez à rire aux dépens des sots et des fanatiques. Marmontel engraisse à vue d'œil, depuis qu'il est de l'Académie; ce n'est pourtant pas la bonne chère qu'on y fait.

5526. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, près Senlis, le 16 janvier.

Le roi m'a donné pour mes étrennes, mon cher confrère, le premier de tous les biens, la liberté, et la permission de lui faire ma cour, qui

1. Terre appartenant à un frère de Chr. de Beaumont, archevêque de Paris.

2. Voyez tome XX, page 177.

3. *Monsieur de Pourceaugnac*, acte I, scène vi.

4. De Laverdy.

5. *Les Quatre Saisons, ou les Géorgiques françaises*, poëme de Bernis, 1763, in-12.

6. *Galant jardinier*, comédie de Dancourt, scène II.

est le plus précieux et le plus cher de tous pour un Français comblé des bienfaits de son maître. J'ai été reçu à Versailles avec toute sorte de bonté. Le public à Paris a marqué de la joie; les faiseurs d'horoscopes ont fait à ce sujet cent almanachs plus extravagants les uns que les autres¹ : pour moi, qui ai appris depuis longtemps à supporter la disgrâce et la fortune, je me suis dérobé aux compliments vrais et faux, et j'ai regagné mon habitation d'hiver, d'où j'irai de temps en temps rendre mes devoirs à Versailles, et voir mes amis à Paris. Les plus anciens à la cour m'ont servi avec amitié; de sorte que mon cœur est fort à son aise, et que je n'ai jamais pu espérer une position plus agréable, plus libre, et plus honorable. Vous me parlez de Scipion et de Sully : ces noms-là seraient un peu déparés par le mien, mais je puis sans impertinence me livrer au plaisir d'imiter leurs vertus dans la retraite. Je suis bien fâché de vos fluxions. Vous lisez trop, et surtout à la bougie; souvenez-vous que vous n'êtes immortel que dans vos ouvrages. Conservez l'ornement de la France, et les délices de vos amis et de tous ceux qui ont de l'âme et du goût. Envoyez-moi vos contes *honnêtes*; et comme il est très-raisonnable que je vous prêche un peu, je vous prie de quitter quelquefois la lyre et le luth pour toucher la harpe. C'est un genre sublime, où je suis sûr que vous serez plus élevé et plus touchant qu'aucun de vos anciens.

Adieu, mon cher confrère; quoique libre et heureux, je ne vous aime pas moins que dans mon denjon de Vic-sur-Aisne.

5527. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Au château de Ferney, par Genève, 17 janvier.

Madame, Votre Altesse sérénissime a été touchée de l'horrible aventure des Calas. Ce procès d'une famille protestante qui redemande le sang innocent va bientôt être jugé en dernier ressort; je mets à vos pieds cet ouvrage² consacré aux vertus que vous pratiquez. Si Votre Altesse sérénissime daigne envoyer quelques secours pour subvenir aux frais qu'une famille indigente est obligée de faire, cette générosité sera bien digne de Votre Altesse sérénissime, et tous ceux qui ont pris en main la cause de ces infortunés vous regarderont dans l'Europe comme leur principale bienfaitrice. Souffrez que je sois ici leur organe, en vous renouvelant le profond respect avec lequel je suis, madame, de Votre Altesse sérénissime, etc.

1. Il paraît que Voltaire n'avait cru à aucun de ces *almanachs*. Voici ce qu'il écrivait à cette époque à son ami Damilaville : « On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de Bernis; on l'a regardé comme un grand événement, et c'en est un fort petit. (*Note de Bourgong.*) »

2. *Traité sur la Tolérance.*

3528. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 janvier.

J'étais mort, comme vous savez ; la lettre de mes anges, du 12 janvier, ne m'a pas tout à fait ressuscité, mais elle m'a dégoûdi. Il y a eu certainement trois paquets détenus à la poste. On ne veut absolument point de livres étrangers par les courriers ; il faut subir sa destinée ; mais avec ces livres on a retenu le conte des *Trois Manières*¹, qui était adressé à M. de Courteilles ; et ce qu'il y a de plus criant, de plus contraire au droit des gens, c'est que ce conte manuscrit était tout seul de sa bande, et ne faisait pas un gros volume. Le roi ne peut pas avoir donné ordre qu'on saisisse mon conte ; et s'il l'a lu, il en aura été amusé, pour peu qu'il aime les contes.

Je soupçonne donc que ce conte est actuellement entre les mains de quelque commis de la poste qui n'y entend rien. Comment fléchir M. Janel ? Est-il possible que la plus grande consolation de ma vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains ? Cela fait saigner le cœur.

Ce qui m'émerveille encore, c'est que M. le duc de Praslin n'ait point reçu de réponse de monsieur le premier président de Dijon. Cette réponse serait-elle avec mon conte ? J'ai supplié M. le duc de Praslin de vouloir bien faire signifier ses volontés à mon avocat Mariette. Il fera ce qu'il jugera à propos.

Mais quoi ! la conspiration des roués s'en est donc allée en fumée ? J'ai envoyé en dernier lieu un cinquième acte des roués ; il est sans doute englouti avec mon conte. La pièce des roués me paraissait assez bien ; la conspiration allait son train. Ce cinquième acte me paraissait très-fortifié ; mais s'il est entre les mains de M. Janel, que dire ? que faire ? M. le duc de Praslin ne pourrait-il pas me recommander à M. Janel comme un bon vieillard qu'il honore de sa pitié ? Je suis sûr que cela ferait un très-bon effet.

Par où, comment enverrai-je une *Olympie* rapetassée qu'on me demande ? M. Janel me saisira tous mes vers.

M. Lefranc de Pompignan envoie par la poste autant de vers hébraïques qu'il veut, et moi, je ne pourrai pas envoyer un quatrain ! et mes paquets seront traités comme des étoffes des Indes !

Vous me parlez, mes divins anges, de distribution de rôles ;

1. Voyez tome X.

mais auparavant il faut que la pièce soit en état, et j'enverrai le tout ensemble.

Mes anges peuvent être persuadés que je leur ai écrit toutes les postes depuis un mois, sans en manquer une, et toujours sous l'enveloppe de M. de Courteilles ; qu'ils jugent de ma douleur et de mon embarras !

On m'a mandé d'Angleterre qu'il m'était venu un gros paquet de livres pour la *Gazette littéraire*. Je n'entends pas plus parler de ce paquet que de mon conte ; je n'entends parler de rien, et je reste dans la banlieue de Genève, tapi comme un blaireau.

Je n'ai point du tout été la dupe de tous les bruits qui ont couru sur une représentation à Versailles¹, et j'ai jugé que cette représentation n'aurait pas beaucoup de suite.

Je me mets sous les ailes de mes anges, dans l'effusion et dans l'amertume de mon cœur.

N. B. Remarquez bien que depuis un mois je n'ai reçu d'eux qu'une lettre.

Remarquez encore que j'approuve de tout mon cœur l'idée du père Corneille. Je vais écrire, ou plutôt faire écrire (car mes yeux refusent le service), à Gabriel Cramer, à Genève, qu'il s'arrange avec les distributeurs des exemplaires à Paris, pour que le père Corneille en porte à qui il voudra. Il sera sans doute très-bien accueilli du roi.

5529. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Il faut se résigner, mon cher frère, si les ennemis de la tolérance l'emportent : *Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam*². Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philosophes et de justes sur la terre.

Je vous remercie de l'*Anti-financier*³. L'ouvrage est violent, et porte à faux d'un bout à l'autre. Comment un conseiller au parlement peut-il toujours prononcer la chimère de son impôt unique, tandis qu'un autre conseiller, devenu contrôleur général⁴, est indispensablement obligé de conserver tant d'autres taxes ? De plus, on confond trop souvent dans cet ouvrage le

1. La réapparition du cardinal de Bernis à la cour, en janvier 1764.

2. *Jérémie*, II, 9.

3. Voyez la note 1, page 58.

4. Laverdy.

parlement, cour supérieure à Paris, avec le parlement de la nation, qui était les états généraux. Je vois que dans tous les livres nouveaux on parle au hasard ; Dieu veuille qu'on ne se conduise pas de même !

Je suis bien aise d'amuser les frères de quelques notes sur Corneille, en attendant qu'ils aient l'édition. Je voudrais que nos philosophes, les Diderot, les d'Alembert, les Marmontel, vissent ces remarques. Je pense qu'ils seront de mon avis, et j'en appelle au sentiment de mon cher frère.

Je le remercie du *Droit ecclésiastique*¹ qu'il m'a fait parvenir par l'enchanteur Merlin. On dit que Lambert est en prison ; et, ce qui est étrange, ce n'est pas pour avoir imprimé les malsemaines² de Fréron.

On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de Bernis ; on l'a regardé comme un grand événement, et c'en est un fort petit. Mais est-il vrai que vingt-quatre jésuites du Languedoc se sont choisis un provincial ? est-il vrai que votre parlement demande au roi l'expulsion de tous les jésuites de Versailles ? est-il vrai qu'on tient au parlement l'affaire de l'archevêque sur le bureau, et qu'on s'expose à l'excommunication mineure et majeure ?

Je ne peux plus que faire des vœux pour la tolérance ; il me paraît qu'il n'y en a plus guère dans le monde. Les ennemis sont ardents, et les fidèles sont tièdes. Je recommande notre petit troupeau à vos soins paternels.

J'ai toujours oublié de demander à frère d'Alembert ce qu'était devenu le pauvre frère de Prades³. N'en savez-vous point de nouvelles ? Prions Dieu pour lui, et écr. l'inf.... Priez aussi Dieu pour moi, car je suis bien malade.

5530. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 janvier.

Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi,
Languida quo fessi vix venit aura Noti.

(OVID., *ex Ponto*, II, 1.)

Le philosophe de Vic-sur-Aisne est donc actuellement le philosophe de Paris-sur-Seine : car il sera toujours philosophe, et il connaîtra toujours le prix des choses de ce monde.

1. Voyez la note 2, page 47.

2. C'est ainsi que Voltaire appelait l'*Année littéraire*.

3. L'abbé J.-M. de Prades ; voyez tome XXXVII, page 464.

Je fais, monseigneur, mes compliments à Votre Éminence, et c'est assurément de bon cœur : je vous avais parlé de contes pour vous amuser, mais il n'est plus question de contes de *ma mère l'oie*. J'avais soumis à vos lumières certain drame¹ barbare que j'ai *débarbarisé* tant que j'ai pu, et sur lequel *motus* : il n'est plus question vraiment de bagatelles. Vous devez être accablé de nouveaux amis, de serviteurs zélés, qui ont tous pris la part *la plus vraie, la plus tendre*; qui ont eu l'attachement *le plus inaltérable*, qui ont été *pénétrés*, qui seront *pénétrés*, etc., etc., etc.; et Votre Éminence de sourire.

Si vous n'êtes pas toujours à Versailles, n'irez-vous pas quelquefois à l'Académie? Tant mieux : vous y serez le protecteur des *Remarques* impartiales sur Corneille. Vous aimez les choses sublimes; mais vous n'aimez pas le galimatias, les pensées alambiquées et forcées, les raisonnements abstrus et faux, les solécismes, les barbarismes; et certes vous faites bien.

Monseigneur, quelque chose qu'il arrive, aimez toujours les lettres : j'ai soixante-dix ans, et j'éprouve que ce sont de bonnes amies; elles sont comme l'argent comptant, elles ne manquent jamais au besoin. Que Votre Éminence agrée le tendre respect du Vieux de la montagne; honorez-le d'un mot de souvenir, quand vous aurez expédié la foule.

P. S. Puis-je avoir l'honneur de vous envoyer un *Traité sur la Tolérance*, fait à l'occasion de l'affaire des Calas, qui va se juger définitivement au mois de février? Ce n'est pas là un conte de *ma mère l'oie*, c'est un livre très-sérieux; votre approbation serait d'un grand poids. Puis-je l'adresser en droiture à Votre Éminence, ou voulez-vous que ce soit sous l'enveloppe de M. Janel, ou voulez-vous que je ne vous l'envoie point *du tout*?

5531. — A M. FYOT DE LA MARCHE².

(FILS.)

Aux Délices, près de Genève, le 20 janvier 1764.

Monsieur, comme M. le duc de Praslin n'avait encore point reçu de réponse de vous le 12 de ce mois, j'ai présumé que vous ne pouviez pas répondre avant que d'avoir trouvé les moyens les plus convenables de tarir enfin la source de tous les procès qui sub-

1. *Olympie*.

2. Éditeur, H. Beaune.

sistent depuis deux cents ans au sujet des terres possédées autrefois dans le pays de Gex par les ducs de Savoie, le canton de Berne et la république de Genève. Il est triste que nos rois depuis Charles IX n'aient pas fait enregistrer leurs traités au parlement de Dijon : cette précaution aurait prévenu toutes les difficultés, qui nous désolent ; mais aujourd'hui il n'est guère praticable que l'on fasse enregistrer des traités dont le dernier est fait il y a cent ans, et dont le premier a plus de deux cents années. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous honorez M^{me} Denis et moi ne permettront pas que nous perdions tout l'avantage et tout l'agrément que ces mêmes traités nous assurent dans notre terre de Ferney.

Nous vous présentons nos très-humbles remerciements de la grâce que vous nous avez faite de nous donner des délais ; et nous vous supplions de vouloir bien agréer que M. le duc de Praslin se serve de la voie du conseil pour arranger cette affaire, qui est en effet une affaire d'Etat, attendu les promesses faites en dernier lieu par le roi aux républiques de Berne et de Genève.

Permettez encore, monsieur, que j'aie l'honneur de vous dire que, si nous étions obligés de plaider au parlement pour les droits de Ferney, M. le président de Brosse serait le moment d'après obligé de soutenir le même procès ; il se trouve précisément dans le même cas que moi, au sujet de la terre de Tournay, dont je n'ai que l'usufruit et dont il est le propriétaire. Le curé de Tournay n'attend que la première audience où l'on plaiderait la cause de Ferney, pour redemander la dîme que M. de Brosse partage avec la république de Genève, et par un usage funeste que les parlements n'ont point encore aboli, les décisions d'un concile de Latran sur les dîmes, et ce qu'on appelle le droit commun, l'emporteraient sur les traités faits par les souverains ; M. le président de Brosse perdrait le plus beau de ses droits. Oserais-je, monsieur, vous supplier de lui communiquer cette lettre ? Il s'agit de ses intérêts comme des miens. J'ai eu le malheur qu'un chicaneur de l'antre de Gex¹ a persuadé à M. de Brosse que je dégradais son bois de Tournay. Monsieur son frère le baillif² a été témoin, lorsqu'il est venu dans le pays, que non-seulement je n'ai rien dégradé, mais que j'ai même planté dans ce bois et que je n'y ai pas seulement pris jusqu'à présent

1. M. Girod, capitaine et châtelain royal du pays de Gex.

2. Claude-Charles de Brosse, comte de Tournay, grand bailli d'épée du pays de Gex.

une seule branche pour me chauffer ; j'ai embelli et amélioré sa terre, j'y ai dépensé plus d'un tiers au delà de nos conventions, quoiqu'elle ne me rapporte qu'environ douze cents livres de rente, au lieu de trois mille cinq cents pour lesquelles elle m'a été donnée dans le contrat. Si M. le président de Brosse avait pu être instruit de toutes ces vérités, il aurait eu plus de confiance en moi et j'aurais eu le plaisir de rendre sa terre de Tournay la plus agréable de la province. C'est à quoi j'avais mis toute mon application, et tous ceux qui ont vu Tournay peuvent lui en rendre témoignage. Quoi qu'il en soit, monsieur, son intérêt est évidemment joint au mien dans l'affaire des dîmes ; je me mets entièrement entre vos mains ; j'attends tout de votre protection¹ : mon curé, qui s'enivre tous les jours, pourra boire plus que moi à votre santé ; mais il n'aura jamais autant de reconnaissance et d'attachement que j'en ai pour vous.

Je suis avec un profond respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Une fluxion que j'ai depuis six mois sur les yeux, et qui me menace de la perte de la vue, me prive de l'honneur de vous écrire de ma main.

5532. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier.

Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain que la perte d'un conte à dormir debout, et d'un cinquième acte qui pourrait faire le même effet sur le parterre, qui a le malheur d'être debout à Paris. J'ai écrit à mes anges gardiens une lettre ouverte que j'ai adressée à M. le duc de Praslin ; j'adresse aussi mes plaintes douloureuses et respectueuses à M. Janel, qui, étant homme de lettres, doit favoriser mon commerce. Je conçois après tout que, dans le temps que *l'Anti-financier* causait tant d'alarmes, on ait eu aussi quelques inquiétudes sur *l'Anti-intolérant*² ; ce dernier ouvrage est pourtant bien honnête, vous l'avez approuvé. MM. les ducs de Praslin et de Choiseul lui don-

1. Pas tout cependant, car il écrivait le 10 avril 1764 au comte d'Argental : « Je crois qu'un bel arrêt du conseil vaudrait bien mieux, et je l'espérerai jusqu'au dernier moment. »

2. *Le Traité sur la Tolérance.*

naient leur suffrage ; M^{me} de Pompadour en était satisfaite. Il n'y a donc que le sieur évêque du Puy et ses consorts qui puissent crier. Cependant, si les clameurs du fanatisme l'emportent sur la voix de la raison, il n'y a qu'à suspendre pour quelque temps le débit de celivre, qui aurait le crime d'être utile ; et, en ce cas, je supplierais mes anges d'engager frère Damilaville à supprimer l'ouvrage pour quelques mois, et à ne le faire débiter qu'avec la plus grande discrétion. Ah ! si mes anges pouvaient m'envoyer la petite drôlerie¹ de l'hiérophante de Paris, qu'ils me feraient plaisir ! car je suis fou des mandements depuis celui de Jean-George. Mes anges me répondront peut-être qu'ils ne se soucient point de ces bagatelles épiscopales ; qu'ils veulent qu'Olympie meure au cinquième acte, que c'est là l'essentiel : je leur enverrai incessamment des idées et des vers. Mais pourquoi avoir abandonné la conspiration ? pourquoi s'en être fait un plaisir si longtemps pour y renoncer ? Si vous trouvez les roués passables, que ne leur donnez-vous la préférence que vous leur aviez destinée ? Si vous trouvez les roués insipides, il ne faut jamais les donner. Répondez à ce dilemme : je vous en défie ; au reste, votre volonté soit faite en la terre comme au ciel ! Je me prosterne au bout de vos ailes.

N. B. J'ai écrit une lettre² fort bien raisonnée à M. le duc de Praslin sur les dîmes.

Respect et tendresse.

5533. — A M. TURGOT³.

Au château de Ferney, 24 janvier.

J'ai longtemps envié, monsieur, le bonheur des parents de M. de Pourceaugnac, qui ont l'agrément d'être sous vos lois⁴. Je pourrais encore porter envie à ceux qui s'en vont à la Guyane, dans le pays d'Eldorado, sous M. le chevalier Turgot⁵. Je sais la manière charitable et empressée dont les évêques et les abbés réguliers de France ont reçu cette colonie.

Je vous ai d'ailleurs envoyé un petit livre⁶ pour vous amuser.

1. Cette expression du *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II, est appliquée par Voltaire à l'*Instruction pastorale* de l'archevêque de Paris ; voyez page 66.

2. Elle est perdue.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Turgot était alors intendant à Limoges.

5. Ce frère de Turgot avait été nommé gouverneur général de Cayenne.

6. Toujours le *Traité sur la Tolérance*.

42. — CORRESPONDANCE. XI.

et je souhaite que les gens qui aiment la lecture aient permis que ce petit livre parvînt jusqu'à vous.

Si vous vous ressouvenez, monsieur, du plaisir infini que vous m'avez fait quand vous avez bien voulu être ermite aux Délices¹, je vous demande aujourd'hui une autre grâce, qui s'accorde à merveille avec votre cœur.

Un sieur de Ladoule, négociant de vos cantons, à peu près ruiné par l'incendie de sa maison à Bordeaux, a pour rafraîchissement un procès énorme à Limoges, et, pour comble de bonheur, tous ses documents sont brûlés. Il demande qu'on n'achève pas en frais et en procédures de perfectionner sa situation. Il voudrait que ses créanciers et ses débiteurs produisissent leurs livres devant des arbitres, et qu'on traitât les choses humainement, terme que ne connaît guère la justice. Quel autre arbitre, quel autre juge humain pourrait-il avoir que vous?

J'ose vous demander en grâce, monsieur, d'engager les Limousins à vous laisser le maître de cette affaire; ayez cette pitié pour un pauvre diable d'incendié. Je ne connais point de meilleur onguent pour la brûlure que d'être entre vos mains.

J'imagine que vous n'avez guère d'autres plaisirs à Limoges que celui d'y faire du bien. Mais pourquoi avez-vous eu la cruauté de n'être pas intendant de Bourgogne²? Quand vous serez à Paris, j'emploierai votre protection pour obtenir une place de quinze-vingt: car je perds les deux yeux, comme le vieux Tobie, et le fiel des poissons du lac de Genève ne me rendra pas la vue. C'est pourquoi je vous certifie d'une autre main que la mienne les tendres et respectueux sentiments que j'aurai pour vous, jusqu'à ce que mon curé, avec lequel je suis en procès, ait le plaisir de m'enterrer.

5534. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 janvier.

J'ai des remerciements à faire à monseigneur mon héros de la pitié qu'il a eue du sieur Ladoule³, incendié à Bordeaux, et, si j'osais, je prendrais encore la liberté de lui recommander ce pauvre Ladoule; mais mon héros n'a besoin des importunités de personne quand il s'agit de faire du bien.

1. En novembre 1760.

2. Ferney dépendait de la généralité de Dijon. (A. F.)

3. Beuchot a écrit ce nom *Ladouz*.

On a ri, de Grenoble à Gex, d'une lettre de monsieur le gouverneur de Guienne¹ à monsieur le commandant de Dauphiné², dans laquelle il demande quelle est l'étiquette quand on pend les gouverneurs de province. J'espère qu'en effet on finira par rire de tout ceci, selon la louable coutume de la nation. Je ris aussi, quoique un pauvre diable de quinze-vingt ne soit pas trop en joie.

On n'a pu envoyer à monseigneur le maréchal les exemplaires cornéliens, attendu qu'on n'a pas encore les estampes, que la liste des souscripteurs n'est pas encore imprimée, et qu'il y a toujours des retards dans toutes les affaires de ce monde.

Je crois que M. le cardinal de Bernis finira par être archevêque³; mais d'Alembert doute⁴ qu'ayant fait *les Quatre Saisons* il fasse encore la pluie et le beau temps.

On prétend que l'électeur palatin se met sur les rangs pour être roi de Pologne. Je le trouve bien bon, et je suis fort fâché, pour ma part, qu'il veuille se ruiner pour une couronne qui ne rapporte que des dégoûts.

Je me mets aveuglément aux pieds de mon héros.

5535. — A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Les pauvres aveugles écrivent rarement, mon cher ami; non-seulement les fenêtres se bouchent⁵, mais la maison s'écroule. J'ai travaillé pendant deux ans à l'édition de Corneille; tous les détails de cette opération ont été très-fatigants; je n'ai pu m'absenter un moment pendant tout ce temps-là; et à présent que je pourrais respirer en faisant ma cour à Leurs Altesses électorales, me voilà dans mon lit ou au coin de mon feu, dans une situation assez triste. Vous connaissez ma mauvaise santé : l'âge de soixante-dix ans n'est guère propre à rétablir mes forces. Je vous prie de me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur; il y a longtemps qu'il n'a daigné me consoler par un mot de sa main; je ne lui en suis pas assurément moins attaché avec le plus profond respect, et je porte toujours envie à ceux qui ont le bonheur

1. Richelieu lui-même.

2. Chastelier Dumesnil.

3. Il fut nommé archevêque d'Alby le 30 mai 1764.

4. Voyez page 89.

5. Voyez tome XLII, page 438.

d'être à sa cour. Je vous embrasse bien tendrement. Les lettres d'un malade ne peuvent être longues.

5536. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, le 26 janvier.

Quand on est heureux, il faut être modeste. C'est pour cela, mon cher confrère, qu'après avoir remercié le roi, je suis venu remercier la campagne, qui m'a rendu la santé, et dont le séjour a achevé de me désabuser des grandeurs humaines. Vous devez avoir reçu une lettre de moi à mon retour de Versailles¹. J'ai publié une amnistie générale pour tous mes déserteurs ; je les reçois comme un homme du monde, qui est accoutumé au flux et au reflux des amis, selon les circonstances, et comme un philosophe qui plaint les hommes, outre les maladies qui affligent l'humanité, d'être encore sujets aux bassesses et aux platitudes. Les lettres feront mon occupation et mon bonheur, comme elles ont fait mon sort, ou du moins beaucoup contribué à ma fortune. Quand mes affaires seront arrangées, j'aurai l'hiver une maison à Paris, et je jouirai l'été de la dépense que j'ai faite sur les bords de l'Aisne. Voilà mon plan, que Dieu seul et la toute-puissance du roi peuvent déranger. Je crois vous avoir mandé que je n'ai rien perdu de l'ancienne amitié de M^{me} de Pompadour, et que j'ai beaucoup à me louer de M. le duc de Choiseul. C'est tout ce qu'en moi l'homme d'honneur et l'homme sensible pouvaient désirer. Un *Traité de la Tolérance* est un ouvrage si important, mais si délicat, que je crois plus prudent de vous prier de ne pas me l'adresser. Je suis un peu enrhumé. Priez Dieu que je ne m'enrhume pas davantage à la procession des chevaliers de l'ordre. Il y a des gens qui se moqueraient de moi, en me voyant recourir à vos prières. Pour moi, j'aurai toujours espérance et confiance dans une âme que Dieu a embellie des lumières les plus pures et des sentiments les plus nobles.

Adieu, mon cher Tirésie, qui voyez si clair. L'hiver va finir : vous retrouverez vos yeux au printemps.

5537. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 janvier.

Dites-moi donc, mes anges, si vous avez enfin reçu un cinquième acte et un conte. Une certaine inquisition se serait-elle étendue jusque sur ces bagatelles ? et quand le lion ne veut pas souffrir de cornes dans ses États, faut-il encore que les lièvres craignent pour leurs oreilles ? L'aventure de *la Tolérance* me fait beaucoup de peine. Je ne peux concevoir qu'un ouvrage que

1. Celle du 16 janvier.

vous avez tant approuvé puisse être regardé comme dangereux. Je n'ai d'ailleurs et je ne veux avoir d'autre part à cet ouvrage que celle d'avoir pensé comme vous. Il y a trop de théologie, trop de sainte Écriture, trop de citations, pour qu'on puisse raisonnablement supposer qu'un pauvre faiseur de contes y ait mis la main. Je me borne à conseiller à l'auteur de supprimer cet ouvrage en France, si la *Tolérance* n'est pas tolérée par ceux qui sont à la tête du gouvernement. Mais enfin, quand M^{me} de Pompadour en est satisfaite, quand MM. les ducs de Choiseul et de Praslin témoignent leur approbation, quand M. le marquis de Chauvelin joint son enthousiasme au vôtre, qui donc peut proscrire un livre qui ne peut enseigner que la vertu ?

Si le roi avait eu le temps de le lire chez M^{me} de Pompadour, l'auteur oserait se flatter que Sa Majesté n'en aurait pas été mécontente, et c'est sur la bonté du cœur du roi qu'il fonde cette espérance.

Monsieur le chancelier, dans les premiers jours d'un ministère difficile, aurait-il abandonné l'examen de ce livre à quelqu'un de ces esprits épineux qui veulent trouver du mal partout où le bien se trouve avec candeur et sans politique ?

Enfin, pourquoi a-t-on retenu à la poste de Paris tous les exemplaires que plusieurs particuliers de Genève et de Suisse avaient envoyés à leurs amis, sous les enveloppes qui paraissent devoir être les plus respectées ? Cette rigueur n'a commencé qu'après que les éditeurs ont eu la circonspection dangereuse d'en envoyer eux-mêmes un exemplaire à monsieur le chancelier, de le soumettre à ses lumières, et de le recommander à sa protection. Il se peut que les précautions qu'on a prises pour faire agréer le livre soient précisément ce qui a causé sa disgrâce. Mes chers anges sont très à portée de s'en instruire. On peut parler ou faire parler à monsieur le chancelier. Je les conjure de vouloir bien s'éclaircir et m'éclairer. Tout Suisse que je suis, je voudrais bien ne pas déplaire en France. Je cherche à me rassurer en me figurant que, dans la fermentation où sont les esprits, on ne veut pas s'exposer aux plaintes de la partie du clergé qui persécute les protestants, tandis qu'on a tant de peine à calmer les parlements du royaume. Si ce qu'on propose dans la *Tolérance* est sage, on n'est pas dans un temps assez sage pour l'adopter. Pourvu qu'on ne sache pas mauvais gré à l'auteur, je suis très-content, et j'attends ma consolation de mes anges.

On me mande que plusieurs évêques font des mandements,

à l'exemple de M. de Beaumont, et qu'ils iront tenir un concile à Sept-Fonts. Je ne sais si le rappel de tous les commandants est une nouvelle vraie. Je m'en tiens aux événements, et je n'y fais point de commentaires comme sur Corneille. Les graveurs seuls empêchent que l'édition de Corneille n'arrive.

Mais, encore une fois, pourquoi abandonner votre conspiration? Est-ce le ton d'aujourd'hui de commencer une chose pour ne pas la finir?

Je vous salue de loin, mes divins anges, et je crois que ces mots *de loin* sont bien convenables dans le temps présent; mais je vous salue avec la plus vive tendresse.

5538. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

Vos lettres, mon cher frère, sont une grande consolation pour le quinze-vingt des Alpes; elles me font voir combien les philosophes sont au-dessus des autres hommes. Il me semble que vous voyez les choses comme il faut les voir.

Il est certain que les inondations ont arrêté quelquefois les courriers; mais il n'est pas moins vrai que les premières personnes de l'État n'ont pu recevoir de *Tolérance* par la poste. Vous savez qu'on me fait trop d'honneur en me soupçonnant d'être l'auteur de cet ouvrage; il est au-dessus de mes forces. Un pauvre faiseur de contes n'en sait pas assez pour citer tant de Pères de l'Église avec du grec et de l'hébreu.

Quel que soit l'auteur, il paraît qu'il n'a que de bonnes intentions. J'ai vu des lettres des hommes les plus considérables de l'Europe qui sont entièrement de l'avis de l'auteur depuis le commencement jusqu'à la fin; mais il y a des temps où il ne faut pas irriter les esprits, qui ne sont que trop en fermentation. J'oserais conseiller à ceux qui s'intéressent à cet ouvrage, et qui veulent le faire débiter, d'attendre quelques semaines, et d'empêcher que la vente ne soit trop publique.

Je vous remercie bien de l'exploit du marquis de Créqui¹. Voilà, de tous les exploits qu'ont faits les Français depuis vingt ans, le meilleur assurément. Cela vaut mieux que tous les mandements que vous pourriez m'envoyer. Christophe à Sept-Fonts²

1. Voyez cet exploit, tome XX, page 277.

2. Après avoir choisi l'abbaye de Sept-Fonts pour lieu de son exil, l'archevêque Christophe de Beaumont demanda à aller à la Trappe, ce qui lui fut accordé.

aura l'air d'un martyr, et j'en suis fâché ; mais on se souviendra que *non Sept-Fonts, sed causa, facit martyrem*¹. Les mandements des autres évêques ne feront pas, je crois, un grand effet dans la nation ; mais le rappel des commandants, le triomphe des parlements, etc., sont une énigme dont je ne puis ou n'ose deviner le mot. C'est le combat des éléments, dont les yeux profanes ne peuvent découvrir le principe.

Je me flatte qu'enfin l'épidémie des remontrances va cesser comme la mode des pantins. Mais celle de l'Opéra-Comique subsistera longtemps : c'est là le vrai génie de la nation.

Voici un petit billet² pour frère Thieriot. Je crains bien qu'il ne tâte aussi de la banqueroute de ce notaire³. C'était une chose inouïe autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier ; mais depuis que Mazade, Porlier, conseillers au parlement, Bernard, maître des requêtes, ont fait de belles faillites, je ne suis plus étonné de rien. Ce maître Bernard, surintendant de la maison de la reine, beau-frère du premier président de la première classe du parlement de France, et monsieur son fils, l'avocat général, ont emporté à M^{me} Denis et à moi environ quatre-vingt mille livres ; et M. le président Molé a toujours été si occupé des remontrances sur les finances qu'il a toujours oublié de me faire rendre justice de monsieur son beau-frère.

Est-il vrai que M. de Laverdy a déjà fait beaucoup de retranchements dans les dépenses publiques et dans les profits de quelques particuliers ? Si cela est, il sauve quelques écus, mais il doit des millions.

Je ne sais aucune nouvelle du tripot de la Comédie, ni des autres tripots qui se croient plus essentiels. Je serai affligé si la pièce de frère Saurin⁴ essuie un affront, c'est un des frères les plus persuadés ; je souhaite qu'il soit un des plus zélés. Frère Helvétius est-il à Paris ? Tâchez d'avoir quelque chose d'édifiant à me dire touchant le petit troupeau. Cultivez la vigne, mon cher frère, et écr. l'inf....

1. *Non poena, sed causa, facit martyrem*, a dit Tertullien.

2. Il manque.

3. Il s'appelait Deshayes. Sa banqueroute s'élevait à trois millions.

4. *Blanche et Guiscard*.

5539. — A M. RIBOTTE ¹.

27 janvier 1764.

D'une main on donne le fouet aux parlements, et de l'autre on les caresse; on déclare que les commandants n'ont fait qu'obéir aux ordres supérieurs, et on les rappelle; on chasse les jésuites, et on en garde quatorze à la cour qui confessent, ou font semblant de confesser. On est irrité des remontrances, et on invite à en faire; ce monde est gouverné par des contradictions.

Nous verrons quelle contradiction résultera du procès des Calas, qui est actuellement sur le bureau : est-il vrai que votre parlement s'est avisé de casser l'arrêt de celui de Paris, qui cassait le décret d'appréhension au corps du duc commandant de la province?

S'il y a quelque sottise nouvelle, M. Ribotte est prié d'en faire part à celui qui rit de toutes les sottises qui sont frivoles, et qui tâche de réparer celles qui sont barbares.

5540. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ².

Aux Délices, 27 janvier.

Oui, je perds les deux yeux : vous les avez perdus,
O sage du Deffant ! est-ce une grande perte ?

Du moins nous ne reverrons plus
Les sots dont la terre est couverte.

Et puis tout est aveugle en cet humain séjour;
On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde.
On a les yeux bouchés à la ville, à la cour;

Plutus, la Fortune, et l'Amour,
Sont trois aveugles-nés qui gouvernent le monde.
Si d'un de nos cinq sens nous sommes dégarnis,
Nous en possédons quatre; et c'est un avantage
Que la nature laisse à peu de ses amis,

Lorsqu'ils parviennent à notre âge.
Nous avons vu mourir les papes et les rois;
Nous vivons, nous pensons; et notre âme nous reste.

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 244.

2. Cette lettre a été imprimée séparément sous ce singulier intitulé : *Aux Plaisirs*, 27 janvier 1764. On a mis à la suite les *Vers de M. de La Harpe à Mlle Dumesnil*. Le tout forme huit pages in-8°.

Épicure et les siens prétendaient autrefois
 Que ce sixième sens était un don céleste
 Qui les valait tous à la fois.
 Mais quand notre âme aurait des lumières parfaites,
 Peut-être il serait encor mieux
 Que nous eussions gardé nos yeux,
 Dussions-nous porter des lunettes.

Vous voyez, madame, que je suis un confrère assez occupé des affaires de notre petite république de quinze-vingts. Vous m'assurez que les gens ne sont plus si aimables qu'autrefois ; cependant les perdrix et les gelinottes ont tout autant de fumet aujourd'hui qu'elles en avaient dans votre jeunesse ; les fleurs ont les mêmes couleurs. Il n'en est pas ainsi des hommes : le fond en est toujours le même, mais les talents ne sont pas de tous les temps ; et le talent d'être aimable, qui a toujours été assez rare, dégénère comme un autre. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est la cour et la ville, à ce que j'entends dire aux connaisseurs. Cela vient peut-être de ce qu'on ne lit pas assez les *Moyens de plaire* de Moncrif. On n'est occupé que des énormes sottises qu'on fait de tous côtés :

Le raisonner tristement s'accrédite¹.

Comment voulez-vous que la société soit agréable avec tout ce fatras pédantesque ?

Vraiment on vous doit l'hommage d'une *Pucelle*. Un de vos bons mots est cité dans les notes de cet ouvrage théologique². Il n'y a pas moyen de vous l'envoyer, comme vous dites, sous le couvert de la reine ; on n'aurait pas même osé l'adresser à la reine Berthe. Mais sachez que, dans le temps présent, il est impossible de faire parvenir aucun livre imprimé des pays étrangers à Paris, quand ce serait le Nouveau Testament. Le ministre même dont vous me parlez ne veut pas que j'envoie rien, ni sous son enveloppe, ni à lui-même. On est effarouché, et je ne sais pourquoi.

Prenez votre parti. Si dans quinze jours je ne vous envoie pas *Jeanne* par quelque honnête voyageur, dites à M. le président Hénault qu'il vous en fasse trouver une par quelque colporteur. Cela doit coûter trente ou quarante sous ; il n'y a point de livre de théologie moins cher.

1. Vers pénultième de *Ce qui plait aux Dames* ; voyez tome X.

2. Dans une note du chant I^{er}.

Je suis fâché que votre ami soit si couru ; vous en jouissez moins de sa société ; et c'est une grande perte pour tous deux. J'achève doucement ma vie dans la retraite, et dans la famille que je me suis faite.

Adieu, madame ; courage ; *faisons de nécessité vertu*. Savez-vous que c'est un proverbe tiré de Cicéron ?

5541. — A M. MARMONTEL.

28 janvier.

Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions ; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes¹. Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me consolerais si la littérature jouit à Paris de la liberté sans laquelle elle ne peut exister, si la philosophie n'est point persécutée, si une secte affreuse de rigoristes ne succède pas aux jésuites, si le petit lumignon de raison que vous contribuez à ranimer dans la nation ne vient pas bientôt à s'éteindre. On dit qu'un pédant de l'Université écrit déjà contre *l'Esprit des lois*². Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-mêmes. Voilà les vraies libertés de l'Église gallicane qu'il faut que votre aimable coadjuteur de Strasbourg³ soutienne. Il y aura toujours en France une espèce de sorciers vêtus de noir qui s'efforceront de changer les hommes en bêtes ; mais c'est à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce Bougainville, à qui un homme de tant de mérite a succédé, n'était en effet qu'une très-méchante bête ; que c'était lui qui avait accusé Boindin d'athéisme, et qui l'avait persécuté même après sa mort. Si cela est, ce malheureux, connu seulement par une plate traduction d'un plat poème, méritait quelques restrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il se trouve que l'auteur et le traducteur étaient persécuteurs.

L'auteur de *l'Anti-Lucrèce*⁴ sollicite l'exclusion de l'abbé de

1. Voltaire désirait que le duc de Praslin applaudît à l'élection de Marmontel à l'Académie : ce ministre en fut au contraire très-mécontent ; voyez page 39.

2. Crevier venait de publier des *Observations sur le livre de l'Esprit des lois*, 1763, in-12.

3. Le prince R.-E. de Rohan ; voyez tome XLI, page 403.

4. Le cardinal de Polignac ; voyez tome XIV, page 116.

Saint-Pierre, et le translateur prosaïque¹ de *l'Anti-Lucrèce* priva Boindin de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *Anti-Lucrèce* m'avait paru un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mielleuse du cardinal; l'impression lui a fait tort. J'aime mieux un de vos *Contes moraux* que tout *l'Anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philosophiques, où vous rendriez ridicules certains sots et certaines sottises, certaines méchancetés et certains méchants; le tout avec discrétion, en prenant bien votre temps, et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

Faites mes compliments à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem*. Que nos frères s'unissent pour rendre les hommes le moins déraisonnables qu'ils pourront; qu'ils tâchent d'éclairer jusqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière : vous serez bénis de Dieu et des sages.

M^{me} Denis et moi nous vous serons toujours bien attachés.

5542. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 janvier.

Mes anges trouveront ici un mémoire² qu'ils sont suppliés de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin. On dit qu'ils sont extrêmement contents du nouveau mémoire³ de Mariette en faveur des Calas. Je crois que leur affaire sera finie avant celle des dîmes de Ferney. Melpomène, Clio, et Thalie, c'est-à-dire les tragédies, l'histoire, et les contes, n'empêchent pas qu'on ne songe à ses dîmes, attendu qu'un homme de lettres ne doit pas être un sot qui abandonne ses affaires pour barbouiller des choses inutiles.

Je sais la substance du mandement de votre archevêque; mais je vous avoue que je voudrais bien en avoir le texte sacré. On dit que l'exécuteur des hautes œuvres de *messieurs* a brûlé la Pastorale de monseigneur. Si monsieur l'exécuteur a lu autant de livres qu'il en a brûlé, il doit être un des plus savants hommes du royaume⁴.

1. Bougainville, dans son discours de réception à l'Académie française, n'avait pas à faire l'éloge de Boindin, qui ne fut pas de l'Académie française. Bougainville succédait à La Chaussée.

2. Il manque.

3. Celui qui est mentionné sous le n° xi, tome XXIV, page 366.

4. Voyez le N. B. de la *Conversation de l'intendant des Menus*, tome XXIV, page 253.

Mons du Puy-en-Velay n'a pas les mêmes honneurs : il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé. L'historiographe des singes aura beau jeu quand il écrira l'histoire du temps.

Je suppose que mes anges ont reçu mes deux derniers mémoires envoyés à M. de Courteilles. Je cours toujours après mon cinquième acte et après mon conte, et je vois que les enfers ne rendent rien.

J'ai reçu une lettre de M. de Thibouville. Lekain m'a écrit aussi, et je suis fâché qu'il soit dans le secret de la conspiration.

Je ne réponds à personne, je n'envoie rien ; mes raisons sont qu'on joue *Castor et Pollux*¹ ; qu'on va jouer *Idoménée*² ; qu'on est fou de l'Opéra-Comique ; qu'il faut du temps pour tout, et que j'attends les ordres de mes anges, me prosternant sous leurs ailes.

5543. — A M. LE COMTE DE VALBELLE³.

Ferney, 30 janvier.

Je prie celui qui éternise les traits de M^{lle} Clairon sur le bronze, comme ses talents le sont dans les cœurs, de vouloir bien agréer mes très-humbles remerciements. J'espère que mes yeux me permettront bientôt de reconnaître des traits qui sont si chers au public. Je me consolerais, en voyant la figure de Melpomène, du malheur de ne la pas entendre, et je respecterai toujours les monuments de l'amitié.

5544. — A M. FYOT DE LA MARCHE⁴.

(PÈRE.)

Ferney, 30 janvier 1764.

Digne magistrat, bienfaisant philosophe, il ne sera pas dit assurément que je sois assez sot pour mourir sans vous avoir vu dans votre paradis de la Marche. Vous y fondez un hôpital⁵, voilà tout juste mon affaire. J'y viendrai en qualité d'impotent si

1. Opéra de Bernard, joué en 1737, et repris le 24^e janvier 1764.

2. Tragédie de Lemierre, qui fut jouée le 13 février 1764.

3. Le comte de Valbelle, amant de M^{lle} Clairon, et M. de Villepinte, avaient fait frapper une médaille de cette actrice. (B.)

4. Éditeur, Th. Foisset.

5. A Mervans, bourg dépendant de la terre de la Marche. Cette fondation a été transférée à Châlon-sur-Saône.

nos vilains vents continuent, et en qualité d'aveugle si ma fluxion sur les yeux ne guérit pas ; j'y viendrai sain ou sauf, en litière ou en brancard, en bonnet de nuit ou en perruque. Vous éclairerez mon esprit, et cela vaut bien la guérison de mes yeux que vous me faites espérer. Vous me rendrez raison si vous pouvez, de toutes les sottises, de toutes les inconséquences, de toutes les contradictions de la Gaule Transalpine et des pauvres petits royaumes des Bourguignons et des Francs.

Vous me direz quel chemin il faut prendre pour arriver de ma chaumière à votre palais de la Marche. J'envoie le livre de *la Tolérance* que l'auteur m'ordonne de vous présenter par la voie de M. de Raimond, directeur des postes de la Franche-Comté. Je ne sais pas si c'est la voie la plus sûre et la plus prompte. Je hasarde celle-là parce que vous ne m'en avez pas donné d'autre. Le paquet doit arriver franc. S'il fait naufrage en chemin, on tâchera de prendre une autre route.

J'ai actuellement une grande affaire avec monsieur votre fils. Je ne sais si vous savez qu'il est aussi venu à Ferney. Je suis à peu près dans le cas du roi. J'ai eu affaire à trois parlements du royaume à la fois, je m'en suis tiré jusqu'ici assez heureusement. Nous verrons si je réussirai avec le vôtre. Savez-vous bien que mon affaire est très-délicate, et que j'ai obtenu du roi une belle lettre dont on n'a pas fait grand cas. Ce monde-ci est plaisant, et moi aussi en vérité. Mon Dieu, que j'ai envie de venir philosopher à la Marche ! J'ai trois jours à vivre : que j'en passe un avec vous, et je suis content. Conservez-moi les bontés dont vous m'honorez, et soyez sûr que vous êtes autant aimé que respecté du vieux de la Montagne. V.

5545. — A M. D'ALEMBERT.

30 janvier.

Mon illustre philosophe m'a envoyé la lettre d'Hippias-B¹. Cette lettre B prouve qu'il y a des T², et que la pauvre littérature retombe dans les fers dont M. de Malesherbes l'avait tirée. Ce demi-savant et demi-citoyen, d'Aguesseau, était un T : il vou-

1. Il s'agit, non d'un ouvrage imprimé de Bourgelat, mais de la lettre qu'il avait écrite à d'Alembert, et que celui-ci avait envoyée à Voltaire; voyez lettre 5525.

2. Des tyrans.

lait empêcher la nation de penser. Je voudrais que vous eussiez vu un animal nommé Maboul¹; c'était un bien sot *T*, chargé de la douane des idées sous le *T* d'Aguesseau. Ensuite viennent les sous-*T*, qui sont une demi-douzaine de gredins dont l'emploi est d'ôter, pour quatre cents francs par an², tout ce qu'il y a de bon dans les livres.

Les derniers *T* sont les polissons de la chambre syndicale; ainsi je ne suis pas étonné qu'un pauvre homme qui a le privilège des fiacres à Lyon ne veuille pas s'exposer à la colère de tant de *T* et de sous-*T*. J'avoue qu'il ne doit pas risquer ses fiacres pour faire aller Gabriel Cramer en carrosse.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, mon cher philosophe, que l'auteur de *la Tolérance* est un bon prêtre, un brave théologien, et qu'il y aurait une injustice manifeste à m'attribuer cet ouvrage. Je conseille à l'auteur de ne le pas publier si tôt; il n'est pas juste que la raison s'avise de paraître au milieu de tant de remontrances, de mandements, d'opéras-comiques, qui occupent vos compatriotes.

On dit qu'un naturaliste fait actuellement *l'Histoire des Singes*. Si cet auteur est à Paris, il doit avoir d'excellents mémoires.

Je ne sais encore si le *carnifex* de *messieurs* a brûlé la Pas-torale de monseigneur³. Que vous êtes heureux! vous devez rire du matin au soir de tout ce que vous voyez. Vous avez assuré-ment l'esprit en joie; vous m'avez écrit une lettre charmante.

Je crois que l'auteur des *Quatre Saisons*⁴ ne fera la pluie et le beau temps que dans un diocèse. Il a la rage d'être archevêque; j'en suis bien fâché. Je lui dirais volontiers :

Nec tibi regnandi veniat tam dira cupido.

(VIRG., *Georg.*, I, 37.)

Au milieu de toute votre gaieté, tâchez toujours d'écraser *l'inf...*; notre principale occupation dans cette vie doit être de combattre ce monstre. Je ne vous demande que cinq ou six bons mots par jour, cela suffit; il n'en relèvera pas. Riez, Démocrite; faites rire, et les sages triompheront. Si vous voyez frère Damilaville, il peut vous faire avoir le livre de Dumarsais, at-

1. Censeur royal.

2. A cette époque les gages de censeur ou commis à la douane de la pensée étaient de quatre cents francs par an. (B.)

3. Voyez page 66.

4. Bernis.

tribué à Saint-Évremond¹. Quand vous n'aurez rien à faire, écrivez-moi; vos lettres me prolongeront la vie : je les relis vingt fois, et mon cœur se dilate. Une lettre de vous vaut mieux que tout ce qu'on écrit depuis vingt ans. .

Je vous aime comme je vous estime.

5546. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Je demeure toujours persuadé avec vous, mon cher frère, que ce temps-ci n'est pas propre à faire paraître le *Traité sur la Tolérance*. Je n'en suis point l'auteur, comme vous savez, et je ne m'intéressais à cet ouvrage uniquement que par principe d'humanité. Ce même principe me fait désirer que l'ouvrage ne paraisse point. C'est un mets qu'il ne faut présenter que quand on aura faim. Les Français ont actuellement l'estomac surchargé de mandements, de remontrances, d'opéras-comiques, etc. Il faut laisser passer leur indigestion.

Est-il vrai, mon cher frère, qu'on a mis en lumière, au bas de l'escalier du May, la Pastorale de monseigneur? L'auteur sera assurément inséré dans le Martyrologe romain. Tout ceci ne fait pas de bien à l'inf.... Nos plus grands ennemis combattent pour la bonne cause, sans le savoir. Tout ce que je crains, c'est qu'un esprit de presbytérianisme ne s'empare de la tête des Français, et alors la nation est perdue. Douze parlements jansénistes sont capables de faire des Français un peuple d'atrabiliaires. Il n'y a plus de gaieté qu'à l'Opéra-Comique. Tous les livres écrits depuis quelque temps respirent je ne sais quoi de sombre et de pédantesque, à commencer par l'*Ami des Hommes*², et à finir par les *Richesses de l'État*³. Je ne vois que des fous qui calculent mal.

Vous m'aviez promis le livre du *lourd Crevier*⁴. Je vous demande en grâce de le joindre aux *Fonctions du Parlement*⁵. Je souhaite que le livre attribué à Saint-Évremond, dont vous m'avez regalé, puisse être sur toutes les cheminées de Paris. Il a beau

1. L'*Analyse de la religion chrétienne*; voyez tome XVIII, page 261; et XXVI, page 500.

2. Voyez la note, tome XX, page 249.

3. Voyez, tome XLII, la note 2, page 499.

4. Voyez la note 2, page 106.

5. *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement*, par Lepage, 1753, deux parties in-12.

être farci de fautes d'impression, il fera toujours beaucoup de bien. *Écr. l'inf..., écr. l'inf....*

5547. — A M. DE CHAMFORT.

Janvier.

Je saisis, monsieur, avec vous et avec M. de La Harpe¹, un moment où le triste état de mes yeux me laisse la liberté d'écrire. Vous parlez si bien de votre art que, si même je n'avais pas vu tant de vers charmants dans la *Jeune Indienne*², je serais en droit de dire : Voilà un jeune homme qui écrira comme on faisait il y a cent ans. La nation n'est sortie de la barbarie que parce qu'il s'est trouvé trois ou quatre personnes à qui la nature avait donné du génie et du goût, qu'elle refusait à tout le reste. Corneille, par deux cents vers admirables répandus dans ses ouvrages ; Racine, par tous les siens ; Boileau, par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raison en vers ; un Pascal, un Bossuet, changèrent les Welches en Français ; mais vous paraissez convaincu que les Crébillon et tous ceux qui ont fait des tragédies aussi mal conduites que les siennes, et des vers aussi durs et aussi chargés de solécismes, ont changé les Français en Welches. Notre nation n'a de goût que par accident ; il faut s'attendre qu'un peuple qui ne connut pas d'abord le mérite du *Misanthrope* et d'*Athalie*, et qui applaudit à tant de monstrueuses farces, sera toujours un peuple ignorant et faible, qui a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un polisson comme Fréron ne laisse pas de contribuer à ramener la barbarie ; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux sous ses impertinences que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne sont pas souvent en état de se former une bibliothèque. Les feuilles volantes sont la peste de la littérature.

J'attends avec impatience votre *Jeune Indienne* ; le sujet est très-attendrissant. Vous savez faire des vers touchants ; le succès est sûr ; personne ne s'y intéressera plus que votre très-humble et obéissant serviteur.

1. La lettre à La Harpe manque.

2. Cette comédie de Chamfort fut jouée pour la première fois le 30 avril 1764. Elle devait être encore manuscrite en janvier.

5548. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1^{er} février.

Le mot *episcopos*, évêque, ne renferme pas le mot hébreu, *prêcheur*, *apôtre*, *envoyé à Jérusalem*. Ce ne fut qu'à la fin du premier siècle et au commencement du second qu'on distingua les *episcopos*, les *presbytériens*, les *pistois*, les *diacres*, les *catéchumènes* et *énergumènes*. Il n'est fait aucune mention, dans les *Actes des apôtres*, du voyage de Simon Barjone à Rome. Justin est le premier qui ait imaginé la fable de Simon Barjone et de Simon le Magicien à Rome. Nulle primauté ne peut être dans Barjone, puisque Paul s'éleva contre lui sans en être repris par personne.

Il est clair, depuis les premiers siècles jusqu'aujourd'hui, que l'Église grecque, beaucoup plus étendue que la nôtre, n'a jamais reconnu la primatie de Rome. Saint Cyprien, dans ses lettres aux évêques de Rome, ne les appelle jamais que frères et compagnons.

Quant au *Pentateuque*, ces mots : *Au delà¹ du Jourdain* ; *Le Chananéen² était alors en ce pays-là* ; *Le lit de fer³ d'Og, roi de Bazan*, est le même qui se trouve aujourd'hui en *Rabbath* ; il appela tout ce pays *Bazan⁴*, et le village de *Jair⁵ jusqu'aujourd'hui* ; *Abraham poursuivit⁶ ses ennemis jusqu'à Dan* ; *Avant⁷ qu'aucun roi ait régné sur Israël* ; tous ces passages et beaucoup d'autres prouvent que Moïse n'est point l'auteur de ces livres, puisque Moïse n'avait pas passé le Jourdain, puisque le Chananéen était de son temps dans le pays, etc. Le grand Newton et le savant Le Clerc ont démontré la vérité de ce sentiment.

Cette fausse citation, *Et il sera appelé Nazaréen⁸*, n'est pas la seule ; et, pendant deux siècles entiers, tout est plein de citations fausses et de livres apocryphes. On poussa l'impudence jusqu'à supposer ces vers acrostiches de la sibylle Érythrée⁹ :

Avec cinq pains et trois poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert ;

1. L'Exode, I, 1, dit *en deçà*.

2. Genèse, XII, 6.

3. Deutéronome, III, 11.

4. Ibid., 13.

5. Ibid., 14.

6. Genèse, XIV, 14.

7. Ibid., XXXVI, 31.

8. La Vulgate dit (*Juges*, XIII, 5) : « Erit enim Nazareus ».

9. Voyez tome XI, pages 91 et suiv.

Et, en ramassant les morceaux qui resteront,
Il remplira douze paniers.

Voilà une petite partie de ce qu'on peut répondre aux questions dont monsieur l'abbé veut bien honorer son serviteur et son ami. Monsieur l'abbé ne peut rendre un plus grand service aux hommes qu'en favorisant la nouvelle édition du curé de But et d'Étrépigny en Champagne¹.

Monsieur l'abbé devrait avoir reçu un sermon qui lui avait été adressé en droiture ; mais il y a trop de curieux dans le monde : il faudra, quand il voudra écrire à son serviteur, qu'il fasse passer ses lettres par la couturière à laquelle on adresse celle-ci.

On fait mille tendres compliments à monsieur l'abbé.

5549. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} février.

Mon cher frère, je n'ai point été trompé dans mes espérances. Le réquisitoire de maître Omer² est un des plus plats ouvrages que j'aie jamais lus. Il n'y a pas quatre lignes qui soient écrites en français, et son style pédantesque est digne de lui. Je suppose, par les citations, que le mandement de maître Beaumont est aussi ennuyeux que le discours de maître Omer.

De tout ce que j'ai vu depuis dix ans sur toutes ces pauvretés qui ont agité tant d'énergumènes, je ne connais de raisonnable que la déclaration qui impose silence à tous les partis. Le roi me paraît très-sage, mais il me paraît le roi des petites-maisons. Qu'on se donne un peu la peine de se retracer dans l'esprit un tableau fidèle de tout ce qui s'est fait de plus fou en France depuis les billets de confession jusqu'à l'arrêt du parlement de Toulouse³, qui défend qu'on reconnaisse le commandant du roi pour commandant ; qu'on aille ensuite chez le directeur des petites-maisons prendre un relevé de tout ce qui s'y est fait et dit depuis dix ans ; et ce n'est pas pour les petites-maisons que je parierai.

Heureux, encore une fois, ceux qui cultivent en paix et en

1. *Extrait des sentiments de J. Meslier* ; voyez tome XXIV, page 293.

2. Contre l'*Instruction pastorale de Chr. de Beaumont* ; voyez page 66.

3. Voyez tome XX, page 177.

liberté les belles-lettres loin de tant de fous, et qui préférèrent Cicéron et Démosthène à Beaumont et Omer !

J'ai bonne opinion du contrôleur général ¹, parce qu'on n'entend point parler de lui. Le plus sage ministre est toujours celui qui donne le moins d'édits. Je n'aimerais pas un médecin qui voudrait guérir tout d'un coup une maladie invétérée.

Je crois, mon cher frère, que M. le duc de Praslin rapportera bientôt au conseil mon affaire des dîmes. J'espère que je me moquerai alors du concile de Latran, qui excommunie les particuliers possesseurs de dîmes inféodées. J'ai plusieurs causes assez agréables de damnation par devers moi. Il est vrai que j'ai un peu les yeux d'un excommunié, et je ne peux ni lire ni écrire ; mais on dit que je serai guéri avant le mois de juin. En attendant, je vous demande toujours votre protection pour avoir les livres que j'ai demandés.

Ce n'est pas encore, je crois, le temps des contes ; mais on enverra, le plus tôt qu'on pourra, à mon cher frère quelque bagatelle sur laquelle on lui demandera son avis.

J'ai peur que l'exploit signifié par M. de Créqui ² à son curé ne soit une plaisanterie. Les Français ne sont pas encore dignes que la chose soit vraie.

Nous avons un bien mauvais temps ; ma santé est encore plus mauvaise. Je reprocherai bien à la nature de me faire mourir sans avoir vu mon cher frère. Recommandez-moi aux prières des fidèles. *Orate, fratres. Écr. l'inf....*

5550. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} février.

L'aveugle des Alpes a lu comme il a pu, et avec plus de plaisir que de facilité, la consolante lettre du 25 du mois de janvier, dont ses anges gardiens l'ont reglé. Le grand docteur Tronchin lui couvre les yeux d'une pommade adoucissante, où il entre du sublimé corrosif. Jésus-Christ ne se servait que de boue et de crachat, en criant *ephpheta* ³ ; mais les arts se perfectionnent.

Mes anges avaient donc reçu le cinquième acte de la conjura-

1. Laverdy.

2. Voyez cet exploit, tome XX, page 277.

3. « Ephpheta, quod est aperire. » (Marc, vii, 34.)

tion un peu radoubé ; ils en sont donc contents, on pourrait donc se donner le petit plaisir de se moquer du public, de faire jouer la pièce de l'ex-jésuite¹, en disant toujours qu'on va jouer *Olympe*. Ce serait un chef-d'œuvre de politique comique, qui me paraît si plaisant que je ne conçois pas comment mes conjurés ne se donnent pas cette satisfaction.

Cependant j'en reviens toujours à mon grand principe, que la volonté de mes anges soit faite au *tripot* comme au ciel !

Je remercie tendrement mes anges de toutes leurs bontés ; c'est à eux que je dois celles de M. le duc de Praslin, qui me conservera mes âmes en dépit du concile de Latran, et qui fera voir que les traités des rois valent mieux que des conciles. Figurez-vous quel plaisir ce sera pour un aveugle d'avoir entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très-joliment bâtie de ma façon, ne payant rien au roi ni à l'Église, et ayant d'ailleurs le droit de mainmorte sur plusieurs petites possessions.

Je devrai tout cela à mes anges et à M. le duc de Praslin. Il n'y a que le succès de la conspiration qui puisse me faire un aussi grand plaisir.

Je les félicite du gain du procès de la *Gazette littéraire*, qui fera braire l'âne littéraire. On m'avait envoyé d'Angleterre un gros paquet adressé, il y a un mois, à M. le duc de Praslin, pour travailler à sa gazette, dans le temps que j'avais encore un œil ; mais il faut que le diable, comme vous dites, soit déchaîné contre tous mes paquets.

Il paraît (et je suis très-bien informé) qu'on a de grandes alarmes à Versailles sur la *Tolérance*, quoique tous ceux qui ont lu l'ouvrage en aient été contents. On peut bien croire que ces alarmes m'en donnent. Je m'intéresse vivement à l'auteur, qui est un bon théologien et un digne prêtre ; je ne m'intéresse pas moins à l'objet de son livre, qui est la cause de l'humanité. Il n'y a certainement d'autre chose à faire, dans de telles circonstances, qu'à prier frère Damilaville de vouloir bien employer son crédit et ses connaissances dans la typographie pour empêcher le débit de cet ouvrage diabolique, où l'on prouve que tous les hommes sont frères.

Je supplie très-instamment mes anges consolateurs de savoir, par le protecteur de la conspiration des roués, si l'on me sait mauvais gré à Versailles de cette *Tolérance* si honnête. Il peut en

1. La tragédie du *Triumvirat*.

être aisément informé, et en dire trois mots à mes anges, qui m'en feront entendre deux : car, quoique je ne sois pas un moine de couvent, je ne veux pourtant pas déplaire à monsieur le prieur. La liberté a quelque chose de céleste, mais le repos vaut encore mieux.

Ma nièce et moi, nous remercions encore une fois nos anges ; nous présentons à M. le duc de Praslin les plus sincères remerciements ; nous en disons autant à frère Crommelin, qui d'ailleurs est un des fidèles de notre petite église. J'ai lu, à propos d'église, le réquisitoire de maître Omer contre maître de Beaumont. Je ne sais rien de plus ennuyeux, si ce n'est peut-être le mandement de Beaumont, que je n'ai point encore vu. Je ne trouve de raisonnable, dans toutes ces fadaïses importantes, que la déclaration du roi, qui ordonne le silence.

5551. — A M. LEKAIN¹.

1^{er} février.

Le pauvre ex-jésuite à qui M. Lekain a écrit l'assure de toute son amitié, et certainement il trouvera très-bon que le tailleur, qui lui a fait un habit court, en fasse un aussi pour un héros de l'antiquité. Il ne sait pas encore quel parti on prendra d'abord. Il s'en remet uniquement à la volonté des personnes qui feront rendre ce petit billet à M. Lekain. Il paraît que rien ne presse, et que la Crète² doit l'emporter sur Rome et sur Éphèse. Toutes les affaires se croisent dans le monde ; mais on n'aura rien de plus pressé que de témoigner à M. Lekain l'estime et l'attachement qu'on a pour lui.

5552. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Mon cher frère, je suis dans les limbes de toute façon, car mes yeux ne voient plus, et je ne sais rien de ce qui se passe. Mais je vois, à vue de pays, la paix renaitre dans l'intérieur du royaume, l'argent circuler, l'Opéra-Comique triompher, Grandval revenir³

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *L'Idoménée*, de Lemierre.

3. Grandval, retiré en 1762, était rentré en 1764.

grasseyer à l'hôtel des comédiens ordinaires du roi, et l'Opéra attirer la foule dans la belle salle du Louvre ; mais si j'étais à Paris, j'aimerais bien mieux souper avec vous et avec Platon que de voir toutes ces belles choses.

Laissons toujours dormir *la Tolérance*. Le bon prêtre qui est l'auteur de cet ouvrage me mande qu'il serait au désespoir de scandaliser les faibles. Mais si vous pouviez en prendre pour vous une douzaine d'exemplaires, et les faire circuler, avec votre prudence ordinaire, entre des mains sûres et fidèles, vous rendriez par là un grand service aux honnêtes gens, sans alarmer la délicatesse de ceux qui craignent que cet ouvrage ne soit trop répandu.

De tous les contes j'ai choisi le plus court et le plus philosophique, pour l'envoyer à mon cher frère. Les dames n'y entendront rien, mais les philosophes devineront plus qu'on ne leur en dit.

Au reste, *Thélème*¹ ne doit trouver place que dans un petit recueil que les gens de bien feront un jour. L'ouvrage est trop petit et trop sage pour être imprimé séparément.

Je suppose à présent tout tranquille, ce qui est bien triste pour des Français. Il ne s'agit plus que des plaisirs qu'ils peuvent goûter à la Comédie-Italienne. Qu'est-ce que c'est que cet *Idoménée*² ? L'a-t-on joué ? Cela vaut-il mieux que celui de Crébillon ?

Je n'entends point parler du terrible ouvrage du lourd Crevier contre Montesquieu³, ni du livre intitulé *Fonctions du Parlement*⁴. Si frère Thieriot veut bien m'envoyer ces livres, il me fera plaisir.

Je prie mon frère de vouloir bien faire parvenir l'incluse à frère Dumolard⁵, au Gros-Caillou. Frère Dumolard est un bon cacouac,

Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France.

(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, acte, III, scène v.)

Le petit livret attribué à Saint-Évremond⁶ fait-il un peu de

1. *Thélème et Macare* : voyez tome X.

2. De Lemierre ; voyez page 108.

3. Voyez page 106.

4. Voyez page 111.

5. Voyez tome V, page 167.

6. *L'Analyse de la religion chrétienne*.

fortune? L'âge, la maladie, les fluxions sur les yeux, n'attiédisent point mon saint zèle.

Vivez heureux, et écr. l'inf....

5553. — DE LOUIS-EUGÈNE,

duc de WURTEMBERG.

A la Chablières, ce 4 février.

Je sais bien bon gré, monsieur, à cette belle princesse de me rappeler dans l'honneur de votre souvenir. C'est une marque bien précieuse qu'elle me donne de son amitié, et je saisis cette occasion avec tout l'empressement possible pour vous en remercier tous deux.

Si le titre de philosophe est le partage de ceux qui sont véritablement heureux, je conviens, monsieur, que j'y ai quelque droit. Je coule ma tranquille vie entre une épouse et un enfant que j'aime de tout mon cœur. Mes occupations domestiques sont à la fois mes devoirs et mes plaisirs, et je borne tous mes désirs à les remplir avec tendresse et avec exactitude.

Ce sont ces mêmes devoirs qui me privent du bonheur d'aller vous voir à Ferney. Ma femme, qui me charge de vous présenter ses hommages, est déjà assez avancée dans sa nouvelle grossesse, et je n'ai garde de l'abandonner dans une situation que mon absence lui rendrait encore plus pénible; et il me semble que ceci suffit pour vous prouver combien je l'aime.

J'ignore parfaitement quelles seront les fêtes de Stuttgart et de Louisbourg; mais ce que je sais, c'est que tous les jours, que dis-je? tous les instants sont des fêtes pour moi: car il ne me faut qu'une caresse de ma femme et un sourire de mon enfant pour les rendre tels. Après cela, vous sentez bien, monsieur, que je ne désire pas de changer de manière d'être. Mais, si toutefois la fortune avait résolu de me faire passer dans une autre situation, encore ne désespérerais-je pas de vivre heureux, et voici comme je ferais: je vivrais avec beaucoup de simplicité; je m'environnerais, autant qu'il me serait possible, d'honnêtes gens; je n'aurais pour but de ma conduite que le bonheur de ceux qui me seraient confiés, et je n'écouterais, pour le remplir, que la voix de ma conscience, et ce motif si louable et si consolant par lui-même. Voilà mon secret, et je suis bien persuadé que vous daignerez l'approuver. Je ne vous en dirai pas davantage, car que pourrais-je vous dire après cela? Mais ce qui est bien sûr, c'est que l'avenir n'altérera jamais ma façon de penser à votre égard, et que je me ferai toujours un plaisir de vous convaincre des sentiments d'attachement que je vous ai voués, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

LOUIS-EUGÈNE, duc de WURTEMBERG.

5554. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

6 février.

Je crois *Macare* à Montrouge ; monsieur le duc est encore plus fait pour *Macare* que pour des faucons¹. S'il était un de ces ducs et pairs qui ne savent pas le grec, on lui dirait que *Macare* signifie *bonheur*, et *Thélème*, volonté ; mais on ne lui fera pas cette injure.

5555. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, 6 février.

Monsieur, j'ai reçu, avec tout le plaisir imaginable, votre lettre avec le *Traité sur la Tolérance*. Je l'ai lu, et on n'a pas de peine à y reconnaître son auteur, toujours plein de feu, d'idées neuves, et d'un jugement admirable. Le sort de cette pauvre famille des Calas m'a touché jusqu'au fond de l'âme. Comment se peut-il que, dans un siècle aussi éclairé que celui où nous vivons, il se commette encore de pareilles choses, qui feraient honte aux siècles les plus reculés ? J'ai eu soin de vous faire remettre par un marchand de Genève un petit secours pour cette pauvre famille. Que je serais charmé si je pouvais espérer de vous voir à ma cour ! Je suis au désespoir que votre santé vous en empêche. Il faudra donc, malgré moi, me borner à vous prier de me donner souvent de vos nouvelles, auxquelles je m'intéresse beaucoup.

Je lis et relis vos ouvrages toujours avec le même plaisir. J'ai vu représenter *Olympie* à Manheim avec un plaisir infini ; et en dernier lieu, sur mon théâtre, les comédiens français nous ont donné *Sémiramis*, et ils se sont surpassés.

Je suis avec beaucoup d'amitié et d'estime, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

FRÉDÉRIC, landgrave de HESSE.

5556. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

7 février.

Voici deux *Olympie* rentrayées, je les mets sous les ailes de mes anges ; l'une sera pour M^{lle} Clairon, l'autre pour Lekain. Les changements ne regardent qu'eux, et il n'y a qu'un vers de changé

1. Le duc de La Vallière, à qui Voltaire envoyait son conte de *Macare et Thélème*, était grand-fauconnier de France.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

pour le grand prêtre. J'ai cherché principalement à rendre le dialogue plus animé et plus intéressant. C'est cela seul qui fait le succès des pièces tragiques. Quand on intéresse, on a toujours raison.

Je joins à ce paquet un petit résumé que je fis, il y a quelque temps, de tous les motifs qui m'ont déterminé à ne point faire mourir Statira au cinquième acte. J'ai ce changement en horreur ; et on ne fait que des sottises quand on travaille en contredisant son goût : l'éloquence n'appartient qu'aux persuadés.

Mais encore une fois, pourquoi avoir abandonné la conspiration ? Vous étiez de si braves conjurés ! Vous avez molli. Je vois bien que M. le duc de Praslin ni vous n'avez l'âme assez noire.

Je ne savais pas qu'il y eût un Créqui qui fût philosophe et si plaisant. Il n'y a rien de comparable à son exploit ; j'en enverrai un tout pareil à mon curé, pourvu qu'il ne me vole pas mes dîmes.

Cette lettre fut commencée il y a environ quinze jours ; on s'est tué, depuis ce temps-là, à chercher des moyens d'accommoder l'affaire d'*Olympie*. On s'est aperçu que plus on y travaillait, plus on gâtait l'ouvrage. On a reconnu l'inutilité de ces efforts, et on envoie humblement ce qu'on peut. On y joint un petit mémoire de justification qui, s'il ne prouve pas qu'on a raison, prouvera du moins qu'on est stérile.

J'apprends que la *Gazette littéraire* a gagné son procès. J'ignore toujours ce qu'est devenu un paquet adressé pour moi à M. le duc de Praslin, par M. de Guerchi, ou par M. d'Éon, dans le temps que j'avais encore des yeux, et que je pouvais servir.

Je crois que c'est aujourd'hui que M. le duc de Praslin a daigné rapporter notre cause contre le concile de Latran.

Je me mets toujours à l'ombre de ses ailes et de celles de mes anges.

5557. — A M. DAMILAVILLE.

8 février.

Bon ! tant mieux ! ils sont piqués : c'est ce que nous voulions. Quand les muets de ce pays-là ruent, c'est une preuve qu'ils ont senti les coups de fouet.

Mon cher frère doit avoir reçu *Thélème*, et je suis bien sûr que *Macare*¹ est chez lui. J'ai été bien content des deux tomes de figures que j'ai reçus de Briasson ; je vois que l'*Encyclopédie* sera

1. Voyez la lettre 5554.

un des plus beaux monuments de la nation française, malgré certains petits polissons qui y ont mis la main, et d'infâmes polissons qui ont voulu nous priver d'un ouvrage si utile.

Mon cher frère, j'ai des nouvelles assez satisfaisantes sur *la Tolérance*. On souhaite d'abord que vous en donniez quelques exemplaires à des personnes qui les trompetteront dans le monde comme un ouvrage honnête, religieux, humain, utile, capable de faire du bien, et qui ne peut faire de mal, etc. Alors il aura son passe-port, et marchera la tête levée. Rendez donc, mon cher frère, ce service aux honnêtes gens. Que frère Thieriot, dont on n'a jamais de nouvelles, en fasse passer quelques-uns à M. de Crosne, à M. de Montigny-Trudaine¹, à M. le marquis de Ximènes. C'est une œuvre charitable que je recommande à votre pitié.

Songez toujours que vous m'aviez promis les sottises de Crevier sur Montesquieu². Je le payerai, sans faute, de toutes ses peines, dès que j'aurai son mémoire final.

On doit vous avoir envoyé une *Seconde Lettre du Quaker*³, qui est un sermon très-orthodoxe et très-charitable. Ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes âmes, et nourrissent la dévotion.

Je ne sais rien de nouveau de votre pays, et dans le nôtre il n'y a que de la pluie. Ma santé est toujours bien mauvaise ; les fenêtres de la maison tombent⁴ : les Fréron seront bien aises :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

(VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 625.)

Il y a des gens qui font du bien dans les provinces ; faites-en à Paris, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

5558. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

Et, pour vous souhaiter tous les *bonheurs* ensemble,
Ayez un *petit-fils*, *seigneur*, qui *vous* ressemble.

(CORNEILLE, *Rodogune*, acte V, scène IV.)

Cela est d'autant plus nécessaire que, selon ce que j'entends dire, il n'y a personne qui vous ressemble aujourd'hui. Où est

1. A qui est adressée une lettre du 8 décembre 1775.

2. Voyez la note, page 106.

3. Elle est tome XXV, page 441.

4. Voyez le passage de l'*Ecclésiaste* cité tome XLII, page 438.

l'éclat, la gaieté, le brillant, qui vous accompagnaient de mon temps ? Votre nom allait noblement et gaiement d'un bout de l'Europe à l'autre. Bien peu de gens soutiennent comme vous l'honneur de la nation, et mon héros laissera peu d'imitateurs.

Monseigneur le maréchal m'a bien fait l'honneur de me mander qu'il mariait M. le duc de Fronsac, mais le nom de la future¹ est resté au bout de la plume : ainsi je ne lui fais qu'un demi-compliment ; mais puisse votre maison s'éterniser comme vous avez immortalisé votre nom !

Je commence à espérer que je ne perdrai pas les yeux, quoiqu'ils soient dans un très-piteux état ; et si jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner un ordre, signé *Tronchin*, pour vous y aller faire ma cour.

Je ne sais pas si vos noces sont déjà faites, mais je suis bien sûr que vous êtes le plus agréable et le plus gai de toute la compagnie. Jouissez longtemps de toutes les belles grâces que la nature vous a faites. Je ne dois pas vous importuner en vous félicitant ; et les occupations de la noce, des présentations, des visites, m'avertissent de vous renouveler mon tendre et profond respect sans bavarderie².

5559. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

Ferney, 12 février.

Vous remplissez, monsieur, le devoir d'un bon parent de Laure³, et je vous crois allié de Pétrarque, non-seulement par le goût et par les grâces, mais parce que je ne crois point du tout que Pétrarque ait été assez sot pour aimer vingt ans une ingrate. Je suis sûr que vos *Mémoires*⁴ vaudront beaucoup mieux que les raisons que vous donnez de m'avoir abandonné si longtemps ; vous n'en avez d'autres que votre paresse.

Je suis enchanté que vous ayez pris le parti de la retraite ; vous me justifiez par là, et vous m'encouragez. Si je n'étais pas

1. Adélaïde-Gabrielle de Hautefort de Juillet, mariée le 25 février 1764 à Louis-Sophie-Antoine du Piessis de Richelieu, duc de Fronsac ; morte à Paris le 4 février 1767.

2. Ici les éditions de Kehl contiennent une lettre à d'Argental sous la date du 11 février 1764, qui diffère peu de celle du 7 septembre 1763. Nous avons donné les variantes tome XLII, pages 564-565.

3. Voyez tome XXXIII, pages 375-376.

4. Voyez l'article de Voltaire sur les deux premiers volumes de cet ouvrage, tome XXV, page 186.

vieux et presque aveugle, Paul irait voir Antoine, et je dirais avec Pétrarque :

Movesi 'l vecchierel canuto e bianco
Dal dolce loco ov' ha sua età fornita,
E dalla famigliuola sbigottita,
Che vede 'l caro padre venir manco.

(PART. I; Son. XIV.)

J'irai vous voir assurément à la fontaine de Vaucluse. Ce n'est pas que mes vallées ne soient plus vastes et plus belles que celles où a vécu Pétrarque ; mais je soupçonne que vos bords du Rhône sont moins exposés que les miens aux cruels vents du nord. Le pays de Gex, où j'habite, est un vaste jardin entre des montagnes ; mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin. J'ai fait bâtir un château très-petit, mais très-commode, où je me suis précautionné contre ces ennemis de la nature : j'y vis avec une nièce que j'aime. Nous y avons marié M^{lle} Corneille à un gentilhomme du voisinage qui demeure avec nous ; je me suis donné une nombreuse famille que la nature m'avait refusée, et je jouis enfin d'un bonheur que je n'ai jamais goûté que dans la retraite. Je ne puis laisser la *famiglia sbigottita* : vous feriez donc bien, vous, monsieur, qui avez de la santé, et qui n'êtes point dans la vieillesse, de faire un pèlerinage vers notre climat hérétique. Vous ne craindrez pas le souffle empesté de Genève ; monsieur le légat vous chargera d'*agnus* et de reliques ; vous en trouverez d'ailleurs chez moi, et je vous avertis d'avance que le pape m'a envoyé par M. le duc de Choiseul un petit morceau de l'habit de saint François, mon patron. Ainsi vous voyez que vous ne risquez rien à faire le voyage : d'ailleurs la ville de Calvin est remplie de philosophes, et je ne crois pas qu'on en puisse dire autant de la ville de la reine Jeanne.

Il y a longtemps que je n'ai été à ma petite campagne des Délices ; je donne la préférence au petit château que j'ai bâti, et je l'aimerai bien davantage si jamais vous daignez prendre une cellule dans ce couvent : vous m'y verrez cultiver les lettres et les arbres, rimer et planter. J'oubliais de vous dire que nous avons chez nous un jésuite qui nous dit la messe ; c'est une espèce d'Hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone : il n'est point du tout gênant,

. Non tanta superbia victis ;

(VIRG., *Æn.*, lib. I, v. 529.)

il joue très-bien aux échecs, dit la messe fort proprement ; enfin c'est un jésuite¹ dont un philosophe s'accommoderait. Pourquoi faut-il que nous soyons si loin l'un de l'autre, en demeurant sur le même fleuve !

Je suis bien aise que messieurs d'Avignon sachent que c'est moi qui leur envoie le Rhône ; il sort du lac de Genève, sous mes fenêtres, aux Délices. Il ne tient qu'à vous de venir voir sa source ; vous combleriez de plaisir votre vieux serviteur, qui ne peut vous écrire de sa main, mais qui vous sera toujours tendrement attaché.

5560. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Si Pygmalion la forma,
Si le ciel anima son être,
L'amour fit plus, il l'enflamma.
Sans lui que servirait de naltre ?

Si mes anges trouvent ces versiculets supportables, à la bonne heure, sinon au rebut. J'aurai du moins eu le mérite de leur avoir obéi sur-le-champ, et c'est un mérite que j'aurai toujours.

Mes anges me donnent de très-bonnes raisons d'avoir mis Lekain de la conspiration ; ils ont très-bien fait, je les applaudis ; je leur ai toujours dit : « Votre volonté soit faite ; » mais je joins l'approbation à la résignation.

Je répète à mes anges que la nation a enfin trouvé son vrai génie, sa vraie gloire, qui est l'opéra-comique. On me mande pourtant qu'il y a de très-belles choses dans *Idoménée*, car je suis encore assez bon Français pour aimer le *tripot* de Melpomène.

Je joins ici la liste des tripotiers, que mes anges me demandent ; j'y joins aussi un petit extrait pour la *Gazette littéraire*, dont j'envoie le double à M. Arnaud ; je l'ai cru digne de votre curiosité. Tout Ferney (au curé près) remercie mes anges et M. le duc de Praslin. Bien est-il vrai que M. le duc de Praslin m'a fait tenir hier un petit paquet de je ne sais où, et qui contient les Sermons dont j'envoie l'extrait ; mais pour le gros paquet délivré à M. le comte de Guerchy par Paul Vaillant, shérif de Londres, je n'en ai point de nouvelle ; et tout ce que je peux

1. Le Père Adam ; voyez tome XXVII, page 408.

faire, c'est de joindre ici un petit mémoire de ce que contenait ce tardif paquet, qui était préparé depuis six mois, et qui viendra probablement en qualité d'almanach de l'année passée.

Mes yeux sont encore en très-mauvais état; mais dès que j'aurai des yeux et des livres nouveaux, je fournirai à M. l'abbé Arnaud¹ tous les mémoires dont je pourrai m'aviser.

N. B. Pour peu qu'il y ait encore de bonne foi chez les hommes, mes anges doivent avoir reçu un double des *Trois Manières*. M. Janel lui-même doit leur avoir envoyé deux *Olympie*; plus, des remontrances sur *Olympie*, accompagnées d'une lettre. Il y avait aussi une lettre avec les *Trois Manières*, dans un paquet adressé à M. de Courteilles. Si rien de tout cela n'est arrivé, à quel saint désormais avoir recours? Je présente à mes anges la plus respectueuse tendresse.

5561. — A M. D'ALEMBERT.

13 février.

Gardez-vous bien, mon très-cher philosophe, d'alarmer la foi des fidèles par vos cruelles critiques. Je ne vous demande pas de changer d'avis, parce que je sais que les philosophes sont têtus; mais je vous conjure d'immoler vos raisonnements au bien de la bonne cause. Le bonhomme auteur de *la Tolérance* n'a travaillé qu'avec les conseils de deux très-savants hommes. Vous vous doutez bien que ce n'est pas de son chef qu'il a cité de l'hébreu. Ces deux théologiens sont convenus avec lui, à leur grand étonnement, que ce peuple abominable qui égorgeait, dit-on, vingt-trois mille hommes pour un veau², et vingt-quatre mille pour une femme³, etc., ce même peuple pourtant donne les plus grands exemples de tolérance: il souffre dans son sein une secte accréditée de gens qui ne croient ni à l'immortalité de l'âme ni aux anges. Il a des pontifes de cette secte. Trouvez-moi sur le reste de la terre une plus forte preuve de tolérantisme dans un gouvernement. Oui, les Juifs ont été aussi indulgents⁴ que barbares; il y en a cent exemples frappants: c'est cette énorme contradiction qu'il fallait développer, et elle ne l'a jamais été que dans ce livre.

1. Pour la *Gazette littéraire*; voyez tome XXV. page 151.

2. *Exode*, xxxii, 28.

3. *Nombres*, xxv.

4. Le chapitre xiii du *Traité sur la Tolérance* est intitulé *Extrême tolérance des Juifs*.

On a très longtemps examiné, en composant l'ouvrage, s'il fallait s'en tenir à prêcher simplement l'indulgence et la charité, ou si l'on devait ne pas craindre d'inspirer de l'indifférence. On a conclu unanimement qu'on était forcé de dire des choses qui menaient malgré l'auteur à cette indifférence fatale, parce qu'on n'obtiendra jamais des hommes qu'ils soient indulgents dans le fanatisme, et qu'il faut leur apprendre à mépriser, à regarder même avec horreur les opinions pour lesquelles ils combattent.

On ne peut cesser d'être persécuteur sans avoir cessé auparavant d'être absurde. Je peux vous assurer que le livre a fait une très-forte impression sur tous ceux qui l'ont lu, et en a converti quelques-uns. Je sais bien qu'on dit que les philosophes demandent la tolérance pour eux ; mais il est bien fou et bien sot de dire que, « quand ils y seront parvenus, ils ne toléreront plus d'autre religion que la leur » : comme si les philosophes pouvaient jamais persécuter ou être à portée de persécuter ! Ils ne détruiront certainement pas la religion chrétienne ; mais le christianisme ne les détruira pas, leur nombre augmentera toujours ; les jeunes gens destinés aux grandes places s'éclaireront avec eux, la religion deviendra moins barbare, et la société plus douce. Ils empêcheront les prêtres de corrompre la raison et les mœurs. Ils rendront les fanatiques abominables, et les superstitieux ridicules. Les philosophes, en un mot, ne peuvent qu'être utiles aux rois, aux lois, et aux citoyens. Mon cher Paul de la philosophie, votre conversation seule peut faire plus de bien dans Paris que le jansénisme et le molinisme n'y ont jamais fait de mal ; ils tiennent le haut du pavé chez les bourgeois, et vous dans la bonne compagnie. Enfin, telle est notre situation, que nous sommes l'exécration du genre humain si nous n'avons pas pour nous les honnêtes gens ; il faut donc les avoir, à quelque prix que ce soit ; travaillez donc à la vigne, écrasez l'inf.... Que ne pouvez-vous point faire sans vous compromettre ? ne laissez pas une si belle chandelle sous le boisseau¹. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne fût effarouché de la *Tolérance* : on ne l'est point ; tout ira bien. Je me recommande à vos saintes prières et à celles des frères.

Le petit livret de la *Tolérance* a déjà fait au moins quelque bien. Il a tiré un pauvre diable des galères², et un autre de

1. Matthieu, v. 15.

2. Jean-Pierre Espinas ; voyez la lettre à Richolieu, du 8 octobre 1766.

prison. Leur crime était d'avoir entendu en plein champ la parole de Dieu prêchée par un ministre huguenot. Ils ont bien promis de n'entendre de sermon de leur vie. On a dû vous donner *Macare et Thélème*; je crois d'ailleurs que Macare¹ est votre meilleur ami, et vous le méritez bien.

N. B. M. Gallatin était chargé pour vous de deux exemplaires cachetés. *Écr. l'inf...*, vous dis-je.

5562. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 février.

Votre ami, monsieur, me fait trop d'honneur, et je suis obligé de vous avouer ma turpitude et ma misère. Le goût de la liberté, le voisinage de la Bourgogne, où j'ai quelque bien, la beauté de la situation, dont on m'avait fait des éloges très-mérités, m'ont engagé à bâtir dans le pays que j'habite depuis dix ans; mais une ceinture de montagnes couvertes de neiges éternelles gâte tout ce que la nature a fait pour nous. En vain nous sommes sous le quarante-sixième degré de latitude, les vents sont toujours froids et chargés de particules de glace. Presque aucune plante délicate ne réussit dans ce climat; on est obligé de semer de nouvelle graine de brocoli tous les deux ans; toutes les belles fleurs dégénèrent. Les vignes, quoique plus méridionales que celles de Bourgogne, ne produisent que de mauvais vin; le froment qu'on sème rend quatre pour un, tout au plus; les figues n'ont point de saveur, les oliviers ne peuvent croître. Enfin nous avons un très-bel aspect avec un très-mauvais terrain; mais aussi nous lisons, nous imprimons ce qui nous plait, et cela vaut mieux que des olives et des oranges.

Je vous avoue à la fois ma misère et mon bonheur. Ce bonheur serait parfait si je pouvais jamais embrasser un homme de votre mérite. Ma vieillesse et mes maux me privent d'une si douce espérance, sans m'ôter aucun de mes sentiments.

5563. — A M. DAMILAVILLE.

15 février.

Ah, mons Crevier! ah, pédant! ah, cuistre! vous aurez sur les oreilles². Vous l'avez bien mérité, et nous travaillons actuel-

1. Voyez la lettre 5554.

2. Il ne paraît pas que cette menace ait eu des suites.

lement à votre procès. Vous entendrez parler de nous avant qu'il soit peu, mons Crevier.

Mes chers frères auront des contes de toutes les façons ; un peu de patience, et tout viendra à la fois. J'ai reçu la première partie des *Lettres historiques sur les fonctions du parlement*¹. Il est plaisant que cela paraisse imprimé à Amsterdam : il faut que l'auteur croie avoir dit partout la vérité, puisqu'il a fait imprimer son livre hors de France. Je remercie bien mon cher frère, et j'espère qu'il aura la bonté de me faire tenir la seconde partie. Je fais venir souvent des livres sur leurs titres, et je suis bien trompé. Ils ressemblent presque tous aux remèdes des charlatans ; on les prend sur l'étiquette, et on ne s'en porte pas mieux. Mais au moins il y a quelque chose de consolant dans les mauvais livres : quelque mauvais qu'ils soient, on y peut trouver à profiter, et même dans celui du lourd Crevier² contre le sautillant Montesquieu.

Tout ce que j'apprends des dispositions présentes conduit à croire qu'on ne fera pas mal de répandre quelques exemplaires de la *Tolérance*. Tout dépend de l'opinion que les premiers lecteurs en donneront. Il s'agit ici de servir la bonne cause, et je crois que mon cher frère ne s'y épargnera pas.

Je ne sais si je lui ai mandé³ que cet ouvrage avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens condamnés pour avoir entendu, en plein champ, de mauvais sermons de sots prêtres calvinistes. Il est évident que nos frères ont fait du bien aux hommes. On brûle leurs ouvrages ; mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendisti, incende quod adorasti*⁴. Puissent les frères être toujours unis contre les méchants ! Qu'ils fassent seulement pour l'intérêt de la raison la dixième partie de ce que les autres font pour l'intérêt de l'erreur, et ils triompheront.

On dit que le contrôleur général a fait retrancher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenans-bons des financiers. Ces ménages de bouts de chandelles ne sont peut-être pas ce qui fait fleurir un État ; mais, si on encourage le commerce et l'agriculture, on pourra faire quelque chose de nous.

J'embrasse tendrement mon cher frère et les frères. *Écr. l'inf....*

1. Voyez la note 5, page 111.

2. Voyez la note 2, page 106.

3. C'était à d'Alembert qu'il l'avait écrit ; voyez page 127.

4. Paroles adressées par saint Remi à Clovis, au baptême de ce monarque.

5564. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 février.

J'envoie à mes anges de petits extraits où il y a des choses assez curieuses, qui pourront les amuser un moment ; après quoi ils pourront envoyer ce chiffon à MM. Arnaud¹ et compagnie, qui mettront mes matériaux en ordre. S'ils n'ont pas reçu un paquet des *Trois Manières*, il y a certainement quelqu'un qui a une quatrième manière sûre de voler les paquets à la poste ; et c'est sur quoi M. le duc de Praslin pourrait interposer doucement son autorité et ses bons offices.

Le déposant affirme, de plus, avoir adressé à M. Janel (remarquez bien cela), à M. Janel lui-même, deux exemplaires d'*Olympie*, dont plusieurs pages griffonnées à la main.

Plus, un mémoire justificatif contre les cruels qui veulent faire mourir Statira au cinquième acte.

Plus, un petit conte ; mais je ne suis pas sûr que ce conte ait été mis dans les paquets. Ce n'est qu'une opinion probable : ce qui est démontré, c'est que je suis à mes anges avec respect et tendresse.

5565. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 février.

Il y a longtemps, monseigneur, que j'hésite à vous envoyer ce petit conte ; mais comme il m'a paru un des plus propres et des plus honnêtes, je passe enfin par-dessus tous mes scrupules ; vous verrez même, en le parcourant, que vous y étiez un peu intéressé, et vous sentirez combien je suis fâché de ne pouvoir vous nommer. Votre Éminence a beau dire que le sacré-collège n'est pas heureux en poètes², j'ai dans mon portefeuille des choses qui feraient honneur à un consistoire composé de Tibulles ; mais les temps sont changés : ce qui était à la mode du temps des cardinaux Du Perron et de Richelieu ne l'est plus aujourd'hui ; cela est douloureux.

Je ne sais si Votre Éminence est au Plessis ou à Paris ; si elle est à la campagne, c'est un vrai séjour pour des contes ; si elle est à Paris, elle a autre chose à faire qu'à lire ces rapsodies. On

1. Pour la *Gazette littéraire*.

2. Lettre du 7 octobre 1763, n° 5428.

m'a dit que vous pourriez bien être berger d'un grand troupeau ¹; si cela est, adieu les belles-lettres. Je ne combattrai pas l'idée de vous voir une houlette à la main ; au contraire, je féliciterai vos ouailles, et je suis bien sûr que vos pastorales seront d'un autre goût que celles du Puy-en-Velay ; mais j'avoue qu'au fond de mon cœur j'aimerais mieux vous voir la plume que la houlette à la main. J'ai dans la tête qu'il n'y a personne au monde plus fait par la nature, et plus destiné par la fortune, pour jouir d'une vie charmante et honorée, que vous l'êtes ; toutes les houlettes du monde n'y ajouteront rien, ce ne sera qu'un fardeau de plus ; mais faites comme il vous plaira, il faut que chacun suive sa vocation. Je n'en ai aucune pour jouer de la harpe ² dont vous m'avez parlé ; cet instrument ne me va pas, j'en jouerais trop mal :

Tu nihil invita dices faciesve Minerva.

(HOR., de Art poet., v. 385.)

J'ai été enchanté que vous ayez retrouvé à Versailles votre ancienne amie ³; cela lui fait bien de l'honneur dans mon esprit. Je suppose que M. Duclos, notre secrétaire, est toujours très-attaché à Votre Éminence. Il a le petit livre de *la Tolérance*; je vous demande en grâce de le lire et de le juger.

Je n'ai plus de place que pour mon profond respect et mon tendre attachement.

Le Vieux de la montagne.

5566. — A M. LE PRINCE DE LIGNE ⁴.

A Ferney, 18 février.

Monsieur le prince, il n'y a que le bel état où mes yeux sont réduits qui m'ait pu priver du plaisir et de l'honneur de vous répondre. Je suis devenu à peu près aveugle, et je suis dans l'âge où l'on commence à perdre tout, pièce à pièce. Il faut savoir se soumettre aux ordres de la nature ; nous ne sommes pas nés à d'autres conditions. Cela fait un peu de tort à notre théâtre : il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à

1. Un archevêché. Il ne fut toutefois nommé à celui d'Alby que le 30 mai.

2. Voyez la lettre de Bernis, du 16 janvier, n° 5526.

3. M^{me} de Pompadour.

4. Charles-Joseph, prince de Ligne, né à Bruxelles en 1735, mort à Vienne le 13 décembre 1814, que M^{me} du Deffant appelait le Gilles du chevalier de Boufflers. (B.)

moins que je ne joue celui de Tirésie. Je n'ai d'autre spectacle que celui des sottises et des folies de ma chère patrie. Je lui ai bien de l'obligation : car, sans cela, ma vie serait assez insipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux comme ces bonnes gens ; mais, Dieu merci ! je ne suis point errant comme eux, et je ne voudrais, pour rien au monde, mener la vie d'Abraham, qui s'en allait, comme un grand nigaud, de Mésopotamie en Palestine, de Palestine en Égypte, de l'Égypte dans l'Arabie Pétrée, ou à pied ou sur un âne, avec sa jeune et jolie petite femme, noire comme une taupe, âgée de quatre-vingts ans ou environ, et dont tous les rois ne manquaient pas d'être amoureux. J'aime mieux rester dans mon ermitage avec ma nièce et la petite famille que je me suis faite.

M^{me} Denis a dû vous dire, monsieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite ; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement et donné tant de regrets. Daignez encore recevoir les miens, et agréer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le prince, etc.

5567. — A. M. D'ALEMBERT.

18 février.

Tu dors, Brutus ! et Crevier veille ¹.

Souffrirez-vous, mon cher et intrépide philosophe, que ce cuistre de Crevier ² attaque si insolemment Montesquieu dans les seules choses où l'auteur de *l'Esprit* sur *les lois* ³ a raison ? N'est-ce pas vous attaquer vous-même, après le bel *Éloge* ⁴ que vous avez fait du philosophe de Bordeaux ? Le malheureux Crevier vous désigne assez visiblement dans sa sortie contre les philosophes, à la fin de son ouvrage. Vous devez le remercier, car il vous fournit le sujet d'un ouvrage excellent ; et vous pouvez, en le réfutant avec le mépris qu'il mérite, dire des choses très-utiles, que

1. Parodie du vers de *la Mort de César*, acte II, scène II :

. . . Tu dors, Brutus ! et Rome est dans les fers !

2. Voyez page 106.

3. Expression de M^{me} du Defant ; voyez tome XX, page 14 ; et XXIII, page 533.

4. Dans les *Mélanges de littérature*, etc., par d'Alembert, et dans ses *OEuvres*.

vosre style rendra très-intéressantes. C'est à vous de venger la raison outragée.

On dit que le parlement de Toulouse refuse d'enregistrer la déclaration du roi qui ordonne le silence ; on ne vous l'a pas ordonné. Daignez travailler pour l'instruction des honnêtes gens et pour la confusion des sots. Je vous embrasse très-tendrement, et je me recommande à vos prières.

5568. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 février.

L'un de mes anges peut donc écrire de sa main : Dieu soit loué ! N'ont-ils pas bien ri tous deux du propos de la virtuose Clairon ? Votre conspiration me paraît de plus en plus très-plaisante ; je ris aussi dans ma barbe. Je vous réponds que si nosseigneurs du *tripot* y ont été attrapés, nosseigneurs du parterre y seront pris. Puisseions-nous jouir de ce plaisir vite et longtemps !

A l'égard d'*Olympie*, je n'ai plus qu'un mot à dire : c'est qu'à l'impossible nul n'est tenu, et qu'il m'est absolument impossible de faire le remue-ménage qu'on me propose. J'ai tourné la chose de mille façons ; je me suis essayé, j'ai travaillé, et mon instinct m'a dit : Vieux fou, de quoi t'avises-tu de vouloir mieux faire que tu ne peux ?

Mes anges doivent avoir reçu un paquet de matériaux pour la *Gazette littéraire*, adressé à M. le duc de Praslin. Je le servirai assurément tant que je pourrai.

Mes anges ne m'ont point mandé qu'il avait consulté MM. Gilbert de Voysins et d'Aguesseau de Fresne. Je leur ai sur-le-champ envoyé un mémoire qui n'est pas de paille, et dont je vais faire tirer copie pour mes anges gardiens, si la poste qui va partir nous en donne le temps.

N. Voici mon consentement pour ce gros Grandval ; mais pour M^{lle} Dubois, comment voulez-vous que je fasse ? dites-le-moi. Je serais fort aise qu'on jouât *le Droit du Seigneur*, quoique je ne sois guère homme à jouir d'un si beau droit. Vous pensez bien que je ne connais M^{lle} d'Épinay¹ que par le droit que les premiers gentilshommes ont sur les actrices. Pour mes anges, ils ont des droits inviolables sur mon cœur pour jamais.

1. Voyez tome XLII, la note 1, page 308.

5569. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 21 février.

Mon cher philosophe, si j'avais eu du crédit j'aurais dit *lapidibus istis ut aurum fiant*¹. Je vous en aurais au moins fait avoir le double ; mais les occasions sont si rares qu'il ne fallait pas manquer celle-là. Je n'ai d'autre cabinet que mes champs, mes prés, et mes bois : le soleil et le coin du feu me paraissent les plus belles expériences du monde.

J'ignore encore pourquoi ma bougie et mes bûches se changent en flammes, et pourquoi un épi en produit d'autres : c'est ce qui fait que je m'amuse à faire des *Contes de ma mère l'oie*. Ce n'est pas un conte que ma tendre amitié pour vous.

5570. — A M. DE CIDEVILLE.

22 février.

Mon cher et ancien ami, vous en usez avec nous comme les jansénistes avec la communion ; vous nous écrivez

A tout le moins une fois l'an².

Cela n'empêche pas que nous ne vous aimions tous les jours. Nous prétendons d'ailleurs être plus philosophes à Ferney que vous ne l'êtes à Launai : car nous ne faisons nulle infidélité à nos campagnes, et vous quittez la vôtre. Le fracas et les folies de Paris ont encore pour vous des charmes ; mais il paraît que les tragédies nouvelles n'en ont guère.

Vous me parlez de contes ; en voici un³ que je vous donne à deviner. Pour peu que vous vous ressouveniez de votre grec, vous n'aurez pas de peine ; et si vous n'aviez pas quitté Launai, j'aurais cru que Macare était chez vous. Mais vous êtes homme à le mener de la campagne à la ville. Macare est certainement chez M^{lle} Corneille, aujourd'hui M^{me} Dupuits : elle est folle de son mari ; elle saute du matin au soir, avec un petit enfant dans le ventre, et dit qu'elle est la plus heureuse personne du monde.

1. Il y a dans Matthieu, iv, 3 : « Dic ut lapides isti panes fiant. » Bertrand venait de vendre son cabinet de minéralogie à l'électeur palatin.

2. Vers des commandements de l'Église.

3. *Thélème et Macare* : voyez tome X.

Avec tout cela, elle n'a pas encore lu une tragédie de son grand-oncle, ni n'en lira. Son grand-oncle commenté vous arrivera, je crois, avant qu'il soit un mois. Les Anglais, qui viennent ici en grand nombre, disent que toutes nos tragédies sont à la glace; il pourrait bien en être quelque chose; mais les leurs sont à la diable.

Il est fort difficile à présent d'envoyer à Paris des *Tolérance* par la poste; mais frère Thieriot, tout paresseux qu'il est, tout dormeur, tout lambin, pourra vous en faire avoir une, pour peu que vous vouliez le réveiller.

J'ai été pendant trois mois sur le point de perdre les yeux, et c'est ce qui fait que je ne peux encore vous écrire de ma main. M^{me} Denis vous fait les plus tendres compliments.

Si vous aimez les contes, dites à M. d'Argental qu'il vous fasse lire chez lui *les Trois Manières*.

Adieu, mon cher et ancien ami. V.

5571. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 22 février.

Je crains, mon cher et illustre maître, que votre frère et disciple Protagoras ne vous ait contristé par ce que vous appelez ses cruelles critiques¹. Quoique vous m'assuriez que mes lettres vous divertissent², je suis encore plus pressé de vous consoler que de vous réjouir. Je vous prie donc de regarder mes réflexions comme des enfants perdus, que j'ai jetés en avant sans m'embarrasser de ce qu'ils deviendraient; et surtout d'être persuadé que ces enfants perdus n'ont été montrés qu'à vous, pour en faire tout ce qu'il vous plaira, et leur donner même les écrivains s'ils vous déplaisent. Permettez-moi cependant, toujours sous les mêmes conditions, d'ajouter deux ou trois réflexions, bonnes ou mauvaises, à celles que je vous ai déjà faites. Les Juifs, cette canaille bête et féroce, n'attendaient que des récompenses temporelles, les seules qui leur fussent promises: il ne leur était défendu ni de croire ni d'attaquer l'immortalité de l'âme, dont leur charmante loi ne leur parlait pas. Cette immortalité était donc une simple opinion d'école sur laquelle leurs docteurs étaient libres de se partager, comme nos vénérables théologiens se partagent en scotistes, thomistes, malebranchistes, descartistes, et autres rêveurs et bavards en *istes*. Direz-vous pour cela que ces messieurs sont tolérants, eux qui jetteraient si volontiers dans le même feu calvinistes, anabaptistes, piétistes, spinosistes, et surtout philosophes, comme les Juifs auraient jeté Philistins, Jéhuséens,

1. Voyez page 126.

2. Voyez page 111.

Amorrhéens, Chananéens, etc., dans un beau feu que les pharisiens auraient allumé d'un côté, et les sadducéens de l'autre? Juifs et chrétiens, rabbins et sorbonistes, tous ces polissons consentent à se partager entre eux sur quelques sottises; mais tous crient de concert haro sur le premier qui osera se moquer des sottises sur lesquelles ils s'accordent. C'est une impiété de ne pas convenir avec eux que Dieu est habillé de rouge, mais ils disputent entre eux si les bras sont de la couleur de l'habit.

J'ai bien peur, ainsi que vous, mon cher et illustre confrère, qu'on ne puisse faire un traité solide de la tolérance sans inspirer un peu cette indifférence fatale qui en est la base la plus solide. Comment voulez-vous persuader à un honnête chrétien de laisser damner tranquillement son cher frère? Mais d'un autre côté, c'est tirer la charrue en arrière que de dire le moindre mot d'indifférence à des fanatiques qu'on voudrait rendre tolérants. Ce sont des enfants méchants et robustes qu'il ne faut pas *obstiner*, et ce n'est pas le moyen de les gagner que de leur dire: « Mes chers amis, ce n'est pas le tout que d'être absurde, il faut encore n'être pas atroce. » La matière est donc bien délicate, et d'autant plus que tous les prédicateurs de la tolérance (parmi lesquels je connais même quelques honnêtes prêtres et quelques évêques qui ne les en désavouent pas) sont véhémentement suspectés (comme disent nosseigneurs du parlement), et plusieurs atteints et convaincus, de cette maudite indifférence si raisonnable et si pernicieuse. Mon avis serait donc de faire à ces pauvres chrétiens beaucoup de politesses, de leur dire qu'ils ont raison, que ce qu'ils croient et ce qu'ils prêchent est clair comme le jour, qu'il est impossible que tout le monde ne finisse par penser comme eux; mais qu'attendu la vanité et l'opiniâtreté humaine, il est bon de permettre à chacun de penser ce qu'il voudra, et qu'ils auront bientôt le plaisir de voir tout le monde de leur avis; qu'à la vérité il s'en damnera bien quelques-uns en chemin jusqu'au moment marqué par Dieu le père pour cette conviction et réunion universelle, mais qu'il faut sacrifier quelques passagers pour amener tout le reste à bon port.

Voilà, mon cher et grand philosophe, sauf votre meilleur avis, comme je voudrais plaider notre cause commune. Je travaille en mon petit particulier, et selon mon petit esprit (*pro mentula mea*, comme disait un savant et humble capucin), à donner de la considération au petit troupeau. Je viens de faire entrer dans l'Académie de Berlin Helvétius et le chevalier de Jaucourt. J'ai écrit à votre ancien disciple les raisons qui me le faisaient désirer, et la chose a été faite sur-le-champ: car cet ancien disciple est plus tolérant et plus indifférent que jamais. Je voudrais seulement qu'il prit le temple de Jérusalem un peu plus à cœur.

J'ai lu et je sais par cœur *Macare et Thélème*; cela est charmant, plein de philosophie, de justesse, et conté à ravir. On vous dira comme M. Thibaudois¹: *Conte-moi un peu, conte; et, Je veux que tu me contes, etc.* C'est bien dommage que vous vous soyez avisé si tard de ce genre, dans lequel vous réussissez à ravir, comme dans tant d'autres. Ce n'est pourtant

1. Dufresny, *l'Esprit de contradiction*, scène VII.

pas que je n'aie entendu faire de belles critiques de ce charmant ouvrage à des gens qui à la vérité sont un peu difficiles, excepté sur les feuilles de Fréron. Ce sont pourtant des gens que vous louez, que vous croyez de vos amis, à qui vous écrivez, et même en prose et en vers : je vous les laisse à deviner ¹, mais si vous devinez juste, ne me trahissez pas, et faites-en seulement votre profit.

A propos de lettres, vous en avez écrit une charmante au prince Louis ², qui en est ravi; il la montre à tout le monde; et en vérité il mérite ce que vous lui dites par la manière dont il se conduit avec les gens de lettres.

Nosseigneurs du parlement travaillent à force leurs grosses et pesantes remontrances sur le mandement de l'archevêque de Paris en faveur des jésuites : cela est bien long, et surtout bien important. On prétend pourtant que l'effet de ces remontrances sera d'expulser les frères jésuites de Versailles, et peut-être du royaume : je leur souhaite à tous un bon voyage. Leur ami Caveyrac, auteur de l'*Apologie* ³ de la Saint-Barthélemy, a fait en leur faveur un ouvrage forcené qui a pour titre : *Il est temps de parler* ⁴; je crois qu'on y répondra par : *Il est temps de partir*. Notez que ce Caveyrac, qui écrit pour de l'argent, a autrefois fait des factums contre le Père Girard en faveur de la Cadière : ainsi sont faits ces marauds-là.

Adieu, mon cher maître. Vous me conseillez de rire ⁵, j'y fais de mon mieux, et je vous assure que j'ai bien de quoi. Je ne sais de quel côté le vent tournera pour l'auteur des *Quatre Saisons* ⁶; mais si son ambition se borne à faire le saint chrême et à donner la confirmation, je le trouve bien modeste pour un cardinal philosophe. J'aimerais mieux qu'il donnât un soufflet au fanatisme en l'expulsant, qu'à ses diocésains en les confirmant. Adieu, encore une fois; je vous embrasse et vous révere. Vous prétendez que mes lettres vous amusent; je vous répondrai comme le feu médecin Dumoulin, grand fesse-mathieu de son métier : « Mes enfants, disait-il à ses héritiers, vous n'aurez jamais autant de plaisir à dépenser l'argent que je vous laisse que j'en ai eu à l'amasser. »

1. La marquise du Deffant. (K.)

2. Le prince Louis-R.-E. de Rohan, membre de l'Académie française. Cette lettre manque.

3. Voyez la note, tome XXIV, page 476.

4. *Il est temps de parler, ou Compte rendu au public des pièces légales de M^e Ripert de Monclar, et de tous les événements arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des Jésuites*; Anvers, 1763, deux volumes in-12. L'auteur de cet ouvrage est l'abbé Dazès.

5. Voyez page 110.

6. Bernis.

5572. — A M. GUYTON DE MORVEAU ¹.

Au château de Ferney, 23 février.

Je vous remercie, monsieur, et je vous félicite de votre *Plan d'Études*. Il semble qu'autrefois les collèges n'étaient institués que pour faire des grimauds; vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et, par votre méthode, on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure, en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systèmes. Newton a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'est que ce pouvoir. Descartes devinait tout : aussi n'a-t-il rien prouvé. Locke s'est contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain : malheur à ceux qui voudraient aller plus loin !

Votre plan, monsieur, est un service rendu à la patrie. Il faut espérer que les Français feront enfin de bonnes études, et qu'on y connaîtra même le droit public, qui n'y a jamais été enseigné. Je souhaite que tous ces secours forment de nouveaux génies. Je suis près de finir ma carrière; mais je me console par l'espérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

5573. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL ².

24 février.

Monseigneur, l'aveugle remercie Votre Altesse sérénissime pour les roués et autres martyrs; votre bonne œuvre pourra être récompensée dans le ciel, mais elle n'y sera pas plus louée qu'elle l'est sur la terre. On va juger incessamment le procès que la pauvre famille Calas intente à leurs juges. Il est vrai que

1. Beuchot, qui a publié cette lettre (n° 4050), lui donne une fausse adresse. Elle n'a pas été écrite au professeur Robert, mais à M. Guyton de Morveau, alors avocat général au parlement de Dijon, qui venait de publier un *Mémoire sur l'édu-*

2. Cinq lettres autographes de ce prince à Voltaire, 1766-1774, sont signalées dans le catalogue des autographes vendus le 17 avril 1880, n° 70.

cette abominable aventure semble être du temps de la Saint-Barthélemy, ou de celui des Albigeois. La raison a beau élever son trône parmi nous, le fanatisme dresse encore ses échafauds, et il faut bien du temps pour que la philosophie triomphe entièrement de ce monstre.

J'ai encore à remercier Votre Altesse sérénissime d'avoir donné la préférence aux acteurs français sur les châtés italiens. Je n'ai jamais pu m'accoutumer à voir les rôles de César et d'Alexandre fredonnés en fausset par un chapon. Vous avez bien raison de faire plus de cas de votre cœur et de votre esprit que de vos oreilles. Que n'ai-je de la santé et de la jeunesse ! j'irais à Cassel, et n'irais pas plus loin. Agréez le profond respect, etc.

5574. — A M. L'ABBÉ IRAILH¹.

Au château de Ferney, 24 février.

J'attendais, monsieur, pour vous remercier de votre livre², que je l'eusse reçu et lu ; on ne me l'a remis que depuis trois jours. Il est heureusement arrivé par la diligence de Lyon, à l'adresse de M. Camp-Berugnier³.

J'étais impatient de m'instruire dans cet ouvrage. Je vois que vous y avez habilement développé des faits importants. Il était en effet essentiel d'approfondir les droits de la Bretagne.

C'est une matière un peu délicate que la discussion des privilèges d'une province. Vous avez rempli cet objet à la satisfaction de vos lecteurs. Les liseurs de brochures n'en sentiront peut-être pas tout le mérite ; mais votre ouvrage intéressera toujours les vrais amateurs de l'histoire.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5575. — A M. DAMILAVILLE.

26 février.

Ce n'est pas assurément un ministre d'État qui a écrit les *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement*⁴. J'ai

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *L'Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*. L'abbé Iraitlh, prieur-curé de Saint-Vincent, dans le diocèse de Cahors, avait déjà publié, en 1761, les *Querelles littéraires depuis Homère jusqu'à nos jours*. Il est aussi l'auteur d'un drame en cinq actes, *Henri IV et la Marquise de Verneuil*. Il est mort en 1794.

3. Banquier, à Lyon.

4. Voyez la note 5, page 111.

reçu, grâce aux bontés de mon cher frère, le tome second de cet ouvrage. L'auteur est un homme très-instruit ; mais il ressemble à don Quichotte, qui voyait partout des chevaliers et des châteaux, quand les autres ne voyaient que des meuniers et des moulins à vent. Ne pourriez-vous point me dire à qui on attribue ce livre ?

J'ai lu *Blanche*¹. Nous prenons donc à présent nos tragédies chez les Anglais ? Quand prendrons-nous ce qu'ils ont de bon ?

Il y a un petit volume du doux Caveyrac, intitulé *Il est temps de parler*². On ne devrait pas avoir le temps de le lire ; mais je suis curieux. J'ai à peu près tout ce qui s'est fait pour et contre les jésuites ; envoyez-moi, je vous prie, le doux Caveyrac. Voudriez-vous aussi avoir la bonté de me faire connaître le conte de Piron intitulé *la Queue*³ ? On prétend que le public a dit, comme le compère Matthieu⁴ :

Messire Jean, je n'y veux point de queue.

Que dites-vous du parlement de Toulouse, qui ne veut pas enregistrer l'ordre du roi, de garder le silence ? Il faut que ces gens-là soient de grands bavards. A-t-on répondu à ce faquin de Crevier ? Nous le tenons d'un autre côté sur la sellette ; il sera condamné au moins à l'amende honorable. — *Quid novi ? Écr. l'inf....*

Encore un mot à mon cher frère. Il a dû recevoir par M. Delaleu un certificat de vie, par lequel il apparaît que je suis possesseur de soixante-dix ans. Je souhaite vivre encore quelques années, pour embrasser mon frère, et pour aider à *écr. l'inf....*

5576. — A M. SAURIN.

28 février.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à ce Thompson⁵. Je l'ai connu il y a quelque quarante années. S'il avait su être un peu plus intéressant dans ses autres pièces, et moins déclamateur, il aurait réformé le théâtre anglais, que Gilles Shakes-

1. *Blanche et Guiscard*.

2. Voyez la note, page 137.

3. Je ne sais de quel conte de Piron veut parler Voltaire. (B.)

4. Ce n'est pas Matthieu, mais Pierre, que s'appelle le personnage du conte de La Fontaine intitulé *la Jument du compère Pierre*.

5. La tragédie de *Blanche et Guiscard*, par Saurin, est imitée de Thompson.

peare a fait naître et a gâté ; mais ce Gilles Shakespeare, avec toute sa barbarie et son ridicule, a, comme Lope de Vega, des traits si naïfs et si vrais, et un fracas d'action si imposant, que tous les raisonnements de Pierre Corneille sont à la glace en comparaison du tragique de ce Gilles. On court encore à ses pièces, et on s'y plait en les trouvant absurdes.

Les Anglais ont un autre avantage sur nous, c'est de se passer de la rime. Le mérite de nos grands poètes est souvent dans la difficulté de la rime surmontée, et le mérite des poètes anglais est souvent dans l'expression de la nature. Le vôtre, monsieur, est principalement dans les pensées fortes, exprimées avec vigueur ; je vois dans tous vos ouvrages la main du philosophe.

Vous savez qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'histoire de Sigismunda et de Guiscardo ; mais je vous sais bon gré d'avoir donné des louanges à ce Mainfroi, dont les papes ont dit tant de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra, sans doute, où nous mettrons les papes sur le théâtre, comme les Grecs y mettaient les Atrée et les Thyeste, qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthélemy sera un sujet de tragédie¹, et où l'on verra le comte Raymond de Toulouse braver l'insolence hypocrite du comte de Montfort. L'horreur pour le fanatisme s'introduit dans tous les esprits éclairés. Si quelqu'un est capable d'encourager la nation à penser sagement et fortement, c'est vous sans doute. Je ne suis plus bon à rien ; je suis comme ce Danois qui, étant las de tuer à la bataille d'Hochstedt, disait à un Anglais : « Brave Anglais, va-t'en tuer le reste, car je n'en peux plus. »

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez plus de votre ménage ; je me flatte qu'il est toujours heureux ; conservez un peu d'amitié à votre véritable ami.

5577. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 février.

Voici ce que je dis d'abord à mes anges sur leur lettre du 23 de février : je les remercie du fond de mon cœur de toutes

1. D'Arnaud Baculard avait, en 1740, fait imprimer une tragédie intitulée *Coligny ou la Saint-Barthélemy* (voyez tome XXXV, page 423), mais cette pièce ne fut pas représentée. C'est le 4 novembre 1789 qu'a été joué, sur le Théâtre-Français, *Charles IX ou l'École des Rois*, tragédie en cinq actes et en vers de M.-J. Chénier. (B.)

leurs bontés ; je leur envoie une lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui fera connaître à M. le duc de Praslin qu'il peut, en toute sûreté, protéger les mécréants contre les prêtres.

J'ajoute, à propos de la *Gazette littéraire*, que je pourrai rendre de plus prompts services en italien qu'en anglais, quand les choses seront en train. La raison en est que les Alpes sont plus près de l'Italie que de l'Angleterre. Mais il me semble que je ne dois établir aucune correspondance, ni faire venir les livres nouveaux d'Italie, sans un ordre exprès de M. le duc de Praslin. Je le servirai tant que l'âme me battra dans le corps, et que j'aurai un reste de vision ; et quand je serai aveugle tout à fait, je dirai : *Buona notte*.

Mes anges, *que servirait de vivre* est fort bien ; mais trouvez-moi une rime à *ivre*.

Pour *Olympie*, il y a du malheur, il y a de la fatalité dans mon fait. Je suis avec elle comme M. de Ximenès avec M^{lle} Clairon : vous savez qu'en trois rendez-vous il perdit partie, revanche, et le tout¹. Il arrive à mon imagination le même désastre qu'essuya sa tendresse. Mais j'aime bien les roués ! Je suis fâché à présent de n'avoir pas joué un tour : c'était de faire attendre des changements pour Pâques, et, en attendant, on aurait pu donner les roués ; mais n'en parlons plus ; il faut se soumettre à sa destinée.

Il y a du malheur cette année sur les tragédies, et vous m'en avez envoyé une preuve.

Vous avez dû recevoir force rogatons ; j'y joins une lettre² ostensible que je vous écris pour être montrée à M. le duc de Duras ; je crois que cela vaut mieux que de lui écrire en droiture.

Respect et tendresse à mes anges.

1. Voyez lettre 2475, tome XXXVII, page 533.

2. Elle est perdue. (B.)

5578. — A UN GENTILHOMME D'AVIGNON¹,
 QUI LUI AVAIT ÉCRIT AU SUJET DE DOUTES SUR L'AUTHENTICITÉ
 DU TESTAMENT DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, février 2.

Le septuagénaire de Ferney doit, monsieur, une réponse à votre lettre ingénieuse et pleine de raisons séduisantes. Une fluxion sur les yeux et son âge ne lui permettent pas toujours de s'acquitter de ses devoirs aussi promptement qu'il le désirerait.

Si vous joignez à mes doutes sur le testament politique de Richelieu : 1° que le manuscrit de cet ouvrage n'a jamais été vu ni par ses héritiers ni par les ministres qui lui succédèrent ; 2° qu'il fut mis sous presse trente ans après sa mort sans avoir été connu auparavant ; 3° que le style est différent de celui des autres écrits du cardinal ; 4° que l'ouvrage fourmille d'idées et d'expressions peu convenables à un grand ministre qui parle à un grand roi ; 5° que l'éditeur ou le faussaire lui fait signer son nom d'une manière qu'il n'employa jamais ; 6° que cet éditeur ne dit ni de qui il tient le manuscrit, ni en quelles mains il avait été déposé ; vous aurez quelques soupçons sur son authenticité.

L'ouvrage paraît plutôt la production d'un politique oisif que d'un ministre vieilli dans les grandes affaires. En le relisant avec attention, vous finirez par penser comme moi sur un livre très-médiocre qu'on a voulu accréditer par un nom illustre².

J'ai l'honneur, etc.

1. Publiée par M. Gustave Brunet dans le *Bibliophile belge*, tome III, année 1846, d'après le texte donné trente-cinq ans auparavant par un journal de Bordeaux, le *Bulletin polymathique*.

2. Le premier éditeur a daté cette lettre de février 1756, sans faire attention aux premiers mots du texte. Voltaire fut septuagénaire en 1764, mais comme il se vieillissait volontiers d'un an ou deux, cette lettre pourrait être de 1762 ou de 1763.

3. Voyez les mémoires et dissertations de Foncecagne sur la question de l'authenticité du *Testament politique*. Voyez aussi la lettre de Voltaire à M. de Taulès, du 21 mars 1768, et le *Siècle de Louis XIV.* (H. B.)

5579. — A M. D'ALEMBERT.

1^{er} mars.

Je dois vous dire, mon très-cher philosophe, que si j'avais des citoyens à persuader de la nécessité des lois, je leur ferais voir qu'il y en a partout, même au jeu, qui est un commerce de fripons, même chez les voleurs :

Hanno lor leggi i malandrini ancora ¹.

C'est ainsi que le bon prêtre auteur de *la Tolérance* a dit aux Welches², nommés Francs et Français : Mes amis, soyez tolérants, car César, qui vous donna sur les oreilles, et qui fit pendre tout votre parlement de Bretagne, était tolérant. Les Anglais, qui vous ont toujours battus, reconnaissent depuis cent ans la nécessité de la tolérance. Vous prétendez que votre religion doit être cruelle autant qu'absurde, parce qu'elle est fondée, je ne sais comment, sur la religion du petit peuple juif, le plus absurde et le plus barbare de tous les peuples ; mais je vous prouve, mes chers Welches, que tout abominable qu'était ce peuple, tout atroce, tout sot qu'il était, il a cependant donné cent exemples de la tolérance la plus grande. Or, si les tigres et les loups de la Palestine se sont adoucis quelquefois, je propose aux singes mes compatriotes de ne pas toujours mordre, et de se contenter de danser.

Voilà, mon cher philosophe, tout le mystère de ce bon prêtre. Il voulait dans son texte inspirer de l'indulgence, et rendre dans ses notes les Juifs exécrationnels. Il voulait forcer ses lecteurs à respecter l'humanité, et à détester le fanatisme. Six³ personnes des plus considérables de votre royaume ont approuvé ces maximes, et c'est beaucoup.

On n'aurait pas, il y a soixante ans, trouvé un seul homme d'État, à commencer par le chancelier d'Aguesseau⁴, qui n'eût fait brûler le livre et l'auteur. Aujourd'hui on est très-disposé à

1. Maffei, dans sa *Mélope*, acte IV, scène III, a dit

Hanno il lor Giove i malandrini ancora.

2. Voyez le *Discours aux Welches*, tome XXV, page 229.

3. Dans la lettre 5456, Voltaire en nomme trois.

4. D'Aguesseau refusa, en 1741, le privilège pour l'impression des *Éléments de la philosophie de Newton* ; voyez tome XXII, page 393.

permettre que ce livre perce dans le public avec quelque discrétion, et je voudrais que frère Damilaville vous en fît avoir une demi-douzaine d'exemplaires, que vous donneriez à d'honnêtes gens qui le feraient lire à d'autres gens honnêtes : ces sages missionnaires disposeraient les esprits, et la vigne du Seigneur serait cultivée.

Je sais bien, mon cher maître, qu'on pouvait s'y prendre d'une autre façon pour prêcher la tolérance : eh bien, que ne le faites-vous ? qui peut mieux que vous faire entendre raison aux hommes ? qui les connaît mieux que vous ? qui écrit comme vous d'un style mâle et nerveux ? qui sait mieux orner la raison ? Mais venons au fait. Cette tolérance est une affaire d'État, et il est certain que ceux qui sont à la tête du royaume sont plus tolérants qu'on ne l'a jamais été ; il s'élève une génération nouvelle qui a le fanatisme en horreur. Les premières places seront un jour occupées par des philosophes : le règne de la raison se prépare ; il ne tient qu'à vous d'avancer ces beaux jours, et de faire mûrir les fruits des arbres que vous avez plantés.

Confondez donc ce maraud de Crevier ; fessez cet âne qui braie et qui rue.

Vraiment je sais très-bien à quoi m'en tenir depuis longtemps sur la personne dont vous me parlez¹ ; mais entre quinze-vingts il faut se pardonner bien des choses. Vous avez vous-même à lui pardonner plus que moi ; vous savez d'ailleurs que dans la société on dit du bien et du mal du même individu vingt fois par jour. Pourvu que la vigne du Seigneur aille bien, je suis indulgent pour les pécheurs et les pécheresses. Je ne connais rien de sérieux que la culture de la vigne ; je vous la recommande ; provignez, mon cher philosophe, provignez.

Je suis bien aise que les *Contes de feu Guillaume Vadé* vous amusent. M^{lle} Catherine Vadé, sa cousine, en a beaucoup de cette espèce, mais elle n'ose les donner au public. Son cousin Vadé les faisait pour amuser sa famille pendant l'hiver au coin du feu ; mais le public est plus difficile que sa famille. Elle craint beaucoup que quelque libraire ne s'empare de ce précieux dépôt, comparable au chapitre des torche-culs de Gargantua. Ce sont de petits amusements qu'il faut permettre aux sages : on ne peut pas toujours lire les Pères de l'Église, il faut se délasser. Riez, mon cher philosophe, et instruisez les hommes. Conservez-moi votre amitié. Écr. l'inf....

1. Voyez la lettre 5571, page 137.

5580. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 2 mars.

Je n'ai ni lu ni aperçu, mon cher et illustre maître, cet ouvrage ou rapsodie de Crevier dont vous me parlez¹; et j'en ignorerais l'existence, si vous ne preniez la peine de m'écrire de Genève qu'un cuistre dans son galeas barbouille du papier à Paris. Vous êtes bien bon de le croire digne de votre colère, et même de la mienne, qui ne vaut pas la vôtre. Que voulez-vous qu'on dise à un homme qui, parlant dans son *Histoire romaine* d'un cordonnier devenu consul, dit, à ce qu'on m'a assuré, que cet homme *passa du tranchet aux faisceaux*? Il faut l'envoyer écrire chez son compère le savetier les sottises qu'il se chausse dans la tête; voilà tout ce qu'on y peut faire. Sérieusement ce livre est si parfaitement ignoré que ce serait lui donner l'existence qu'il n'a pas que d'en faire mention; et je vous dirai, comme le valet du Joueur :

Laissez-le aller;

Que feriez-vous, monsieur, du nez d'un marguillier²?

Il est vrai que cette canaille janséniste, dont Crevier fait gloire d'être membre, devient un peu insolente depuis ses petits ou grands succès contre les jésuites; mais ne craignez rien, cette canaille ne fera pas fortune; le dogme qu'ils prêchent et la morale qu'ils enseignent sont trop absurdes pour étrenner. La doctrine des ci-devant jésuites était bien plus faite pour réussir; et rien n'aurait pu les détruire s'ils n'avaient pas été persécuteurs et insolents. Les voilà qui font tous leurs paquets plutôt que de signer; cela est attendrissant. Les jansénistes sont un peu déroutés de leur voir tant de conscience, dont ils ne les soupçonnaient pas. J'ai écrit en m'amusant quelques réflexions³ fort simples sur l'embarras où les jésuites se trouvent entre leur souverain et leur général. Le but de ces réflexions est de prouver qu'ils font une grande sottise de se laisser chasser, et qu'ils peuvent en conscience (puisque conscience y a) signer le serment qu'on leur demande; mais je suis si aise de les voir partir que je n'ai garde de les tirer par la manche pour les retenir; et si je fais imprimer mes réflexions, ce sera quand je les saurai arrivés à bon port, pour me moquer d'eux: car vous savez qu'il n'y a de bon que de se moquer de tout. Une autre raison me fait désirer beaucoup de voir, comme on dit, leurs talons: c'est que le dernier jésuite qui sortira du royaume emmènera avec lui le dernier janséniste dans le panier du coche, et qu'on pourra dire le lendemain les *ci-devant soi-disant jansénistes*

1. Page 132.

2. Ces vers sont de Regnard; mais ils se trouvent dans *les Ménéchmes*, acte III, scène II, et non dans *le Joueur*.3. Les *Questions*, qui furent imprimées à la suite de l'écrit intitulé *Sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé* (d'Alembert), 1765, in-12.

comme nosseigneurs du parlement disent aujourd'hui les *ci-devant soi-disant jésuites*. Le plus difficile sera fait quand la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du fanatisme et de l'intolérance; les autres ne sont que des cosaques et des pandours qui ne tiendront pas contre nos troupes réglées. En attendant, toutes les dévotes de la cour, que les jésuites absolvaient

. . . des petits péchés commis dans leur jeune âge ¹,

crient beaucoup contre la persécution qu'on leur fait souffrir, et sur la précipitation avec laquelle on les expulse. Je leur ai répondu que le parlement ressemblait à ce capitaine suisse qui faisait enterrer sur le champ de bataille des blessés encore vivants, et qui, sur les représentations qu'on lui faisait, répondait que, si on voulait s'amuser à les écouter, il n'y en aurait pas un seul qui se crût mort, et que l'enterrement ne finirait pas.

A propos de Suisse, savez-vous que frère Berthier se retire dans votre voisinage? les uns disent à Fribourg; les autres, chez l'évêque de Bâle. Il prétend qu'il ne veut plus aller chez des rois, puisqu'on l'accuse de les vouloir assassiner; mais l'évêque de Bâle est roi aussi dans son petit village, et, à sa place, je ne me croirais pas en sûreté. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce frère Berthier, si scrupuleux sur son vœu d'obéissance, ne l'est pas tant sur son vœu de pauvreté, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il s'en aille avec quatre mille livres de pension pour la bonne nourriture qu'il a administrée aux Enfants de France. Par ma foi, mon cher maltre, si cet homme est si près de chez vous, vous devriez quelque jour le prier à dîner et m'avertir d'avance; je m'y rendrais; nous nous embrasserions; nous conviendrions réciproquement, nous, que nous ne sommes pas chargés de foi; lui, qu'il est ennuyeux; et tout serait fini, et cela ressemblerait à l'âge d'or.

On dit que le *Corneille* arrive. J'ai bien peur qu'il n'excite de grandes clameurs de la part des fanatiques (car la littérature a aussi les siens), et que vous ne soyez réduit à dire, comme George Dandin : « J'enrage de bon cœur d'avoir tort lorsque j'ai raison ². » Après tout, l'essentiel est pourtant d'avoir raison; cela est de précepte, et la politesse n'est que de conseil. L'éclaircissement, comme dit la comédie ³, nous éclaircira sur la sensation que produira cet ouvrage. En attendant, riez, ainsi que moi, de toutes les espèces de fanatiques, loyalistes, médardistes, homéristes, cornélistes, racinistes, etc.; ayez soin de vos yeux et de votre santé; aimez-moi comme je vous aime, et écrivez-moi quand vous n'aurez rien de mieux à faire; mais surtout laissez ce Crevier en repos. Quand les généraux sont bien battus, comme Jean-George et Simon son frère, les goujats doivent obtenir l'amnistie. Adieu, mon cher maltre; il faut que je respecte bien peu votre temps pour vous étourdir de tant de balivernes.

1. Vers du *Russe à Paris*; voyez tome X.

2. Molière, *George Dandin*, acte I, scène VII.

3. Dancourt, *le Galant jardinier*, scène II.

5581. — A M. MOULTOU¹.

2 mars 1764.

Vraiment, monsieur, je ne savais pas qu'à l'heure de midi², etc., on eût brûlé vingt-sept volumes en public, etc. Les hommes sont bien sots, bien fous, et quelquefois bien fripons.

L'erreur que vous avez découverte mérite d'être relevée, et vous pourrez aisément en parler dans la belle histoire des premiers siècles que vous préparez.

Le passage d'Athenagoras prouve formellement que les empereurs romains n'avaient point été persécuteurs³. Les vrais persécuteurs ont été chez nous. Il fallait que les chrétiens donnassent une bien mauvaise idée d'eux, pour qu'on les accusât d'être anthropophages. Pour moi, je vous avoue que j'aimerais mieux qu'ils eussent mangé autrefois un ou deux petits garçons que de faire brûler tant d'innocents et de se rendre coupables des massacres des Albigeois, de Mérindol et de Cabrières, de la Saint-Barthélemy et de tant d'autres horreurs. Cette abomination nous est particulière. Il faut que notre religion soit bien vraie, puisqu'on n'a jamais craint de lui nuire en la prêchant ainsi.

Mettez-moi, monsieur, je vous en conjure, aux pieds de M^{me} la duchesse d'Enville. Je lui suis respectueusement attaché pour le reste de ma vie. Je n'avais pas imaginé que ces rogatons dont vous me parlez pussent l'amuser ; mais puisqu'elle daigne descendre à ces bagatelles, on aura l'honneur de lui en envoyer.

Adieu, monsieur ; je regarde comme la consolation de ma vie l'amitié d'un homme tel que vous. Comptez de ma part sur un attachement égal à ma respectueuse estime.

5582. — A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 2 mars.

En vous remerciant, madame, de la bonté que vous avez d'informer des gens de l'autre monde du bel établissement que vous faites dans celui-ci⁴. Vous serez toujours ma belle philosophe,

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. L'heure de midi était celle des exécutions de ce genre.

3. On sait que rien n'est moins exact ; peu importe, au reste, que la persécution ait ou non un prétexte politique. (*Note du premier éditeur.*)

4. M^{me} d'Épinai mariait sa fille.

quand même vous m'auriez oublié. Je me mets aux pieds de madame votre fille, à condition qu'elle sera philosophe aussi.

Savez-vous bien que je suis quelquefois en commerce de lettres¹ avec monsieur votre fils ? Mais je lui demande pardon de n'avoir pas répondu à sa dernière lettre ; j'étais extrêmement malade. Je ne sors presque plus du coin de mon feu ; tout s'affaiblit chez moi, hors mon respectueux attachement pour vous. La tranquillité dont je jouis est la seule chose qui me fasse vivre. Je crois, madame, que vous avez mieux que la tranquillité ; vous devez jouir de tout le bonheur que vous méritez ; vous faites celui de vos amis, il faut bien qu'il vous en revienne quelque chose. Si avec cela vous avez de la santé, il ne vous manque rien. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, de ne vous pas écrire de ma main : je deviens un peu aveugle ; mais on dit que quand il n'y aura plus de neige sur nos montagnes, j'aurai la vue du monde la plus nette. Je ne veux pas vous excéder par une longue lettre ; vous êtes peut-être occupée actuellement à coiffer la mariée. Je présente mes très-humbles respects à la mère et à la fille.

5583. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 4 mars.

Mon cher frère, j'ai reçu votre lettre du 26 de février. Vous êtes un homme inimitable ; et plutôt à Dieu que vous fussiez imité ! Vous favorisez les fidèles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde-ci et dans l'autre.

M. Herman², qui est l'auteur de *la Tolérance*, vous doit mille tendres remerciements, en qualité de votre frère ; et Cramer, en qualité de libraire, vous en doit autant. Vous savez combien je m'intéresse à cet ouvrage, quoique j'aie été très-fâché qu'on m'en crût l'auteur. Il n'y a pas de raison à m'imputer un livre farci de grec et d'hébreu, et de citations de rabbins.

M. Herman trouve que l'idée d'en distribuer une vingtaine à des mains sûres, à des lecteurs sages et zélés, est la meilleure voie qu'on puisse prendre. Il faut toujours faire éclairer le grand nombre par le petit.

Mon avis est que si la cour s'effarouchait de ce livre, il faudrait alors le supprimer, et en réserver le débit pour un temps

1. Elles sont perdues.

2. Je ne connais aucune édition du *Traité sur la Tolérance* qui porte ce nom. (B.)

plus favorable. Je ne suis point en France (et je suis même très-aise qu'on sache que je n'y suis pas); mais j'aurai toujours un grand respect pour les puissances, et je ne donnerai aucun conseil qui puisse leur déplaire.

J'aime M. Herman, mais je ne veux point faire pour lui des démarches qu'on puisse me reprocher. Il pense lui-même comme moi, quoiqu'il ne soit pas Français, et il s'en rapporte entièrement à vos bontés et à votre prudence.

Je n'ai envoyé *les Trois Manières* qu'à M. d'Argental, à condition qu'il vous les montrerait. Dieu me préserve d'être assez ingrat pour vous cacher quelque chose! Vous me rendrez un très-grand service d'empêcher ce corsaire de Duchesne d'imprimer *les Trois Manières*. Ce chien de Temple du goût¹, ou du dégoût, a mis en pièces cinq ou six de mes ouvrages : je suis indigné contre lui.

Tout ce qui s'est fait depuis quelque temps étonne les étrangers; mais on est persuadé de la prudence du roi, et on croit que le royaume lui devra sa paix intérieure, comme il lui doit sa paix publique.

On dit qu'il y a dans Paris cinq députés du parlement de Toulouse; j'espère qu'ils ne nuiront point aux pauvres Calas.

Vous m'apprenez qu'on tourmente les protestants d'Alsace : vous savez qu'il n'y a point de calvinistes dans cette province; mais des luthériens à qui on a laissé tous leurs privilèges. Ils sont des sujets très-fidèles, et n'ont jamais remué : je serais bien surpris qu'on les molestât. Ce n'est assurément pas l'intention de M. le duc de Choiseul qu'on persécute personne.

J'ai communiqué à M. Herman votre remarque sur le peuple juif. On ne peut être plus atroce et plus barbare que cette nation, cela est vrai; mais si on trouve des exemples incontestables de la plus grande tolérance chez ce peuple abominable, quelle leçon pour des peuples qui se vantent d'avoir de la politesse et de la douceur! Si je voulais persuader à une nation d'être fidèle à ses lois, je ne trouverais point de meilleur argument que celui des troupes de voleurs qui exécutent entre eux les lois qu'ils se sont faites. Ainsi M. Herman dit aux chrétiens : Si les barbares Juifs ont toléré les sadducéens, tolérez vos frères.

Voyez si vous êtes content de cette réponse de M. Herman.

Vous ne me parlez plus de Thieriot : est-il dans votre société aussi négligé que négligent?

1. L'enseigne du libraire Duchesne. (K.)

Adieu, mon cher frère. Est-il vrai qu'il y ait des prêtres embastillés¹ ? C'est un bon temps pour *écr. l'inf.*...

5584. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 mars.

Je reçois la lettre du 27 février, dont mes anges m'honorent. Je suppose qu'ils ont reçu l'*Épître aux auteurs de la Gazette littéraire*² ; je suppose aussi qu'ils ont reçu celle que j'ai pris la liberté de leur adresser pour M. de Cideville, qui probablement a quelquefois le bonheur de les voir, et qui demeure rue Saint-Pierre.

Je suppose encore qu'ils ont la lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui est tout à fait encourageante, conciliante, qui tranche toute difficulté, qui met tout le monde à son aise.

Mes anges m'ordonnent d'envoyer aux comédiens ordinaires du roi la disposition de mes rôles ; je l'envoie *in quantum possum*, et *in quantum indigent*. Si mes anges ne trouvent pas que ma lettre³ pour M. le duc de Duras suffise, il faudra bien en écrire une directement, car j'aime à obéir à mes anges ; leur joug est doux et léger.

Non, pardieu ! il n'est pas si doux ; ils voudraient que d'ici au 12 du mois, qu'on doit jouer cette *Olympie*, je leur fisse un cinquième acte. Je le voudrais bien aussi ; ce n'est pas la mort de Statira au quatrième qui me fait de la peine, c'est la scène des deux amants au cinquième. C'est une situation assez forcée, assez peu vraisemblable, que deux amants viennent presser mademoiselle de faire un choix, dans le temps même qu'on brûle madame sa mère ; mais je voulais me donner le plaisir d'un bûcher, et si *Olympie* ne se jette pas dans le bûcher aux yeux de ses deux amants, le grand tragique est manqué. La pièce est faite de façon qu'il faut qu'elle réussisse ou qu'elle tombe, telle qu'elle est. Ne croyez pas que je suis paresseux, je suis impuissant. Et puis d'ailleurs comment voulez-vous que je fasse à présent des vers ? Savez-vous bien que je suis entouré de quatre pieds de neige ? j'entends quatre pieds en hauteur, car j'en ai quarante lieues en longueur ; et, au bout de cet horizon, j'ai l'agrément de voir cinquante à soixante montagnes de glace

1. Voyez la lettre à Damilaville, du 14 mars, n° 5595.

2. Plusieurs des articles de Voltaire ont été imprimés dans la *Gazette littéraire*, sous la forme de lettres.

3. Celle dont il est parlé page 142, et qui est perdue.

en pain de sucre. Vous m'avouerez que cela ne ressemble pas au mont Parnasse : les muses couchent à l'air, mais non pas sur la neige. Mon pays est fort au-dessus du paradis terrestre pendant l'été ; mais pendant l'hiver il l'emporte de beaucoup sur la Sibérie. Si je faisais actuellement des vers, ils seraient à la glace.

On dit qu'on tolérera un peu *la Tolérance* ; Dieu soit béni ! D'ailleurs je ne conçois rien à tout ce qu'on me mande de chez vous ; il semble que ce soit un rêve ; je souhaite qu'il soit heureux. Mes anges le seront toujours, quelque train que prennent les affaires : ainsi je trouve tout bon.

Avez-vous lu le mandement de votre archevêque ? Je sais que la pièce est sifflée ; mais ne pourriez-vous pas avoir la bonté de me la faire lire ? Certes ce que vous avez vu depuis quelques années est curieux.

Respect et tendresse.

Après cette lettre écrite et cachetée, des remords me sont venus au coin du feu. La scène d'Olympie entre ses deux amants, au cinquième acte, m'a paru devoir commencer autrement. Voici une manière nouvelle : je la soumets à mes anges ; ils la jetteront dans le feu si elle leur déplaît.

5585. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 7 mars.

Vous dites des bons mots, madame, et moi, je fais de mauvais contes ; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits.

Vous m'avez ordonné expressément de vous envoyer quelquefois des rogatons : j'obéis, mais je vous avertis qu'il faut aimer passionnément les vers pour goûter ces bagatelles¹. Si ce pauvre Formont vivait encore, il me favoriserait auprès de vous ; il vous ferait souvenir de votre ancienne indulgence pour moi ; il vous dirait qu'un demi-quinze-vingt a droit à vos bontés.

Il faut bien que j'y compte encore un peu, puisque j'ose vous envoyer de telles fadaïses. J'ose même me flatter que vous n'en direz du mal qu'à moi. C'est là le comble de la vertu pour une femme d'esprit.

1. *Les Trois Manières* ; voyez tome X.

Vous me répondrez que la chose est bien difficile, et que la société serait perdue si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui nous sont le plus attachés. C'est le train du monde; mais ce n'est pas le vôtre, et nous n'avons, dans l'état où nous sommes, vous et moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un et l'autre.

Je voudrais vous amuser davantage et plus souvent; mais songez que vous êtes dans le tourbillon de Paris, et que je suis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neige. Les jésuites, les remontrances, les réquisitoires, l'histoire du jour, servent à vous distraire, et moi, je suis dans la Sibérie.

Cependant vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeasse quelquefois de vos amusements. Pardonnez-moi donc quand je ne réussis pas dans l'emploi que vous m'avez donné; c'est à vous que je prêche la tolérance: un de vos plus anciens serviteurs, et assurément un des plus attachés, en mérite un peu.

5586. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT 1.

Mercredi, 7 mars 1764.

Je me reproche tous les jours, monsieur, de n'avoir point l'honneur de vous écrire. Savez-vous ce qui m'en empêche? c'est que je m'en trouve indigne. Votre dernière lettre m'a ravie, mais elle m'a ôté le courage d'y répondre. Qu'il est heureux d'être né avec un grand esprit et de grands talents! et qu'on est à plaindre quand ce que l'on en a ne fait qu'empêcher de végéter! Voilà la classe où je me trouve, et où je suis en grande compagnie. La seule différence qu'il y a de moi à mes confrères, c'est qu'ils sont contents d'eux, et que je suis bien éloignée de l'être d'eux, et encore moins de moi.

Votre lettre est charmante; tout le monde m'en demande des copies. Vous me consolez presque d'être aveugle; mais, monsieur, vous n'êtes point de notre confrérie. J'ai beaucoup interrogé M. le duc de Villars; vous jouissez de tous vos cinq sens comme à trente ans, et surtout de ce sixième dont vous ne parlez, qui fait votre bonheur, mais qui fait le malheur de bien d'autres.

J'ai lu vos quatre contes, dont vous ne m'avez envoyé que le premier. *L'Éducation d'une fille* et *Macare* sont imprimés; ainsi je les ai. Mais je n'ai pu parvenir à avoir *les Trois Manières*. C'est bien mal à vous, monsieur, de n'accorder vos faveurs qu'à demi. J'aime Théone à la folie, c'est un bijou; Églé est fort aimable; pour Apamisse, je la trouve un peu sérieuse. Je n'ai lu ce dernier conte qu'une fois, et je n'ai pu en obtenir de copie;

1. *Correspondance complète de la marquise du Deffant*, édition de Lescure, 1865.

on dit qu'il ne sera point imprimé avant que vous ayez fait un nombre de contes suffisant pour en faire un volume. Ne me distinguerez-vous point du public ?

Nous sommes ici dans de grandes alarmes ; M^{me} de Pompadour est très-malade : je ne fermerai ma lettre qu'après avoir eu de ses nouvelles.

J'aimerais bien mieux être aux Délices que d'être à Choisy ; c'est aux Délices que *Macare* habite, et où, s'il était possible, j'irais bien volontiers le chercher. Vos lettres me le font entrevoir, et je ne le trouve que dans ce que vous écrivez : envoyez-le-moi donc souvent par la poste, et que je l'aperçoive quelquefois. Adieu, monsieur, je vous prie d'être persuadé qu'il n'y a que vous que j'adore ; tout le reste sont de faux dieux.

Les dernières nouvelles de M^{me} de Pompadour sont fort bonnes, mais elle n'est point hors d'affaire ; je serais très-fâché s'il en arrivait malheur, et ce pourrait bien en être un plus grand que l'on ne pense ¹.

5587. — M. DAMILAVILLE.

11 mars.

Mon cher frère, je vous prie de me mander s'il est vrai qu'on va jouer *Olympie* ; si les *Moyens de rappel en faveur des huguenots*² est un bon livre, si on peut avoir le mandement de Christophe³, et celui du doux Caveyrac⁴ ; si l'ouvrage attribué à Saint-Évre-mont produit quelque bon fruit dans le monde ; si vous avez reçu un petit billet⁵ que j'écrivais à Mariette, dans lequel je l'avertissais que monsieur le premier président de Dijon avait envoyé f.... f..... mon adverse partie ; si on continue ou si on abandonne le procès de la pauvre Calas, etc., etc., etc.

Je crois que frère Berthier a passé aujourd'hui auprès de chez moi pour aller à Soleure. Je suis très-fâché de ne lui avoir pas donné à dîner ; j'avais quelques Anglais avec moi qui auraient augmenté le plaisir de l'entrevue. Nous étions quinze à table, et je remarquais avec douleur que, excepté moi, il n'y en avait pas un qui fût chrétien. Cela m'arrive tous les jours : c'est un de mes grands chagrins. Vous ne sauriez croire à quel point cette maudite philosophie a corrompu le monde : la

1. Elle veut dire que la mort de M^{me} de Pompadour pourrait entraîner la disgrâce du duc de Choiseul, alors ministre des affaires étrangères. (L.)

2. *Principes politiques sur le rappel des protestants en France* (par Turmeau de La Morandière) ; 1764, deux volumes in-12.

3. Voyez page 66.

4. Voyez la note 2 de la page suivante.

5. Il est perdu.

révolution des jésuites est bien moins étonnante et moins grande.

Mon frère, *écr. l'inf....*

5588. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

C'est donc demain¹, mes anges, que vous prétendez qu'on fera le service d'*Olympie* dans le couvent d'Éphèse. Je doute fort que vous ayez un acteur digne d'officier et de jouer le rôle de l'hiérophante. J'ai représenté ce personnage, moi qui vous parle; j'avais une grande barbe blanche, avec une mitre de deux pieds de haut, et un manteau beaucoup plus beau que celui d'Aaron. Mais quelle onction était dans mes paroles! je faisais pleurer les petits garçons. Mais votre Brizard est un prêtre à la glace; il n'attendrira personne. Je n'ai jamais conçu comment l'on peut être froid; cela me passe. Quiconque n'est pas animé est indigne de vivre; je le compte au rang des morts.

Je n'entends point parler de votre *Gazette littéraire*; j'ai peur qu'elle n'étreigne pas. Si elle est sage, elle est perdue; si elle est maligne, elle est odieuse. Voilà les deux écueils; et tant que Fréron amusera les oisifs par ses méchancetés hebdomadaires, on négligera les autres ouvrages périodiques qui ne seront qu'utiles et raisonnables. Voilà comme le monde est fait, et j'en suis fâché. Mais le plus grand de mes malheurs est de n'avoir jamais pu parvenir à lire le mandement de Christophe, ni celui du doux Caveyrac, dont la grosse face a, dit-on, été piloriée en effigie².

Vous avez reçu sans doute, mes divins anges, un bel arrêt du conseil, imprimé, que je vous ai envoyé pour mettre M. le duc de Praslin à son aise.

Voici une grande nouvelle: on m'assure qu'on a vu frère Berthier avec un autre frère, ce matin, allant par la route de Genève à Soleure. Si j'en avais été informé plus tôt, je les aurais priés à dîner.

Vous êtes heureux, mes anges, vous vivez au milieu des facéties; mais vous gardez votre bonheur pour vous, et vous ne m'en parlez jamais. Vous me parlez de Grandval plus que de Christophe; vous oubliez les autres comédies pour celles du

1. *Olympie* fut jouée à Paris le 17 (et non le 12) mars 1763.

2. La condamnation de Caveyrac par le Châtelet est du 23 février 1763; voyez les notes, tome XXV, page 6; et XXVI, 125.

faubourg Saint-Germain ; vous ne daignez pas vous communiquer à un pauvre étranger. Quoi qu'il en soit, je vous adore.

5589. — A M. MOULTOU¹.

11 mars 1764, à Ferney.

Il est bien douteux², mon cher et aimable philosophe, qu'on propose le rappel des protestants en France, car assurément on ne les en a pas chassés. Au contraire, on les retient malgré eux, et on confisque leur bien quand ils viennent dîner à Genève ou à Lausanne. Ce qu'on devrait proposer, ce me semble, ce serait des conditions raisonnables moyennant lesquelles ils ne seraient plus tentés d'abandonner leur patrie. Mais on m'assure que, dans le livre de M. de La Morandière³, on avance qu'il ne doit pas être permis à deux familles de s'assembler pour prier Dieu. C'est conseiller la persécution sous le nom de tolérance ; mais il se peut qu'on m'ait trompé, je n'ai point vu le livre. Ce que je sais, c'est que les parlements brûlent à présent tous les livres qui leur déplaisent.

On ne fera pas cet honneur à l'invective théâtrale de ce pauvre Jean-Jacques, car on ne la lira pas. J'ai peur que le bonhomme ne devienne entièrement fou. Les dévots diront que c'est une punition divine.

Dès que j'aurai quelque chose qui puisse amuser M^{me} la duchesse d'Enville, je ne manquerai pas de vous le faire tenir.

Il n'y a que son extrême indulgence et la vôtre qui puissent me faire prendre cette hardiesse.

Vous savez que l'auteur de l'apologie de la Saint-Barthélemy⁴ est à Rome en personne, tandis qu'à Paris il est au carcan en peinture.

Dieu le récompensera. Il sera peut-être cardinal.

Vraiment, vous seriez un homme charmant de venir égayer un pauvre malade. M^{me} Denis a une passion violente pour vous.

Vous connaissez les sentiments inviolables que je vous ai voués.

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. Il y a *étrange* dans Gaberel, *Voltaire et les Genevois*, 1856.

3. Turmeau de La Morandière, *Principes politiques sur le rappel des protestants de France*, 1704. L'auteur veut que le culte et le ministère des pasteurs soient interdits, mais que les protestants aient un état civil indépendant du clergé ; il ne doute pas que ce degré de tolérance ne soit pleinement suffisant pour faire rentrer en France tous les *réfugiés*.

4. Il s'agit de Caveyrac.

5590. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, le 11 mars.

Votre lettre et vos contes, mon cher confrère, sont venus à propos pour dissiper la mélancolie d'un rhume mêlé de goutte qui me retient depuis six semaines au coin du feu. Les lettres, qui font le plaisir le plus vif des gens sains, sont la véritable consolation des malades. Vos *Trois Manières* sont toutes fort bonnes. Je voudrais seulement que *la triste Apamis* s'appelât *la tendre Apamis*. La tristesse emporte toujours l'idée de l'ennui. Je voudrais aussi que le corsaire de Théone évitât cette expression de corsaire : *Toutes deux je contenterai*. *Il voulut agir tout de bon* est encore une façon de s'exprimer bonne à éviter. La délicatesse de notre langue se révolte encore plus contre les mots que contre les idées. A cela près, les trois contes sont, comme vous dites, assez *propres*, et pleins de ces vers heureux qui ont le sens juste des proverbes, et qui se gravent aisément et profondément dans la mémoire. Divertissez-vous à ce genre, dans lequel La Fontaine peut être surpassé; mais, de grâce, n'ayez pas la paresse de fouiller dans vos poches : vous les trouverez pleines des plus belles gazes du monde; il serait dommage que vous négligeassiez de vous en servir. Notre secrétaire est toujours de mes amis. Je vais aller demain passer quelques jours à Paris; la goutte et le rhume ont tout dérangé. Je lirai le petit *Traité de la Tolérance*; il est aisé aux particuliers d'en suivre les maximes; c'est le chef-d'œuvre de la sagesse d'un gouvernement de les faire pratiquer sans exciter de fermentation, et sans blesser ou paraître blesser les principes. J'ai reçu votre *Histoire universelle* jusqu'à nos jours. Il s'en faut de peu (et il ne tiendra qu'à vous) que ce ne soit le tableau le plus vrai, comme il est le plus philosophique, le plus agréable, et le plus varié. Nous vous verrons quelque jour; cela sera fort doux pour moi, et ne vous sera peut-être pas inutile. Mon cœur est vivement affligé. M^{me} de Pompadour, mon amie depuis vingt-trois ans, à qui j'ai de très-grandes obligations, est attaquée à Choisy, depuis douze jours, d'une maladie dangereuse : le roi y perdrait une amie sincère, et les lettres une protectrice sûre et éclairée. Que la vie a peu d'instantanés heureux ! Les lettres ! les lettres ! les arts ! il n'y a que cela qui console dans l'affliction, et qui jette un voile heureux sur toutes nos misères. Adieu, mon cher confrère, conservez votre santé; elle est utile à la mienne; je vous regarde comme le meilleur médecin de l'Europe.

5591. — A M. MOULTOU.

(11 mars.)

Mes yeux vous sont très-obligés, mon cher monsieur. Voici une lettre que vous pouvez envoyer à M^{me} Calas, pour M. le marquis de Gouvernet.

Comptez que nous sommes tous des imbéciles. Ce n'est point avec des livres qu'on obtient des grâces de la cour, et l'apologétique de Tertullien ne fut pas lue seulement d'un marmiton de cuisine de l'empereur.

Les bons livres peuvent faire des philosophes, encore n'est-ce que chez les jeunes gens.

Les autres ont pris leur pli. C'est ce qui fait que M. de Crosne est entièrement pour nous, indépendamment même des formes juridiques. Mais il faut des formes à MM. d'Aguesseau et Gilbert, qui ne sont point du tout philosophes. Il faut auprès des ministres de très-grandes protections, et point de livres. Un bon ouvrage peut porter son fruit dans quinze ou vingt ans, mais aujourd'hui il s'agit d'obtenir la protection de M^{me} de Pompadour. Le grand point est d'intéresser son amour-propre à faire autant de bien à l'État que M^{me} de Maintenon a fait de mal. Je répondrais bien de sa bonne volonté et de celle de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin ; mais avec tout cela, l'affaire ne serait pas encore faite, tant il est difficile de changer ce qui est une fois établi. C'est assurément une très-belle entreprise. Elle demande encore plus de soins que l'affaire des Calas.

Je mourrais bien content si j'avais mis une pierre à cet édifice.

Nous raisonnerons de tout cela avec M. Moulton, l'homme du monde que j'estime le plus, et en qui j'ai la plus grande confiance.

5592. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, 13 mars.

Monsieur, c'est toujours avec un sensible plaisir que je reçois vos lettres. Il y règne un feu auquel l'on peut aisément découvrir le Nestor et le père de la littérature. Que je serais charmé si votre santé vous permettait, dans la belle saison, de venir ici, et de renouveler notre ancienne amitié !

Vous avez bien raison de n'avoir jamais pu vous faire à voir représenter à un chapon les rôles des empereurs romains. Ces cris perçants et ces cadences à la fin des airs m'ont toujours révolté, et j'avoue que, quoique j'en aie un qui soit assez bon, je préférerais toujours la tragédie et la comédie françaises. Vous pourriez, monsieur, donner à mon spectacle un nouveau lustre, et qui le mettrait en réputation : ce serait de m'envoyer une tragédie qui n'aurait point encore paru. Fouillez seulement dans votre portefeuille, et alors vous pourrez aisément me faire ce plaisir.

Je suis avec les sentiments d'amitié la plus sincère, monsieur, votre très-humble, etc.

FRÉDÉRIC, landgrave de HESSE.

5593. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY¹.

Aux Délices, 13 mars.

Vous êtes donc, monsieur, comme Raphaël, qui s'amusait quelquefois à peindre des fleurs sur des pots de terre. Vraiment je vous suis bien obligé d'avoir orné à ce point mon vieux pot cassé. Vous avez prodigué des vers charmants sur le sujet le plus mince ; j'en suis aussi honteux que reconnaissant.

J'ai encore à vous remercier d'avoir dit tant de bien de M. de Vauvenargues², homme très-peu connu, et bien digne de vos louanges et de vos regrets. C'était un vrai philosophe ; il a vécu en sage, et est mort en héros, sans que personne en ait rien su : je chérirai toujours sa mémoire. Tout ce que vous dites de lui m'attendrit autant que ce que vous dites de moi me fait rougir.

Je m'étonne qu'avec le talent de faire des vers si faciles, si agréables, si remplis de philosophie et de grâces, vous ne choisissiez pas quelque sujet digne d'être embelli par vous. La nature vous a donné la pensée, le sentiment, et l'expression ; il ne vous manque qu'une toile pour y jeter vos belles couleurs. Peu de gens sentiront votre mérite, vu le sujet que vous avez traité ; et moi, je le sens malgré le sujet. Je m'intéresse à vous indépendamment de la reconnaissance ; je voudrais savoir ce que vous faites : si vous êtes aussi heureux que philosophe ; et je suis très-fâché d'être à plus de cent lieues de vous. Une santé misérable et une fluxion horrible sur les yeux m'empêchent de vous remercier de ma main ; mais elles n'ôtent rien aux sentiments avec lesquels je serai toujours le plus sincèrement du monde, monsieur, votre, etc.

5594. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

14 mars.

Je vous conjure, mon cher monsieur, de ne point disputer avec les gens entêtés : la contradiction les irrite toujours, au lieu de les éclairer ; ils se cabrent, ils prennent en haine ceux dont

1. Le Clerc de Montmercy, avocat au parlement de Paris, est auteur de *Voltaire, poème en vers libres*, 1764, in-8° de iv et 77 pages, qu'il avait envoyé à Voltaire.

2. Le Clerc, dans son poème, a consacré cinquante-six vers à la mémoire de Vauvenargues, avec qui il avait été lié, et dont Voltaire, le premier, avait fait l'éloge.

on leur cite les opinions. Jamais la dispute n'a convaincu personne ; on peut ramener les hommes en les faisant penser par eux-mêmes, en paraissant douter avec eux, en les conduisant comme par la main, sans qu'ils s'en aperçoivent. Un bon livre qu'on leur prête, et qu'ils lisent à loisir, fait bien plus sûrement son effet, parce qu'alors ils ne rougissent point d'être subjugués par la raison supérieure d'un antagoniste. Cette méthode est la plus sûre, et on y gagne encore l'avantage de se procurer le repos.

Je suis très-édifié, monsieur, de voir que vous érigez un hôpital, et que, par les justes mesures que vous avez prises, vous guérirez trois cents personnes par année. Nous ne sommes dans ce monde que pour y faire du bien.

Je vois que l'affaire des jésuites a effarouché quelques esprits ; mais tout sera calmé par la sagesse du roi. Vous savez sans doute qu'on a condamné au bannissement l'abbé de Caveyrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemy, et qui s'était mis à faire celle des jésuites. Vous savez que ces pères ne sont plus à Versailles : leur éloignement semble dissiper tout esprit de faction ; mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que les finances sont en très-bon état. Les voisins de la France s'y intéressent autant que les Français ; le crédit public renaît : jamais on n'a été plus en droit d'espérer des jours heureux.

Il faut qu'il y ait eu quelques manœuvres secrètes de la part des jésuites, qui ont donné un peu d'alarmes, et qui ont peut-être fait saisir, dans le bureau des postes, des paquets indifférents qui ont pu être soupçonnés d'avoir quelques rapports à ces tracasseries. C'est un mal très-médiocre dans la félicité publique. Je ne sais ce que c'est que la *Lettre du Quaker* ; j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vue ; et, sur ce qu'on m'en a dit, je serais fâché qu'on l'attribuât à mes amis ou à moi.

Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis dévoué pour la vie.

5595. — A M. DAMILAVILLE.

14 mars.

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inspire. Vous avez l'un et l'autre une belle âme. Mais rassurez-vous ; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapsodie dont vous me parlez. Quand

même cette satire¹ aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui sont attaqués dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. Diderot, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien ; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs ; mais les protecteurs veulent être amusés, et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours ; et le grand monument qu'érige M. Diderot doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas longtemps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger ! Quand Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande ; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France ; mais puisque M. Diderot a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu².

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier *la Tolérance*. Mais rien ne m'étonne ; il faut savoir souffrir, et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de La Tour-du-Pin est à la Bastille pour les affaires des jésuites ; c'est un parent de M^{lle} Corneille, devenue M^{me} Dupuits. C'est lui qui sollicita si vivement une lettre de cachet pour ravir à M^{lle} Corneille l'asile que je lui offrais chez moi. Où en serait cette pauvre enfant, si elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent ? Mon cher frère, les hommes sont bien injustes ; mais de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'est que des gens qui pensent de la même façon sur la philosophie déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On est indigné quand on voit Palissot insulter continuellement M. Diderot, qu'il ne connaît pas ; mais je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public, et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite !

1. *La Dunciade*, de Palissot.

2. Horace, livre III, ode xxix, vers 54-55.

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres! Je serais mort de chagrin si je n'avais pas fui la France; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'estime et combien je l'honore. Je lui souhaite des jours tranquilles; il les aura, puisqu'il ne se compromet point avec les insectes du Parnasse, qui ne savent que bourdonner et piquer. Mon ambition est qu'il soit de l'Académie; il faut absolument qu'on le propose pour la première place vacante. Tous les gens de lettres seront pour lui, et il sera très-aisé de lui concilier les personnes de la cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit assurément, mais j'ai encore quelques amis qui pourront le servir. Notre cher ange, M. d'Argental, ne s'y épargnera pas.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il est plus aisé d'avoir des satires contre le prochain que d'avoir le mandement de Christophe, et le livre intitulé *Il est temps de parler*¹.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

5596. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 mars.

Divins anges, j'ai reçu la *Gazette littéraire*², et j'en suis fort content. L'intérêt que je prenais à cet ouvrage, et la sagesse à laquelle il est condamné, me faisaient trembler; mais, malgré sa sagesse, il me plaît beaucoup. Il me paraît que les auteurs entendent toutes les langues; ainsi ce ne serait pas la peine que je fisse venir des livres d'Angleterre. Paris est plus près de Londres que Genève, mais Genève est plus près de l'Italie; je pourrais donc avoir le département de l'Italie et de l'Espagne, si on voulait. J'entends l'espagnol beaucoup plus que l'allemand, et les caractères tudesques me font un mal horrible aux yeux, qui ne sont que trop faibles. Je pense donc que, pour l'économie et la célérité, il ne serait pas mal que j'eusse ces deux départements, et que je renonçasse à celui d'Angleterre; c'est à M. le duc de Praslin à décider. Je n'enverrai jamais que des matériaux qu'on mettra en ordre de la manière la plus convenable. Ce n'est pas à moi, qui ne suis pas sur les lieux, à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter les objets au public; je ne veux que servir et être ignoré.

1. Voyez la note 4, page 137.

2. Le premier cahier est du 7 mars 1761; voyez tome XXV, page 151.

A l'égard des roués, je n'ai pas dit encore mon dernier mot, et je vois avec plaisir que j'aurai tout le temps de le dire.

M^{me} Denis et moi, nous baisons plus que jamais les ailes de nos anges ; nous remercions M. le duc de Praslin de tout notre cœur. Les dîmes nous feront supporter nos neiges.

Je suis enchanté que l'idée des exemplaires royaux, au profit de Pierre, neveu de Pierre, rie à mes anges ; je suis persuadé que M. de La Borde, un des bienfaiteurs, l'approuvera.

Nous nous amusons toujours à marier des filles ; nous allons marier avantageusement la belle-sœur¹ de la nièce à Pierre ; tout le monde se marie chez nous ; on y bâtit des maisons de tous côtés, on défriche des terres qui n'ont rien porté depuis le déluge ; nous nous égayons, et nous engraissons un pays barbare ; et si nous étions absolument les maîtres, nous ferions bien mieux.

Je déteste l'anarchie féodale ; mais je suis convaincu par mon expérience que si les pauvres seigneurs châtelains étaient moins dépendants de nosseigneurs les intendants, ils pourraient faire autant de bien à la France que nosseigneurs les intendants font quelquefois de mal, attendu qu'il est tout naturel que le seigneur châtelain regarde ses vassaux comme ses enfants.

Je demande pardon de ce bavardage ; mais quelquefois je raisonne comme Lubin, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. Mes anges, je radote quelquefois, il faut me pardonner ; mais je ne radote point quand je vous adore.

5597. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 14 mars 1764.

Je vous rends mille et mille grâces de vos *Manières*. Il n'y en a point de bonnes que vous n'ayez pour moi, excepté quand vous me demandez mon approbation ; mais il faut bien vous pardonner quelques petites moqueries. Vous avez toute mon admiration, monsieur, et vous ne la devez point à la prévention ; je vous dois le peu de goût que j'ai ; vous êtes pour moi la pierre de touche ; tout ce qui s'éloigne de votre *manière* me paraît mauvais. Jugez de ce qui me paraît bon aujourd'hui, où tout est cynique ou pédant ; nulle grâce, nulle facilité, point d'imagination, tout est à la glace ; de la hardiesse sans force, de la licence sans gaieté ; point de talent, beaucoup de présomption, voilà le tableau du moment présent.

1. M^{lle} Dupuits, sœur du mari de Marie-Françoise Corneille.

2. *Correspondance complète de la marquise du Deffant*, édition de Lescure, 1865.

Vous êtes charmant dans tous les genres! Pourquoi abandonnez-vous celui des fables? Permettez que je vous donne un sujet.

Il y avait un lion à Chantilly à qui on jetait tous les roquets qu'on aurait jetés dans la rivière; il les étranglait tous. Une seule petite chienne, qui se trouva pleine, eut grâce devant ses yeux : il la lécha, la caressa, lui fit part de sa nourriture : elle accoucha. Il ne fit aucun mal à toute sa petite famille, et je ne sais ce qu'elle devint; mais il arriva un jour que des mâtins vinrent aboyer le lion à la grille de sa loge. La petite chienne se joignit à eux et aboya, et lui tira les oreilles : la punition fut prompte, il l'étrangla; mais le repentir suivit de près. Il ne la mangea point; il se coucha auprès d'elle, et parut pénétré de la plus grande tristesse. On espéra qu'une inclination nouvelle pourrait le consoler; on se trompa : il étrangla sans miséricorde tous les chiens qu'on lui donna.

Ne vous paraît-il pas qu'on peut tirer beaucoup de morale de ce fait (qui est de la plus grande vérité) sur l'ingratitude, sur le besoin que l'on a d'aimer, ou du moins d'avoir de la société? Le regret qu'a le lion d'avoir puni son amie, quoique ingrate, vous fournira sûrement beaucoup d'idées.

On trouve M^{me} de Pompadour beaucoup mieux; mais sa maladie n'est pas près d'être finie, et je n'ose pas prendre beaucoup d'espérance. Je crois que sa perte serait un fort grand malheur : en mon particulier, elle m'affligerait beaucoup, non par aucune raison qui me soit directe, mais par rapport à des gens que j'aime beaucoup; et puis, qu'est-ce qu'il arriverait de tout ceci?

Ah! j'oubliais de vous dire que je suis furieuse de ce qui vient d'arriver : on a imprimé, sans mon consentement, à mon insu, la lettre que vous m'avez écrite avant la dernière. Heureusement on a retranché le nom de la reine; mais Moncrief y est tout de son long. Cette aventure me rendra sage, et je vous promets bien que tout ce que vous m'écrirez, et tout ce que vous m'enverrez, ne sortira jamais de mes mains, et que je mettrai bon ordre qu'on n'en puisse jamais prendre de copie, ni même qu'on l'apprenne par cœur, parce que je ne les lirai point à ceux qui ont ce talent-là.

Adieu, monsieur; aimez-moi un peu : c'est justice, c'est reconnaissance, vous aimant, je vous jure, tendrement.

5598. — A M. DAMILAVILLE.

16 mars.

En réponse, mon cher frère, à votre lettre du 9 de mars, je ne suis point surpris que la plate et ennuyeuse satire¹ pour laquelle on avait obtenu une permission tacite ait attiré à son auteur l'indignation et le mépris. M^{me} Denis, qui a voulu la lire, n'a jamais pu l'achever. Il n'y a certainement que les intéressés qui puissent avoir le courage de lire un tel ouvrage

1. *La Dunciade*, de Palissot, dont la première édition, en trois chants, parut en 1764, in-8° : cet ouvrage a aujourd'hui dix chants.

jusqu'au bout, et ceux-là n'en diront pas de bien. S'il y avait quelque chose de plaisant, ceserait de voir M. Diderot au nombre des sots.

Il faut bien se donner de garde de répondre en forme à une telle impertinence ; mais je pense qu'on ne ferait pas mal de désigner cet infâme ouvrage dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Satire*, et d'inspirer au public et à la postérité l'horreur et le mépris qu'on doit à ces malheureux qui prétendent être en droit d'insulter les plus honnêtes gens, parce que Despréaux s'est moqué, en passant, de quelques poètes. Il faut avouer que le premier qui donna cet affreux exemple a été le poète Rousseau, homme, à mon sens, d'un très-médiocre génie. Il mit ses chardons piquants dans des satires où Boileau jetait des fleurs. Les mots de belltre, de maroufle, de louve, etc., sont prodigués par Rousseau ; mais du moins il y a quelques bons vers au milieu de ces horreurs révoltantes, et la prétendue *Dunciade* n'a pas ce mérite. Ceux qu'il attaque, et ceux qu'il loue, doivent être également mécontents ; le public doit l'être bien davantage, car il veut être amusé, et il est ennuyé : c'est ce qui ne se pardonne jamais.

Je crois, mon cher frère, qu'il n'est pas encore temps de songer à la publication de *la Tolérance* ; mais il est toujours temps d'en demander une vingtaine d'exemplaires à M. de Sartine. Vous les donneriez à vos amis, qui les prêteraient à leurs amis : cela composerait une centaine de suffrages qui feraient grand bien à la bonne cause ; car, entre nous, les notes qui sont au bas des pages sont aussi favorables à cette bonne cause que le texte l'est à la tolérance.

Je vous admire toujours de donner tant de soins aux belles-lettres, à la philosophie, au bien public, au milieu de vos occupations arithmétiques et des détails prodigieux dont vous devez être accablé.

Puisque votre belle âme prend un intérêt si sensible à tout ce qui concerne l'honneur des lettres et les devoirs de la société, il faut vous apprendre que Jean-Jacques, ayant voulu imiter Platon, après avoir imité Diogène, vient de donner *incognito* un détestable opuscule sur les dangers de la poésie et du théâtre¹.

1. *De l'Imitation théâtrale*, par J.-J. Rousseau, 1764, in-8°. L'auteur dit, en s'adressant à Homère : « Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le seul Cléophile ; encore n'en fîtes-vous qu'un ingrat. » On a de Diderot un écrit intitulé *De la Poésie dramatique*, imprimé en 1758, à la suite du *Père de famille*.

Il m'apostrophe dans cet ouvrage, moi et frère Thieriot, sous des noms grecs; il dit que je n'ai jamais pu attirer auprès de moi que Thieriot, et que je n'ai réussi qu'à en faire un ingrat. Si la chose était vraie, je serais très-fâché : j'ai toujours voulu croire que Thieriot n'était que paresseux.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf....*

5599. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Ferney, 20 mars.

Madame, la bonté que Votre Altesse sérénissime a bien voulu témoigner dans l'aventure affreuse des Calas est une grande consolation pour cette famille désolée, et le secours que vous daigniez lui donner pour soutenir un procès qui est la cause du genre humain est l'augure d'un heureux succès. Quand on saura que les personnes les plus respectables de l'Europe s'intéressent à ces innocents persécutés, les juges en seront certainement plus attentifs. Il s'agit de réhabiliter la mémoire d'un homme vertueux, de dédommager sa veuve et ses enfants, et de venger la religion et l'humanité en cassant un arrêt inique. Il est difficile d'y parvenir; ceux qui, dans notre France, ont acheté à prix d'argent le droit de juger les hommes composent un corps si considérable qu'à peine le conseil du roi ose casser leurs arrêts injustes. Il a fallu peu de temps pour faire mourir Calas sur la roue, et il faut plusieurs années et des dépenses incroyables pour faire obtenir à la famille un faible dédommagement, que peut-être encore on ne lui donnera pas. Heureux, madame, ceux qui vivent sous votre domination ! Il est bien triste pour moi que mon âge et mes maux me privent de l'honneur de venir vous renouveler le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, de Votre Altesse sérénissime, etc.

5600. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 mars.

Je ne vous dirai pas, madame, que nous sommes plus heureux que sages : car nous sommes aussi sages qu'heureux. Vous tremblez que quelque malintentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère Moncrif¹ pour une mauvaise plaisan-

1. Voyez la lettre du 27 janvier, n° 5540, qui, comme nous l'avons dit, avait été imprimée séparément.

terie. J'ai reçu de lui une lettre remplie des plus tendres remerciements. S'il n'est pas le plus dissimulé de tous les hommes, il est le plus satisfait. C'est un grand courtisan, je l'avoue; mais ne serait-ce pas prodiguer la politique que de me remercier si cordialement d'une chose dont il serait fâché? Pour moi, je m'en tiens, comme lui, au pied de la lettre, et je lui suppose la même naïveté que j'ai eue quand je vous ai écrit cette malheureuse lettre que des corsaires ont publiée.

Sérieusement, je serais très-fâché qu'un de mes confrères (et surtout un homme qui parle à la reine) fût mécontent de moi : cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer les places importantes auxquelles je pourrai parvenir avec le temps; car enfin je n'ai que dix ans de moins que Moncrif, et l'exemple du cardinal de Fleury, qui commença sa fortune à soixante-quatorze ans, me donne les plus grandes espérances.

Vous ferez fort bien, madame, de ne plus confier vos secrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainsi le droit des gens. Je savais votre histoire du lion : elle est fort singulière, mais elle ne vaut pas l'histoire du lion d'Androclès¹. D'ailleurs mon goût pour les contes est absolument tombé : c'était une fantaisie que les longues soirées d'hiver m'avaient inspirée. Je pense différemment à l'équinoxe : l'esprit souffle où il veut, comme dit l'autre².

Je me suis toujours aperçu qu'on n'est le maître de rien : jamais on ne s'est donné un goût; cela ne dépend pas plus de nous que notre taille et notre visage. N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines? J'ai senti cette vérité par une expérience continue : sentiments, passions, goûts, talents, manières de penser, de parler, de marcher, tout nous vient je ne sais comment. Tout est comme les idées que nous avons dans un rêve; elles nous viennent sans que nous nous en mêlions. Méditez cela : car nous autres, qui avons la vue basse, nous sommes plus faits pour la méditation que les autres hommes, qui sont distraits par les objets.

Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule, et me l'envoyer; je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce

1. L'histoire d'Androclès a été mise en vers par L. Racine, et faisait partie de la première de ses *Épîtres sur l'âme des bêtes*. Mais ce passage a été depuis retranché : on le trouve dans le tome VI de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire, par le Père Desmolets*.

2. Jean, chap. III, verset 8.

serait la philosophie de la nature; vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous; vous ne cherchiez point à vous tromper vous-même. Quiconque a, comme vous, de l'imagination et de la justesse dans l'esprit peut trouver dans lui seul, sans autre secours, la connaissance de la nature humaine : car tous les hommes se ressemblent pour le fond, et la différence des nuances ne change rien du tout à la couleur primitive.

Je vous assure, madame, que je voudrais bien voir une petite esquisse de votre façon. Dicter quelque chose, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire : quel plus bel emploi de votre temps que de penser? Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne sera pas une médiocre satisfaction pour moi de voir la supériorité d'une âme naïve et vraie sur tant de philosophes orgueilleux et obscurs : je vous promets d'ailleurs le secret.

Vous sentez bien, madame, que la belle place que vous me donnez dans notre siècle n'est point faite pour moi ; je donne, sans difficulté, la première à la personne à qui vous accordez la seconde¹. Mais permettez-moi d'en demander une dans votre cœur : car je vous assure que vous êtes dans le mien.

Je finis, madame, parce que je suis bien malade, et que je crains de vous ennuyer. Agréez mon tendre respect, et empêchez que M. le président Hénault ne m'oublie.

5601. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

21 mars.

J'allais faire partir ce petit morceau pour la *Gazette littéraire*, lorsque je reçois la lettre du 15 mars de mes anges. Ils me donnent de grandes espérances contre ces dîmes établies de droit divin et contre le concile de Latran ; nous espérons tout des bontés de mes anges et de M. le duc de Praslin. J'aimerais mes anges et mon terrain ingrat ; je le cultiverai avec bien plus de soin. Il n'était pas juste, en vérité, que ce fût moi qui semât et labourât pour la sainte Église.

Tant mieux qu'*Olympie* soit retardée³. Elle en sera mieux jouée et mieux reçue, et plus le carême sera avancé, moins il

1. Dans sa lettre du 14 mars à Voltaire, M^{me} du Deffant ne parle pas de première ni de seconde place ; il s'agit peut-être du roi de Prusse. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. On l'avait jouée depuis quatre jours.

y aura de honte à n'avoir qu'un petit nombre de représentations¹.

Je reviens à la *Gazette littéraire*. Je m'imagine que les auteurs, en rectifiant les petits mémoires que j'envoie et en y mettant les convenances dont je ne me mêle point, pourront procurer au public des morceaux assez intéressants : j'en prépare un sur des ouvrages qui me sont venus d'Italie. Je cherche partout des morceaux piquants qui puissent réveiller le goût du public ; mais je n'en trouve guère. Le nombre des ouvrages nouveaux sera toujours très-grand, et le nombre des ouvrages intéressants bien petit.

Je vais travailler, si ma pauvre santé me le permet, c'est-à-dire je vais dicter : car je ne peux plus rien faire de mes organes.

Respect et tendresse.

5602. — A MADAME DE BUCHWALD².

Au château de Ferney, pays de Gex, 25 mars.

Madame, Son Altesse sérénissime a daigné m'instruire de votre perte et de votre douleur. Elle savait combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche. Que ne puis-je, madame, vous offrir quelques consolations ! Mais la plus grande que vous puissiez recevoir est dans le cœur et dans les attentions charmantes de l'auguste princesse auprès de qui vous vivez. Il n'y a point avec elle de douleur qu'on ne supporte : elle adoucit toutes les amertumes de la vie. Comptez que, sans elle, vous seriez le premier objet des regrets que j'ai emportés d'Allemagne. Recevez les sincères respects, madame, d'un laboureur et d'un maçon qui vous sera attaché toute sa vie.

VOLTAIRE.

5603. — A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

Vous voyez bien, mon cher frère, que vous aviez conçu trop d'alarmes au sujet de frère Platon ; et qu'un aussi mauvais ouvrage que *la Palissotie* ne pouvait nuire en aucune manière qu'à

1. Le théâtre fermait à Pâques.

2. Voyez tome XXXVIII, page 27.

son auteur. Il est vrai qu'il est protégé par un ministre¹; mais ce ministre, plein d'esprit et de mérite, aime fort la philosophie, et n'aime point du tout les mauvais vers. S'il fut un peu sévère, il y a quelques années, envers l'abbé Morellet², il faut lui pardonner. L'article indiscret, inséré dans une brochure, au sujet de M^{me} la princesse de Robecq, indigna tous les amis de cette dame, qui en effet n'apprit que par cette brochure le danger de mort où elle était. Je suis persuadé que tous nos chers philosophes, en se conduisant bien, en n'affectant point de braver les puissances de ce monde, trouveront toujours beaucoup de protection.

Ce serait assurément grand dommage que nous perdissions M^{me} de Pompadour; elle n'a jamais persécuté les gens de lettres, et elle a fait beaucoup de bien à plusieurs. Elle pense comme vous; et il serait difficile qu'elle fût bien remplacée.

Je me console de n'avoir pu parvenir à voir les fatras de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Caveyrac, et je suis honteux de m'être fait une bibliothèque de tout ce qui s'est écrit, depuis deux ans, pour et contre les jésuites. Il vaut bien mieux relire Cicéron, Horace, et Virgile.

Vous aurez incessamment le *Corneille* commenté; j'ai pris la liberté de vous en adresser un ballot de quarante-huit exemplaires, dont je vous supplie d'envoyer douze à M. Delaleu; vous ferez présent des autres à qui il vous plaira; c'est à vous à distribuer vos faveurs. Il y a des gens de lettres qui ne sont pas assez riches pour acheter cet ouvrage, et qui le recevront de vous bien volontiers gratis. Je vous supplie en grâce d'en faire relier un pour M. Goldoni, d'en donner un exemplaire à M. de La Harpe, un autre à M. Lemierre. Je compte bien que M. Diderot sera le premier qui aura le sien, quoique le fardeau immense dont il est chargé ne lui laisse guère le temps de lire des remarques sur des vers. Les fanatiques de *Corneille* n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur suffrage. J'ai tout examiné sans passion et sans intérêt, j'ai toujours dit ce que j'ai pensé, et je ne connais aucun cas dans lequel il faille dire ce qu'on ne pense point.

Comptez, mon cher frère, que je dis la chose du monde la plus vraie, quand je vous assure de mon très-tendre attachement.

1. Le duc de Choiseul.

2. Voyez tome XL, page 412.

5604. — A M. COLINI.

A Ferney, 28 mars.

Mon cher ami, je vous adresse un voyageur qui est digne de voir Manheim, votre bibliothèque, votre Académie, et toutes vos raretés, mais surtout le respectable maître de toutes ces belles choses : c'est M. Mallet¹, d'une très-bonne famille de Genève, homme d'un vrai mérite. Il a été longtemps à la cour de Copenhague, où il est fort regretté ; il a fait l'*Histoire de Danemark*², comme vous celle du Palatinat. Je vous prie de le recommander à M. Harold avec le même empressement que je vous le recommande.

Votre théâtre de Schwetzingen a porté bonheur à *Olympie* ; on dit qu'elle est bien jouée et bien reçue à Paris. Le public a témoigné qu'il ne serait pas fâché de voir l'auteur ; mais si je pouvais faire un voyage, ce serait vers le Rhin que j'irais, et non vers la Seine ; mon état me permet moins que jamais ce bonheur. Je dépériss tous les jours ; je suis actuellement au lit, avec un peu de fièvre ; mes souffrances sont continuelles ; je fais ce que je peux pour ne pas perdre patience. On dit que la philosophie rend heureux ; mais je crois que les gens qui ont dit cela se portaient bien. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5605. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Ferney, 28 mars.

Madame, Votre Altesse sérénissime se doute bien que je porte une furieuse envie à celui qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre. Il jouira de l'avantage de voir une cour dans laquelle tout le monde voudrait vivre, et d'être admis auprès d'une princesse dont on voudrait être né sujet. C'est, madame, un citoyen de Genève, d'une des meilleures familles de cette république ; il se nomme Mallet ; il a été longtemps à la cour de Danemark, où il est fort estimé ; j'ose dire qu'il est digne d'être présenté à Votre Altesse sérénissime : personne n'est plus sensible que lui au mérite supérieur ; enfin, madame, quoiqu'il ne soit qu'un voyageur, il deviendra votre sujet dès qu'il aura eu le bonheur de

1. P.-H. Mallet ; voyez tome XXXVII, page 467.

2. En trois volumes in-4°, publiés successivement en 1758, 1765 et 1777.

vous voir et de vous entendre ; c'est le sort de tous ceux qui ont passé à Carlsruhe : cette noble retraite est devenue, grâce à Votre Altesse sérénissime, l'asile de la vertu et du bonheur. Que reste-t-il à tous ces rois qui ont ébranlé l'Europe par leurs guerres, que de revenir chacun dans leur Carlsruhe ? Vous êtes, madame, plus sage qu'eux tous, car vous êtes demeurée en paix chez vous, et ils sont forcés enfin de vous imiter.

Je suis, avec un profond respect, madame, de Vos Altesses sérénissimes, etc.

5606. — A M. DAMILAVILLE.

30 mars.

J'ai à peine le temps, mon cher frère, de vous remercier, en deux mots, de tout ce que vous m'avez écrit de charmant le 22 de mars. Les belles-lettres sont dans un étrange avilissement à Paris ! Mais je me trompe : ce ne sont pas les belles-lettres, ce sont les vilaines, les infâmes lettres ; c'est la satire sans sel, la grossièreté sans esprit, l'envie sans aucune raison d'être envieux, la méchanceté dans toute sa laideur.

Plus on cherche à mordre notre ami Platon¹, et plus je lui suis attaché. Votre zèle pour la saine littérature est infatigable : vous êtes bien loin de ressembler à ceux² qui ont le temps d'aller dîner tous les jours très-loin de chez eux, et qui n'ont pas le temps, pendant six mois, d'écrire une seule lettre à leurs amis ; ceux-là glacent le cœur, et vous l'échauffez. Je serais fort étonné si l'on permettait actuellement *la Tolérance*. J'ai toujours pensé qu'il fallait attendre ; mais mon cher frère voit les choses de plus près, et mieux que moi.

Je crois que le frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les *Contes de Guillaume Vadé*³. Il y a des choses un peu vives ; on y a ajouté quelques morceaux de Jérôme Carré⁴. Jérôme et Guillaume sont des gens hardis ; mais la plaisanterie fait tout passer. Vous pouvez dire, dans l'occasion, aux gens difficiles, que c'est un recueil de plusieurs polissons, dont aucun, ne se donnant pour

1. Diderot.

2. Thieriot.

3. Voyez la note 2, tome XXVI, page 391.

4. C'était sous le nom de Jérôme Carré, et sous le titre *Du Théâtre anglais*, etc. que Voltaire reproduisit, en 1764, dans le volume intitulé *Contes de G. Vadé*, son *Appel à toutes les nations* ; voyez tome XXIV, page 191.

un homme sérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur. Adieu, mon très-cher frère.

5607. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 avril.

Il faut que je demande les ordres de mes anges sur une affaire d'État de la plus grande importance. Je sais que la grande règle des conspirateurs est de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les servir, et de tuer sans miséricorde tous ceux qui peuvent se douter de la conspiration. Il y a plusieurs mois que je balance sur la manière dont je dois m'y prendre pour assassiner M. de Chauvelin l'ambassadeur. Il prétend, depuis un an, que je lui ai promis quelque chose pour le mois d'avril, et que ce n'est pas un poisson d'avril que je lui ai promis. Il était alors très-vraisemblable qu'*Octave et Antoine*¹ paraîtraient avant Pâques ; la destinée a voulu que *le Couvent d'Éphèse*² eût la préférence. Enfin nous voici au mois d'avril ; voyez, mes anges, si vous voulez que M. de Chauvelin soit de la conspiration : son caractère semble l'en rendre digne ; cela est absolument du ministère des affaires étrangères. Je ne ferai rien sans vos ordres. J'ai résisté une année entière ; il ne sait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il fasse serment, par écrit, lui et sa jeune femme, de ne jamais révéler la conspiration.

Il n'en est pas de même de M. de Thibouville ; il croit fermement, avec M^{lle} Clairon, que je travaille à *Pierre le Cruel*. Il est bon de fixer ainsi les incertitudes des curieux ; mais le fait est que je ne puis travailler à rien ; je suis très-malade ; la fin de l'hiver et le commencement du printemps m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute espèce de vers et de prose. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que j'avais fourni quelques matériaux assez curieux pour votre *Gazette*. J'ai encore un petit cahier à vous envoyer, supposé que vous ayez été contents des premiers ; mais, après cela, je ne sais pas ce que je deviendrai : les nouveautés me manquent, et les forces aussi.

Je vous supplie de vouloir bien me donner des nouvelles de

1. *Le Triumvirat*.

2. *Olympie*.

la santé de M. le duc de Praslin ; je suis fâché de le voir gouteux avant le temps, car il me semble que la goutte n'est bonne qu'à mon âge : il ne faut jamais qu'un ministre soit malade. C'est une chose affreuse que de souffrir et d'avoir à travailler, cela mine l'esprit et le corps. Il n'y a que l'entière liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes moments, qui m'ait fait supporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P. S. Voyez d'ailleurs, avec M. le duc de Praslin, si vous voulez que j'assassine M. de Chauvelin, ou que je lui révèle le secret. Je sais bien qu'assassiner est le plus sûr, mais c'est un parti que je ne peux prendre sans votre permission expresse.

5608. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

2 avril.

Votre Excellence est assez bonne pour avoir des griefs contre moi. J'en ai moi-même un bien fort : c'est que je n'en peux plus, c'est que j'ai absolument perdu la santé, et qu'étant menacé de perdre la vue, tout ce que je peux faire, c'est de dicter une malheureuse lettre. Je suis tombé tout d'un coup, mais ce n'est pas de bien haut. Je ne savais pas que madame l'ambassadrice eût été malade ; je vous assure que je m'y serais plus intéressé qu'à ma propre misère, par la raison que j'aime beaucoup mieux les pièces de Racine que celles de Pradon, et que les beaux ouvrages de la nature inspirent plus d'intérêt que les autres.

J'avoue que j'ai eu grand tort de ne vous pas envoyer *les Trois Manières* ; mais puisque vous les avez, je ne peux plus réparer mon tort : tout ce que je peux faire, c'est de vous donner *Madame Gertrude*¹, si vous ne l'avez pas.

A l'égard de ce qui devait vous revenir vers le mois d'avril, ne prenez pas cela pour un poisson d'avril, s'il vous plait ; je tiendrai ma parole tôt ou tard ; mais donnez un peu de temps à un pauvre malade. J'ai été accablé de fardeaux que mes forces ne pouvaient porter ; et, dans l'état où je suis réduit, il m'est impossible de m'appliquer. J'ai consumé la petite bougie que la nature m'avait donnée ; il ne reste plus qu'un faible lumignon que le moindre effort éteindrait absolument.

Oserais-je demander à Votre Excellence si elle est contente

1. Personnage du conte intitulé *l'Éducation d'une fille* ; voyez tome X.

de la *Gazette littéraire*? Il me semble que cette entreprise est en bonnes mains, et que, de tous les journaux, c'est celui qui met le plus au fait des sciences de l'Europe : c'est dommage qu'il ne parle point de mandements d'évêques, qu'on brûle tous les jours. Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses.

A propos, je n'ose vous envoyer un conte à dormir debout¹, qui est très-indigne d'un grave ambassadeur ; mais pour peu que madame l'ambassadrice se plaise aux *Mille et une Nuits*, je l'envverrai par la première poste. En attendant, voici un petit avis d'un nommé Vadé à mes chers compatriotes². Ce Vadé-là était un homme bien difficile à vivre.

Mille sincères et tendres respects.

5609. — A M. DAMILAVILLE.

2 avril.

Mon cher frère, je vous envoie l'avis d'*Esculape-Tronchin*. Tout Esculape qu'il est, il ne vous apprendra pas grand'chose : vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéraments secs et délicats. Si j'étais assez insolent pour ajouter quelque chose aux oracles d'Esculape, je conseillerais les eaux de Plombières, ou quelques autres eaux chaudes et douces, en cas que la fortune de la malade lui promette de faire ce voyage sans s'incommoder, car il n'est permis qu'aux gens riches d'aller chercher la santé loin de chez eux ; et à l'égard des pauvres, ils travaillent et guérissent. Le voyage, l'exercice, des eaux qui lavent le sang et qui débouchent les canaux, rétablissent presque toujours la machine. Je voudrais aussi qu'on fît lit à part : un mari malsain et une femme malade ne se feront pas grand bien l'un à l'autre, attendu que mal sur mal n'est pas santé. Voilà l'avis d'un vieux routier qui n'est pas médecin, mais qui depuis longtemps ne doit la vie qu'à une extrême attention sur lui-même.

1. *Ce qui plait aux Dames* ; voyez tome X.

2. C'était probablement une copie manuscrite du *Discours aux Welches*, par Antoine Vadé (voyez tome XXV, page 229) ; car je crois qu'il n'existe pas d'édition séparée de cet opusculé. (B.)

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous prier de m'envoyer *Macare* imprimé, avec la lettre au grand-fauconnier¹. Il faut que ce grand-fauconnier ait le diable au corps de faire imprimer ces rogatons.

Ne pourrai-je jamais m'édifier avec l'*Instruction pastorale* de Christophe? Je suis fou des pastorales, depuis celle de Jean-George; elles m'amusez infiniment. Est-il vrai qu'il y a un jésuite, nommé Desnoyers, qui a bravement signé le formulaire imposé aux ci-devant soi-disant jésuites?

Est-il vrai qu'on a mis au pilori la grosse face de l'abbé Caveyrac, apologiste de la Saint-Barthélemy et de l'institut de Loyola? S'il est de la maison de Caveyrac², c'est un homme de grande qualité; mais il se peut que ce soit un polisson qui ait pris le nom de son village.

Il me paraît que nosseigneurs de parlement vont grand train. Quand serai-je assez heureux pour avoir le libelle de ce prêtre³? C'est un coquin qui ne manque pas d'esprit; il est même fort instruit des fadaises ecclésiastiques, et il a une sorte d'éloquence. Frère Thieriot devrait bien s'amuser un quart d'heure à m'écrire tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait. Vous ne me parlez plus de ce paresseux, de ce négligent, de ce loir, de cet ingrat, de ce liron qui passe sa vie à manger, à dormir, et à oublier ses amis. Il n'a rien à faire; et vous, qui êtes accablé d'occupations désagréables, vous trouvez encore du temps pour écrire à votre frère.

Dieu vous le rende! vous avez une âme charmante. *Écr. l'inf....*

5610. — A M. PALISSOT.

Ferney, 4 avril.

Je n'avais pas envie de rire, monsieur, quand vous m'envoyâtes votre petite drôlerie⁴. J'étais fort malade. Mon aumônier, qui est, ne vous déplaît, un jésuite⁵, ne me quittait point. Il me faisait demander pardou à Dieu d'avoir manqué de charité

1. La lettre du 6 février, n° 5554.

2. Jean Novi de Caveyrac, né à Nîmes le 6 mars 1713, est mort en 1782.

3. Il s'agit ici du : *Il est temps de parler*, que Voltaire croyait être de Caveyrac, mais qui est de l'abbé Dazès; voyez page 137.

4. Cette expression de Molière (*Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II) désigne ici la *Dunciade*, poème de Palissot, dont la première édition, qui n'a que trois chants, parut en 1764; voyez page 161.

5. Adam.

envers Fréron et Lefranc de Pompignan, et d'avoir raillé l'abbé Trublet, qui est archidiacre. Il ne voulait pas permettre que je lusse votre *Dunciade*. Il disait que je retournerais infailliblement à mes premiers péchés si je lisais des ouvrages satiriques. Je fus donc obligé de vous lire à la dérobée. J'ai le bonheur de ne connaître aucun des masques dont vous parlez dans votre poëme. J'ai seulement été affligé de voir votre acharnement contre M. Diderot, qu'on dit être aussi rempli de mérite et de probité que de science, qui ne vous a jamais offensé, et que vous n'avez jamais vu. Je vous parle bien librement ; mais je suis si vieux qu'il faut me pardonner de vous dire tout ce que je pense. Je n'ai plus que ce plaisir-là. Il est triste de voir les gens de lettres se traiter les uns les autres comme les parlements en usent avec les évêques, les jansénistes avec les molinistes, et la moitié du monde avec l'autre. Ce monde-ci n'est qu'un orage continuel : sauve qui peut ! Quand j'étais jeune, je croyais que les lettres rendaient les gens heureux ; je suis bien détrompé ! Il faut absolument que nous demandions tous deux pardon à Dieu, et que nous fassions pénitence. Je consens même d'aller en purgatoire, à condition que Fréron sera damné.

5611. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril.

J'ai vu, mes anges, de fort bons vers de M. de La Harpe¹ sur les talents naturels de M^{lle} Dumesnil, et sur les talents acquis de M^{lle} Clairon. Je me souviens qu'autrefois cette petite innocente de Gaussin me disait tout doucement : « Allez, allez, M^{lle} Clairon sera une grande actrice, mais ne fera jamais pleurer. »

Mais quoi ! est-il possible que M^{lle} Clairon ne dise pas

Empêchez-moi surtout de le revoir jamais.

(*Olympie*, acte III, scène III.)

d'une manière à se faire claquer, mais claquer pendant un quart d'heure ? On trouve qu'il n'y a pas assez d'amour dans son rôle ; je maintiens, moi, que ce vers vaut toute une églogue. Allez,

1. C'est la pièce commençant par ce vers :

Eh bien, de tes talents le triomphe est durable,

et qui avait été imprimée avec la lettre 5540.

allez, la pièce est pleine d'intérêt; et voilà ce qui la soutient. Que quelque auteur s'avise un jour de mettre un bûcher et point d'intérêt dans sa pièce, comptez qu'on y jettera monsieur, pour réchauffer son ouvrage. Il faut qu'il y ait un grand appareil au spectacle, c'est mon avis; mais il faut que cet appareil fasse toujours une situation intéressante, et qui tienne les esprits en suspens: tel est le troisième acte de *Tancrède*, et le quatrième acte de *Mahomet*. Tâchons de parler à la fois aux yeux, aux oreilles, et à l'âme; on critiquera, mais ce sera en pleurant. Je suis bien las des drames qui ne sont que des conversations; ils sont beaux, mais, entre nous, ils sont un peu à la glace.

Je suis très-fâché que M^{me} d'Argental ait pris médecine par nécessité; mais je serais plus fâché encore si elle l'avait prise sans nécessité, car c'est alors que les médecines font très-grand mal. J'ai lu votre écriture tout courant, et sans hésiter un moment, malgré toute la faiblesse de mes yeux. Mon cœur aime passionnément les caractères des deux anges. Envoyez-moi, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire, toutes les critiques possibles d'*Olympie*: qui sait si elles ne me piqueront pas d'honneur, et si à la fin je ne trouverai pas quelque chose de nouveau?

M. Gilbert de Voysins¹ n'est-il pas infiniment plus vieux que moi? J'ai une très-mauvaise opinion de ce corps-là, et je m'imaginais qu'il pourrait bien m'aller juger incessamment dans l'autre monde; mais surtout que M. le duc de Praslin se débarrasse vite de sa goutte, et qu'il songe bien sérieusement à sa santé. Je vous le répète, le ministère est un fardeau affreux quand on souffre.

On m'avait mandé que M^{me} de Pompadour était absolument hors d'affaire; mais ce que vous me dites, le 29 de mars, me donne beaucoup de crainte. Je lui avais fait mon compliment² sur sa convalescence; je suis bien fâché d'avoir eu tort. Mille tendres respects; tout Ferney baise le bout des ailes de mes anges.

5612. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 6 avril.

Je vous dois une réponse depuis longtemps, mon cher et illustre maître; et il y a plus de quinze jours que vous l'auriez si je n'en avais été empê-

1. Avocat général. Il avait fait, en 1734, le réquisitoire contre les *Lettres philosophiques*; voyez tome XXII, page 77.

2. La lettre à M^{me} de Pompadour est perdue.

ché par un débordement de bile, non pas au moral et au figuré (quoique en vérité ce monde si parfait en vaille bien la peine), mais au propre et au physique, et presque aussi abondamment que Palissot vient d'en verser dans sa *Dunciade*. Avez-vous lu ce joli ouvrage, ou plutôt avez-vous pu le lire? Il faut avouer que de pareils écrivains font bien de l'honneur à leurs Mécènes. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que l'auteur, pour avoir représenté, dans sa pièce des *Philosophes*, de très-honnêtes gens comme des cartouchiens, a été loué à la cour, protégé, récompensé. Il s'avise, dans sa *Dunciade*, de dire que Crevier est un âne; Crevier, vieux janséniste, se plaint au parlement; le parlement veut mettre Palissot au pilori, et les protecteurs de Palissot le font exiler pour le soustraire au parlement; on le traite avec la même faveur que l'archevêque de Paris. Dites après cela que les lettres ne sont pas favorisées. Quant à moi, j'en suis fort content; et si je fais jamais une *Dunciade*, je me flatte d'en être quitte aussi pour quelques mois d'absence. Mais je ne ferai point de *Dunciade*, ou, si j'avais le malheur d'en faire une, ce ne serait ni M. Blin, ni M. du Rosoi, ni M. Sabatier, ni M. Rochon, ni même M. Fréron, que j'y mettrais, ce serait des noms plus illustres.

Laissons toutes ces infamies, et parlons d'*Olympie*¹. Je vous félicite de son grand succès. Vous y avez fait des changements heureux. Le rôle de Statira et celui de l'hiérophante sont beaux, celui de Cassandre a des moments de chaleur qui intéressent, celui d'Antigone et d'Olympie m'ont paru faibles; mais M^{lle} Clairon y est admirable au dernier acte. Quand elle serait un mandement d'évêque², ou l'*Encyclopédie*, elle ne se jetterait pas au feu de meilleure grâce. Voiture lui dirait qu'on ne lui reprochera pas de n'être bonne ni à rôtir ni à bouillir. Le spectacle est d'ailleurs grand et auguste, et cela s'appelle une tragédie bien étoffée : la représentation m'a fait très-grand plaisir, et la lecture que j'en ai refaite depuis a ajouté au plaisir de la représentation.

J'ai lu aussi depuis peu, par une espèce de fraude, un certain conte intitulé *l'Éducation d'un prince*³; cela me paraît bien fort pour feu Vadé; croyez-vous qu'il ait fait cela? Pour moi, sans faire tort à la manière de Vadé, j'aime encore mieux ce conte-là que tous ceux qu'il nous a donnés, et que j'aime pourtant beaucoup. Mais, à propos de ces contes, permettez-moi, mon cher maître, de vous dire que vous êtes un drôle de corps. Je vous écris⁴ qu'une personne, qui se dit de vos amies, dénigre *Macare*; le fruit de cet avertissement (après m'avoir marqué le peu de cas que vous faites de cette personne et de ses jugements) est une longue lettre que vous lui écrivez⁵, et à laquelle vous joignez le conte des *Trois Manières*, en la priant de vouloir bien lui être favorable; cela s'appelle offrir une chandelle au diable. Encore passe si vous n'en offriez qu'à des diables de cette espèce,

1. Cette tragédie avait été jouée le 17 mars; voyez tome VI, page 93.

2. *L'Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, Chr. de Beaumont*, en faveur des jésuites, avait été condamnée au feu le 21 janvier 1764.

3. Voyez tome X.

4. Voyez page 137.

5. La lettre 5585.

qui, après tout, ne sont que des diabolins; mais vous avez des torts bien plus grands, et vous sacrifiez sur les hauts lieux¹, ce qui, comme vous le savez, est une *abomination devant le Seigneur*, du moins si je me souviens encore du livre des *Rois* et des *Paralipomènes*, dont vous vous souvenez mieux que moi.

Nous touchons au moment de n'avoir plus de jésuites; et ce qui m'étonne, c'est que les herbes poussent comme à l'ordinaire, et que le soleil ne s'obscurcit pas. La dernière éclipse même n'a pas été aussi forte que nous nous y attendions. L'univers ne sent pas la perte qu'il va faire (voilà un beau vers de tragédie).

J'ai reçu une lettre charmante de votre ancien disciple²; il me mande que depuis qu'il a fait la paix, il n'est en guerre ni avec les cagots ni avec les jésuites, et qu'il laisse à une nation belliqueuse comme la française le soin de ferrailer envers et contre tous.

Que je confonde, dites-vous, ce maraud de Crevier? Je m'en garderai bien; je n'ai pas d'envie d'être au pilori ou exilé. Ah, monsieur Crevier, que je trouve que vous avez raison dans tout ce que vous dites!

Cette *Tolérance* n'est point encore tolérée, et je ne sais quand elle pourra parvenir à l'être. Il me semble qu'on n'en distribue point encore. Nous attendons le *Corneille*; il est entre les mains d'un cuistre nommé Marin, qui doit décider si le public pourra le lire. Il faut rire de cela, ainsi que de tout le reste. Adieu, mon cher confrère.

5613. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

7 avril.

Monseigneur, si je suivais les mouvements de mon cœur, j'importunerais plus souvent de mes lettres Votre Altesse sérénissime; mais que peut un pauvre solitaire, malade, vieux, et mourant, inutile au monde et à lui-même? Votre Altesse sérénissime me parle de tragédies³: donnez-moi de la jeunesse et de la santé, et je vous promets alors deux tragédies par an; je viendrai moi-même les jouer à Cassel, car j'étais autrefois un assez bon acteur. Rajeunissez aussi M^{lle} Gaussin, qui n'a rien à faire, et qui sera fort aise de recevoir de vous cette petite faveur. Nous nous mettrons tous les deux à la tête de votre troupe, et nous tâcherons de vous amuser; mais j'ai bien peur d'aller

1. IV^e livre des *Rois*, chap. xxi, versets 2 et 3; et II^e livre des *Paralipomènes*, chap. xxxiii, versets 2 et 3.

2. Cette lettre n'est pas dans les diverses éditions que j'ai vues des *Oeuvres posthumes de Frédéric II.* (B.)

3. Voyez la lettre 5592.

bientôt faire des tragédies dans l'autre monde; pour peu que Belzébutb aime le théâtre, je serai son homme. Les dévots disent en effet que le théâtre est une œuvre du démon : si cela est, le démon est fort aimable, car de tous les plaisirs de l'âme je tiens que le premier est une tragédie bien jouée.

J'envie le sort d'un Genevois qui va faire sa cour à Votre Altesse sérénissime. Il est bien heureux, mais il est digne de l'être; c'est un homme plein d'esprit et de sagesse. La liberté genevoise est une belle chose, mais l'honneur de vous approcher vaut encore mieux.

Je songe, monseigneur, que, pour perfectionner votre troupe, vous pourriez prendre, au lieu des chapons d'Italie, que vous n'aimez point, quelques-uns de nos jésuites réformés : ils passaient pour être les meilleurs comédiens du monde; je crois qu'on les aurait actuellement à fort bon marché.

Pardonnez à un vieillard presque aveugle de ne vous pas écrire de sa main. Je suis, etc.

5614. — DU PRINCE LOUIS DE WURTEMBERG.

Le ...

Je serais trop heureux, monsieur, de mériter l'éloge que vous me donnez dans votre lettre ¹. La bonne opinion que vous avez de moi me pénètre, et m'encourage à m'en rendre digne. Il est plus singulier que difficile de suivre le bien, et c'est cette singularité qui écarte le grand nombre d'un chemin si peu battu. L'approbation d'un homme comme vous sert d'aiguillon à un cœur fait pour connaître la vertu, et de guide pour l'y conduire.

Je serais trop heureux si je pouvais encore avoir le bonheur de vous voir ici. Je ne partirai qu'après l'arrivée du roi à Berlin, et je ne doute nullement que j'aurai la satisfaction de vous assurer de bouche que l'on ne saurait être, avec des sentiments plus distingués que les miens, votre, etc.

LOUIS.

5615. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril.

Mes divins anges, voilà le *tripot* fermé : il ne vous revient plus qu'un quatrième acte des roués, que je vous enverrai quand il vous plaira; et ce sera à vous à me dire comment j'en dois user avec les ambassadeurs de France à Turin; c'est une affaire d'État

1. Elle manque.

dans laquelle je ne puis me conduire que par vos instructions et par vos ordres. Mais une affaire d'État plus considérable, que nous mettons plus que jamais, maman et moi, à l'ombre de vos ailes, c'est cette fatale dîme pour laquelle on recommence vivement les poursuites. Nous allons être à la merci d'un prêtre ivrogne, notre terre va être dégradée, tous les agréments dont nous jouissons vont être perdus, si M. le duc de Praslin n'a pas pitié de nous. Cette affaire est enfin portée sur le rôle, et elle est la première pour la rentrée du parlement : on dépouillera le vieil homme¹ à la Quasimodo. Maman m'a proposé de mettre le feu au château, et de tout abandonner. Ce serait en effet un parti fort agréable à prendre, surtout après m'être ruiné à embellir cette terre ; mais je crois qu'un bel arrêt du conseil vaudrait bien mieux, et je l'espérerai jusqu'au dernier moment. Nous vous demandons en grâce de vouloir bien nous dire sur quoi nous pouvons compter, et ce que nous devons faire.

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu touchant son bellâtre de Bellecour² ; mais je vous avoue que j'ai toujours du faible pour *le Droit du Seigneur*, et que je serais curieux d'apprendre qu'il aura été joué, à la rentrée, par Grandval. Est-il possible que vous n'ayez que Lekain pour le tragique, et qu'il soit si difficile de trouver des acteurs ? Cela décourage des jeunes gens comme moi, et je crains bien d'être obligé de renoncer au théâtre à la fleur de mon âge.

Si vous le jugez à propos aussi, vous brûlerez, ou vous communiquerez à l'abbé Arnaud, le petit mémoire ci-joint³. J'ai cru que ces discussions littéraires pourraient quelquefois piquer la curiosité du public, que le simple énoncé des ouvrages nouveaux n'excite peut-être pas assez. Si l'on ne peut faire nul usage de ces mémoires, il n'y aura de mon côté qu'un peu de temps perdu, et beaucoup de bonne volonté inutile. Il est difficile d'ailleurs de rencontrer de si loin le goût de ceux pour qui l'on travaille.

Respect et tendresse.

1. Saint Paul, *Épître aux Ephésiens*, iv, 24, et aux *Colossiens*, iii, 9.

2. Acteur du Théâtre-Français.

3. C'est peut-être l'article sur Hume, imprimé tome XXV, page 169.

5616. — A M. DAMILAVILLE.

12 avril.

Mon cher frère, c'est un ex-jésuite¹, archifanatique et archifripou, qui a fait le mandement de l'archevêque gascon, archi-imbécile. On dit que l'archi-bourreau de Toulouse l'a brûlé au haut ou au bas de l'escalier des plaids. Je ne sais si vous vous souvenez d'un chant de la *Pucelle* dans lequel tous les personnages deviennent fous², et où chacun donne sur les oreilles à son voisin, qui le lui rend du plus grand cœur; de sorte que tous combattent contre tous, sans savoir pourquoi. Voilà bien l'image de tout ce qui se passe aujourd'hui. Il faut que les honnêtes gens profitent de la guerre que se font les méchants. La seule chose qui m'afflige, c'est l'inaction des frères. C'est une chose déplorable que l'auteur de la *Gazette ecclésiastique* puisse imprimer toutes les semaines les sottises qu'il veut, et que les frères ne puissent donner une fois par an un bon ouvrage, qui achèverait d'extirper le fanatisme. Les frères ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point de ralliement; ils sont isolés, dispersés; ils se contentent de dire à souper ce qu'ils pensent, quand ils se rencontrent. Si Dieu avait permis que frère Platon, vous, et moi, eussions vécu ensemble, nous n'aurions pas été inutiles au monde. Mon cœur est desséché quand je songe qu'il y a dans Paris une foule de gens qui pensent comme nous, et qu'aucun d'eux ne sert la cause commune. Il faudra donc finir, comme Candide, par cultiver son jardin.

Puisse seulement notre petit troupeau demeurer fidèle ! Adieu, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

5617. — A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 12 avril.

On a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de Simon Lefranc, en les faisant servir à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la prose de ce grand homme à un usage qui n'est pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon, c'est que lorsque maître Simon

1. Patouillet, tome XXVI, page 155.

2. Chant XVII.

nous fit l'honneur de demander une place à l'Académie, c'était dans le dessein d'y introduire après lui monsieur son frère Aaron. Tous deux prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans : Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres ! Il me semble que les lettres sont peu protégées et peu honorées dans le moment présent ; et je suis le plus trompé du monde, si nous n'allons pas tomber sous le joug d'un pédantisme despotique. Nous sommes délivrés des jésuites, qui n'avaient plus de crédit, et dont on se moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup à nous louer des jansénistes ? Je plains surtout les pauvres philosophes ; je les vois éparpillés, isolés, et tremblants. Il n'y aura bientôt plus de consolation dans la vie que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on pense. Que nous sommes petits et misérables, en comparaison des Grecs, des Romains, et des Anglais !

Je ne sais nulle nouvelle de Pierre Corneille : les libraires de Genève se mêlent de tous les détails, et moi, je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis sur quelques pièces étincelantes des beautés les plus sublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très-librement ce que je pensais, parce que je ne pouvais dire ce que je ne pensais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient sera arrivé à Paris. La nièce de Pierre va nous donner incessamment un ouvrage de sa façon ; c'est un petit enfant. Si c'est une fille, je doute fort qu'elle ressemble à Émilie et à Cornélie ; si c'est un garçon, je serai fort attrapé de le voir ressembler à Cinna : la mère n'a rien du tout des anciens Romains ; elle n'a jamais lu les pièces de son oncle ; mais on peut être aimable sans être une héroïne de tragédie.

Adieu, mon cher confrère ; le sort des lettres en France me fait pitié. Conservez-moi votre amitié, elle me console.

3618. — A M. D'ALEMBERT.

14 avril.

Mon cher philosophe, auriez-vous jamais lu un chant de *la Pucelle*¹ dans lequel tout le monde est devenu fou, et où chacun donne et reçoit sur les oreilles à tort et à travers ? Voilà précisé-

1. Chant XVII.

ment le cas de vos chers compatriotes les Français. Parlements, évêques, gens de lettres, financiers, antifinanciers, tous donnent et reçoivent des soufflets à tour de bras, et vous avez bien raison de rire; mais vous ne rirez pas longtemps, et vous verrez les fanatiques maîtres du champ de bataille. L'aventure de ce cuistre de Crevier fait déjà voir qu'il n'est pas permis de dire d'un janséniste qu'il est un plat auteur. Vous serez les esclaves de l'Université avant qu'il soit deux ans. Les jésuites étaient nécessaires, ils faisaient diversion; on se moquait d'eux, et on va être écrasé par des pédants qui n'inspireront que l'indignation. Ce que vous écrit un certain goguenard couronné¹ doit bien faire rougir votre nation belliqueuse.

Répandez ce bon mot tant que vous pourrez: car il faut que vos gens sachent le cas qu'on fait d'eux en Europe. Pour moi, je gémis sérieusement sur la persécution que les philosophes et la philosophie vont infailliblement essuyer. N'avez-vous pas un souverain mépris pour votre France, quand vous lisez l'histoire grecque et romaine? Trouvez-vous un seul homme persécuté à Rome, depuis Romulus jusqu'à Constantin, pour sa manière de penser? Le sénat aurait-il jamais arrêté l'*Encyclopédie*? Y a-t-il jamais eu un fanatisme aussi stupide et aussi désespérant que celui de vos pédants?

Vraiment oui, j'ai donné une chandelle au diable²; mais vous auriez pu vous apercevoir que cette chandelle devait lui brûler les griffes, et que je lui faisais sentir tout doucement qu'il ne fallait pas manquer à ses anciens amis.

A l'égard des hauts lieux dont vous me parlez, sachez que ceux qui habitent ces hauts lieux sont philosophes, sont tolérants, et détestent les intolérants, avec lesquels ils sont obligés de vivre.

Je ne sais si le *Corneille* entrera en France, et si on permettra au roi d'avoir ses exemplaires. Ce dont je suis bien sûr, c'est que tous ceux qui s'ennuient à *Sertorius* et à *Sophonisbe*, etc., trouveront fort mauvais que je m'y ennuie aussi; mais je suis en possession depuis longtemps de dire hardiment ce que je pense, et je mépriserai toujours les fanatiques, en quelque genre que ce puisse être. Ce qui me déplait dans presque tous les livres de votre nation, c'est que personne n'ose mettre son âme sur le papier, c'est que les auteurs feignent de respecter ce qu'ils mé-

1. Frédéric II; voyez lettre 5612.

2. Voyez pages 137, 152, 177.

présent. Vos historiens surtout sont de plates gens ; il n'y en a pas un qui ait osé dire la vérité. Adieu, mon cher philosophe ; si vous pouvez écraser *l'inf...*, écrasez-la, et aimez-moi, car je vous aime de tout mon cœur.

3619. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 16 avril.

Mon cher frère, mon cher philosophe, voici le temps arrivé où le fanatisme va triompher de la raison ; mais la philosophie ne serait pas philosophie si elle ne savait s'accommoder au temps. On reprochait aux jésuites la persécution et une morale relâchée : les jansénistes persécuteront bien davantage, et auront des mœurs intraitables ; il ne sera plus permis d'écrire, à peine le sera-t-il de penser. Les philosophes ne peuvent opposer la force à la force ; leurs armes sont le silence, la patience, l'amitié entre les frères. Plût à Dieu que je fusse avec vous à Paris, et que nous pussions parvenir à les réunir tous ! Plus on cherche à les écraser, plus ils doivent être unis ensemble. Je le répète, rien n'est plus honteux pour la nature humaine que de voir le fanatisme rassembler dans tous les temps sous ses drapeaux, faire marcher sous les mêmes lois, des sots et des furieux, tandis que le petit nombre des sages est toujours dispersé et désuni, sans protection, sans ralliement, exposé sans cesse aux traits des méchants et à la haine des imbéciles.

Je vous ai envoyé, mon cher frère, la réponse que j'ai faite à M. Marin¹ ; je vous ai supplié de la lui faire tenir, après l'avoir lue : il est même essentiel pour moi que M. de Sartine la voie. Frère Cramer a imprimé les *Contes* de Guillaume Vadé, qui sont très-innocents, et y a joint quelques pièces étrangères qui pourraient alarmer les ennemis de la raison, et fournir des armes aux persécuteurs. Je suis bien aise qu'on sache que je ne prends en aucune manière le parti de ces ouvrages, que je ne me mêle pas de faire entrer en France une feuille de papier imprimé, que je n'exige rien, que je ne veux rien. Je n'ai quitté la France que pour vivre en repos. Il faut me laisser perdre mes yeux et aller à la mort par la maladie, sans persécuter mes derniers jours.

Je ne vous parlerai point de frère Thieriot, il a mis l'indifférence à la place de la philosophie. Il me faut des cœurs plus sensibles ; le vôtre inspire bien de la chaleur au mien. *Écr. l'inf...*

1. Elle manque.

5620. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 17 avril.

Voilà *les Trois Manières*. La discrétion et la crainte d'envoyer de gros paquets qui ne valent pas le port m'empêchent d'envoyer à Votre Excellence d'autres rogatons, et d'ailleurs je crois que *les Trois Manières* sont la moins mauvaise rapsodie du recueil.

Quant au poisson d'avril¹, vous ne l'aurez probablement qu'à la fin de mai, attendu que la sauce de ce poisson est trop difficile à faire, et qu'à mon âge je suis un assez mauvais cuisinier. Je me flatte que madame l'ambassadrice jouit actuellement d'une parfaite santé. Quand on est fait comme elle, comment peut-on être malade? Je lui ai vu l'air d'Hébé et d'Hygiée; mais l'air des Alpes est toujours dangereux à quiconque n'y est pas né.

On dit que M^{me} de Pompadour est retombée, et que la rechute dans ces maladies-là est toujours dangereuse.

Adieu, monsieur; conservez vos bontés à ce vieux solitaire qui vous sera toujours attaché avec la tendresse la plus respectueuse.

5621. — A M. DAMILAVILLE.

18 avril.

Ah! ah! mon cher frère! vous faites donc de très-jolis vers! et vous les faites sur un bien triste sujet! Voilà la seule consolation de nous autres pauvres Français: il nous reste de pouvoir gémir avec nos amis, soit en vers, soit en prose.

Je vous disais, à propos de nos sages dispersés, ce que vous me disiez quand nos lettres se sont croisées. Nous pensons de même en tout. Je vous demande en grâce de penser comme moi sur Guillaume Vadé et Jérôme Carré. Je vous répète qu'il y a dans ce recueil de Guillaume et de Jérôme deux ou trois pièces que je ne voudrais pas pour rien au monde ni avouer ni avoir faites: car enfin il faut un peu de politique, et il ne serait que ridicule de se sacrifier pour gens qui ne se soucient point du tout du sacrifice.

J'ai très-grand-peur que les ouvriers de Gabriel Cramer n'aient mis à la tête de l'ouvrage le titre impertinent de *Collection complète des Œuvres de V.*² Ce V. ne s'accommoderait point du tout

1. Voyez la lettre 5608.

2. C'est sur les faux titres de leurs éditions que les frères Cramer avaient mis

de cette sottise, et je ne manquerais pas d'écrire à M. de Sartine pour désavouer le livre, et le prier très-instamment de le supprimer. Je laisse aux Le Beau, aux Crevier, la petite gloire de faire imprimer leurs noms et leurs qualités en gros caractères à la tête de leurs déclamations de collège; je n'ai jamais eu cette ambition, et quand de maudits libraires ont mis mon nom à mes ouvrages, ils l'ont toujours fait malgré moi.

Je compte, mon cher frère, que vous avez eu la bonté de donner la lettre à M. Marin¹. Je souhaite que M. de Sartine sache combien je m'intéresse peu à la plate gloire d'auteur, et au débit de mes œuvres. M'imprimera qui voudra; pourvu qu'on ne me défigure pas, je suis content.

Avez-vous reçu les quarante-huit exemplaires du *Corneille*, que Cramer doit vous avoir envoyés? Je m'attends bien que des gens, qui n'ont que des préjugés au lieu de goût, ne seront pas contents de moi; mais il faut fouler aux pieds les préjugés dans tous les genres.

Mon cher frère, que ne puis-je m'entretenir avec vous!

5622. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 avril.

Nous élevons nos cris à nos anges, du sein des mers qui submergent nos vallées, entre nos montagnes de glace et de neige. Nous offrons volontiers à notre curé la dîme de tout cela; mais pour la dîme de nos blés, Dieu nous en préserve!

Après nos dîmes, l'affaire la plus intéressante est que mes anges aient la bonté de nous envoyer nos roués². J'y ai fait tant de corrections, tant de changements, j'y en ferai tant encore, qu'il faut absolument que je fasse porter sur votre copie tous les petits cartons qu'il y faut faire. Voyez-vous, je cherche, par un travail assidu, à mériter vos bontés. Le Ximènes a beau me trouver décrépît, je veux que mes anges me trouvent jeune; je veux que la conspiration à la tête de laquelle ils sont réussisse. Jamais rien ne m'a tant réjoui que cette conspiration. Mettez tout votre

Collection complète des OEuvres de M. de Voltaire; tous les exemplaires que j'ai vus des *Contes de Guillaume Vadé* portent au faux titre *Contes de Guillaume Vadé* (voyez toutefois la lettre suivante); dans l'édition de 1761 de la *Collection complète*, ce volume vient le vingt-septième. (B.)

1. Celle dont Voltaire a parlé page 186, et qui manque.

2. *Le Triumvirat*.

esprit, mes anges, toute votre adresse, toute votre politique, pour conduire à bien cette plaisante aventure¹ le plus promptement que vous pourrez. Je vous renverrai votre copie, la première poste après celle où je l'aurai reçue.

Les frères Cramer ont envoyé à Paris les *Contes* de Guillaume Vadé, avec quelques autres pièces qu'on pourrait très-bien brûler comme un mandement d'évêque. Vous pensez bien que ces pièces ne sont pas de moi. Lesdits frères Cramer se sont imaginé très-mal à propos qu'ils vendraient mieux leurs denrées s'ils y mettaient mon nom. Ils ont fait imprimer un titre qui est très-ridicule. Ils intitulent ce volume de *Contes* de Guillaume Vadé, *Suite de la Collection des Œuvres de V.*², etc. J'en ai été indigné; ils m'ont promis de supprimer cette impertinence; j'ai tout lieu de croire qu'ils ne l'ont pas fait : en ce cas, je vous demande en grâce de vous servir de tout votre crédit pour faire saisir l'ouvrage. J'en écrirai moi-même à M. de Sartine avec une violente véhémence, et je me vengerai de cet horrible attentat d'une façon exemplaire. Je voudrais que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. J'aime les *Contes* de Guillaume Vadé; mais je voudrais qu'on ne parlât jamais de moi. Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre belle conspiration; mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom : car si on ne nomme personne, on me nommera. Il faudra au moins dire qu'il c'est un jeune jésuite; par exemple, celui au derrière duquel³ Pompignan marchait à la procession, ou bien quelque abbé qui veut être prédicateur du roi.

Que voulez-vous que je dise à M. de Richelieu, quand il me mande qu'il a arrangé tout avec ses camarades les premiers gentilshommes? Je ne crois pas que, de ma petite métairie des Délices, en pays genevois, je puisse lutter honnêtement contre quatre grands officiers de la couronne. Ma destinée est d'être écrasé, persécuté, vilipendé, bafoué, et d'en rire. Pour me dépiquer, je mets sous les ailes de mes anges le petit mémoire ci-joint pour la *Gazette littéraire*. Je n'ai encore rien reçu

1. De faire représenter *le Triumvirat* comme l'œuvre d'un jeune auteur. (B.)

2. C'est ce qu'on lit aux faux titres de *l'Appel aux nations*, publié en 1761 (voyez tome XXIV, page 191), et d'un volume intitulé *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, in-8° de 94 pages, qui est aussi de 1761. Mais il paraît que Cramer ne mit pas ce faux titre aux *Contes* de Guillaume Vadé, ou du moins qu'il le supprima (voyez lettre 5638). (B.)

3. Voyez tome XXIV, page 458.

d'Italie et d'Espagne. Je tire de mon cerveau ce que je peux, mais ce cerveau est bientôt desséché, il n'y a que le cœur d'inépuisable.

5623. — A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Comptez, mon cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philosophes, doivent regretter M^{me} de Pompadour¹. Elle pensait comme il faut ; personne ne le sait mieux que moi. On a fait, en vérité, une grande perte.

J'ai lu la *Vie du chancelier de L'Hospital*² ; c'est l'ouvrage d'un jeune homme, mais d'un jeune homme philosophe. Ce chancelier l'était, et je ne crois pas que notre d'Aguesseau doive lui être comparé. Il y a des discours de L'Hospital aux parlements dont ils ne seront pas trop contents. On ne parlerait pas aujourd'hui sur un pareil ton.

Il y a des fanatiques partout. Ceux qui ne savent pas distinguer les beautés de Corneille d'avec ses défauts ne méritent pas qu'on les éclaire ; et ceux qui sont de mauvaise foi ne méritent pas qu'on leur réponde. Si je suis obligé de dire un mot³, ce ne sera qu'en faveur de la liberté de penser, et ce qui me paraît la vérité.

Je suis trop heureux, je vous le répète, que la philosophie et les lettres m'aient procuré un ami tel que vous.

5624. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 23 avril.

Je crois, monseigneur, que vous avez fait une véritable perte. M^{me} de Pompadour était sincèrement votre amie ; et, s'il m'est permis d'aller plus loin, je crois, du fond de ma retraite allobroge, que le roi éprouve une grande privation ; il était aimé pour lui-même par une âme née sincère, qui avait de la justesse dans l'esprit, et de la justice dans le cœur : cela ne se rencontre pas tous les jours. Peut-être cet événement vous rendra encore plus philosophe ; peut-être en aimerez-vous encore mieux les

1. Elle était morte le 15 avril.

2. *Vie de Michel de L'Hospital, chancelier de France* (par Lèvesque de Pouilly) ; Londres et Paris, 1764, in-12.

3. Voyez tome XXV, page 223.

lettres : ce sont là des amies qu'on ne peut perdre, et qui vous accompagnent jusqu'au tombeau. Songez que, dans le xvi^e siècle, ceux qui cultivaient les lettres avec le plus de succès étaient gens de votre étoffe : c'étaient les Médicis, les Mirandole, les cardinaux Sadolet, Bembo, Bibiena, de La Pole, et plusieurs prélats dont les noms composeraient une longue liste. Nous n'avons eu, dans ces derniers temps, que le cardinal de Polignac qui ait su mêler cette gloire aux affaires et aux plaisirs : car les Fénelon et les Bossuet n'ont point réuni ces trois mérites. Quoi qu'il en soit, tout ce que je prétends dire à Votre Éminence, c'est que nous n'avons aujourd'hui que vous, c'est qu'il faut que vous soyez aujourd'hui à notre tête, que vous nous protégiez, et surtout que vous nous fassiez prendre un meilleur chemin que celui dans lequel nous nous égarons tous aujourd'hui.

Je ne sais si vous avez lu quelque chose des *Commentaires sur Corneille* ; j'en avais déjà soumis quelques-uns à votre jugement, et vous m'aviez encouragé à dire la vérité. Je me doute bien que ceux qui ont plus de préjugés que de goût, et qui ne jugent d'un ouvrage que par le nom de l'auteur, seront un peu effarouchés des libertés que j'ai prises ; mais enfin je n'ai pu dire que ce que je pensais, et non ce que je ne pensais pas. J'ai voulu être utile, et je ne l'aurais pas été si j'avais été un commentateur à la façon des Dacier.

Ce commentaire n'a pas seulement servi au mariage de M^{lle} Corneille, mariage qui ne se serait jamais fait sans vos générosités, et sans celles des personnes qui vous ont secondé ; il fallait encore empêcher les jeunes gens de tomber dans le faux, dans l'outré, dans l'ampoulé, défauts qu'on rencontre trop souvent dans Corneille au milieu de ses sublimes beautés.

Si vous avez du loisir, je vous exhorte à lire la *Vie* du chancelier de *L'Hospital*¹ ; vous y trouverez des faits et des discours qui méritent, je crois, votre attention. Je voudrais que le petit livre de la *Tolérance* pût parvenir jusqu'à vous ; il est très-rare, mais on peut le trouver. Je crois d'ailleurs qu'il est bon qu'il soit rare. Il y a des vérités qui ne sont pas pour tous les hommes et pour tous les temps. Que Votre Éminence conserve ses bontés à son Vieux de la montagne, qui lui est attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

1. Par Lévesque de Pouilly.

5625. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 avril.

Quoique M^{me} de Pompadour eût protégé la détestable pièce de *Catilina*¹, je l'aimais cependant, tant j'ai l'âme bonne; elle m'avait même rendu quelques petits services; j'avais pour elle de l'attachement et de la reconnaissance; je la regrette, et mes divins anges approuveront mes sentiments. Je m'imagine que sa mort produira quelque nouvelle scène sur le théâtre de la cour; mes anges ne m'en diront rien, ou peu de chose. *Olympie* est morte pour Versailles, et je pense que M^{lle} Clairon veut l'enterrer aussi à Paris. Elle est comme César; elle ne veut point du second rang, et préfère sa gloire aux intérêts de sa patrie. Tout le monde doit se rendre à des sentiments si nobles.

J'envoie à mes anges, pour leur divertissement, un petit extrait qui peut être inséré dans la *Gazette littéraire*, pour laquelle ils m'ont inspiré un grand intérêt. J'espère que leur protection y fera insérer ce mémoire, quand même les auteurs auraient déjà parlé du sujet. Je me résigne à la volonté de Dieu sur toutes les choses de ce monde, et particulièrement sur les droits des pauvres terres du pays de Gex. Je tremble d'être obligé de plaider à Dijon : je demande en grâce à mes anges de me dire bien nettement à quoi je dois m'attendre. Les bontés de M. le duc de Praslin me sont encore plus chères que mes dîmes; et cependant mes dîmes me tiennent terriblement à cœur. Mes divins anges, priez pour nous en ce saint temps de Pâques.

Je reconnais la bonté de mes anges à ce qu'ils font pour Pierre Corneille. Je crois qu'on peut donner quelques exemplaires à Lekain, et qu'on ne peut mieux les placer, quoique dans mes remarques je condamne quelquefois les comédiens, qui mutilent les pauvres auteurs.

5626. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2^e avril.

Je reçois, mes divins anges, la lettre du 19 avril, qui n'est point du tout griffonnée, et que mes beaux yeux d'écarlate ont très-bien lue. Nous sommes pénétrés, maman et moi, de vos bontés angéliques, et de celles de M. le duc de Praslin. Il est vrai

1. Par Crébillon; voyez tome XXIV, page 359.

que nous sommes un peu embarrassés avec le parlement de Dijon, parce que si nous lui disons : Notre affaire est au conseil, nous l'indisposons; si nous demandons des délais, nous semblons nous soumettre à sa juridiction. Monsieur le premier président¹ ne peut refuser plus longtemps de mettre la cause sur le rôle. Je m'abandonne à la miséricorde de Dieu.

Pour l'affaire des roués², elle est toute prête, et j'ose croire qu'ils vaudront mieux qu'ils ne valaient. J'attends votre copie pour la charger d'énormes cartons depuis le commencement jusqu'à la fin.

Honneur et gloire aux auteurs de la *Gazette littéraire*! Qu'ils retranchent, qu'ils ajoutent, qu'ils adoucissent, qu'ils observent les convenances que je ne peux connaître de si loin; tout ce que j'envoie leur appartient, et non à moi. Je me suis adressé à Cramer pour l'Espagne et l'Italie, mais je n'ai rien du tout.

Ce Duchesne est comme la plupart de ses confrères : il préfère son intérêt à tout, et même il entend très-mal son intérêt en baissant un prix³ qu'il devrait augmenter. J'ai passé ma vie dans ces vexations-là; je n'ai connu que vexations, et j'espère bien en essayer jusqu'à mon dernier jour. Je m'attends bien aussi aux clameurs des fanatiques de Pierre Corneille; mais je n'ai pu dire que ce que je pense, et non ce que je ne pense pas. Il me suffit du témoignage de ma bonne conscience. Puissent mes deux anges jouir d'une santé parfaite! que les eaux fassent tout le bien qu'elles peuvent faire! Je vous souhaite beaucoup de bonnes tragédies et de bonnes comédies pour cet été; mais ni les étés ni les hivers ne donnent pas beaucoup de ces sortes de fruits; ils sont très-rares en tous pays. Aimez-moi, je vous en conjure, indépendamment de votre passion pour le théâtre. Je vous aime uniquement pour vous, et je vous serai attaché à tous deux jusqu'au dernier moment de ma vie.

5627. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 25 avril.

Mon cher maître, votre grave magistrat a l'air d'avoir la gravité des chats-huants. Ils ont la mine sérieuse, et ils craignent

1. Fyot de La Marche fils.

2. *Le Triumvirat*.

3. Il s'agissait d'imprimer séparément les *Commentaires* de Voltaire sur le *Théâtre de P. Corneille*.

que les oiseaux ne leur donnent des coups de bec. Il ne veut donc pas

Qu'on découvre en riant la tête de Midas ¹ ?

Il faut qu'il ait ses raisons. Non, l'agriculture n'est point un sujet riant pour des Parisiens. Ils ne savent pas la différence d'un sillon à un guéret, mais ils se connaissent en ridicule : malheur à qui chanterait Cérès, au lieu de rire des sots !

Je voudrais que vous lussiez l'*Appel aux Nations*², au sujet de notre procès du théâtre de Paris contre le théâtre de Londres. J'ai été malheureusement le premier qui aie fait connaître en France la poésie anglaise. J'en ai dit du bien, comme on loue un enfant maussade devant un enfant qu'on aime, et à qui on veut donner de l'émulation ; on m'a trop pris à mon mot.

Biaux chires leups, n'écoutez mie
Mere tenchent chen sieux qui crie.

(LA FONTAINE, liv. IV, fab. XVI.)

L'archidiacre est l'agresseur³ ; il a donc tort. Ne pouvait-il pas louer Lamotte et son *Œdipe* en prose, sans attaquer gens qui ont bec et ongles ? Ce monde-ci est une guerre ; j'aime à la faire, cela me ragaillardit.

Ille

Qui me commorit (melius non tangere, clamo)
Flebit, et insignis tota cantabitur urbe.

(HOR., lib. II, sat. I, v. 44-46.)

Il n'y a rien de si dangereux qu'un homme indépendant comme moi, qui aime à rire, et qui hais les sots ; mais je ne mets pas l'archidiacre au rang des sots, et, après l'avoir pincé tout doucement, je lui accorde généreusement la paix.

Mon cher maître, il y a longtemps que nous sommes dans le siècle du petit esprit ; celui du génie est passé.

Tout est devenu brigandage ; sauve qui peut ! C'est bien assez qu'il y ait eu un *siècle* depuis la fondation de la monarchie ; Rome n'en a eu qu'un⁴. Il n'y a pas de quoi crier : Buons gaie-ment la lie de notre vin !

1. Vers de Voltaire dans son *Épître à Mme Denis sur l'Agriculture* ; voyez tome X.

2. Tome XXIV, page 191.

3. Voyez, tome XLI, page 285, ce qu'il avait dit de la *Henriade*.

4. Voltaire n'a pas oublié le siècle des Médicis ; mais cette dénomination qu'il

A propos, je suis fâché que nous mourrionssans nous revoir.

Urbis amatorem *Olivetum* salvere jubemus
Ruris amatores.

(Hoz., lib. I, ep. x.)

5628. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN ¹.

Ferney, 25 avril.

On dit que la mort de M^{me} de Pompadour a fait baisser les effets. Si cela est vrai, voilà une belle oraison funèbre.

5629. — A M. NOVERRE.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Les vieillards impotents comme moi, monsieur, s'intéressent rarement à l'art charmant² que vous avez embelli; mais vous me transformez en jeune homme, vous me faites naître un violent désir de voir ces fêtes dont vous êtes l'ornement principal; mes désirs ne me donnent que des regrets, et c'est là mon malheur. J'ai d'ailleurs une raison de vous admirer qui m'est particulière; je trouve que tout ce que vous faites est plein de poésie; les peintres et les poètes se disputeront à qui vous aura. Je ne cesse de m'étonner que la France ne vous ait pas fixé par les plus grands avantages; mais nous ne sommes plus dans ces temps où la France donnait des exemples à l'Europe; tout est bien changé: vous devez au moins être regretté de tous les gens de goût. Regardez-moi, monsieur, comme un de vos partisans les plus attachés, et comptez sur l'estime sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur.

VOLTAIRE.

5630. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril.

Je croyais avoir envoyé *Thélème* à mes anges; mais puisque je l'ai oublié, je répare ma faute. Il se peut faire qu'aucun de

lui donne, tome XII, page 168, et XIV, 155-156, rappelle l'idée de Florence plus que celle de Rome.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. L'art de la danse: Noverre était maître des ballets du duc de Wurtemberg, prince qui, les 10, 11 et 12 février, donnait chaque année, pour l'anniversaire de sa naissance, de magnifiques fêtes dont il faisait imprimer la relation.

mes anges ne sache le grec ; mais, comme ils ont le nez fin, ils verront bientôt que *Thélème* signifie *la volonté, le désir*, et que *Macare* signifie *le bonheur* ; et puis ils ont Macare chez eux, ils feront avec lui le commentaire.

Il me semble encore que mes anges m'avaient ordonné de donner *Olympie* à M^{lle} Dubois. L'ai-je fait ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que j'adore toujours mes anges du culte d'hyperdulie. Permettez-vous que je fourre ici l'incluse ?

3631. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1^{er} mai.

Mes charmants anges, voici vos roués ; je les ai rajustés comme j'ai pu. Ne me demandez pas un vers de plus, pas un hémistiche : car je deviens si vieux, si vieux, si dur, si sec, si stérile, si incapable, qu'il faut avoir pitié de moi. Il faut être possédé du démon pour faire une tragédie. Je n'en connais pas une seule qui n'ait de grands défauts, et la multitude des détestables est prodigieuse.

Faites-moi un plaisir, mes anges ; dites-moi habilement si M^{me} la duchesse de Grammont a personnellement du crédit auprès du roi ; j'aurais peut-être besoin qu'elle lui dît un mot : car, tout Suisse qu'on est, on ne laisse pas de se souvenir de sa patrie ; enfin j'ai besoin de savoir si je peux m'adresser à M^{me} la duchesse de Grammont pour une chose extrêmement aisée à faire. J'ai pardonné aux mânes de M^{me} de Pompadour les prédications qu'elle avait pour la *Sémiramis* de Crébillon, pour son *Catilina*, et pour son *Triumvirat*. Ce sont, sans contredit, les plus impertinents et les plus barbares ouvrages qu'un ennemi du bon sens ait jamais pu faire. M^{me} de Pompadour me faisait l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand homme ; mais, après tout, elle m'avait rendu quelques bons offices dont je me souviendrai toujours.

On dit que M. de Marigny fait travailler à un superbe mausolée¹ pour Pradon, l'abbé Nadal, et Danchet : je lui recommande Guillaume Vadé, car, pour moi, qui ne serai pas enseveli en terre sainte, je ne prétends pas aux monuments. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait au *tripot*, quel nouveau chef-d'œuvre on représente. On dit que la salle est déserte aux comédies,

¹ Le mausolée pour Crébillon.

depuis la retraite de M^{lle} Dangeville ; vous n'avez qu'un acteur tragique ; le *tripot* me paraît aller mal.

Mes anges, conservez votre santé l'un et l'autre ; que les eaux vous fassent du bien ! Ayez tout le plaisir que vous pourrez : cela n'est pas toujours aussi aisé qu'on le pense.

Respect et tendresse.

5632. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

2 mai 1764.

Je ne me flatte pas, monsieur, que vous vous soyez aperçu du temps qu'il y a que je n'ai eu l'honneur de vous écrire ; mais si par hasard vous l'avez remarqué, il faut que vous en sachiez la cause. Premièrement, le président a été malade, et m'a donné beaucoup d'inquiétude ; ensuite la maladie et la mort de M^{me} de Pompadour, qui m'ont occupée et intéressée autant que tant d'autres à qui cela ne faisait rien, et puis des peines et des embarras domestiques qui ont troublé mon faible génie. Je voulais attendre d'être un peu plus calme, pour pouvoir causer avec vous.

Votre dernière lettre (dont vous ne vous souvenez sûrement pas) est charmante. Vous me dites que vous voulez que je vous fasse part de mes réflexions. Ah ! monsieur, que me demandez-vous ? Elles se bornent à une soule : elle est bien triste ; c'est qu'il n'y a, à le bien prendre, qu'un seul malheur dans la vie, qui est celui d'être né. Il n'y a aucun état, quel qu'il puisse être, qui me paraisse préférable au néant. Et vous-même, qui êtes M. de Voltaire, nom qui renferme tous les genres de bonheur, réputation, considération, célébrité, tous les préservatifs contre l'ennui, trouvant en vous toutes sortes de ressources, une philosophie bien entendue, qui vous a fait prévoir que le bien était nécessaire dans la vieillesse ; eh bien, monsieur, malgré tous ces avantages, il vaudrait mieux n'être pas né, par la raison qu'il faut mourir, qu'on en a la certitude, et que la nature y répugne si fort que tous les hommes sont comme le bûcheron.

Vous voyez combien j'ai l'âme triste, et que je prends bien mal mon temps pour vous écrire ; mais, monsieur, consolez-moi ; écarter les vapeurs noires qui m'environnent.

Je viens de lire une *Histoire d'Écosse*, qui n'est, pour ainsi dire, que la vie de Marie Stuart : elle a mis le comble à ma tristesse ; j'espère que votre Corneille me tirera de cet état. Je n'ai encore lu que l'épître à l'Académie et la préface. On est tout étonné, en lisant ce que vous écrivez, que tout le monde n'écrive pas bien : il semble qu'il n'y a rien de si facile que d'écrire comme vous, et cependant personne au monde n'en approche ; il n'y a que Cicéron qui, après vous, est tout ce que j'aime le mieux.

Adieu, monsieur ; je me sens indigne de vous occuper plus longtemps.

¹. *Correspondance complète de la marquise du Deffant, etc.*, publiée par M. de Lescure, 1865.

5633. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 3 mai.

Mes anges, les anges doivent avoir reçu les roués, cartonnés en cent endroits. Je ne sais pas quel acteur jouera le rôle d'Octave, mais il est impossible à l'auteur de ne pas faire d'Octave un jeune homme ; il n'avait que vingt et un ans au temps des proscriptions : on le donne dans toute la pièce comme un homme qui lutte contre les passions de la jeunesse, comme un jeune débauché qui s'est formé sous Antoine à la licence, au crime, et à la politique.

Je me donne mille mouvements pour empêcher qu'on ne vende l'édition de Corneille à d'autres qu'aux souscripteurs, et pour empêcher les libraires d'imprimer les *Commentaires* à part ; mais que puis-je du fond de mes vallées au pied du mont Jura ? Je ressemble à saint Jean comme deux gouttes d'eau ; il s'appelait la voix qui crie dans le désert¹, et vous savez que les voix de ces braillards des déserts ne sont guère entendues dans les villes.

Madame ange prend-elle toujours des eaux ? monsieur ange va-t-il toujours à la Comédie ? s'amuse-t-il ? lui donne-t-on de belles pièces nouvelles ? J'ignore tout. Je n'ai pas pu avoir les quatre vers qui sont au bas du portrait du duc de Sully, donné par M^{me} de Pompadour à M. le contrôleur général² ; il était fort aisé de faire quatre jolis vers sur cette galanterie.

Nous avons un billet de douze mille francs, payable au mois de septembre, pour en faire un emploi en faveur de M. et de M^{me} Corneille, réversible à leur fille. Je prie M. Delaleu de chercher un emploi sûr ; j'ai, Dieu merci, rempli tous les devoirs que je me suis imposés. Je n'ai plus qu'à traîner doucement les restes d'une vieillesse très-languissante, et je voue ce petit reste à mes anges, à qui je souhaite santé, prospérité, amusement, et gaieté.

1. Vox clamantis in deserto. (Isaïe, XL, 3 ; Jean, I, 23.)

2. Les voici :

De l'habile et sage Sully
Il ne nous reste que l'image :
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans Laverdy.

5634. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹.

Le 3 mai.

Mon cher frère, j'ai été très-édifié des réflexions philosophiques ; on ne peut mieux s'y prendre pour préparer les esprits. Le livre contre lequel ces réflexions sont écrites est basoué à Paris du petit nombre de lecteurs qui ont pu en parcourir quelques pages, et est ignoré de tout le reste.

Je me flatte que la santé de vos amis est devenue meilleure, et que les trois cents pilules² de Tronchin font un merveilleux effet. C'est un remède souverain contre ces sortes de maladies. Vous devenez un très-grand médecin. Il est vrai que ce remède n'est pas fait pour la populace, qui a un très-mauvais régime ; mais il réussit beaucoup chez les gens qui savent un peu se gouverner eux-mêmes.

Je vous demande pardon de ne vous avoir pas accusé la réception de la dinde ; elle est venue un peu tard, et on n'a point entendu parler de perdrix.

Il y a trop loin d'ici à Angoulême ; j'en suis bien fâché, car je voudrais bien vous embrasser avant de mourir.

5635. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI³.

Aux Délices, 3 mai.

Si j'avais de la santé et des yeux, monsieur, je vous aurais répondu plus tôt ; si j'étais jeune, je viendrais sûrement vous voir, vous embrasser, admirer vos talents, être témoin de la protection que vous donnez aux arts, et partager vos plaisirs. Une si grande satisfaction n'est pas faite pour la fin de ma vie ; je suis réduit à pouvoir à peine dicter une lettre.

Oserai-je vous supplier de vouloir bien faire mes compliments à MM. Fabri et Paradisi⁴, à qui je dois autant de reconnaissance que de rimes ?

Je suis toujours étonné que vous ayez traduit la tragédie d'*Idoménée*⁵. Il me semble qu'un bon peintre comme vous ne

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Trois cents exemplaires des *Sentiments de Meslier*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Traducteurs de quelques tragédies de Voltaire.

5. De Crébillon.

doit copier que les ouvrages des Raphaëls. Il vous était aisé de vous faire informer par M. Goldoni si cet *Idoménée* est au rang des pièces qu'on représente, si ce n'est pas un très-mauvais ouvrage, pardonnable à la jeunesse d'un auteur qui depuis fit de meilleures choses. En vérité, il n'est pas permis au traducteur de *Phèdre* d'être celui d'*Idoménée*. Il vaudrait beaucoup mieux retrancher cette pièce de votre recueil, que de faire dire aux critiques que l'on a traduit également le bon et le mauvais. Pardonnez au vif intérêt que je prends à vous, si je vous parle si librement.

Je vous ai déjà mandé, monsieur, que je n'avais depuis longtemps aucune nouvelle de M. Goldoni ; mais j'espère toujours que j'aurai le plaisir de le voir, quand il reviendra en Italie. Je ne sais s'il travaille pour nos comédiens italiens, qui se sont unis à un opéra-comique qui a, dit-on, beaucoup de succès. C'est un spectacle fort gai et fort amusant, mais qui consiste principalement en chansons et en danses. Cela ne me paraît pas du ressort de M. Goldoni, dont le talent est de peindre les mœurs. Cependant je me flatte toujours que son voyage lui sera utile et agréable.

Un homme¹ de la maison de la belle Laure a fait des commentaires sur la vie de Pétrarque en deux énormes volumes in-4°. Je ne sais si vous les avez lus ; je serais bien plus curieux de lire les deux petits volumes que vous me promettez.

Adieu, monsieur, toutes vos lettres redoublent les sentiments de la tendre et respectueuse estime que vous m'avez inspirée pour vous.

5636. — A M. FYOT DE LA MARCHE².

Aux Délices, 4 mai 1764.

Mon illustre magistrat, digne d'un meilleur siècle, vous êtes digne aussi d'avoir des amis moins paresseux que moi, ou plutôt des amis moins privés de la douceur de la société. Il y a deux mois que je me trouve absolument incapable d'écrire et de me remuer. J'ai été obligé de me transporter aux Délices auprès de M. Tronchin, quoique je sache très-bien que les voyages au temple d'Épidaure ne rendent pas la santé. Je ne parle à mon médecin que par condescendance pour ma famille. Il faudrait que je fusse fou pour imaginer qu'un homme peut guérir la

1. L'abbé de Sade.

2. Éditeur, Th. Foisset.

vieillesse et la faiblesse d'un autre homme, et encore plus fou de ne pas me soumettre de bonne grâce à la destinée. Ma carrière finit, la vôtre sera plus longue, parce que vous êtes né avec de meilleurs organes comme avec un meilleur esprit. Vous êtes un vigoureux Bourguignon, et moi un faible Parisien.

Je vous loue aussi de faire des chansons ; il est vrai qu'elles ne sont ni bachiques, ni grivoises ; mais elles sont pleines d'agrément, et je crois que Cicéron en aurait fait de pareilles en mariant son neveu, car, quoi qu'en dise Juvénal, Cicéron votre devancier faisait fort bien les vers, et il était réellement le meilleur poète de son temps après Lucrèce ; c'est de tous les poètes romains celui que j'aime le mieux avec ses défauts.

S'il y avait quelqu'un parmi nous que j'osasse comparer, quoique de très-loin, à ce grand homme, ce serait le chancelier de L'Hospital. On vient d'imprimer sa vie ; je ne sais si on en fera autant pour notre chancelier d'aujourd'hui¹ ! Nous sommes bien médiocres en tout genre. Ne rougissez-vous pas quelquefois de la décadence où vous voyez notre nation ? Nous avons eu un beau moment sous Louis XIV ; mais nous n'avons aujourd'hui que l'opéra-comique et M^{lle} Duchapt.

On dit que M. d'Étiole Lenormand fait un beau procès à la mémoire de madame sa femme, et prétend hériter d'elle en vertu d'une donation réciproque de tous leurs biens stipulée dans leur contrat de mariage. La plate éloquence de nos avocats aura là un beau champ de bataille : on verra si une séparation l'emporte sur une donation ; c'est un cas que la coutume de Paris n'a point prévu, car nos coutumes ne prévoient guère et je ne sais s'il y a quelque chose dans le monde de plus imparfait que nos lois.

Au reste savez-vous que M^{me} de Pompadour est morte en philosophe, sans aucun préjugé ; sans aucun trouble, pendant que tant de vieux barbons meurent comme des sots.

Adieu, mon respectable magistrat ; conservez-moi un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai à végéter dans ma petite retraite. Que ne puis-je être dans la vôtre ! Que ne puis-je vous entendre, raisonner avec vous, et vous renouveler mon très-tendre dévouement. V.

1. Guillaume de Lamoignon de Blancmesnil, père de Lamoignon de Malesherbes, avait succédé à d'Aguesseau le 27 novembre 1750. Démissionnaire lui-même en 1768, il eut pour successeur René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, et mourut le 12 juillet 1772, à quatre-vingt-dix ans.

5637. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

Aux Délices, 5 mai.

Mes divins anges verront par la lettre ci-jointe dans quel embarras je me trouve. Je me flatte que la bonté de M. d'Argental m'en tirera, et qu'il m'épargnera une violente tracasserie que j'essuie pour des *Contes* dont je ne me soucie guère. J'avais très-grand sujet de me plaindre que mon nom se trouvât à la tête des fadaises de Guillaume Vadé : d'autant plus que, parmi ces fadaises, il y a des choses qu'on trouvera trop hardies, et je consens de tout mon cœur qu'on les supprime entièrement ; mais je ne me suis point servi des paroles choquantes rapportées par M. Crommelin. D'ailleurs, Cramer m'a juré qu'il avait supprimé toutes les feuilles du titre dont j'avais lieu de me plaindre.

Je vous demande en grâce de m'écrire un mot, par lequel vous me renvoyez la lettre que je vous écrivis au mois d'avril pour cette petite affaire. J'en ai gardé copie, je la montrerai au plaignant, et tout sera apaisé. Je vous aurai la plus grande obligation du monde : car rien n'est plus triste que de donner des sujets de plainte à ceux à qui on a rendu service.

Je vous supplie de ne point donner encore à Lekain la nouvelle copie des roués. Vous recevrez, par la première poste, des changements nouveaux qui m'ont paru d'une nécessité absolue.

Je vous demanderais pardon de toutes les peines que je vous donne, s'il ne s'agissait pas d'une conspiration dont vous êtes le premier mobile. Plus je m'efforce à rendre la pièce tolérable, et plus j'ai droit à votre indulgence.

5638. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 5 mai.

Je reçois, mon cher frère, votre lettre du 28 avril. Frère Cramer m'assure qu'il a ôté mon nom qu'il avait mis malheureusement à la tête des *Contes de Guillaume Vadé*, et qu'il n'en paraîtra pas un seul exemplaire² avec ce malheureux titre.

Au reste, je ne prends nul intérêt à Guillaume Vadé, ni à son recueil, ni aux autres pièces qu'on a pu y insérer ; et pour peu

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez la note 2, page 20.

que l'on trouve dans ce recueil des choses trop hardies, qui me seraient sans doute imputées, je vous demande en grâce de dire à M. de Sartine que non-seulement je n'ai nulle part à ces pièces, mais que j'en demande moi-même la suppression, supposé qu'on me les attribue. Je sais à quel excès pourrait se porter une cabale dangereuse de fanatiques qui n'ont que trop de crédit. J'avais, dans M^{me} de Pompadour, une protectrice assurée; je ne l'ai plus. Je suis dans ma soixante et onzième année, et je veux finir mes jours en paix : je suis une victime échappée au couteau des prêtres; il faut que je paisse en repos dans les pâturages où je me suis retiré.

Mon cher frère, abuserai-je encore de vos bontés jusqu'à vous prier de vouloir bien faire donner à Briasson le papier ci-joint? S'il n'est pas du nombre des libraires qui ont le privilège de Corneille, il les connaît du moins, et il peut leur faire parvenir cette déclaration¹ de ma part, en cas qu'elle soit approuvée par vous et par mes anges. Elle peut toujours servir à différer l'exécution de l'entreprise² très-hasardée des libraires; c'est servir, autant que je le peux, la famille Corneille. L'auteur de *Cinna* m'est cher, malgré *Théodore*, *Pertharite*, *Agésilas* et *Suréna*; comme j'aime les belles-lettres, malgré l'horrible abus qu'on en fait.

La permission qu'on a donnée à Fréron de les déshonorer deux fois par mois, la secrète envie de gens en place qui prétendaient à l'éloquence, ont été des coups mortels; et la littérature est devenue un champ de bataille dans lequel le pédant en robe noire a écrasé le philosophe, et où l'araignée de *l'Année littéraire* a sucé son sang. Le pis de tout cela, c'est la dispersion des fidèles : c'est là le grand objet de vos gémissements et des miens.

S'ils avaient pu se rassembler, c'eût été la plus belle époque de l'histoire de l'esprit humain. Les stoïciens, les académiciens, les épicuriens, formaient des sociétés considérables. Le sénat de Rome, partagé entre ces trois sectes, n'en était pas moins le maître de la terre connue. Et on ne peut rassembler six philosophes dans le misérable pays des Welches! En ce cas, renonçons de bonne grâce à la petite supériorité que nous prétendons dans la littérature, et avouons franchement que nous sommes des demi-barbares.

Orate, fratres, et écr. l'inf... tant que vous pourrez.

1. Je ne la connais pas. (B.)

2. De faire imprimer séparément les *Commentaires* de Voltaire sur Corneille.

Que nos lettres, mon cher frère, ne soient que pour nous et pour les adeptes.

5639. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

Aux Délices, 6 mai.

J'envoie à mes divins anges, comme je l'ai promis, les corrections qui me paraissent indispensables pour les roués. Il y avait au deuxième acte une contradiction manifeste. Octave disait dans les premiers vers de la première scène qu'il *voulait marcher soudain contre Pompée*, et à la fin de la même scène Antoine disait : *Partons demain pour Rome*.

D'ailleurs, la nouvelle leçon me paraît avoir plus de précision et de force.

Je sou mets aussi à mes anges la copie d'un petit mémoire que j'envoie à M. Damilaville ; ils décideront si ce mémoire doit être communiqué aux libraires de Paris ou non.

Je prends aussi la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour M. Afforti. Ce n'est pas que je connaisse M. Afforti ; je ne sais qui il est ; mais on m'a dit qu'il est chargé par M. le duc de Praslin de rédiger le rapport de l'affaire des dîmes. Mes anges voudront-ils bien avoir la bonté de lui faire passer cette lettre de M^{me} Denis ? C'est à elle d'écrire, puisque les dîmes lui appartiennent et que je lui ai donné la terre de Ferney, et que c'est à elle à captiver la bienveillance dudit M. Afforti.

Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu, à Bordeaux, au sujet de l'inimitable acteur Bellecour². Je me flatte qu'étant loin du tripot, il sera moins acharné contre le public et contre moi. J'enverrai ensuite au tripot une belle déclaration de ma façon, dans laquelle j'insisterai sur le droit de Grandval, et j'implorerai le bras séculier de M. le duc de Duras.

Si mes anges ont quelque autre chose à me commander, je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez la lettre à d'Argental du 10 avril.

— Bellecour débuta en 1751, dans la tragédie, par le rôle d'*Achille*, où il réussit médiocrement. Mais il prit une éclatante revanche dans la comédie, et, ne pouvant lutter contre Lekain, il devint l'émule de Grandval. Il représentait l'impertinence des grands seigneurs, la fatuité des petits-maitres et la galanterie souvent avinée des marquis de la Régence avec une vérité et une aisance parfaites. *Le Chevalier à la mode*, le marquis de *Turcaret*, le *Dissipateur*, le comte *Almaviva*, étaient les rôles où triomphait surtout son talent comique, joint à un bel extérieur. (A. F.)

suis à leurs ordres, et je me mets à l'ombre de leurs ailes avec respect et tendresse.

5640. — A. M. BERTRAND.

Aux Délices, 7 mai.

Je me flatte, mon cher philosophe, que vous avez reçu, ou que vous recevrez bientôt, un petit présent de l'électeur palatin au-dessus du prix du cabinet d'histoire naturelle ; ce sera le pot-de-vin du marché. Je voudrais que vous eussiez une fortune égale à votre mérite. Je crois qu'on est à présent un peu occupé à Berne de la situation des affaires de Lucerne. Non-seulement les Bernois rendent leurs sujets heureux, mais ils veulent aussi le bonheur de leurs voisins. Ce sont là de ces occasions où M. de Freudenreich ne s'épargne pas. Je vous prie de lui présenter mes respects, aussi bien qu'à madame. Conservez-moi votre amitié, et comptez sur les sentiments qui m'attachent à vous pour jamais. V.

5641. — A. M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 8 mai.

Les uns me disent, mon cher philosophe, qu'il y aura un lit de justice ; les autres, qu'il n'y en aura point, et cela m'est fort égal. Quelques-uns ajoutent qu'on fera passer en loi fondamentale du royaume l'expulsion des jésuites, et cela est fort plaisant. On parle d'emprunts publics, et je ne prêterai pas un sou ; mais je vous parlerai de vous et de Corneille. On me trouve un peu insolent, et je pense que vous me trouvez bien discret : car, entre nous, je n'ai pas relevé la cinquième partie des fautes ; il ne faut pas découvrir la turpitude de son père¹. Je crois en avoir dit assez pour être utile ; si j'en avais dit davantage, j'aurais passé pour un méchant homme. Quoi qu'il en soit, j'ai marié deux filles² pour avoir critiqué des vers ; Scaliger et Saumaise n'en ont pas tant fait.

Avez-vous regretté M^{me} de Pompadour ? Oui sans doute, car dans le fond de son cœur elle était des nôtres ; elle protégeait les lettres autant qu'elle le pouvait : voilà un beau rêve de fini. On

1. *Lévitique*, xviii, 7, 8.

2. M^{lle} Corneille et sa belle-sœur, M^{lle} Dupuits.

dit qu'elle est morte avec une fermeté digne de vos éloges. Toutes les paysannes meurent ainsi ; mais à la cour la chose est plus rare, on y regrette plus la vie, et je ne sais pas trop bien pourquoi.

On me mande qu'on établit une inquisition sur la littérature ; on s'est aperçu que les ailes commenç aient à venir aux Français, et on les leur coupe. Il n'est pas bon qu'une nation s'avise de penser ; c'est un vice dangereux qu'il faut abandonner aux Anglais. J'ai peur que certains hommes d'État ne fassent comme M^{me} de Bouillon, qui disait : « Comment édifierons-nous le public le vendredi saint ? faisons jeûner nos gens. » Ils diront : « Quel bien ferons-nous à l'État ? persécutons les philosophes. » Comptez que M^{me} de Pompadour n'aurait jamais persécuté personne. Je suis très-affligé de sa mort.

S'il y a quelque chose de nouveau, je vous demande en grâce de m'en informer. Vos lettres m'instruisent, me consolent, et m'amuse, vous le savez bien ; je ne peux vous le rendre, car que peut-on dire du pied des Alpes et du mont Jura ?

Rencontrez-vous quelquefois frère Thieriot ? Je voudrais bien savoir pourquoi je ne peux pas tirer un mot de ce paresseux-là.

On m'a dit que vous travaillez à un grand ouvrage¹ ; si vous y mettez votre nom, vous n'oserez pas dire la vérité : je voudrais que vous fussiez un peu fripon. Tâchez, si vous pouvez, d'affaiblir votre style nerveux et concis, écrivez platement ; personne assurément ne vous devinera ; on peut dire pesamment de très-bonnes choses ; vous aurez le plaisir d'éclairer le monde sans vous compromettre ; ce serait là une belle action, ce serait se faire tout à tous pour la bonne cause, et vous seriez apôtre sans être martyr. Ah ! mon Dieu ! si trois ou quatre personnes comme vous avaient voulu se donner le mot, le monde serait sage, et je mourrai peut-être avec la douleur de le laisser aussi imbécile que je l'ai trouvé.

Avez-vous toujours le projet d'aller en Italie ? Plût à Dieu ! Je me flatte qu'alors je vous verrais en chemin, et je bénirais le Seigneur. Je vous embrasse de trop loin, et j'en suis bien fâché.

1. *Sur la destruction des jésuites*. L'ouvrage parut en 1765. Il en sera souvent question.

5642. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 9 mai.

C'est moi, madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire, et ce n'est pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire. Voilà un plaisant honneur : vraiment il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge, et notre façon de penser. Je ne connais que Judas dont on ait dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né ¹, et encore est-ce l'Évangile qui le dit; Mécène et La Fontaine ont dit tout le contraire :

Mieux vaut souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

(FABLES, liv. I, fab. xvi.)

Je conviens avec vous que la vie est très-courte et assez malheureuse; mais il faut que je vous dise que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans², beau, bien fait, vigoureux; et voici ce qui lui est arrivé : il tombe un jour de cheval à la chasse, il se meurtrit un peu la cuisse, on lui fait une petite incision, et le voilà paralytique pour le reste de ses jours, non pas paralytique d'une partie de son corps, mais paralytique à ne pouvoir se servir d'aucun de ses membres, à ne pouvoir soulever sa tête, avec la certitude entière de ne pouvoir jamais avoir le moindre soulagement : il s'est accoutumé à son état, et il aime la vie comme un fou.

Ce n'est pas que le néant n'ait du bon; mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités.

Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : il est très-certain qu'on ne la sent point; ce n'est point un moment douloureux; elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus qui fait de la peine; c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous.

A quoi bon venir nous prononcer notre sentence? Elle s'exé-

1. Marc, xiv, 21.

2. Daumart.

cutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout.

On dit quelquefois d'un homme : Il est mort comme un chien ; mais vraiment un chien est très-heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laisserait mourir sans nous en rien dire.

Ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire penser comme ils ne pensent point, ou d'imbéciles qui veulent que vous soyez aussi sots qu'eux ; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie, à Genève, c'est qu'on peut y mourir comme on veut ; beaucoup d'honnêtes gens n'appellent point de prêtres. On se tue, si on veut, sans que personne y trouve à redire ; ou l'on attend le moment sans que personne vous importune.

M^{me} de Pompadour a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de se voir condamnée à quitter la plus agréable situation où une femme puisse être. Je ne savais pas, madame, que vous fussiez en liaison avec elle ; mais je devine que M^{me} de M...¹ avait contribué à vous en faire une amie. Ainsi vous avez fait une très-grande perte, car elle aimait à rendre service. Je crois qu'elle sera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal², parce qu'ils voulaient lui en faire ; elle était philosophe.

Je me flatte que votre ami³, qui a été malade, est philosophe aussi ; il a trop d'esprit, trop de raison, pour ne pas mépriser ce qui est très-méprisable. S'il m'en croit, il vivra pour vous et pour lui, sans se donner tant de peines pour d'autres. Je veux qu'il pousse sa carrière aussi loin que Fontenelle, et que dans son agréable vie il soit toujours occupé des consolations de la vôtre.

Vous vous amusez donc, madame, des *Commentaires sur Corneille*. Vous vous faites lire sans doute le texte, sans quoi les notes vous ennuieraient beaucoup. On me reproche d'avoir été trop sévère ; mais j'ai voulu être utile, et j'ai été souvent très-discret. Le nombre prodigieux de fautes contre la langue, contre la net-

1. Probablement M^{me} de Mirepoix.

2. Les jésuites.

3. Le président Hénault. (K.) — Il fut bientôt après déserteur de la philosophie. (B.)

teté des idées et des expressions, contre les convenances, enfin contre l'intérêt, m'a si fort épouventé que je n'ai pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire. Ce travail est fort ingrat et fort désagréable, mais il a servi à marier deux filles¹ : ce qui n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus.

Adieu, madame ; supportons la vie, qui n'est pas grand'chose ; ne craignons pas la mort, qui n'est rien du tout ; et soyez bien persuadée que mon seul chagrin est de ne pouvoir m'entretenir avec vous, et vous assurer, dans votre couvent², de mon très-tendre et très-sincère respect, et de mon inviolable attachement.

5643. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 10 mai.

Que vous êtes heureux, mon ancien ami, d'avoir conservé vos yeux, et d'écrire toujours de cette jolie écriture que vous aviez il y a plus de cinquante ans ! Votre plume est comme votre style, et pour moi je n'ai plus ni style ni plume.

M^{me} Denis vous écrit de sa main ; je ne puis en faire autant. Il est vrai que l'hiver passé je faisais des contes, mais je dictais ; et actuellement je peux à peine écrire une lettre. Je suis d'une faiblesse extrême, quoi qu'en dise M. Tronchin ; et mon âme, que j'appelle *Lisette*, est très-mal à son aise dans mon corps cacochyme. Je dis quelquefois à *Lisette* : « Allons donc, soyez donc gaie comme la *Lisette* de mon ami. » Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps soit à son aise pour qu'elle y soit aussi. « Fi donc, *Lisette* ! lui dis-je ; si vous me tenez de ces discours-là, on vous croira matérielle. — Ce n'est pas ma faute, a répondu *Lisette* ; j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne suis pas. »

J'ai souvent de ces conversations-là avec *Lisette*, et je voudrais bien que mon ancien ami fût en tiers ; mais il est à cent lieues de moi, ou à Paris, ou à Launai, avec sa sage *Lisette* ; il partage son temps entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je ne peux en faire autant ; il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me suis faite. M^{me} Denis, maîtresse de la maison, me tient lieu de femme ; M^{lle} Corneille, devenue M^{me} Dupuits, est ma fille ; ce Dupuits a une sœur que j'ai

1. M^{lle} Corneille, puis sa belle-sœur M^{lle} Dupuits.

2. Saint-Joseph.

mariée aussi ; et quoique je sois à la tête d'une grosse maison, je n'ai point du tout l'air respectable.

J'ai été fort affligé de la mort de M^{me} de Pompadour ; je lui avais obligation ; je la pleure par reconnaissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante ans, au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être si elle avait goûté le repos dont je jouis, elle vivrait encore.

Vous vivrez cent ans, mon ami, parce que vous allez de Paris à Launai et de Launai à Paris, sans soins et sans inquiétudes. Ce qui pourra me conserver, c'est le petit plaisir que j'ai de désespérer le marquis de Lézeau. Il est tout étonné de ne m'avoir pas enterré au bout de six mois. Je lui joue, depuis plus de trente ans, un tour abominable¹. On dit que nous avons un contrôleur général² qui ne pense pas comme lui, et qui veut que tout le monde soit payé.

Bonsoir, mon ancien ami ; soyez heureux aux champs et à la ville, et aimez-moi.

5644. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 11 mai.

Mon cher frère, ce que vous me dites de l'intolérance m'afflige et ne m'étonne point. Je m'y attendais, et c'est par cette raison que je vous ai supplié de dire à M. de Sartine³ que je ne répondais ni ne pouvais répondre de tout ce qu'on s'avise d'imprimer sous mon nom ; bien entendu que vous n'auriez la bonté de faire cette démarche que quand vous la jugeriez nécessaire.

J'écirai incessamment à M. le maréchal de Richelieu⁴ au sujet de ce comte d'Olban⁵. Je ne conçois pas cette rage de vouloir paraître en public, quand on déplaît au public. Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre.

Je ne sais aucunes nouvelles du théâtre de Paris. On dit que Lekain est le seul qu'on puisse entendre. Nous manquons d'hommes presque en tous les genres. Si nous n'avons point de talents, tâchons au moins d'avoir de la raison.

1. En 1733, Lézeau avait pris de Voltaire dix-huit mille livres en rente viagère ; il eut à la servir pendant quarante-cinq ans.

2. Laverdy ; voyez page 224.

3. Voyez la lettre du 5 mai, n° 5638.

4. Cette lettre manque.

5. L'un des personnages de *Nanine*, que voulait jouer Bellecour.

J'ai toujours sur le cœur la tracasserie qu'on m'a voulu faire avec Cramer. N'est-il pas bien singulier qu'un homme s'avise d'écrire de Paris à Genève que je jette feu et flamme contre les Cramer, que je parle d'eux dans toutes mes lettres avec dureté et mépris, que je veux faire saisir leur livre, etc.? Et pourquoi, s'il vous plaît, tout ce fracas? Parce que je n'ai pas voulu que mon nom figurât avec la famille Vadé, et que je me suis cru indigne de cet honneur. Quand on l'a ôté, j'ai été content, et voilà tout.

Vous me feriez grand plaisir d'écrire à Gabriel qu'on l'a très-mal informé; que celui qui lui a mandé ces sottises n'est qu'un semeur de zizanie. M. Crommelin, qui est un ministre de paix, ne la sèmera pas sans doute, et je crois avoir fait assez de bien aux Cramer pour être en droit de compter sur leur reconnaissance. Je ne veux avoir pour ennemis que les fanatiques et les Fréron. Les Cramer sont mes frères; ils sont philosophes, et les philosophes doivent être reconnaissants; je leur ai fait présent de tous mes ouvrages, et je ne m'en repens point.

Quant à l'édition qu'on veut faire des *Commentaires du Corneille* détachés du texte, je crois que les libraires de Paris doivent me savoir quelque gré des mesures que je leur propose, uniquement pour leur faire plaisir. Je ne veux que le bien de la chose. Je donne tout gratis aux comédiens et aux libraires. Je fais quelquefois des ingrats; ce n'est pas la seule tribulation attachée à la littérature.

Cramer s'était chargé de donner des exemplaires du *Corneille* à Lekain, à M^{lle} Clairon, à M^{lle} Dumesnil; pour moi, je n'en ai qu'un seul exemplaire, encore est-il sans figures. Je ne me suis mêlé de rien, sinon de perdre les yeux avec une malheureuse petite édition de *Corneille*, en caractère presque inlisable; édition curieuse et rare¹, sur laquelle j'ai fait la mienne. J'ai été le seul correcteur d'épreuves; je me suis donné des peines assez grandes pendant deux années entières: elles ont servi du moins à marier deux filles; mais je ne me suis mêlé en aucune manière des autres détails.

Adieu, mon cher frère. Vous m'avez envoyé un livre sur l'inoculation²; cela me fait croire qu'elle sera bientôt défendue. O pauvre raison, que vous êtes étrangère chez les Welches!

1. L'édition de 1644; voyez tome XLI, page 367.

2. *Reflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation* (rédigées par Morellet, sous la dictée de Gatti), in-8° de 239 pages.

5645. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 14 mai.

Voici, mes divins anges, un petit chiffon pour vous amuser, et pour entrer dans la *Gazette littéraire*. Je n'ai rien d'Italie ni d'Espagne. Si M. le duc de Praslin veut m'autoriser à écrire au secrétaire de votre ambassadeur à Madrid, et au ministre de Florence, j'aurai bien plus aisément, et plus vite, et à moins de frais, tous les livres de ce pays-là, qui pourront m'être envoyés en droiture. Je ne crois pas qu'après la belle lettre de Gabriel Cramer, que je vous ai envoyée, il s'empresse beaucoup de me servir. Il est évident que c'est Crommelin qui a fait cette tracasserie, uniquement pour le plaisir de la faire. Il aura trouvé surtout que j'ai manqué de respect à la majesté des citoyens de Genève. Vous me feriez un très-grand plaisir de me renvoyer la lettre¹ dans laquelle je me plaignais assez justement d'avoir vu mon pauvre nom joint au nom illustre de Guillaume Vadé. Je voudrais voir si je suis en effet aussi coupable qu'on le prétend.

Tout le monde s'adresse à moi pour avoir des *Corneille*. Les souscripteurs qui n'avaient point payé la moitié de la souscription n'ont point eu le livre. Tout ce que je sais, c'est que ni M^{me} Denis, ni M^{me} Dupuits, ni moi, n'en avons encore. Lorsque je commençai cette entreprise, les deux frères Cramer, qui étaient alors tous deux libraires, offrirent de se charger de tout l'ouvrage en donnant quarante mille francs à M^{le} Corneille. On en a tiré enfin environ cinquante-deux mille livres, dont douze pour le père et quarante mille livres de net pour la fille. De ces quarante mille livres il y en a eu environ trente mille de payées, lesquelles trente ont composé la dot de la sœur de M. Dupuits. Le reste n'est payable qu'au mois d'auguste ou de septembre.

Je m'imagine que vous avez reçu tout ce qui concerne la conspiration; ainsi il ne tiendra qu'à vous de mettre le feu aux poudres quand il vous plaira, comme disait le cardinal Albéroni. Pour moi, mes anges, je me sens dans l'impossibilité totale de travailler davantage à ce drame². Mes roués ne feront jamais verser de larmes, et c'est ce qui me dégoûte : j'aime à faire pleurer mon monde ; mais du moins les roués attacheront, s'ils

1. Celle du 18 avril, n° 5622.

2. *Le Triumvirat*.

n'attendrissent pas. Je vous demande en grâce qu'on n'y change rien, qu'on donne la pièce telle qu'elle est. Jouissez du plaisir de cette mascarade, sans que les comédiens me donnent l'insupportable dégoût de mutiler ma besogne. Les malheureux jouent *Régulus*¹ sans y rien changer, et ils défigurent tout ce que je leur donne. Je ne conçois pas cette fureur : elle m'humilie, me désespère, et me fait faire trop de mauvais sang.

J'avais une grâce à demander à M^{me} la duchesse de Grammont, mais je ne sais si je dois prendre cette liberté. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin, et avec de très-mauvaises lunettes. Je cultive mon jardin comme Candide ; mais je ne suis point de son avis sur le meilleur des mondes possibles ; je crois seulement avec fermeté que vous êtes de tous les anges les plus aimables et les plus remplis de bonté pour moi : aussi ma dévotion pour vous est sans bornes.

5646. — A M. [BERTRAND.

Aux Délices, 15 mai.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

(HOR., lib, I, ep. II, v. 16.)

Mais, mon cher philosophe, Berne aura la gloire de tout pacifier ; il lui suffira de dire : *Quos ego*²... On ne connaît pas trop ici les fadaises de Guillaume Vadé ; ce sont des joujoux faits pour amuser des Français, et dont les têtes solides de la Suisse ne s'accommoderaient guère. Cependant, s'il y a ici quelques exemplaires, je ne manquerai pas de vous en faire avoir un. J'aimerais bien mieux être chargé par l'électeur palatin de vous présenter quelque chose de plus essentiel.

Je vous suis infiniment obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer ces *Irrigations*³. Je vous supplie de présenter mes très-humbles remerciements à l'auteur respectable ; nous lui devons, mes vaches et moi, de grandes actions de grâces. Nous ne sommes pas, dans notre pays de Gex, de si bons cultivateurs

1. Tragédie de Pradon, jouée, pour la première fois, en 1688, et qui est comprise dans le *Catalogue alphabétique de toutes les pièces qui ont été remises sur le théâtre de la Comédie française*, imprimé dans les *Spectacles de Paris* (année 1764).

2. *Énéide*, I, 135.

3. *Traité de l'irrigation des prés*, par M. Bertrand ; 1764, in-12.

que les Bernois ; mais je fais ce que je peux pour les imiter, et je crois rendre service à mon prochain quand je fais croître quatre brins d'herbe sur un terrain qui n'en portait que deux. J'ai bâti des maisons, planté des arbres, marié des filles ; l'ange exterminateur n'a rien à me dire, et je passerai hardiment sur le pont aigu¹. En attendant, je vous aimerai bien véritablement, mon cher philosophe, tant que je végéterai dans ce monde.

5647. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

Aux Délices, 16 mai.

Il y a des traits charmants, monsieur, dans tous les ouvrages que vous faites, des vers heureux et pleins de génie. Souffrez seulement que je vous dise qu'il ne faut pas prodiguer l'or et les diamants. Quand vous voudrez vous amuser à faire des vers, gardez-vous de trop d'abondance. Vous savez mieux que moi que quatre bons vers valent mieux que quatre cents médiocres. Quand vous en ferez peu, vous les ferez tous excellents. Vous sentez qu'il faut que je vous estime beaucoup pour oser vous parler ainsi.

Si vous n'avez rien à faire, et que vous vouliez quelquefois m'écrire des nouvelles de littérature, ou même des nouvelles publiques, à vos heures de loisir, vous me ferez beaucoup de plaisir ; mais surtout ne vous gênez pas. On ne doit faire ni vers ni prose, ni même écrire un billet, que quand on se sent en verve. C'est l'attrait du plaisir qui doit nous conduire en tout ; malheur à celui qui écrit parce qu'il croit devoir écrire ! Vous êtes philosophe, et par conséquent un être très-libre. Ma philosophie est la très-humble servante de la vôtre, et l'amitié que vous m'avez inspirée me fait espérer que vous en aurez un peu pour moi. Que cette amitié commence par bannir les cérémonies.

5648. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 16 mai 1764.

Je suis ravie, monsieur, que *l'honneur* vous déplaît : il y a longtemps qu'il me choque ; il refroidit, il nuit à la familiarité, et ôte l'air de vérité.

1. Expression du *Sadder* ; voyez tome XXVII, page 433.

2. *Correspondance complète de la marquise du Deffant*, etc., publiée par M. de Lescure, 1865.

Je proposai, il y a quelque temps, à une personne de mes amis, de le bannir de notre correspondance; elle me répondit : *Faisons plus que François 1^{er}, pardons jusqu'à l'honneur.*

Vous avez bien mal lu ma dernière lettre, puisque vous avez compris que j'étais en liaison avec M^{me} de Pompadour. Je vous mandais que « j'avais été fort occupée de sa maladie et de sa mort, et que je m'y intéressais autant que tant d'autres à qui cela ne faisait rien ».

Jamais je ne l'avais vue ni rencontrée; mais je lui avais cependant de l'obligation, et, par rapport à mes amis, j'appréhendais fort sa perte : il n'y a pas d'apparence, jusqu'à présent, qu'elle produise aucun changement dans leur situation ¹. Voilà M. d'Alby archevêque de Cambrai ². Voilà des dames qui suivent le roi à son premier voyage de Saint-Hubert, et ce sont M^{mes} de Mirepoix, de Grammont et d'Ecquevilly ³. Je me chargerais volontiers de vous mander ces sortes de nouvelles, si je croyais qu'elles vous fissent plaisir, et que vous n'eussiez pas de meilleures correspondances que moi.

Un autre article de ma lettre que vous avez encore mal entendu, c'est que je vous disais que le plus grand de tous les malheurs était d'être né. Je suis persuadée de cette vérité, et qu'elle n'est pas particulière à Judas, Job et moi; mais à vous, mais à feu M^{me} de Pompadour, à tout ce qui a été, à tout ce qui est, et à tout ce qui sera. Vivre sans aimer la vie ne fait pas désirer sa fin, et même ne diminue guère la crainte de la perdre. Ceux de qui la vie est heureuse ont un point de vue bien triste : ils ont la certitude qu'elle finira. Tout cela sont des réflexions bien oiseuses, mais il est certain que si nous n'avions pas de plaisir il y a cent ans, nous n'avions ni peines ni chagrins; et des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort me paraissent les plus heureuses. Vous ne savez point, et vous ne pouvez savoir par vous-même, quel est l'état de ceux qui pensent, qui réfléchissent, qui ont quelque activité, et qui sont en même temps sans talent, sans passion, sans occupation, sans dissipation; qui ont eu des amis, qui les ont perdus sans pouvoir les remplacer; joignez à cela de la délicatesse dans le goût, un peu de discernement, beaucoup d'amour pour la vérité; crevez les yeux à ces gens-là, et placez-les au milieu de Paris, de Pékin, enfin où vous voudrez, et je vous soutiendrai qu'il serait heureux pour eux de n'être pas nés. L'exemple que vous me donnez de votre jeune homme est singulier; mais tous les maux physiques, quelque grands qu'ils soient (excepté les douleurs), attristent et abattent moins l'âme que le chagrin que nous causent le commerce et la société des hommes. Votre jeune homme est avec vous, sans doute qu'il vous aime; vous lui rendez des soins, vous lui marquez de l'intérêt, il n'est point abandonné à lui-même, je comprends qu'il peut être heureux. Je vous surprendrais si je vous avouais que de toutes mes peines mon aveuglement et ma vieillesse sont les moindres. Vous conclurez peut-être

1. Elle veut dire dans celle du duc de Choiseul, qui, comme on le supposait, fut nommé ministre des affaires étrangères par l'influence de M^{me} de Pompadour.

2. L'abbé de Choiseul, frère du duc de Choiseul, d'abord évêque d'Évreux, ensuite archevêque d'Alby.

3. La marquise d'Ecquevilly, née Durfort.

de là que je n'ai pas une bonne tête, mais ne me dites point que c'est ma faute, si vous ne voulez pas vous contredire vous-même. Vous m'avez écrit, dans une de vos dernières lettres, que nous n'étions pas plus maîtres de nos affections, de nos sentiments, de nos actions, de notre maintien, de notre marche, que de nos rêves. Vous avez bien raison, et rien n'est si vrai. Que conclure de tout cela ? Rien, et mille fois rien ; il faut finir sa carrière en végétant le plus qu'il est possible.

Une seule chose me ferait plaisir, c'est de vous lire. Si j'étais avec vous, j'aurais l'audace de vous faire quelques représentations sur quelques-unes de vos critiques sur Corneille. Je les trouve presque toutes fort judicieuses ; mais il y en a une dans *les Horaces* à laquelle je ne saurais souscrire ; mais vous vous moqueriez de moi si j'entreprenais une dissertation.

Ayez bien soin de votre santé ; vous adoucissez mes malheurs par l'assurance que vous me donnez de votre amitié et le plaisir que me font vos lettres.

5649. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 19 mai.

Je vous remercie bien, mon cher frère, de votre lettre du 11 de mai. Je me souviens que Catherine Vadé pensait comme vous, et disait à Antoine Vadé, frère de Guillaume : « Mon cousin, pourquoi faites-vous tant de reproches à ces pauvres Welches ? — Eh ! ne voyez-vous pas, ma cousine, répondit-il, que ces reproches ne s'adressent qu'aux pédants qui ont voulu mettre sur la tête des Welches un joug ridicule ? Les uns ont envoyé l'argent des Welches à Rome ; les autres ont donné des arrêts contre l'émétique et le quinquina ; d'autres ont fait brûler des sorciers ; d'autres ont fait brûler des hérétiques, et quelquefois des philosophes. J'aime fort les Welches, ma cousine ; mais vous savez que quelquefois ils ont été assez mal conduits. J'aime d'ailleurs à les piquer d'honneur, et à gronder ma maîtresse. »

Voilà ce que disait ce pauvre Antoine, dont Dieu veuille avoir l'âme ! Et il ajoutait que tant que les Welches appelleraient un *angiportus cul-de-sac*, il ne leur pardonnerait jamais.

A l'égard du dessein où sont les libraires de Paris d'imprimer les Remarques à part, ce dessein ne pourrait être exécuté que longtemps après que M. Pierre Corneille, le petit-neveu, se serait défait de sa pacotille ; et si je ne puis empêcher cette édition, il vaut mieux qu'elle soit bien faite et correcte qu'autrement. Ainsi, quand vous verrez mes anges, je vous prie d'examiner avec eux s'il n'est pas convenable de faire dire aux libraires, de ma part, que je les aiderai de tout mon cœur dans leur projet : cette espérance qu'ils auront les empêchera de se hâter, et ils pour-

ront faire un petit présent à M. Pierre ; voilà quelle est mon idée.

Dans ma dernière, il y en avait une pour Briasson¹, qui ne regarde en aucune manière l'édition de Corneille. Je lui demande seulement la *Démonstration évangélique* de Huet, dont j'ai besoin. Je sais que cette démonstration n'est pas géométrique ; mais on se sert quelquefois en français du mot de *démonstrations* pour signifier fausses apparences.

Il est fort plaisant qu'on dise que Jérôme Carré a proposé la paix à maître Aliboron. En vérité c'est comme si on prétendait que Morand, en disséquant Cartouche, lui fit proposer un accommodement.

J'ai reçu le factum pour Potin et pour l'humanité² ; j'en remercierai frère Beaumont. *Interim, écr. l'inf....*

5650. — A MADAME GEOFFRIN³.

Aux Délices, 21 mai.

M. le comte de Creutz⁴, madame, était bien digne de vous connaître ; il mérite tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire de lui. S'il y avait un empereur Julien au monde, c'était chez lui qu'il devrait aller en ambassade, et non chez des gens qui font des auto-da-fé, et qui baisent la manche des moines. Il faut que la tête ait tourné au sénat de Suède pour ne pas laisser un tel homme en France : il y aurait fait du bien, et il est impossible d'en faire en Espagne.

Je vous souhaite, madame, les jours et l'estomac de Fontenelle ; vous avez tout le reste. Agréez le respect du Vieux de la montagne.

5651. — A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 21 mai.

Mon cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de Creutz qu'un jour. J'aurais voulu passer ma vie avec lui. Nous envoyons

1. Elle manque.

2. *Mémoire en faveur de l'état des protestants*, par Elie de Beaumont.

3. Marie-Thérèse Rodet, veuve Geoffrin, était née en 1699 ; morte en octobre 1777.

4. Gustave-Philippe, alors ambassadeur de Suède à Madrid, et bientôt après à Paris, né en 1706, mort en 1785. Ami des lettres, qu'il cultivait, il était très-lié avec Marmontel, qui en parle beaucoup dans ses *Mémoires*.

rarement de pareils ministres dans les cours étrangères. Que de Welches, grand Dieu, dans le monde ! Je vous avoue que je suis de l'avis d'Antoine Vadé, qui prétend que nous ne devons notre réputation dans l'Europe qu'aux gens de lettres¹. Ils ont fait sans doute une grande perte dans M^{me} de Pompadour. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé *Catilina* et le *Triumvirat* ; elle était philosophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait autant de bien que M^{me} de Maintenon a fait de mal. M. le comte de Creutz me disait qu'en Suède les philosophes n'avaient besoin d'aucune protection ; il en est de même en Angleterre : cela n'est pas tout à fait ainsi en France. Dieu ait pitié de nous, mon cher confrère ! M. de Creutz m'apporta aussi une lettre du très-philosophe frère d'Alembert². Dites, je vous prie, à ce très-digne et très-illustre frère que je ne lui écris point, parce que je lui avais écrit quelques jours auparavant³.

Vous devez avoir reçu un *Corneille* ; vous en recevrez bientôt un autre. Cramer a un chaos à débrouiller ; je ne me suis mêlé en aucune manière des détails de l'édition, et je n'ai encore en ma possession qu'un exemplaire imparfait, que je n'ai pas même relu.

J'ai été très-affligé de la *Dunciade*, ainsi que de la comédie des *Philosophes* ; mais j'ai toujours pardonné à Jérôme Carré les petits compliments qu'il a faits de temps en temps à maître Ali-boron, dit Fréron. Ce Fréron n'est que le cadavre d'un malfaitteur qu'il est permis de disséquer.

On dit que frère Helvétius est allé en Angleterre, en échange de frère Hume. Je ne sais si notre secrétaire perpétuel⁴ me conserve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent se réunir pour résister aux méchants, dont on m'a dit que la race pullule. Frère Saurin doit aussi se souvenir de moi dans ses prières. J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cause. Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-Antonin, saint Épictète, saint Bayle, et tous les saints de notre paradis. Je vous embrasse bien tendrement.

Frère V.

1. Voyez tome XXV, page 230. *

2. Elle manque.

3. La dernière lettre de Voltaire à d'Alembert est du 8 mai.

4. Duclos.

3652. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mai.

Que le nom d'ange vous convient bien, et que vous êtes un couple adorable! que les libraires sont Welches, et qu'il y a encore de Welches dans le monde! Tout ira bien, mes divins anges, grâce à vos bontés. Vous avez raison, dans votre lettre du 14 de mai, d'un bout à l'autre. Je conçois bien qu'il y a quelques Welches affligés; mais il faut aussi vous dire qu'il y avait une page qui raccommodait tout; que cette page, ayant été envoyée à l'imprimerie un jour trop tard, n'a point été imprimée; que cet inconvénient m'est arrivé très-souvent, et que c'est ce qui redoublait ma colère de Ragotin¹ contre les libraires.

J'ai eu une longue conversation avec M^{lle} Catherine Vadé, qui s'est avisée de faire imprimer les fadaises de sa famille. Elle a retrouvé dans ses papiers ce petit chiffon que je vous présente pour consoler les Welches².

J'ai eu l'honneur aussi de parler aux roués³. Il est très-vrai qu'il ne faut pas dire si souvent à Auguste qu'il est un poltron; mais quand on veut corriger un vers, vous savez que souvent il en faut réformer une douzaine. Voyez si vous êtes contents du petit changement. En voilà quelques-uns depuis la dernière édition; vous pourriez, pour vous épargner la peine de coudre tous ces lambeaux, me renvoyer la pièce, et je mettrais tout en ordre.

Je corrige tant que je peux avant la représentation, afin de n'avoir plus rien à corriger après.

A l'égard des coupures, et de ces extraits de tragédie, et de ces sentiments étranglés, tronqués, mutilés, que le public, lassé de tout, semble exiger aujourd'hui, ce goût me paraît welche. C'est ainsi que dans *Mérope* on a mutilé, au cinquième acte, la scène du récit, en le faisant faire par un homme, ce qui est doublement welche. Il fallait laisser la chose comme elle était; il fallait que M^{lle} Dubois fît le récit, qui ne convient qu'à une femme, et qui est ridicule dans la bouche d'un homme. Ces irrégularités serraient le cœur du pauvre Antoine Vadé.

Serez-vous assez adorables pour dire à monsieur le premier président de Dijon⁴ combien nous lui sommes attachés? Le ciel

1. Personnage du *Roman comique* de Scarron.

2. *Supplément du Discours aux Welches*, tome XXV, page 249.

3. *Le Triumvirat*.

4. Fyot de La Marche père.

se déclare en notre faveur : car ce M. Le Bault, qui préside actuellement le parlement de Bourgogne, est celui qui nous fournit de bon vin, et il n'en fournit point aux curés.

Nota. Ce n'est point un ex-jésuite qui a fait les roués, c'est un jeune novice qui demanda son congé dès qu'il sut la banqueroute du Père La Valette et qu'il apprit que nosseigneurs du parlement avaient un malin vouloir contre saint Ignace de Loyola. Le public, sans doute, protégera ce pauvre diable ; mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle amusera mes anges. Je crois déjà les voir rire sous cape à la première représentation ¹.

Je ne pourrai me dispenser de mettre incessamment M. de Chauvelin de la confiance. Comme c'est une affaire d'État, il sera fidèle. S'il était à Paris, il serait un de vos meilleurs conjurés ; mais vous n'avez besoin de personne. Je viens de relire la pièce ; elle n'est pas fort attendrissante. Les Welches ne sont pas Romains ; cependant il y a je ne sais quel intérêt d'horreur et de tragique qui peut occuper pendant cinq actes.

Je mets le tout sous votre protection.

Respect et tendresse.

5653. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT ².

Madame, vous m'avez permis de prendre la liberté de vous écrire quelquefois. M. l'abbé de Voisenon, qui ne laisse pas d'être sérieux quand il le faut, m'a assuré très-sérieusement que vous receviez mes lettres avec bonté ; et il faut qu'il vous connaisse bien, car il vous regarde comme le modèle du goût, de la raison, et de la bienfaisance.

Je me crois bien autorisé aujourd'hui à profiter de cette permission que vous me donnez. Voici, madame, un Suisse, un Hollandais auprès de qui je veux me faire valoir : je lui fais accroire que vous daignerez souffrir ma lettre. Je suis, comme vous savez, Suisse aussi, et ma vanité est de passer pour votre protégé. Je vous supplie, madame, de ne me pas désavouer auprès de M. Constant ³. Il est vrai qu'il est fils d'un général

1. Elle fut donnée le 5 juillet 1764.

2. Cette lettre, qui avait été placée en janvier, me paraît postérieure à la lettre à d'Argental du 14 mai. Béatrix Choiseul de Stainville, épouse du duc de Grammont, née vers 1730, est morte sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. (B.)

3. Constant d'Hermenches, le protégé de Voltaire, fut bientôt admis au service de France ; voyez la lettre à Richelieu, du 27 janvier 1765.

qui s'est battu quarante ans contre nous ; il est vrai qu'il est colonel en Hollande. Mais, madame, il est si Français, il a tant de talents, il est si aimable, que je veux qu'il ait grande opinion de moi.

C'est mon excessif orgueil qui vous attire mon importunité. Pardonnez à la faiblesse humaine, et recevez avec votre bonté ordinaire les sentiments de la reconnaissance et du profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, votre très-humble, très-obéissant, et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

5654. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mai.

Vos dernières lettres, mon cher frère, m'ont fait un plaisir bien sensible. Tout ce que vous me dites m'a touché. J'ai écrit sur-le-champ à M^{lle} Catherine Vadé ; elle m'a envoyé le papier ci-joint¹, et elle m'a dit que c'est tout ce qu'elle peut faire pour les Welches. Les véritables Welches, mon cher frère, sont les Omer, les Chaumeix, les Fréron, les persécuteurs, et les calomniateurs ; les philosophes, la bonne compagnie, les artistes, les gens aimables, sont les Français, et c'est à eux à se moquer des Welches.

On dit que, pour consoler ces Welches de tous leurs malheurs, on leur a donné une comédie fort bonne qui a un très-grand succès² ; mais j'aimerais encore mieux quelque bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais le fanatisme, et qui rendît les lettres respectables. Je mets toutes mes espérances dans l'*Encyclopédie*.

Je me doutais bien que quelque libraire de Paris ferait bientôt une édition des *Commentaires sur Corneille*, séparément du texte ; et c'était pour prévenir cet abus welche que j'avais imaginé de faire les propositions les plus honnêtes aux libraires qui ont le privilège ; cela conciliait tout, et Pierre, neveu de Pierre, aurait eu le temps de se défaire de sa cargaison, par les mesures que je voulais prendre ; mais tout se vend avec le temps, excepté la belle édition du galimatias de Crébillon, faite au Louvre.

Je ne suis pas fâché que M^{lle} Clairon n'ait pas repris *Olympie* ;

1. *Supplément du Discours aux Welches* ; voyez tome XXV, page 249.

2. *La Jeune Indienne*, comédie de Chamfort, jouée le 30 avril 1764.

il faut la laisser désirer un peu au public. Cette pièce forme un spectacle si singulier qu'on la reverra toujours avec plaisir, à peu près comme on va voir *la rareté, la curiosité*¹; elle ne doit pas être prodiguée.

Est-il vrai que frère Helvétius est en Angleterre? On dit que la France a fait l'échange d'Helvétius contre Hume.

Je viens de passer une journée entière avec le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Madrid. Plût à Dieu qu'il le fût en France! C'est un des plus dignes frères que nous ayons. Il m'a dit que le nouveau *Catéchisme*, imprimé à Stockholm, commençait ainsi :

D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde?

R. Pour le servir et pour être libre.

D. Qu'est-ce que la liberté?

R. C'est de n'obéir qu'aux lois.

Ce n'est pas là le catéchisme des Welches.

Mon cher frère, si jamais M. Le Clerc de Montmercy fait des vers, dites-lui qu'il en fasse moins, par la raison même qu'il en fait quelquefois de fort beaux; mais *multiplicasti gentem, non multiplicasti lætitiā*². Le moins de vers qu'on peut faire, c'est toujours le mieux.

Je viens de recevoir le mot de l'énigme de la belle paix entre l'illustre Fréron et moi. Panckoucke m'écrit une longue lettre, par laquelle il demande un armistice, et propose des conditions. Je vous enverrai la lettre et la réponse³, dès que j'aurai des yeux ou la parole.

Bonsoir; j'ai trente lettres à dicter; mon imagination se refroidit, mais mon cœur est toujours bien chaud pour vous. *Écr. l'inf....*

5655. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 mai.

Vous me faites une peine extrême, madame : car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonner, c'est de la sensation. Je conviens avec vous que le néant est, généralement parlant, préférable à la vie. Le néant a du bon; consolons-nous, d'habiles gens prétendent que nous en tâterons. Il est bien clair, disent-ils d'après Sénèque et Lucrèce, que nous serons, après notre mort,

1. Refrain d'une chanson; voyez, tome XLII, la note, page 481.

2. Isaïe, ix, 3.

3. Voyez tome XXV, page 254.

ce que nous étions avant de naître¹ ; mais pour les deux ou trois minutes de notre existence, qu'en ferons-nous ? Nous sommes, à ce qu'on prétend, de petites roues de la grande machine, de petits animaux à deux pieds et à deux mains comme les singes, moins agiles qu'eux, aussi comiques, et ayant une mesure d'idées plus grande. Nous sommes emportés dans le mouvement général imprimé par le Maître de la nature. Nous ne nous donnons rien, nous recevons tout ; nous ne sommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du sang dans nos veines. Chaque être, chaque manière d'être tient nécessairement à la loi universelle. Il est ridicule, dit-on, et impossible que l'homme se puisse donner quelque chose, quand la foule des astres ne se donne rien. C'est bien à nous d'être maîtres absolus de nos actions et de nos volontés quand l'univers est esclave !

Voilà une bonne chienne de condition, direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence, que je maudis et que j'aime ; je hais la vie et la mort. Qui me consolera, qui me soutiendra ? La nature entière est impuissante à me soulager.

Voici peut-être, madame, ce que j'imaginerais pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très-philosophique et très-triste lettre que j'ai reçue de vous ; et moi, je vous écris nécessairement que le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser, sont des consolations véritables. Cette idée, que j'étais destiné à vous représenter, rappelle nécessairement dans vous votre philosophie. Je deviens un instrument qui en affermit un autre, par lequel je serai affermi à mon tour. Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement !

Votre machine est une des meilleures de ce monde. N'est-il pas vrai que, s'il vous fallait choisir entre la lumière et la pensée, vous ne balanceriez pas, et que vous préféreriez les yeux de l'âme à ceux du corps ? J'ai toujours désiré que vous dictassiez la manière dont vous voyez les choses, et que vous m'en fissiez part : car vous voyez très-bien et vous peignez de même.

1. Voyez tome XXIX, page 522.

J'écris rarement, parce que je suis agriculteur. Vous ne vous doutez pas de ce métier-là ; c'est pourtant celui de nos premiers pères. J'ai toujours été accablé d'occupations assez frivoles qui engloutissaient tous mes moments ; mais les plus agréables sont ceux où je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre âme plaît à la mienne, et à quel point je vous regrette. Ma santé devient tous les jours plus mauvaise. Tout le monde n'est pas comme Fontenelle. Allons, madame, courage, trainons notre lien jusqu'au bout.

Soyez bien persuadée du véritable intérêt que mon cœur prend à vous, et de mon très-tendre respect.

P. S. Je suis très-aise que rien ne soit changé pour les personnes auxquelles vous vous intéressez. Voilà un conseiller du parlement¹ surintendant des finances ; il n'y en avait point d'exemple. Les finances vont être gouvernées en forme. L'État, qui a été aussi malade que vous et moi, reprendra sa santé.

5656. — A M. PANCKOUCKE².

Aux Délices, 24 mai.

Vous me mandez, monsieur, que vous imprimez mes *Romans*, et je vous réponds que si j'ai fait des *Romans* j'en demande pardon à Dieu ; mais tout au moins je n'y ai jamais mis mon nom, pas plus qu'à mes autres sottises. On n'a jamais, Dieu merci, rien vu de moi contre-signé et parafé *Cortiat*, secrétaire, etc. Vous me dites que vous ornerez votre édition de *culs-de-lampe* : remerciez Dieu, monsieur, de ce qu'Antoine Vadé n'est plus au monde ; il vous appellerait *Welche* sans difficulté, et vous prouverait qu'un ornement, un *fleuron*, un petit *cartouche*, une petite *vignette* ne ressemble ni à un *cul* ni à une *lampe*.

Vous me proposez la paix avec maître Aliboron, dit Fréron ; et vous me dites que c'est vous qui voulez bien lui faire sa litière. Vous ajoutez qu'il m'a toujours estimé, et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment voilà un bon petit caractère ; c'est-à-dire que

1. Clément-Charles-François de Laverdy, né vers 1730, fut nommé contrôleur général des finances le 12 décembre 1763. Laverdy se retira en 1768, et est mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794.

2. On peut regarder cette lettre comme une facétie : nous l'avons déjà donnée tome XXV, page 255 ; il le fallait. Nous la répétons ici, pour la commodité du lecteur. C'est une réponse au morceau imprimé tome XXV, page 254, et que Voltaire (dans sa lettre à Damilaville, du 26 juillet 1764) dit n'être qu'un fragment.

quand il dira du bien de quelqu'un, on peut compter qu'il le méprise. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire de moi qu'un ingrat, et qu'il n'est guère possible que j'aie pour lui les sentiments dont vous dites qu'il m'honore. *Paix en terre aux hommes de bonne volonté*¹; mais vous m'apprenez que maître Aliboron a toujours été de volonté très-maligne. Je n'ai jamais lu son *Année littéraire*; je vous en crois seulement sur votre parole.

Pour vous, monsieur, je crois que vous êtes de la meilleure volonté du monde, et je suis très-persuadé que vous n'avez imprimé contre moi rien que de fort plaisant pour réjouir la cour; ainsi je suis pacifiquement, monsieur, votre, etc.

5657. — A M. DE CHAMFORT.

Aux Délices, 25 mai.

Je vous fais, monsieur, des remerciements bien sincères de votre lettre et de votre pièce. *La Jeune Indienne*² doit plaire à tous les cœurs bien faits. Il y a d'ailleurs beaucoup de vers excellents. J'aime à m'attendrir à la comédie, pourvu qu'il y ait du plaisant. Vous avez, ce me semble, très-bien réussi dans ce mélange si difficile : je suis persuadé que vous irez très-loin. C'est une grande consolation pour moi qu'il y ait dans Paris des jeunes gens de votre mérite. Je donnerais ici plus d'étendue aux sentiments que vous m'inspirez si mes yeux presque aveugles me le permettaient. Je n'écris qu'avec une difficulté extrême; mais cette peine est bien adoucie par le plaisir de vous assurer de toute l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5658. — A M. DE LA HARPE.

Aux Délices, 25 mai.

Avec une fluxion sur les yeux qui m'a privé de la vue pendant six mois, avec une extinction de voix qui m'empêche de dicter, il faut pourtant que je vous dise, mon cher confrère³, combien

1. Paroles qui se disent à la messe dans le *Gloria in excelsis*, et qui sont de l'évangile de saint Luc, chapitre II, verset 14.

2. Voyez la note 2, page 221. S.-R.-N. Chamfort, né en 1741, est mort le 13 avril 1794.

3. Confrère en Apollon, car ce ne fut qu'en 1776 que La Harpe devint confrère de Voltaire à l'Académie française.

vos lettres me font de plaisir. Vous avez l'esprit juste et vrai, votre goût est sûr, vous n'êtes dupe d'aucun préjugé ; vous avez bien raison de dire que je n'ai pas remarqué toutes les fautes de Corneille, et cependant on crie sur la moitié que j'ai observée avec des regards très-respectueux ; mais les clameurs ne sont pas des raisons. Voudrait-on que j'eusse fait aux beautés de Corneille l'outrage d'encenser les défauts, et qu'à côté de ses admirables scènes (je ne dis pas de ses admirables pièces) j'eusse placé *Théodore*, *Pertharite*, *Andromède*, *la Toison d'or*, *Tite et Bérénice*, *Othon*, *Pulchérie*, *Agésilas*, *Suréna* ? J'ai jugé les ouvrages, et non l'auteur. J'ai dit ce que tout homme de goût se dit à lui-même quand il lit Corneille, et ce que vous dites tout haut, parce que vous avez la noble sincérité qui appartient au génie. N'est-il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de *Rodogune* ? Mais ce sublime, sur quoi est-il fondé ? Sur quatre actes bien défectueux. Pourquoi Racine a-t-il été si parfait, sans pourtant faire aucun tableau qui approche de la dernière scène de *Rodogune* ? C'est que le goût joint au génie ne produit jamais rien de mauvais. C'est à vous, mon cher confrère, à réunir ce que la nature partagea entre ces deux grands hommes.

Il faut bien du temps pour fixer le jugement du public. Vous savez avec quelle fureur on affectait de louer cette partie carrée de l'*Électre* de Crébillon, ce roman ténébreux, ces vers durs et hérissés, ces dialogues où personne ne répond à propos ; cet Itys, cette Clytemnestre, cette Iphianasse. On commence à peine à ouvrir les yeux. Travaillez, mon cher confrère ; faites oublier toutes ces extravagances boursoufflées, tous ces vers welches. Il y a de très-belles choses dans *Rhadamiste*, mais j'espère que votre *Timoléon*¹ vaudra mieux ; votre goût pour la simplicité est le vrai goût, et il n'appartient qu'au grand talent. Il est bien singulier que vous n'ayez pas un *Corneille* commenté ; vous étiez le premier sur la liste. Je suis très-affligé de ce contre-temps ; il sera réparé : il est trop juste que vous ayez votre modèle pour les belles scènes, et les remarques bonnes ou mauvaises de votre ami.

1. Tragédie de La Harpe, qui fut jouée le 1^{er} août 1764.

5659. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 28 mai.

Voilà Votre Excellence associée à la conjuration. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de Praslin est un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchants vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous dise ce que vous savez peut-être déjà aussi bien que moi. M. de Praslin, qui veut s'amuser, et qui en a besoin, et M. et M^{me} d'Argental, ont fait serment qu'on ne saurait point le nom de l'auteur ; vous ferez, s'il vous plait, le même serment avec madame l'ambassadrice. Il est bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

On a lu une esquisse de la pièce à nosseigneurs les comédiens ; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau ; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous ; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains.

Je n'ai qu'un remords, et il est grand : c'est que la pièce ne soit pas tendre, et que les beaux yeux de M^{me} de Chauvelin demeureront à sec. Je lui en demande mille pardons. Mais, en qualité d'ambassadrice, elle trouvera du *raisonner* et de fort vilaines actions qui peuvent amuser des ministres. Enfin j'envoie ce que j'ai et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plus tôt, c'est que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître Pierre¹, que j'ai si mal imité.

Je crois que, du temps de la Fronde, les marauds que j'ai l'honneur de vous présenter auraient fort réussi.

Je suis étonné d'écrire une lettre de ma main ; mais c'est que ma fluxion, qui désolait mes yeux, s'est jetée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait

1. Pierre Corneille.

mourir les Piémontais. Je me flatte que les ambassadeurs n'ont rien à craindre, et que l'épidémie respecte le droit des gens.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami, que vous avez bien voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que Vos Excellences reçoivent avec amitié les respects du Vieux de la montagne.

5660. — A M. COLINI.

Aux Délices, 28 mai.

Mon cher confrère en historiographie, je crois que vous avez été très-content de notre confrère M. Mallet¹, qui s'en va historiographier le landgraviat de Hesse. Je vous présente toujours quelque étranger : en voici un² qui a une autre sorte de mérite ; mais vraiment il n'est point étranger à Manheim ; c'est un Palatin : il est vrai qu'il est réformé, et qu'il demande une cure réformée. Vous ne vous mêlez pas de ces œuvres pies ou impies, ni moi non plus. Il m'est fortement recommandé, et je vous le recommande autant que je peux. Dites-lui du moins comment il faut s'y prendre pour obtenir l'honneur de brailler en allemand pour de l'argent ; indiquez-lui la route qu'en vérité je ne connais pas. Je vous écris de ma main ; mais c'est avec une difficulté extrême : ma fluxion s'est jetée sur la gorge, et m'empêche de dicter. Je ne sais pas comment je suis en vie avec tous les maux qui m'assiègent : ils n'ont point encore pris sur l'âme, et ils laissent surtout des sentiments à un cœur qui est à vous.

5661. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT³.

Paris, lundi 29 mai 1764.

Non, monsieur, je ne préférerais pas la pensée à la lumière, les yeux de l'âme à ceux du corps. Je consentirais bien plutôt à un aveuglement total. Toutes mes observations me font juger que moins on pense, moins on réfléchit, plus on est heureux ; je le sais même par expérience. Quand on a eu une grande maladie, qu'on a souffert de grandes douleurs, l'état où l'on se

1. Voyez page 171.

2. Sur la recommandation de Voltaire, Hilspach fut fait ministre réformé à Baumenthal. (*Note de Colini.*)

3. *Correspondance complète de la marquise du Deffant*, publiée par M. de Lescure, 1865.

trouve dans la convalescence est un état très-heureux ; on ne désire rien, on n'a nulle activité, le repos seul est nécessaire. Je me suis trouvée dans cette situation, j'en sentais tout le prix, et j'aurais voulu y rester toute ma vie. Tous les raisonnements que vous me faites sont excellents, il n'y a pas un mot qui ne soit de la plus grande vérité. Il faut se résigner à suivre notre destination dans l'ordre général, et songer, comme vous dites, que le rôle que nous y jouons ne dure que quelques minutes. Si l'on n'avait qu'à se défendre de la superstition pour se mettre au-dessus de tout, on serait bien heureux. Mais il faut vivre avec les hommes ; on en veut être considéré ; on désire de trouver en eux du bon sens, de la justice, de la bienveillance, de la franchise, et l'on ne trouve que tous les défauts et les vices contraires. Vous ne pouvez jamais connaître le malheur, et, comme je vous l'ai déjà dit, quand on a beaucoup d'esprit et de talent, on doit trouver en soi de grandes ressources. Il faut être Voltaire, ou végéter. Quel plaisir pourrais-je trouver à mettre mes pensées par écrit ? Elles ne servent qu'à me tourmenter, et cela satisferait peu ma vanité. Allez, monsieur, croyez-moi, je suis abandonnée de Dieu et des médecins, mais cependant ne m'abandonnez pas. Vos lettres me font un plaisir infini, vous avez une âme sensible, vous ne dites point des choses vagues ; le moment où je reçois vos lettres, celui où j'y répons, me consolent, m'occupent, et même m'encouragent. Si j'étais plus jeune, je chercherais peut-être à me rapprocher de vous ; rien ne m'attache dans ce pays-ci, et la société où je me trouve engagée me ferait dire ce que M. de La Rochefoucauld dit de la cour : *Elle ne rend pas heureux, mais elle empêche qu'on ne le soit ailleurs.*

Je n'attribue pas mes peines et mes chagrins à tout ce qui m'environne, je sais que c'est presque toujours notre caractère qui contribue le plus à notre bonheur ; mais, comme vous savez, nous l'avons reçu de la nature. Que conclure de tout cela ? C'est qu'il faut se soumettre. Il n'y aurait qu'un remède, ce serait d'avoir un ami à qui l'on pourrait dire :

Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis.

Je n'en suis pas là, mais bien à dire sans cesse :

Sans toi tout homme est seul.

Finissons, monsieur, cette triste élogie, qui est cent fois plus triste et plus ennuyeuse que celles d'Ovide.

Vous voulez que je vous dise mon sentiment sur votre Corneille, c'est certainement vous moquer de moi. Si je vous voyais, je hasarderais peut-être de vous obéir, mais comment aurais-je la témérité de vous critiquer par écrit ? Il faut que vous réitériez encore cet ordre pour que j'y puisse consentir. Je vous dirai seulement que vous êtes cause que je relis toutes les pièces de Corneille. Je n'en suis encore qu'à *Héraclius*. Je suis enchantée de la sublimité de son génie, et dans le plus grand étonnement qu'on puisse être en même temps si dépourvu de goût. Ce ne sont point les choses basses et familières qui me surprennent et qui me choquent, je les attribue au peu

de connaissance qu'il avait du monde et de ses usages; mais c'est la manière dont il tourne et retourne la même pensée, qui est bien contraire au génie, et qui est presque toujours la marque d'un petit esprit. Vous devriez bien m'envoyer toutes les choses que vous faites, je ne les ai jamais qu'après tout le monde.

Vous savez toutes nos nouvelles. La mort de M. de Luxembourg¹ m'a fort occupée; M^{me} de Luxembourg est très-affligée. Je serais bien aise de lui pouvoir montrer quelque ligne de vous qui lui marquât l'intérêt que vous prenez à sa situation et que vous partagez mes regrets; persuadez-vous que vous êtes destiné à me donner de la considération, à me marquer de l'amitié et à adoucir mes peines. Pour moi, je sens, monsieur, que de toute éternité je devais naître pour vous révéler et pour vous aimer.

M. le cardinal de Bernis a l'archevêché d'Alby. Le curé de Saint-Sulpice a donné sa démission, moyennant quinze mille livres de rente; c'est un M. Noguet, son vicaire, qui le remplace².

5662. — A M. RIBOTTE³,

A MONTAUBAN.

1^{er} juin 1764.

Le correspondant très-malingre, et par conséquent très-négligent, remercie le correspondant diligent de tout ce qu'il a bien voulu lui communiquer. S'il veut avoir quelque nouvel exemplaire des petites brochures curieuses qu'on lui envoya l'année passée, il n'a qu'à donner une adresse, et il sera satisfait. Il est prié instamment de mander s'il est vrai que le parlement de Toulouse ait condamné l'archevêque d'Auch à une amende pour son mandement en faveur des jésuites. On jugera les Calas dans quelques jours. Les deux frères Calas commencent à faire une petite fortune dans ce pays-ci; malheur est bon à quelque chose.

Le correspondant fait des compliments bien sincères au correspondant.

5663. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} juin.

Vraiment, mon cher frère, vous avez bon nez de ne point divulguer la petite correction fraternelle que le neveu de M. Éra-

1. Le maréchal duc de Luxembourg, époux de la maréchale de Luxembourg, dont il est si souvent parlé dans les lettres de M^{me} du Defant.

2. Cet arrangement n'a pas eu lieu.

3. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 244.

tou¹ fait aux réformateurs et aux réformables. Il ne faut pas que, dans la place où vous êtes, vous vous mêliez de pareilles affaires. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent ; mais il faut qu'ils aient la prudence des serpents² quand ils agissent.

J'ai lu enfin le mandement de l'archevêque de Paris³ ; je vous avoue qu'il m'a paru modéré et raisonnable. Otez le nom de jésuite, il n'y aurait rien à répliquer ; mais il n'y a pas moyen d'avoir raison quand on soutient une société qui avait trouvé le secret, malgré sa politique, de déplaire à la nation depuis deux cents ans.

Est-il vrai qu'une jeune actrice⁴ a débuté avec succès dans les rôles ingénus ? Je m'intéresse beaucoup plus à une nouvelle actrice qu'à un nouveau prédicateur. J'aime le *tripot*, et je veux que les Welches aient du plaisir.

Dès que j'ai un moment de relâche à mes maux, je songe à porter les derniers coups à l'*inf...*⁵ ; mais les frères sont dispersés, désunis, et j'ai peur d'être comme le vieux Priam :

. Telum imbelle sine ictu.

(VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 544.)

La lettre de M. Daumart est à peu près de même⁶ ; l'archevêque d'Auch en rit ; il a cinquante mille écus de rente.

1. Daumart n'était pas neveu, mais arrière-cousin maternel, de Voltaire ; sa lettre forme une des notes de la présente lettre.

2. Matthieu, x, 16.

3. Voyez page 66.

4. Le *Mercur* et l'*Almanach des spectacles* ne parlent d'aucun début d'actrice au Théâtre-Français en mai 1764.

5. Dans la *Philosophie de l'histoire*, ouvrage qui fut publié en 1765.

6. Voici la copie de cette lettre de M. Daumart à M. l'archevêque d'Auch, telle qu'elle est donnée dans l'édition de Kehl :

« A Ferney, 29 mai.

« Permettez, monseigneur, qu'un gentilhomme s'adresse à vous pour une chose qui vous regarde et qui me touche.

« Affligé depuis quatre ans d'une maladie incurable, j'ai été recueilli dans un château de M. de Voltaire, sur les confins de la Bourgogne ; il me tient lieu de père, ainsi qu'à la nièce du grand Corneille. Je lui dois tout : vous m'avouerez que j'ai dû être surpris et blessé quand on m'a dit que vous aviez traité, dans un mandement, mon bienfaiteur d'auteur mercenaire et d'homme dont les sentiments erronés avaient disposé la nation à chasser les jésuites. Quant à l'épithète de mercenaire, daignez vous informer de votre neveu, M. de Billat, s'il lui a prêté de l'argent en mercenaire ; et quant aux jésuites, informez-vous aussi s'il n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez lui le Père Adam, jésuite, qui a professé vingt ans la rhétorique à Dijon ; informez-vous si, dans ses terres, il n'a pas mis tous les

Adieu, mon cher frère; je vous aime tous les jours davantage; vous êtes ma consolation, et vous m'engagez à être plus que jamais... *Écr. l'inf....*

5664. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 4 juin.

J'écris avec grand plaisir, madame, quand j'ai un sujet. Écrire vaguement et sans avoir rien à dire, c'est mâcher à vide, c'est parler pour parler; et les deux correspondants s'ennuient mutuellement, et cessent bientôt de s'écrire.

Nous avons un grand sujet à traiter : il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne saurais souffrir que vous me disiez que plus on pense, plus on est malheureux. Cela est vrai pour les gens qui pensent mal; je ne dis pas pour ceux qui pensent mal de leur prochain, cela est quelquefois très-amusant; je dis pour ceux qui pensent tout de travers : ceux-là sont à plaindre sans doute, parce qu'ils ont une maladie de l'âme, et que toute maladie est un état triste.

Mais vous, dont l'âme se porte le mieux du monde, sentez, s'il vous plait, ce que vous devez à la nature. N'est-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et surtout des femmes? de ne pas mettre son âme entre les mains d'un charlatan? de ne pas déshonorer son être par des terreurs et des superstitions indignes de tout être pensant? d'être dans une indépendance qui vous délivre de la nécessité d'être hypocrite? de n'avoir de cour à faire à personne, et d'ouvrir librement votre âme à vos amis?

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter : c'est

payans à leur aise par ses bienfaits. Quand vous serez instruit, je m'assure que vous saurez un peu de mauvais gré à celui qui vous a donné de si faux mémoires, et qui a si indignement abusé de votre nom. La religion et la probité vous engageront sans doute à réparer sa faute; et vous sentirez quelque repentir d'avoir outragé ainsi, sans aucun prétexte, une famille qui sert le roi dans les armées et dans les parlements. J'attendrai l'honneur de votre réponse un mois entier.

« J'ai l'honneur d'être dans cette espérance, monseigneur, etc.

« DAUMART. »

— Outre cette lettre (qui, sous le nom de Daumart, pourrait bien être de Voltaire), il parut, deux ans plus tard, une *Lettre pastorale à monsieur l'archevêque d'Auch*, qui est du patriarche de Ferney; voyez tome XXV, page 469.

comme si vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui est le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre chose à faire, autre parti à prendre, qu'à continuer de rassembler autour de vous vos amis : vous en avez qui sont dignes de vous.

La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous pensiez la veille à ce que vous pensez aujourd'hui ; vous aurez deux très-grands plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous console encore, en vous disant que je crois votre situation fort supérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passants viennent chez moi. Il faut que je tiennne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français, que je ne verrai plus ; et vous ne vivez qu'avec des personnes que vous aimez.

Vous cherchez des consolations ; je suis persuadé que c'est vous qui en fournissez à M^{me} la maréchale de Luxembourg. Je lui ai connu une imagination bien brillante, et l'esprit du monde le plus aimable ; j'ai cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philosophie ; il faut qu'elle devienne absolument philosophe : il n'y a que ce parti-là pour les belles âmes. Voyez la misérable vie qu'a menée M^{me} la maréchale de Villars dans ses dernières années ; la pauvre femme allait au salut, et lisait, en bâillant, les *Méditations* du Père Croiset¹.

Vous qui relisez Corneille, madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous pensez de mes remarques, et je vous dirai ensuite mon secret. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

5665. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin.

Anges célestes, quoi ! je ne vous ai pas mandé que Cornélie-Chiffon, que Chimène-Marmotte nous avait donné une fille ! Il

1. Voyez la note, tome XLI, page 372.

faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue, avec un petit cahier pour la *Gazette littéraire*. J'envoie ce paquet-ci, pour plus de sûreté, par M. le duc de Praslin, à qui je l'adresse. Il n'est pas douteux que M. l'abbé Arnaud aura un *Corneille*, aussi bien que les héros et les héroïnes tragiques ; mais il fallait que le ballot arrivât, et il faut que les exemplaires soient reliés. Je n'ai pas la moitié, à beaucoup près, des exemplaires que j'avais retenus.

Oui, je mourrai dans l'opinion que c'est une barbarie welche d'étrangler, de tronquer, de mutiler les sentiments ; c'est l'Opéra-Comique qui a mis à la mode cette abominable coutume. On ne veut plus rien aujourd'hui que par extrait ; et voilà pourquoi on n'a pas fait un bon ouvrage, depuis trente ans, en prose ou en vers. O Welches ! vous êtes dans la décadence, et j'en suis bien fâché.

J'ai mis enfin M. de Chauvelin, l'ambassadeur, dans la confidence de la conspiration¹. J'exige de lui et de madame sa femme le serment de ne rien révéler. Mais mon paquet sera assurément ouvert par M. le comte de Viri². Voilà à quoi on est exposé dans les grandes affaires.

Je vous remercie bien, mes anges, des espérances que vous me donnez pour mes âmes³. Si je triomphe de l'Église, ce sera de votre triomphe. L'Église et le parterre sont des gens difficiles.

J'écrirai à M. de Lorenzi et à M. Béliard⁴, s'il ne me vient rien par la voie de Cramer. M. Algarotti, qui m'aurait tout fourni, vient de mourir⁵.

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui M^{me} de Puységur ; elle a voulu que je la reçusse en bonnet de nuit et en robe de chambre. Ma fluxion a un peu quitté mes yeux pour se jeter sur tout le reste. Je suis l'homme de douleur ; mais je souffre le tout assez gaiement : c'est le seul parti qu'il y ait à prendre dans ce monde.

Avez-vous vu les propositions de paix que m'a faites maître Aliboron⁶, et ma petite réponse ?

Portez-vous bien surtout, mes divins anges. Ayez la bonté

1. Pour la tragédie du *Triumvirat*, qu'il s'agissait de donner comme l'ouvrage d'un jeune jésuite.

2. Ministre de la cour de Turin.

3. Il était pour cela en procès avec un curé, qui avait porté l'affaire au parlement de Dijon. Voltaire désirait qu'elle fût évoquée au conseil d'État. Il transigea avec son curé.

4. Ces lettres sont perdues.

5. Le 3 mars ; voyez tome XXV, page 193 ; et XXXIII, 549.

6. Voyez tome XXV, pages 254 et 255.

de présenter mes très-sincères remerciements à M. Arnaud.
Pardon.

5666. — A MADAME LA PRINCESSE DE LIGNE.

Aux Délices, 6 juin.

Brionne, de ce buste adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté;
L'amitié le consacre à la postérité,
Et s'immortalise avec elle.

Vous vous adressez, madame, à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne suis qu'un vieillard malade au pied des Alpes, qui ne sont pas le mont Parnasse. Ne soyez pas surprise si j'exécute si mal vos ordres. Il est plus aisé de mettre M^{me} de Brionne en buste qu'en vers. Vous avez des Phidias, mais vous n'avez point d'Homère qui sache peindre Vénus et Minerve.

D'ailleurs, madame, vous écrivez avec tant d'esprit que je suis tenté de vous dire : Si vous voulez de bons vers, faites-les. Je ne peux que vous représenter la difficulté d'une inscription en rimes. Quatre vers sont bien longs sous un marbre ; mais il en faudrait cent pour exprimer tout ce qu'on pense de vous et de M^{me} la comtesse de Brionne.

Jetez mes quatre vers au feu, madame, et mettez en prose :

L'AMITIÉ CONSACRE CE MARBRE A LA BEAUTÉ ET A LA VERTU.

Cela est plus dans le style qu'on appelle *lapidaire* ; ou bien jetez encore au feu cette inscription, et mettez en deux mots votre pensée : cela vaudra beaucoup mieux.

Pardonnez à mon extrême stérilité, et agréez le profond respect, etc.

5667. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Wabern, le 7 juin.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre avec tout le plaisir imaginable. Je suis bien fâché que votre santé ne vous permette pas de venir me voir ici. Je serais au comble de la joie si, quand elle serait rétablie, vous veniez me surprendre agréablement avec M^{lle} Gaussin, que j'aime toujours beaucoup, pour jouer

la comédie. Je vous prie, monsieur, de mettre ce projet en exécution¹, et rien alors ne saurait passer mon contentement. Je vous écris d'un endroit où je me souviens toujours avec plaisir d'avoir passé des moments bien agréables par les charmes de votre conversation. Nous y avons grande compagnie, et j'y ai fait construire dans l'orangerie un petit théâtre où l'on joue trois fois la semaine la comédie. Tantôt c'est comédie française, tantôt c'est comédie italienne. J'ai un arlequin excellent, qui est fort naturel, qui n'a aucun lazzi forcé, et qui ne charge pas trop son rôle. Nous eûmes dernièrement *l'Avare* de Molière. J'eus la curiosité de lire le lendemain l'original, duquel le comique français l'a copié presque mot pour mot, et je trouvai que *l'Aululaire* de Plaute était le tableau original. Molière a substitué une cassette au lieu d'un pot; dans Plaute, l'on entend les cris d'une femme en travail d'enfant derrière le théâtre: ce qui n'aurait pas été fort bien reçu sur le théâtre français. Dans Molière, c'est un enlèvement qui se termine par un mariage; l'on rend la cassette dans celui-ci, et dans Plaute, l'avare donne le trésor encore avec la fille. Les cris d'Harpagon et d'Euclion sont les mêmes après qu'ils s'aperçoivent que leur cassette a été volée. Enfin le dénouement de Molière est des plus forcés; il fait venir un homme de bien loin pour faire tous ces mariages, et pour faire faire un habit neuf à Harpagon, au lieu que le dénouement de Plaute s'amène beaucoup plus naturellement. L'avare y meurt, et garde sa passion jusqu'au tombeau.

J'ai vu M. le professeur Mallet de Genève²; j'en ai été fort content. Il me paraît être un homme d'esprit; je l'ai engagé à écrire l'histoire de la Hesse: il va commencer incessamment la première partie, qui ira jusqu'à Philippe le Magnanime; et la seconde, qui sera la plus intéressante et la plus difficile, ira jusqu'à nos jours. Je lui ferai donner de mes archives toutes les pièces justificatives dont il pourrait avoir besoin. Il désire d'écrire seulement un abrégé de cette histoire, voulant écrire pour tout le monde, et non simplement pour les savants.

Je vous prie de me donner souvent de vos nouvelles, auxquelles je m'intéresse beaucoup.

Je suis avec bien de la considération, monsieur, votre très-humble, etc.

FRÉDÉRIC, landgrave de HESSE.

5688. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 8 juin.

Nous ne comptons pas, madame, que M^{me} de Pompadour partirait avant nous. Elle a fait un rêve bien beau, mais bien court. Notre rêve n'est pas si brillant; mais il est plus long et peut-être plus doux: car, quoiqu'elle eût toutes les apparences

1. Voyez la lettre du 8 avril.

2. Celui dont il est parlé page 171.

du bonheur, elle avait pourtant bien des amertumes, et la gêne continuelle attachée à sa situation a pu abrégé ses jours. Au reste, la vie est fort peu de chose dans quelque état qu'on se trouve, et il n'y a pas grande différence entre la plus courte et la plus longue : nous ne sommes que des papillons dont les uns vivent deux heures, et les autres deux jours. Je suis un papillon très-attaché à vous, madame ; il y a longtemps que je n'ai eu la consolation de vous écrire. Une fluxion sur les yeux, qui m'a presque ôté la vue, a dérangé notre commerce ; mais elle n'a point été jusqu'à mon cœur. J'ai resté depuis dix ans dans ma retraite, comme vous dans la vôtre. Nous sommes constants ; mais je ne suis pas si sage que vous : aussi vivrez-vous plus de cent ans, et je compte n'en vivre que quatre-vingts. Vous auriez bien dû faire un joli jardin au Jard ; cela est très-amusant, et il faut s'amuser ; les eaux, les fleurs et les bosquets consolent, et les hommes ne consolent pas toujours. Adieu, madame ; mon cœur est à vous pour le reste de ma vie avec le plus tendre respect.

5669. — A M. DE FRESNEY,

DIRECTEUR DES POSTES DE STRASBOURG.

Aux Délices, 8 juin ¹.

J'ai reçu, monsieur, une lettre non datée, de Marmoutier, signée *de Fresney*. Je suppose qu'elle me vient d'un homme très-aimable que j'ai eu l'honneur de voir, il y a environ douze ans, à Strasbourg ; et je ne suppose pas pourquoi il se trouve au milieu d'une troupe de bénédictins allemands. Je lui souhaite les cent mille livres de rente dont ces ivrognes jouissent. Je suis à peu près comme le vieux Tobie ; je perds la vue, et je n'ai point de fils qui me la rende avec le secours de l'ange Raphaël ². Je dicte ma réponse, et je la dicte un peu au hasard, dans le doute où je suis si c'est le fils de M^{me} de Fresney, de Strasbourg, qui m'a fait l'honneur de se souvenir de moi. Je serai toujours très-attaché au fils et à la mère. Il me parle dans sa lettre d'un homme de lettres ³ qui a beaucoup d'esprit et de talents, qui est, je crois, actuellement à Nancy. Je le supplie, s'il est lié avec cette personne dont il me parle, de lui dire que je suis pénétré d'estime

1. Palissot date cette lettre du 8 juin, et non du 18 comme l'a fait Beuchot.

2. Tobie, chap. v.

3. Palissot : c'est lui qui le premier a publié cette lettre à M. de Fresney.

pour elle. Il est vrai que je suis fort embarrassé à son sujet. Vous savez, monsieur, que toutes les puissances de ce monde ont été en guerre; les gens de lettres, qui sont fort loin d'être des puissances, y sont aussi; il se trouve que l'homme de mérite en question fait la guerre à des hommes de mérite dont je suis l'ami; je voudrais pouvoir être leur conciliateur.

Je suis moi-même en guerre de mon côté avec des gens qui sont ses ennemis; tout cela est difficile à arranger, mais je conclus qu'il faut rire, et passer ses jours gaïement.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que j'ai voués à M. et à M^{me} de Fresney, monsieur, votre, etc.

5670. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 juin.

Je me flatte que mes anges voudront bien faire payer à la mémoire de M. le comte Algarotti le petit tribut ci-joint¹.

Est-il vrai qu'on va jouer *Cromwell*, et que c'est le *Cromwell* de Crébillon², achevé par un M. du Clairon? Si on fait parler ce héros du fanatisme comme il parlait, ce sera un beau galimatias, mais c'est avec du galimatias qu'il parvint à gouverner l'Angleterre, et c'est ainsi qu'on a quelquefois subjugué le parterre.

Voilà donc l'arrêt des juges de Toulouse cassé; mais les os du pauvre Calas ne seront pas raccommodés. Qu'obtiendra-t-on en suivant ce procès? Les juges de Toulouse seront-ils condamnés à payer les frais de leur injustice?

Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité.

5671. — A M. DE LA SAUVAGÈRE³.

Aux Délices, 11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire part de vos découvertes et de vos observations. Je m'applaudis de penser comme vous. J'ai toujours cru que la nature a de grandes ressources. Je suis dans un pays tout plein de

1. Voyez tome XXV, page 195.

2. La tragédie de *Cromwell*, représentée le 7 juin 1704, n'était pas de Crébillon, mais d'Antoine Maillet du Clairon, mort en 1809.

3. Voyez la note, tome XXVII, page 148.

ces productions terrestres que les savants s'obstinent à faire venir de la mer des Indes. Nous avons des cornes d'ammon, de cent livres et de deux grains. Je n'ai jamais imaginé que de petites pierres plates et dentelées fussent des langues de chiens marins, ni que tous ces chiens de mer soient venus déposer quatre ou cinq mille langues sur les Alpes. Il y a longtemps que je suis obligé de renoncer à toutes ces observations, qui demandent de bons yeux. Les miens sont dans un triste état, et ne me permettent pas même de vous assurer, de ma main, avec quels sentiments d'une estime respectueuse j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5672. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 13 juin.

Je serais curieux, mon cher frère, d'avoir un exemplaire du *Supplément aux Welches*¹, et je l'attends de vos bontés.

*Cromwell*² a-t-il subjugué les esprits à Paris comme en Angleterre? a-t-il été un sublime fanatique, un respectable hypocrite, un grand homme abominable? Campistron l'aurait fait tendrement amoureux de la femme du major-général Lambert.

Vous sentez, mon cher frère, combien la cassation de l'arrêt toulousain me ranime. Voilà des juges fanatiques confondus, et l'innocence publiquement reconnue. Mais que peut-on faire davantage? pourra-t-on obtenir des dépens, dommages et intérêts? pourra-t-on prendre le sieur David à partie? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un innocent que de lui faire réparation.

Dites-moi, je vous prie, si la *Gazette littéraire* prend un peu de faveur. Il me semble que cette entreprise pourrait un peu nuire au commerce de maître Aliboron, dit Fréron. Je suis enfoncé à présent dans des recherches pédantesques de l'antiquité³. Tout ce que je découvre dépose furieusement contre l'*inf*.... Ah! si les frères étaient réunis!

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez donné un *Corneille* commenté à maître Cicéron de Beaumont⁴; il doit en avoir un

1. *Supplément du Discours aux Welches*, tome XXV, page 249.

2. Voyez la note 2 de la page précédente.

3. La *Philosophie de l'histoire*, ouvrage publié en 1765, et qui, depuis 1769, forme l'*Introduction à l'Essai sur les Mœurs*.

4. Ce n'est pas l'archevêque Christophe de Beaumont, mais l'avocat Élie de Beaumont. La lettre dont Voltaire parle ici est perdue.

de préférence. N'est-il pas un des élus ? Permettez que je mette ici une lettre pour lui.

Il y a un M. Blin de Sainmore qui a fait un joli recueil de vers ; il lui faut un *Corneille*. Je voudrais bien que frère Thieriot me fît l'amitié de le voir, et de lui donner de ma part un exemplaire. Frère Thieriot pourrait l'engager à donner un supplément des fautes que je n'ai pas remarquées, et à faire en général quelques bonnes réflexions sur l'art dramatique : ce M. Blin de Sainmore en est très-capable.

Il y a encore un M. de Belloi qui a fait des tragédies, qui s'y connaît, qui aime Racine ; il demeure dans l'impasse, dit-il, des Quatre-Vents. Vous m'avouerez qu'un homme qui donne son adresse dans un *impasse*, et non dans un *cul-de-sac*, n'est pas welche, et mérite un *Corneille*. Il me paraît essentiel d'en donner à ceux qui peuvent défendre le bon goût contre le préjugé.

Je vous supplie, mon cher frère, d'envoyer le petit billet ci-joint à M. Mariette¹ ; vous pouvez lui dire ou lui faire dire que quatre personnes lui en enverront chacune autant, et que je paye ma quote part le premier. Cela m'épargnera la peine d'écrire ; je n'ai pas de temps à perdre ; *l'inf...* m'occupe assez.

Je vous embrasse, mon cher frère ; je vous demande mille pardons de toutes les peines que je vous donne pour le *Corneille*. J'abuse excessivement de votre amitié.

5673. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA ².

Aux Délices, près de Genève, 16 juin 1764.

Madame, mon ombre ne prend plus guère la liberté d'écrire à Votre Altesse sérénissime ; les années et les maladies s'opposent aux devoirs comme aux plaisirs. Je suis réduit à m'entretenir en silence du souvenir de vos bontés. Souffrez cependant, madame, que j'aie l'honneur de renouveler mes remerciements à Votre Altesse sérénissime au sujet de cette famille infortunée des Calas, si cruellement traitée à Toulouse et si généreusement secourue par votre bienfaisance. Vos bienfaits lui ont porté bonheur. L'arrêt inique et barbare des juges de Toulouse vient d'être cassé d'une voix unanime par tout le conseil d'État du roi. Jamais

1. M. Mariette ne voulut point recevoir le mandat ; il fut renvoyé à M. de Voltaire. (K.)

2. Éditeurs, Bavoux et François.

on n'a vu une plus éclatante justice après une si horrible iniquité.

Votre Altesse sérénissime s'occupe peut-être à présent de l'anarchie de la Pologne et de ses bons voisins. Je ne sais pas qui sera roi des Sarmates, mais je sais bien qu'il ne sera ni plus heureux ni plus aimé que M^{me} la duchesse de Gotha l'est dans ses États. Il faut que ce nom de roi soit quelque chose de bien beau, puisqu'on l'achète à des conditions si gênantes.

Je me flatte que Votre Altesse sérénissime jouit de toutes les félicités qui ont manqué à tant de rois, santé, tranquillité, occupations douces qui ne laissent aucune inquiétude dans l'âme, assurance d'être aimée autant que respectée. Je mets surtout la grande maîtresse des cœurs parmi les causes de votre bonheur. Daignez, madame, me conserver des bontés qui font la consolation de ma vieillesse, et agréez mon profond respect pour Votre Altesse sérénissime et pour votre auguste famille.

5674. — A M. LEKAIN.

17 juin.

J'ai vu, mon cher et grand acteur, ce jeune ex-jésuite auteur de ce drame barbare¹. Il dit qu'un opéra-comique est beaucoup plus agréable; il prétend que ces trois coquins qu'on donne immédiatement après ce coquin de *Cromwell*² révolteraient le public, et que voilà trop de barbaries; il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet, et que la pièce fera mourir de froid; il dit qu'il ne faut aux Welches que de la tendresse. Je ne peux, au pied des Alpes, savoir quel est le goût de Paris; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureusement votre salle est fraîche aux pièces nouvelles. Il est à croire que votre ex-jésuite en fera une belle glacière; sans cette espérance, je vous aurais conseillé de vous habiller de gaze.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

5675. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juin.

Mes anges me permettent-ils de leur adresser ma réponse à Lekain? Ils verront quels sont les sentiments du jeune ex-jésuite.

1. *Le Triumvirat*.

2. Voyez page 238.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, de dire que j'avais écrit à M. le duc de Choiseul¹, pour l'École militaire ; mais j'ai peur de n'avoir pas grand crédit. J'avais flatté le fondateur de la Guiane d'orner sa colonie d'une trentaine de galériens qui sont sur les chantiers de Marseille pour avoir écouté la parole de Dieu en pleine campagne. Ils avaient promis de s'embarquer avec chacun mille écus. Croiriez-vous que ces drôles-là, quand il a fallu tenir leur parole, ont fait comme les compagnons d'Ulysse, qui aimèrent mieux rester cochons que de redevenir hommes ? Mes gens ont préféré les galères à la Guiane.

Gabriel Cramer arrive à Paris ; il jette quelquefois un coup d'œil curieux sur mon bureau ; il avise des fatras de vers, et de là il se met dans la tête que je fais quelque maussade tragédie. J'ai beau nier et le gronder, il a cette idée. Avouez-lui que je travaille à *Pierre le Cruel*, sans lui demander le secret.

Une chose bien plus intéressante, c'est ce procès de Calas, renvoyé aux requêtes de l'hôtel, c'est-à-dire devant les mêmes juges qui ont cassé l'arrêt toulousain. Cette horrible aventure des Calas a fait ouvrir les yeux à beaucoup de monde. Les exemplaires de *la Tolérance* se sont répandus dans les provinces, où l'on était bien sot : les écailles tombent des yeux², le règne de la vérité est proche. Mes anges, bénissons Dieu.

5676. — A M. FORMEY.

Aux Délices, 17 juin.

Il est vrai, monsieur, que nous ne sommes pas, vous et moi, de la première jeunesse. On dit dans le monde que la vie est courte, et qu'elle se passe en malheurs ou en niaiseries. J'ai pris ce dernier parti ; et il paraît que vous en faites autant : ce n'est pourtant pas une niaiserie que d'avoir de jolies filles qui jouent la comédie ; et je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur les agréments que vous goûtez dans votre famille. Réjouissez-vous dans vos œuvres³, car c'est là votre portion ; une de vos vocations, à ce que je vois, est de faire des journaux. Il y a longtemps que vous passez en revue les sottises des hommes, et quelquefois les miennes. Si vous y trouvez *utile dulci*⁴, continuez.

1. Cette lettre manque.

2. *Actes des apôtres*, ix, 18.

3. *Ecclésiaste*, iii, 22.

4. Horace, de *Arte poet.*, 344.

C'est un Livonien très-aimable qui vous rendra ma réponse. Il m'a trouvé constant dans mes goûts ; j'habite depuis six ans les Délices sans m'en lasser ; il est vrai qu'on ne joue point la comédie dans le sacré territoire de Genève, et c'est ce qui fait que je ne dis plus :

Je ne décide point entre Genève et Rome.

(*Henriade*, ch. II, v. 5.)

Je décide pour Rome sans difficulté ; mais j'ai fait bâtir en France, à une lieue de Genève, un fort joli théâtre : envoyez-moi toutes vos filles, je leur donnerai des rôles.

Voulez-vous me faire un plaisir, quoique nous ne soyons pas de la même religion ? C'est de faire donner ce petit billet au libraire de Berlin¹ qui a imprimé *Timée de Locres*, et *Ocellus Lucanus*. Je me doute que ce sont des radoteurs, et c'est pour cela même que je les veux lire ; j'en ai lu tant d'autres !

Je suis affligé de la perte d'Algarotti² ; c'était le plus aimable *infarinato* d'Italie. Vous aurez le plaisir de le louer, en attendant celui de me juger. Je perds la vue comme Tirésie, sans avoir su, comme lui, les secrets du ciel : c'est ce qui fait que je ne mets pas ici de ma main la belle et solide formule de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5677. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT³.

Paris, 17 juin 1764.

Mon secrétaire a recouvré la vue, et je ne perds pas un moment à reprendre notre correspondance. Ne parlons plus de bonheur, c'est la pierre philosophale, qui ruine ceux qui la cherchent. On ne se rend point heureux par système ; il n'y a de bonnes recettes pour le trouver que celle d'une de mes grand'tantes, de prendre le temps comme il vient et les gens comme ils sont ; j'y ajouterais encore une chose qui me semble plus nécessaire : être bien avec soi-même.

Ah ! si vous étiez ici, je vous prendrais bien en effet pour mon directeur ; mais vous n'y consentiriez pas, je vous ennuierais trop. Vous avez dit quelque part que tous les genres pouvaient être bons, excepté l'ennuyeux, et c'est celui auquel je m'adonne ; je me flatte que vous croyez bien que ce n'est pas par choix.

1. Il s'appelait Bourdeaux ; le billet que lui adressait Voltaire est perdu.

2. Mort le 3 mars 1764 ; voyez tome XXV, page 195.

3. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

Nous allons voir M. d'Argenson¹; on lui a envoyé hier la permission de revenir pour vaquer aux affaires que lui occasionne le testament de feu sa femme, et pour se trouver aux couches de M^{me} de Voyer. C'est une grande joie pour le président; sa tête rajeunit tous les jours, mais ses jambes n'en font pas de même: elles sont fort à plaindre de tout le chemin que leur fait faire la tête qui les gouverne. Vous n'avez su ce que vous disiez quand vous avez écrit : *Qui n'a pas l'esprit de son âge, de son âge a tout le malheur*. Ah! le président vous en donnerait le démenti. Ce n'est pas que je le croie exempt de peines et de chagrins, mais c'est de ceux que l'on a dans la jeunesse; il est toujours dehors, il ne rentre jamais en lui-même. Je vous crois pourtant encore plus heureux que lui; je préférerais vos occupations à ses dissipations.

Je comprends le plaisir que vous donne l'agriculture. Si je n'étais pas aveugle, je voudrais avoir une campagne où il y eût un potager, une basse-cour; j'ai toujours eu du goût pour tout cela. J'aimais aussi l'ouvrage, je ne haïssais pas le jeu; tout cela me manque; il ne me reste que la conversation. Avec qui la faire? Y a-t-il rien de plus triste?

Je viens de relire *Héraclius*; j'approuve toutes vos critiques; mais, malgré cela, cette pièce fait un grand effet sur le théâtre; c'est comme ces statues qui sont faites pour le cintre, et non pour la paroi: je conviens qu'il y a des défauts considérables, qui choquent à la lecture, et qui échappent à la représentation; cela n'excuse pas les fautes, il faut les faire sentir, et la critique est très-nécessaire pour maintenir le goût. Ce que j'ai pris la liberté de condamner, c'est ce que vous dites dans *les Horaces* sur le monologue de Camille, qui précède sa scène avec Horace. Vous trouvez qu'il n'est pas naturel qu'elle excite sa fureur, en se rappelant tout ce qui peut l'augmenter. J'ai prêté ce volume-là, et j'en suis fâchée, parce que je vous dirais bien plus clairement le jugement que j'en ai porté. En général, je trouve que Corneille démele avec beaucoup de justesse et exprime avec beaucoup de force les grandes passions et tous leurs différents mouvements; il est incompréhensible qu'un génie aussi sublime soit si dépourvu de goût.

Avez-vous lu la dernière lettre de Rousseau, où il parle de M. de Luxembourg? J'ai fait lire à M^{me} de Luxembourg ce que vous m'avez écrit pour elle; cela a été reçu *cosi, cosi*; vous êtes, dit-elle, le plus grand ennemi de Jean-Jacques, et elle se pique d'un grand amour pour lui. On vient de donner le recueil de ses ouvrages en huit volumes, je ne ferai point cette emplette; il applique sans instruire, et l'utilité de tout ce qu'il dit est zéro.

Je suis accablée de la chaleur, ce qui me rend beaucoup plus bête qu'à l'ordinaire. Ne vous dégoûtez point de moi; pensez à mon état, et tâchez de l'adoucir en m'écrivant très-souvent.

1. Le comte d'Argenson, qui avait été ministre de la guerre. Il était tombé en disgrâce en 1757, et avait été exilé à sa terre aux Ormes, dans la ci-devant province de Poitou. Il était frère du marquis d'Argenson, qui avait été ministre des affaires étrangères et qui est mort en 1756.

5678. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

18 juin.

Je ne sais, mes chers anges, si j'aurai le temps de vous dire un mot touchant la lettre ci-jointe. La poste va partir. Je viens d'écrire à M. Damilaville, qui m'a envoyé la lettre de M. de Hullin². J'écris à M. de Hullin en conformité, et je vous supplie de permettre que je vous adresse la lettre.

Je supplie instamment les sages qui travaillent à la *Gazette littéraire* de me garder soigneusement le plus profond secret³.

5679. — A M. DAMILAVILLE.

18 juin.

Vous me ferez plaisir, mon cher frère, de me faire avoir les bêtises de Fréron sur les *Commentaires de Corneille*. Figurez-vous que Panckoucke a communiqué à M. d'Aquin⁴ sa lettre et ma réponse : ainsi, puisqu'elles sont connues, le droit des gens permet qu'on les imprime. Je crois même que la chose est nécessaire pour l'édification publique, et vous savez que l'édification des Français consiste à rire. Je crois ce temps-ci fort stérile en nouvelles ; je suis d'ailleurs toujours comme ce personnage de *l'Écossaise* qui disait : « Moins de nouvelles, moins de sottises⁵. »

Vous m'avez fait observer que si le roi de Pologne prend tous ses exemplaires, il n'en restera plus pour faire des présents. Ma foi, je crois que le roi de Pologne doit faire comme le roi de France et comme moi, ne prendre que la moitié des exemplaires pour lesquels il a souscrit ; encore n'en ai-je que le tiers, parce qu'il n'en restait plus : on n'en avait pas assez tiré. Il faudrait une cinquantaine d'yeux pour lire vingt-cinq *Corneille* ; le roi de Pologne n'en a que deux, comme moi, et encore ne sont-ils pas meilleurs que les miens. J'ai l'honneur d'être affligé de la vue comme lui.

Tout ceci, mon cher frère, est peu philosophique : j'aime mieux examiner la façon dont certaines choses qui vous déplaisent se sont établies dans le monde.

1. *Mémoires et Correspondances historiques, etc.*, par Ch. Nisard, 1858, page 343.

2. Résident français à Genève, alors à Paris.

3. Sur l'article concernant les *Mémoires de Pétrarque*, par l'abbé de Sade ; voyez une note de la lettre 5694.

4. A qui est adressée la lettre 5683.

5. C'est Freeport qui dit cela dans *l'Écossaise*, acte II, scène v.

Songez à M. Blin de Sainmore ; il m'a écrit une belle lettre très-bien raisonnée sur les pièces admirables de Racine, et sur les scènes imposantes de Corneille. Il y a quelque soixante ans que l'abbé de Châteauneuf me disait : Mon enfant, laissez crier le monde ; Racine gagnera tous les jours, et Corneille perdra.

Pardonnez-moi, encore une fois, mes importunités, et permettez que je mette ces trois lettres dans votre paquet. Vous voilà plus chargé des affaires du Parnasse que de celles du vingtième.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Écr. l'inf....*

5680. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 20 juin.

Il faut, madame, que je vous parle net¹. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaisir à une femme de vingt-cinq ans, en quelque genre que ce puisse être. Je ne sors jamais ; je commence ma journée par souffrir trois ou quatre heures, sans en rien dire à M. Tronchin.

Quand j'ai bien travaillé, je n'en peux plus. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps je ne me mets point à table ; M^{me} Denis est chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des personnes qu'elle ne reverra plus.

Elle est allée voir M^{me} de Jaucourt ; et c'est pour elle un très-grand effort, car elle est malade et paresseuse. Pour moi, je n'ai pu en faire autant qu'elle, parce que j'ai été quinze jours au lit, avec un mal de gorge horrible.

Il faut vous dire encore, madame, que je ne vais jamais à Genève ; ce n'est pas seulement parce que c'est une ville d'hérétiques, mais parce qu'on y ferme les portes de très-bonne heure, et que mon train de vie campagnard est l'antipode des villes. Je reste donc chez moi, occupé de souffrances, de travaux, et de charrues, avec M^{me} Denis, la nièce à Pierre Corneille, son mari, et un ex-jésuite² qui nous dit la messe et qui joue aux échecs.

Quand je peux tenir quelque pédant comme moi, qui se moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des histoires, et de toutes les bêtises qu'on nous donne pour des raisons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je suis alors au comble de ma joie.

1. *Misanthrope*, acte II, scène 1.

2. Le Père Adam.

Jugez de tout cela, madame, si je suis un homme fait pour M^{me} de Jaucourt. Il m'est impossible de parler à une jeune femme plus d'un demi-quart d'heure. Si elle était philosophe, et qu'elle voulût mépriser également saint Augustin et Calvin, j'aurais alors de belles conférences avec elle.

Pour M. Hume, c'est tout autre chose : vous n'avez qu'à me l'envoyer, je lui parlerai, et surtout je l'écouterai. Nos malheureux Welches n'écriront jamais l'histoire comme lui ; ils sont continuellement gênés et garrottés par trois sortes de chaînes : celles de la cour, celles de l'Église, et celles des tribunaux appelés parlements.

On écrit l'histoire en France comme on fait un compliment à l'Académie française ; on cherche à arranger ses mots de façon qu'ils ne puissent choquer personne. Et puis je ne sais si notre histoire mérite d'être écrite.

J'aime bien autant encore la philosophie de M. Hume que ses ouvrages historiques. Le bon de l'affaire, c'est qu'Helvétius, qui, dans son livre *de l'Esprit*, n'a pas dit la vingtième partie des choses sages, utiles, et hardies, dont on sait gré à M. Hume et à vingt autres Anglais, a été persécuté chez les Welches, et que son livre y a été brûlé. Tout cela prouve que les Anglais sont des hommes, et les Français des enfants.

Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous, madame.

5681. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 juin.

Vous m'avez envoyé, mon illustre et cher confrère, le portrait d'un des premiers hommes de France, et mon cœur vous répète ce que l'exergue¹ vous a dit. Riez d'une caricature qui me ressemble assez : c'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes, et m'a gravé en quatre. Ce siècle est le siècle des graveurs ; sans vous, il ne serait pas celui des grands hommes.

1. C'était le vers

Qu'il vive autant que son ouvrage !

qui fait partie d'une lettre de Voltaire, en prose et en vers, du 1^{er} septembre 1744 ; voyez tome XXXVI, page 320.

5682. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 20 juin.

Par ma foi, monsieur, je crois que j'irai bientôt retrouver Francesco Algarotti¹. Sa conversation était fort agréable: je m'entretiendrai de vous avec lui; ce sera ma consolation; mais je ne me ferai point dresser de monument de marbre, quoiqu'il y ait en Suisse d'assez beau marbre et un assez bon sculpteur. Je trouve que les mausolées ne doivent être érigés que par les héritiers. Je suis affligé de sa perte; il avait du mérite, et c'était un des meilleurs *infinati* que nous eussions. Notre Goldoni ne passera pas sitôt par notre petit ermitage; il me paraît qu'il restera longtemps à Paris.

Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous donnez les plus belles fêtes d'Italie. On peut faire ailleurs des courses de chevaux; mais vous courez sur le cheval Pégase; vous donnez des plaisirs à l'esprit, tandis que d'autres en donnent aux yeux. Mes yeux ne sont plus guère capables d'avoir du plaisir: mon âme a un plaisir bien sensible à être aimée de la vôtre. Agréez, monsieur, les assurances de mon respectueux attachement.

5683. — A M. D'AQUIN DE CHATEAU-LYON².

Aux Délices, 22 juin.

S'il vous était permis, monsieur, de rendre votre *Avant-Coureur* aussi agréable que vos lettres, il ferait une grande fortune. Je vous supplie de continuer. J'aurai le plaisir d'avoir de vous ce que vous faites de mieux. Vous me contez très-plaisamment des anecdotes fort plaisantes. Ne vous laissez pas, je vous prie: songez que je suis malade. Vous êtes médecin, autant qu'il m'en souvient. Vos lettres sont pour moi une excellente recette.

Je n'ai point lu cette lettre de Jean-Jacques³ dont vous me parlez. Moi, persécuteur! moi, violent persécuteur! C'est Jeannot

1. Mort le 3 mars 1764.

2. Pierre-Louis d'Aquin de Château-Lyon, né vers 1720, mort vers 1797, était bachelier en médecine et l'un des auteurs de l'*Avant-Coureur*, journal dont il est parlé tome XL, page 500.

3. C'est la lettre de J.-J. Rousseau, du 28 mai 1764, où il appelle Voltaire le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs.

lapin¹ à qui on fait accroire qu'il est un foudre de guerre. Il y a deux ans que Jean-Jacques, auteur de quelques comédies, s'avisait d'écrire contre la comédie. Je ne sais pas trop bien quelle était sa raison ; mais cela n'était guère raisonnable.

Jean-Jacques ajouta à cette saillie celle de m'écrire² que je corrompais sa patrie en faisant jouer la comédie chez moi en France, à deux lieues de Genève. Je ne lui fis point de réponse. Il s'imagina que j'étais fort piqué contre lui, quoiqu'il dût savoir que les choses absurdes ne peuvent fâcher personne. Croyant donc m'avoir offensé, il s'est allé mettre dans la tête que je m'étais vengé, et que j'avais engagé les magistrats de Genève à condamner sa personne et son livre. Cette idée, comme vous le voyez, est encore plus absurde que sa lettre. Que voulez-vous ? Il faut avoir pitié des infortunés à qui la tête tourne ; il est trop à plaindre pour qu'on puisse se fâcher contre lui.

Permettez-moi de souscrire pour votre *Avant-Coureur*. Si jamais d'ailleurs j'obtiens quelque crédit dans le sanhédrin de la comédie, je vous ferai recevoir spectateur, et vous pourrez me siffler à votre aise. Sans cérémonie.

5684. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Je crois, mes divins anges, toutes réflexions faites, qu'il faut que le roi de Pologne se contente du paquet qui est chez M. Delaleu depuis plus d'un mois, et qu'il fasse comme le roi son gendre et moi chétif : car s'il prend les vingt-cinq exemplaires, il n'en restera plus pour ceux à qui j'en destinais. C'est une négociation que vous pouvez très-bien faire avec M. de Hullin, qui est sans doute un ministre conciliant.

Je vous conjure, mes divins anges, de recommander le plus profond secret³ à messieurs de la *Gazette littéraire*. Je ne fais pas grand cas des vers de Pétrarque : c'est le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même chose ; mais ce n'est pas à moi à renverser de sa niche le saint de l'abbé de Sade.

1. Dans *La Fontaine*, livre II, fable xiv, le personnage est un lièvre et non Jeannot lapin.

2. Le 17 juin 1760.

3. Pour l'article imprimé dans la *Gazette littéraire* du 6 juin, et qui est tome XXV, page 186. Mais voyez, dans une note sur la lettre 5694, comment le secret fut gardé.

S'il fait d'aussi grandes chaleurs à Paris que dans ma grande vallée entre les Alpes, la glace de nos roués sera de saison. Le temps n'est pas trop favorable pour une pièce nouvelle; mais vous savez que vous êtes les maîtres de tout. Je conseille toujours aux acteurs de s'habiller de gaze. L'ex-jésuite qui m'est venu voir, comme vous savez, m'a prié de vous engager à faire une correction importante; c'est de mettre *je me meurs*, au lieu de *je succombe*. Je lui ai dit que l'un était aussi plat que l'autre, et que tout cela était très-indifférent. C'est au second acte¹. C'est Julie qui parle à Fulvie :

A peine devant vous je puis me reconnaître.
Je me meurs.

Ce *je me meurs* est en effet plus supportable que *je succombe*, et sert mieux la déclamation. De plus, il y a un autre *succombe* dans la même scène, et il ne faut pas succomber deux fois. L'auteur pourra bien succomber lui-même, mais j'espère qu'on n'en saura rien.

Vraiment, mes anges, il faut confier à beaucoup de bavards que je fais *Pierre le Cruel*, et qu'il sera prêt pour le commencement de l'hiver; rien ne sera plus propre à dérouter les curieux qui parlent des roués, et qui les attribuent déjà à Helvétius, à Saurin. Il faut les empêcher de venir jusqu'à nous.

Dites-moi un mot, je vous prie, de ces roués, et recommandez bien au fidèle Lekain d'empêcher qu'on n'étrique l'étoffe, qu'on ne la coupe, qu'on ne la recouse avec des vers welches; il en résulte des choses abominables. Un Gui Duchesne achète le manuscrit mutilé, écrit à la diable; et l'on est déshonoré dans la postérité, si postérité y a; cela dessèche le sang, et abrège les jours d'un pauvre homme. Quoi qu'il en soit, je baise le bout de vos ailes avec respect et tendresse.

5685. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC².

Aux Délices, 22 juin.

Le philosophe indien attendra Pythagore à Ferney, où il sera le 25 ou le 26 du mois où nous sommes, et il tâchera de ne lui pas faire la chère des Pythagoriciens. Mon cher disciple, puisque

1. Scène IV; voyez tome VI, page 203.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

vous voulez bien prendre ce nom, vous serez mon maître en tout. Vous ne verrez qu'un pauvre malade bien languissant. J'espère que le plaisir de vous voir me ranimera. Vous devez être trop fatigué de votre voyage pour que je vous accable encore d'une longue lettre, et nous avons plus de choses à nous dire qu'à nous écrire. Permettez, monsieur, que je vous embrasse bien tendrement.

5686. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Je reçois, au départ de la poste, une lettre d'un ange, du 18 de juin, et je suis très-affligé que l'autre ange soit malade. Répondons vite.

Quant au vers,

Le danger suit le lâche, et le brave l'évite¹,

si ce vers n'était pas précédé de ceux qui l'expliquent, il serait ridicule ; mais, pour prévenir tout scrupule, il n'y a qu'à mettre :

Le lâche fuit en vain, la mort vole à sa suite ;
C'est en la défiant que le brave l'évite.

Quant à l'affaiblissement qu'on demande de la description du combat de Pompée, c'est vouloir être froid pour vouloir paraître plus vraisemblable. Il y a des occasions où c'est n'avoir pas le sens commun que de vouloir trop chercher le sens commun. Je demande très-instamment, très-vivement, qu'on ne change rien à cette scène. Je demande surtout qu'on suive les dernières corrections que j'ai envoyées : elles me paraissent favoriser beaucoup la déclamation, ce qui est un point très-important. Il ne s'agit pas seulement de faire des vers, il faut en faire qui animent les acteurs.

On se mourait hier de chaud, on se meurt aujourd'hui, on est mort. Les comédiens ont le diable au corps de jouer une pièce nouvelle dans un temps où personne ne peut venir à la Comédie.

Quoi ! vous n'auriez pas reçu les lettres où je vous parlais

1. Voyez tome VI, page 232.

des Calas ! J'apprends, mes divins anges, qu'il s'est tenu un conseil où vous avez admis la pauvre veuve. Vos bontés ne se refroidissent point ; vous avez un grand avantage sur les autres hommes, c'est que vos vertus sont persévérantes. Vous ne me parlez point de la lettre de M. Panckoucke et de ma réponse¹ ; la chose est pourtant plaisante, et mériterait d'être connue.

Je n'ai encore rien d'Italie : les Italiens, par ce temps-ci, ne font que la méridienne.

Je vous ai envoyé l'Éloge d'Algarotti², qui figurera bien dans la *Gazette littéraire*. Je vous ai écrit par M. le duc de Praslin et par M. de Courteilles ; celle-ci sera sous l'enveloppe de M. l'abbé Arnaud. Remarquez, s'il vous plait, que nous nous sommes rencontrés sous le masque de *Don Pèdre*. J'ai confié à M. de Thibouville que je travaillais fortement à ce *Don Pèdre* : serait-il assez méchant pour m'avoir gardé le secret ?

Adieu, mes divins anges ; rions, mais surtout que M^{me} d'Argental n'ait plus son rhumatisme : il n'y a pas là de quoi rire.

5687. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT³.

Paris, 25 juin 1761.

Vous êtes bien récalcitrant, de refuser de voir M^{me} de Jaucourt, la petite-fille de M^{me} de Harenc⁴, la meilleure de mes amies, qui m'avait priée d'obtenir cette faveur. Comme je ne veux point vous tromper, je ne vous dirai point ce qu'elle pense de saint Augustin et de Calvin ; mais j'ai peine à croire qu'elle ne les sacrifiât pas volontiers au plaisir de passer une journée chez vous. Ah ! vous la verrez, j'en suis sûre ; vous ne voudriez pas que je vous eusse sollicité en vain ; elle a assez d'esprit pour être charmée de vous, et sûrement assez de vanité pour se faire un grand honneur de vous avoir vu ; après ceci je ne vous en parlerai plus.

J'ai vu un homme qui est bien content d'une visite qu'il vous a rendue à Ferney : c'est milord Holderness. Il dit que vous n'avez que vingt-cinq ans, que vous êtes gai, vif, animé, abondant, enfin que vous l'avez charmé. Je charmerai ce soir M. Hume, en lui lisant votre lettre. Vous êtes content de ses ouvrages, vous le seriez de sa personne ; il est gai, simple et bon. Les esprits anglais valent mieux que les nôtres, c'est bien mon avis ; je ne leur trouve point le ton dogmatique, impératif ; ils disent des vérités plus fortes

1. Voyez tome XXV, pages 251 et 255.

2. Tome XXV, page 195.

3. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

4. La même M^{me} de Harenc dont il est parlé si souvent dans les *Mémoires* de Marmontel.

que nous n'en disons; mais ce n'est pas pour se distinguer, pour donner le ton, pour être célèbres. Nos auteurs révoltent par leur orgueil, leurs bravades; et quoique presque tout ce qu'ils disent soit vrai, on est choqué de la manière, qui sent moins la liberté que la licence; et puis ils tombent souvent dans le paradoxe et dans les sophismes, et c'est mon horreur. Jean-Jacques m'est antipathique, il remettrait tout dans le chaos; je n'ai rien vu de plus contraire au bon sens que son *Émile*, rien de plus contraire aux bonnes mœurs que son *Héloïse*, et de plus ennuyeux et de plus obscur que son *Contrat social*.

J'aime beaucoup ce que vous dites sur nos historiens: qu'est-ce que l'histoire, si elle n'a pas l'air de la plus grande vérité? Mais quoique l'esprit philosophique soit bon à tout et partout, je n'aime pas qu'on le fasse trop sentir dans l'histoire: cela peut rendre les faits suspects et faire penser que l'historien les ajuste à ses systèmes.

Convenez, monsieur de Voltaire, que j'abuse bien de l'ordre que vous m'avez donné de vous communiquer toutes mes pensées, et que je suis bien sot de vous obéir. Je ne sais pas écrire, je n'ai pas l'abondance des mots qui est nécessaire pour bien s'exprimer. Je crois bien que cela peut venir du peu de force et de profondeur de mes idées, qui tiennent de ma complexion, qui est fort faible, et sur laquelle les bonnes ou mauvaises digestions font un très-grand effet, et font que je suis affectée tout différemment d'un jour à l'autre.

Oui, si vous étiez ici, vous seriez mon directeur; je ne trouve que vous qui soyez digne de l'être, parce que je ne trouve que vous qui touchiez toujours droit au but; tous les autres sont en deçà ou par delà.

A propos, il y a, à ce qu'on dit, dans votre dernière lettre, deux lignes de votre main: voilà donc comme vous êtes aveugle! Je suis ravie que vous ne soyez point mon confrère, et qu'aucune lumière ne vous soit refusée. Communiquez-moi toutes celles dont je suis susceptible, et ne m'abandonnez point dans le chaos où je suis condamnée.

5688. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 26 juin.

Monsieur, le peu de moments que je vis M. Mallet, joint au titre d'être de vos amis, me fit bien désirer de le voir repasser chez nous, et prendre ma réponse. Je m'en flattais même si bien, que je la remis à ce moment; mais le sachant maintenant de retour à Genève, je ne perds plus un instant à vous remercier de la lettre du monde la plus flatteuse et la plus obligeante qu'il vous a plu m'écrire¹. Vous connaissez trop, monsieur, mon estime et mon admiration pour vous, pour ne point être persuadé que tous mes vœux ne tendent qu'à vous revoir, vous entendre, vous admirer, et vous prouver ma parfaite considération. Vous ne m'en dites plus rien, monsieur; voulez-vous

1. C'est la lettre 5605.

que j'en perde toute espérance? j'en serais vivement touchée. Quelle satisfaction au moins pour moi de vous voir me conserver votre souvenir! c'est un dédommagement auquel j'ai quelque droit de prétendre par tout le cas que j'en fais. M. Mallet m'a remis, monsieur, vos deux derniers ouvrages; il ne pouvait me donner rien de plus agréable. Vos *Contes de Guillaume Vadé* font bien preuve du feu et de la vivacité intarissable de votre génie. Enfin il n'est qu'un Voltaire; j'en suis si persuadée que rien n'égalerait jamais les sentiments de l'estime la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de BADE-DOURLACH.

5689. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 27 juin.

Monseigneur, il faut que vous permettiez encore cette petite importunité. Je sais respecter vos occupations, mais il y a une bagatelle très-importante pour moi, pour laquelle je vous implore : elle n'est ni sacerdotale, ni épiscopale; elle est académique. On va jouer une tragédie où Votre Éminence n'ira pas, et où je voudrais qu'elle pût aller. C'est ce *Triumvirat*, cet assemblage d'assassins et de coquins illustres, sur quoi je vous consultai l'année passée quand vous aviez du loisir. J'ai oublié de vous demander le secret, et je vous le demande aujourd'hui très-instamment. On va donner la pièce sous le nom d'un petit ex-jésuite. Prêtez-vous à cette niche, si on vous en parle. Je vous prends pour mon confesseur : vous ne me donnerez peut-être pas l'absolution ; cependant je vous jure que j'ai suivi vos bons avis autant que j'ai pu. Si la pièce est sifflée, ce n'est pas votre faute, c'est la mienne.

Comme vous voilà établi mon confesseur, je vous avouerai, toute réflexion faite, que malgré mon extrême envie de vous voir uniquement à la tête des lettres, vivant en philosophe, cependant je vous pardonne d'être archevêque.

Je ne trouve qu'une bonne chose dans le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu¹ : c'est qu'il faut qu'un évêque soit homme d'État plutôt que théologien. Le métier est bien triste pour qui s'en tient aux fonctions épiscopales; mais un grand seigneur archevêque peut, dans les occasions, tenir lieu de gouverneur, d'intendant, de juge, et tant vaut l'homme, tant vaut son église. Si vous aviez siégé à Toulouse, l'horrible affaire de

1. Voyez tome XXIII, page 429 ; et XXV, 277.

Calas ne serait pas arrivée. Je suis obligé de parler ici à Votre Éminence d'un archevêque de votre voisinage qui a fait un étrange mandement. Il m'y a fourré très-indécemment : c'est M. d'Auch¹. Il prenait bien son temps ! tandis que je faisais mille plaisirs à son neveu, qui est un gentilhomme de mon voisinage. On dit que c'est un Patouillet, jésuite, qui est l'auteur de ce mandement brûlé à Toulouse. Il faut que ce Patouillet soit un fanatique bien mal instruit. Il ne savait pas que j'avais recueilli deux jésuites, dont l'un est mon aumônier², et l'autre demeure dans un de mes petits domaines. Le temps où nous vivons, monseigneur, demande des hommes de votre caractère et de votre esprit à la tête des grands diocèses. Comme je ne suis qu'un profane, je n'en dirai pas davantage, et je vous demande votre bénédiction.

Je voudrais bien que vous pussiez lire *la Tolérance* : je crois que vous y trouveriez quelques-uns de vos principes. L'ouvrage est un peu rabbinique, mais il vous amuserait.

J'aurai l'honneur d'écrire à Votre Éminence quand elle sera tranquille au pays des Albigeois, et débarrassée de la grosse besogne.

Je la supplie de me conserver ses bontés, et d'agréer mon tendre respect.

5690. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 27 juin.

Notre commerce à tâtons devient vif, madame. Votre grand-tante faisait très-bien de prendre le temps comme il vient, et les hommes comme ils sont ; mais quand le temps est mauvais, il faut un abri, et quand les hommes sont ou méchants ou prévenus, il faut ou les fuir ou les détromper : c'est le cas où je me trouve.

Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame. C'est ici où le quinze-vingt des Alpes a besoin des bontés de la très-judicieuse quinze-vingt de Saint-Joseph.

Rousseau, dont vous me parlez, m'écrivit, il y a trois ans, ces propres mots³, de Montmorency : « Je ne vous aime point. Vous donnez chez vous des spectacles ; vous corrompez les mœurs de

1. Voyez tome XXV, page 469.

2. Le Père Adam.

3. Voyez le texte même de J.-J. Rousseau, tome XL, page 423.

ma patrie, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné. Je ne vous aime point, monsieur, et je ne rends pas moins justice à vos talents. »

Une telle lettre, de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce, me parut merveilleusement folle, absurde, et offensante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des spectacles chez moi, en France? Pourquoi me faisait-il l'outrage de me dire que Genève m'avait donné un asile? Eh! j'en donne quelquefois; je vis dans ma terre, je ne vais point à Genève. En un mot, je ne comprends point sur quel prétexte Rousseau put m'écrire une pareille lettre. Il a sans doute bien senti qu'il m'avait offensé, et il a cru que je m'en devais venger; c'est en quoi il me connaît bien mal.

Quand on brûla son livre¹ à Genève, et qu'il y fut décrété de prise de corps, il s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève.

Il écrit à M^{me} la duchesse de Luxembourg que je me suis déclaré son plus mortel ennemi²; il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs. Moi, persécuteur! c'est Jeannot lapin³ qui est un foudre de guerre. Moi, j'aurais été un petit Père Le Tellier! quelle folie! Sérieusement parlant, je ne crois pas qu'on puisse faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler persécuteur.

Si jamais j'ai parlé de Rousseau autrement que pour donner un sens très-favorable à son *Vicaire savoyard*, pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un seul des écrits qu'on a faits contre lui, dans cette circonstance cruelle où l'on devait respecter son malheur et estimer son génie.

Je fais M^{me} la maréchale de Luxembourg⁴ juge du procédé de Rousseau envers moi, et du mien envers lui; je me confie à son équité, et je vous supplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop son estime pour la laisser douter un moment que je sois capable de me déclarer contre un infortuné. Je suis si sensiblement touché, que je ne puis cette fois-ci vous parler d'autre chose.

1. *Émile* fut brûlé à Genève le 19 juin 1762; voyez la note 1, tome XLII, page 556.

2. Ce n'est pas tout à fait ce que dit J.-J. Rousseau dans sa lettre à M^{me} de Luxembourg, du 21 juillet 1762; mais il le dit dans sa lettre du 28 mai 1764.

3. Voyez la note 1, page 249.

4. Voyez les notes tome XXXVII, page 176; et XLII, 145.

Vous aurez sans doute chez vous M. d'Argenson, et vous vous consolerez tous deux du mal que la fortune a fait à l'un, et que la nature a fait à l'autre¹.

Adieu, madame. Pour moi, je serai consolé si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. Comptez sur mon très-tendre et très-sincère attachement.

5691. — A M. DAMILAVILLE.

29 juin.

C'est à vous, mon cher frère, que je dois adresser ma réponse à M^{me} de Beaumont. Me voilà partagé entre elle et son mari. Voilà un couple charmant : l'un protège généreusement l'innocence, l'autre rend la vertu aimable. Voilà des amis dignes de vous.

Quel M. Fargès, s'il vous plaît, a opiné si noblement² ? Car il y en a deux. J'en connais un qui est haut comme un chou, et dont les jambes ressemblent assez à celles de l'abbé de Chauvelin ; il lui ressemble sans doute aussi par le cœur et par la tête, puisqu'il a parlé avec tant de grandeur et de force.

J'ai déjà écrit à M. le duc de La Vallière³ pour le prier, en qualité de grand-veneur, de faire tirer sur le procureur général de la commission, s'il ne prend pas l'affaire des Calas aussi vivement que nous-mêmes.

Serez-vous étonné si je vous dis que j'ai reçu une lettre anonyme⁴ de Toulouse, dans laquelle on ose me faire entendre que tous les Calas étaient coupables, et que les juges ne le sont que d'avoir épargné la famille ? Je présume que, si j'étais à Toulouse, on me ferait un assez mauvais parti.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques qui prétend que je suis son persécuteur ? Ce misérable, parce qu'il m'a offensé, ainsi que tous ses amis, s' imagine que je me suis vengé ; il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous.

Écr. l'inf....

1. L'exil de d'Argenson et la cécité de M^{me} du Deffant.

2. Dans l'affaire des Calas ; voyez la lettre à Richelieu, du 21 juillet.

3. Cette lettre manque ; on n'a presque rien de la correspondance de Voltaire avec le duc de La Vallière.

4. Voltaire en reparle dans ses lettres à d'Argental, du 29 juin ; à d'Alembert, du 10 juillet.

5692. — A MADAME ÉLIE DE BEAUMONT ¹.

A Ferney, 29 juin.

Je vous dois, madame, de nouveaux remerciements et de nouveaux éloges. Votre joli roman m'a fait vite quitter des fatras d'histoire qui m'occupaient.

L'histoire dit ce qu'on a fait;
Un bon roman, ce qu'il faut faire.
Vous nous avez peint trait pour trait
Les vertus avec l'art de plaire :
Et l'on peut dire en cette affaire
Que le peintre a fait son portrait.

Je ne suis pas moins touché du mémoire pour Potin ², ou plutôt pour deux millions d'hommes. M. de Beaumont et vous, madame, êtes sûrs de l'estime publique. Souffrez que ma lettre soit pour vous deux, que je vous félicite d'appartenir l'un à l'autre, et que je joigne ma sensible reconnaissance, madame, au respect que j'ai pour vous.

5693. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 29 juin.

Mes divins anges, vous devez avoir reçu, de la part de l'ex-jésuite, force vers pour les roués. Ce pauvre diable me dit toujours que la chaleur de la saison et la froideur de la pièce le font trembler. Il se souvient surtout qu'il a oublié de corriger ce vers :

A mon cœur désolé que votre pitié s'ouvre ³.

Il dit qu'il ne manquera pas de le corriger pour la première poste; il dit qu'il n'est pas aujourd'hui fort en train.

J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, assez bien raisonnée en apparence; mais le fond de la lettre est que tous les Calas

1. Anne-Louise Morin du Menil, épouse de J.-B.-J. Élie de Beaumont, née à Caen en 1729, morte à Paris le 12 janvier 1783, est auteur des *Lettres du marquis de Roselle*, Amsterdam (Paris, Cellot), 1764, deux volumes in-12.

2. Voyez la note 2, page 217.

3. Ce vers me semble avoir appartenu à la scène III de l'acte deuxième du *Triumvirat*; mais il ne rime avec aucun de ceux de la pièce. (B.)

étaient complices, et que les juges n'ont à se reprocher que de ne les avoir pas tous condamnés. Cette lettre ne me donne aucune envie d'avoir un procès à Toulouse.

Je pense toujours que M. de Hullin doit se contenter du paquet qui l'attend chez M. Delaleu¹, et que les rois titulaires feront gloire d'imiter les rois régnants.

Au reste, je me flatte que mes anges auront aisément trouvé quelque bavard qui parlera de *Pierre le Cruel* à des bavards de sa connaissance. M. de Chauvelin l'ambassadeur est dans le secret, comme vous le savez; je ne crois pas qu'il en parle à la sérénissime république. Je n'ai plus rien à dire. Respect et tendresse.

5694. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juin.

Anges, que je fatigue, et qui ne vous lassez pas de faire du bien, voici un petit billet² pour le conjuré Lekain. Mais ces extrêmes chaleurs, ce terrible mois de juillet, font frémir l'ex-jésuite.

N'est-ce pas en Éthiopie qu'on va au conseil dans des cruches pleines d'eau? Je crois qu'il n'y a plus que ce moyen d'aller à la Comédie cet été.

Je crois que la *Gazette littéraire* m'a brouillé avec l'abbé de Sade. Ce n'est pas que je me reconnaisse à la main d'un grand maître³ dont l'abbé Arnaud a désigné l'auteur des *Remarques sur Pétrarque*; mais enfin vous savez que j'avais demandé le plus profond secret. Je vous supplie de gronder l'abbé Arnaud de tout votre cœur. Encore une fois⁴, je n'aime point Pétrarque, mais j'aime l'abbé de Sade. Je vois que j'ai été prévenu sur l'article d'Algarotti⁵, et que la *Gazette littéraire* est servie beaucoup plus promptement que je ne pourrais l'être. Il me restera la partie du caprice. Dès que je trouverai un livre nouveau, je le prendrai

1. Pour le roi de Pologne; voyez la lettre 5684.

2. Le billet qui suit.

3. En insérant dans sa *Gazette littéraire* l'article sur les *Mémoires de Pétrarque*, qui, dans la présente édition, est tome XXV, page 186, l'abbé Arnaud avait mis en note : « La lettre que nous insérons ici respire le goût et décèle la main d'un grand maître. »

4. Il l'avait déjà dit dans la lettre 5684.

5. La *Gazette littéraire* du 20 juin contenait un petit article de moins d'une page sur Algarotti. L'article de Voltaire n'en fut pas moins inséré dans la feuille du 27 juin; voyez tome XXV, page 195.

pour prétexte pour débiter mes rêveries, comme j'ai fait sur l'article des songes¹ : cela m'égayera quelquefois, et pourra égayer la *Gazette*. Mais à présent je n'ai pas trop envie de rire, mes yeux ne vont pas trop bien, ma santé fort mal. Que mes deux anges se portent bien, et je suis consolé.

5695. — A M. LEKAIN².

Aux Délices, 30 juin.

Le petit jésuite me charge de prier mon grand acteur de remettre au principal conjuré la drogue en question, et de ne la montrer à personne au monde. On prétend que si les autres avaient joué aussi bien que mon grand acteur, si Pompée avait été rendu avec une douleur sombre et terrible, si, etc., la chose eût été plus intéressante. L'ex-jésuite dit qu'il réparera ce petit mal.

L'ami de l'ex-jésuite fait mille tendres compliments à mon grand acteur.

5696. — A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 30 juin.

Un vieux serviteur de Melpomène doit aimer son jeune favori; aussi, monsieur, pouvez-vous compter que je fais mon devoir envers vous³. Vous m'aviez flatté d'un petit voyage avec M. de Ximenès.

Je suis bien aise d'apprendre que l'abbé Asselin⁴ est encore en vie. Il y a environ soixante ans que je fis connaissance avec lui; et je crois qu'il était majeur. Je lui souhaite les années de Fontenelle.

Vous m'avez dit aussi un mot de J.-J. Rousseau; c'est un étrange fou que cet étrange philosophe. J'avais encore de la voix et des yeux il y a trois ans, et je jouais les vicillards assez passablement sur le théâtre de mon petit château de Ferney; M^{me} Denis (par parenthèse) jouait les rôles de M^{lle} Clairon avec

1. Cet article sur les songes avait paru dans la *Gazette littéraire* du 20 juin; voyez tome XXV, page 192.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — On remarquera que c'est la seule lettre de ce jour datée des Délices.

3. Voltaire lui envoyait un exemplaire du *Théâtre de Pierre Corneille avec des commentaires*, 1764, douze volumes in-8°.

4. Voyez la note, tome XXXIII, page 495.

attendrissement ; quelques citoyens genevois venaient quelquefois à nos comédies et à nos soupers : il plut à Jean-Jacques de m'écrire¹ ces douces paroles : « Vous donnez chez vous des spectacles ; vous corrompez les mœurs de ma république, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné. »

J'eus assez de sagesse pour ne pas répondre à Jean-Jacques ; et la république de Jean-Jacques ayant jugé à propos, depuis, de brûler son livre, et de décréter de prise de corps sa personne, Jean-Jacques a imaginé que je m'étais vengé de lui parce qu'il m'avait offensé, et que c'était moi qui avais engagé le conseil de Genève à lui donner cette petite marque d'amitié. Le pauvre homme m'a bien mal connu. Il ne sait pas que je vis chez moi, et que je ne vais jamais à Genève ; il devrait savoir que je ne me venge jamais des infortunés. Un de ses grands malheurs, c'est que la tête lui a tourné.

Adieu, monsieur ; vous avez le mérite des véritables gens de lettres, et vous n'en avez pas les injustices. Comptez que je m'intéresse à vous aussi vivement que je plains Jean-Jacques.

5697. — DE M. D'ALEMBERT.

30 juin.

Cette lettre, mon cher et illustre confrère, vous sera remise par M. Desmarests², homme de mérite et bon philosophe, qui désire de vous rendre hommage en allant en Italie, où il se propose des observations d'histoire naturelle qui pourraient bien donner le démenti à Moïse. Il n'en dira mot au maître du sacré palais ; mais si par hasard il s'aperçoit que le monde est plus ancien que ne le prétendent même les Septante, il ne vous en fera pas un secret. Je vous prie de le recevoir et de l'accueillir comme un savant plein de lumières, et qui est aussi digne qu'empressé de vous voir. Adieu, mon cher et illustre confrère ; je vous embrasse de tout mon cœur, et je voudrais bien partager avec M. Desmarests le plaisir qu'il aura de se trouver avec vous.

5698. — A M. GOLDONI.

Ferney, 30 juin.

Mon cher favori de la nature, je suis toujours réduit à dicter. Je suis bien vieux ; je perds la santé et la vue. Ne soyez point

1. Le 17 juin 1760 ; voyez tome XL, page 423.

2. Nicolas Desmarests, né en 1725, mort en 1815, géologue distingué, membre de l'Institut (académie des sciences).

étonné d'avoir si rarement de mes nouvelles. Je vous ai présenté un *Corneille*, parce que celui qui fait honneur à l'Italie doit avoir les ouvrages de l'auteur qui fait honneur à la France. C'est précisément par cette raison-là que je ne vous ai pas envoyé mes ouvrages. Une autre raison encore, c'est qu'il n'y en a à Paris que de détestables éditions. Si jamais vous venez à Ferney ou aux Délices, j'espère vous en présenter une moins incorrecte. J'attends les ouvrages dont vous voulez bien me flatter ; ils me consoleront des miens.

Vivez gaiement à Paris, mon cher ami ; ayez autant de plaisir que vous en donnez, et aimez toujours un peu un vieux solitaire qui vous est tendrement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

5699. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN¹.

30 juin.

Mon cher Esculape, voudriez-vous bien avoir la bonté de me faire renvoyer le volume contenant le manuscrit sur la compagnie des Indes, que vous avez prêté à M. de Labat ? Je vous serais très-obligé.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques, qui imprime que *je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs* ? Vit-on jamais plus absurde démenche ? Ce philosophe n'est pas plus guéri de sa folie que de ses carnosités. Il cherche à faire la guerre ; mais je ne mettrai pas mes troupes en campagne contre lui.

Mon cher Esculape, quoi que vous en disiez, je baisse infiniment, mais je vous aime de même.

5700. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 1^{er} juillet.

Je passe ma vie à me tromper, madame ; mais aussi il y a des moments où vous n'avez pas raison en tout. Vous me dites que je ne veux pas voir M^{me} de Jaucourt. Je serai assurément charmé si je peux l'attirer chez moi ; mais je suis à deux grandes lieues d'elle ; je ne sors point, et je ne peux sortir. Ma nièce est allée la voir, et M^{me} de Jaucourt ne lui a pas rendu sa visite.

1. Éditeurs, Bavoux et François. — Cette lettre est de 1764 et non de 1765, comme l'ont cru les premiers éditeurs.

Tout cela s'arrangera comme on pourra, ainsi que toutes les bagatelles de ce monde.

Un autre reproche que vous me faites, c'est que je me suis vanté d'être votre confrère, et que je ne le suis pas tout à fait. Voici mon état :

J'ai des fluxions sur les yeux qui m'ont ôté l'usage de la vue des mois entiers ; elles se promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je suis sourd ; elles tombent sur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaisant état pour courir après une jeune femme, à deux lieues de ma retraite. Les Parisiennes vont chez Esculape-Tronchin comme on va aux eaux de Forges ; mais l'air des Alpes fait plus de mal que Tronchin ne fait de bien. Il faut un corps d'Hercule pour vivre ici ; mais j'y suis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la santé. M'y voilà établi, je m'y suis fait une famille, je ne me transporterai point ; je mourrai, comme Abraham, dans le coin de terre que j'ai acheté, et ce sera ma seule ressemblance avec le père des croyants.

Vous avez vu, madame, par ma dernière lettre¹, que le caractère de Jean-Jacques est aussi inconséquent que ses ouvrages. J'espère que M^{me} la maréchale de Luxembourg me rendra la justice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protège, et que je suis bien loin de persécuter un homme si à plaindre. Il n'a même été persécuté que pour des sentiments qui sont les miens, et je serais une âme bien noire et bien sotté de vouloir avilir une philosophie que j'aime, et de faire punir un homme accusé précisément des choses qu'on m'impute.

J'aime mieux vous parler de Corneille que de Rousseau ; j'avoue encore que j'aime mille fois mieux Racine. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur, et vous verrez si, après avoir entendu dix vers, vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si au contraire le dégoût ne vous saisit pas à tout moment quand on vous lit Corneille. Trouvez-vous chez lui des personnages qui soient dans la nature, excepté Rodrigue et Chimène, qui ne sont pas de lui ?

Cette Cornélie, tant vantée autrefois, n'est-elle pas, en cent endroits, une diseuse de galimatias, et une faiseuse de rodomontades ? Il y a des vers heureux dans Corneille, des vers pleins de force, tels que Rotrou en faisait avant lui, et même plus nerveux

1. N° 5690.

que ceux de Rotrou ; il y a du raisonner, mais en vérité il y a bien rarement de la pitié et de la terreur, qui sont l'âme de la vraie tragédie. Enfin quelle foule de mauvais vers, d'expressions ridicules et basses, de pensées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaises ! Corneille a des éclairs dans une nuit profonde ; et ces éclairs furent un beau jour pour une nation composée alors de petits-maitres grossiers, et de pédants plus grossiers encore, qui voulaient sortir de la barbarie.

Je n'ai commencé ce fatras que pour marier M^{lle} Corneille : c'est peut-être la seule occasion où les préjugés aient été bons à quelque chose. Je ne me passionne point pour Racine. Que m'importe sa personne ? je n'ai vécu ni avec lui ni avec Corneille. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète ; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. Enfin je ne puis ni sentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement.

Racine m'enchanté, et Corneille m'ennuie. Je vous avouerai même que je n'ai jamais lu ni ne lirai jamais une douzaine de ses pièces, que, grâce au ciel, je n'ai point commentées. Ah ! madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire ; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années, car Montaigne a dit : « Crois-tu qu'un malade rechigné goûte beaucoup les chansons d'Anacréon et de Sapho ¹ ? »

Je vous ai trop parlé de vers ; une autre fois je vous parlerai philosophie. Mille tendres respects.

5701. — A M. FYOT DE LA MARCHE ².

A Ferney, 3 juillet 1765.

Il faut vous dire, mon cher et respectable magistrat, que deux jours avant de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré, on vint m'avertir dans mon sale cabinet, vers les deux heures, qu'il y avait dans mon petit salon grand comme la main une douzaine d'Anglais et d'Anglaises qui venaient dîner. Je les reçus à l'anglaise, peu de façons, un peu de disputes sur Shakespeare, des propos vagues ; ensuite envisageant une dame de la compagnie

1. « Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sapho rient à un vieillard avare et rechigné ? » (Montaigne, livre II, chapitre XII.)

2. Éditeur, Th. Foisset.

autant que mes faibles yeux peuvent envisager, je dis à une de mes nièces : « Voilà une Anglaise qui a bien de l'air de M. le premier président de La Marche ; je la prendrais pour sa fille, si je ne savais qu'elle vient de Londres. » Elle entendit mon propos ; elle me dit qu'elle ne venait point d'Angleterre, mais de Lyon, et qu'elle était votre nièce¹. M. de Longecourt, que j'avais pris pour un officier de dragons anglais, m'apprit qu'il était votre parent² ; je me trouvai tout d'un coup dans votre famille. Jugez si mon cœur tressaillit ; j'oubliai alors mes Anglais, et Shakespeare, et Milton, et jusqu'à tous les maux qui m'accablent, pour demander de vos nouvelles, et pour me vanter de vous être attaché depuis environ soixante ans au moins. On me dit que vous êtes plus heureux dans votre château que moi dans ma chaumière, et cela me consola ; que vous jouissez d'une santé que je n'ai point, et j'en fus ravi ; que vous êtes vraiment philosophe, et je voudrais l'être. Il y a des années que je ne vous ai écrit. Mais j'ai été longtemps persécuté d'une fluxion cruelle sur les yeux, et ce n'est que depuis peu que j'ai recouvré la vue. M^{me} la marquise d'Allemands et compagnie m'ont trouvé entouré de maçons qui font deux ailes à mon bouge pour avoir l'honneur de vous recevoir si jamais vous revoyez nos déserts. Je suis bien coupable de n'être pas encore venu vous faire ma cour. Je le sens. J'en suis encore plus fâché que honteux ; ma misérable santé en est la seule cause. Je suis condamné à souffrir. Vivez heureux, philosophez, continuez-moi vos bontés. Si jamais je peux faire un petit voyage, ce sera assurément pour vous renouveler le tendre respect et tous les sentiments qui m'attachent inviolablement à vous jusqu'au dernier moment de ma vie. V.

5702. — A MADAME LA BARONNE DE VERNA³.

Au château de Ferney, 3 juillet.

La conformité de votre état au mien est une nouvelle raison qui devait m'engager à répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré ; et c'est précisément ce qui m'en a empêché. Une

1. C'était la fille de M. Fyot de Neuilly (Jacques-Philippe), ex-ministre plénipotentiaire de France à Gènes, mariée au marquis de Champié d'Allemands, d'une grande maison de Dauphiné. (Th. F.)

2. Nicolas-Philippe Berbis de Longecourt, officier de cavalerie, né à Dijon en 1727, père de M. Berbis de Rancy, mort en cette ville en 1814. (Th. F.)

3. A qui J.-J. Rousseau adressa une lettre le 2 décembre 1768.

fluxion sur les yeux, qui se joint à tous mes maux, m'ôte la liberté d'écrire; mais votre lettre est bien capable de me faire penser. Je vois que vous adoucissez vos souffrances par la lecture. C'est en effet une grande ressource, mais ce n'en est une que pour les bons esprits, qui sont en très-petit nombre. Bien peu de dames cherchent à s'instruire; c'est un grand avantage que vous avez sur elles. Mes ouvrages ne sont pas dignes assurément de l'honneur que vous leur faites; mais vous y suppléez en pensant de vous-même les choses que je n'ai pas dites. Je ne fais que mettre sur la voie; je présente des esquisses, et vous achevez dans votre esprit ce que je n'ai fait qu'ébaucher.

Il y a des vérités qu'on ose à peine faire entrevoir au public, mais que des personnes comme vous saisissent tout d'un coup, et qu'elles développent. Je souhaite, madame, que ces vérités, qui ne sont faites que pour les philosophes, voussoient de quelque consolation. La philosophie est le plus grand des remèdes, c'est la santé de l'âme; et il paraît que si votre corps souffre, votre âme se porte très-bien. Vous ne trouverez point, madame, que ma philosophie soit rebutante, elle est même quelquefois un peu trop gaie. Dans ce dernier cas, j'ai besoin de votre indulgence.

Vous me faites bien regretter, madame, d'avoir si peu profité du temps que vous êtes venue passer à Genève. Vous aviez malheureusement alors plus besoin de M. Tronchin que de moi. Si jamais vous croyez en avoir besoin encore, daignez, madame, ne prendre d'autre maison que la mienne.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, etc.

5703. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN¹.

Mardi 4.

Je vous prie, mon cher Esculape, de me mander si M. le duc de Lorges me fait l'honneur de venir dîner jeudi à Ferney, et s'il est au régime. Je doute que M. de Lauraguais ait battu sa femme; je sais qu'il est physicien, et je n'ai jamais ouï dire qu'il fût philosophe. Les brouillons qui ont dit que vous aviez concerté chez moi la perte de Jean-Jacques ne sont pas plus philosophes que M. de Lauraguais. J'ai été affligé de la nouvelle infamie qu'ils ont faite. Mais je ne les crains pas; et j'ai, en tout sens, de quoi les braver. Je me porte très-mal, mais je sais souffrir.

¹ 1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je ne perdrai au moins mon indépendance qu'en mourant. Voilà ma philosophie, et vous aimer est mon devoir.

5704. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 juillet.

Mes divins anges ! quoi ! toujours un rhumatisme ! Je conçois bien que nous autres agriculteurs des Alpes nous soyons souvent affligés de ce fléau ; mais un ange, une dame de Paris, qui n'est jamais exposée aux malignes influences de l'air ! Non, ce n'est pas là une maladie de dame. Que dit à cela M. Fournier¹ ? Mon cher ange, qui n'a point de rhumatisme, écrit très-proprement, quoi qu'il en dise ; et moi aussi, qui ai recouvré la vue jusqu'à ce que je la reperde. Cette vie est pleine de tribulations. Conservez votre santé, mes anges ; cela vaut mieux que des pièces de théâtre, et surtout que les pièces d'aujourd'hui. Je fais donc *Pierre le Cruel*, comme dit M. de Thibouville ; je l'ai même confié à M. de Ximènes ; ainsi je ne crois pas qu'on puisse en douter. Pour vous, mes braves conjurés, vous avez employé un jésuite pour faire les roués. Je ne sais quel nom on donne à la pièce ; je sais seulement qu'elle ne ressemble pas à *Bérénice*. Le petit jésuite dit qu'il est très-loin de souhaiter qu'on l'imprime sitôt ; il fera tout ce que vous ordonnez pour Lekain : il désire seulement qu'on donne un honoraire à un jeune homme² qui, depuis dix ans, a copié cinq ou six tragédies dix ou douze fois chacune, et à qui le petit jésuite doit quelque attention. Ledit défroqué ne veut jamais être connu, à moins qu'ayant été encouragé l'été par un petit succès il n'en ait un grand pendant l'hiver, après avoir donné la dernière main à ses roués. Vous avez terminé noblement l'affaire du roi de Pologne, et je vous en remercie. Cramer viendra sans doute chez vous, et vous lui recommanderez de presser son correspondant d'Italie de dépêcher les livres qu'il a promis, et alors je les aurai. Je suis toujours aux ordres de la *Gazette littéraire*, quoiqu'elle ait mis une certaine note trop flatteuse³ à l'extrait de Pétrarque, note à laquelle l'abbé de Sade s'obstine, dit-on, à me reconnaître.

Je suis à présent à sec, et accablé d'un ouvrage très-considé-

1. Médecin.

2. Wagnière.

3. Voyez page 259.

nable¹ en faveur de la bonne cause. Mes chers anges, respect et tendresse.

5705. — A M. DAMILAVILLE.

6 juillet.

Mon cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reste à vivre. Je me doute bien de ce que frère Cramer vous montrera ; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilège. Je vous demande en grâce de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me soupçonner d'avoir mis la main à ce saint œuvre². Je veux le bien de l'Église, mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire éternelle. Sachez que Dieu bénit notre église naissante ; trois cents *Meslier*, distribués dans une province, ont opéré beaucoup de conversions. Ah ! si j'étais secondé ! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés : ce malheureux Rousseau n'est fidèle qu'à son caprice et à son amour-propre. C'était assurément l'homme le plus capable de rendre de grands services ; mais Dieu l'a abandonné. Son *Vicaire savoyard* pouvait faire du bien ; mais cela est noyé dans un roman absurde qu'on ne peut lire. Enfin ce malheureux s'est rendu indigne de la bonne cause. J'ai été très-fâché de l'excès de folie qui l'a porté à imprimer que je le persécutais³ ; il est bien triste qu'un homme qui a passé quelque temps pour notre frère fasse accroire qu'un de nous le persécute. Mais que voulez-vous ? Ce pauvre homme, m'ayant offensé, s'est imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faiblesses de ce pauvre fou est de mentir impudemment. Il se vante qu'on a voulu l'engager à écrire contre les jésuites : quelle pitié ! les parlements avaient bien besoin de Jean-Jacques ! Ils ont écrit eux-mêmes, et assurément mieux que lui.

Je vous embrasse pieusement, mon cher frère. *Écr. l'inf...*

5706. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 9 juillet.

Si vous aviez l'honneur, mon cher et illustre maître, d'être Simon Le-franc, je vous dirais comme défunt le Christ à Simon Pierre : *Simon, dors-tu ?* Il y a un siècle que je n'ai entendu parler de vous. Je sais que vous

1. *La Philosophie de l'histoire.*

2. *Ibid.*

3. Voyez la note, page 256.

4. Marc, xiv, 37.

êtes très occupé, et même à une besogne très-édifiante¹; mais laissez là le *Talmud* un moment pour me dire que vous m'aimez toujours, et après cela je vous laisserai en liberté reprendre Moïse et Esdras au cul et aux chausses. Votre long silence m'a fait craindre un moment que vous ne fusiez mécontent de la liberté avec laquelle je vous ai dit mon avis sur le *Corneille*, comme vous me l'aviez demandé; cependant, réflexions faites, cet avis ne peut vous blesser, puisqu'il se réduit à dire que vous n'avez pas fait assez de révérences en donnant des croquignoles, et que vous auriez dû multiplier les croquignoles et les révérences. A propos de croquignoles, vous venez d'en donner une assez bien conditionnée à maître Aliboron et à l'honnête homme² qui, comme vous le dites très-plaisamment, lui *fait sa litière*. Il est vrai que vous l'aviez belle, et qu'on ne peut pas présenter son nez de meilleure grâce. Cette croquignole était d'autant plus nécessaire que maître Aliboron, à ce qu'on m'a assuré, répandait sourdement que vous lui aviez fait faire des propositions de paix. J'ai prétendu que si vous lui en aviez fait, c'était apparemment comme Sganarelle en fait à sa femme après l'avoir bien battue³. En attendant, maître Aliboron est allé faire les délices de la cour de Deux-Ponts, et il a laissé ses feuilles à fabriquer, pendant son absence, à quelques sous-marauds qui sont à sa solde; on prétend même qu'il va les quitter tout à fait pour être bailli ou maître d'école dans quelque village d'Allemagne. On assure aussi que le duc de Deux-Ponts, son digne ami et protecteur, qui a joué un rôle si brillant dans la dernière guerre à la tête des troupes de l'empire, doit l'emmener à la cour de Manheim, qui se prépare à le fêter beaucoup, et qui apparemment a oublié l'honneur que vous avez fait, il y a quelques années, au maître de la maison.

Ce sont, je crois, de plates gens que tous ces petits principiaux d'Allemagne; et je me souviens que quand le roi de Prusse me demanda si, en retournant en France, je m'arrêteraïs dans toutes ces petites cours borgnes, je lui répondis que non, parce que *quand on vient de voir Dieu, on ne se soucie guère de voir saint Crépin*.

Savez-vous que je viens de recevoir de l'impératrice de Russie une lettre⁴ qui devrait être imprimée et affichée dans la salle du conseil de tous les princes? Elle me dit ces propres paroles: « On devrait faire dans tout gouvernement éclairé une loi qui défende aux citoyens de s'entre-persécuter, de quelque façon que ce soit... Les guerres de plume, qui, en décourageant les talents, détruisent le repos des citoyens sous le misérable prétexte de quelques différences d'opinion, sont aussi détestables que minutieuses... Vous me dites, ajoute-t-elle, que le Nord donne des leçons au Midi; mais d'où vient donc que vous autres peuples du Midi passez pour si éclairés, si les règles les plus naturelles et les plus simples n'ont pas encore pris racine chez vous? ou est-ce qu'à force de raffinement elles vous ont échappé? »

1. La Philosophie de l'histoire.

2. Panckoucke; voyez tome XXV, pages 254-255.

3. Médecin malgré lui, acte I, scène 1.

4. Elle n'est pas dans les OEuvres de d'Alembert.

Comme elle vient de réunir au domaine de la couronne tous les biens du clergé, elle ajoute très-plaisamment : « Chez nous on respecte trop le spirituel pour le mêler au temporel, et celui-ci se prête à soulager l'autre des vanités qui lui sont étrangères. » Avouez, mon cher philosophe, que tous les princes et princesses, sans en excepter le duc de Deux-Ponts, ne sont pas aussi avancés; mais, comme dit très-bien la sainte Écriture, *l'esprit souffle où il veut*¹. Je ne sais de quel côté le vent va souffler pour la philosophie. Voilà déjà des parlements qui concluent à garder les jésuites : j'ai bien peur que ce ne soit enterrer le feu sous la cendre. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble, à en juger par bien de petites circonstances, que depuis la mort d'une certaine dame² (qui n'aimait pourtant pas les philosophes), le parti jésuitique commence à revirer tant soit peu de bord, à la vérité insensiblement, et comme le Père Canaye, par un mouvement de fesse imperceptible. Si ce mouvement de fesse allait en s'accéléranr comme la chute des graves, la pauvre philosophie se trouverait une seconde fois dans le margouillis dont Dieu et vous la vouliez préserver. En attendant, il faut qu'elle se tienne à la fenêtre, pour voir la fin de tout ceci, sans pourtant se refuser le plaisir de jeter de temps en temps quelques pétards aux passants qui lui déplairaient, lorsqu'elle n'aura point à craindre que cette *mièvrerie* la fasse mettre à l'amende. A propos, on m'a prêté cet ouvrage attribué à Saint-Évremond, et qu'on dit de Dumarsais³, dont vous m'avez parlé il y a longtemps : cela est bon ; mais le *Testament de Meslier*⁴ par extrait vaut encore mieux. On m'a parlé aussi d'un *Dictionnaire*⁵ où beaucoup d'honnêtes fripons ont rudement sur les oreilles; je voudrais bien qu'il me fût possible d'en avoir un exemplaire. Si vous connaissiez l'auteur, vous devriez bien lui dire de m'en faire tenir un par quelque voie sûre ; il peut être persuadé que j'en ferai bon usage.

Eh bien ! voilà pourtant les Calas qui vraisemblablement gagneront tout à fait leur procès ; et tout cela grâce à vous. Messieurs les pénitents blancs devraient bien rougir d'être si noirs.

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez jamais de M^{me} Denis ; est-ce qu'elle m'a entièrement oublié ? Je voudrais bien vous aller embrasser, mais j'ai un estomac qui me joue d'aussi mauvais tours que si je l'obligeais à digérer tout ce qui se fait et tout ce qui se dit en France.

1. Jean, *Évangile*, chap. III, 8.

2. M^{me} de Pompadour.

3. *L'Analyse de la religion chrétienne* ; voyez les notes, tome XVIII, page 261 ; et XXVI, 500.

4. *Extrait des Sentiments de J. Meslier* ; voyez tome XXIV, page 293.

5. *Le Dictionnaire philosophique*.

5707. — A M. COLINI.

A Ferney, 11 juillet.

Je ne crois pas, mon cher ami, qu'il me soit permis de solliciter auprès de Son Altesse électorale pour un homme d'église¹ : car, outre que je suis fort profane, j'ai toujours sur le cœur de n'être point venu me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur. L'édition de Corneille, à laquelle il a fallu travailler deux ans et quelques mois, m'a retenu indispensablement auprès de Genève. J'ai été privé de la vue six mois entiers par une fluxion affreuse qui se promène encore sur ma pauvre figure, née très-faible, et affligée de soixante et onze ans, qui seront bientôt révolus. Je suis obligé de prendre médecine quatre fois par semaine ; vous jugez bien que dans cet état je suis beaucoup plus digne de la boutique d'un apothicaire que de la cour d'un prince aimable, plein d'esprit et de connaissances. J'ai opposé autant que j'ai pu un peu de gaieté à la tristesse de ma situation ; mais enfin la gaieté cède à la douleur et à la vieillesse. Si je pouvais compter seulement sur un mois d'un état tolérable, je vous assure, mon cher Colini, que je prendrais bien vite la poste, et que vous me verriez venir me mettre au rang des sujets de Son Altesse électorale, c'est-à-dire au nombre des gens heureux. Ce mot d'*heureux* n'est pas trop fait pour moi. A votre âge, mon cher Colini, on jouit de la vie ; et au mien on la supporte. Je vous embrasse bien tendrement.

5708. — A M. DUPONT.

A Ferney, par Genève, 12 juillet.

On a recours à ses amis dans l'occasion. Je commence, mon cher philosophe, à recouvrer la vue. Ma fluxion sur les yeux est tombée sur la gorge, et la première chose que j'aie lue de mes yeux dans les nouvelles publiques, c'est que M. le duc de Wurtemberg a quitté ses États, que ses affaires sont dérangées, tous les paiements arrêtés. La seconde, c'est que le duc a emprunté beaucoup d'argent sur la terre de Horbourg et de Riquevir, qui fournissait jusqu'à présent au paiement d'une rente de 28,000 livres que j'ai sur lui, rente qui compose la meilleure partie de mon bien.

Je n'ai d'autres titres qu'une promesse de passer contrat, signée

1. Hilsbach ; voyez la lettre 5660.

de la main du duc. Je crois même que je vous laissai en partant de Colmar un double de cette promesse. Si vous avez ce double, je vous prie de le faire homologuer au conseil souverain d'Alsace, et de le faire signifier au receveur de Horbourg et de Riquevire.

Ne pouvez-vous pas même, pour prévenir tout abus, lui faire signifier défense de payer à d'autres qu'à moi, en attendant la signification de la promesse du duc valant contrat? C'est ce que j'ignore, et ce que je ne propose qu'en cas que votre jurisprudence le permette.

Si vous n'avez pas ce double, mandez-moi, je vous prie, si je dois vous envoyer l'original, ou si je peux me contenter d'envoyer une copie légalisée.

Il est probable, mon cher ami, qu'on est instruit à Colmar de tout ce qui regarde cette affaire. Ayez la bonté de me dire ce que vous en savez, et aimez votre vieil ami V.

5709. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, je suis plus affligé des rhumatismes dont vous me parlez que de la petite disgrâce de l'ex-jésuite¹. Est-il possible que l'un de mes anges souffre? Cela est bien injuste.

J'ai communiqué au petit défroqué l'histoire de son infortune; il m'a demandé le secret. Il craint que, s'il était connu, cela ne l'empêchât d'avoir un bénéfice; mais surtout il vous supplie de recommander le secret à M. de Chauvelin. Il vous demande une grâce, c'est de revenir en requête civile, et de hasarder deux ou trois représentations: car ce pauvre Poincette ayant protesté que le délit n'a pas été commis par lui, il se pourra que le public soit moins barbare. Un acteur pourrait annoncer que la pièce n'est point de celui à qui on l'attribuait, et qu'un jeune homme docile en étant l'auteur, et ayant fait quelques changements, on compte sur un peu d'indulgence. Je pense qu'alors l'ouvrage pourrait se relever. On ne risque rien à hasarder la révision. Voyez ce qui est arrivé à *Oreste*, et même à *Zaïre*. Vous pourriez, mes anges, en venir à votre honneur: car enfin, si vous croyez la pièce passable, il faut bien qu'elle le soit.

On ne pourra refuser à Lekain, qui a proposé la pièce, de la rejouer; mais enfin, si la chose était impraticable, en ce cas, je

1. Le *Triumvirat*, représenté le 5 juillet, n'avait pas eu de succès.

vous supplierais de redemander à Lekain l'exemplaire, et de vouloir bien me le renvoyer pour ce pauvre ex-jésuite.

J'attends tous les jours des livres d'Italie; je ne perds pas assurément de vue la *Gazette littéraire*.

N. B. Mes anges, ne vous découragez pas sur le drame de l'ex-jésuite, à moins que vous n'y ayez senti du froid, car à cette maladie point de remède.

5710. — A M. DAMILAVILLE.

13 juillet.

Dieu me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif*¹! J'en ai lu quelque chose; cela sent terriblement le fagot. Mais puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion.

Frère Cramer vous a dit qu'il y avait un vieux pédant entouré de vieux in-folio dont le nom seul fait trembler, qui travaillait de tout son cœur à un ouvrage fort honnête: frère Cramer a raison. Je crois que la meilleure manière de tomber sur l'*inf...* est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer, de débrouiller un peu le chaos de l'antiquité, de tâcher de jeter quelque intérêt, de répandre quelque agrément sur l'histoire ancienne, de faire voir combien on nous a trompés en tout, de montrer combien ce qu'on croit ancien est moderne, combien ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule, de laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences.

Il est certain qu'en rassemblant certains points de l'histoire, on peut démêler les véritables sources qu'on nous a longtemps cachées. Cela demande du temps et de la peine, mais l'objet le mérite. L'auteur m'a déjà montré quelques cahiers: il dit que l'ouvrage sera sage, qu'il dira moins qu'il ne pense, et qu'il fera penser beaucoup. Cette entreprise m'intéresse infiniment.

Je suis bien loin de songer à des tragédies. On m'a mandé que les *Triumvirs* dont vous me parlez sont d'un jeune ex-jésuite qui a du talent. Les jésuites avaient au moins cela de bon qu'ils

1. Il n'avait alors qu'un volume.

2. La *Philosophie de l'histoire*; voyez la note 3, page 239.

aimaient la comédie, et qu'ils en faisaient. Les jansénistes sont les ennemis de tout plaisir honnête.

Mon cher frère, quoique je sois absorbé dans des in-folio, je n'oublie pourtant pas Corneille. Il y a un jeune auteur qui a fait *la Jeune Indienne*; il s'appelle, je crois, M. de Chamfort¹. Il y a un M. du Clairon, auteur de *Cromwell*². Il me semble que quiconque travaille pour le théâtre a droit à un *Corneille* : il faut que les disciples aient notre maître devant les yeux. Je vous supplie donc de vouloir bien avertir Duchesne d'envoyer prendre chez vous deux exemplaires pour ces deux messieurs : vous ferez, je crois, une très-bonne œuvre.

Est-il vrai que monsieur le contrôleur général rembourse quatre millions d'effets royaux ? Cela n'a guère de rapport à Corneille ; mais il faut s'instruire un peu des affaires publiques.

Je ne sais rien de nouveau ; je moissonne mes champs, et quelques vérités éparses dans de mauvais livres : ce sont de vieux arsenaux dans lesquels je trouve des armes rouillées qui ne laisseront pas d'être aiguisées, et dont je tâcherai de me servir avec toute la discrétion possible.

Je gémis toujours de n'être pas aidé par quelqu'un de nos frères ; cela fait saigner le cœur. Vous seul me consolez et m'encouragez.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

5711. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN ³.

Juillet.

Mon cher ami, j'ai fait ce que j'ai pu pour avoir un exemplaire de cette misère, et je n'ai pu y parvenir : on dit qu'il n'y en a qu'un ; on disait auparavant qu'il y en avait trois ou quatre. Cette petite manœuvre est un tour de la faction qui a prétendu que c'était à Ferney qu'on avait résolu de condamner Jean-Jacques. Depuis ce temps, presque toutes les remontrances ont roulé en partie sur la sévérité exercée contre Jean-Jacques, et sur le silence observé à mon égard ; mais les factieux auraient pu observer que je suis Français, établi en France et non à Genève. Ce dernier effort de mes ennemis vous paraît sans doute aussi méprisable qu'à moi. Je crois, comme vous, qu'il faut

1. Voyez page 225.

2. Voyez page 238.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

laisser tomber ce petit artifice ; un éclat qui me compromettrait m'obligerait à faire un autre éclat. On sait assez que je n'ai opposé jusqu'à présent qu'un profond silence à toutes les clabauderies et aux entreprises du parti opposé. Le fond de l'affaire est qu'un certain nombre de vos citoyens est outré qu'un citoyen soit exclu de sa patrie, et qu'un étranger ait un domaine dans votre territoire. Voilà la pierre d'achoppement. Je vois que vous pensez très-sagement, et que vous ne voulez pas accorder à des ennemis du repos public une victoire dont ils abuseraient. Je vois que vous avez parlé à monsieur le premier syndic et à vos amis suivant vos principes équitables et prudents. Je sens bien aussi que votre amitié va aussi loin que votre sagesse, et j'en suis bien touché. Je vous demande en grâce de me mettre un peu au fait, et d'être bien sûr que vous ne serez pas compromis. L'affaire de Wurtemberg¹ est un peu plus sérieuse, et je risque de tout perdre.

J'apprends dans ce moment que ce n'est pas la vénérable compagnie qui a déferé la sottise en question. Je dois supposer que la personne qui s'en est chargée n'a eu que de bonnes intentions.

5712. — A M. D'ALEMBERT.

16 juillet.

Mon grand philosophe, et pour dire encore plus, mon aimable philosophe, vous ne pouvez me dire ni *Simon, dors-tu*²? ni *Tu dors, Brutus* : car assurément je ne me suis pas endormi ; demandez-le plutôt à l'*inf*....

Comment avez-vous pu imaginer que je fusse fâché que vous soyez de mon avis? Non, sans doute, je n'ai pas été assez sévère sur les vaines déclamations, sur les raisonnements d'amour, sur le ton bourgeois qui avilit le ton sublime, sur la froideur des intrigues ; mais j'étais si ennuyé de tout cela que je n'ai songé qu'à m'en débarrasser au plus vite.

Il se pourrait très-bien faire que saint Crépin³ prît à ses gages maître Aliboron ; il m'a su mauvais gré de ce que j'avais une fluxion sur les yeux qui m'empêchait d'aller chez lui. L'impératrice de Russie est plus honnête ; elle vous écrit des lettres charmantes, quoique vous ne soyez point allé la voir. C'est bien

1. Voyez la lettre à Dupont du 12 juillet.

2. Voyez lettre 5706.

3. Le duc de Deux-Ponts ; voyez page 269.

dommage qu'on ne puisse imprimer sa lettre, elle servirait à votre pays de modèle et de reproche.

Je souhaite de tout mon cœur qu'il reste des jésuites en France; tant qu'il y en aura, les jansénistes et eux s'égorgeront : les moutons, comme vous savez, respirent un peu quand les loups et les renards se déchirent. Le *Testament de Meslier* devrait être dans la poche de tous les honnêtes gens. Un bon prêtre, plein de candeur, qui demande pardon à Dieu de s'être trompé, doit éclairer ceux qui se trompent.

J'ai ouï parler de ce petit abominable *Dictionnaire*; c'est un ouvrage de Satan. Il est tout fait pour vous, quoique vous n'en ayez que faire. Soyez sûr que, si je peux le déterrer, vous en aurez votre provision. Heureusement j'en ai nulle part à ce vilain ouvrage, j'en serais bien fâché; je suis l'innocence même, et vous me rendrez bien justice dans l'occasion. Il faut que les frères s'aident les uns les autres. Votre petit écervelé de Jean-Jacques n'a fait qu'une bonne chose en sa vie : c'est son *Vicaire savoyard*, et ce *Vicaire* l'a rendu malheureux pour le reste de ses jours. Le pauvre diable est pétri d'orgueil, d'envie, d'inconséquences, de contradictions, et de misère. Il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs : il faudrait que je fusse aussi méchant qu'il est fou pour le persécuter. Il me prend donc pour maître Omer ! il s'imagine que je me suis vengé, parce qu'il m'a offensé. Vous savez qu'il m'écrivit¹, dans un de ses accès de folie, que « je corrompais les mœurs de sa chère république, en donnant quelquefois des spectacles à Ferney », qui est en France. Sa chère république donna depuis un décret de prise de corps contre sa personne; mais comme je n'ai pas l'honneur d'être procureur général de la *parvulissime*, il me semble qu'il ne devrait pas s'en prendre à moi. J'ai peur, physiquement parlant, pour sa cervelle : cela n'est pas trop à l'honneur de la philosophie; mais il y a tant de fous dans le parti contraire qu'il faut bien qu'il y en ait chez nous. Voici une folie plus atroce. J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, dans laquelle on soutient que tous les Calas étaient coupables, et qu'on ne peut se reprocher que de n'avoir pas roué la famille entière. Je crois que, s'ils me tenaient, ils pourraient bien me faire payer pour les Calas. J'ai eu bon nez de toutes façons de choisir mon camp sur la frontière; mais il est triste d'être éloigné de vous, je le sens tous les jours; M^{me} Denis partage mes regrets. Si vous êtes

1. 17 juin 1760; voyez tome XL, page 423.

amoureux, restez à Paris ; si vous ne l'êtes pas, ayez le courage de venir nous voir, ce serait une action digne de vous.

M^{me} Denis et moi nous vous embrassons le plus tendrement du monde.

5713. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 juillet.

Voici, mes anges, la lettre du conjuré de Turin, qui m'est venue après le récit que vous m'avez fait de notre défaite. Je suis persuadé que M. de Chauvelin vous a écrit dans le même goût ; les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres. Il me paraît bien difficile que mes anges, M. le duc de Praslin, M. de Chauvelin, maman, et moi (qui sommes assez difficiles), nous nous soyons tous si grossièrement trompés. Mon avis serait qu'au voyage de Fontainebleau, M. de Praslin ourdit, sous main, une petite brigue pour faire jouer les roués. Je présume qu'on ne se soucie point du tout à la cour d'humilier Poinsinet de Sivry¹, et que le ton de la pièce ne déplairait pas à beaucoup d'honnêtes gens, qui sont plus familiarisés que le parterre avec l'histoire romaine.

Amusez-vous, je vous prie, à me dire ce qui a le plus révolté ce cher parterre dans l'œuvre de Poinsinet de Sivry.

Comment se porte madame l'ange ? Respect et tendresse.

5714. — DU PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BRUNSWICK.

Genève, le 16 juillet.

Monsieur, il m'est bien dur de devoir vous prier de remettre à demain le dîner que vous avez bien voulu m'offrir pour aujourd'hui. C'est monsieur l'ambassadeur de France qui en est la cause, et qui m'a arrêté pour ce midi, avant que j'eusse eu le plaisir de recevoir votre réponse. Ce ne sont pas les images des honneurs que l'on cherche quand on vient vous voir ; leur réalité réside dans l'opinion que des hommes tels que vous portent de nous, et c'est à ceux-là que j'aspirerais si j'avais la vanité de croire que je puis y prétendre. Vous voir, vous admirer, et vous offrir des hommages sincères, voilà les motifs qui m'appellent à Ferney. Recevez d'avance les assurances de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

Le prince héréditaire DE BRUNSWICK.

1. Quelques personnes lui avaient attribué le *Triumvirat* ; voyez page 272.

5715. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juillet.

Comment se porte madame l'ange? Vous souvenez-vous de *Sémiramis*? comme elle fut jouée froidement, comme elle tomba à la première représentation? On dit qu'il n'y a point d'action dans les roués; il me semble qu'il y en a beaucoup, et qu'un Pompée un peu ferme eût fait une grande impression. Est-il vrai que Molé est incapable de jouer les rôles vigoureux? En ce cas, pourquoi lui avoir donné Pompée? L'ex-jésuite comptait que Lekain jouerait ce rôle. Quoi qu'il en soit, mes divins anges, Lekain a écrit au défroqué, et voici ma réponse, que je prends la liberté de vous adresser.

Plus j'y pense, plus je crois que la pièce, jouée avec chaleur, n'aurait point refroidi. Si je me trompe, détrompez-moi : car j'aime encore plus la vérité que je n'aime les jésuites, et presque autant que j'aime mes anges, à qui je suis dévoué pour toute ma vie.

5716. — A M. LEKAIN.

18 juillet.

Mon cher grand acteur, le petit ex-jésuite auteur de ce malheureux drame m'est venu trouver; il faut encourager la jeunesse : je l'ai engagé à retravailler son ouvrage, et il doit vous être remis. Je doute fort que, malgré tous ses soins, vous trouviez un libraire qui veuille l'imprimer; il n'y a que les succès qui enhardissent les libraires. Je crois que votre intérêt serait de reprendre la pièce sans annoncer de corrections, mais en distribuant de nouveaux rôles : il se pourrait que cette pièce, bien représentée, plût au moins à quelques amateurs. Je sais que le sujet n'en est pas fort touchant; je sais même que l'Opéra-Comique, où l'on joue les contes de La Fontaine¹, et où il n'est question que de tétons, de baisers, et de jouissances, inspire beaucoup de froideur pour tout spectacle sérieux; mais il y a un petit nombre de gens qui aiment les sujets tirés de l'histoire romaine; et si ce petit nombre est content, vous tirerez alors

1. On avait mis sur le théâtre de la Foire, en 1740, la *Servante justifiée*; en 1753, *On ne s'avise jamais de tout*. Depuis la réunion de ce théâtre à la Comédie-Italienne, on y donna cette dernière pièce, le *Tonnellier*, et quelques autres comédies à ariettes, dont le sujet est pris dans les *Contes de La Fontaine*.

quelque parti de l'impression. L'auteur m'a conjuré de vous engager à ne point demander de privilège; il vous prie encore de supprimer ce titre emphatique de *Partage du Monde*¹, titre qui promet trop, qui ne tient rien, et qui n'est pas le sujet de la pièce. Il prétend que vous pourriez obtenir un ordre des premiers gentilshommes de la chambre pour jouer sa pièce à Fontainebleau: c'est une vraie pièce de ministres; vous en donneriez quelques représentations à Paris; cela demanderait peu de travail. Voyez ce que vous pouvez faire; mandez-moi vos idées, afin que je les communique au jeune auteur. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Si vous voulez absolument faire imprimer l'ouvrage du petit défroqué, je pense qu'il faudra changer ses *a* en *o*. Il a voulu suivre mon orthographe, cela lui ferait tort; on le prendrait pour un disciple.

N. B. Si vous prenez ce stérile parti d'imprimer sans jouer, si vous jouez sans imprimer, si vous gardez le manuscrit du prête sans imprimer ni jouer; en un mot, quelque chose que vous fassiez, il vous prie de retrancher au quatrième acte, scène troisième, tout ce qui est entre ces deux vers :

Elle coûtera cher, elle sera fatale....

.

Adieu; que mon épouse, en apprenant mon sort²...

Plus on retranche en prose, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de sottises.

5717. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT³.

Paris, 18 juillet 1764.

Vous vous trouvez peut-être fort bien de l'interruption de notre correspondance; mais ne m'en faites jamais l'aveu, je vous prie. Je n'ai point de plus sensible plaisir que de recevoir de vos lettres, ni d'occupations plus agréables que d'y répondre; je sais bien que le marché n'est point égal entre nous, mais qu'est-ce que cela fait? Ce n'est point à vous à compter ric à ric.

Je vous en demande très-humblement pardon, mais je vous trouve un peu injuste sur Corneille. Je conviens de tous les défauts que vous lui reprochez, excepté quand vous dites qu'il ne peint jamais la nature. Convenez

1. La suppression fut faite. (B.)

2. Ces vers eux-mêmes ont été changés; voyez tome VI, pages 225-226.

3. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

du moins qu'il la peint suivant ce que l'éducation et les mœurs du pays peuvent l'embellir ou la défigurer, et qu'il n'y a point dans ses personnages l'uniformité qu'on trouve dans presque toutes les pièces de Racine. Corneille est plus grande que nature, j'en conviens, mais telles étaient les Romaines; et presque toutes les grandes actions des Romains étaient le résultat de sentiments et de raisonnements qui s'éloignaient du vrai. Il n'y a peut-être que l'amour qui soit une passion naturelle, et c'est presque la seule que Racine ait peinte et rendue, et presque toujours à la manière française. Son style est enchanteur et continuellement admirable. Corneille n'a, comme vous dites, que des éclairs; mais qui enlèvent, et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect et de la vénération. Il faut être bien téméraire pour oser vous dire si librement son avis. Mais permettez-moi de n'en pas rester là, et souffrez que je vous juge, ainsi que ces deux grands hommes : vous avez la variété de Corneille, l'excellence du goût de Racine, et un style qui vous rend préférable à tous les deux, parce qu'il n'est ni ampoulé, ni sophistiqué, ni monotone; enfin vous êtes pour moi ce qu'était pour l'abbé Pellegrin sa *Pélopée* ¹.

Adieu, monsieur; soyez persuadé que personne n'est à vous aussi parfaitement que moi.

5718. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juillet.

Il est bien juste qu'après avoir ennuyé mes anges je les amuse. Voici de la pâture pour la *Gazette littéraire*. Ce morceau me paraît curieux ². Il faut que je dise à mes anges qu'on trouve la *Gazette littéraire* un peu sèche, et qu'il eût été à souhaiter que les articles de pure annonce et les suppléments eussent été fondus ensemble une fois par semaine. Par ce moyen, chaque gazette eût été intéressante et piquante. Je crains toujours que la petite note ³ mise par les auteurs au bas des *Remarques sur Pétrarque* ne m'ait brouillé avec l'abbé de Sade.

Je suis encore persuadé qu'avec une vingtaine de vers les roués auraient un grand succès; mais on dit qu'il est impossible que Molé réussisse dans Pompée.

Mes chers anges, je vous prie d'obtenir qu'on ne retranche rien du petit morceau que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Respect et tendresse.

1. Tragédie reçue par les comédiens français le 2 décembre 1731, et représentée pour la première fois le 18 juillet 1733. C'est la moins mauvaise de cet ecclésiastique dramaturge, qui *dînait de l'autel et soupait du théâtre*. (L.)

2. Je crois qu'il s'agit des *Anecdotes sur le Cid*; voyez tome XXV, page 196.

3. Voyez ci-dessus, page 259.

Sûrement, par le temps qu'il fait, madame l'ange n'a plus de rhumatisme.

5719. — A M. DAMILAVILLE.

21 juillet.

Je ne me console point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres, sous le même drapeau, soient ou des poltrons, ou des déserteurs, ou des ennemis. La folie de Rousseau m'afflige. Est-il vrai que c'est à Duclos¹ qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais *le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs*? Y eut-il jamais une démenche plus absurde? Moi, persécuter l'auteur du *Vicaire savoyard*! moi, persécuter quelqu'un! J'ai toujours sur le cœur cette étrange calomnie. Faut-il, mon cher frère, qu'on ait à la fois les fidèles et les infidèles à combattre, et qu'on passe pour un persécuter tandis qu'on est soi-même persécuté! Tout cela fait saigner le cœur : l'amitié seule d'un philosophe peut guérir ces blessures.

J'attends toujours une occasion pour vous envoyer un petit paquet pour vous et pour vos intimes. Dieu nous garde de jeter le pain de Dieu aux chiens²!

Si la lettre de M. Panckoucke m'a fait rire³, celle de M. Élie de Beaumont m'afflige. Est-il possible qu'on perde un tel procès⁴, qu'on ne soit pas le fils de son père, parce que ce père a fait un voyage en Suisse! Qu'on dise à présent que les Français ne sont pas des Welches!

Embrassez, je vous prie, pour moi M. et M^{me} Élie. Leur imagination est comme le char de leur patron, elle est toute brillante; mais leur patron ne les valait pas.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

P. S. Frère Thieriot est donc à présent attaché à un archevêque, et le voilà devenu grand vicaire de Cambrai. Il a passé sa vie dans des attachements qui ne lui ont pas réussi; il aurait été heureux s'il avait su qu'un ami vaut mieux que vingt protecteurs auxquels on se donne successivement.

1. Dans toutes les éditions de J.-J. Rousseau publiées jusqu'à ce jour, la lettre du 28 mai 1764 est sans le nom de la personne à qui elle fut adressée; voyez page 248.

2. Voyez la note 2, tome XLI, page 308.

3. Voyez tome XXV, page 254.

4. L'affaire Potin.

J'oubliais de vous dire que frère Gabriel n'a point imprimé assez d'exemplaires du *Corneille*. Je l'ai laissé, comme de raison, le maître de toute l'affaire. S'il avait imprimé autant d'exemplaires qu'il y avait de souscripteurs, il aurait eu plus d'argent, et M^{lle} Corneille aussi ; mais il n'a compté que ceux qui avaient fait le premier paiement. J'en suis bien fâché, mais ce n'est pas ma faute ; j'ai rempli mon devoir, et cela me suffit. Ceux qui n'ont pas eu d'exemplaires, et qui en demandent, peuvent en prendre chez M. Corneille, à qui le roi en a donné cent cinquante : M^{me} d'Argental se fait un plaisir d'en débiter pour gratifier cet honnête homme. Je m'étonne que cela ne soit pas public dans Paris ; mais dans Paris on ne sait jamais rien, on n'est instruit de rien, on ne sait à qui s'adresser, on ignore tout au milieu du tumulte.

Frère Gabriel a bien mal fait encore d'imprimer les trois volumes de remarques¹ à part, sans me le dire. Les fautes d'impression sont innombrables. Il y a assez loin de ma campagne à Genève, et je n'ai pu revoir les épreuves. Tout va de travers en ce monde. Dieu soit loué !

5720. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet.

Ma main me refuse le service aujourd'hui, monseigneur, attendu que mes yeux sont affligés de leur ancienne fluxion ; ainsi mon héros permettra que je reprenne ma charge de dictateur. Il m'a été absolument impossible d'aller à Genève faire ma cour à M. le duc de Lorges. Vous savez d'ailleurs que je n'aime à faire ma cour qu'à vous.

M. le duc de Wurtemberg n'est point allé à Venise, comme on le disait ; il reste chez lui pour mettre ordre à ses affaires, ce qui ne sera pas aisé. Son frère² est toujours mon voisin, et mène la vie du monde la plus philosophique. Quoique les finances de la France soient encore plus dérangées que celles du Wurtemberg, il paraît cependant qu'on a beaucoup de confiance dans le nouveau ministère. M. de Laverdy fait assurément mieux que

1. Les remarques ou *Commentaires sur le Théâtre de Pierre Corneille* ; voyez le troisième paragraphe de la lettre 5649.

2. Louis-Eugène, né en 1731, devint duc de Wurtemberg en 1793, à la mort de son frère, et mourut en 1795.

ses prédécesseurs, car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances.

Je crois actuellement M. de Lauraguais jugé¹. Vous croyez bien que je m'intéresse au bienfaiteur du théâtre ; il l'a tiré de la barbarie, et s'il y a aujourd'hui un peu d'action sur la scène, c'est à lui qu'on en est redevable². Avec tout cela, on peut fort bien avoir tort avec sa femme et avec soi-même ; j'ai peur qu'il ne soit dans ce cas, et qu'il ne soit ni sage ni heureux.

J'ai toujours eu envie de prendre la liberté de vous demander ce que vous pensez de l'affaire de M. de Lally³ : on commence toujours en France par mettre un homme trois ou quatre ans en prison, après quoi on le juge. En Angleterre, on n'aurait du moins été emprisonné qu'après avoir été condamné, et il en aurait été quitte pour donner caution, comme dans la comédie de *l'Écossaise*⁴. La Bourdonnais fut quatre ans à la Bastille ; et quand il fut déclaré innocent, il mourut du scorbut, qu'il avait gagné dans ce beau château.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que M. Fargès, maître des requêtes, en opinant dans l'affaire des Calas, avait dit, en renforçant sa petite voix, qu'il fallait faire rendre compte au parlement de Toulouse de sa conduite inique et barbare. M. d'Aguesseau trouva l'avis un peu trop ferme : « Oui, messieurs, reprit M. Fargès, je persiste dans mon avis ; ce n'est pas ici le cas d'avoir des ménagements. » Voilà tout ce qui est parvenu dans ma profonde retraite.

On me parle beaucoup de vos landes, qu'on a voulu défricher, et de votre mer, qu'on a voulu dessaler⁵ ; je ne croirai ni l'un ni l'autre que quand vous aurez daigné me dire si la chose est vraie. Ces deux entreprises me paraissent également difficiles. Je souhaite non-seulement que vous dessaliez l'Océan et la Méditerranée, mais que vous fassiez cette expérience sur cent vaisseaux de ligne.

Vous savez, monseigneur, que j'ai eu la hardiesse de vous demander⁶ si, dans la Saintonge et l'Aunis, les huguenots ont des espèces de temples. Je vous demande bien pardon d'être si questionneur.

1. Sa femme plaidait en séparation.

2. Voyez la note, tome V, page 405.

3. Voyez tome XV, page 365 ; et XXIX, 153.

4. Acte III, scène iv.

5. Voyez tome XV, page 431 ; XXV, 251.

6. La lettre manque.

Daignez recevoir, avec votre indulgence ordinaire, mes questions, mon tendre respect, et mon inviolable attachement.

5721. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Paris, le 21 juillet.

Mes voyages et mes affaires m'ont empêché, mon cher confrère, de répondre plus tôt à votre dernière lettre; mais soyez bien persuadé que je vous aime toujours. J'ai lu *l'Éducation d'un prince*¹, qui m'a paru charmante. A l'égard de vos remarques sur Corneille, bien des gens les trouvent trop sévères, et quelquefois peu respectueuses. Quant à moi, je voudrais qu'on gardât pour les vivants tous les égards de la politesse, et qu'il fût permis de dire librement son avis sur les morts. Quoique archevêque, j'aimerai toujours les lettres, et je les cultiverai dans les intervalles de mes occupations. Je hais le pédantisme jusque dans les vertus; ainsi, en remplissant mes devoirs de pasteur, je n'abandonnerai pas entièrement les livres, ni la société des gens d'esprit.

Je partirai au mois d'octobre pour Alby, où je passerai un an de suite; j'espère que vous m'y donnerez régulièrement de vos nouvelles, et que vous me ferez part de tous les petits ouvrages qu'il sera convenable d'envoyer à un cardinal archevêque.

Je vais travailler au bonheur de trois cent vingt-sept paroisses: je vous avoue que je suis bien aise d'en avoir le pouvoir, et que la vie ne me paraît qu'une simple végétation à moins qu'on ne l'emploie à éclairer les hommes, et à les rendre plus heureux et meilleurs. Adieu, mon cher confrère; du pied de vos Alpes instruisez, amusez l'Europe, et conservez votre gaieté, qui vous a fait vivre pour la gloire des lettres.

5722. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 24 juillet.

Quoique j'aie très-peu vécu à Paris, mademoiselle, j'y ai vu retrancher au théâtre la première scène de *Cinna*. Je vous félicite de l'avoir rétablie², et encore plus de n'avoir point dit *ma chère âme*³. Je vous prie de vouloir bien lire les remarques sur

1. L'un des contes en vers de Voltaire; voyez tome X.

2. Voltaire, dans sa jeunesse, en avait conseillé le rétablissement à une actrice; voyez tome XXXI, page 321.

3. Tome XXXI, page 291, Voltaire dit que M^{lle} Clairon a rétabli *ma chère âme* dans la scène v de l'acte II d'*Horace*. M^{lle} Clairon lui avait sans doute fait savoir qu'elle n'avait pas rétabli ces mots, et qu'elle disait: *Iras-tu, Curiace?* selon la leçon donnée par Corneille lui-même dans l'édition de 1660 et dans les éditions suivantes. Les mots *ma chère âme* ne sont pas dans le rôle d'Émilie de *Cinna*.

l'épître dédicatoire qui est au devant de *Théodore*¹ : vous y verrez que je mérite, aussi bien que M. Huerne, les censures de maître Le Dain² ; mais vous y verrez en même temps que les papes et leurs confesseurs approuvent un art que vous avez rendu respectable par vos talents et par votre mérite. J'ai passé ma vie à combattre en faveur de votre cause, et je suis presque le seul qui ait eu ce courage. Si les acteurs qui ont du talent avaient assez de fermeté pour déclarer qu'ils cesseront de servir un public ingrat, tant qu'on cessera de leur rendre les droits qui leur appartiennent, on serait bien obligé alors de réparer une si cruelle injustice. Il y a longtemps que je l'ai proposé ; mes conseils ont été aussi inutiles que mes services.

Je ne sais comment les imprimeurs allemands ont imprimé, dans les *Horaces*, situation *plus haute* au lieu de situation *plus touchante*³ ; mais ce sont des Allemands, et les Français ne seront que des Welches tant qu'ils s'obstineront à vouloir flétrir le seul art qui leur fasse honneur dans l'Europe. Médiocres et faibles imitateurs presque dans tous les genres, ils n'excellent qu'au théâtre, et ils veulent le déshonorer.

J'ai un assez joli théâtre à Ferney ; mais je vais le faire abattre, si vous n'êtes pas assez philosophe pour y venir. Vous seule m'avez quelquefois fait regretter Paris. Comptez que personne ne vous honore autant que votre, etc.

5723. — A. M. DUPUY⁴,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES.

A Ferney, 24 juillet.

L'homme que vous ne connaissez point, monsieur, et que je ne connaissais pas, est venu chez moi un jour que j'avais beaucoup de monde et que j'étais fort malade. Nous avons dîné ensemble. Il paraît avoir des connaissances et du mérite ; il m'a communiqué ses projets ; et tout cela fait que je le plains beaucoup. Je

1. Voyez tome XXXI, page 519.

2. Voyez tome XXIV, page 239.

3. Voyez tome XXXI, page 291, où, par inadvertance, on a conservé *plus haute* au lieu de *plus touchante*.

4. La suscription de la lettre porte : *A. M. Dupuis*, etc. Mais Voltaire ne se piquait pas d'exactitude en écrivant les noms propres. Louis Dupuy, né dans le Bugey en novembre 1709, est mort à Paris le 23 germinal de l'an III (12 avril 1795).

suis trop vrai pour lui avoir caché que ni son mérite ni ses des-seins ne pouvaient réussir dans le pays qu'il semblait avoir choisi pour sa retraite. Genève convient fort à des Genevois ; les Treize-Cantons conviennent aux Suisses, mais bien rarement à des Français. Le pays de Gex n'a que des terres ingrates, et les hommes sont souvent plus ingrats encore. S'il revient dans ma retraite, si je peux lui être utile, je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi.

Je suis charmé que cette occasion m'ait mis à portée de vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5724. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 juillet.

Je commence, madame, par vous supplier de me mettre aux pieds de M^{me} la maréchale de Luxembourg. Son protégé Jean-Jacques aura toujours des droits sur moi, puisqu'elle l'honore de ses bontés ; et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire savoyard*, quoi qu'il ait fait, et quoi qu'il puisse faire. Il est vrai qu'il n'y a point en Savoie de pareils vicaires ; mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe.

Il me semble, madame, qu'au milieu de toutes vos privations, vous pensez précisément comme M^{me} de Maintenon lorsqu'à votre âge elle était reine de France : elle était dégoûtée de tout ; c'est qu'elle voyait les choses comme elles sont, et qu'elle n'avait plus d'illusions. Vous souvient-il d'une de ses lettres dans laquelle elle peint si bien l'ennui et l'insipidité des courtisans ?

Si vous jouissiez de vos deux yeux, je vous tiendrais bien plus heureuse que les reines, et surtout que leurs suivantes. Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie, et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre ; mais il faut deux yeux, ou du moins un, pour jouir de la vie.

Je sais ce qui en est avec mes fluxions horribles, qui me rendent quelquefois entièrement aveugle : je n'ai pas vos ressources ; vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite ; mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable.

Dieu soit béni de ce que M. le président Hénault aime le

monde autant qu'il en est aimé, et qu'il vit dans une heureuse dissipation ! J'aimerais peut-être encore mieux qu'il se partageât uniquement entre vous et lui-même : il ne trouvera jamais de société plus charmante que ces deux-là.

On m'a dit aujourd'hui du mal de la santé de M. d'Argenson ; c'est le seul mal qu'on puisse dire de lui. Il ne se soucie guère que je m'intéresse à son bien-être, mais cela ne me fait rien, et je lui serai toujours très-attaché. Il n'y a plus de santé dans le monde : j'entends dire que mon frère d'Alembert, qui vous fait quelquefois sa cour, est assez mal. Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des sots : cela fait pitié.

Ne lisez-vous pas quelquefois l'histoire ? Ne voyez-vous pas combien la nature humaine est avilie depuis les beaux temps des Romains ? N'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation, et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes, dans laquelle il y a eu quelques hommes ?

Adieu, madame ; je suis un peu malade, et je ne vois pas le monde en beau. Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable ; fortifiez votre âme tant que vous pourrez, digérez, conversez, dormez.

J'oubliais de vous parler de Cornélie. C'était, à ce que dit l'histoire, une assez sotte petite femme qui ne se mêla jamais de rien. Corneille a très-bien fait de l'ennoblir ; mais je ne puis souffrir qu'elle traite César comme un marmouset.

Permettez-moi de croire que l'amour n'est pas la seule passion naturelle ; l'ambition et la vengeance sont également l'apanage de notre espèce, pour notre malheur. Je souscris d'ailleurs à toutes vos idées, excepté à ce que vous dites sur l'abbé Pellegrin et sa *Pélopée*¹. Le grand défaut de notre théâtre, à mon gré, c'est qu'il n'est guère qu'un recueil de conversations en rimes.

Mille tendres respects.

1. *Pélopée* est la meilleure des tragédies de Pellegrin, qui la mettait au-dessus des chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille. M^{me} du Defant avait écrit à Voltaire le 18 juillet : « Vous êtes pour moi ce qu'était pour l'abbé Pellegrin sa *Pélopée*. — Voyez la note 1 de la page 280.

5725. — A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

On dit frère Protagoras¹ malade : Dieu nous le conserve, mon cher frère ! car, sans lui et frère Platon, que deviendraient les initiés ?

Faudra-t-il donc que je meure sans avoir vu les derniers tomes² de cette *Encyclopédie* dont j'attends mon salut ? Dieu veuille que ces derniers tomes soient cent fois plus forts que les premiers ! C'est ainsi qu'il faut répondre aux persécuteurs.

On en est en Hollande à la troisième édition de *la Tolérance* ; cela prouve qu'on est plus raisonnable en Hollande qu'à Paris. Par quelle fatalité craint-on toujours la raison dans votre pays ? est-ce parce que les Welches ne sont pas faits pour elle, ou est-ce parce qu'ils la saisiraient avec trop d'empressement ? Que nos frères de Paris se consolent au moins par les progrès que fait la vérité dans les pays étrangers ; ils sont prodigieux. Presque tous les juifs portugais répandus en Hollande et en Angleterre sont convertis à la raison : c'est un grand pas, comme vous savez, mon cher frère, vers le christianisme. Pourquoi donc tant craindre la raison chez les Welches ? O pauvres Welches ! ne serez-vous célèbres en Europe que par l'Opéra-Comique ?

M. Panckoucke est tout effaré de ce qu'une partie de sa lettre a couru ; il dit qu'il la désavouera³. J'ai la lettre signée de sa main, et je la ferai contrôler comme un billet au porteur. Ce que j'ai, je crois, de meilleur à faire, c'est de vous envoyer l'original. Vous verrez qu'on ne l'a point falsifié, et vous serez à portée de convaincre les incrédules pièces en main.

Mon cher frère aura, dans quinze jours, un petit paquet qu'un Genevois venu d'Angleterre lui apportera. Je suis bien malade, mais je combats jusqu'au dernier moment pour la bonne cause. *Ecr. l'inf...*⁴.

1. Protagoras et Platon désignent d'Alembert et Diderot.

2. Ils ne parurent qu'en 1765, mutilés par l'imprimeur Lebreton (voyez la note, tome XLII, page 412). Voltaire ne les reçut qu'en 1766 : voyez sa lettre à Damilaville, du 4 février 1766.

3. C'est ce qu'il a fait ; voyez tome XXV, page 254.

4. Il y a ici dans Beuchot une lettre à M. Fabry que nous avons donnée tome XL, page 482.

5726. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY ¹.

28 juillet 1764, à Ferney.

M. Legout ² fait fort bien, monsieur, de s'en tenir à l'histoire naturelle des orangers en pleine terre, et des fleurs qu'il voit naître au mois de janvier en Provence, pendant que mon cabinet d'histoire naturelle est composé des neiges des Alpes et du mont Jura. Mais je suis trop faible, trop vieux, trop malade pour me transplanter. Si je faisais un voyage, ce serait pour vous aller voir à Dijon ; mais je ne suis point sorti de chez moi depuis que j'ai eu l'honneur de vous recevoir dans ma petite retraite. Je trouve M. de La Marche bien jeune ; il ne peut tenir en place ; il a besoin de mouvement comme moi de repos.

Vraiment oui, je voudrais bien vous envoyer ce recueil ³ dont vous parlez ; il est assez plaisant que je n'en aie pas un seul exemplaire. On en va faire une nouvelle édition qui sera moins fautive que les autres. Soyez bien sûr que les premiers exemplaires seront pour vous : c'est un hommage que je vous dois.

On dit que le président de Brosses vient faire inoculer son fils ⁴ à Genève : ce sera au meilleur marché possible. Portez-vous bien, je vous embrasse de tout mon cœur.

5727. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ⁵.

30 juillet.

La poste part ; je n'ai que le temps de dire à mon ange que le *Portatif* ⁶ n'est point de moi, que je le renie, et que cette affaire empoisonne un peu ma pauvre vieillesse, qui était assez plaisante.

Mettez-moi plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Legouz de Gerland, né en 1695, mort en 1774, était alors à Hyères. Inutile de rappeler qu'il avait connu Voltaire au collège Louis-le-Grand, ainsi que l'ancien premier président de La Marche. (Th. F.)

3. Celui de ses œuvres.

4. Charles-Sébastien, fils de Charles de Brosses et de Françoise de Castel-Crèveœur, mort le 29 mai 1765. Il fut inoculé par Tronchin. (Th. F.)

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

6. Le *Dictionnaire philosophique*.

5728. — A M. PALISSOT.

Juillet.

Votre lettre, monsieur, est pleine de goût et de raison ; vous connaissez votre siècle, et vous le peignez très-bien. Les sentiments que vous voulez bien me témoigner me flattent d'autant plus qu'ils partent d'un esprit très-éclairé. Vous méritiez d'être l'ami de tous les philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. Je vous répète encore¹ que j'aurais voulu surtout que vous eussiez épargné M. Diderot ; il a été persécuté et malheureux : c'est une raison qui devrait le rendre cher à tous les gens de lettres.

M. de Marmontel s'est trouvé dans le même cas. C'est contre les délateurs et les hypocrites qu'il faut s'élever, et non pas contre les opprimés. Je pardonne à Guillaume Vadé et à Jérôme Carré de s'être un peu moqués des ennemis de la raison et des lettres ; je trouve même fort bon que quand un évêque fait un libelle impertinent sous le nom d'*Instruction pastorale*², on tourne monseigneur en ridicule ; mais nous ne devons pas déchirer nos frères. Il me paraît affreux que des gens de la même communion s'acharnent les uns contre les autres. Le sort des gens de lettres est bien cruel : ils se battent ensemble avec les fers dont ils sont chargés³. Ce sont des damnés qui se donnent des coups de griffes. Maître Aliboron, dit Fréron, a commencé ce beau combat. Je veux bien que tous les oiseaux donnent des coups de bec à ce hibou, mais je ne voudrais pas qu'ils s'arrachassent les plumes en fondant sur la bête. Le Crevier dont vous avez parlé est un cuistre fanatique, qui a écrit un livre impertinent contre le présent de Montesquieu⁴. Tous les gens de bien vous auraient embrassé, si vous n'aviez frappé que de telle canaille. Je ne sais pas comment vous vous tirerez de tout cela, car vous voilà brouillé avec les philosophes et les anti philo-

1. Voyez la lettre 5610.

2. L'archevêque d'Auch, J.-F. de Montillet, avait publié, en janvier 1764, une *Instruction pastorale* contre laquelle Voltaire imprima, en 1766, une *Lettre pastorale*; voyez tome XXV, pages 268 et 469.

3. Voltaire avait dit, dans la troisième partie de son poëme sur la *Loi naturelle* (voyez tome IX) :

Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
Se pouvant secourir, l'un sur l'autre acharnés,
Combattre avec le fer dont ils sont enchaînés.

4. *Observations sur le livre de l'Esprit des Loix*, 1763, in-12.

sophes. J'ai toujours rendu justice à vos talents ; j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les armes que contre nos ennemis. Je ne peux, il est vrai, vous pardonner d'avoir attaqué mes amis, mais je vous remercie de tout mon cœur des ailes à l'envers que vous avez données à Martin Fréron ¹. Vous voyez que je suis l'homme du monde le plus juste.

Permettez à un pauvre aveugle de supprimer les cérémonies.

5729. — A M. COLINI.

Ferney, 1^{er} auguste.

Vous devriez engager monseigneur l'électeur à faire venir un livre intitulé *les Contes de Guillaume Vadé*. On dit qu'il y a des choses assez plaisantes, et qu'il est beaucoup question de Fréron dans cet ouvrage. Réjouissez-vous tant que vous pourrez, et aimez-moi toujours un peu.

5730. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN ².

Lundi, à quatre heures.

Mon cher Esculape, il faut que vous ayez le diable au corps d'imaginer que, dans l'état où je suis, je puisse faire le baladin. Je suis dans mon lit fort malade ; il y a longtemps que je vous le dis. Je me prive depuis quinze jours du plaisir tumultueux d'être à table en grande compagnie ; je n'oppose à mes maux que du régime ; mais il n'a pas encore été peut-être assez sévère ; il le sera, et vous êtes trop éclairé pour me conseiller autre chose. Je tâcherai d'être un petit Cornaro ³. Je vous conjure de dire à M. Tiepolo que ma première sortie sera pour lui.

Vos Hollandais, vos Bordelais, peuvent venir admirer M^{me} Denis demain, entre quatre et cinq. Mais où souperont-ils ? où coucheront-ils ? Je n'en sais rien. Les acteurs s'en vont aux Délices avec M. le duc de Randan, après la comédie. Moi, je reste au lit et je ferme ma porte. Je trouve très-bon que les autres aient du plaisir quand je ne peux en avoir.

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher Esculape.

1. Dans le chant III^e (aujourd'hui le IX^e) de la *Dunciade*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Centenaire.

5731. — A M. COLINI.

4 août.

Son Altesse électorale, mon cher ami, a la bonté de m'écrire par M. Harold qu'il fera curé notre petit homme¹. Je vous adresse ma réponse² à M. Harold, dans laquelle il y a une lettre de remerciement pour monseigneur l'électeur. J'y joins une petite brochure touchant maître Aliboron, dit Fréron³, que j'ai reçue de Paris. J'espère que vous la verrez, et qu'elle vous amusera. Je suis bien vieux et bien malade. *Valc.* V.

5732. — A M. DUPONT.

4 août.

Mon cher ami, tout malade que je suis, mon cœur est si pénétré de vos soins obligeants que je suspends tous mes maux pour vous remercier. Je reçois dans le moment des nouvelles de Montbéliard qui m'obligent de tout suspendre. Je réclamerai vos bontés quand il faudra agir ; mais dans ce moment où rien n'est à craindre, je ne dois pas précipiter une démarche qui déplairait. Je crois que vous entrez dans mes vues ; je me recommande toujours à votre amitié. M^{me} Denis vous fait les plus tendres compliments. V.

5733. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 6 août.

Vous êtes plus jeune que moi, madame, puisque vous faites des voyages ; et moi, si j'en faisais, ce ne serait que pour venir vous voir. Vous avez de la santé, et vous la méritez par une sobriété constante et une vie uniforme. Je ne suis pas si sage que vous : aussi j'en suis bien puni. Je regrette comme vous M^{me} de Pompadour, et je suis bien sûr qu'elle ne sera jamais remplacée.

1. Hilsbach ; voyez page 228.

2. Elle est perdue.

3. Je ne crois pas qu'il s'agisse des *Anecdotes sur Fréron*, dont il avait paru deux éditions en 1761, et qui ne furent réimprimées qu'en 1769 (voyez tome XXIV, page 181). Je pense qu'il s'agit du *Supplément du Discours aux Welches*, à la suite duquel étaient imprimées deux lettres où il est question de Fréron (voyez tome XXV, pages 254 et 255). (B.)

Elle aimait à rendre service, et était en état d'en rendre; mais mon intérêt n'entre pour rien dans les regrets que je donne à sa perte : ayant renoncé à tout, et n'ayant rien à demander, je n'écoute que mon cœur, et je pleure votre amie sans aucun retour sur moi-même.

Si vous êtes à Colmar, madame, je vous prie de faire souvenir de moi monsieur le premier président votre frère. Je serai peut-être obligé, malgré ma mauvaise santé et ma faiblesse, de faire un tour dans votre Alsace pour quelques arrangements que j'ai à prendre avec M. le duc de Wurtemberg; mais alors il ne sera que le prétexte, et vous serez la véritable raison, de mon voyage. Vous ne sauriez croire quel plaisir j'aurais à m'entretenir avec vous; nous parlerions du moins du passé pour nous consoler du présent. C'est la ressource des anciens amis. Regardons l'avenir en philosophes, jouissons avec tranquillité du peu de temps qui nous reste. Puissé-je venir philosopher avec vous au Jard! je ne vous dirais jamais assez combien je vous suis attaché; je croirais renaitre en vous faisant ma cour. Je maudis mille fois l'éloignement des Alpes au Rhin. Adieu, madame; portez-vous bien, et conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

5734. — A M. VERNES¹.

Ferney, 6 auguste.

Mon cher prêtre de Baal, *Olympie* est tout à fait de votre ressort. Il me semble que l'hiérophante est un honnête homme, qui pense à peu près comme vous, et qui est fort tolérant. Au reste, chacun peut à son gré jeter *Olympie* dans le feu ou la sauver; et moi, qui suis très-tolérant, je trouve très-bon que chacun se réjouisse à sa mode.

Ce n'est point dans le temple qu'*Olympie* se brûle, mais dans la place qui est au devant du temple. La fumée gâterait les belles voûtes du sanctuaire. Il est vrai que cela est assez difficile à exécuter par des décorateurs ordinaires.

Je vous prie de vouloir bien assurer de mon estime, de ma reconnaissance et de mes respects, les traducteurs.

L'affaire des Calas va bien et ira très-bien; on aura justice entière, mais on ne l'aura pas en un jour. Il est plus aisé de rouer un pauvre homme que de condamner un parlement.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Nous avons déjà beaucoup obtenu, et nous gagnerons bien davantage.

Adieu ; le malade vous embrasse.

5735. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

6 août.

Madame ange, puisque votre belle main écrit, je me flatte que vos jambes vont mieux ; et c'est là une de mes consolations. Quand il fait bien beau, j'écris aussi ; mes fluxions sur les yeux me laissent alors quelque relâche, et je redeviens aveugle au temps des neiges : c'est du moins de la variété, et il en faut un peu dans la vie. J'aime déjà votre ambassadeur vénitien de tout mon cœur. Je le supplierais d'accepter ma maison des Délices, où il pourrait vivre comme le signor Pococurante¹, et rétablir sa santé à son aise, si MM. les ducs de Lorges et de Randan n'avaient prévenu votre ambassadeur. Ils amènent des acteurs, ils veulent jouer la comédie sur mon petit théâtre de Ferney : vous devinez combien tout cela entraîne d'embarras. Les plaisirs bruyants ne sont pas faits pour un vieillard malingre tel que j'ai l'honneur de l'être. J'aimerais bien mieux philosopher paisiblement avec M. Tiepolo². Je tâcherai de m'arranger pour le recevoir et pour lui plaire ; je suis plus languissant que lui, et il me paraît que je lui conviens assez.

Je ne sais si c'est vous, madame, ou M. d'Argental qui a reçu un petit mémoire tiré d'Espagne³, fort propre à figurer dans la *Gazette littéraire*. J'ai découvert un ancien *Cid* dont Corneille avait encore plus tiré que de celui de Guillem de Castro, le seul qu'on connaisse en France. C'est une anecdote curieuse pour les amateurs : je voudrais bien en déterrer quelquefois de pareilles, mais les correspondants que Cramer m'avait donnés ne me fournissent rien. Je ne sais s'il vous a rendu ses devoirs à Paris. Il a bien mal fait de faire imprimer séparément les *Commentaires sur Corneille* ; il aurait été plus utile à la famille Corneille et aux Cramer d'augmenter le nombre des exemplaires pour les souscripteurs, et de supprimer sa petite édition : tout cela d'ailleurs est plein de fautes d'impression qu'il avait promis de corriger ;

1. Voyez tome XXI, page 201.

2. Je ne sais si c'est J.-B. Tiepolo le père, peintre, ou son fils Jean-Dominique, graveur. (B.)

3. C'est l'article intitulé *Anecdotes sur le Cid*, qui est tome XXV, page 196.

mais qui promet de se corriger ne tient jamais sa parole en aucun genre ; il n'y a que mon petit ex-jésuite qui songe sérieusement à se réformer. Il y travaille déjà ; il m'a envoyé des situations nouvelles, des sentiments, des vers ; j'espère que vous n'en serez pas mécontente. Il dit qu'il veut absolument en venir à son honneur, et qu'une conspiration conduite par vous doit réussir tôt ou tard. J'ai été assez édifié de la constance de ce jeune défroqué. Il ne s'est point dépité, il ne s'est point découragé, il a couru sur-le-champ au remède. Voici un petit mot qu'il vous supplie, madame, de faire remettre au grand acteur. Le petit jésuite supplie ses anges de lui renvoyer sa guenille ; vous en aurez bientôt une nouvelle ; il n'abandonne jamais ce qu'il a commencé : il dit qu'il faut mourir à la peine, ou réussir ; c'est un opiniâtre personnage. Voici bientôt le temps où nous allons établir la pension de Pierre Corneille ; ce sera M. Tronchin qui s'en chargera ; elle ne peut être en meilleures mains ; l'affaire sera plus prompte et plus nette ; c'est un grand plaisir que M. Tronchin nous fait. La petite Corneille-Dupuits est à vos pieds, et moi aussi.

Ma nièce partage tous les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

5736. — A M. LEKAIN¹.

6 août.

Le petit ex-jésuite, mon cher ami, ne s'est point découragé ; il retravaille son ouvrage, il y jette un plus grand intérêt, il ajoute, il retranche, il refait, et vous aurez l'ouvrage dès qu'il y aura mis la dernière main. Il m'a chargé de vous prier instamment de remettre le manuscrit à certains adorables anges qui veulent bien avoir la bonté de le renvoyer au pauvre défroqué. Il m'assure par ses lettres qu'il vous est très-dévoué, et qu'il n'aspire qu'à vous donner des preuves de son amitié. Ne comptez pas moins sur la mienne ; vous savez combien j'aime vos talents et votre personne.

5737. — A M. ***.

Au château de Ferney, 6 août.

Mon âge et mes infirmités, monsieur, ne me permettent pas de répondre régulièrement aux lettres dont on m'honore. Je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

savais, il y a longtemps, l'heureux accouchement de M^{me} de Voyer. J'ai été attaché toute ma vie à MM. d'Argenson. M. et M^{me} de Voyer étaient faits pour braver des préjugés aussi ridicules que funestes ; et tous nos jeunes conseillers du parlement, qui n'ont point eu la petite vérole, seraient beaucoup plus sages de se faire inoculer que de rendre des arrêts contre l'inoculation. Si vous voyez M. et M^{me} de Voyer, je vous prie, monsieur, de leur présenter mes hommages, et d'agréer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire du roi.

5738. — A M. DAMILAVILLE.

9 août.

Mon cher frère, vous fatiguerai-je encore du dépôt de mes lettres, que vous avez la bonté de faire parvenir à leur destination ? En voici une¹ que je vous supplie de faire tenir à M. Blin de Sainmore, à qui vous avez donné un *Corneille*. Il a fait une petite brochure² contre les préjugés de la littérature, qui me paraît assez bien, quoiqu'elle ne soit pas assez approfondie. Vous savez qu'il faut encourager tous les ennemis des préjugés.

S'il vous restait quelques exemplaires de *Corneille*, je vous supplierais d'en faire tenir un à M. le marquis Albergati, sénateur de Bologne ; mais comment envoyer à Bologne ? Je crois que tout va par les voitures publiques, et qu'en mettant le paquet à la diligence de Lyon il arriverait à bon port ; mais je ne veux pas vous causer un tel embarras, et abuser à ce point de votre amitié et de votre activité, deux bonnes qualités que je souhaite à frère Thieriot.

Il faut que je vous conte que Palissot ne s'éloigne pas de vouloir se raccommode avec les philosophes. Il m'a écrit plusieurs fois ; je lui ai répondu³ que je ne pouvais lui pardonner d'avoir attaqué des gens de mérite qui, pour la plupart ayant été persécutés, devaient être sacrés pour lui.

J'en reviens toujours à gémir avec vous de voir les philoso-

1. Elle manque.

2. C'est la *Lettre sur la nouvelle édition de Corneille*, citée tome XXXI, page 175.

3. Voyez les lettres 5610 et 5728.

phes attaqués par ceux mêmes qui devraient l'être, par ceux qui pensent comme nous, et qui auraient combattu sous les mêmes étendards s'ils n'avaient pas été possédés du démon de l'envie et de celui de la satire. Par quelle fureur enragée, quand on veut être satirique, n'exerce-t-on pas ce talent contre les persécuteurs des gens de bien, contre les ennemis de la raison, contre les fanatiques ?

Dites-moi, je vous prie, si frère Platon est lié avec le secrétaire de notre Académie. Je crois que ce secrétaire ne sera jamais l'ennemi de la philosophie ; mais je ne crois pas qu'il veuille se compromettre pour elle. Nous avons des compagnons, mais nous n'avons point de guerriers.

Vous souvenez-vous du petit ouvrage attribué à Saint-Évre-mont¹ ? On le réimprime en Hollande, revu et corrigé, avec plusieurs autres pièces dans ce goût. On m'en a promis quelques exemplaires, que je ne manquerai pas de faire passer à mon cher frère.

Bonsoir ; je ferme ma lettre, et je vous jure que ce n'est pas pour être oisif. *Écr. l'inf....*

5739. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI².

A Ferney, 10 août.

Croiriez-vous, monsieur, que j'ai eu toutes les peines du monde à trouver dans Paris un exemplaire du nouveau *Corneille commenté* ? Il n'y en a plus à Genève ; les libraires n'en avaient point assez imprimé. En un mot, vous en recevrez un de Paris. Mais il faut vous résoudre à ne l'avoir que dans deux mois. Vous savez que les voitures ne font pas une grande diligence.

Nous avons actuellement à Genève un Italien d'un grand mérite : c'est M. Tiepolo, ambassadeur de Venise à Paris et à Vienne. Il est très-malade entre les mains de Tronchin, et je suis assez malheureux pour ne pouvoir aller le voir, étant plus malade que lui à ma campagne.

On voulait, ces jours passés, me faire jouer un rôle de vieillard sur mon petit théâtre ; mais je me suis trouvé en effet si vieux et si faible que je n'ai pu même représenter un personnage qui m'est si naturel. C'est à vous, monsieur, à vous

¹ *L'Analyse de la religion chrétienne.*

² Éditeurs, de Cayrol et François.

livrer aux beaux-arts et au plaisir ; tout cela n'est plus pour moi.

Le roi de Prusse passe donc pour avoir fait une épitaphe latine à ce pauvre Algarotti. Ce monarque est bien digne d'avoir le don des langues ; il n'a jamais appris un mot de latin. Pour moi, monsieur, je ne me soucie point d'épitaphe ; j'ai renoncé à toutes sortes de vanités pour ce monde et pour l'autre, et je me borne à vous aimer de tout mon cœur.

5740. — A MADAME LA BARONNE DE VERNAY.

A Ferney, 11 août.

Nous nous écrivons, madame, d'un bord du Styx à l'autre. Nous sommes deux malades qui nous exhortons mutuellement à la patience ; mais la différence entre vous et moi, c'est que vous êtes jeune et aimable ; vous n'avez pas le petit doigt du pied dans l'eau du Styx, et j'y suis plongé jusqu'au menton. Vous écrivez de votre main et avec la plus jolie écriture du monde, et moi je peux dicter à peine. Je vous suis très-redevable de votre recette : il y a longtemps que j'ai épuisé tous les œufs de mes poules, et la couperose, et le nitre, et le sel, et l'eau fraîche, et l'eau-de-vie. Ayez la bonté de considérer, madame, que des yeux de soixante-onze ans ne sont pas comme les vôtres, et sont fort rebelles à la médecine. J'avoue, madame, qu'on a quelquefois la vie à d'étranges conditions ; mais vous avez une recette dont j'use avec plus de succès que des blancs d'œufs : c'est de savoir souffrir, d'opposer la patience aux maux, de vivre aussi doucement qu'il est possible, et de tenir son âme dans la gaieté, quand le corps est dans la souffrance. Je voudrais, madame, pouvoir venir avec mon bâton de quinze-vingt auprès de votre chaise longue. Je vous crois philosophe, puisque vous faites tant que de m'écrire...

Il faut que vous ayez bien de la force dans l'esprit, puisque la faiblesse du corps en donne très-souvent à l'âme. Comptez, madame, que les vraies consolations sont dans la philosophie...

Une malade pleine d'esprit et de raison est infiniment supérieure à une sotte qui crève de santé. Vous ne pouvez pas danser, mais vous savez penser : ainsi je vous félicite encore plus que je ne vous plains. Je souhaite cependant que vos yeux puissent

1. Cette lettre a été imprimée dans l'*Almanach littéraire* de 1786, page 48, avec les deux lacunes qui sont ici indiquées par des points. (B.)

vous voir usant de vos deux jambes. M^{me} Denis vous dit les mêmes choses, et j'y ajoute mon sincère respect.

5741. — A M. PALISSOT.

11 août.

Si Paul avait été toujours brouillé avec Pierre et Barnabé, dont il parla si cavalièrement¹, vous m'avouerez, monsieur, que notre sainte religion aurait couru grand risque. La philosophie se trouvera fort mal de la guerre civile. J'ai toujours souhaité, comme vous savez, que les gens qui pensent bien se réunissent contre les sots et les fripons. Je voudrais de tout mon cœur vous raccommoder avec certaines personnes ; mais je crois que je n'y parviendrai que quand j'aurai regagné les bonnes grâces de Fréron et des Pompignan.

N'est-ce pas Hobbès qui a dit que l'homme était né dans un état de guerre ? Je suis fâché que cet Hobbès ait raison. On m'a fait voir je ne sais quel poème de l'abbé Trithème, intitulé *la Pucelle* ; il y a un chant² où tout le monde est fou ; chacun des acteurs donne et reçoit cent coups de poing. Voilà l'image de ce monde. Je conclus avec Candide qu'il faut cultiver son jardin. En voilà trop pour un pauvre malade.

5742. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 août.

Votre ami M. Tiepolo³, madame, est arrivé très-malade. J'ai envoyé tous les jours chez lui. Je lui ai mandé que j'étais à ses ordres. Je n'ai pu aller le voir ; et voici mes raisons. J'ai prêté les *Délices* à MM. les ducs de Randan et de Lorges. M. le prince Camille arrive ; M^{me} la présidente de Gourgues et M^{me} la marquise de Jaucourt sont à Genève : c'est une procession qui ne finit point. Je suis à deux lieues de cette ville. Si je faisais une visite, il faudrait que j'en fisse cent ; ma santé ne me le permet pas. Je passerais ma vie à courir, je perdrais tout mon temps, et je ne veux pas en perdre un instant. Les tristes assujettissements auxquels mes maladies continuelles me condamnent me forcent à la vie sédentaire. Tout ce que je puis faire, c'est de bien recevoir

1. Saint Paul aux *Galates*, II, 14.

2. Le chant XVII.

3. Voyez page 294.

ceux qui me font l'honneur de venir dans mon ermitage. J'ai acheté assez cher la liberté tranquille dans laquelle je finis mes jours, pour n'en pas faire le sacrifice. Monsieur l'ambassadeur de Venise m'a promis qu'il viendrait à Ferney ; nous aurons grand soin de l'amuser et de lui plaire ; nous le promènerons ; il verra un pays plus beau que sa Brenta ; et nous lui jouerons la comédie : c'est tout ce que je ferais pour un doge.

Je crois que vous recevrez à la fois M. d'Argental et ma lettre ; ainsi, madame, je vais parler à tous deux de mon petit ex-jésuite. Il m'est venu trouver avec une lettre de M. de Chauvelin l'ambassadeur, qui persiste toujours dans son goût pour les roués. Je lui ai dit que votre avis était qu'ils fussent imprimés, mais qu'il fallait en retrancher des longueurs, et même des scènes qui font languir l'action ; qu'il fallait surtout y semer des beautés frappantes, et faire passer l'atrocité du sujet à la faveur de quelques morceaux saillants, fortifier le dialogue, retrancher, ajouter, corriger. Il n'en a pas dormi ; il a réformé des actes entiers ; un peu de dépit peut-être lui a valu du génie. Il a voulu que ses anges en vinssent à leur honneur, et que ce qu'ils ont cru passable devînt digne d'eux. Je suis très-content des sentiments de ce pauvre diable, qui paraît vous être infiniment attaché ; cela est tout jeune, et plein de bonne volonté.

Ayez donc la bonté, mes anges, de faire retirer l'exemplaire de Lekain aussi bien que les rôles. Je conseillerais à Lekain de faire imprimer l'ouvrage lui-même, et de le débiter à son profit ; peut-être y gagnerait-il plus qu'avec un libraire. Il y a tant de gens qui font des recueils de toutes les pièces bonnes ou mauvaises, qu'on ne risque presque rien. D'ailleurs le petit prêtre serait très-fâché qu'il y eût un privilège ; ces privilèges entraînent toujours des procès. C'est assez que notre grand acteur fasse un profit honnête de cette édition.

L'auteur compte vous envoyer l'ouvrage dès qu'il sera au net. Il ne faudra à Lekain qu'une permission tacite¹. On mettra une petite préface au devant de l'ouvrage, le tout sous l'approbation des anges, à qui l'ex-jésuite a voué un culte d'hyperdulie pour le moins.

Je n'ai pas la moindre facétie italienne pour fournir à la *Gazette*. De plus, comment pourrais-je y parvenir, à présent que j'ai les roués sur les bras ? Un petit jésuite à conduire n'est pas une besogne aisée. Toutefois, divins anges, daignez dire dans

1. Nous avons dit, tome XXIV, page 159, ce qu'était une permission tacite.

l'occasion un mot des dîmes. Je crains la Saint-Martin¹ autant que les buveurs l'aiment. Je suis à vos pieds et au bout de vos ailes.

5743. — A. M. PIERRE ROUSSEAU².

15 août 1764, à Ferney.

Il est vrai, monsieur, que j'ai fait quelques extraits, mais en très-petit nombre, pour l'ouvrage dont vous me parlez ; je n'ai pu refuser cette complaisance au ministre qui le protège et qui m'honore de ses bontés. Mais j'ai été absolument hors d'état de continuer ce petit travail. Mon âge, ma mauvaise santé, et quelques autres occupations, ne me l'ont pas permis ; mais si je découvre quelque chose qui ne soit pas indigne de votre journal, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Vous savez combien les lettres me sont chères et combien vous augmentez mon goût pour elles.

Comptez, monsieur, sur les sentiments de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5744 — A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 août.

Mes divins anges, j'ai montré votre lettre et votre savant mémoire au petit défroqué. Je lui ai dit : « Vous voyez que les anges pensent comme moi. Combien de fois, petit frère, vous ai-je averti qu'il ne fallait pas qu'on envoyât Julie prier Dieu, quand on va assassiner les gens ! Cela seul serait capable de faire tomber une pièce. — Je m'en suis bien douté, m'a-t-il répondu, et j'ai eu toujours de violents scrupules. — Que n'avez-vous donc supprimé cette sottise ? — Elle est corrigée, a dit le pauvre enfant, aussi bien que tous les endroits que vos anges reprennent. J'ai pensé absolument comme eux, mais j'ai corrigé trop tard. Je m'étais follement imaginé que la chaleur de la représentation sauverait mes fautes : je suis jeune, j'ai peu d'expérience, je me suis trompé. J'ose croire que si la pièce, telle qu'elle est aujourd'hui, était bien jouée à Fontainebleau, elle pourrait reprendre faveur. »

1. La Saint-Martin (11 novembre) était l'époque de la rentrée des tribunaux, et aussi celle de repas où l'on mangeait une oie : le vin n'y était pas épargné. (B.)

2. Publiée par M. Capitaine (*Recherches sur les journaux liégeois*). Cette lettre nous a été communiquée par M. F. Brunetière, ainsi que les lettres 3088, 3107, extraites de la même rarissime brochure.

Je vous avoue, mes anges, que la simplicité, la candeur, et la docilité de ce bon petit frère, m'ont attendri. Je vous envoie son drame, que je crois assez passablement corrigé. Je le mets sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, et je vous en donne avis.

Je n'ai pas encore pu voir votre aimable ambassadeur vénitien. Il est malade à Genève, et moi à Ferney. Des pluies horribles inondent la campagne, et interdisent tout voyage. J'envoie savoir tous les jours de ses nouvelles.

Vous ne m'aviez pas dit que vous seriez bientôt un tour à Villars. M. le duc de Praslin a sans doute le plus beau palais qui soit autour de Paris, et dans la plus vilaine situation. On dit que tout est horriblement dégradé.

Je compte bien sur ses bontés pour nos pauvres dîmes. Gare la Saint-Martin ! Respect et tendresse.

J'oubliais de vous dire que ce pauvre ex-jésuite a été très-fâché qu'on ait intitulé son drame le *Partage du Monde*¹. C'est un titre de charlatan.

5745. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 auguste.

Vous avez probablement, divins anges, reçu le gros paquet adressé à M. le duc de Praslin. Vous devez être las des fatras de mon ex-jésuite. Il n'y a que vos excessives bontés, soutenues de l'amour du *tripot*, qui puissent combattre le dégoût que doit vous donner cette œuvre tant rapetassée. Pour moi, je n'en suis plus juge, et, à force de regarder, je ne vois plus rien. Monsieur l'ambassadeur persiste toujours dans son goût pour les roués ; mais il est, comme moi, chez des Allobroges ; et il se peut que dans la disette du bon il trouve le mauvais passable. On me mande que la pauvre Comédie française est déserte, et qu'il faut que vous vous en teniez dorénavant à l'Opéra-Comique. Vous êtes en tous sens dans le temps de la décadence. Continuez, ô Welches ! Je viens de lire deux nouveaux tomes de l'*Histoire de France*². Maimbourg, Daniel, sont des Tite-Live en comparaison de cette rapsodie ampoulée. Tout est du même genre. Je ne veux plus rien écrire du tout, de peur que la maladie ne me gagne.

1. Voyez la lettre 5716.

2. Villaret publia, en 1764, les tomes XIII et XIV de l'*Histoire de France* commencée par Velly, et sur lesquels Voltaire envoya un article à la *Gazette littéraire* ; voyez tome XXV, page 209.

Est-il vrai que le marquis¹, frère de la marquise, n'a plus les bâtiments, et que tous les artistes le regrettent? Les mémoires de ce fou de d'Éon² courent l'Europe. Nouvel avilissement pour les Welches.

Que faire? cultiver son jardin, mais surtout conserver ses dîmes. Je vous implore contre la sainte Église.

5746. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 24 août.

Mon cher philosophe, j'ai rompu, Dieu merci, tout commerce avec les rois; ainsi je me trouve dans l'impuissance de servir votre parent. C'est la première fois qu'il m'arrive de me repentir de ma philosophie. Heureusement je prévois que vous n'aurez nul besoin de mon secours; M. de Kat est à portée de vous rendre service, et vous ne manquerez pas d'attestations de vos compatriotes. Un homme de votre nom ne peut être que très-bien reçu. Plaiguez-moi de vous être inutile, et conservez-moi une amitié qui est très-utile à l'agrément de ma vie. V.

5747. — A M. DAMILAVILLE.

24 août.

Mon cher frère, je garderai assurément le secret sur ce que vous me mandez du secrétaire³. Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les premiers fidèles. Pierre et Paul se querellèrent; mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cause commune. Quand je songe quel bien nos fidèles pourraient faire s'ils étaient réunis, le cœur me saigne.

Je n'ai assurément nulle envie de lier aucun commerce avec le calomniateur⁴; j'ai été bien aise seulement de vous informer qu'il commençait à se repentir.

Eh bien! vous voyez que de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas assez critiqué Corneille, il n'y a que

1. De Marigny, frère de M^{me} de Pompadour.

2. Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, mort à Londres le 21 mai 1810. Ses querelles avec le comte de Guerchy faisaient beaucoup de bruit en 1764. Éon lui avait intenté un procès criminel au tribunal du roi d'Angleterre. (B.)

3. C'est peut-être de Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, qu'il s'agit.

4. Palissot.

M. Blin de Sainmore qui ait pris ma défense¹. Soyons étonnés après cela que les philosophes nous abandonnent ! Les hommes sont presque tous paresseux et poltrons, à moins qu'une grande passion ne les anime².

Je sens bien qu'on aurait pu faire un ouvrage plus instructif que la lettre de Sainmore ; mais il importe fort peu qu'on se charge d'éclairer les hommes sur de mauvais vers, sur des pensées alambiquées et fausses, sur des personnages qui ne sont point dans la nature, sur des amours bourgeois et insipides : c'est contre des erreurs plus importantes et plus dangereuses qu'il faudrait leur donner du contre-poison. Ce qu'il y a de cruel, c'est que les empoisonneurs sont récompensés, et les bons médecins persécutés. Ne pourrai-je jamais faire avec vous quelque consultation ? Vous avez d'excellents remèdes ; mais nos malades sont comme M. de Pourceaugnac, qui voulait battre son médecin³.

Adieu, mon cher frère ; vous êtes courageux, et n'êtes point paresseux : *Non sic Thieriot, non sic*. Ne nous rebutons pas ; nous avons fait quelques cures, et c'est de quoi nous consoler. Courage. *Écr. l'inf....*

5748. — A M. BERTRAND.

Ferney, 28 août.

Dans le fond de mon ermitage,
Loin de l'illusion des cours,
Réduit, hélas ! à vivre en sage,
Ne l'ayant pas été toujours,
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,
La retraite est mon seul recours,
Je ne ferai plus de voyage.

1. Voyez la lettre 5738.

2. Dans la *Correspondance de Grimm* on donne, sous la date du 7 septembre, comme formant une seule lettre : 1° les deux premiers alinéas de la lettre 5757 ; 2° un alinéa commençant ainsi :

« C'est en Hollande qu'on a imprimé le petit ouvrage attribué à Saint-Évremond ; mais je ne pourrai de plus de six semaines en avoir des exemplaires. Eh bien, mon cher frère, vous voyez que de tous les gens de lettres, etc. »

Après le mot *anime*, on lit dans Grimm : « Adieu, vous êtes courageux. *Non sic Thieriot, non sic*. » (B.)

— Le petit ouvrage attribué à Saint-Évremond est l'*Analyse de la religion chrétienne*, dont il est question tome XVIII, page 261 ; et XXVI, 560.

3. Pourceaugnac ne va pas jusqu'à battre son médecin : au contraire, il prend la fuite devant les apothicaires et les médecins, acte I, scène XVI.

Que la Gloire avec les Amours
 Couronnent, devers Cracovie,
 Un prince aimé de sa patrie ¹,
 Qui lui promet de si beaux jours ;
 Trop éloigné de sa personne,
 Je me borne à former des vœux :
 On lui décerne une couronne,
 Et je voudrais qu'il en eût deux.

Voilà, mon cher philosophe, les prédictions du Nostradamus de Ferney, que vous pouvez montrer à M. le comte de Mnizek, à qui je présente mes respects.

J'ai déjà lu avec grand plaisir quelque chose de votre *Logique* ² ; je me flatte que bientôt il en paraîtra dans la *Gazette littéraire* un extrait dont vous ne serez pas mécontent.

Conservez toujours un peu de bonté pour ce vieux malade qui est obligé de dicter vers et prose.

5749. — A M. DUPONT.

A Ferney, 28 auguste.

Mon cher ami, je n'ai pu vous remercier plus tôt de vos bons offices ; j'ai été malade, et je ne peux encore écrire de ma main. Mes pauvres yeux vont fort mal, mais j'espère que mon affaire ira bien. Il est question d'assurer la créance, sans déplaire au débiteur. J'attends des nouvelles de M. le prince de Wurtemberg ; je vous manderai quelles sont ses résolutions ; nous nous conduirons en conséquence ; je voudrais bien que cette anicroche me fournit un prétexte de faire encore un voyage à Colmar ; la véritable raison serait de vous embrasser, et de philosopher un peu avec vous. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille. V.

5750. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 auguste.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre

1. Stanislas-Auguste Poniatowski, l'un des amants de Catherine II, fut par son influence élu roi de Pologne, le 7 septembre 1764. (B.) — Voyez tome XXI, page 405.

2. *Essai sur l'art de former l'esprit, ou Premiers Éléments de la logique* ; Lyon, 1764, in-12.

diable présente ses très-sincères respects à Leurs Excellences ; il vous supplie de lui renvoyer, soi à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion ; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de La Tremblaye¹, qui fait de fort jolies choses, et M. le prince Camille, qui en sent le prix. M. le duc de Lorges est toujours à Genève ; il a mal par devant et par derrière, et moi j'ai mal partout : ainsi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de Randan, qui arrive aussi avec dix-sept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent représenter sur le théâtre de Ferney ; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne sois pas de la troupe. Voilà qui est fait, j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé, à soixante-dix ans passés. Si c'était madame l'ambassadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire Thérémène, et puis mourir à ses pieds ; mais c'est un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à Votre Excellence qu'il m'est venu un M. de La Balle ? Point ; c'est M. de La Balme, surnommé de l'Échelle, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand faiseur d'enfants. Ce M. de La Balme est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné M^{lle} Corneille. « J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire ; vous êtes connu de monsieur l'ambassadeur de France à Turin ; il a pour vous des bontés ; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne : il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de César ; je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. — Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de Chauvelin se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'honore. » Alors le bon M. de La Balme m'a embrassé tendrement. « Mon cher monsieur de Voltaire, écrivez à monsieur l'ambassadeur, je vous en conjure. — Monsieur, je n'ose, cela passe mes forces. » Enfin il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire ; mais je n'écris qu'au-

1. Le chevalier de La Tremblaye, né dans l'Anjou en 1739, mort en 1807 ; auteur de quelques écrits soit en vers, soit en prose. On a publié ses *Œuvres posthumes*, 1808, deux volumes in-12 ; et il est appelé *La Tramblaye* ; mais le libraire qui publia ces *Œuvres posthumes* lui restitua, dans ses *Tablettes biographiques* qu'il donna en 1810, le nom de *La Tremblaye*. Les lettres que La Tremblaye recevait de Voltaire lui tournaient la tête de vanité ; voyez ci-après la lettre de d'Alembert, du 3 janvier 1765. (B.)

tant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends.

Que Vos Excellences agréent les respects du bonhomme V.

5751. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 29 août, ou auguste, ou sextile,
comme il vous plaira.

Vous recevrez, mon cher et illustre maître, presque en même temps et peut-être en même temps que cette lettre, par le canal du frère Damilaville, un ouvrage intitulé *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe*, avec d'autres pièces de littérature et de poésie, dont je recommande l'auteur à vos bontés. C'est un de mes amis, nommé Chabanon, de l'Académie des belles-lettres, qui est digne, par ses talents et par son caractère, de vous intéresser. Je crois que vous serez content et de l'ouvrage et de la lettre qu'il y a jointe; et je compte assez sur votre amitié pour moi pour espérer que vous voudrez bien l'étendre jusqu'à lui.

Parlons un peu à présent de nos affaires. J'ai lu, par une grâce spéciale de la Providence, ce *Dictionnaire* de Satan dont vous me parlez. Si j'avais des connaissances à l'imprimerie de Belzébuth, je le prierais de m'en procurer un exemplaire. car cette lecture m'a fait un plaisir de tous les diables. Vous, mon cher philosophe, qui êtes assez bien dans ce pays-là, à ce que m'a dit frère Berthier, ne pourriez-vous pas me rendre ce petit service? Je vous avoue que je serais bien charmé de pouvoir digérer un peu à mon aise ce que j'ai été obligé d'avaler gloutonnement, en mettant, comme on dit, les morceaux en double. Assurement, si l'auteur va jamais dans les états de celui qui a fait imprimer cet ouvrage infernal, il sera au moins son premier ministre; personne ne lui a rendu des services plus importants; et il est vrai qu'il ne faut pas dire à celui-là ni *Tu dors, Brutus*, ni *Tu dors, Brute*.

A propos de brute, savez-vous que Simon Lefranc est à Paris? Il est vrai que c'est bien incognito, et qu'il n'y tient pas de table de vingt-six couverts¹. Je l'ai aperçu l'autre jour à l'enterrement du pauvre M. d'Argenson², où il était comme parent, et moi comme homme de lettres. Il ne fit pas semblant de me voir, ni moi lui. Quelqu'un qui l'avait vu arriver me dit qu'il était entré avec un air d'embarras que tout son fanatisme orgueilleux et impudent ne pouvait cacher :

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille.

(LA FONTAINE, liv. I, fab. xviii.)

1. Voyez tome XXIV, page 461.

2. Marc-Pierre; voyez la note, tome XXXVI, page 212.

Il aurait peut-être le plaisir d'aller aussi à mon enterrement, si mon estomac avait continué à se dispenser de la digestion. Des amis, qui ne croient pas à la médecine plus que vous et moi, m'avaient conseillé et forcé, malgré ma répugnance, de voir un médecin, à peu près comme ils m'auraient conseillé de voir un confesseur. Les remèdes que j'ai faits n'ont servi qu'à empirer mon état, et je ne me trouve mieux que depuis que j'ai envoyé paltre les remèdes et la médecine, qui est bien la plus ridicule chose, à mon avis, que les hommes aient inventée; à moins que vous ne vouliez mettre devant la théologie, qui en effet est bien digne de la première place dans le catalogue des impertinences humaines. Pour tout remède à mon estomac, je me suis prescrit un régime dont je me trouve très-bien, et que je suivrai très-fidèlement; et je compte qu'avant un mois mes entrailles rentreront dans l'ordre accoutumé ¹.

Je doute fort qu'il en soit de même pour les jésuites, quoique plusieurs parlements aient jugé à propos de les conserver sous le masque, et d'enfermer ainsi le loup dans la bergerie.

Nosseigneurs de la classe de Paris ont prétendu être essentiellement et uniquement la cour des pairs. Nosseigneurs des autres classes en ont mis leur bonnet de travers; et en conséquence, parce qu'ils n'ont pas pu faire rouler le duc de Fitz-James, frère d'un évêque janséniste, leur bon ami, ils laissent au milieu de nous ces hommes qu'ils ont déclarés empoisonneurs publics, assassins, cartouchiens, sodomites, etc. Il y a bien à tout cela de quoi rire un peu de l'esprit conséquent qui dirige toutes les démarches de ces messieurs, et de l'esprit patriotique qui les anime.

J'ai reçu une belle et grande lettre de votre ancien disciple, pleine d'une très-saine et utile philosophie. C'est bien dommage que ce prince philosophe ne soit pas, comme autrefois, le meilleur ami du plus aimable et du plus utile de tous les philosophes de nos jours. Que ne donnerais-je point pour que cela fût!

J'oubliais vraiment un article de votre dernière lettre ² qui mérite bien réponse. *Si vous êtes amoureux*, dites-vous, *restez à Paris*. A propos de quoi me supposez-vous l'amour en tête? je n'ai pas ce bonheur ou ce malheur-là, et mes entrailles sont d'ailleurs trop faibles pour avoir besoin d'être émues par autre chose que par mon dîner, qui leur donne assez d'occupation pour qu'elles n'en cherchent point ailleurs. J'imagine bien qui ³ peut vous avoir écrit cette impertinence, et à propos de quoi; mais il vaut mieux qu'on vous écrive que je suis amoureux que si on vous mandait des faussetés plus atroces dont on est bien capable. On n'a voulu que me rendre ridicule, et ce ridicule-là ne me fait pas grand mal. Je craindrais bien plus le ridicule de ne pas digérer. Digérer un peu et rire beaucoup, voilà à quoi je borne mes prétentions.

Mes amours prétendus me rappellent une chose charmante que j'ai lue

1. Hémistiche de Racine dans *Bajazet*, acte II, scène II.

2. Pages 276-277.

3. M^{me} du Defant.

sur l'amour-propre dans ce *Dictionnaire* du diable : que l'amour-propre ressemble à l'instrument de la génération, qui nous est nécessaire, qui nous fait plaisir, mais qu'il faut cacher ¹. Cette comparaison est aussi charmante que juste. L'auteur aurait pu ajouter qu'il y a cette seule différence entre l'instrument physique et le moral, que le priapisme est l'état naturel et perpétuel du second, et que dans l'autre c'est une maladie dont frère Thieriot aurait pu nous donner autrefois des nouvelles, mais dont par malheur il est bien guéri. Adieu, mon cher philosophe et mon illustre maître.

5752. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 auguste.

J'eus une belle alarme ces jours passés, monseigneur, pour votre commandant de Guienne. J'envoyai de mon lit, dont je ne sors guère, savoir des nouvelles de la brillante santé que Tronchin lui avait promise ; il venait de recevoir ses sacrements, et de faire son testament. La raison de cette opération soudaine, la voici :

Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes, des carottes, des fèves cuites à l'eau. « Monsieur, a dit M. le duc de Lorges, je ne peux digérer votre galimafrée ; elle me fait enfler le devant et le derrière. » On lui a appliqué les sangsues pour le derrière, et on lui a fait la ponction pour le devant ; les vents ont redoublé de fureur, mais les sacrements ont un peu apaisé la tempête, et il est actuellement hors de danger. M. le duc de Randan son frère, et M. le duc de La Trimouille, sont arrivés avec vingt officiers : M^{me} Denis veut absolument leur donner la comédie. Je vais recevoir mes sacrements aussi, pour avoir une raison valable de ne point faire le baladin à soixante-dix ans.

J'apprends dans ce moment la mort de M. d'Argenson, et j'en suis plus touché que de celle de l'empereur Ivan², parce qu'il était plus aimable. Il va se raccommode avec M^{me} de Pompadour, car ils ne pouvaient bien vivre ensemble que dans l'autre monde³.

J'ai le ridicule de m'intéresser à l'élection d'un roi de Pologne ; mais je crains fort que l'aventure du prince Ivan, supposé qu'elle soit vraie, n'empêche M. Poniatowski, favori de l'impé-

1. Voyez tome XVII, page 179.

2. Poignardé le 16 août.

3. Voyez pourquoi, tome XVI, pages 95 et 96.

ratrice, d'être élu roi comme il s'en flattait¹. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du Nord, pendant que mon héros fait régner la paix et les plaisirs dans son beau duché d'Aquitaine. Continuez cette douce vie, et daignez vous ressouvenir avec bonté de votre vieux courtisan redevenu aveugle, qui vous présente son tendre et profond respect.

5753. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 31 auguste.

J'apprends, madame, que vous avez perdu M. d'Argenson². Si cette nouvelle est vraie, je m'en afflige avec vous. Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort, qui s'amuse^{nt} un moment sur le préau jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante. La première leçon que je crois qu'il faut donner aux hommes, c'est de leur inspirer du courage dans l'esprit; et puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette dure destinée.

Je voudrais bien savoir si M. d'Argenson est mort en philosophe ou en poule mouillée³. Les derniers moments sont accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonstances si dégoûtantes et si ridicules qu'il est fort difficile de savoir ce que pensent les mourants. Ils passent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des jésuites assez impudents pour dire que M. de Montesquieu était mort en imbécile, et ils s'en faisaient un droit pour engager les autres à mourir de même.

Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient sur nous un grand avantage; ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissements qui rendent l'une et l'autre funestes. On vivait, du temps des Scipion et des César, on pensait, et on mourait comme on voulait; mais pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes.

Je vous crois assez philosophe, madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre; mais conservez-moi toujours un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis.

1. Il fut élu; voyez page 305.

2. Marc-Pierre; voyez la note, tome XXXVI, page 212.

3. Par la lettre du 21 septembre, on voit qu'il passa les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre. Cependant d'Alembert dit qu'il est mort assez joliment (voyez ci-après, lettre 5780). (B.)

5754. — A M. DE CHABANON¹.

Au château de Ferney, 2 septembre 1764.

Je vous dois, monsieur, de l'estime et de la reconnaissance, et je m'acquitte de ces deux tributs en vous remerciant avec autant de sensibilité que je vous lis avec plaisir². Vous pensez en philosophe, et vous faites des vers en vrai poète. Ce n'est pas la philosophie à qui on doit attribuer la décadence des beaux-arts. C'est du temps de Newton qu'ont fleuri les meilleurs poètes anglais; Corneille était contemporain de Descartes, et Molière était l'élève de Gassendi. Notre décadence vient peut-être de ce que les orateurs et les poètes du siècle de Louis XIV nous ont dit ce que nous ne savions pas, et qu'aujourd'hui les meilleurs écrivains ne pourraient dire que ce qu'on sait. Le dégoût est venu de l'abondance. Vous avez parfaitement saisi le mérite d'Homère; mais vous sentez bien, monsieur, qu'on ne doit pas plus écrire aujourd'hui dans son goût qu'on ne doit combattre à la manière d'Achille et de Sarpédon. Racine était un homme adroit; il louait beaucoup Euripide, l'imitait un peu (il en a pris tout au plus une douzaine de vers), et il le surpassait infiniment. C'est qu'il a su se plier au goût, au génie de la nation un peu ingrate pour laquelle il travaillait; c'est la seule façon de réussir dans tous les arts. Je veux croire qu'Orphée était un grand musicien; mais s'il revenait parmi nous pour faire un opéra, je lui conseillerais d'aller à l'école de Rameau.

Je sais bien qu'aujourd'hui les Welches n'ont que leur opéra-comique; mais je suis persuadé que des génies tels que vous peuvent leur ramener le siècle de Louis XIV: c'est à vous de rallumer le reste du feu sacré qui n'est pas encore tout à fait éteint. Je ne suis plus qu'un vieux soldat retiré dans sa chaumière. Je souhaite passionnément que vous combattiez contre le mauvais goût avec plus de succès que nous n'avons résisté à nos autres ennemis. C'est avec ces sentiments très-sincères que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.³

1. Michel-Paul-Gui de Chabanon, né à Saint-Domingue, en 1730, membre de l'Académie française en 1780; mort le 10 juillet 1792.

2. Chabanon avait envoyé à Voltaire son opusculé : *Sur le sort de la poésie dans ce siècle philosophe, avec une dissertation sur Homère considéré comme poète tragique, et une tragédie en un acte intitulée Priam au camp d'Achille*; 1764, in-8°.

3. Un catalogue d'autographes signale à la date du 4 septembre 1764 une lettre du duc de Biron, maréchal de France, gouverneur du Languedoc, à Voltaire.

Il lui mande qu'il a fait sergent le garde-française Desrivières, qu'il lui avait recommandé.

5755. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre.

Mes divins anges, je vous crois à présent bien établis dans votre nouvelle maison. Vous vous êtes rapprochés de M. le duc de Praslin, et vous avez très-bien fait. J'ai montré vite votre dernière lettre au petit défroqué : elle ne l'a point effrayé ; c'est un ingénu personnage. « Je m'étais toujours défilé, m'a-t-il dit, de cette Julie qu'on envoyait réciter son office dans sa chambre, et de ce Pompée qui se disait soldat, et de bien d'autres choses sur lesquelles cependant je me faisais illusion. J'étais si rempli de la prétendue beauté de quelques situations et de quelques caractères que j'étouffais mes remords sur le reste. »

Faites choix d'un ami dont la raison vous guide,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible, et qu'on veut se cacher.

(BOILEAU, *Art poët.*, ch. IV, v. 71.)

Il m'assure que Pompée ne sera plus soldat ; il voit bien que ce changement en exige d'autres, et qu'il faut raccommo-der le bâtiment de manière que l'architecture ne soit point gâtée ; cela demande un peu de soin ; il est près de s'y livrer : il dit que la destinée de son pauvre drame est de voyager ; il supplie mes anges de le lui renvoyer ; il veut en venir à votre honneur et au sien ; il proteste qu'il n'omettra rien pour gagner en dernier ressort ce procès qu'il a perdu en première instance ; il aime à plaider quand vous prenez en main sa cause ; il n'en démordra pas, je connais sa tête.

Mes anges, il me paraît que Catherine fournit de grands sujets de tragédie. Un faiseur de drames aurait beaucoup à apprendre chez Catherine et chez Frédéric ; mais je ne veux pas croire tout ce qu'on dit.

Quelque chose qui se passe dans le Nord, renvoyez-nous nos roués du Midi ; notre jeune homme vous en renverra d'autres ; c'est sa consolation. Il est venu quatre-vingts personnes dans sa chaumière avec MM. les ducs de Randan, de La Trimouille, non pas le La Trimouille de Dorothée¹, etc., etc. M^{me} Denis leur a joué *Mérope*, leur a donné une fête ; et moi, je me suis mis au lit.

1. Chant VIII de la *Pucelle*.

Vous ne m'avez pas seulement parlé du décès de M. d'Argenson, mon contemporain ; vous ne vous souvenez pas que nous l'appelions *la chèvre*¹ ; vous ne vous souvenez de rien, pas même du prince Ivan.

Cependant je baise le bout de vos ailes.

5756. — A M. D'ALEMBERT.

7 septembre.

Mon cher philosophe, vos lettres sont comme vous au-dessus de notre siècle, et n'ont assurément rien de welche. Je voudrais pouvoir vous écrire souvent pour m'en attirer quelques-unes. C'est donc de votre estomac, et non pas de votre cœur, que vous vous plaignez ! Vos calomniateurs se sont mépris. Il semble qu'on vous injurie, vous autres philosophes, quand on vous soupçonne d'avoir des sentiments. Il paraît que vous en avez en amitié, puisque vous avez été fidèle à M. d'Argenson après sa disgrâce et après sa mort. Vous avez assisté à son enterrement comme son confrère ; mais Simon Lefranc, qui n'est le confrère de personne, a prétendu y être comme parent : il faisait par vanité ce que vous faisiez par reconnaissance.

Vous me parlez souvent d'un certain homme². S'il avait voulu faire ce qu'il m'avait autrefois tant promis, prêter vigoureusement la main pour écraser l'*inf...*, je pourrais lui pardonner ; mais j'ai renoncé aux vanités du monde, et je crois qu'il faut un peu modérer notre enthousiasme pour le Nord ; il produit d'étranges philosophes. Vous savez bien ce qui s'est passé³, et vous avez fait vos réflexions. Dieu merci, je ne connais plus que la retraite. Je laisse M^{me} Denis donner des repas de vingt-six couverts, et jouer la comédie pour ducs et présidents, intendants et passe-volants, qu'on ne reverra plus. Je me mets dans mon lit au milieu de ce fracas, et je ferme ma porte. *Omnia fert ætas*⁴.

Vraiment j'ai lu ce *Dictionnaire* diabolique : il m'a effrayé comme vous ; mais le comble de mon affliction est qu'il y ait des chrétiens assez indignes de ce beau nom pour me soupçonner d'être l'auteur d'un ouvrage aussi antichrétien. Hélas ! à peine

1. Voyez tome XIV, page 103 ; et XXXIX, 109.

2. Le roi de Prusse.

3. L'assassinat du prince Ivan.

4. Virgile, *Ecl.* ix, 52.

ai-je pu parvenir à en attraper un exemplaire. On dit que frère Damilaville en a quatre, et qu'il y en a un pour vous. Je suis consolé quand je vois que cette abominable production ne tombe qu'en si bonnes mains. Qui est plus capable que vous de réfuter en deux mots tous ces vains sophismes? Vous en direz au moins votre avis avec cette force et cette énergie que vous mettez dans vos raisonnements et dans vos bons mots; et si vous ne daignez pas écrire en faveur de la bonne cause, du moins vous écraserez la mauvaise en disant ce que vous pensez. Votre conversation vaut au moins tous les écrits des saints Pères. En vérité le cœur saigne quand on voit les progrès des mécréants. Figurez-vous que neuf ou dix prétendus philosophes, qui à peine se connaissent, vinrent ces jours passés souper chez moi. L'un d'eux, en regardant la compagnie, dit : « Messieurs, je crois que le Christ se trouvera mal de cette séance. » Ils saisirent tous ce texte. Je les prenais pour des conseillers du prétoire de Pilate; et cette scène se passait devant un jésuite, à la porte de Calvin! Je vous avoue que les cheveux me dressaient à la tête. J'eus beau leur représenter les prophéties accomplies, les miracles opérés, et les raisons convaincantes d'Augustin, de l'abbé Houteville, et du Père Garasse, on me traita d'imbécile. Enfin la perversité est venue au point qu'il y a dans Genève une assemblée qu'ils appellent *cercle*, où l'on ne reçoit pas un seul homme qui croie en Christ; et quand ils en voient passer un, ils font des exclamations à la fenêtre, comme les petits enfants quand ils voient un capucin pour la première fois. J'ai le cœur serré en vous mandant ces horreurs : elles enflammeront peut-être votre zèle; mais vous aimez mieux rire que sévir. Conservez-moi votre amitié, elle me servira à finir doucement ma carrière. Je me flatte que votre d'Argenson, mon contemporain, est mort avec componction et avec extrême-onction. C'est là un des grands agréments de ceux qui ont le bonheur de mourir chez vous; on ne leur épargne, Dieu merci, aucune des consolations qui rendent la mort si aimable. Toutes ces choses-là sont si sages qu'on les croirait inventées par des Welches, s'ils avaient jamais inventé quelque chose. *Vale*. Je vous conjure de crier que je n'ai nulle part au *Portatif*.

5757. — A M. DAMILAVILLE.

7 septembre.

Mon cher frère, ne donnerez-vous pas un de ces quatre volumes diaboliques à frère Protagoras? Il me semble qu'il n'a pas

mal fait de refuser les honneurs qui l'attendaient dans le Nord. Il aurait eu beau se vêtir de peaux de martre, il y aurait laissé la sienne, car sa santé n'est pas digne de ce beau climat ; et, tout bon géomètre qu'il est, il aurait eu peine à résoudre le problème de ce qui vient de se passer au bord de la mer Baltique¹. On conte cet événement avec des circonstances si atroces qu'on croirait que ce sont des dévots qui ont conduit toute l'aventure. Après tout, cette barbarie n'est pas bien tirée au clair.

Mais les horreurs de ce monde ne doivent pas vous dégoûter de la philosophie. Au contraire, nos philosophes devraient tous sentir qu'ils passent leur vie entre des renards et des tigres, et par conséquent s'unir ensemble et se tenir serrés.

Vous avez sans doute reçu le paquet que je vous envoyai, il y a quelques jours, pour M. Blin de Sainmore. Il se dévoue courageusement à la défense de la vérité, au sujet des *Commentaires*.

Bonsoir, mon cher philosophe ; il y a peu de vrais frères.

Voudriez-vous bien faire passer cette lettre à frère Protagoras ?

5758. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

10 septembre.

Votre estampe est digne de vous et de M. Vanloo, mademoiselle ; c'est un très-beau tableau qui passera à la postérité, ainsi que votre nom. La grâce que le roi vous a faite² montre que les arts ne sont pas entièrement abandonnés. Je me flatte que le roi ne fera pas la même grâce au curé de Saint-Sulpice³. J'ai vu, dans quelques papiers publics, que ce prêtre avait fait banqueroute, et j'en ai été très-édifié. Ce qui est bien sûr, c'est que ce maraud-là ne m'enterrera pas. Je souhaite que vous enterriez tous ceux de Paris, et que vous ayez autant de bons acteurs qu'il y a de curés et de vicaires. Comptez, mademoiselle, sur le véritable attachement de celui qui a l'honneur de vous écrire.

1. L'assassinat du prince Ivan.

2. Dans la *Correspondance de Grimm*, la fin de cette lettre fait partie de celle du 19 septembre, n° 5763.

3. La princesse de Gallitzin, admiratrice de M^{lle} Clairon, avait fait peindre cette actrice par Carle Vanloo, dans le rôle de Médée. Ce tableau étant en la possession de M^{lle} Clairon, le roi Louis XV ordonna qu'il fût gravé à ses frais, et fit présent à l'actrice de la planche.

4. Dulau d'Allemand.

5759. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT ¹.

Paris, 10 septembre 1764.

M. d'Argenson arriva ici le 12 de juillet, à demi mort, une fièvre lente, la poitrine affectée; son état empirait tous les jours, mais insensiblement; le 22 du mois dernier, on s'aperçut qu'il était à l'extrémité : on envoya chercher le curé, qui resta avec lui jusqu'à cinq heures du soir qu'il mourut. De toutes les pratiques accoutumées, il ne fut question que de l'extrême-onction; on n'a pu savoir ce qu'il pensait, n'ayant point parlé; ainsi on en peut porter tel jugement que l'on voudra. Le président de Montesquieu fit tout ce qu'on a coutume de faire, et dit tout ce qu'on voulut lui faire dire. Je trouve que la manière dont on meurt ne prouve pas grand'chose, et ne peut être une autorité ni pour ni contre; un tour d'imagination en décide, et bien sot est celui qui se contraint dans ses derniers moments. N'écrivez-vous point au président? M. d'Argenson lui a laissé un manuscrit des lettres de Henri IV; il a reçu des compliments de tout le monde.

Vous n'aurez que cela de moi aujourd'hui; un autre jour nous philosopherons.

5760. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

12 septembre.

Je ne vois pas trop, monsieur, quel rapport ce pauvre Algarotti avait avec Ovide, sinon qu'ils avaient tous deux un grand nez. M. N..., qui a, je crois, tous ses papiers, peut donner un beau démenti à la dame dont vous me parlez. Il faut en effet que cette dame soit un peu méchante; j'ajouterais même, si j'osais, un peu folle. A propos de dame, je suis bien étonné que vous n'en ayez pas pour jouer la comédie. Comment peut-on s'en passer, et qui peut les remplacer? Nous en avons, nous autres, et d'excellentes, en comique et en tragique. Sans les femmes, point de plaisir en aucun genre; j'en parle en homme très-désintéressé : car à soixante et onze ans on n'est pas soupçonné d'être subjugué par elles. Je ne connais que l'amitié, et vous m'en faites éprouver le charme.

5761. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 septembre.

Anges conjurés, protecteurs des roués, j'ai fait lire, sans tarder, votre lettre du 3 de septembre au petit frère ex-jésuite; je

1. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1765.

lui ai donné votre mémoire. « Vos anges, m'a-t-il dit, ne sont pas des sots ; » et sur-le-champ il s'est mis à refaire ce que je vous envoie, et ce que je vous supplie de me renvoyer enrichi de vos observations. Il a changé, en conséquence, le commencement du cinquième acte, et il me charge de mettre ces deux esquisses dans mon paquet. Il est convenu que les discours d'Octave et d'Antoine n'étaient que raisonnables, et ne pouvaient intéresser. « J'avoue, me disait ce jeune homme avec candeur, que tout ce qui ne concerne pas le péril de Pompée et le cœur de Julie doit indisposer les spectateurs. Il faut toujours faire paraître les tyrans le moins qu'on peut. Les malheureux qu'ils oppriment, et ceux qui veulent se venger, ne peuvent trop paraître. J'avais manqué à cette règle, en m'attachant trop à développer le caractère d'Auguste ; mais ce qui est bon dans un livre n'est pas bon dans une tragédie. Ces dissertations d'Octave et d'Antoine étouffaient toute l'action ; elle semble marcher à présent avec rapidité et avec intérêt, grâce aux belles idées des anges. Il ne s'agira plus que de lui donner du coloris. » J'espère que les anges renverront le tout, c'est-à-dire les cinq actes, le nouveau troisième acte, et le nouveau commencement du cinquième ; après quoi le petit jésuite, aidé de leurs lumières, travaillera à son aise.

Les anges sont constants dans leur bonne volonté, et ils ont trouvé un petit drôle qui a mis son opiniâtreté à leur obéir.

Si je pouvais parler d'affaires, je remercierais tendrement des bontés qu'on a pour mes dîmes¹ ; je ne conçois pas trop comment on peut séparer la cause de Genève de la mienne. Je suis trop occupé de Pompée pour raisonner juste sur les traités faits avec les Suisses.

Respect, tendresse, reconnaissance.

5762. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Divins anges, vous devez avoir reçu des fatras tragiques. Permettez que je vous parle d'un fatras de prose ; c'est un *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'on m'attribue, et que jamais je n'aurais fait. Cela est rempli de vérités hardies que je serais bien fâché d'avoir écrites. M. Marin peut aisément empêcher que

1. Toujours son procès pour les dîmes ecclésiastiques.

ce diabolique ouvrage n'entre chez les Welches. Si vous daignez lui dire ou lui faire dire un mot, je vous serai très-obligé. Il faut surtout qu'il soit persuadé que cette œuvre infernale n'est point de moi. Si j'étais l'auteur de tout ce qu'on met sur mon compte, j'aurais à me reprocher plus de volumes que tous les Pères de l'Église ensemble. Le petit ex jésuite est toujours au bout de vos ailes. Il attend les cinq, plus les trois, plus la première page du cinq. Cet opiniâtre candidat dit qu'il n'en démordra pas, dût-il travailler deux ans de suite ; c'est bien dommage que cela soit si jeune. On a de la peine à le former ; mais sa docilité et sa patience lui tiendront lieu de talent. Vous ne sauriez croire, mes anges, combien il vous aime.

5763. — A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Mon cher frère, je reçois votre lettre du 13, dans laquelle vous trouvez le procédé de la philosophe du Nord bien peu philosophe¹ ; et en même temps un de nos confrères me demande un *Dictionnaire philosophique* pour elle ; mais je ne l'enverrai certainement pas, à moins que je n'y mette un chapitre contre des actions si cruelles. Ce dictionnaire effarouche cruellement d'autres criminels appelés les dévots. Je ne veux jamais qu'il soit de moi ; j'en écris sur ce ton à M. Marin, qui m'en avait parlé dans sa dernière lettre, et je me flatte que les véritables frères me seconderont. On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de plusieurs auteurs fait par un éditeur de Hollande. Il est bien cruel qu'on me nomme : c'est m'ôter désormais la liberté de rendre service. Les philosophes doivent rendre la vérité publique, et cacher leur personne. Je crains surtout que quelque libraire affamé n'imprime l'ouvrage sous mon non ; il faut espérer que M. Marin empêchera ce brigandage.

²J'ai fait acheter *le Portatif* à Genève ; il n'y en avait alors que deux exemplaires. Le consistoire des prêtres pédants, sociniens, l'a déferé aux magistrats ; alors les libraires en ont fait venir beaucoup. Les magistrats l'ont lu avec édification, et les prêtres ont été tout étonnés de voir que ce qui eût été brûlé il y a trente

1. L'assassinat du prince Ivan.

2. Dans la *Correspondance de Grimm*, au lieu de ce qui termine cette lettre, on lit ce qui est à la fin de celle du 7 septembre, n° 5757.

ans est aujourd'hui très-bien reçu dans le monde. Il me paraît qu'on est beaucoup plus avancé à Genève qu'à Paris. Votre parlement n'est pas encore philosophe.

Je voudrais bien avoir les factums des capucins¹. Mais pourquoi faut-il qu'il y ait des capucins? Courage! le royaume de Dieu n'est pas loin : les esprits s'éclairent d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel dommage, encore une fois, que ceux qui pensent de la même manière ne soient pas tous frères! que ne suis-je à Paris! que ne puis-je rassembler le saint troupeau! que ne puis-je mourir dans les bras des véritables frères! *Interim, écr. l'inf....*

5764. — A. M. D'ALEMBERT.

19 septembre.

On dit, mon cher philosophe, que vous perfectionnez les lunettes². Ceux qui ont de mauvais yeux vous béniront ; mais moi, qui perds la vue dès qu'il fait froid et qu'il y a un peu de neige sur la terre, je ne profiterai pas de votre belle invention. Après avoir rendu hommage à votre physique, il faut que je vous parle morale. Il y en a tant dans ce diabolique *Dictionnaire*, que je tremble que l'ouvrage et l'auteur ne soient brûlés par les ennemis de la morale et de la littérature.

Ce recueil est de plusieurs mains, comme vous vous en serez aisément aperçu. Je ne sais par quelle fureur on s'obstine à m'en croire l'auteur. Le plus grand service que vous puissiez me rendre est de bien assurer, sur votre part du paradis, que je n'ai nulle part à cette œuvre d'enfer, qui d'ailleurs est très-mal imprimée et pleine de fautes ridicules. Il y a trois ou quatre personnes qui crient que j'ai soutenu la bonne cause, que je combats dans l'arène jusqu'à la mort contre les bêtes féroces. Ces bonnes âmes me bénissent et me perdent. C'est trahir ses frères que de les louer en pareille occasion ; il faut agir en conjurés, et non pas en zélés. On ne sert assurément ni la vérité ni moi, en m'attribuant cet ouvrage. Si jamais vous rencontrez quelques pédants à grand rabat ou à petit rabat, dites-leur bien, je vous

1. Il y avait discorde dans le couvent des capucins à Paris, entre les pères gardiens et définiteurs d'un côté, et les frères quêteurs de l'autre : ces derniers avaient publié un mémoire rempli de détails scandaleux. (B.)

2. Dans les *Opuscules mathématiques* de d'Alembert, on trouve un *Essai sur les moyens de perfectionner les verres optiques*, et deux autres morceaux sur le même sujet.

en prie, que jamais ils n'aurent ce plaisir de me condamner en mon propre et privé nom, et que je renie tout *Dictionnaire*, jusqu'à celui de la *Bible* par dom Calmet. Je crois qu'il y a dans Paris très-peu d'exemplaires de cette abomination alphabétique, et qu'ils ne sont pas dans des mains dangereuses ; mais, dès qu'il y aura le moindre danger, je vous demande en grâce de m'avertir, afin que je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics avec ma candeur et mon innocence ordinaires.

Il se répand des bruits fâcheux sur l'impératrice de toutes les Russies. On prétend qu'à son retour elle a trouvé un violent parti contre elle, et que le sang du prince Ivan ou Jean a crié vengeance. Je ne garantis rien, pas même la mort de ce prince, qui est trop avérée. Portez-vous bien, digérez, et aimez un peu qui vous aime beaucoup.

5765. — A MADAME DU BOCCAGE ¹.

Ferney, 19 septembre.

Je n'ai point voulu vous remercier, madame, sans avoir joui de vos bienfaits. C'est en connaissance de cause que je vous réitère les sentiments d'estime et de reconnaissance que je vous avais voués dès longtemps. J'ai lu la très-jolie édition dont vous avez voulu me gratifier. Je ne connaissais point vos agréables *Lettres sur l'Italie*² ; elles sont supérieures à celles de M^{me} de Montaignu³. Je connais Constantinople par elle, et Rome par vous ; et, grâce à votre style, je donne la préférence à Rome. Je ne m'attendais pas, madame, de voir mon petit ermitage⁴ auprès de Genève célébré par la main brillante qui a si bien peint les vignes des cardinaux. Les grands peintres savent également exercer leurs talents sur les palais et sur les chaumières.

Soyez bien sûre, madame, que je suis aussi reconnaissant qu'étonné de l'extrême bonté avec laquelle vous avez bien voulu parler de moi. Je ne nie pas que je ne sois infiniment flatté de voir mon nom dans vos Lettres, qui passeront à la postérité ;

1. Voyez tome XXXVII, page 48.

2. Elles sont dans le tome III du *Recueil des OEuvres de madame du Boccase*, 1764, trois volumes in-12.

3. Voyez l'article de Voltaire sur les lettres de milady Montague, tome XXV, page 163.

4. M^{me} du Boccase terminait ses voyages par le récit de la réception que lui avait faite Voltaire, et dont Grimm avait été témoin ; voyez sa *Correspondance*, 1^{er} novembre 1764.

mais mon cœur, j'ose le dire, est encore plus sensiblement touché de recevoir ces marques d'amitié de la première personne de son sexe et de son siècle. J'ose dire, madame, que personne n'a plus senti votre mérite que moi ; mais je ne me bornerai pas à vous admirer ; j'aimais votre caractère autant que votre esprit, et l'éloignement des lieux n'a point diminué ces sentiments. M^{me} Denis les partage ; elle est pénétrée, comme moi, de ce que vous valez. Recevez les hommages de l'oncle et de la nièce. Vous êtes au-dessus des éloges, vous devez en être fatiguée. On est bien plus sûr de vous plaire quand on vous dit qu'on vous est très-tendrement attaché, et c'est bien certainement ce que je suis avec le plus sincère respect.

5766. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Ferney, 21 septembre.

Mon héros ne m'a point appris dans quel temps M^{me} la comtesse d'Egmont irait dans ses terres papales. Je me mets aux pieds du père et de la fille ; mais je voudrais savoir si c'est cette automne qu'ils iront du côté des Alpes. Les fêtes que mon héros a données dans son royaume d'Aquitaine ont retenti jusque dans nos déserts. Il soutient toujours l'honneur de la France, en paix comme en guerre. Assurément on lui a bien de l'obligation ; mais on ne l'imite guère en aucun genre.

Je ne sais s'il accompagne M^{me} d'Egmont en Italie, et s'il veut avoir le plaisir de voir la ville souterraine. Nous voudrions bien lui donner quelque pièce nouvelle sur le théâtre des marionnettes de Ferney. C'est tout ce que nous pouvons lui offrir sur son passage, à moins que nous n'ayons quelque parente de M^{me} Ménage à lui présenter ; nos Genevoises ne sont pas dignes de lui.

La jolie vie que vous menez, monseigneur le gouverneur de Guienne, tandis que votre substitut² ne s'applique au ... que des sangsues et se fait charpenter ! Ma misérable santé m'empêche de l'aller voir. Je ne sors point de Ferney, et je n'en sortirai que pour vous. J'ai renoncé à la vie ambulante et bruyante : car si vous êtes jeune, je suis vieux, et je ménage le peu de temps qui me reste.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le duc de Lorges.

M. le duc de Randan est venu à Genève avec M. le duc de La Trimouille et quarante officiers. Il y avait là de quoi prendre la ville. Cependant on ne leur a pas fait les plus légers honneurs. La garnison se met sous les armes pour un conseiller des Vingt-Cinq, et ne s'y est pas mise pour des commandants de province. Cela est assez ridicule. On ne s'empresse pas aujourd'hui à fêter notre nation ; il n'y a que vous qu'on distingue.

Je vous crois à présent à Paris. On dit que le tripot de la Comédie va comme les autres tripots, misérablement. Mais vous brillez par l'opéra-comique, et cela soutient la gloire d'un pays.

Si vous venez dans notre tripot, M^{me} Denis vous donnera une ombre-chevalier ¹ et la comédie ; mais donnez vos ordres à l'avance. Je suis bien indigne de paraître devant vous et devant M^{me} d'Egmônt ; je ne fais que radoter ; pardonnez à ma misère.

5767. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 septembre.

Eh bien ! oui, madame, il serait tout aussi bon, pour le moins, de n'être pas né. *L'Évangile* ne l'a dit que de Judas ², mais *l'Ecclésiaste* l'a dit de tous les hommes ³ ; et si Salomon a fait *l'Ecclésiaste*, vous êtes de l'avis du plus sage et du plus voluptueux de tous les rois. Remarquez seulement que Salomon ne parlait ainsi que quand il digérait mal. L'abbé de Chaulieu, qui valait bien Salomon, dit ⁴ :

Bonne ou mauvaise santé
Fait notre philosophie.

Je suis donc volontiers de votre avis quand je souffre, et nous n'aurons plus de querelles sur cet article. Je croirai avec vous qu'il eût beaucoup mieux valu au prince Ivan de n'être pas né que d'être empereur au berceau pour vivre vingt-quatre ans dans un cachot, et pour y mourir de huit coups de poignard. serais homme à souhaiter de n'être pas né, si on m'accusait d'avoir fait le *Dictionnaire philosophique* : car, quoique cet ouvrage

1. Poisson du lac de Genève.

2. Marc, xiv, 21.

3. On lit dans *l'Ecclésiaste*, iv, 3 : « Laudavi magis mortuos quam viventes. »

4. Vers sur sa première attaque de goutte.

me paraisse aussi vrai que hardi, quoiqu'il respire la morale la plus pure, les hommes sont si sots, si méchants, les dévots sont si fanatiques, que je serais sûrement persécuté.

Cet ouvrage, que je crois très-utile, ne sera jamais de moi ; je n'en ai envoyé à personne ; j'ai même de la peine à en faire venir quelques exemplaires pour moi-même. Dès que j'en aurai, je vous en ferai parvenir ; mais par quelle voie ? je n'en sais rien. Tous les gros paquets sont saisis à la poste. Les ministres n'aiment pas qu'on envoie sous leur nom des choses dont on peut leur faire des reproches ; il faut attendre l'occasion de quelques voyageurs.

Je suis indigné qu'un homme qui avait le sens commun¹ ait passé les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre ; deux minutes suffisaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'usage, on doit acquitter cette dette le plus vite qu'il est possible. Je vous prie de dire à M. le président Hénault combien je regrette son ami.

Mais si nous avions eu le malheur de perdre M. Hénault, aurait-il fallu écrire à M. d'Argenson ? Je n'ai point écrit à son fils, parce que son fils ne m'écrit pas sur la mort de son père.

Savez-vous, madame, qu'il m'en coûte infiniment d'écrire ? Je vois à peine mon papier, et je suis très-malade. Je vous écris parce que vous vous croyez très-malheureuse, et que vous avez une âme forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes ; parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous consolaient un moment ; parce que j'aime à vous parler des malheurs de la vie humaine, des préjugés qui l'empoisonnent, et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort.

Soyons philosophes au moins dans nos derniers jours ; ne les employons pas à nous sacrifier aux vanités du monde, à suivre des fantômes, à nous éviter nous-mêmes, à nous prodiguer au dehors, à nous repaître de vent. Vivez, philosophez avec vos amis ; qu'ils trompent le temps avec vous ; qu'ils égayent avec vous le chagrin secret de la vieillesse ; qu'ils vivent pour eux et pour vous.

Adieu, madame ; je vous aime de loin, et je vous aimerais encore plus de près.

1. Marc-Pierre d'Argenson ; voyez lettres 5753 et 5780.

5768. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 septembre.

J'ai été si occupé de mon petit ex-jésuite, et ensuite si malingre, que je n'ai pas remercié Votre Excellence de l'extrême bonté qu'elle a eue de daigner s'intéresser pour un gentilhomme savoyard. Ce Savoyard, nommé M. de La Balme, fera tout ce qui lui plaira ; il suivra, s'il veut, les bons conseils de Votre Excellence. Je vous présente mes très-humbles remerciements et les siens, et reviens à mon défroqué. Il veut absolument justifier la bonne opinion que vous avez eue de son entreprise ; il veut que son drame soit aussi intéressant que politique. Ces deux avantages se trouvent rarement ensemble, témoin les douze ou treize dernières pièces du grand Corneille, qui raisonne, qui disserte, et qui est bien loin de toucher. Notre petit drôle ajoute encore qu'il faut que le style soit de la plus grande pureté, sans rien perdre de la force qui doit l'animer, ce qui est extrêmement difficile ; que toute tragédie doit être remplie d'action, mais que cette action doit toujours produire dans l'âme de grands mouvements, et servir à développer des sentiments qui aient toute leur étendue : car c'est le sentiment qui doit régner, et sans lui une pièce n'est qu'une aventure froide, récitée en dialogues. Enfin il veut vous plaire, et il vous enverra sa pièce, que vous ne reconnaîtrez pas.

Malheureusement il n'y a point de rôle ni pour M^{lle} Clairon de Paris ni pour celle de Turin¹. Je me mets aux pieds de M^{me} Chauvelin-Clairon, dont il faut adorer les talents et les grâces. Que l'une et l'autre Excellence conservent leurs bontés au vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le semoir, et qui fait des infidélités à Melpomène en faveur de Cérès, mais qui ne vous en fera jamais.

5769. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 septembre.

Je ne manque jamais de faire lire au petit prêtre les ordres célestes des anges ; il a dévoré le dernier mandat, et voici comme il m'a parlé :

1. M^{me} de Chauvelin.

J'avais déjà travaillé conformément à leurs idées, de sorte que les derniers ordres ne sont arrivés qu'après l'exécution des premiers. On trouvera des prêtres plus savants, mais non de plus dociles.

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir; et si je n'ai pas réussi, je suis un juste à qui la grâce a manqué.

J'ai ôté toutes les dissertations cornéliennes qui anéantissent l'intérêt. Je respecte fort ce Corneille; mais on est sûr d'une lourde chute quand on l'imite.

Il me paraît qu'à présent toutes les scènes sont nécessaires, et ce qui est nécessaire n'ennuie point.

Il paraît qu'on s'est trompé quand on a dit que la pièce manquait d'action : il fallait dire que l'action était refroidie par les discours qu'Octave et Antoine tenaient sur l'amour, et sur le danger qu'ils ont couru.

L'action, dans une tragédie, ne consiste pas à agir sur le théâtre, mais à dire et apprendre quelque chose de nouveau, à sortir d'un danger pour retomber dans un autre; à préparer un événement, et à y mettre des obstacles. Je crois qu'il y a beaucoup de cette action théâtrale dans mon drame, de l'intérêt, des caractères, de grands tableaux de la situation de la république romaine; que le style en est assez pur et assez vif; et qu'enfin tous les ordres de vos divins anges ayant été exécutés, je dois m'attendre à une réparation d'honneur si la pièce est bien jouée.

Je présume qu'il faut obtenir qu'on la représente à Fontainebleau, et que, si elle réussit, on sera sûr de Paris; ce n'est pas la première fois qu'on a gagné un procès perdu en première instance, témoin *Brutus*, *Oreste*, *Sémiramis*.

Il n'est ni de l'intérêt de Lekain, ni de celui de l'auteur, ni de celui des comédiens, qu'on commence par imprimer ce qui, étant tombé à la représentation, n'engagerait pas les lecteurs à jeter les yeux sur l'ouvrage.

Ainsi a parlé le jeune prêtre, et il a fini par chanter une antienne à l'honneur des anges.

J'ai commencé, comme de raison, par le *tripot*; je passe aux dtmes. Je n'ai point de termes, ni en prose ni en vers, pour exprimer ma reconnaissance. J'écrirai donc à ce M. de Fontette.

Passons aux seigneurs Cramer. On a un peu gâté les Genevois; ils n'ont pas daigné seulement faire prendre les armes à leur garnison pour MM. les ducs de Randan, de La Trimouille,

et de Lorges, tandis qu'elle les prend pour un conseiller des Vingt-Cinq, lequel, en parlant au peuple assemblé, l'appelle mes souverains seigneurs. Ce pays-ci est l'antipode du vôtre.

Tout ce que je peux vous dire des princes en question¹, c'est que quand j'arrivai ils n'avaient pas de chausses, et qu'ils sont à présent fort à leur aise.

Ils m'avaient toujours fait accroire qu'ils avaient écrit à un libraire de Florence pour me faire avoir les livres italiens nouveaux. M. de Lorenzi² m'a mandé que ce libraire n'avait pas reçu de leurs nouvelles : c'est ce qui fait que j'ai si mal servi votre *Gazette littéraire*.

Il n'y a pas, je crois, d'autre voie que celle de M. le duc de Praslin pour vous faire tenir le livre infernal. Je mettrai sur votre enveloppe : *Mémoire aux anges*; mais donnez-moi vos ordres.

5770. — A MADAME D'ÉPINAL.

25 septembre.

Un de nos frères, madame, que je soupçonne être le prophète bohémien³, m'a écrit une belle lettre par laquelle il veut quelques exemplaires d'un livre diabolique⁴, auquel je serais bien fâché d'avoir la moindre part. Ma conscience même serait alarmée de contribuer au débit de ces œuvres de Satan; mais comme il est très-doux de se damner pour vous, madame, et surtout avec vous, il n'y a rien que je ne fasse pour votre service. Je fais chercher quelques exemplaires à Genève: ces hérétiques les ont tous fait enlever avec avidité. La ville de Calvin est devenue la ville des philosophes; il ne s'est jamais fait une si grande révolution dans l'esprit humain qu'aujourd'hui. C'est une chose étonnante que presque tout le monde commence à croire qu'on peut être honnête homme sans être absurde; cela me fait saigner le cœur.

Je vous prie, madame, de me recommander aux prières des frères. Je prie Dieu continuellement pour eux comme pour vous, et pour la propagation du saint Évangile. Vous savez qu'*Esculape-Tronchin* va inoculer les parlements⁵, tandis que vos Welches

1. Les frères Cramer, imprimeurs-libraires à Genève.

2. Frère du comte de Lorenzi; voyez la note, tome XL, page 354.

3. Grimm, auteur du *Petit Prophète de Boehmischbroda*, 1753, in-8°.

4. Le *Dictionnaire philosophique*.

5. Tronchin devait sans doute inoculer quelque personne d'une famille parlementaire.

condamnent l'inoculation. Il n'y a, révérence parler, parmi les Welches que nos frères qui aient le sens commun. Vous, madame, qui joignez à ce sens commun les grâces et l'esprit, vous êtes Française et nullement Welche ; et moi, madame, je suis à vos pieds pour toute ma vie.

5771. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 25 septembre.

Voici, mon cher ami, de quoi il s'agit : j'ai donné déjà 100,000 livres ces jours-ci au sieur Jean Maire sur son simple billet. Monseigneur le duc de Wurtemberg doit être content de ce procédé. Je vous envoie une lettre de change de 79,995 livres, que je vous prie de faire remettre audit sieur Jean Maire quand vous aurez la bonté de lui faire passer l'acte. Je lui envoie encore 20,005 livres ; ainsi il aura 200,000 livres net.

Je joins ici un croquis d'acte qui n'est pas prolix, mais qui dit tout, et que je soumetts à vos lumières et à vos bontés. Vous serez peut-être étonné de ma confiance dans les princes ; mais il y a longtemps que je sais qu'il vaut mieux placer sur eux que sur les particuliers. M. le duc de Wurtemberg a 600,000 livres de rente en France de biens libres.

M. Jean Maire est chargé de vous présenter vos honoraires. Voilà en peu de mots ce qui regarde cette affaire pécuniaire, sur laquelle je vous demande le secret. J'ai été bien tenté de venir vous voir, mais il aurait fallu aller chez le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin ; je ferais volontiers quatre-vingts lieues pour voir un ami. Vous vous apercevez par ma petite écriture que mes yeux sont en meilleur état ; mais gare les neiges ! c'est alors que je suis aveugle. Je vous embrasse très-tendrement ; M^{me} Denis en fait autant. V.

5772. — A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 26 septembre.

Agréez, monsieur, que M. de La Vabre, qui vous présenta l'an passé une lettre de ma part, et que vous reçûtes avec tant de bonté, ait encore l'honneur de vous en présenter une. Il vous parlera de son affaire ; mais moi, je ne peux vous parler que de vous-même, de votre éloquence, des excellentes méthodes que vous avez daigné donner pour élever des jeunes gens en citoyens

et pour cultiver leur raison ¹, qu'on a si longtemps pervertie dans les écoles. Vous me paraissez le procureur général de la France entière.

J'ai relu plusieurs fois tout ce que vous avez bien voulu rendre public, et toujours avec un nouveau plaisir. Vous ne vous contentez pas d'éclairer les hommes, vous les secourez. J'ai vu dans des mémoires d'agriculture combien vous l'encouragez dans votre patrie. Je me suis mis au rang de vos disciples ; j'ai semé du fromental à votre exemple, et j'ai forcé les terres les plus ingrates à rapporter quelque chose. Je trouve que Virgile avait autant de raison de dire :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,

(*Virg. Georg.*, lib. II, v. 458.)

qu'il avait de tort de quitter la vie dont il faisait l'éloge. Il renonça à la charrue pour la cour ; j'ai eu le bonheur de quitter les rois pour la charrue. Plût à Dieu que mes petites terres fussent voisines des vôtres ! Les hommes qui pensent sont trop dispersés, et le nombre des philosophes est encore bien petit, quoiqu'il soit beaucoup plus grand que dans notre jeunesse. J'ai vu l'empire de la raison s'étendre, ou plutôt ses fers devenus plus légers. Encore quelques hommes comme vous, monsieur, et le genre humain en vaudra mieux.

Je vous supplie d'être bien persuadé du respect infini avec lequel je serai toute ma vie, etc.

5773. — DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG.

A la Chablières, ce 28 septembre.

Il est bien naturel, monsieur, que je seconde le juste empressement que M. le comte de Sinzendorf m'a témoigné avoir de rendre ses hommages à cet homme illustre qui a enchanté l'Europe par ses écrits immortels, et qui remplit l'univers du bruit de son nom.

Ce comte de Sinzendorf, frère de celui qui est à la tête des finances de Sa Majesté l'impératrice, est un jeune homme plein d'esprit et de connaissances, et je ne doute pas que vous n'en soyez très-content. Il voyage en philosophe, et je puis dire avec vérité qu'il a beaucoup vu, et très-bien vu.

Il vous a réservé pour la bonne bouche, monsieur ; et certes il ne pou-

1. *Essai d'Éducation nationale* ; voyez tome XLII, page 404.

vait pas mieux couronner la fin de ses voyages. Veuillez donc l'admettre au bonheur de vous voir, et daignez croire que je vous serai infiniment obligé de tous les moments délicieux que vous lui ferez passer.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances sincères de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LOUIS-EUGÈNE, duc de WURTEMBERG.

5774. — A M. DAMILAVILLE.

29 septembre.

Mon cher frère, la tempête gronde de tous côtés contre le *Portatif*¹. Quelle barbarie de m'attribuer un livre farci de citations de saint Jérôme, d'Ambroise, d'Augustin, de Clément d'Alexandrie, de Tatien, de Tertullien, d'Origène, etc. ! N'y a-t-il pas de l'absurdité de soupçonner un pauvre homme de lettres d'avoir seulement lu aucun de ces auteurs ? Le livre est reconnu pour être d'un nommé Dubut, petit apprenti théologien de Hollande. Hélas ! je m'occupais tranquillement de la tragédie de *Pierre le Cruel*, dont j'avais déjà fait quatre actes, quand cette funeste nouvelle est venue troubler mon repos. J'ai jeté dans le feu et ce malheureux *Portatif*, que je venais d'acheter, et la tragédie de *Pierre*, et tous mes papiers ; et j'ai bien résolu de ne me mêler que d'agriculture le reste de ma vie.

Je vous le dis, je vous le répète, ce maudit livre sera funeste aux frères, si on persévère dans l'injustice de me l'attribuer. On sait comment la calomnie est faite. Voilà son style, dit-elle ; ne le reconnaissez-vous pas à ce tour de phrase ? — Eh ! madame l'impudente, qui vous a dit que M. Dubut² n'a pas le même style ? Est-il donc si rare de trouver deux auteurs qui écrivent dans le même goût ? Est-il donc permis de persécuter un pauvre innocent, parce qu'on a cru reconnaître sa manière d'écrire ? La calomnie répond à cela qu'elle n'entend point raison, qu'il faut venger Pompignan et maître Aliboron, et qu'elle poursuivra les philosophes tant qu'elle pourra.

Opposez donc, mon cher frère, votre éloquence à ses fureurs. En vérité, les philosophes sont intéressés à repousser des accusations de cette nature. Non-seulement il faut crier, mais il faut

1. Le *Dictionnaire philosophique portatif*, qui n'avait alors qu'un petit volume ; voyez l'avertissement de Beuchot en tête du tome XVII.

2. C'était le nom que Voltaire voulait donner à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*.

faire crier les crieurs en faveur de la vérité. Rien ne serait d'ailleurs plus dangereux pour l'*Encyclopédie* que l'imputation d'un *Dictionnaire philosophique* à un homme qui a travaillé quelquefois pour l'*Encyclopédie* même ; cela réveillerait la fureur des Chaumeix, et le *Journal chrétien* ferait beau bruit.

Je vous prie de m'envoyer des *Remarques* imprimées depuis peu sur l'*Encyclopédie*, en forme de lettres¹. C'est apparemment le secrétaire de l'envie qui a fait cet ouvrage. Mandez-moi si on daigne y répondre, et s'il serait à propos que les héritiers de Guillaume Vadé s'égayassent sur cet animal, quand ils n'auront rien à faire ?

Je ne peux avoir sitôt le recueil que je vous ai promis ; mais est-il possible qu'il ne vienne rien de Paris dans ce goût ? Vos prophètes sont muets, les oracles ont cessé. Il y a trop peu de *Meslier*², trop peu de *Sermon*³, et trop de fripons.

Est-il vrai que l'archevêque de Paris revient⁴ à Conflans ? Il fera peut-être un mandement contre le *Portatif* pour s'amuser ; mais il n'amusera pas le public.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

5775. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, 1^{er} octobre.

Un œil poché et une cuisse en compote m'ont empêché de répondre à votre dernière lettre au sujet du curé, et avec laquelle vous m'avez envoyé le *Supplément au Discours aux Welches*. Je reçois à ce moment votre seconde lettre touchant votre association à mon académie. Quoique je lui aie abandonné le choix de ses membres, je sais sûrement que les académiciens sont trop éclairés pour ne pas sentir le prix de vous voir de leur nombre. Je ne peux que vous témoigner ma reconnaissance de vouloir bien mêler votre nom avec le leur.

Soyez persuadé, mon cher vieux Suisse, que tous les Frérons du monde ne pourront jamais diminuer la vraie estime que j'ai toujours eue pour la personne et le génie d'un homme tel que vous. La critique âpre et amère n'atteint jamais Virgile, Salluste, et Newton ; et tel qui critique l'église de Saint-Pierre à Rome n'eût peut-être pas été en état de dessiner une église de village.

1. Par l'abbé Saas. Voyez la note sur la lettre 5791.

2. *Extrait des Sentiments de J. Meslier* ; tome XXIV, page 293.

3. *Sermon des Cinquante* ; tome XXIV, page 437.

4. Il revenait de la Trappe ; voyez la note 2, page 102.

C'est avec ces sentiments et l'espoir de vous revoir encore que je serai toujours votre bien affectionné

CHARLES-THÉODORE, électeur.

5776. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} octobre.

Le petit ex-jésuite qui me vient voir souvent m'a dit aujourd'hui : « Je ne suis point content du monologue ¹ qui finit le troisième acte ; je deviens tous les jours plus difficile, à mesure que j'avance en âge et que j'approche de la majorité. Voici donc une nouvelle scène que je vous supplie de présenter à vos anges ; il est aisé de la substituer à l'autre. Je suis un peu guéri des illusions de l'amour-propre, tout jeune que je suis ; mais je m'imagine qu'on pourrait facilement obtenir de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre que le drame fût joué à Fontainebleau. Une de mes craintes est qu'il ne soit mal joué ; mais il faut se servir de ce qu'on a. »

O mes anges ! j'avoue que je n'ai prêté qu'une attention légère au discours de notre prêtre. J'avais la cervelle tout entreprise d'une requête de nos petits états au roi, pour obtenir la confirmation des lettres patentes de Henri IV, enregistrées au parlement de Dijon, en faveur des âmes de notre pays. Je me conforme en cela aux vœux et aux bontés de M. le duc de Praslin, et je me flatte qu'un curé ne tiendra pas contre Henri IV et Louis XV.

Je gémissais toujours devant Dieu de l'injustice criante qu'on me fait de m'attribuer un *Portatif* ; vous savez quelle est mon innocence. Je me suis avisé d'écrire, il y a quelques jours, une lettre à frère Marin ², adressée tout ouverte chez monsieur le lieutenant général de police. Dans cette lettre je le priais d'empêcher un scélérat de libraire, nommé Besongne, natif de Normandie, d'imprimer l'infernal *Portatif* ; je ne sais si frère Marin a reçu cette lettre. En attendant, je trouve vos conseils divins, et je vais engager l'auteur à vous envoyer un *Portatif* raisonnable, décent, irréprochable, et même un peu pédantesque ; et si frère Marin n'était pas riche, si on pouvait lui proposer de tirer quelque avantage de l'impression, cela ne serait peut-être pas mal avisé. J'en ai parlé à l'auteur, qui est proche parent de l'ex-jésuite ;

1. On n'a aucune variante de cette scène VII du troisième acte du *Triumvirat*.

2. Elle manque.

en vérité ils sont tout à fait dociles dans cette famille-là ; il lui a dit qu'il s'allait mettre à travailler, tout malade qu'il est. Cet auteur s'appelle Dubut ; mais il a encore un autre nom ; il a étudié en théologie, et possède Tertullien sur le bout du doigt. Ce serait bien là le cas de donner les roués¹ ; il est bon de faire des diversions.

Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité, avec la plus vive reconnaissance.

5777. — A M. D'ALEMBERT.

2 octobre.

Premièrement, mon cher et grand philosophe, je vous conjure encore d'affirmer, sur votre part de paradis, que votre frère n'a nulle part au *Portatif* : car votre frère jure et ne parie pas que jamais il n'a composé cette infamie, et il faut l'en croire, et il ne faut pas que les frères soient persécutés. Ce n'est point le mensonge officieux que je propose à mon frère, c'est la clameur officieuse, le service essentiel de bien dire que ce livre, renié par moi, n'est point de moi ; c'est de ne pas armer la langue de la calomnie et la main de la persécution. Ce livre est divin, à deux ou trois bêtises près qui s'y sont glissées :

. Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

(HOR., de Art. poet., v. 352.)

Mais je jure par Sabaoth et Adonaï, *quia*² non sum auctor hujus libri. Il ne peut avoir été écrit que par un saint inspiré du diable : car il y a du moral et de l'inferral.

Mon second point, c'est que je suis tombé aujourd'hui sur l'article *Dictionnaire* en votre *Encyclopédie*. J'ai vu avec horreur ce que vous dites de Bayle : « Heureux s'il avait plus respecté la religion et les mœurs ! » ou quelque chose d'approchant³. Ah ! que vous m'avez contristé ! Il faut que le démon de Jurieu⁴ vous

1. *Le Triumvirat*.

2. Locution de la Bible : on lit dans Matthieu, v, 22 : « Ego autem dico vobis quia omnis qui irascitur, etc. »

3. Le *Dictionnaire* de Bayle y était appelé un ouvrage que l'auteur aurait rendu infiniment estimable en supprimant ce qui peut blesser la religion et les mœurs. D'Alembert, en reproduisant son article dans les *Mélanges de littérature*, etc., y supprima ce qu'il disait de Bayle.

4. Ennemi de Bayle ; voyez tome XIV, page 38 ; et tome IX, le troisième des *Discours sur l'Homme*.

ait possédé dans ce moment-là. Vous devez faire pénitence toute votre vie de ces deux lignes. Qu'auriez-vous dit de plus de Spinoza et de La Fontaine? Que ces lignes soient baignées de vos larmes! Ah, monstres! ah, tyrans des esprits! quel despotisme affreux vous exercez, si vous avez contraint mon frère à parler ainsi de notre père.

Ut ut est, je vous demande en grâce, mon cher philosophe, que je ne sois jamais l'auteur de ce *Portatif*¹; c'est une rapsodie, un recueil de plusieurs morceaux détachés de plusieurs auteurs. Je sais à quel point on est irrité contre ce livre. Les Fréron et les Pompignan crient qu'il est de moi, et par conséquent les gens de bien doivent crier qu'il n'en est pas. On ne peut ni vous estimer ni vous aimer plus que je fais.

N. B. J'apprends dans ce moment que les orages s'élèvent contre le *Portatif*. La chose est très-sérieuse. L'ouvrage est d'un nommé Dubut, proposant, lequel n'a jamais existé; mais pourquoi me l'imputer?

5778. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre.

Divins anges, vous avez à étendre vos ailes sur deux hommes assez singuliers: c'est le petit ex-jésuite en vers² et le petit huguenot Dubut en prose. Ce Dubut, auteur du *Dictionnaire*, trouve vos idées et vos conseils tout aussi bons que le jésuite, et il y défère tout aussi vite. Il m'apporta hier un gros cahier d'articles nouveaux³ et d'anciens articles corrigés. Je les ai lus, je les ai trouvés à la fois plus circonspects et plus intéressants que les anciens. C'est un travailleur qui ne laisse pas d'avoir quelque érudition orientale, et qui cependant a quelquefois dans l'esprit une plaisanterie qui ressemble à celle de votre pays. S'il n'était pas si vieux et si malade, vous pourriez en faire quelque chose.

Ce serait un grand coup d'engager frère Marin à faire imprimer les nouveaux cahiers de frère Dubut. Il y aurait assurément du bénéfice; et si on n'ose pas proposer à frère Marin cette rétribution, il peut en gratifier quelque ami. Il peut surtout adoucir

1. Le *Dictionnaire philosophique portatif*.

2. Auteur supposé du *Triumvirat*.

3. Huit articles furent ajoutés dans l'édition du *Dictionnaire philosophique portatif* qui parut à la fin de 1764, sous le millésime 1765.

quelques teintes un peu trop fortes, s'il y en a, ce que je ne crois pas, car Dubut s'est tenu par les cordons.

Dans quelques jours on enverrait le reste de l'ouvrage; il pourrait aisément être répandu dans Paris, avant que son diabolique prédécesseur fût connu. Tout ce que je puis dire sur ce livre, c'est qu'il n'est point de moi, et que ceux qui me l'attribuent sont des malavisés, des gens sans pitié, des Welches.

Je voudrais que mon ami le défroqué servît son ami Dubut; qu'il pût faire jouer le drame des roués pour faire diversion, comme Alcibiade faisait couper la queue à son chien, pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine frasque dont on commençait à parler.

Voici Dubut qui entre chez moi; il ne me donne aucun repos. Il faut donc que je vous en donne, et que je finisse.

Le paquet du huguenot est adressé à M. le duc de Praslin.

Respect et tendresse.

5779. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 3 octobre.

Il y a huit jours que je suis dans mon lit, madame. J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir¹, et qui n'est qu'un recueil de plusieurs pièces dont quelques-unes étaient déjà connues. L'auteur est un nommé Dubut, petit apprenti prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Genève; j'ai écrit à M^{me} de Florian². Cet ouvrage est regardé par les dévots comme un livre très-audacieux et très-dangereux. Il ne m'a pas paru tout à fait si méchant; mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence.

Je n'ai pas moins d'indignation que vous de voir qu'on m'impute ce petit livre, farci de citations des Pères du II^e et du III^e siècle. Il y est question du Targum³ des Juifs: la calomnie me prend donc pour un rabbin; mais la calomnie est absurde de son naturel, et, tout absurde qu'elle est, elle fait souvent

1. Le *Dictionnaire philosophique portatif*, attribué par Voltaire à Dubut, proposant, lequel (dit-il, voyez ci-dessus, page 335) n'a jamais existé.

2. Cette lettre est perdue.

3. Dans la première édition du *Dictionnaire philosophique*, le *Talmud* est nommé dans l'article SALOMON, et les talmudistes le sont à l'article MESSIE. Il y est souvent question des divers livres du *Pantateuque*; mais je ne crois pas que le mot de *Targum* y soit une seule fois. (B.)

beaucoup de mal. Elle m'a attribué ce livre auprès du roi, et cela trouble ma vieillesse, qui devrait être tranquille. La nature nous fait déjà assez de mal, sans que les hommes nous en fassent encore.

Cette vie est un combat perpétuel ; et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés : elle ne guérit pas, mais elle console, et c'est beaucoup.

Il y a encore un autre secret, c'est de lire les gazettes. Quand on voit, par exemple, que le prince Ivan a été empereur à l'âge d'un an, qu'il a été vingt-quatre ans en prison, et qu'au bout de ce temps il est mort de huit coups de poignard, la philosophie trouve là de très-bonnes réflexions à faire, et elle nous dit alors que nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtresse de l'avare est riche de ce qu'elle ne dépense point.

Je cherche encore un autre secret, c'est celui de digérer. Vous voyez, madame, que je me bats les flancs pour trouver la façon d'être le moins malheureux qu'il me soit possible : car, pour le mot d'heureux, il ne me paraît guère fait que pour les romans. Je souhaiterais passionnément que ce mot vous convînt.

Il y a peut-être un état assez agréable dans le monde, c'est celui d'imbécile ; mais il n'y a pas moyen de vous proposer cette manière d'être : vous êtes trop éloignée de cette espèce de félicité. C'est une chose assez plaisante qu'aucune personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise ; il est clair pourtant qu'on ferait un très-bon marché.

Faites donc comme vous pourrez, madame, avec vos lumières, avec votre belle imagination, et votre bon goût ; et quand vous n'aurez rien à faire, mandez-moi si tout cela contribue à vous faire mieux supporter le fardeau de la vie.

5780. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 4 octobre.

Vous ne voulez donc pas absolument, mon cher maître, être l'auteur de cette abomination alphabétique qui court le monde, au grand scandale des Garasses de notre siècle ? Vous avez assurément bien raison de ne vouloir pas être soupçonné de cette production d'enfer ; et je ne vois pas d'ailleurs sur quel fondement on pourrait vous l'imputer. Il est évident, comme vous dites, que l'ouvrage est de différentes mains ; pour moi, j'en ai reconnu au moins quatre, celles de Belzébuth, d'Astaroth, de Lucifer, et d'Asmodée ;

car le docteur angélique ¹, dans son *Traité des anges et des diables*, a très-bien prouvé que ce sont quatre personnes différentes, et qu'Asmodée n'est pas consubstantiel à Belzébuth et aux autres. Après tout, puisqu'il faut bien trois pauvres chrétiens ² pour faire le *Journal chrétien* (car ils sont tout autant à cette édifiante besogne), je ne vois pas pourquoi il faudrait moins de trois ou quatre pauvres diables pour faire un *Dictionnaire* diabolique. Il n'y a pas jusqu'à l'imprimeur qui ne soit aussi un pauvre diable, car assurément il n'a su ce qu'il faisait, tant l'ouvrage est misérablement imprimé. Soyez donc tranquille, mon cher et illustre confrère, et surtout n'allez pas faire comme Léonard de Pourceaugnac, qui crie ³ : *Ce n'est pas moi*, avant qu'on songe à l'accuser. Il me paraît d'ailleurs que l'auteur, quel qu'il soit, n'a rien à craindre; les pédants à petit rabat n'ont pas le haut du pavé; les pédants à grand rabat sont allés planter leur choux ⁴. L'ouvrage, quoique peu commun, passe de main en main sans bruit et sans scandale; on le lit, on a du plaisir, et on fait le signe de la croix pour empêcher que le plaisir ne soit trop grand, et tout se passe fort en douceur. Il y a pourtant une femme de par le monde qui, se trouvant offensée de ce que l'auteur ne lui a pas envoyé cet ouvrage, assure que c'est un chiffon posthume de Fontenelle, parce que l'auteur, en parlant de l'amour, dit (avec beaucoup de justesse, selon moi) que c'est *l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée* ⁵. Pour moi, je trouverais cette phrase très-bien, quand même l'abbé Trublet serait de mon avis. Je ne vous nomme point cette femme; mais vous la connaissez de reste, et vous êtes, après Fréron, la personne qu'elle estime le plus ⁶. Les lettres que vous avez la bonté de lui écrire ne l'empêchent pas de prendre grand plaisir à celles de *l'Année littéraire*, dont elle goûte fort les gentilleses, qui à la vérité ne sont pas du Fontenelle. Ah, mon cher maître! que les lettres et la philosophie ont d'ennemis! Les ennemis publics et découverts ne sont rien: ceux-là, on les secoue et on les écrase; ce sont les ennemis cachés et puissants, ce sont les faux amis qui sont à craindre. Je me pique de savoir démêler un peu les uns et les autres, et assurément ils ne peuvent pas se vanter de m'avoir pris pour dupe. Votre contemporain d'Argenson est mort assez joliment ⁷: une heure avant que d'expirer, il disait à son curé, qui lui parlait de sacrements : *Cela ne presse pas*. On dit pourtant qu'il a eu l'extrême-onction; grand bien lui fasse! C'est un homme que les gens de lettres doivent regretter; du moins il ne les haïssait pas.

Ma bonne amie de Russie ⁸ vient de faire imprimer un grand manifeste

1. Saint Thomas d'Aquin.

2. Les abbés Trublet, Joannet, et Dinouart.

3. *Monsieur de Pourceaugnac*, acte II, scène v.

4. Les membres du parlement allaient passer dans leurs terres le temps des vacances.

5. Voyez tome XVII, page 172.

6. C'était la marquise du Deffant.

7. On avait fait d'autres rapports à Voltaire; voyez les lettres 5759 et 5767.

8. Catherine II; son manifeste est dans le *Journal encyclopédique* du 1^{er} octobre 1764.

sur l'aventure du prince Ivan, qui était en effet, comme elle le dit, une espèce de bête féroce. *Il vaut mieux*, dit le proverbe, *tuer le diable que le diable ne nous tue*. Si les princes prenaient des devises comme autrefois, il me semble que celle-là devrait être la sienne. Cependant il est un peu fâcheux d'être obligé de se défaire de tant de gens, et d'imprimer ensuite qu'on en est bien fâché, mais que ce n'est pas sa faute. Il ne faut pas faire trop souvent de ces sortes d'excuses au public. Je conviens avec vous ¹ que la philosophie ne doit pas trop se vanter de pareils élèves; mais que voulez-vous? il faut aimer ses amis avec leurs défauts. Adieu, mon cher et illustre philosophe; c'est dommage que le papier me manque, car je suis en train de bien dire : aussi mon estomac va-t-il mieux. On cherche le siège de l'âme, c'est à l'estomac qu'il est.

P. S. A propos, j'oublie de vous dire que vous n'avez point écrit au président Hénault, qui vous a envoyé son portrait; cela est assez mal, surtout quand on a eu le temps d'écrire à M^{me} du Deffant.

5781. — A M. BORDES.

Aux Délices, 6 octobre.

M^{me} Cramer m'a parlé, monsieur, d'une comédie² remplie d'esprit et de bonnes plaisanteries. Si vous voulez quelque jour en gratifier le petit théâtre de Ferney, les acteurs et actrices tâcheront de ne point gâter un si joli ouvrage. Je serai spectateur : car, à mon âge de soixante et onze ans, j'ai demandé mon congé, comme le vieux bonhomme Sarrazin³. Il me paraît impossible qu'avec l'esprit que vous avez vous n'ayez pas fait une très-bonne pièce; j'ai vu de vous des choses charmantes dans plus d'un genre. Nous vous promettons le secret, et nous remplirons, M^{me} Denis et moi, toutes les conditions que vous nous imposerez.

Permettez-moi de vous parler d'un livre nouveau qu'on m'attribue très-mal à propos; il est intitulé *Dictionnaire philosophique*. L'auteur est un jeune homme assez instruit, nommé Dubut. C'était un apprenti prêtre qui a renoncé au métier, et qui paraît assez philosophe. Comme on prétend qu'il n'est plus permis en France de l'être, je serais très-fâché qu'on imprimât cet ouvrage à Lyon, car je m'intéresse fort à ce pauvre M. Dubut. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si en effet on imprime le *Diction-*

1. Voyez lettre 5764.

2. Les œuvres de Bordes contiennent six comédies. C'est peut-être de celle qui est intitulée *le Retour de Paris* que parle Voltaire.

3. Acteur de la Comédie française; voyez tome XXXIV, page 40.

naire philosophique dans votre ville? au moins Dubut enverrait un errata. Il dit qu'il s'est glissé des fautes intolérables dans l'édition qui se débite. Il serait mieux qu'on n'imprimât pas ce livre; mais si on s'obstine à en faire une seconde édition, Dubut souhaite qu'elle soit correcte. Il implore votre médiation, et je me joins à lui.

Le marquis d'Argens vient d'imprimer à Berlin le *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens*¹, discours à la vérité un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille.

Vous voyez qu'on ose dire aujourd'hui bien des choses auxquelles on n'aurait osé penser il y a trente années. Des amis du genre humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inspirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouse on roue un homme pour plaire à Dieu, qu'on brûle des Juifs en Portugal, et qu'on persécute en France des philosophes.

Adieu, monsieur; n'aurai-je donc jamais le plaisir de vous revoir? Je vous avertis que, si vous ne venez point à Ferney, je ne traiterai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embrasse en philosophe, sans cérémonie, et de bon cœur.

5782. — A M. DAMILAVILLE.

8 octobre.

Cher frère, vous me ravissez. Comment pouvez-vous écrire des lettres de quatre pages, étant malade et chargé d'affaires? Moi, qui ne suis chargé de rien, j'ai bien de la peine à écrire un petit mot. Je deviens aussi paresseux que frère Thieriot; mais je ne change pas de patron² comme lui. Apparemment qu'il sert la messe de son archevêque. Pour moi, qui ne la sers ni ne l'entends, je suis toujours fidèle aux philosophes.

J'espère que le petit recueil fait par M. Dubut ne fera de tort ni à la philosophie ni à moi. Je voudrais que chacun de nos frères lançât tous les ans les flèches de son carquois contre le monstre, sans qu'on sût de quelle main les coups partent. Pourquoi faut-il que l'on nomme les gens? Il s'agit de blesser ce monstre, et non pas de savoir le nom de ceux qui l'ont blessé.

1. Voyez tome XXV, page 178; et XXVIII, 1.

2. Thieriot était allé successivement demeurer et s'établir chez M^{me} de Fontaine-Martel (voyez tome XXXIII, page 243), chez le comte de Montmorency, chez le marquis de Paulmy (voyez tome XL, page 31), et chez le médecin Baron (voyez tome XL, page 505).

Les noms nuisent à la cause, ils réveillent le préjugé. Il n'y a que le nom de Jean Meslier qui puisse faire du bien, parce que le repentir d'un bon prêtre, à l'article de la mort, doit faire une grande impression. Ce *Meslier* devrait être entre les mains de tout le monde.

Nous avons converti depuis peu un grand seigneur attaché à monsieur le dauphin : c'est un grand coup pour la bonne cause. Il y a dans la province des gens zélés qui commencent à combattre avec succès.

J'aurais bien voulu que des Cahusac, des Desmahis¹, n'eussent pas travaillé à l'*Encyclopédie*; qu'on se fût associé de vrais savants, et non pas de petits freluquets; et qu'on n'eût pas eu la malheureuse complaisance d'insérer, à côté des articles des Diderot et des d'Alembert, je ne sais quelles puériles déclamations qui déshonorent un si bel ouvrage.

Je suis si attaché à cette belle entreprise que je voudrais que tout en fût parfait; mais le bon y domine à tel point qu'elle fera l'honneur de la nation, et qu'assurément on doit à M. Diderot des récompenses.

On dit qu'on a donné des lettres de noblesse et une grosse pension au sieur Outrequin², pour avoir arrosé le boulevard. Si je travaillais à l'*Encyclopédie*, je dirais, à l'article *Pension* : M. Outrequin en a reçu une très-forte, et M. Diderot a été persécuté.

Bonsoir, belle âme, qui gémissiez comme moi sur le sort de la philosophie. *Écr. l'inf....*

5783. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

8 octobre.

L'amitié d'un philosophe comme vous, monsieur, peut consoler de toutes les sottises qu'on fait et qu'on dit chez les Welches. Je ne connaissais point ce M. Robinet³, et je ne savais pas qu'il fût l'auteur du *Traité de la Nature*⁴. Il me semble que c'est un ouvrage de métaphysique, et je suis bien étonné qu'un philosophe

1. Voyez tome XXVI, page 513.

2. Voltaire lui a donné des lettres d'immortalité en le nommant dans un vers du *Pauvre Diable*; voyez tome X.

3. J.-B. Robinet, né à Rennes en 1735, mort dans la même ville le 24 mars 1820, ne publia qu'un volume de lettres de Voltaire à la fin de 1764, sous le titre de *Lettres secrètes* (voyez tome XXVI, page 135) : il en publia un second, sous un autre titre, en 1766 (voyez tome XXV, page 579).

4. Voyez la note, tome XLI, page 547.

s'amuse à faire imprimer deux volumes de mes lettres. Où aurait-il pris de quoi faire ces deux volumes?

A l'égard des six commentateurs, il faut que ce soit la troupe qui travaille au *Journal chrétien*.¹ Elle ne donnera sans doute que des avis charitables et fraternels; elle priera Dieu pour moi, et cela me fera beaucoup de bien.

On dit que tous les musiciens ont été à l'enterrement de Rameau, et qu'ils ont fait chanter un très-beau *De profundis*. Quand je mourrai, les poètes feront contre moi des épigrammes que les dévots larderont de maudissons. En attendant, je me recommande à vous et aux philosophes.

5784. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 octobre.

M^{me} de Florian vous remettra, madame, le livre que vous demandez, presque aussitôt que vous aurez reçu cette lettre. Vous verrez bien aisément quelle injustice l'on me fait de m'attribuer cet ouvrage; vous connaîtrez que c'est un recueil de pièces écrites par des mains différentes. Il est d'ailleurs rempli de fautes d'impression et de calculs erronés qui peuvent faire quelque peine au lecteur. Il y a quelques chapitres qui vous amuseront, et d'autres qui demandent un peu d'attention. Si vous lisez le *Catéchisme des Japonais*², vous y reconnaîtrez aisément les Anglais; vous y verrez d'un coup d'œil que les Breuxhé sont les Hébreux; les pipastes, les papistes; Therlu³ et Vincal, Calvin et Luther; et ainsi du reste.

Je vous exhorte surtout à lire le *Catéchisme chinois*⁴, qui est celui de tout esprit bien fait. En général, le livre inspire la vertu, et rend toutes les superstitions détestables.

C'est toujours beaucoup, dans les amertumes dont cette vie est remplie, d'être guéri d'une maladie affreuse qui ronge le cœur de la plupart des hommes, et qui conduit au tombeau par des chemins bordés de monstres.

J'ai été si malade depuis deux mois, madame, que je n'ai pu aller une seule fois chez M^{me} de Jaucourt. Je crois vous avoir

1. Les abbés Trublet, Joannet, et Dinouart.

2. Voyez tome XVIII, page 81.

3. Dans le *Dictionnaire philosophique* il y avait et il y a *pipastes* et *Terluh*; voyez tome XVIII, page 83.

4. Voyez tome XVIII, page 60.

déjà mandé¹ que j'avais renoncé à tout ce qu'on appelle devoirs, comme à tout ce qu'on nomme plaisirs.

Je prie M. le président Hénault de souffrir que je ne le sépare point de vous dans cette lettre, et que je lui dise ici que je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Il voit mourir tous ses amis les uns après les autres : cela doit lui porter la tristesse dans l'âme, et vous devez vous servir l'un à l'autre de consolation.

Un redoublement de mes maux, qui me prend actuellement, me remet dans mon lit, et m'empêche de dicter plus longtemps combien je suis dévoué à tous deux. Recevez ensemble les protestations bien sincères de mes tendres sentiments, et conservez-moi des bontés qui me sont bien précieuses.

5785. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Ferney, 9 octobre.

Quand la faiblesse et les maladies augmentent, on est un mauvais correspondant, et Votre Excellence est très-indulgente, sans doute, pour les gens de mon espèce. Vous ne devez point d'ailleurs regretter que je ne vous aie pas instruit de ce que M^{me} de Was peut être. Elle est venue chez moi, mais je ne l'ai point vue. Je me mets rarement à table quand il y a du monde ; ma pauvre santé ne me le permet pas. On dit qu'elle est fort aimable, ce qui est assez indifférent à un pauvre malade.

Vous devriez bien engager les anges à vous faire copier les roués de la fournée nouvelle ; ils vous l'enverraient par le premier courrier que M. le duc de Praslin ferait passer par Turin. Vous jugeriez si, en supprimant quelques morceaux de politique, on a pu jeter plus d'intérêt dans l'ouvrage. La politique est une fort bonne chose, mais elle ne réussit guère dans les tragédies : c'est, je crois, une des raisons pour lesquelles on ne joue plus la plupart des pièces de ce grand Corneille. Il faut parler au cœur plus qu'à l'esprit. Tacite est fort bon au coin du feu, mais ne serait guère à sa place sur la scène.

Au reste, je suis d'autant plus fâché d'avoir renoncé au théâtre que c'est quitter un temple où madame l'ambassadrice est adorée. Je ne peux plus être un de ses prêtres, la vieillesse et la

1. Je ne crois pas qu'il l'ait déjà mandé à M^{me} du Deffant, à moins que ce ne soit dans une lettre qui ne nous est pas parvenue. (B.)

faiblesse m'ont fait réformer. J'ai pris mon congé au même âge que Sarrazin, et j'ai poussé la carrière aussi loin que je l'ai pu. A combien de choses n'est-on pas obligé de renoncer ! L'âge amène chaque jour une privation : il faut bien s'y accoutumer, et n'en pas murmurer, puisqu'on n'est né qu'à ce prix. Il y a une chose qui m'étonnera toujours : c'est comment le cardinal de Fleury a eu la rage d'être premier ministre à l'âge de soixante et quatorze ans ; cela est plus extraordinaire que de faire des enfants à cent années. Je vous souhaite ces deux ministères, et je voudrais alors faire votre panégyrique.

J'ai vu votre petit Anglais, qui a une maitresse, et point de précepteur. Ils sont tous dans ce goût-là. Nous avons eu longtemps le fils de M. Fox¹. Il voyageait, à quinze ans, sur sa bonne foi, et dépensait mille guinées par mois : les Welches n'en sont pas encore là.

Je présente mes respects à Leurs Excellences, et je les prie très-instamment de me conserver leurs bontés.

5786. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

10 octobre.

Mon cher frère en Bayle, en Descartes, Lucrèce, etc., continuez à faire tout le bien que vous pourrez dans votre province ; soyez le digne vicaire du curé Meslier. Si vous aviez pu distribuer à vos voisins les trois cents jambons qu'il a laissés à sa mort, vous leur auriez fait faire une excellente chère. Il est bon de manger des truites, mais vous savez qu'il faut aussi une autre nourriture.

Il est venu des adeptes immédiatement après votre départ ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, et Dieu bénira vos soins. Ma santé s'affaiblit tous les jours ; mais je mourrai content si j'apprends que vous servez tous les jours sur votre table de ces bons jambons du curé. Cette nouvelle cuisine est très-saine ; elle ne donne point d'indigestion, elle ne porte point au cerveau des nuages comme l'ancienne cuisine. Je suis persuadé que vous aurez toujours beaucoup de convives, et que vous n'admettrez pas les sots à vos festins.

1. Ce jeune Fox était Charles-Joseph, né en 1748, qui fut orateur célèbre au parlement d'Angleterre, et même ministre. Il est mort le 13 septembre 1806.

Mille respects à tout ce qui vous environne ; je mets à la tête madame votre femme et monsieur votre frère.

5787. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 10 octobre.

Vous me paraissez, mon illustre maître, bien alarmé pour peu de chose ; j'ai déjà tâché de vous rassurer par ma lettre précédente ¹, et je vous répète que je ne vois pas jusqu'ici de raison de vous inquiéter. Et quelle preuve a-t-on que vous soyez l'auteur de cette production diabolique ? et quelle preuve peut-on en avoir ? et sur quel fondement peut-on vous l'attribuer ? Vous me mandez ² que c'est un petit ministre postulant, nommé Dubut, qui est l'auteur de cette abomination ; au lieu du petit ministre Dubut, j'avais imaginé le grand diable Belzébuth : je me doutais bien qu'il y avait du Buth à ce nom-là, et je vois que je ne me trompais guère. S'il ne tient qu'à crier que l'ouvrage n'est pas de vous, ne vous mettez pas en peine ; *je vous réponds*, comme Crispin ³, *d'une bouche aussi large* qu'il est possible de le désirer. Il est évident, comme je vous l'ai dit, que cette production de ténèbres est l'ouvrage ou d'un diable en trois personnes, ou d'une personne en trois diables. A vous parler sérieusement, je ne m'aperçois pas, comme je vous l'ai dit, que cette abomination alphabétique cause autant de scandale que vous l'imaginez, et je ne vois personne tenté de s'arracher l'œil à cette occasion, comme l'Évangile ⁴ le prescrit en pareil cas. D'ailleurs les pédants à grand rabat ⁵, les seuls à craindre en cette circonstance, sont allés voir leurs confrères les dindons ; et quand ils reviendront de leurs chaumières, le mal sera trop vieux pour s'en occuper. Ils n'ont rien dit à Saül ⁶, que diantre voulez-vous qu'ils disent à Dubut ?

Vous me faites une querelle de Suisse, que vous êtes, au sujet du *Dictionnaire* de Bayle ; premièrement, je n'ai point dit : *Heureux s'il eût plus respecté la religion et les mœurs* ! Ma phrase est beaucoup plus modeste ⁷ ; mais d'ailleurs qui ne sait que, dans le maudit pays où nous écrivons, ces sortes de phrases sont style de notaire, et ne servent que de passe-port aux vérités qu'on veut établir d'ailleurs ? Personne au monde n'y est trompé, et vous me cherchez là une mauvaise chicane. Je trouverais, si je voulais, à peu près l'équivalent de ce que vous me reprochez dans plusieurs ouvrages où assurément vous ne le désapprouvez pas, et jusque dans le *Dictionnaire*

1. Lettre 5780.

2. Voyez lettre 5777.

3. Dans *le Deuil*, comédie d'Hauteroche, scène 1.

4. Matthieu, v, 29 ; Marc, ix, 116.

5. Les conseillers du parlement.

6. Publié en 1763 ; voyez tome V, page 571.

7. Voyez ci-dessus la note 3, page 332.

même de Dubut, quelque infernal qu'il vous paraisse ainsi qu'à moi. Adieu, mon cher confrère, soyez tranquille; comptez que jo vais braire comme un âne, mais à condition que vous ne me reprocherez pas d'avoir pris des précautions pour empêcher les ânes de braire après moi. *Vale*.

5788. — A M. D'ALEMBERT.

12 octobre.

Mon cher philosophe, on ne peut pas toujours rire; il faut cette fois-ci que je vous écrive sérieusement. Il est très-certain que la persécution s'armerait de ses feux et de ses poignards si le livre en question lui était déferé. On en a déjà parlé au roi comme d'un livre dangereux, et le roi en a parlé sur ce ton au président Hénault. On me l'attribue; et on peut agir contre moi-même aussi bien que contre le livre.

Il est très-vrai que cet ouvrage est de plusieurs mains. L'article *Apocalypse* est tout entier d'un M. Abauzit¹, si vanté par Jean-Jacques; je crois vous l'avoir déjà dit². Je crois aussi vous avoir mandé, et que vous savez d'ailleurs, que M. Abauzit est le patriarche des ariens de Genève. Son *Traité sur l'Apocalypse* court depuis longtemps en manuscrit chez tous les adeptes de l'arianisme. En un mot, il est public que l'article *Apocalypse* est de lui.

Messie est tout entier de M. Polier³, premier pasteur de Lausanne. Il envoya ce morceau avec plusieurs autres à Briasson, qui doit avoir encore l'original; il était destiné à l'*Encyclopédie*.

Enfer est en partie de l'évêque de Gloucester, Warburton.

Idolâtrie doit encore être chez Briasson, ou entre les mains de Diderot, et fut envoyé pour l'*Encyclopédie*.

Il y a des pages entières copiées presque mot pour mot des *Mélanges de littérature* qu'on a imprimés sous mon nom.

Il est donc évident que le *Dictionnaire philosophique* est de plusieurs mains. Quelques personnes ont rassemblé ces matériaux, et je puis y avoir eu quelque part; c'était uniquement dans la vue de tirer une famille nombreuse de la plus affreuse misère. Le père avait une mauvaise imprimerie: il a imprimé détestablement; mais on fait en Hollande une édition très-jolie qu'on dit fort augmentée, et qu'on espère qui sera correcte.

1. Voyez la note, tome XXVI, page 567.

2. Il ne l'avait pas encore dit.

3. Voyez la note, tome XX, page 62.

Si vous vouliez fournir un ou deux articles, vous embelliriez le recueil, vous le rendriez utile, et on vous garderait un profond secret.

Une main comme la vôtre doit servir à écraser les monstres de la superstition et du fanatisme ; et quand on peut rendre ce service aux hommes sans se compromettre, je crois qu'on y est obligé en conscience. J'ose vous demander ce petit travail comme une grande grâce, et je vous demande le reste comme une justice. Rien n'est plus vrai que tout ce que je vous ai dit sur le *Dictionnaire philosophique*. Votre voix est écoutée ; et quand vous direz que ce recueil est de plusieurs mains différentes, non-seulement on vous croira, mais on verra que ce n'est pas un seul homme qui attaque l'hydre du fanatisme ; que des philosophes de différents pays et de différentes sectes se réunissent pour le combattre. Cette réflexion même sera utile à la cause de la raison, si indignement persécutée par des fripons ignorants, si lâchement abandonnée par la plupart de ses partisans, mais qui à la fin doit triompher.

Dites-moi, je vous en prie, si ce n'est pas Diderot qui est l'auteur d'un livre singulier intitulé *De la Nature*¹. Adieu, mon cher philosophe ; défendez la cause de la vérité et celle de votre ami. Quelle plus belle et plus juste pénitence pouvez-vous faire de ces deux cruelles lignes qui vous sont échappées contre Pierre Bayle ? et de qui attendrons-nous quelque consolation, si ce n'est de nos frères, et d'un frère tel que vous ?

5789. — A M. DAMILAVILLE.

12 octobre.

Voici, mon cher frère, un petit mot pour frère Protagoras².

Je ne sais si je vous ai mandé que l'article *Messie*, du *Portatif*, était du premier pasteur de l'église de Lausanne³. L'original est encore entre mes mains, et on en avait envoyé une copie, il y a cinq à six ans, aux libraires de l'*Encyclopédie*. Ce morceau me parut assez bien fait : vous pouvez voir si on en a fait usage. Il me semble que le même ministre, qui se nomme Polier de Bottenens, en avait envoyé plusieurs autres.

L'article *Apocalypse* est fait par un homme d'un très-grand

1. Voyez la note tome XLI, page 547.

2. D'Alembert : c'est la lettre précédente.

3. Voyez la note, tome XX, page 62.

mérite, nommé M. Abauzit¹; et l'article *Enfer* est traduit en grande partie de M. Warburton, évêque de Glocester.

Vous voyez que l'ouvrage est incontestablement de plusieurs mains, et qu'ainsi on a très-grand tort de me l'attribuer. On m'a véritablement alarmé sur cet ouvrage; ainsi ne soyez point étonné de la fréquence de mes lettres.

Informez-vous de ce qu'est devenu le *Messie* de Polier; vous verrez la vérité de vos propres yeux, et vous serez en droit de le persuader aux autres; vous verrez surtout, par le détail² que je vous fais, qu'il y a dans toute l'Europe d'honnêtes gens très-instruits, qui pensent et qui écrivent librement. Chacun, de son côté, combat le monstre de la superstition fanatique: les uns lui mordent les oreilles, d'autres le ventre, et quelques-uns aboient de loin. Je vous invite à la curée; mais il ne faut pas que le tonnerre tombe sur les chasseurs.

Lisez, je vous prie, les *Questions proposées à qui pourra les résoudre*, page 117, dans le *Journal encyclopédique*, du 15 de septembre³. L'auteur a mis partout, à la vérité, le mot de *bête* à la place de celui d'*homme*; mais on voit assez qu'il entend toujours les bêtes à deux pieds, sans plumes. Il n'y a rien de plus fort que ce petit morceau: il ne sera remarqué que par les adeptes; mais la vérité n'est pas faite pour tout le monde; le gros du genre humain en est indigne. Quelle pitié que les philosophes ne puissent pas vivre ensemble!

J'apprends dans le moment une nouvelle que je ne veux pas croire, parce qu'elle m'afflige trop pour vous. On dit qu'on supprime tous les emplois concernant le vingtième. Je ne puis croire qu'on laisse inutile un homme de votre mérite. Mandez-moi, je vous prie, ce qui en est, et comptez, mon cher frère, que je m'intéresse plus encore à votre bien-être qu'à *écr. l'inf....*

MÉMOIRE.

Un jeune homme destiné à former une grande bibliothèque ramassa, il y a quelques années, en Suisse quelques manuscrits, dont quelques-uns étaient pour le *Dictionnaire des sciences et des arts*⁴:

1. Voyez la note, tome XXVI, page 567.

2. Voyez lettre 5789.

3. Voyez tome XXV, page 257.

4. C'est l'*Encyclopédie*.

Entre autres l'article *Messie*, d'un célèbre pasteur de Lausanne, homme de condition et de beaucoup de mérite; article très-savant et très-orthodoxe dans toutes les communions chrétiennes, et qui fut envoyé en 1760, de la part de M. Polier de Bottens, aux libraires de l'*Encyclopédie*;

Un extrait de l'article *Apocalypse*, manuscrit très-connu de M. Abauzit, l'un des plus savants hommes de l'Europe, et des plus connus, malgré sa modestie;

L'article *Baptême*, traduit tout entier des œuvres du docteur Middleton;

Amour, Amitié, Guerre, Gloire, destinés à l'*Encyclopédie*, mais qui n'avaient pu être envoyés;

Christianisme et Enfer, tirés de la *Légation de Moïse*, de milord Warburton, évêque de Gloucester;

Enfin plusieurs autres morceaux imités de Bayle, de Le Clerc, du marquis d'Argens, et de plusieurs auteurs.

Il en fit un recueil qu'il imprima à Bâle. Ce recueil paraît très-informe, et plein de fautes grossières. On y trouve Warburton, évêque de Worchester¹, pour évêque de Gloucester.

On y dit que les Juifs eurent des rois huit cents ans après Moïse, et c'est environ cinq cents ans².

On compte huit cent soixante-sept ans depuis Moïse à Josias : il faut compter plus de onze cents³.

Il dit que plus de soixante millions font la deux cent trentième partie de seize cents millions : c'est environ la vingt-sixième.

L'ouvrage est d'ailleurs imprimé sur le papier le plus grossier et avec les plus mauvais caractères : ce qui prouve assez qu'il n'a point été mis sous presse par un libraire de profession.

On voit assez par cet exposé combien il est injuste d'attribuer cet ouvrage et cette édition aux personnes connues auxquelles la calomnie l'impute.

On est prié de communiquer ce mémoire aux personnes bien intentionnées qui peuvent élever leur voix contre la calomnie.

1. Voyez tome XX, page 348; nous avons laissé cette faute, corrigée ou signalée ailleurs : voyez tome XXV, pages 9 et 112.

2. La faute a été corrigée dès 1765; voyez tome XX, page 100.

3. Cette faute est aussi corrigée dans les éditions de 1765; voyez tome XX, page 98.

5790. — A M. DUPONT.

12 octobre.

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, la lettre de change payable à Lyon au 12 octobre préfix; nous sommes aujourd'hui à ce 12. M. Jean Maire¹ m'avait promis en partant de chez moi, le 22 septembre, que j'aurais de ses nouvelles les premiers jours d'octobre, qu'il serait alors à Colmar, et qu'il finirait tout avec vous : je n'entends point parler de lui, je suppose que les affaires de M. le duc de Wurtemberg l'ont arrêté. Vous êtes au fait de tout, je ne crois pas qu'il y ait le moindre risque à courir; j'ai en main une procuration spéciale de M. le duc de Wurtemberg au sieur Jean Maire, qui suffirait en cas de besoin pour constater tous mes droits. M. Jean Maire m'a paru le plus honnête homme du monde; ma créance est établie sur des terres qui sont en France, et qu'on m'assure n'être hypothéquées à personne qu'à moi; ainsi j'ai tout lieu de croire qu'il ne s'agit que d'une simple formalité que M. Jean Maire remplira dès qu'il aura conféré un moment avec vous; je vous assure que je voudrais bien être à sa place, et avoir la consolation de vous revoir encore. Je vous embrasse tendrement, vous et toute votre famille.

Je vous prie de présenter mes respects à monsieur le premier président. V.

C'est par M^{me} du Fresney que je vous écris, et c'est par elle que je vous ai envoyé la lettre de change.

5791. — A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

J'ai parcouru, mon cher frère, la *Critique* des sept volumes de l'*Encyclopédie*². Je voudrais bien savoir qui sont les gadouards qui se sont efforcés de vider le privé d'un vaste palais dans lequel ils ne peuvent être reçus; je leur appliquerais ce que l'électeur palatin me faisait l'honneur de m'écrire³ au sujet de maître Ali-boron : « Tel qui critique l'église de Saint-Pierre de Rome n'est pas en état de dessiner une église de village. » Belles paroles, et

1. Homme d'affaires du duc de Wurtemberg.

2. *Lettres sur l'Encyclopédie, pour servir de supplément aux sept volumes de ce dictionnaire* (par l'abbé Saas), 1764, in-8°. Ces lettres sont au nombre de sept.

3. Voyez lettre 5775.

bien sensées, et qui prouvent que la raison a encore des protecteurs dans ce monde.

Je crois que le public ne se souciera guère qu'une des Iles Mariannes s'appelle *Agrignon* ou *Agrigan*, ni qu'il faille prononcer *Barassa* ou *Bossera*; mais je crains que les ennemis de la philosophie ne regardent cette critique comme un triomphe pour eux.

Je suis surtout indigné de la manière dont on traite M. d'Alembert, pages 172 et 178 ¹. Pour M. Diderot, il est maltraité dans tout l'ouvrage. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces misérables sonnent le tocsin. Ils sont bien moins critiques que délateurs; ils rappellent, à la fin du livre, quatre articles des arrêts du conseil et du parlement contre l'*Encyclopédie*; ils ressemblent à des inquisiteurs qui livrent des philosophes au bras séculier.

Voilà donc la persécution visiblement établie; et si on ne rend pas ces satellites de l'envie aussi odieux et aussi méprisables qu'ils doivent l'être, les pauvres amis de la raison courent grand risque. Je ne conçois pas que, parmi tant de gens de lettres qui ont tous le même intérêt, il n'y en ait pas un qui s'empresse à porter au moins un peu d'eau quand il voit la maison de ses voisins en flamme. La sienne sera bientôt embrasée, et alors il ne sera plus temps de chercher du secours.

Je voudrais bien que M. d'Alembert suspendît pour quelques jours ses autres occupations, et que, sans se faire connaître, sans se compromettre, il fût, selon son usage, quelque ouvrage agréable et utile, dans lequel il daignerait faire voir, en passant, l'insolence, la mauvaise foi, et la petitesse de ces messieurs. Il est comme Achille qui a quitté le camp des Grecs; mais il est temps qu'il s'arme et qu'il reprenne sa lance. Je l'en prie comme le bon homme Phoenix ², et je vous prie de vous joindre à moi.

Il est triste que le *Dictionnaire philosophique* paraisse dans ce temps-ci, et il est bien essentiel qu'on sache que je n'ai nulle part à cet ouvrage, dont la plupart des articles sont faits par des gens d'une autre religion et d'un autre pays.

Avez-vous à Paris la *Traduction du plaidoyer de l'empereur Julien*

1. On dit, page 172, qu'il y a loin des *Mélanges de littérature* de d'Alembert, homme du monde, à ceux de Vigneul-Marville, c'est-à-dire dom d'Argonne, chartreux; page 178, on reproche à d'Alembert d'avoir, dans son article GENÈVE, accusé de socinianisme les théologiens de cette ville: ce qui, dit-on, est les déclarer brûlables comme Servet, qui fut brûlé à Genève à l'instigation de Calvin, en 1553, plutôt pour socinianisme que pour athéisme. (B.)

2. *Iliade*, chant IX, vers 434.

contre les Galiléens¹, par le marquis d'Argens? Il serait à souhaiter que tous les fidèles eussent ce bréviaire dans leur poche.

Adieu, mon cher frère; recommandez-moi aux prières des fidèles, et surtout écr. l'inf....

5792. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 octobre.

Vous avez écrit, madame, une lettre charmante à M^{me} Denis : j'y ai vu la beauté de votre âme et la bienfaisance de votre caractère : tous les Corneille seront heureux. Il ne m'appartient pas de l'être à mon âge de soixante-onze ans, malingre et presque aveugle au pied des Alpes ; cependant je le serais, je conserverais encore ma gaieté, et je travaillerais avec l'ex-jésuite pour vous plaire, si je n'étais un peu assommé par la persécution. La clique Fréron, la clique Pompignan crie que je suis l'auteur de je ne sais quel *Dictionnaire philosophique portatif*, tout farci de citations des Pères de l'Eglise, et des rêveries des rabbins. On sait très-bien, dans le pays que j'habite, que c'est un recueil de plusieurs auteurs, rassemblés par un libraire ignorant qui a fait des fautes absurdes ; mais, à la cour, on n'est pas si bien informé. La calomnie y arrive en poste, et la vérité, qui ne marche qu'à pas comptés, a la réputation de n'y être pas trop bien reçue.

Cependant, comme M. d'Argental est à Fontainebleau, la vérité a là un bon appui. Je compte sur les bontés de M. le duc de Praslin. Pourquoi m'attribuer un livre que je renie ? un recueil de dix ou douze mains différentes ? Condamne-t-on les gens sans preuve, et sur des soupçons aussi mal fondés ? Le roi est juste ; il ne me jugera pas sans doute sur des présomptions si légères ; et puisqu'il fait élever une statue² à Crébillon, il ne me fera pas brûler au pied de la statue : car enfin ce Crébillon a fait cinq tragédies, et j'en ai fait environ trente, et sûrement je n'ai point fait le *Portatif*.

Il est si vrai que le livre est de plusieurs auteurs que j'ai en main l'original d'un des articles connus depuis quelques années.

On dit qu'un nommé l'abbé d'Étrée³, autrefois associé avec Fréron, depuis généalogiste et faussaire, et qui a un petit prieuré dans mon voisinage, a donné le *Portatif* au procureur

1. Voyez tome XXV, page 178 ; et XXVII, 1.

2. C'était un mausolée qu'on lui faisait ériger dans l'église Saint-Gervais.

3. Voyez tome XXVI, page 136.

général, lequel instrumente. Je vous supplie, madame, de communiquer cette lettre à M. d'Argental, qui est à Fontainebleau.

Je n'ai pas un moment à moi ; mais tous les moments de ma vie vous sont consacrés, à tous deux, avec le plus tendre respect.

5793. — A M. D'ALEMBERT.

19 octobre.

Non, vous ne brairez point, mon cher et grand philosophe, mais vous frapperez rudement les Welches qui braient. Je vous défie d'être plus indigné que moi de la maligne insolence de ces malheureux qui, dans leurs *Lettres sur l'Encyclopédie*¹, vous ont attaqué si mal à propos, si indignement, et si mal. Je voudrais bien savoir le nom de ces ennemis du sens commun et de la probité. Ils sont assez lâches pour réimprimer à la fin de leur livre les arrêts du conseil contre l'*Encyclopédie*. Par là ils invitent le parlement à donner de nouveaux arrêts ; ils embouchent la trompette de la persécution ; et s'ils étaient les maîtres, il est sûr qu'ils verseraient le sang des philosophes sur les échafauds.

Vous souvenez-vous en quels termes s'exprima Omer dans son réquisitoire ? On l'aurait pris pour l'avocat général de Dioclétien et de Galérius : on n'a jamais joint tant de violence à tant de sottises. Il prétendait que s'il n'y avait pas de venin dans certains articles de l'*Encyclopédie*, il y en aurait sûrement dans les articles qui n'étaient pas encore faits². Les renvois indiquaient visiblement les impiétés des derniers volumes ; au mot *Arithmétique*, voyez *Fraction* ; au mot *Astre*, voyez *Lune* ; il était clair qu'aux mots *Lune* et *Fraction* la religion chrétienne serait renversée : voilà la logique d'Omer.

Votre intérêt, celui de la vérité, celui de vos frères ne demande-t-il pas que vous mettiez dans tout leur jour ces turpitudes, et que vous fassiez rougir notre siècle en l'éclairant ?

Il vous serait bien aisé de faire quelque bon ouvrage sur des points de philosophie intéressants par eux-mêmes, et qui n'auraient point l'air d'être une apologie : car vous êtes au-dessus d'une apologie. Vous exposeriez au public l'infamie de ces persécuteurs ; vous ne mettriez point votre nom, mais ils sentiraient votre main, et ils ne s'en relèveraient pas. Permettez-moi de vous parler encore de ce *Dictionnaire portatif* ; je sais bien

1. Voyez page 348.

2. Voyez les notes, tome V, page 382 ; et XXIV, 137.

qu'il y en a peu d'exemplaires à Paris, et qu'ils ne sont guère qu'entre les mains des adeptes. J'ai empêché jusqu'ici qu'il n'en entrât davantage, et qu'on ne le réimprimât à Rouen ; mais je ne pourrai pas l'empêcher toujours. On le réimprime en Hollande. Vous me demandez pourquoi je m'inquiète tant sur un livre auquel je n'ai nulle part : c'est qu'on me l'attribue ; c'est que, par ordre du roi, le procureur général prépare actuellement un réquisitoire ; c'est qu'à l'âge de soixante-onze ans, malade, et presque aveugle, je suis prêt à essayer la persécution la plus violente ; c'est qu'enfin je ne veux pas mourir martyr d'un livre que je n'ai pas fait. J'ai la preuve en main que M. Polier, premier pasteur de Lausanne, est l'auteur de l'article *Messie* ; ainsi c'est la pure vérité que ce livre est de plusieurs mains, et que c'est un recueil fait par un libraire ignorant.

Par quelle cruauté a-t-on fait courir sous mon nom, dans Paris, quelques lignes de cet ouvrage ? Enfin, mon cher maître, je vous remercie tendrement d'élever votre belle voix contre celle des méchants. Je vous avertis que je serai très-fâché de mourir sans vous revoir.

N. B. Un abbé d'Étrée¹, jadis confrère de Fréron, a donné un *Portatif* au procureur général.

5794. — A M. DAMILAVILLE².

19 octobre 1764.

Mon cher frère, je sais, à n'en pouvoir douter, que le procureur général a ordre d'examiner le livre et d'en poursuivre la condamnation. Je sais bien qu'il est prouvé que je n'en suis pas l'auteur ; mais je n'en serai pas moins persécuté, et Dieu sait jusqu'où cette persécution peut aller. J'ai heureusement recouvré deux articles, dont l'un est tout entier de la main de l'auteur. Il est clair comme le jour que l'ouvrage est de plusieurs mains, et qu'on s'est servi de mon orthographe pour me l'attribuer. N'importe, mon innocence ne me servira de rien. C'est toujours pour moi une consolation bien chère que vous me rendiez justice, et que la voix de nos frères se joigne à la vôtre pour publier la vérité. Je subis le sort de tous ceux qui se sont consacrés aux lettres : on les a opprimés, mais tous n'ont pas trouvé un frère tel que vous.

1. Voyez tome XXVI, page 136.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

Je joins ici un petit mémoire¹ que je vous prie d'envoyer à Briasson pour le communiquer aux encyclopédistes, et surtout à M. le chevalier de Jaucourt, dont la nièce a acheté à Genève plusieurs exemplaires du *Portatif*. Les encyclopédistes doivent sentir qu'on ira du *Portatif* à eux.

Jam proximus ardet

Ucalegon.

(*Æneid.*, liv. II.)

C'est un nommé l'abbé d'Étrée, petit généalogiste et un peu faussaire de son métier, qui a donné le livre au procureur général. On trouve partout des monstres. Cher frère, il faut savoir souffrir.

5795. — A M. COLINI.

19 octobre.

Mon cher ami, si le zèle peut donner des forces, je viendrai assurément vous embrasser avant de mourir. Je vous adresse cette lettre² pour votre adorable maître. Avez-vous encore Fréron chez vous? Nous ne devons pas paraître, lui et moi, sur le même hémisphère. *Addio, mio caro!*

5796. — A M. BAZIRE³,

CHEZ M. DE MONTAGNIER, MAIRE DE SEISSEL.

Au château de Ferney, 20 octobre.

M. de Voltaire était très-malade lorsqu'il a reçu la lettre obligeante et les vers encore plus agréables de M. Bazire. M^{me} Denis était auprès de lui, et ni l'un ni l'autre n'ont pu le remercier encore. Ils l'assurent tous deux de leur reconnaissance, et de l'extrême envie qu'ils auraient de la lui témoigner.

J'ai l'honneur d'être son très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Le mémoire déjà adressé à Damilaville.

2. Elle manque.

3. Né près de Livarot, arrondissement de Lisieux, département du Calvados.

5797. — A M. DUPONT.

20 octobre.

Oui, mon cher ami, vous serez avocat de monseigneur le duc de Wurtemberg, ou je mourrai à la peine; je ferais plutôt le voyage de Stuttgart. Je vais écrire à M. le comte de Montmartin¹, que j'ai l'honneur de connaître, et qui m'honore de ses bontés. Monseigneur le duc de Wurtemberg et monseigneur l'électeur palatin ont daigné m'inviter à venir chez eux; mais en vérité j'ai plus d'envie de vous embrasser que de faire ma cour à des princes. Si je ne m'étais pas fait une famille aussi considérable que celle à la tête de laquelle je me trouve; si je n'avais pas chez moi la nièce de Corneille, son mari et leur fille, et le Père Adam, et un architecte et sa femme, et trente ou quarante domestiques de campagne à conduire, et un assez grand terrain à cultiver sans pouvoir trouver de fermier, je vous jure que j'accepterais bien vite votre proposition de m'établir à Montbéliard; je serais votre voisin, nous philosopherions ensemble.

Présentez, je vous prie, mes respects à monsieur le premier président et à madame; embrassez pour moi madame votre femme et vos enfants. M^{me} Denis vous fait les plus tendres compliments. V.

5798. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 octobre.

Mon divin ange, je vous ai écrit² un petit mot par M. le duc de Praslin; j'ai écrit à M^{me} d'Argental, qui vous communiquera ma lettre³. Le petit ex-jésuite est toujours plein de zèle et d'ardeur; et quand il reverra ses roués, il attendra quelque moment d'enthousiasme pour faire réussir votre conspiration. Vous connaissez l'opiniâtreté de sa docilité.

Pour moi, vieux ex-Parisien et vieux excommunié, je suis toujours occupé de ce malheureux *Portatif*, qu'on s'obstine à m'imputer. Un petit abbé d'Étrée, dont je vous ai, je crois, parlé dans mon billet⁴, qui a travaillé autrefois avec Fréron, qui s'est fait généalogiste et faussaire, qui, à ce dernier métier, a obtenu un

1. La lettre est perdue.

2. Lettre 5778.

3. N° 5792.

4. C'est dans la lettre à M^{me} d'Argental, n° 5792.

petit prieuré dans le voisinage de Ferney, et qui a tous les vices d'un fréronien et d'un prieur ; ce petit monstre, dis-je, est celui qui a eu la charité de se rendre mon dénonciateur.

Il faut que vous sachiez que ce polisson vint, l'année passée, prendre possession de son prieuré dans une grange, en se disant de la maison d'Étrée, promettant sa protection à tout le monde, et se faisant donner des fêtes par tous les gentilshommes du pays. Je n'eus pas l'honneur de lui aller faire ma cour ; il m'écrivit que j'étais son vassal pour un pré qui relevait de lui ; que mes gens étaient allés chasser une fouine auprès de sa grange épiscopale ; qu'il voulait bien me donner à moi personnellement permission de chasser sur ses terres, mais qu'il procéderait, par voie d'excommunication, contre mes gens qui tueraient des fouines sur les siennes.

Comme je suis fort négligent, je ne lui fis point de réponse. Il jura qu'il s'en vengerait devant Dieu et devant les hommes, et il clabauda aujourd'hui contre moi chez monsieur l'évêque d'Orléans¹ et chez monsieur le procureur général. Un fripon armé des armes de la calomnie et de la vraisemblance peut faire beaucoup de mal.

On m'impute le *Portatif*, parce qu'en effet il y a quelques articles que j'avais destinés autrefois à l'*Encyclopédie*, comme *Amour*, *Amour-propre*, *Amour socratique*, *Amitié*, etc. ; mais il est démontré que le reste n'en est pas. J'ai heureusement obtenu qu'on remît entre mes mains l'article *Messie*, écrit tout entier de la main de l'auteur. Je ne vois pas ce qu'on peut répondre à une preuve aussi évidente. Tout le reste est pris de plusieurs auteurs connus de tous les savants.

En un mot, je n'ai nulle part à cette édition, je n'ai envoyé le livre à personne, je n'ai d'autres imprimeurs que les Cramer, qui certainement n'ont point imprimé cet ouvrage. Le roi est trop juste et trop bon pour me condamner sur des calomnies aussi frivoles, qui renaissent tous les jours, et pour vouloir accabler, sur une accusation aussi vague et aussi fausse, un vieillard chargé d'infirmités.

Je finis, mon cher ange, parce que cette idée m'attriste ; et je ne veux songer qu'à vos bontés, qui me rendent ma gaieté.

N. Non, je ne finis pas. Le roi a chargé quelqu'un d'examiner le livre, et de lui en rendre compte ; c'est ou le président Hénault, ou M. d'Aguesseau. Je soupçonne que l'illustre abbé d'Étrée a

1. L.-S. de Jarente ; voyez la note, tome XL, page 452.

dîné, avec le président, chez le procureur général, dont il fait sans doute la généalogie. Cet abbé d'Étrée a mandé à son fermier qu'il me perdrait ; il a toujours sa fouine sur le cœur. Dieu le bénisse !

J'ai actuellement les yeux dans un pitoyable état ; cela peut passer, mais les méchants ne passeront point.

Malgré mes yeux, j'ajoute que Montpérourx, résident à Genève, aurait mieux fait de me payer l'argent que je lui ai prêté que d'écrire ce qu'il a écrit à M. le duc de Praslin ¹.

Sub umbra alarum tuarum ².

5790. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 octobre.

A la mort de M. d'Argenson je ne pouvais écrire à personne, mon cher et respectable confrère ; j'étais très-malade, ce qui m'arrive souvent ; et je suis toujours prêt à faire l'éternel voyage qu'a fait votre ami, que nous ferons tous, et qui n'est que la fin d'un rôle ou pénible, ou insipide, ou frivole, que nous jouons pour un moment sur ce petit globe. Je ne pus alors écrire ni à vous, son illustre ami, ni à MM. de Paulmy et de Voyer.

Quelque temps après, dans une lettre que je fus obligé d'écrire, tout malade que j'étais, à M^{me} du Deffant³, pour une commission qu'elle m'avait donnée, je vous adressai sept ou huit lignes un peu à la hâte, mais c'était mon cœur qui les dictait. J'étais d'ailleurs très-embarrassé de l'exécution des ordres de M^{me} du Deffant. Il s'agissait de lui procurer un exemplaire d'un petit livre intitulé *Dictionnaire philosophique portatif*, imprimé à Liège ou à Bâle. C'est un recueil de pièces déjà connues, tirées de différents auteurs. Il y a trois ou quatre articles assez hardis, et je vous avoue que j'étais au désespoir qu'on me les imputât. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'est que l'éditeur a mis dans l'ouvrage une demi-douzaine de morceaux que j'avais destinés autrefois au *Dictionnaire encyclopédique*, comme *Amour*, *Amour-propre*, *Amour socratique*, *Amilié*, *Gloire*, etc.

Les autres articles⁴ sont pris partout. *Baptême* est du docteur

1. Montpérourx avait écrit que Voltaire était l'auteur du *Dictionnaire philosophique portatif*.

2. Psaume xvi, verset 8.

3. Voyez n° 5784.

4. Voyez aussi lettre 5789.

Middleton, traduit mot pour mot. *Enfer, Christianisme*, sont traduits de milord Warburton, évêque de Glocester. *Apocalypse* est un extrait du manuscrit curieux de M. Abauzit, l'un des plus savants hommes de l'Europe, et des plus modestes ; mais l'extrait est très-mal fait. *Messie* est tout entier du premier pasteur de l'église de Lausanne, nommé M. Polier de Bottens, homme de condition et de beaucoup de mérite, qui envoya cet article aux encyclopédistes il y a quelques années. Cet article me paraît savant et bien fait. J'ai obtenu depuis peu qu'on m'envoyât l'original écrit de sa main, que je possède.

Ainsi vous voyez, mon cher et illustre confrère, que l'ouvrage n'est pas de moi ; mais il faudra toujours que les gens de lettres soient persécutés par la calomnie : c'est leur partage, c'est leur récompense.

Je pourrais, si je voulais, me plaindre qu'à l'âge de soixante-onze ans, accablé d'infirmités, et presque aveugle, on ne veuille pas me laisser achever ma carrière en paix ; mais je ne suis pas assez sot pour me plaindre, et j'aime mieux rire jusqu'au bout des vains efforts de la clique des Patouillet et des Fréron. Vos bontés me les font oublier, mon aimable et illustre confrère ; et quand je suis toujours un peu aimé du seul homme qui ait appris aux Français leur histoire, je me rengorge, et je suis toujours fier dans mes déserts.

Vivez, poussez votre carrière aussi loin que Fontenelle ; et quand je serai mort, dites : J'ai perdu un admirateur.

5800. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 octobre.

Mon cher et illustre confrère, la calomnie persécutera donc toujours ces malheureux philosophes ! On s'obstine à m'imputer dans Paris et à Versailles je ne sais quelle rapsodie, intitulée *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'assurément on ne m'attribue pas dans Genève. On sait assez que c'est un recueil de diverses pièces, dont quelques-unes sont du rabbinisme. On y connaît les auteurs de divers articles : on m'a même communiqué depuis peu les originaux de quelques-unes de ces dissertations écrites de la main de leurs auteurs. On ne peut avoir une justification plus complète. Je crois devoir à l'Académie cette protestation que je fais entre vos mains. Je me flatte que mes confrères me rendront justice. Je pourrais me lamenter sur la persécution

qu'on suscite à un solitaire âgé de soixante-onze ans, accablé d'infirmités et presque aveugle ; mais il faut que les philosophes aient un peu de courage, et ne se lamentent jamais. J'embrasse de tout mon cœur notre illustre secrétaire.

5801. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 22 octobre.

Monseigneur, mon héros, je ne sais où vous êtes ; je ne sais où est M^{me} la duchesse d'Aiguillon, qui m'a honoré de deux gros volumes et d'un très-joli petit billet. Permettez que je m'adresse à vous pour lui présenter mes remerciements. Souffrez que je vous parle du tripot de la Comédie, qui tombe en décadence comme tant d'autres tripots. Il y a un acteur excellent, à ce qu'on dit, nommé Aufresne, garçon d'esprit, belle figure, bel organe, plein de sentiment. Il est actuellement à la Haye. Auteurs et acteurs, tout est en pays étranger.

Je me souviens d'avoir vu chez moi cet Aufresne, qui me parut fait pour valoir mieux que Dufresne ; je vous en donne avis. Monsieur le premier gentilhomme de la chambre fera ce qu'il lui plaira.

Il y a dans le monde quelques exemplaires d'un livre infernal intitulé *Dictionnaire philosophique portatif*. Ce livre affreux enseigne, d'un bout à l'autre, à s'anéantir devant Dieu, à pratiquer la vertu, et à croire que deux et deux font quatre. Quelques dévots, comme les Pompignan, me l'attribuent ; mais ils me font trop d'honneur. Il n'est point de moi ; et si je suis un geai, je ne me pare point des plumes des paons. Il y a un autre livre bien plus diabolique, et fort difficile à trouver : c'est le célèbre *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens ou chrétiens*, très-bien traduit à Berlin par le marquis d'Argens¹, et enrichi de commentaires curieux. Et, comme vous êtes curieux de ces abominations pour les réfuter, je tâcherai de concourir à vos bonnes œuvres en faisant venir de Berlin un exemplaire pour vous l'envoyer, si vous me l'ordonnez.

Je conçois à présent que c'est au printemps que mon héros conduira sa très-aimable fille sur le chemin d'Italie ; et si je ne suis pas mort dans ce temps-là, je me ranimerai pour me mettre à leurs pieds. Le soussigné V. n'est pas dans un moment heureux pour ses yeux ; il présente son respect à tâtons.

1. Voyez tome XXV, page 178 ; et XXVIII, 1.

5802. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre.

Divin ange, laissons un moment les roués, et parlons des brûlés. Deux conseillers du conseil de Genève sont venus dîner aujourd'hui chez moi ; ils ont constaté que le *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'impute, est de plusieurs mains ; ils ont reconnu l'écriture et la signature de l'auteur de l'article *Messie*, qui est, comme vous savez, un prêtre. Ils ont reconnu mot pour mot l'extrait de l'article *Apocalypse*, de M. Abauzit, Français réfugié depuis la révocation de l'édit de Nantes, et aussi plein d'esprit et de mérite que d'années. Ils certifient à tout le monde que l'ouvrage est de plusieurs mains. Ils sont d'avis seulement qu'il ne faut pas compromettre les auteurs d'une douzaine d'articles répandus dans cet ouvrage. Tout le monde sait que c'est un pauvre libraire de Lausanne, chargé d'une nombreuse famille et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays-là donna le recueil, il y a quelques années, par une compassion peut-être imprudente. En un mot, on est persuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition.

Il serait donc bien triste qu'on m'accusât en France d'une chose dont on ne me soupçonne pas à Genève.

D'ailleurs, dès que j'ai vu que l'imprudence de quelques gens de lettres m'attribuait à Paris cet ouvrage, j'ai été le premier à le dénoncer dans une lettre ostensible¹ écrite à M. Marin, et envoyée tout ouverte dans une adresse à M. de Sartine.

J'ai écrit à monsieur le vice-chancelier², à M. de Saint-Florentin³ ; en un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour prévenir les progrès de la calomnie auprès du roi. Je sais que le roi en avait parlé au président Hénault d'une manière un peu inquiétante.

Je suis pressé de faire un voyage dans le Wurtemberg et dans le Palatinat pour l'arrangement de mes affaires, ayant presque tout mon bien dans ce pays-là ; mais je ne veux point partir que je n'aie détruit auparavant une imposture qui peut me perdre.

1. Elle manque.

2. *Id.*

3. *Id.*

Vous me direz peut-être que j'aurais dû m'adresser à M. de Montpérourx, qui est résident à Genève; mais il est tombé en apoplexie, et il a même tellement perdu la mémoire qu'il oublie l'argent qu'on lui a prêté. Il s'enferme chez lui avec un vicaire de village qu'il a pris pour aumônier, lequel vicaire, par parenthèse, n'est pas l'ami des possesseurs de dîmes, et excite violemment les curés contre les seigneurs. Ce pauvre M. de Montpérourx a été piqué, je ne sais pas pourquoi, que les articles pour la *Gazette littéraire* n'aient pas passé par ses mains. C'est une étrange chose que cette petite jalousie! mais que faire? Il faut passer aux hommes leurs faiblesses. Nous nous flattons, M^{me} Denis et moi, que ni M. de Montpérourx ni son vicaire turbulent n'empêcheront l'effet des bontés de M. le duc de Praslin pour M^{me} Denis contre le concile de Latran.

Le grand point est que le roi soit détrompé sur ce petit *Dictionnaire*, qu'il ne lira assurément pas. Des beaux esprits de Paris pourront dire : « C'est lui, messieurs; voilà son style. Il a fait l'article *Amour* et *Amitié* il y a cinq ou six ans : donc il a fait *Apocalypse* et *Messie*. » Le roi est trop bon et trop équitable pour me condamner sur les discours de M. de Pompignan.

Croyez-vous qu'il soit nécessaire que j'écrive à M. le prince de Soubise pour détromper Sa Majesté?

Le petit abbé d'Étrée¹, qui n'est pas assurément descendant de Gabrielle, emploie toutes les ressources de son métier de généalogiste pour prouver que le diable engendra Voltaire, et que Voltaire a engendré le *Dictionnaire philosophique*.

Vraiment, le marquis d'Argens est bien autrement engendré du diable; il a traduit l'admirable *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*², il l'a enrichi de remarques très-curieuses, et d'un discours préliminaire plus curieux encore. C'est un ouvrage diabolique : on est forcé de regarder Julien comme le premier des hommes de son temps. Il est bien triste qu'un apostat comme lui ait eu plus de vertu dans le cœur, et plus de justesse dans l'esprit, que tous les Pères de l'Église. Le marquis d'Argens s'est surpassé en commentant cet ouvrage.

A l'ombre de vos ailes.

1. Voyez lettre 5798.

2. Voyez tome XXV, page 178; et XXVIII, 1.

5803. — A M. COLINI.

Ferney, 27 octobre.

Mon cher ami, j'étais tout prêt à partir, j'allais venir en poste vous embrasser, me mettre aux pieds de Leurs Altesses électo-
rales, et passer avec elles le reste de l'automne. Mes maux, et
surtout ma fluxion sur les yeux, ont tellement redoublé que je
suis actuellement privé de la vue, et que tout ce que je peux
faire, c'est de signer mon nom au hasard. Me voilà entre quatre
rideaux : ma vieillesse est devenue bien malheureuse. Je perds
avec ma santé plus d'une consolation de ma vie ; mais si les
bontés de monseigneur l'électeur me restent, je ne me croirai
point à plaindre.

Avez-vous entendu parler d'un *Dictionnaire philosophique por-
tatif* qu'on débite en Hollande ? Je me le suis fait lire : il est dé-
testablement imprimé, et plein de fautes absurdes ; mais il y a
des choses très-singulières et très-intéressantes. C'est un recueil
de pièces de plusieurs auteurs. On en a détérré quelques-unes
de moi, qui ne sont pas les meilleures. Le reste est fort bon.
Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

5804. — A M. BORDES.¹

Aux Délices, 27 octobre.

Puisque vous nous avez promis, monsieur, de nous confier
votre comédie, vous tiendrez votre promesse. N'allez pas man-
quer de parole par excès de modestie. Il me paraît impossible
qu'avec l'esprit que vous avez vous n'avez pas fait une très-
bonne pièce ; j'ai vu de vous des choses charmantes dans plus
d'un genre. Nous vous promettons le secret, et nous rempli-
rons, M^{me} Denis et moi, toutes les conditions que vous nous
imposerez.

Je vous assure sur mon honneur que le *Dictionnaire phi-
losophique* est de plusieurs mains. L'article *Apocalypse* est de
M. Abauzit, de Genève, vieillard de quatre-vingts ans, qui a un
grand mérite et une science immense.

L'article *Messie* est du premier pasteur de Lausanne ; ce mor-
ceau me paraît savant et bien fait. Il était destiné pour l'*Encyclo-
pédie*, peut-être même l'y trouverons-nous imprimé.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Vous voyez qu'on ose dire aujourd'hui bien des choses auxquelles on n'aurait osé penser il y a trente années. Le marquis d'Argens vient d'imprimer à Berlin le *Discours de l'empereur Julien contre les Galiléens*, discours à la vérité un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille. Des amis du genre humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inspirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouse on roue un homme pour plaire à Dieu, qu'on brûle des juifs en Portugal, et qu'on persécute en France des philosophes.

Adieu, monsieur ; n'aurais-je jamais le plaisir de vous voir ? Je vous avertis que, si vous ne venez point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embrasse en philosophe, sans cérémonie et de bon cœur. V.

Je ne peux écrire de ma main ; ma santé et mes yeux sont dans un état pitoyable.

5805. — A M. BERTRAND.

Ferney, 29 octobre.

Mon cher philosophe, j'aurai bien de la peine à vous trouver le livre que vous demandez. C'est un recueil de plusieurs mains. Il y a des pièces déjà connues. Il est détestablement imprimé, il fourmille de fautes. J'en fais venir un exemplaire de Francfort ; je vous l'envoierai dès que je l'aurai reçu ; je l'attends après-demain. On m'assure qu'on en fait une édition beaucoup plus correcte et plus ample à la Haye. Dieu le veuille, car la mauvaise édition que j'ai vue a achevé de me perdre les yeux.

Votre neveu me paraît un vrai philosophe ; s'il l'est toujours, il sera assez riche, et la liberté vaut mieux que le métier de courtisan.

L'accident de M. et de M^{me} de Freudenreich me fait frémir : je remercie Dieu qu'ils en soient quittes pour des contusions, encore ces contusions me paraissent de trop ; personne ne s'intéresse plus tendrement que moi à leur conservation. Je vous supplie de les en assurer ; je leur serai attaché, comme à vous, jusqu'au dernier moment de ma vie.

5806. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 octobre.

J'écris aujourd'hui à mon ange comme un ange de paix. Nous sommes voisins d'un commandeur de Malte, Savoyard de nation,

chicaneur de profession. Une partie des terres de la commanderie est enclavée dans celle de notre gendre Dupuits. Le père de notre gendre, par convenance, s'était chargé de l'administration de la commanderie. Le bail est rompu ; le commandeur assigne notre gendre par-devant le grand-conseil à Paris.

J'ai écrit à monsieur l'ambassadeur de Malte¹, pour le supplier d'engager le commandeur savoyard à s'en remettre à des arbitres. Nous avons M. le bailli de Groslier, dans le voisinage, qui peut être arbitre au nom de l'ordre ; et M. le marquis de Billac, l'un des plus honnêtes hommes du monde, serait nommé par notre gendre, qui a promis d'en passer par leur sentence.

M. le bailli de Froulai m'a mandé qu'il consulterait mon ange, et certainement il ne peut pas mieux faire ; quel autre consulterait-on quand il s'agit de faire du bien ?

Je crois que j'ai pris trop d'alarmes sur ce livre misérablement imprimé, qu'on sait bien ici être de plusieurs mains ; mais le pauvre Montpérour n'a pas joué un beau rôle dans cette affaire².

On dit Lekain malade. On m'a parlé d'un acteur, nommé Aufresne³, qu'on dit très-bon ; il est à la Haye. Je l'ai entendu il y a six ou sept ans ; il me parut alors n'avoir de défaut que celui de jouer tout. On dit qu'il s'en est corrigé. En ce cas, ce serait une bonne acquisition pour le *tripot*, que Dieu bénisse ! et que je ne peux plus servir.

Je me mets bien humblement à l'ombre des ailes de mon ange.

5807. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

29 octobre.

Le Barretti dont vous me parlez, monsieur, m'a bien l'air d'être de la secte de ces flagellants qui, dans leurs processions, donnaient cent coups d'étrivières à ceux qui marchaient devant eux, et en recevaient de ceux qui étaient derrière. Si vous voulez m'envoyer une poignée de ses verges⁴, on pourra le payer avec usure.

1. L.-G. de Froulay ; voyez tome XXXIII, page 499.

2. Voyez page 356.

3. Voyez tome XLI, page 274.

4. Barretti, né en 1716, mort en 1789, publiait le *Fouet littéraire*, journal où il attaqua Goldoni et les philosophes français. Voyez la lettre 5851.

J'ai reçu la traduction de *Tancrède* par M. Claudio Zucchi, qui me paraît avoir la politesse d'un homme de qualité, et ne point ressembler du tout au sieur Barretti. Heureux ceux qui cultivent comme vous les lettres par goût et par grandeur d'âme ! Les autres sont des laquais qui médisent de leurs maîtres dans l'antichambre.

Comptez toujours, monsieur, sur mon très-tendre respect.

5808. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN¹.

.. Octobre.

On remercie tendrement M. François Tronchin et M. Tronchin Calandrin de leurs bontés : il est bon qu'ils sachent qu'il est très-faux qu'une certaine personne ait été chargée de remercier le conseil ou monsieur le premier syndic d'une certaine aventure. Si cette personne a fait cette démarche, elle ne peut l'avoir faite que par une grande indiscretion, ou par beaucoup de mauvaise volonté. Il n'y a pas un ministre d'État de France qui n'ait écrit à celui qui a l'honneur d'envoyer ce petit billet à M. Tronchin.

Au reste, M. Abauzit sait très-bien que c'est lui qu'on a roussi dans les articles *Apocalypse* et *Christianisme*². Le premier pasteur de Lausanne³ est aussi très-bien informé qu'il a besoin d'onguent pour *Messie*, qui est tout entier de lui. Le présent évêque de Gloucester⁴ fera sans doute les mêmes remerciements pour trois articles, traduits mot à mot de sa *Légation de Moïse*. C'est dommage que Middleton et Locke soient morts : ils auraient eu les mêmes actions de grâces à rendre.

Au reste, celui qui écrit conservera toute sa vie la plus tendre amitié pour tous messieurs Tronchin.

5809. — A M. DUCLOS.

Aux Délices, 2 novembre.

Je vous supplie, mon cher confrère, de recevoir mes remerciements, et de vouloir bien présenter à M. le duc de Nivernais

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. On avait brûlé à Genève le *Dictionnaire philosophique*.

3. Polier de Bottens.

4. Warburton.

ce que je lui dois. Vous avez dû recevoir de moi un petit mot¹ concernant *le Portatif*, qu'on m'imputait. Je sais combien vous êtes persuadé que les gens de lettres se doivent des secours mutuels. J'ai toujours pris hautement le parti de ceux qui étaient attaqués par l'envie, par l'imposture, et même par l'autorité. Si les véritables gens de lettres étaient unis, ils donneraient des lois à tous les êtres qui veulent penser. Si vous voyez M. Helvétius, je vous prie de lui dire combien je suis fâché qu'il n'ait pas fait le voyage de Genève. Je redeviens toujours aveugle dès que les neiges tombent sur nos montagnes. Mon cœur vous dit combien il vous est attaché ; mon esprit, combien il vous estime ; mais ma main ne peut l'écrire.

5810. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 novembre.

Les neiges sont sur nos montagnes, et me voilà redevenu aveugle ; Dieu soit béni !

Mon divin ange me parle de M^{lle} Doligny² et de M^{lle} Luzy³ ; je le supplie de mander quels rôles il faut donner à l'une et à l'autre ; j'exécuterai vos ordres sur-le-champ. En attendant, elles peuvent apprendre ceux que vous leur destinez.

M. le maréchal de Richelieu aura peut-être oublié qu'il m'a écrit que je pouvais disposer de tous ces rôles ; mais heureusement j'ai sa lettre, ainsi que j'ai des preuves convaincantes que le *Testament politique* n'est point du cardinal de Richelieu. Je brave monsieur le maréchal, et M^{me} la duchesse d'Aiguillon, et M. de Foncebague, et le dépôt des affaires étrangères. Je leur réponds à tous⁴, et vous croyez bien que ce n'est pas pour leur dire des choses qui leur déplaisent. Ma réponse est bien respectueuse, bien flatteuse, mais, à mon gré, bien curieuse. J'espère qu'elle vous amusera, et que M. le duc de Praslin n'en sera pas mécontent. J'y dis un petit mot sur les livres qu'on impute à de pauvres innocents⁵.

Au reste, mon cher ange, je n'ai point prétendu que M. le

1. Lettre 5800.

2. M^{lle} Doligny, née le 30 octobre 1746, débuta le 3 mai 1763, et se retira en 1783. Elle avait épousé Dudoyer, auteur du *Vindictif*, et est morte en 1823.

3. M^{lle} Luzy débuta le 26 mai 1763, et se retira en 1781.

4. Voyez *Doutes nouveaux sur le Testament, attribué au cardinal de Richelieu* ; tome XXV, page 277.

5. Voyez tome XXV, page 305.

duc de Praslin débutât, dans une séance du conseil, en disant : *Le Portatif n'est pas de V* ; mais il est indubitable, il est démontré, que *le Portatif* est de plusieurs mains ; et si vous en doutez, je vous enverrai l'original de *Messie*, avec la lettre de l'auteur, tous deux de la même écriture. Alors, étant convaincu de la vérité, vous la ferez mieux valoir ; et M. le duc de Praslin, convaincu par ses yeux, serait plus en droit de dire dans l'occasion : « V. n'a point fait *le Portatif* ; il est de plusieurs mains. »

Je sais qu'on fait actuellement une très-belle édition de ce *Portatif* en Hollande, revue, corrigée, et terriblement augmentée. C'est un ouvrage très-édifiant, et qui sera fort utile aux âmes bien nées.

Au reste, que peut-on dire à V. quand V. n'a donné cet ouvrage à personne, et quand il a crié le premier au voleur, comme Arlequin dévaliseur de maisons ? V. est intact, V. s'enveloppe dans son innocence¹ ; V. reprendra les roués en considération, quand il pourra avoir au moins la moitié d'un œil. V. remercie tendrement son ange pour notre gendre, lequel est assigné à comparoir au grand conseil, et à plaider contre les religieux corsaires de Malte. Nous sommes très-disposés à en passer par ce que monsieur l'ambassadeur de Malte voudra. Je suis persuadé que l'ordre dépenserait beaucoup d'argent à cette affaire, et y gagnerait très-peu de chose. V. remercie surtout pour la grande affaire des dîmes, dans laquelle heureusement son nom ne sera point prononcé : ce nom fait un assez mauvais effet quand il s'agit de la sainte Église.

Sub umbra alarum tuarum ².

5811. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 novembre.

Voici, mon cher ange, un autre procès³ ; jugez-moi avec M. le duc de Praslin, et jugez le cardinal de Richelieu. Ce petit procès peut amuser, et faire diversion. Je crois que M. le maréchal de Richelieu et M^{me} la duchesse d'Aiguillon, tout opiniâtres

1. Horace a dit, livre III, ode xxix, vers 54-55 :

. Mea
Me virtute involvo.

2. Psaume xvi, verset 8.

3. Voltaire envoyait à d'Argental les *Doutes nouveaux sur le testament attribué au cardinal de Richelieu* ; voyez tome XXV, page 277.

qu'ils sont, m'accorderont liberté de conscience sur le *Testament* de leur grand-oncle; et je me flatte que M. de Foncemagne, leur avocat, ne sera pas mécontent de la discrétion avec laquelle je plaide contre lui.

Dès que mes fluxions sur mes yeux me permettront d'entrevoir le jour, je reprendrai les roués en sous-œuvre; et dès que vous m'aurez marqué quels rôles il faut donner à M^{lle} Doligny et Luzy, je leur enverrai les provisions de leurs charges.

Je vous supplie de remarquer que c'est une vérité certaine que le *Portatif* est de plusieurs mains; et ce n'est pas un petit avantage pour l'affermissement du règne de la raison, que plusieurs personnes, parmi lesquelles il y a même des prêtres, aient contribué à cet ouvrage. Des conseillers de Genève en ont vu de leurs yeux des preuves démonstratives, et doivent même l'avoir mandé à M. Crommelin; c'est une vérité dont personne ne doute ici. La sottise qu'on a faite à Genève¹ n'a été qu'un sacrifice au parti de Jean-Jacques, qui a toujours crié qu'il fallait brûler l'*Évangile*, puisqu'on avait brûlé *Émile*. Où serait donc le mal, où serait l'inconvenance, si M. le duc de Praslin, convaincu de la vérité que le *Portatif* est de plusieurs mains, disait dans l'occasion : « Il est de plusieurs mains? » En quoi cela pourrait-il le compromettre? J'ai su que les Omer se trémoussaient beaucoup; cette famille n'est pas philosophe. Le règne de la raison avance; mais plus elle fait de progrès, plus le fanatisme s'arme contre elle. On ne laisse pas d'avoir quelque obligation à ceux qui combattent pour la bonne cause; mais il ne faut pas qu'ils soient martyrs. Le fanatisme, qui a tant désolé le monde, ne peut être adouci que par la tolérance, et la tolérance ne peut être amenée que par l'indifférence. Voilà ce qui fait que les Anglais sont heureux, riches, et triomphants, depuis environ quatre-vingts ans. J'en souhaite autant aux Welches.

Mes yeux en compote m'obligent à remettre mon voyage de Wurtemberg et du Palatinat. Je crierai toujours sur le *Portatif* comme un aveugle qui a perdu son bâton, pour peu que maître Omer instrumente.

Respect et tendresse.

1. Le *Dictionnaire philosophique* avait été brûlé et proscrit à Genève.

5812. — A M. DUTENS¹.

Au château de Ferney, par Genève, 6 novembre.

Monsieur, vous rendez un grand service à tous les amateurs des sciences, en faisant une collection complète des œuvres du célèbre Leibnitz. Près de la moitié étaient éparées comme les feuilles de la sibylle, et il y a même bien des choses qui ressemblent assez aux oracles de cette vieille, c'est-à-dire qu'on ne les entend guère; vous les enrichirez sans doute, monsieur, de vos judicieuses remarques. Je suis malheureusement peu à portée de vous servir; je commence même à désespérer de pouvoir lire ce recueil intéressant, car je suis en train de perdre entièrement la vue. L'état où je suis ne me permet pas de vous écrire de ma main : je n'en suis pas moins sensible à l'honneur que vous me faites, j'en sens tout le prix. J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5813. — A M. COLINI.

7 novembre.

Le pauvre aveugle vous prie, mon cher Colini, de présenter le paquet à Son Altesse électorale, et d'assurer M. Schœpflin de mes très-humbles et très-tendres obéissances. Vous devriez bien me dire comment mon ami Fréron a été reçu; s'il a mangé avec l'électeur; et me dire entièrement ce que vous ne m'avez dit qu'à moitié dans votre avant-dernière lettre. Je vous embrasse de loin, et certainement je vous embrasserai de près l'été prochain, si j'ai des yeux.

5814. — A M. DAMILAVILLE.

7 novembre.

Mon cher frère, comptez que je ne me suis pas alarmé mal à propos sur ce *Portatif* qu'on m'imputait, et qu'il a été nécessaire de prendre à la cour des précautions qui ont coûté beaucoup à ma philosophie. Le mal vient de ce que les frères zélés m'ont nommé d'abord. Il faudrait que les ouvrages utiles n'appartinssent à personne. On doute encore de l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

1. Celui dont il est parlé tome XVI, page 624; XX, 471; XXVIII, 465-466.

Qu'importe l'auteur d'un livre, pourvu qu'il fasse du bien aux bonnes âmes? Je sais, à n'en pouvoir pas douter, que le procureur général a ordre d'examiner le livre, et d'en poursuivre la condamnation. C'est un nommé l'abbé d'Étrée, petit généalogiste, et un peu faussaire de son métier, qui a donné l'ouvrage au procureur général. On trouve partout des monstres ¹.

Il a fallu toute la protection que j'ai à la cour pour affaiblir seulement un peu l'opinion où était le roi que j'étais l'auteur de ce *Portatif*. Il sera plus difficile d'arrêter la fureur des Omer. L'un d'eux a fait venir l'ouvrage, et j'ai vu des lettres de lui qui ne sont pas d'un homme modéré. On ne pourra empêcher ces persécuteurs de suivre leurs infâmes usages, dont on se moque depuis assez longtemps. Tout ridicules qu'ils sont, ils ne laisseront pas de faire impression, et même sur l'esprit du souverain, qui, en voyant l'ouvrage condamné, le trouvera encore plus condamnable.

Je vous supplie, mon cher frère, de continuer à réparer le mal. Si quelque chose peut arrêter la fureur des barbares, c'est que le public soit instruit que le livre est un recueil de pièces de différents auteurs, dès longtemps publiées, et que je n'ai nulle part à cette édition. L'effet des premiers bruits ne se répare presque jamais; il faut cent efforts pour détruire l'impression d'un moment.

Admirez cependant la Providence, qui a suscité jusqu'à un prêtre, qui est le premier de son église, pour faire un des articles, *Messie*; et le fameux Middleton, auteur de la *Vie de Cicéron*, pour un autre article ². Frère Protagoras dit qu'il ne veut rien écrire; mais si tous les sages en avaient dit autant, dans quel état serait le genre humain, et dans quelle horrible superstition ne serions-nous pas plongés? La superstition est, immédiatement après la peste, le plus horrible des fléaux qui puissent affliger le genre humain. Il y a encore des sorciers à six lieues de chez moi, sur les frontières de la Franche-Comté, à Saint-Claude, pays où les citoyens sont esclaves. Et de qui esclaves? de l'évêque et des moines. Il y a quelques années que deux jeunes gens furent accusés d'être sorciers: ils furent absous, je ne sais comment, par le juge. Leur père, qui était dévot, et que son confesseur avait persuadé du prétendu crime de ses enfants, mit le feu dans

1. Cette lettre est encore faite de morceaux. C'est ainsi que les deux derniers alinéas de ce paragraphe appartiennent à la lettre du 19 octobre.

2. L'article BAPTÊME; voyez la lettre 5789.

la grange auprès de laquelle ils couchaient, et les brûla tous deux pour réparer auprès de Dieu l'injustice du juge, qui les avait absous. Cela s'est passé dans un gros bourg appelé Longchaumois; et cela se passerait dans Paris, s'il n'y avait eu des Descartes, des Gassendi, des Bayle, etc., etc.

On a donc plus d'obligation aux philosophes qu'on ne pense; eux seuls ont changé les bêtes en hommes. Le *Julien* du marquis d'Argens¹ réussit beaucoup chez tous les savants de l'Europe; mais il n'est pas connu à Paris: on y craint trop pour l'erreur, qui est encore chère à tant de gens.

Avez-vous entendu parler de la nouvelle édition du *Testament du cardinal de Richelieu*²? On croit m'avoir démontré que ce testament est authentique; mais je me sens de la pâte des hérésiarques: je n'ai jamais été plus ferme dans mon opinion, et vous entendrez bientôt parler de moi. Cela vous amusera; je m'en rapporterai entièrement à votre jugement.

Je ne sais pourquoi frère Protagoras ne m'écrit point; je n'en compte pas moins sur son zèle fraternel. Hélas! si les philosophes s'entendaient, ils deviendraient tout doucement les précepteurs du genre humain.

5815. — A M. DUCLOS³.

Aux Délices, 7 novembre.

M. Duclos est prié de juger le petit procès dont on lui envoie les pièces⁴; si M. de Foncemagne n'a pas reçu encore l'exemplaire que lui envoie son respectueux et opiniâtre antagoniste, M. Duclos est supplié de lui en donner un.

5816. — A M. D'ALEMBERT.

9 novembre.

J'ai su par M. Duclos, mon cher et grand philosophe, qu'il s'était dit un petit mot à l'Académie touchant *le Portatif*. C'est vous, sans doute, qui m'avez rendu justice, et qui avez certifié que cet ouvrage est de plusieurs mains: recevez mes remerciements. Il est plus difficile quelquefois de faire connaître la

1. Voyez l'article de Voltaire sur ce livre, tome XXV, page 178.

2. Voyez la note, tome XXV, page 277.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Les *Doutes nouveaux*, tome XXV, page 277.

vérité au roi qu'aux académies ; cependant je crois être parvenu à détromper un peu Sa Majesté, et à lui faire au moins approuver ma conduite dans cette petite affaire. Je crois qu'il a lu une partie du livre. Il y a dans le monde des Omer qui ont l'esprit moins juste et le cœur moins bienfaisant. Je ne sais si je vous ai mandé qu'un de ces Omer disait qu'il ne serait point content s'il ne voyait pendre quelques philosophes. Je vois par vos lettres que vous n'avez nulle envie d'être pendu, et je ne crois pas les philosophes si pendables. Il me semble qu'eux seuls ont un peu adouci les mœurs des hommes, et que sans eux nous aurions deux ou trois Saint-Barthélemy de siècle en siècle. Eux seuls ont prêché la tolérance dans le temps que toutes les sectes sont intolérantes autant qu'elles le peuvent. Les philosophes sont les médecins des âmes, dont les fanatiques sont les empoisonneurs.

En vérité, mon cher maître, vous devriez bien donner quelques aphorismes de médecine, en préférant le bonheur de servir les hommes à la gloire de vous faire connaître. En attendant, je vous prie de juger le procès sur le *Testament* prétendu du cardinal de Richelieu, qui n'est pas plus philosophique que les autres testaments.

Je vous prie de me dire votre avis, qui me tiendra lieu de décision. Que dites-vous du nouveau roi de Pologne¹, qui m'invite à l'aller voir, comme on va passer quinze jours à la campagne? C'est un homme plein d'esprit et de goût.

Je ne sais qui est le plus philosophe de lui, du roi de Prusse, et de la czarine. On est étonné des progrès que la raison fait dans le Nord, et il faut espérer qu'elle rendra les hommes très-heureux, puisque sa rivale les a rendus si misérables.

Je vous envoie un ouvrage honnête² qui ne fera pendre personne.

5817. — A M. MOULTOU³.

9 novembre 1764.

Mon aimable et vrai philosophe, je vous supplie instamment de me renvoyer les cahiers le plus tôt que vous pourrez. Si vous daignez y ajouter des remarques, la vérité et moi nous vous aurons grande obligation. Vous pourriez aussi m'indiquer les

1. Voyez lettre 5748.

2. Les *Doutes nouveaux sur le Testament attribué au cardinal de Richelieu*; voyez tome XXV, page 277.

3. Éditeur, A. Coquerel.

sources où je puis puiser. Je suis sans livres, et je ne serai peut-être pas toujours sans yeux.

Souvenez-vous, je vous prie, de Paul et de Thècle. Souvenez-vous que tous les ministres d'État de France, sans en excepter un, m'ont écrit sur ce que vous savez. Souvenez-vous qu'il est de la plus grande fausseté qu'une certaine personne ait été chargée de faire des remerciements.

Au reste, je félicite M. Abauzit et M. Polier de Bottens, aussi bien quel'évêque de Gloucester.

Si Locke et Middleton étaient encore au monde, on leur devrait aussi des compliments.

N'oubliez pas, mon cher philosophe, ce mot mémorable qu'un grand ministre m'écrit : *Nous prenez-vous pour des gens absurdes et pour des persécuteurs ?*

Je vous embrasse bien tendrement, et je vous aime autant que je vous estime.

5818. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 9 novembre.

Mon dessein, mon cher philosophe, était de m'aller aboucher avec la chambre des finances de Montbéliard pour quelques affaires assez considérables ; je me faisais une fête de vous revoir et de vous embrasser à Lausanne, j'aurais voulu y passer quelques jours pour y revoir mes anciens amis. Une fluxion sur les yeux, qui m'ôte presque l'usage de la vue, s'est opposée à tous mes projets. Le mauvais temps et la maladie me retiennent au coin du feu ; mais si la saison devenait tolérable, je pourrais bien reprendre mes premières idées.

M^{me} d'Hacqueville quitte sa maison ; elle me doit environ deux ans d'arrérages. Oboussier mande que M. le colonel de Chandieu veut prendre le reste du bail ; mais il mande, en même temps, que je dois rendre à M. de Chandieu la maison dans le même état que je l'ai prise : c'est ce que je ne puis comprendre, car j'ai pris la maison dégarnie de tout. J'y ai fait pour environ vingt mille francs de dépense, et Oboussier n'entend pas sans doute que je reprenne les boiseries, les fourneaux, les cheminées, les portes, les croisées, que j'ai faites.

Si M^{me} d'Hacqueville n'a pas fait les réparations que doivent les locataires, elle les doit faire. On pourrait s'accommoder de ses meubles pour le paiement de son loyer et de ses réparations ; et je viendrais très-volontiers m'arranger avec M. de Chan-

dieu, si je pouvais loger dans la maison du Chêne¹, ou bien si je pouvais trouver ailleurs un appartement bien chaud et un bon lit, avec une petite chambre pour Wagnière², et de quoi loger seulement deux domestiques ; mais je crois que cela est fort difficile à trouver, et je pense que vos cabarets sont détestables. Je suis un peu sybarite par le corps, quoique je sois assez stoicien par l'âme ; j'aime fort la Suisse, mais je ne puis avoir les mêmes sentiments pour son climat. Je suis surtout très-fâché actuellement contre M. Saint-Martin, qui ne paye pas plus l'été qu'il nous doit que M^{me} d'Hacqueville ne paye le loyer de sa maison. Quoi qu'il en soit, mon cher philosophe, aimez-moi. Je présente mes respects à madame votre femme. V.

5819. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 novembre.

Si vous avez été malade, mon cher monsieur, je suis devenu aveugle depuis que les neiges ont couvert nos montagnes ; c'est ce qui m'arrive tous les ans, et bientôt je perdrai entièrement la vue. Il aurait été bien à souhaiter, en effet, que les trois cents petits pâtés³ dont vous m'avez parlé tant de fois eussent été mangés à Bordeaux ; mais un gourmand, qui arrive de cette ville, m'assure qu'il n'a pu en trouver chez aucun pâtissier, et c'est de quoi on m'avait déjà assuré plus d'une fois. M. le maréchal de Richelieu, qui aime les petits pâtés plus que personne, en aurait fait servir à sa table ; il faut assurément qu'il soit arrivé malheur à votre four, et qu'il n'ait pas été assez chaud. Je ne sais pas pourquoi vous m'attribuez une pièce de Grécourt⁴, qui n'est que grivoise, et dont vous citez ce vers :

L'Amour me dresse son pupitre.

Vous deviez bien sentir que la belle chose dont il est question ne ressemble point du tout à un pupitre. Ce n'est pas là le ton de la bonne compagnie.

Tous les habitants de notre petit ermitage vous font, monsieur,

1. Maison que Voltaire avait à Lausanne.

2. Secrétaire de Voltaire.

3. Trois cents exemplaires du *Meslier*.

4. Elle commence par ce vers :

Belle maman, soyez l'arbitre.

les compliments les plus sincères, ainsi qu'à monsieur votre frère. Vous savez avec quelle tendresse inaltérable je vous suis attaché pour toute ma vie.

5820. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 13 novembre.

Je vous fais mon compliment, mon cher ami, sur la place d'adjoint à M. de Bruge, au conseil de M. le duc de Wurtemberg. M. le comte de Montmartin me mande qu'on vous la donne avec grand plaisir. J'aurais bien envie de venir à tâtons vous embrasser à Colmar ; ma santé ne me le permet pas, et je me suis donné des chaînes ; je me suis fait une assez nombreuse famille d'adoption ; les Turcs appellent cela les enfants de l'âme. Père Adam, que vous connaissez, est encore un de mes enfants ; comment transporter tant de monde ? Ce serait trop d'embarras pour un aveugle. Vous savez que Tobie envoya son fils chez Gabélus¹, et que le bonhomme resta chez lui.

Je crois vous avoir déjà mandé que les neiges me rendent aveugle quatre ou cinq mois de l'année dans le plus beau lieu de la nature. M. le duc de Wurtemberg a la bonté de m'accorder le château de Montbéliard ; je pourrais y aller passer les hivers avec tout mon train ; mais j'ai bien peur de trouver des neiges partout. Je voudrais savoir ce que c'est que ce Montbéliard ; vous savez combien il me plairait, puisqu'il n'est pas loin de Colmar. Vous pouvez aisément vous informer de tout ce qui concerne cette habitation ; M. Jean Maire pourrait vous dire s'il n'y a point quelque autre demeure dans le voisinage, où je serais commodément ; il me faut bien peu de chose pour moi, mais il en faut beaucoup pour tout ce qui m'entoure. Je suis honteux de ne pouvoir marcher qu'avec vingt-cinq ou trente personnes. Je puis faciliter mes transmigrations par une nouvelle négociation entamée avec M. le duc de Wurtemberg ; elle se consommera dans les premiers jours de janvier au plus tard, et nous pourrons faire ce nouveau contrat dans peu de temps, comme nous avons fait le premier ; je trouve ces emplacements très-convenables et très-sûrs.

Tâchez, je vous prie, mon cher ami, de savoir de M. Jean Maire s'il loge quelqu'un dans le château de Montbéliard, et si je l'aurais tout entier à ma disposition.

1. Tobie. chap. iv.

Présentez mes respects à M. et à M^{me} de Klinglin; je vous embrasse tendrement, vous et toute votre famille. V.

5821. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 novembre.

Mon gendre et moi, nous sommes aux pieds des anges; et, avant que j'aie fermé ma lettre, je compte bien que M. Dupuits aura écrit celle de remerciements qu'il vous doit¹; après quoi il fera de point en point tout ce que vous avez la bonté de lui conseiller.

Je ne suis pas aussi heureux que lui dans la petite guerre avec M. le maréchal de Richelieu, puisque je lui ai déjà envoyé² les choses que vous voulez que je supprime. Il me permet depuis quarante ans de disputer contre lui, et je ne me souviens pas d'avoir jamais été de son avis; mais heureusement il m'a donné toujours liberté de conscience.

Je conçois bien, mon cher ange, qu'on oublie aisément les anciennes petites brochures écrites à propos du testament: il y était question du capucin Joseph, et de sa prétendue lettre à Louis XIII. Je répondis, en 1750, ce que je dis aujourd'hui avoir répondu en 1750, parce que je l'ai trouvé dans mes manuscrits reliés, écrits de la main du clerc que j'avais en ce temps-là³. Comment avez-vous pu imaginer que j'eusse voulu antidater cette réponse? quel bien cette antidade aurait-elle pu faire à ma cause? Croyez que je dis aussi vrai sur cette petite brochure que sur *le Portatif*; croyez que M. Abauzit, auteur de l'article *Apocalypse* et d'une partie de *Christianisme*, est non-seulement un des plus savants hommes de l'Europe, mais, à mon gré, le mieux savant.

Croyez que M. Polier, premier pasteur de l'église de Lausanne, auteur de *Messie*, entend très-bien sa matière, et ne ressemble en rien à vos évêques, qui n'en savent pas un mot.

Croyez que Middleton, ce même Middleton qui a fait cette belle *Vie de Cicéron*, a fait un excellent ouvrage sur les miracles, qu'il nie tous, excepté ceux de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est de cet illustre Middleton qu'on a traduit le conte du miracle de Gervais et de Protais, et celui du savetier de la ville d'Hippone.

1. Pour les démarches relatives au procès dont il est parlé dans la lettre 5806.

2. Les *Doutes nouveaux sur le Testament attribué au cardinal de Richelieu*.

3. Voyez tome XXV, page 277, le début des *Doutes nouveaux*.

Remerciez Dieu de ce qu'il s'est trouvé à la fois tant de savants personnages qui tous ont contribué à démolir le trône de l'erreur, et à rendre les hommes plus raisonnables et plus gens de bien.

Enfin, mon cher ange, soyez bien convaincu que je suis trop idolâtre et trop enthousiaste de la vérité pour l'altérer le moins du monde.

A l'égard du testament relié en maroquin rouge¹, la faute en est faite. Cette petite et innocente plaisanterie pourrait-elle blesser M. de Foncemagne, surtout quand ce n'est pas une viande sans sauce, et quand j'assaisonne la raillerie d'un correctif et d'un éloge? J'ai envoyé l'ouvrage à M. de Foncemagne, l'estimant trop pour croire qu'il en fût offensé.

Enfin pourquoi voudriez-vous que je supprimasse le trait de l'hostie² et du marquis Dupuis, duc de La Vieuville, quand cette aventure est rapportée mot pour mot dans mon *Essai sur l'Histoire générale*, tome V, page 29, édition de 1761³? Supprimer un tel article dans ma réponse, après l'avoir imprimé dans mon histoire, et après l'avoir envoyé à M. le maréchal de Richelieu lui-même; ôter d'une édition ce qui est dans une autre, ce serait me décréditer sans aucune raison.

Vous voyez donc bien, mon cher ange, que la vérité et la convenance exigent que l'ouvrage paraisse dans Paris dans le même état où je soupçonne que le roi l'a déjà vu; sans quoi je paratrais désavouer les faits sur lesquels je me suis fondé.

Pardonnez, je vous prie, à mes petites remontrances. L'histoire deviendrait un beau recueil de mensonges si l'on n'osait rapporter ce qu'ont fait les rois et les ministres il y a cent cinquante années, de peur de blesser la délicatesse de leurs arrière-cousins. Je vous supplie donc instamment de vouloir bien agréer la bonté de M. Marin, qui veut bien faire imprimer ma réponse à M. de Foncemagne, avec les dernières additions que j'ai envoyées nouvellement.

Au reste, il résultera de toute cette dispute, ou que le *Testament du cardinal de Richelieu* n'est point de lui; ou que, s'il en est, il a fait là un bien détestable ouvrage. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le roi a lu deux fois ce testament il y a environ vingt ans; et je crois qu'il est bien important pour le royaume que le

1. Voyez tome XXV, page 286.

2. Voyez tome XXV, page 289.

3. Dans la présente édition, tome XIII, page 1.

roi perde l'opinion où il peut avoir été que cet ouvrage doit être la règle de la conduite d'un prince.

Quand on m'a mandé que vous aviez bien voulu corriger quelques passages, j'avais cru que c'était la faute qu'on a faite d'oublier les *jeunes magistrats*, et de dire que *les avocats instruisent les magistrats*¹, en oubliant *jeunes*; que cette expression : *la France est le seul pays souillé de cet opprobre*², vous avait paru trop forte, et que c'était là qu'il fallait ménager les termes. Je me soumetts à vos lumières et à vos bontés ; et, en même temps, je vous demande grâce pour l'hostie de La Vieuville, pour le maroquin rouge de l'abbé de Rothelin, et pour l'histoire du capucin Joseph. Je vous supplie de vouloir bien faciliter et d'approuver la bienveillance de M. Marin, à qui je renouvelle mes instances de laisser imprimer l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu à vous et à lui.

5822. — A MADAME D'ÉPINAI.

16 novembre.

Il me paraît, madame, que vous avez un curé digne de vous ; c'est vous, sans doute, qui nommez à la cure ; c'est l'homme du monde dont, après vous, j'ambitionne plus le suffrage. M. Dubut³ ou Desbutes (car je ne sais pas précisément son nom) le remercie bien fort de ses cerisiers. Il est bien vieux, ce M. Desbutes ; mais s'il a le bonheur de manger des cerises de votre curé, il en jettera les noyaux au nez des superstitieux et des fanatiques, qui, je crois, n'approchent jamais de votre paroisse.

Je vois que tous les climats se ressemblent, quoique les esprits ne se ressemblent pas : si vous avez froid, nous sommes gelés ; si vous avez un pouce de neige, nous en avons deux pieds ; si vous perdez quelques-uns de vos poulets, tous les nôtres meurent ; mais vous avez des Frérons, des Pompignans, un *Journal chrétien*, et nous n'avons rien de tout cela. Vous vivez, madame, dans votre belle retraite avec vos philosophes ; moquez-vous des sottises de toutes les espèces. Que ne puis-je en rire avec vous ! mais il n'y a pas moyen de rire quand on souffre tant de votre absence.

1. Voyez tome XXV, page 302.

2. Cette expression, retranchée par d'Argental en 1764, a été reprise plus tard par Voltaire ; voyez tome XX, page 178.

3. C'était le nom que Voltaire voulait donner à l'auteur du *Dictionnaire philosophique portatif* ; voyez lettres 5777 et 5779.

Je crois comme vous, madame, que la scène française expire aux pieds de l'Opéra-Comique ; il n'y a que les femmes qui la soutiennent, comme il n'y a qu'elles qui fassent les agréments de la société. Les hommes sont pitoyables au théâtre, et je ne sais s'ils valent beaucoup mieux ailleurs.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire et de vous remercier de ma main ; je deviens toujours aveugle avec les neiges ; je crois que je suis le premier qui ait éprouvé un aveuglement périodique. Il n'en est pas de même de mes sentiments : mon estime et mon tendre respect pour vous ne souffrent jamais d'altération.

5823. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

AUTEUR DU « JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE ».

Aux Délices, près de Genève, 19 novembre.

Il est vrai, monsieur, comme vous le dites dans votre lettre du 4 du courant, qu'on débite toujours quelque chose sous mon nom, comme on donne quelquefois du vin du cru pour des vins étrangers. Ceux qui font ce négoce se trompent encore plus qu'ils ne trompent le public ; mon vin a toujours été fort médiocre ; et ceux qui débitent le leur sous mon nom ne feront pas fortune.

J'apprends que, pour surcroît, on vient d'imprimer en Hollande mes *Lettres secrètes*¹ ; je crois qu'en effet ce recueil sera très-secret, et que le public n'en saura rien du tout. Il me semble que c'est à la fois offenser ce public et violer tous les droits de la société que de publier les lettres d'un homme avant sa mort sans son consentement ; mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'est le métier d'un faussaire. Ce recueil n'est point parvenu dans ma retraite ; on m'assure qu'il est fort mauvais, et j'en suis très-bien aise.

Je présume au reste que, dans ces lettres familières qu'on débite sous mon nom, il n'y en aura aucune qui commence comme celles de Cicéron : « Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte bien. » Ce serait là trop clairement un mensonge imprimé.

Je conçois qu'on imprime les lettres d'Henri IV, du cardinal d'Ossat, de M^{me} de Sévigné ; Racine le fils a même donné au public quelques lettres de son illustre père, dont on pardonne l'inu-

1. Voyez la note, tome XXVI, page 135.

tilité en faveur de son grand nom ; mais il n'est permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs que quand elles sont aussi plaisantes que celles que vous connaissez sous le titre de *Epistolæ obscurorum virorum*¹.

Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au public que de lui présenter de prétendues lettres très-inutiles et très-insipides, écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas du tout ! Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles fadaïses que frivole pour les lire : aussi toutes ces paperasses tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli ; et presque toutes les brochures de nos jours ressemblent à cette foule innombrable de mouchérons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux, pour faire place à d'autres qui ont la même destinée.

La plupart de nos occupations ne valent guère mieux ; et ce n'était pas un sot que celui qui dit le premier que tout était vanité², excepté la jouissance paisible de soi-même.

La substance de tout ce que je vous dis, monsieur, mériterait une place dans votre journal, si elle était ornée par votre plume. V.

5824. — A. M. DUPONT.

Ferney, 20 novembre.

Vous voilà, mon cher ami, du conseil de M. le duc de Wurtemberg ; mais songez que vous êtes aussi à la tête du mien. Soyez arbitre entre lui et moi, entre la grandeur et l'amitié.

Il me semble que quelques publicistes allemands prétendent que toutes les terres dépendantes du comté de Montbéliard sont substituées à perpétuité par des pactes de famille. Si cela était, comme je le présume, ma famille risquerait beaucoup ; ma nièce surtout aurait à se plaindre, et il se trouverait que je l'aurais dépouillée de mon bien en voulant le lui assurer. Je sais que M. le duc de Wurtemberg s'oblige pour lui et pour ses hoirs ; mais ces hoirs pourront fort bien ne se point croire obligés. M. le prince Louis-Eugène de Wurtemberg³, frère du duc régnant, semble même refuser de s'engager par une simple parole d'honneur et de générosité qu'on lui demandait : peut-être avec le

1. Voyez la note, tome XXVI, page 475.

2. *Ecclésiaste*, II, 1.

3. Voyez la note, tome XXXVII, page 134.

temps pourrait-on obtenir de lui cette démarche, que l'âme noble d'un prince ne doit pas refuser. Mais enfin nous n'avons fait jusqu'ici, auprès de lui, que de vains efforts.

Vous sentez bien, mon cher ami, que ce n'est pas mon intérêt qui me guide. Je tombe dans une décrépitude infirme, et le duc régnant me survivra sans doute; mais M^{me} Denis peut lui survivre, et vous savez que j'étais près de passer un autre contrat avec lui, en faveur de mon autre nièce et de mes neveux. La difficulté qui se présente arrête la conclusion de cette affaire, et fait trembler pour les précédentes.

Vous êtes à portée de savoir si en effet le duc régnant a pu stipuler pour ses hoirs, si les domaines de Franche-Comté et d'Alsace répondent de la dette, et quelles mesures on pourrait prendre pour nous donner toutes les sûretés nécessaires. J'avoue que je n'avais jamais douté que M. le prince Louis, qui m'a honoré de ses bontés depuis son enfance, et qui est aujourd'hui mon voisin, pût faire la moindre difficulté d'acquitter un jour une dette si légitime, en cas qu'on eût le malheur de perdre son frère aîné. Je compte encore sur l'honneur qui dirige toutes ses actions, et qui ne lui permettra pas de faire une chose si contraire à l'élévation de son âme et à la noblesse de son rang; mais enfin il vaut mieux dépendre de la sanction des lois que de la volonté des hommes.

Je m'en remets à vous, mon cher ami; je vous prie de conduire ce pauvre aveugle, qui l'est surtout en affaires, et qui vous aime de tout son cœur. V.

N. B. Je présume que les terres du duc de Wurtemberg qui sont en France sont régies selon les lois de la France; et il me semble que nos lois ne permettent plus les substitutions perpétuelles, excepté sur les duchés-pairies; mais j'ai cherché en vain ces règlements dans les conférences de Bornier. Il est rare de trouver dans les livres ce qu'on y cherche. Je vous supplie de conférer de tout cela avec M. de Bruge, qui doit être depuis longtemps au fait des affaires de la maison de Wurtemberg. V.

5825. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre.

Vous êtes les anges des Corneille, comme vous êtes les miens : ainsi je compte que M^{me} Dupuits n'est pas trop téméraire en suppliant M. d'Argental de vouloir bien faire rendre le paquet

ci-joint à M. Corneille. Le marquis¹ est arrivé, et il a bien promis d'envoyer les feuilles qu'on demande ; et je ne doute pas que le prince² et le marquis n'ordonnent à leurs principaux officiers de faire les recherches nécessaires dans leur chancellerie ; moyennant quoi l'héritière du nom de Corneille peut se flatter de recevoir dans quelques mois un paquet scellé du grand sceau.

Mes anges m'avaient tenu le cas secret sur les *Lettres secrètes*³ ; je ne les ai point lues. C'est un nommé Robinet, qui est allé exprès à Amsterdam. Je ne crois pas que son entreprise lui paye son voyage. Il prétend aussi faire imprimer ma correspondance avec le roi de Prusse ; en ce cas, il publiera de bien mauvais vers. Vous croyez bien que j'entends les miens, car ceux d'un roi sont toujours bons.

Il me paraît que je ressemble assez à un homme dont le bien est à l'encan. On vend tous mes effets, comme si j'étais décédé insolvable ; et on fourre dans l'inventaire bien des choses qui ne m'appartiennent pas ; mais, comme je suis mort, ce n'est pas la peine de me plaindre.

Dieu bénisse les vivants, et qu'il accorde à mes anges la vie sempiternelle le plus tard qu'il pourra !

5826. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 21 novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes un homme charmant, un bon ami, un philosophe véritable. L'article dont vous me parlez était d'un fripon, d'un délateur⁴, et non pas d'un novelliste. Depuis quand est-il permis d'accuser les particuliers, de son autorité privée, dans des papiers publics ? Un tel abus est punissable.

Je n'ai nul commerce avec les auteurs de l'ouvrage⁵ dont vous me parlez ; mais, quels qu'ils soient, ils seront pénétrés pour vous de reconnaissance. Présentez mes respects, je vous en prie, à MM. les comtes de Mnizek. J'ai l'honneur de faire réponse à monsieur le banneret⁶ qui a eu la bonté de m'écrire.

Il vint dîner hier un damné avec moi, qui me soutint que la

1. Surnom donné à Gabriel Cramer.

2. Philibert Cramer.

3. Voyez tome XXV, page 579, et XXVI, 135.

4. L'abbé d'Étrée ; voyez tome XXVI, page 136.

5. Le *Dictionnaire philosophique portatif*.

6. La lettre est perdue.

morale était une chose divine, et que la *Somme* de saint Thomas était ridicule. Le scélérat ajoutait que les dogmes avaient amené la discorde sur la terre, et que la morale amènerait la paix : je vous avoue que j'eus peine à me contenir en entendant ces blasphèmes. Je n'aurais pas manqué de le déferer au consistoire de Genève, si j'avais été dans le territoire immense de cette fameuse république.

Un homme aussi intolérant que moi ne souffre pas une telle hardiesse, qui serait capable, à la fin, de porter les hommes à se pardonner les uns les autres leurs sottises. Ce serait porter l'abomination de la désolation¹ dans le lieu saint.

Je crains bien, monsieur, que dans le fond vous ne soyez entiché de cette horrible doctrine : en ce cas, je romprai avec vous tout net ; cependant je vous aime de tout mon cœur.

5827. — A M. DAMILAVILLE.

23 novembre.

Les hommes seraient trop heureux, mon cher frère, s'ils n'avaient à combattre que des erreurs semblables à celle qui impute au cardinal de Richelieu un très-ennuyeux et très-détestable testament. Je ne crois pas qu'on ait jamais débité une morale plus pernicieuse, ni proposé de plus extravagants systèmes.

M. Marie s'est chargé de faire imprimer, avec permission, ma réponse à M. de Foncemagne², réponse que je crois polie et honnête. Si quelque considération particulière dont je ne puis avoir connaissance l'empêchait de faire sur cela ce qu'il m'a promis, je vous serais, en ce cas, très-obligé de donner à Merlin l'exemplaire corrigé que je vous fais tenir ; et je crois que M. Marin y donnerait volontiers son aveu. On ne pourrait lui reprocher d'être éditeur ; il n'aurait fait que ce que sa place exige de lui. Il me semble nécessaire que l'ouvrage paraisse : je suis dans le cas d'une défense légitime ; il ne serait pas bien à moi d'abandonner sur la fin de ma vie une opinion que j'ai soutenue pendant trente années. Je vous jure que je me rétracterais publiquement si on me donnait de bonnes raisons ; mais il me semble qu'on en est bien loin.

1. *Daniel*, ix, 27.

2. *Les Doutes nouveaux*.

Montrez, je vous en prie, cette double copie à votre ami M. de Beaumont. Je crois que l'article qui regarde les avocats¹ ne lui déplaira pas ; je voudrais d'ailleurs avoir son avis sur le fond du procès. Je vous avoue que je serais tenté de proposer à M. de Foncemagne de prendre une demi-douzaine d'avocats pour arbitres. Il me paraît qu'on ne peut former que deux opinions sur cette affaire : l'une, que le testament attribué au cardinal n'est point de lui ; l'autre, que, s'il en est, il a fait un ouvrage impertinent. Il y a plus d'un livre respecté dont on pourrait en dire autant.

Tâchez, mon cher frère, d'animer frère Protagoras² : c'est l'homme du monde qui peut rendre les plus grands services à la cause de la vérité. Les mathématiques sont fort belles ; mais, hors une vingtaine de théorèmes utiles pour la mécanique et pour l'astronomie, tout le reste n'est qu'une curiosité fatigante. Plût à Dieu que notre Archimède pût trouver un point fixe pour y pendre le fanatisme !

5828. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 23 novembre.

Mon cher philosophe, je serais bien tenté de venir chez vous avec mon bâton d'aveugle ou avec mon chien. Vous n'auriez pas dans votre maison un philosophe cynique ennemi des hommes ; mais malheureusement il faudra que j'attende que ma fluxion soit passée ; peut-être durera-t-elle tout l'hiver, et alors il faudra attendre le printemps. Je suis pénétré de vos offres charmantes ; il faut que vous ajoutiez une bonté nouvelle à toutes celles que vous me témoignez ; que cela soit entre nous deux seuls, je vous en prie.

Il s'agit de savoir s'il y a quelqu'un à Lausanne qui ait un peu de crédit sur l'esprit du prince de Wurtemberg, et qui pût seconder la noblesse de ses sentiments, en le portant à faire une action digne de lui, action juste et honnête, et qui n'exige de sa part qu'un seul mot qui ne peut le compromettre.

Mille respects à madame la philosophe. V.

1. Voyez tome XXV, page 302.

2. D'Alembert.

5829. — A M. MARIN.

24 novembre.

Si jamais, monsieur, quelque homme de lettres vient vous dire que son métier n'est pas le plus ridicule, le plus dangereux, le plus misérable des métiers, ayez la bonté de m'envoyer ce pauvre homme. Il y a tantôt cinquante ans que je puis rendre bon témoignage de ce que vaut la profession. Un de ses revenants-bons est que chaque année on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien scandaleux. Je suis dans le cas du célèbre M. Arnoult et de l'illustre M. Le Lièvre, deux braves apothicaires dont on contrefait tous les jours les sachets et le baume de vie. On débite continuellement sous mon nom de plus mauvaises drogues. On a fabriqué une *Histoire de la guerre de 1741*¹, avec mon nom à la tête. Je ne sais quel fripier prétend avoir trouvé mon portefeuille; il a donné hardiment un recueil de vers tirés du *Mercur*, et cela est intitulé *Mon Portefeuille retrouvé*².

M. Robinet, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a fait imprimer mes *Lettres secrètes*, qui, si elles sont secrètes, ne devraient pas être publiques; et M. Robinet ne fera pas assurément fortune avec mes prétendus secrets.

En voici un autre qui donne mes *Œuvres philosophiques*³; et ces œuvres sont d'abominables rogatons imputés autrefois à La Mettrie, et indignes même de lui.

Quel remède à tout cela, s'il vous plait? Je n'y vois que celui de la patience; autrefois je m'en fâchais, j'ai pris le parti d'en rire. Je ne puis imiter les charlatans, qui avertissent le public de se donner de garde de ceux qui contrefont leur élixir. Il faut subir cette destinée attachée à la littérature. Il est très-inutile de se plaindre au public, qui n'a jamais plaint personne, et qui ne songe qu'à s'amuser de tout.

Il faut qu'un homme de lettres se prépare à passer sa vie

1. En 1756.

2. Voyez la note, tome VI, page 337.

3. Il parut à la fin de 1761, sous la date de 1765, un volume intitulé *Collection complète des Œuvres de M. de Voltaire; ouvrages philosophiques pour servir de preuves à la religion de l'auteur; l'Évangile de la raison, ouvrage posthume de M. D. M...y*. Ce volume contient *Saül et David*, le *Testament de J. Meslier*, le *Catéchisme de l'Honnête Homme*, le *Sermon des cinquante*, qu'on y attribue à diverses personnes et entre autres à La Mettrie; et l'*Examen de la religion*, attribué à Saint-Évremond (et qui est l'*Analyse de la religion chrétienne*, dont il a souvent été question : voyez entre autres tome XVIII, page 261, et XXVI, 500).

entre la calomnie et les sifflets. Si vous vous plaignez à votre ami d'un libelle fait contre vous, il vous demande vite où on le vend ; si vous êtes affligé qu'on vous impute un mauvais ouvrage, il ne vous répond pas, et il court à l'Opéra-Comique ; si vous lui dites qu'on n'a pas rendu justice à vos derniers vers, il vous rit au nez : ainsi le mieux est toujours de rire aussi.

Je ne sais si votre Duchesne s'appelle André ou Gui, mais, soit Gui, soit André, il a impitoyablement massacré mes tragédies : il les a imprimées comme je les ai faites, avec des fautes innombrables de sa part, comme moi de la mienne. De toutes les républiques, celle des lettres est sans contredit la plus ridicule.

5830. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre.

A L'UN DE MES ANGES, OU AUX DEUX ENSEMBLE.

Les lettres se croisent, et le fil s'embrouille. La lettre du 21 novembre m'apprend qu'on n'avait pas encore reçu les lettres patentes de M^{lle} Doligny et Luzy, ou qu'elles ont été perdues avec un paquet adressé, autant qu'on peut s'en souvenir, à M. de Courteilles. Tous mes paquets ont été envoyés depuis un mois à cette adresse, excepté un ou deux à l'abbé Arnaud ou à Marin. Il serait triste qu'il y eût un paquet d'égaré. Dans ce doute, voici de nouvelles patentes.

Je vous ai mandé¹ que M. de Richelieu m'avait donné toute liberté sur la distribution de ces bénéfices. Si M. de Richelieu change d'avis, je n'en changerai point ; je crois son goût pour M^{lle} d'Épinay² passé, et j'imagine que sa fureur de vous contre-carrer sur les affaires du *tripot* est aussi fort diminuée.

Je vous supplie, mes divins anges, d'assurer M. Marin de ma très-vive reconnaissance. Je voudrais bien pouvoir la lui marquer, et vous me feriez grand plaisir de me dire comment je pourrais m'y prendre.

Il est très-vrai que j'avais fait une balourdise énorme en ajoutant, à la réponse faite à M. de Fonce-magne en 1750, les noms du cardinal Albéroni et du maréchal de Belle-Isle³ ; je fis

1. Voyez page 365.

2. Voyez la note, tome XLII, page 308.

3. Le *Testament du cardinal Albéroni* est de 1753, celui du *maréchal de Belle-Isle* est de 1761. C'est une balourdise énorme de les avoir cités dans un morceau que Voltaire disait avoir écrit en 1750.

cette sottise en corrigeant l'épreuve à la hâte. On est bien heureux d'avoir des anges gardiens qui réparent si bien de pareilles fautes. Mais je jure encore, par les ailes de mes anges, que j'ai retrouvé parmi mes paperasses cette lettre¹ de 1750, écrite de la main du clerc qui griffonnait alors mes pensées; je ne trompe jamais mes anges.

On m'a mandé qu'un honnête homme, qui a approfondi la matière du testament, et qui ne laisse rien échapper, a porté une sentence d'arbitre entre M. de Fonce-magne et moi. On la dit sage, polie, instructive, et très-bien motivée².

Il paraît tous les mois sous mon nom, en Angleterre ou en Hollande, quelques livres édifiants. Ce n'est pas ma faute; je ne dois m'en prendre qu'à ma réputation de bon chrétien, et mettre tout aux pieds du crucifix.

J'ai bien peur que maître Omer ne veuille me procurer la couronne du martyr. Ces Omer sont très-capables de joindre au *Portatif* la tragédie sainte de *Saül et David*, que le scélérat de Besongne, libraire de Rouen, a imprimée sous mon nom; *messieurs* pourraient bien me décréter, et quoique je ne fasse cas que des décrets éternels de la Providence, cette aventure serait aussi embarrassante que désagréable. Je connais toute la mauvaise volonté des Omer; je n'ai jamais été content d'aucun Fleury, pas même du cardinal, pas même du confesseur du roi, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*; je ne conçois pas comment il a pu faire de si excellents discours, et une histoire si puérile.

Au reste, je ne me porte pas assez bien pour me fâcher, et mes yeux sont dans un trop triste état pour que je revoie les roués. Je me sers d'une drogue qui me rendra ou qui m'ôtera la vue tout à fait; je n'aime pas les partis mitoyens.

Mes chers anges, conservez-moi vos célestes bontés. Toute ma famille se prosterne à l'ombre de vos ailes.

On nous parle aussi d'une petite assignation de notre curé³. La robe de tous côtés me persécute; mais je ne m'épouvante de rien. Je trouve que plus on est vieux, plus on doit être hardi. Je suis du sentiment du vieux Renaud⁴, qui disait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conspirer.

1. C'est le passage guillemeté tome XXV, pages 277-281.

2. L'*Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Fonce-magne* est de Voltaire lui-même : voyez tome XXV, page 321.

3. Le curé avec qui il était en procès pour les dîmes.

4. Probablement Nicolas de Renault, dont il est parlé dans la *Conjuration contre Venise*.

5831. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 27 novembre.

Mon cher maître, *non agitur de verbis, sed rebus*. Je veux que vous me disiez nettement si vous avez rien vu de plus mauvais que ce testament tant vanté par La Bruyère¹. Je sais très-bien qu'un grand ministre peut faire un détestable ouvrage, même en politique. Il ne faut pas être un grand génie pour faire couper le cou au maréchal de Marillac, après l'avoir fait juger à Ruel par des fripons en robe vendus à la faveur. Cartouche en aurait fait autant. Mais pour écrire sur les finances et sur le commerce, on a besoin de connaissances que le cardinal de Richelieu ne pouvait avoir. Je tiens qu'il n'en savait pas assez pour débiter toutes les bêtises qu'on lui attribue.

Au reste, mon cher maître, condamnez-moi si vous voulez sur *inconvenance* et *marginer*²; j'aime ces deux mots, qui sont expressifs, et qui nous sauvent d'une circonlocution. *Inconvenance* n'est pas *disconvenance*; on entend par *disconvenance* des choses qui ne se conviennent pas l'une avec l'autre; et j'entends par *inconvenance* des choses qu'il ne convient pas de faire. Vous direz que je suis bien hardi; je vous répondrai qu'il faut l'être quelquefois.

Vivez, vous dis-je; moquez-vous de tout; vous êtes plus jeune que moi, car vous avez des yeux, et je n'en ai plus. M^{me} Denis se souvient toujours de vous avec bien de l'amitié; elle vous fait mille compliments. Nous menons une vie agréable et tranquille avec l'héritière du nom de Corneille et un de vos jésuites défroqués, nommé Adam, qui nous dit tous les dimanches la messe, que je n'entends jamais, et à laquelle il n'entend rien, non plus que vous. Vivent Cicéron et Virgile! *Vive, vale*.

5832. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

29 novembre.

Vraiment vous serez très-bien reçu, monsieur, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney; et je vous réponds que, si j'étais jeune, je viendrais prendre M^{me} de Florian à Hornoy,

1. Discours prononcé à l'Académie française le 15 juin 1693, deuxième alinéa.

2. Voyez tome XXV, pages 298 et 287.

pour la conduire chez nous ; mais je ne lui conseille pas d'aller en litière. Le chemin de Lyon à Genève est actuellement un des plus beaux du royaume ; et il faut toujours choisir les routes les plus fréquentées et les plus longues, parce qu'on y trouve toujours plus de ressources et plus de secours dans les accidents.

Nous ne nous flattons pas de vous donner la comédie ; il est trop difficile de trouver des acteurs.

Pour moi, j'ai fait comme Sarrazin¹ ; j'ai demandé mon congé dès que j'ai eu soixante et dix ans.

Si mes fluxions sur les yeux continuent, je deviendrai bientôt aveugle, et je ne pourrai jouer que le rôle de Tirésie. Nous avons un jésuite qui peut fort bien jouer le rôle de grand prêtre dans l'occasion ; mais cela composerait, ce me semble, une troupe assez lugubre.

Il faudra, je crois, se réduire aux plaisirs simples de la société. Genève n'en fournit guère ; nous les trouverons dans nous-mêmes. Vous serez contents de M. Dupuits et de sa petite femme. Il a très-bien fait de l'épouser. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné sans ressource ; ses tuteurs avaient bouleversé toute sa petite fortune.

Si vous comptez aller en Languedoc, vous abrégerez beaucoup votre chemin en passant par Lyon, et nous irons au-devant de M^{me} de Florian. J'espère que je serai en état de la mieux recevoir qu'à son premier voyage. Mes affaires ont été un peu dérangées depuis quelque temps ; mais je me flatte qu'elles seront incessamment rétablies avec des avantages nouveaux.

Je vois avec grand plaisir que vous avez embelli Hornoy. Je répète toujours qu'on n'est véritablement bien que chez soi ; et que quand on sait se préserver un peu du poison mortel de l'ennui, on se trouve bien plus à son aise dans son château que dans le tumulte de Paris et dans le misérable usage de passer une partie de son temps dans les rues, de sortir pour ne rien faire, et de parler pour ne rien dire. Cette vie doit être insupportable pour quiconque a quarante ans passés.

Tout Ferney fait mille tendres compliments à tout Hornoy. Autrefois les seigneurs châtelains de Picardie n'allaient guère voir les seigneurs châtelains du pays des Allobroges ; mais à présent que la société est perfectionnée, on peut sans risque faire de ces longs voyages. Vous serez attendus avec impatience, et reçus avec transport.

1. Voyez la note, tome XXXIV, page 40.

5833. — A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

Mon cher frère, les auteurs du *Portatif*, dont la plupart sont à Lausanne, sont un peu étonnés du bruit qu'a fait leur livre ; ils ne s'y attendaient pas. Je m'attendais encore moins à en être soupçonné ; mais, dès que je fus certain qu'on en avait parlé au roi en termes très-forts, et qu'on avait voulu exciter contre moi l'évêque d'Orléans, je fus obligé d'aller aud-avant des coups qu'on me portait. Je me trouvais précisément alors dans des circonstances très-épineuses, j'y suis encore ; mais c'est déjà beaucoup que l'on ait dit en pleine Académie la vérité dont j'ai besoin. On m'avertit que les Omer se préparent à faire incendier ce *Portatif* au bas de l'escalier, et qu'ils veulent absolument me l'attribuer ; je ne sais pas même si la chose n'est pas déjà faite¹.

Je me résigne, mon cher frère, à la volonté divine, et je m'enveloppe dans mon innocence. Le parlement welche ne voit pas plus loin que son nez. Il devrait sentir combien il est de son intérêt de favoriser la liberté de la presse, et que plus les prêtres seront décrédités, plus il aura de considération. Le sénat romain se garda bien de condamner le livre de Lucrèce, et le parlement d'Angleterre ne soutient la liberté d'écrire que pour affermir la sienne.

Je n'ai point vu les *Lettres de Jean-Jacques*² ; on ne les connaît point encore dans notre Suisse. On a aussi imprimé sous mon nom des *Lettres secrètes*. On dit que c'est un M. Robinet qui m'a joué ce beau tour. Si ces lettres sont secrètes, il ne fallait donc pas les mettre au jour ; mais on croit que ce secret restera entre M. Robinet et son imprimeur. On m'a mandé que c'est un recueil aussi insipide que si on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher. Vous voyez qu'on me regarde comme un homme mort, et qu'on vend tous mes effets à l'encan. Robinet s'est chargé de mon pot de chambre.

J'attends toujours des *Dumarsais*, des *Saint-Évremond*³, des *Meslier* ;

1. La condamnation du *Dictionnaire philosophique* par le parlement de Paris est du 19 mars 1765.

2. *Lettres écrites de la montagne*.

3. Il s'agit de l'*Analyse de la religion chrétienne*, que Voltaire attribue tantôt à Dumarsais, tantôt à Saint-Évremond.

j'ai reçu des *Énochs*¹ : cela n'est pas *publici saporis*². On ne trouve pas un seul *Dictionnaire philosophique* actuellement dans toute la Suisse. Personne ne m'attribue cet ouvrage dans le pays où je vis ; il n'y a que des Frérons qui puissent m'accuser à Paris ; mais je ne crains ni les Frérons ni les Pompignans : ces malheureux ne m'empêcheront jamais de vivre et de mourir libre.

Sur ce je vous embrasse ; je ris des Welches, et je plains les philosophes. *Écr. l'inf....*

5834. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 novembre.

Je vois, mon cher philosophe, que vous avez perdu un adepte qui sera difficile à remplacer. Ce que vous me mandez de lui, et le petit billet qu'il écrivit avant sa mort, me donnent bien des regrets. On dit que vous avez aussi perdu monsieur votre père ; il était d'un âge à ne devoir s'attendre à vivre plus longtemps. Il n'aura pas sans doute écrit un billet semblable à celui de votre ami. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes. Il y a l'infini entre celui qui a lu avec fruit, et celui qui n'a rien lu : le premier foule à ses pieds les préjugés, et le second en est la victime. Songez à rétablir votre santé. Pour peu que vous joigniez la sobriété à vos autres mérites, vous n'aurez pas plus besoin des médecins du corps que de ceux de l'âme. Je vous embrasse de tout mon cœur ; je vous serai attaché pour le reste de ma vie, qui ne peut être bien longue.

5835. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, novembre.

Madame l'ange est suppliée d'être arbitre³ entre M. de Fonce-magne et moi ; si elle me condamne, je me tiens pour très-bien condamné. Je sais bien que j'ai affaire à forte partie : car c'est plutôt contre M^{me} la duchesse d'Aiguillon et M. le maréchal de

1. *Dissertation sur Élie et Énoch* (faisant suite aux *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*), in-8° sans date ; cet ouvrage est de Boulanger.

2. Horace a dit (*Art poét.*, vers 131) :

Publica materies privati juris erit.

3. Voltaire fait allusion à son *Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Fonce-magne* ; voyez tome XXV, page 321.

Richelieu que contre M. de Foncecagne que je plaide. Il me semble que le procès est assez curieux.

Quant au *Portatif*, je ne plaide point, et je décline toute juridiction. Il est très-avéré que cet ouvrage (horriblement imprimé, quoiqu'il ne l'ait pas été chez les Cramer) est fait depuis plusieurs années, ce qui est très-aisé à voir, puisqu'à l'article *Chaîne des événements*¹, page 70, il est parlé de soixante mille Russes en Poméranie.

Il n'est pas moins certain que la plupart des articles étaient destinés à l'*Encyclopédie* par quelques gens de lettres, dont les originaux sont encore entre les mains de Briasson. S'il y a quelques articles de moi, comme *Amitié*, *Amour*, *Anthropophages*, *Caractère*, *Chine*, *Fraude*, *Gloire*, *Guerre*, *Lois*, *Luxe*, *Vertu*, je ne dois répondre en aucune façon des autres. L'ouvrage n'a été imprimé que pour tirer de la misère une famille entière. Il me paraît fort bon, fort utile, il détruit des erreurs superstitieuses que j'ai en horreur; et il faut bénir le siècle où nous vivons qu'il se soit trouvé une société de gens de lettres, et dans cette société des prêtres qui prêchent le sens commun. Mais enfin je ne dois pas m'approprier ce qui n'est pas de moi. L'empressement très-inconsidéré de deux ou trois philosophes de Paris de donner de la vogue à cet ouvrage, au lieu de ne le mettre qu'en des mains sûres, m'a beaucoup nui. Enfin la chose a été jusqu'au roi, qu'il fallait détromper; et vous n'imaginerez jamais de qui je me suis servi pour lui faire connaître la vérité. Je n'ai pas les mêmes facilités auprès de M^e Omer, mon ennemi, qui me désigna indignement et très-mal à propos, il y a quelques années², dans son réquisitoire contre Helvétius. Son frère, l'ancien intendant de Bourgogne³, a fait venir le livre pour le lui remettre, et pour en faire l'usage ordinaire.

Cet usage ne me paraît que ridicule; mais il est pour moi de la dernière importance qu'on sache bien qu'en effet l'ouvrage est de plusieurs mains, et que je le désavoue entièrement: c'est le sentiment de toute l'Académie; je lui en ai écrit par le secrétaire perpétuel⁴. Quelques académiciens, qui avaient vu les originaux chez Briasson, ont certifié une vérité qui m'est si essentielle. Au reste, j'ai pris toutes mes mesures depuis longtemps

1. Ce passage a été changé.

2. Le 29 janvier 1759. L'arrêt du parlement est du 6 février; voyez tome XL, page 27.

3. Joly de Fleury de La Valette.

4. Voyez la lettre 5809.

pour vivre et mourir libre, et je n'aurai certainement pas la bassesse de demander, comme M. d'Argenson, la permission de venir expirer à Paris entre les mains d'un vicaire. Un des Omer disait qu'il ne mourrait pas content qu'il n'ait vu pendre un philosophe; je peux l'assurer que ce ne sera pas moi qui lui donnerai ce plaisir.

Soyez bien persuadée, madame, que d'ailleurs toutes ces misères ne troublent pas plus mon repos que la lecture de l'*Alcoran* ou celle des *Pères de l'Église*, et soyez encore plus persuadée de mon tendre et inviolable respect.

Voulèz-vous bien, madame, donner à M. de Fonce-magne ma réponse, dans laquelle je ne crois avoir manqué à aucun des égards que je lui dois?

Nota. Je reçois la petite lettre de M. le duc de Praslin. C'était, ne vous déplaise, monsieur l'évêque d'Orléans qui avait déjà parlé; mais je préfère la protection de M. le duc de Praslin à celle de tout le clergé. Pour M. le duc de Choiseul, il m'a écrit : « Vieux Suisse, vieille marmotte, vous vous agitez comme si vous étiez dans un bénitier, et vous vous tourmentez pour bien peu de chose. »

Je ne suis pas tout à fait de son avis.

5836. — A M. COLINI.

Ferney, 4 décembre.

Vous recevez donc aussi les aveugles dans votre Académie! C'est une bonne œuvre, mon cher confrère, dont Dieu vous bénira. Je vous prie de présenter ma lettre de remerciements à M. de Hohenhausen¹, et de faire bien mes compliments à M. Schœpfliu, quand vous le verrez.

Je vois qu'on m'avait bien trompé quand on m'avait dit qu'on citait en faveur de Fréron ce vers de Virgile :

. Tu das epulis accumbere divum.

(VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 79.)

Il faut dire de lui au contraire :

Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.

(VIRG., *eccl.* IV, dernier vers.)

1. La lettre au baron de Hohenhausen, qui était président de l'Académie de Manheim, est perdue. Schœpfliu, professeur de l'Université de Strasbourg, était président honoraire.

Je crains bien de mourir cet hiver ; mais je vous promets de ressusciter dans les beaux jours pour aller faire ma cour à Son Altesse électorale, et pour vous embrasser. Bonsoir, mon cher ami et mon cher confrère.

5337. — A M. DUPONT.

A Ferney, 7 décembre.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez reçu, il y a environ trois semaines, une lettre¹ que je vous ai envoyée par M^{me} du Fresney. Il était question de votre arbitrage entre M. le duc de Wurtemberg et moi chétif. J'essuie de très-grandes difficultés par rapport à ma famille. Je sais bien qu'à mon âge je ne risque rien pour moi ; mais mes héritiers, en faveur de qui j'ai stipulé, peuvent survivre au duc régnant. Je suis très-sûr à présent que les terres sont substituées. Les successeurs de monsieur le duc seront en droit de refuser l'exécution d'un contrat auquel ils n'ont pas consenti. Ils auraient pour prétexte que cette dette n'a pas été acceptée par les états de Wurtemberg : mes héritiers n'auraient pour ressource que la loi de l'honneur et de la bien-séance. Je suis bien sûr que les princes frères du duc régnant ne manqueraient pas à cette loi sacrée ; mais par malheur cette loi de l'honneur, qui est dans leur cœur, ne peut entrer dans un contrat, et il faut d'autres sûretés dans une affaire aussi importante.

J'ignore si les états de Wurtemberg voudraient accepter le nouveau contrat proposé, et ratifier en même temps les autres.

J'attends votre sentence d'arbitrage, et je voudrais bien pouvoir vous la demander moi-même. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

5338. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ?

A Ferney, 7 décembre.

Mon divin ange, je réponds sur-le-champ à votre lettre du 28 novembre, qui m'arriva qu'hier à Genève, et que je n'ai reçue qu'aujourd'hui. Je suis toujours émerveillé et confondu que vous n'ayez pas reçu par M. de Courteilles ou par M. l'abbé Arnaud un paquet où étaient les provisions des dignités comiques pour

1. Lettre 5824.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Grandval et les demoiselles Doligny et Luzu¹. Je vous ai envoyé un dernier double.

Le prince² a renoncé à la librairie, et le marquis, son frère, m'a écrit qu'il faisait partir les exemplaires dont Pierre Corneille a besoin.

M. de Pingon a accepté l'arbitrage de l'ordre de Malte. Ma petite famille et moi, nous vous faisons les plus tendres et les plus respectueux remerciements.

Je suis votre lettre pas à pas. J'envoie demain M^{me} Denis au grand Tronchin ; elle saura de quoi il est question. Je doute beaucoup qu'on l'ait consulté, car on ne veut pas passer pour malade. Mais voici ce que je vais faire : j'écrirai moi-même au malade, et peut-être je découvrirai de quoi il est question.

Vous êtes un véritable ange gardien d'avoir si bien profité de l'apoplexie du sieur Rengé. Ces tours-là, que vous me faites quelquefois, échauffent mon cœur et le remplissent de reconnaissance ; mais ils redoublent aussi l'amertume que je sens d'être destiné à mourir sans baiser le bout de vos ailes. J'en dis autant à M^{me} d'Argental. Vous ne me parlez point de sa santé ; je présume, par votre silence, qu'elle est meilleure.

Mes yeux vous demandent grâce pour la révision des roués. J'use actuellement d'une eau qui me fait espérer que je serai au moins borgne, et alors je relirai les roués de bon œil et de sang-froid. J'en jugerai comme de l'ouvrage d'un autre, et j'y travaillerai avec l'ardeur et le soin que vos ordres et vos bontés m'inspirent.

La requête de mon cher curé pour me voler mes dîmes est entre les mains du procureur général de Dijon ; voilà tout ce que j'en sais. Je n'en suis pas mieux informé que des vingt édits qu'on enregistre ou qu'on n'enregistre pas avec tant de cérémonie.

Permettez, mes divins anges, que je présente mes respects à M. le duc de Praslin.

1. M^{lle} Doligny venait de débiter avec un grand succès qu'elle ne devait qu'à son mérite, car la nouvelle *ingénue* était médiocrement jolie ; mais elle réunissait à la finesse, à l'enjouement, une sensibilité naturelle, et surtout une décence parfaite. C'est elle qui joua d'original Rosine du *Barbier de Séville*. Elle quitta le théâtre pour se marier. L'honnêteté de sa conduite, que relevaient encore ses talents, lui valut une pension particulière de Louis XVI. Sous le précédent règne, elle l'aurait obtenue à un titre tout différent. — M^{lle} Luzu était une soubrette très-jolie et très-éveillée. Elle se retira en 1781. On ne dit pas que Louis XVI lui ait fait une pension. (A. F.)

2. Philibert Cramer.

5839. — A M. DUPONT.

A Ferney, 8 décembre.

Votre lettre du 1^{er} décembre, mon cher ami, doit entièrement dissiper les alarmes de ma famille. J'en avais fait part à M. le comte de Montmartin, parce qu'en affaires je ne connais d'habileté que la franchise. Je mande aujourd'hui¹ à M. de Montmartin que c'est vous qui avez dissipé tous mes doutes, et qui consommez la nouvelle négociation que j'ai l'honneur de faire avec monseigneur le duc de Wurtemberg. Je crois que cette nouvelle ne lui déplaira pas, et que ce nouveau contrat que nous allons faire sera l'époque de la confiance du prince en vous, et de votre considération dans sa cour. Il vous regardera comme un homme dont l'intelligence et la probité lui auront été utiles. Je vous prie donc, mon cher ami, de faire le contrat en vertu de la nouvelle procuration donnée par monseigneur le duc de Wurtemberg à M. Jean Maire, et de le faire dresser avec toutes les clauses qui peuvent en assurer la stabilité. M. Jean Maire se charge de payer vos honoraires, en attendant que je puisse venir vous marquer ma reconnaissance à Colmar, où je serai certainement au printemps prochain, si je suis en vie. Je vous embrasse de tout mon cœur avec la tendresse de la plus inviolable amitié.

5840. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 9 décembre.

Si l'on était sûr, monsieur, d'avoir après sa mort des panégyristes² tels que vous, il y aurait bien du plaisir à mourir. Vous faites de toutes façons honneur aux beaux-arts. Je vois une belle âme dans tout ce que vous faites. Si tous les gens de lettres pensaient comme vous, leur état deviendrait le premier du royaume, et leurs persécuteurs seraient dans la fange. Continuez à rendre honorable un mérite personnel que l'insolence des pédants et la fureur des fanatiques voudront en vain avilir. Les grands artistes doivent être tous frères ; et si la famille de ces frères est unie, la famille des sots sera confondue. Nos pères, ignorants, légers, et barbares, ne connaissaient avant Lulli que les vingt-quatre violons du roi ; et avant Corneille, le cardinal de Riche-

1. La lettre est perdue.

2. Chabanon venait de publier son *Éloge de M. Rameau*, 1764, in-8°.

lieu avait à ses gages quatre poètes du Pont-Neuf¹, dignes de travailler sous ses ordres. Il n'y a que les cœurs sensibles et les esprits philosophes qui rendent justice aux vrais talents. Puisse cet esprit philosophique germer dans la nation ! Après l'éloge que vous avez fait de Rameau, je ferai toujours le vôtre ; vous m'inspirez un sentiment d'estime qui approche bien de l'amitié ; j'ose vous demander la vôtre : les sentiments que j'ai pour vous la méritent. Comptez que c'est du meilleur de mon cœur, et sans compliments, que j'ai l'honneur d'être, etc.

5841. — A M. MOULTOU².

A Genève, 9 décembre.

Mon cher philosophe, tâchez de venir quelque jour dîner ou souper avec nous : j'ai des choses très-importantes à vous communiquer, et qui vous feront plaisir. Vous pourrez rapporter en même temps le gros manuscrit qu'on vous a prêté. Il est extrêmement édifiant. Mais j'ai des nouvelles à vous dire qui vous plairont davantage. Je vous embrasse sans cérémonie ; je vous aime trop pour vous faire des compliments.

5842. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Je vous écrivis, le samedi 8, par M. l'abbé Arnaud. De nouvelles provisions pour les emplois comiques étaient dans ma lettre. Je soupçonne violemment monsieur l'abbé d'avoir égaré les premières. Il doit être si occupé de ses deux gazettes³, et si entouré de paperasses, qu'on peut sans injustice le soupçonner d'égarer des paquets. Il a négligé deux paquets qu'on lui avait adressés pour moi. Je vous supplie de lui redemander non-seulement la lettre du 8 décembre, mais celle de novembre, qu'il pourra retrouver.

Vous savez sans doute que vous avez perdu l'abbé de Condillac⁴, mort de la petite vérole naturelle et des médecins de

1. Rotrou, L'Estoile, Colletet, Boisrobert.

2. Éditeurs, Bavoux et François. — C'est à tort que les éditeurs ont classé ce billet à l'année 1763 ; il est de 1764. Voyez plus loin la lettre à d'Argental du 12 janvier 1765.

3. *La Gazette littéraire et la Gazette de France*.

4. La nouvelle était fausse. Condillac n'est mort qu'en 1780.

l'Italie, tandis que l'Esculape de Genève¹ assurait les jours du prince de Parme par l'inoculation. Nous perdons là un bon philosophe, un bon ennemi de la superstition : l'abbé de Condillameurt, et Omer est en vie ! Je me flatte qu'il n'aura pas l'impudence de faire de nouveaux réquisitoires contre l'inoculation, après ce qui vient de se passer à Parme. La plupart de vos médecins ne savent que cabaler. Votre Sorbonne est toujours la Sorbonne ; je ne dis rien de votre parlement, car je suis trop sage.

J'ignore ce qui s'est fait à votre assemblée de pairs, s'il s'est agi des jésuites, dont personne ne se soucie, ou d'affaires d'argent, après lesquelles tout le monde court,

Grands yeux ouverts, bouche béante².

Le marquis³ demande quelles feuilles il faut envoyer à M. Pierre pour le prince⁴. Je vous ai déjà dit que cela est au-dessous de lui ; et *quod de minimis non curat princeps*⁵.

On m'a envoyé un *Arbitrage* fort honnête entre M. de Fonce-magne⁶, le défenseur du préjugé, et moi, pauvre avocat de la raison. Cet arbitrage me donne un peu gain de cause. Je ne serais pas fâché d'avoir cassé quelques doigts à une idole qu'on admirait sans savoir pourquoi.

Mes divins anges, conservez-moi vos bontés, qui font le charme de ma vie.

5843. — A M. DAMILAVILLE.

11 décembre.

Ceci est une réponse du 5 de décembre, reçue aujourd'hui. Il est bon de vérifier les dates. Je vous parlerai d'abord de l'objet le plus intéressant de votre lettre. Frère Cramer viendra chez moi dans deux jours, et je conclurai probablement avec lui la petite affaire recommandée par vous et par la philosophie. Je ne suis point surpris que les Welches fassent des difficultés sur cet ouvrage⁷ ; il n'est plus permis d'imprimer chez eux que des almanachs et des arrêts du parlement.

1. Tronchin.

2. Vers de J.-B. Rousseau, dans son couplet contre Danchet.

3. Gabriel Cramer (voyez page 381) ; il s'agissait de quelques défets.

4. Philibert Cramer.

5. La maxime est : « De minimis non curat prætor. »

6. Voyez la note 2, page 386.

7. Sur la Destruction des jésuites (par d'Alembert).

Il est très-bon qu'on se soit défait des jésuites, mais il ne faut pas aussi persécuter la raison, dans la crainte chimérique d'essuyer des reproches d'avoir sacrifié les jésuites à l'introduction de la raison en France. La fureur d'écraser les jésuites d'une main et la philosophie de l'autre n'est plus l'ouvrage de la justice; c'est celui d'un parti violent, également ennemi des jésuites et des gens raisonnables.

Je sais tout ce que les oméristes projettent, et je crois même qu'ils iront plus loin que vous ne dites; mais celui que ces monstres persécutent est et sera à l'abri de leurs coups.

Un voyageur s'est chargé, mon cher frère, de vous apporter, dans huit ou dix jours, deux petits recueils assez curieux, et on trouvera le moyen de vous en faire avoir d'autres; mais il faut attendre quelque temps. La raison est une étoffe étrangère et défendue qui ne peut entrer que par contrebande. Je me servirais de la voie que vous m'indiquez si le paquet n'était entre les mains d'un médecin anglais que vous verrez incessamment à Paris.

Vous savez que l'abbé de Condillac, un de nos frères, est mort de la petite vérole naturelle¹, immédiatement après que l'Esculape de Genève avait donné des lettres de vie au prince de Parme en l'inoculant. Vous remarquerez qu'il y avait alors une épidémie mortelle de petite vérole en Italie; elle y est très-fréquente; la mère du prince en était morte. Quelle terrible réponse aux sottises de votre Faculté et au réquisitoire d'Omer! Ce malheureux veut-il donc que la famille royale périsse! L'abbé de Condillac revenait en France avec une pension de dix mille livres, et l'assurance d'une grosse abbaye; il allait jouir du repos et de la fortune; il meurt, et Omer est en vie! Je connais un impie qui trouve en cette occasion la Providence en défaut.

Je voulais écrire à Archimède-Protagoras tout ce que je vous mande, mais je ne me porte pas assez bien pour dicter deux lettres de suite. Trouvez bon que celle-ci soit pour vous et pour lui. Dites-lui qu'il sera servi avec le plus profond secret. Vous n'avez qu'à m'envoyer incessamment l'histoire de la décadence, et sur-le-champ on travaillera.

Je prie instamment tous les frères de bien crier, dans l'occasion, que le *Portatif*² est d'une société de gens de lettres; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande. Je prie le

1. Voyez la note 4 de la page 396.

2. Le *Dictionnaire philosophique portatif*.

philosophe Archimède-Protagoras de considérer combien il m'était nécessaire de combattre l'erreur où l'on était à la cour sur *le Portatif*. Je n'ai fait que ce que des gens bien instruits m'ont conseillé; j'ai prévenu, par un antidote, le poison qu'on me préparait. Je sais très-bien de quoi on est capable. La notoriété publique aurait suffi pour opérer certaines formalités qui ont fort déplu à Jean-Jacques, et qui l'ont conduit par le plus court à la petite vallée de Motiers-Travers.

Avouons pourtant, mes chers frères, que notre siècle est plus raisonnable que le beau siècle de Louis XIV. Un homme qui aurait osé alors écrire contre le *Testament politique du cardinal de Richelieu* aurait été chassé de l'Académie, et aurait passé pour le descendant d'un laquais d'Érostrate. Nous avons fait quelques pas dans le vestibule de la raison. Courage, mes frères; ouvrez les portes à deux battants, et assommez les monstres qui en défendent l'entrée. *Écr. l'inf....*

5844. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

12 décembre.

Tout ce que vous me dites, mon cher monsieur, sur le *Testament du cardinal de Richelieu* est d'un vrai philosophe, et ceux qui ont pris parti pour ce testament ne le sont guère; ceux qui poursuivent *le Portatif* le sont encore moins. C'est assez d'ailleurs qu'on m'ait imputé cet ouvrage, pour que certaines gens le persécutent. Il est de plusieurs mains. On l'a imprimé d'abord à Liège, ensuite à Amsterdam, et ces deux éditions sont très-différentes; je n'ai pas plus de part à l'une qu'à l'autre. Si on me désigne dans un réquisitoire, l'orateur méritera la peine des calomniateurs. Je suis consolé en voyant que je n'ai d'ennemis que ceux de la raison; il est digne d'eux de persécuter un vieillard presque aveugle, qui passe ses derniers jours à défricher des déserts, à bannir la pauvreté d'un canton qui n'avait que des pauvres, et qui, par les services qu'il a rendus à la famille de Corneille, méritait peut-être que ceux qui veulent se piquer d'éloquence ne s'armassent pas si indignement contre lui; mais tel est le sort des gens de lettres. Le plus dangereux des métiers de ce monde est donc celui d'aimer la vérité! Encore s'ils étaient unis ensemble, ils imposeraient silence aux méchants! Mais ils se dévorent les uns les autres; et les monstres à réquisitoire avalent les carcasses qui restent.

Écrivez-moi, je vous prie, ce qu'on fait et ce que vous pensez.

Vous m'apprendrez bien des sottises, et je profiterai de vos bonnes réflexions. Pose compter sur votre amitié, et vous pouvez être sûr de la mienne.

5845. — A M. TRONCHIN-ESCULAPE ¹.

1764.

Le gazetier d'Amsterdam très-anti jésuitique ne dit pas un mot des révérends Pères. Le résident de France jure que la chose n'est pas vraie ; un ministre de France doit être bien instruit. On m'assure la nouvelle de Paris ; mais ce sont des philosophes, gens suspects, qui la débitent. En attendant, prions Dieu pour la conversion de la société.

Mon cher Esculape, Dieu ne m'a donné ni votre corps ni votre sagesse ; cependant je vis, grâce à vos conseils et à mon régime. Je supporte mes maux ; je jouis des intervalles, et je vous aime de tout mon cœur.

5846. — A M. DUPONT.

A Ferney, 14 décembre.

.... Comment fera dorénavant votre insolent frère Kroust² et les autres marouffles qui faisaient accroire au conseil souverain qu'ils avaient tout crédit à Versailles, et que frère Kroust minor, confesseur de la dauphine, gouvernait le royaume ?

Je n'ai nulle nouvelle certaine des autres édits concernant les finances ; je ne me mêle que des miennes, qui étaient en assez mauvais ordre, et que je cherche à rétablir par les contrats que vous voulez bien faire. M. le prince Louis de Wurtemberg, qui est à Lausanne, persiste à ne pas même écrire un mot de bonté et d'honnêteté sur cette affaire. Je veux respecter ses motifs, et croire que si malheureusement on perdait un jour monsieur le duc régnant, le prince Louis, son successeur, ne manquerait pas de faire justice à mes héritiers ; il a trop d'honneur pour ne pas acquitter des dettes si légitimes.

Adieu, mon cher ami. M^{me} Denis et moi, nous vous embrassons tendrement.

VOLTAIRE.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Jésuite de Colmar. — Voltaire, au commencement de cette lettre, dont nous n'avons qu'un fragment, parlait de l'édit d'expulsion des jésuites. (G. A.)

5847. — A M. DAMILAVILLE.

15 décembre.

Frère Cramer est d'accord, mon cher frère : ainsi envoyez au plus tôt l'histoire de MM. de Loyola ¹; mais n'oubliez pas de me parler des nouveaux édits. Tous mes correspondants me mandent d'ordinaire, quand il s'agit d'une chose bien intéressante : « Je ne vous la mande pas, car vous la savez. » Gardez-vous bien de les imiter; dites-moi tout, car je ne sais rien.

On parle de la suppression de tous les receveurs et contrôleurs du dixième. Je crois encore ² que cela ne vous regarde pas, et que votre emploi est à l'abri d'un nouveau règlement. Je vous prie de m'en instruire; je suis un vrai frère, je m'intéresse à vous spirituellement et temporellement.

Je crois que, dans le moment présent, on ne s'intéresse guère aux rêveries du *Testament du cardinal de Richelieu*. Les sottises présentes occupent toujours tout le monde, et les sottises passées n'amusent qu'un très-petit nombre de gens oisifs.

Les nouveaux édits retarderont probablement le beau morceau d'éloquence qu'Omer prépare; s'il est encore aidé par Chau-meix, cela sera divin. Continuez à échauffer le génie de Protagoras; Dieu le destine sans doute à un grand apostolat; il faut qu'il écrase le monstre. N'est-ce pas une chose honteuse qu'on ait tant reproché aux philosophes de s'unir pour faire triompher la raison, et qu'aucun d'eux n'écrive en sa faveur? Il faudrait au moins qu'ils méritassent les reproches qu'on leur fait. Mourrai-je sans avoir vu les derniers coups portés à l'hydre abominable qui empeste et qui tue?

Je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf....*

5848. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS ³.

Ferney, 15 décembre.

J'ai l'honneur, madame, d'avoir actuellement dans mon taudis le peintre que vous protégez. Vous avez bien raison d'aimer

1. *Sur la Destruction des jésuites* (par d'Alembert).

2. Voyez page 346.

3. Voyez tome XXXVII, page 45. — Cette lettre, imprimée en 1820 dans le

ce jeune homme¹; il peint à merveille les ridicules de ce monde, et il n'en a point; on dit qu'il ressemble en cela à madame sa mère. Je crois qu'il ira loin. J'ai vu des jeunes gens de Paris et de Versailles, mais ils n'étaient que des barbouilleurs auprès de lui. Je ne doute pas qu'il n'aille exercer ses talents à Lunéville². Je suis persuadé que vous ne pourrez vous empêcher de l'aimer de tout votre cœur quand vous le connaîtrez. Il a fort réussi en Suisse. Un mauvais plaisant a dit qu'il était là comme Orphée, qu'il enchantait les animaux; mais le mauvais plaisant avait tort. Il y a actuellement en Suisse beaucoup d'esprit; on a senti très-finement tout ce que valait votre peintre. S'il va à Lunéville, comme il le dit, je vous assure, madame, que je suis bien fâché de ne pas l'y suivre. J'aurais été bien aise de ne pas mourir sans avoir eu l'honneur de faire encore ma cour à madame sa mère. Tout vieux que je suis, j'ai encore des sentiments; je me mets à ses pieds, et, si elle veut me le permettre, aux pieds du roi. J'aurais préféré les Vosges aux Alpes; mais Dieu et les dévots n'ont pas voulu que je fusse votre voisin. Goûtez, madame, la sorte de bonheur que vous pouvez avoir; ayez tout autant de plaisir que vous le pourrez; vous savez qu'il n'y a que cela de bon, de sage, et d'honnête. Conservez-moi un peu de bonté, et agréez mon sincère respect.

Le vieux Suisse, VOLTAIRE.

5849. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 décembre.

Remontre très-humblement François de V. l'aveugle à son héros:

1° Que son héros n'a pas autant de mémoire que d'imagination et de grâces; qu'il daigna mander le 1^{er} de septembre à son vieux courtisan: « Vous êtes et serez toujours le maître des rôles de toutes vos pièces: c'est un droit qui vous serait moins disputé qu'à personne, et une loi où l'on obéira en vous battant des mains; je leveux absolument. »

tome V du *Lycée français*, page 39, a été réimprimée, en 1822, dans le *Journal anecdotique et feuille d'affiches de la ville de Castelnaudary*, 2^e semestre, n^o 9, du 10 avril; et en 1827, à la page 114 du *Voyage à Saint-Léger*, par Aug. de Labouisse. (B.)

1. Le chevalier de Boufflers, fils de la marquise. Voyez les lettres du chevalier de Boufflers sur son voyage en Suisse, à la suite des *Lettres de M^{me} de Graffigny* publiées par Eug. Asse; Paris, Charpentier, 1879.

2. Où était la cour de Stanislas.

Voilà les propres paroles de monseigneur le maréchal ;

2° Que ces propres paroles étaient en réponse d'un placet présenté par l'aveugle¹, dans lequel ledit aveugle avait supplié son héros de lui permettre de faire une nouvelle distribution de ces rôles ;

3° Que ledit suppliant a été, depuis environ quarante ans en ça, berné par son dit héros, lequel lui a donné force ridicules le plus gaiement du monde ;

4° Que ledit pauvre diable ne mérite point du tout le ridicule d'être accusé d'avoir entrepris quelque chose de sa tête dans cette importante affaire, et qu'il n'a rien fait, rien écrit, que muni de la permission expresse de son héros, et de son ordre positif, qu'il garde soigneusement ;

5° Qu'il écrivit en conséquence au grasseyeur Grandval² ; qu'il instruisit ledit grasseyeur de la permission de monseigneur le maréchal, et que, partant, il est clair que le berné n'a manqué à aucun de ses devoirs envers son héros le berneur ;

6° Qu'il n'a consulté en aucune manière Parme et Plaisance³ sur les acteurs et actrices du *tripot* de Paris ; mais que, sur le rapport de plusieurs farceurs, grands connaisseurs, barbouilleurs de papier, et autres grands personnages, il a distribué ses rôles, selon toute justice, selon le bon plaisir de monseigneur le maréchal et des autres gentilshommes de la chambre ; ce qu'il a expressément recommandé dans toutes ses lettres aux connaisseurs représentant le parterre ;

7° Qu'il n'a envoyé au grasseyeur ses dernières dispositions sous une enveloppe parmesane que pour éviter les frais de la poste au grasseyeur, et pour faire parvenir la lettre plus sûrement, une première ayant été perdue.

Ces sept raisons péremptoires étant clairement exposées, le suppliant espère en la miséricorde de son héros et en ses plaisanteries.

Il supplie son héros d'examiner la chose un moment de sang-froid, sans humeur et sans bons mots, et de lui rendre justice.

Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit pour faire venir

1. Ce placet ou billet manque.

2. Cette lettre manque.

3. C'est-à-dire le comte d'Argental, qui était ministre plénipotentiaire de la cour de Parme en France.

quatre exemplaires de ce cher Julien l'apostat¹, pour vous en faire parvenir un par la voie que vous m'avez ordonnée.

Vous croyez bien que j'ai reçu de mon mieux l'ambassadeur de M^{me} d'Egmont. Je vois que votre voyage dans mon pays des neiges est assez éloigné encore ; mais si jamais M^{me} d'Egmont veut passer le mont Cenis et aller à Naples, je me ferai prêtre pour l'accompagner en qualité de son aumônier Poussatin².

Je suis honteux de mourir sans avoir vu le tombeau de Virgile, la ville souterraine, Saint-Pierre de Rome, et les facéties papales.

Je me mets aux pieds de mon héros avec une extrême colère, un profond respect, et un attachement sans bornes.

5850. — A M. D'ALEMBERT.

19 décembre.

Mon cher philosophe, à la réception de votre billet, j'écris à Gabriel Cramer, et je lui remontre son devoir. Il aurait dû commencer par envoyer des exemplaires à l'Académie. Je ne me suis mêlé en aucune manière du temporel : j'ai eu beaucoup de peine avec le spirituel, et je me repentirai toute ma vie d'avoir été trop indulgent. Je respecte fort Pierre Corneille, j'aime sa nièce ; mais je suis pour ses tragédies ce que Lacouture était pour les sermons : il disait qu'il n'aimait pas le *brailler*, et qu'il n'entendait pas le *raisonner*.

J'attends certains papiers³ dont vous ne me parlez pas, et dont je vous rendrai bon compte quand ils me seront parvenus. On gardera le secret comme chez des initiés et des conjurés.

Je crois que les malins et les gens à réquisitoires sont trop occupés de finances pour brûler de la philosophie : c'était, comme je vous l'avais dit⁴, cet honnête abbé d'Étrée qui avait été le premier délateur. Vous savez qu'il est généalogiste ; c'est une belle science, et dans laquelle on met souvent du génie. Il était à la campagne, en qualité de généalogiste et de polisson, chez M. de La Roche-Aymon, dont la terre touche à celle du procureur général.

C'est là qu'il fit sa belle manœuvre. Il a un petit bénéfice auprès de Ferney ; il vint se faire recevoir prêtre, il y a un an,

1. *La Défense du paganisme par l'empereur Julien* (traduit par le marquis d'Argens) ; voyez tome XXV, page 178.

2. Personnage des *Mémoires de Grammont*.

3. Le manuscrit de l'ouvrage de d'Alembert : *Sur la Destruction des jésuites*.

4. Dans le N. B. de la lettre 5793.

en grande pompe, monté sur une haridelle ; il se donna pour un descendant de Gabrielle d'Estrées. Je n'allai pas au-devant de lui, parce que je ne suis pas bon généalogiste ; il me sut fort mauvais gré de mon peu de respect : si on me brûle, je lui en aurai l'obligation ; mais, pourvu que j'évite les décrets éternels de Dieu et ceux du parlement, je bénirai ma destinée.

Je vous embrasse, mon grand philosophe, avec bien de la tendresse. *Écr. l'inf....*

5851. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Vous saurez, mes divins anges, que M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une lettre fulminante sur la distribution des bénéfices du *tripot*. Il m'accuse d'avoir conspiré avec vous contre les quatre premiers gentilshommes de la chambre : je viens de le confondre¹ par des raisons auxquelles on ne peut répondre que par humeur et par autorité. Je lui ai envoyé la copie de sa lettre, par laquelle il m'avait non-seulement permis de disposer des dignités comiques, mais dans laquelle même il m'assurait que c'était mon droit ; qu'on ne me l'ôterait jamais, et qu'il voulait que j'en usasse.

Je lui ai certifié que vous n'aviez nulle part aux résolutions que j'ai prises en conséquence de ses ordres. Je ne sais ce qui arrivera de cette grande affaire, mais je n'ai pas voulu que vous souffriez pour ma cause. Il serait injuste qu'on vous fit une affaire d'État, dans le temps présent, pour les héros du temps passé. Je vous supplie de me mander en quel état est cette tracasserie théâtrale.

Je soupçonne le *Portatif* d'avoir été noyé dans les flots d'édits portés en parlement ; et quand on voudra le mettre en lumière, après l'aventure des édits, ce ne sera que du réchauffé. On ne saura pas seulement de quoi il est question, et maître Omer en sera pour son réquisitoire.

On dit que quelques philosophes ont ajouté plusieurs chapitres insolents au *Portatif*, qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions² irrégulières, qu'il s'en est débité quatre mille en

1. Voyez la lettre 5849.

2. Ces additions consistaient en huit articles : *Catéchisme du jardinier, Enthousiasme, Liberté de penser, Nécessaire, Persécution, Philosophie, Sens commun*, et *Tolérance* (seconde section).

huit jours, et que la sacrosainte baisse à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu bénisse ces bonnes gens! ils ont rendu un service essentiel à l'esprit humain. On ne peut établir la tolérance et la liberté qu'en rendant la persécution ridicule. Il faut avoir les yeux crevés pour ne pas voir que l'Angleterre n'est heureuse et triomphante que depuis que la philosophie a pris le dessus chez elle; auparavant elle était aussi sotte et aussi malheureuse que nous.

Il fait un temps assez doux dans notre grand bassin entre les Alpes et le mont Jura; si cela continue, je pourrai bientôt relire les roués. Daignez me mander, je vous prie, si l'on a reçu au *tripot* quelque héros qui ait une voix sonore, la mine fière, la contenance assurée, la poitrine large et remplie de sentiment, avec des yeux pleins de feu qui sachent parler plus d'un langage.

J'ai lu mes *Lettres secrètes*. Voilà de plaisants secrets! Le polisson qui a fait ce recueil n'y fera pas une grande fortune.

Je baise le bout de vos ailes avec une effusion de cœur remplie d'onction et de la plus respectueuse tendresse.

Comme cette lettre allait partir, je reçois celle de mon ange, du 11 de décembre. On doit avoir reçu ma réponse¹ au sujet de Luc², envoyée sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. J'ai vu depuis un des meurtriers appartenant à Luc: il confirme sa bonne santé; mais je crois qu'il ne sait rien ni pour ni contre. J'espère savoir dans peu quelque chose de plus positif.

Je suis très-fâché de la mort de M^{me} de La Marche, car on dit qu'elle était très-aimable.

J'aurai bien de la peine avec les roués. La scène du troisième acte, étant toute en mines et en gestes, pourrait devenir comique, si les personnages exprimaient en vers la crainte qu'ils ont d'être reconnus. Je crains l'arlequinade. D'ailleurs je ferai ce que je pourrai, et non pas ce que je voudrai. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut des hommes à la Comédie, et que nous en manquons.

5852. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 21 décembre.

J'ai reçu, par la poste, monsieur, l'énorme poignée de verges de l'Aristarque et du Zoïle d'Italie³; mais, dans l'état où sont mes

1. Elle manque.

2. Le roi de Prusse.

3. Baretti : voyez lettre 5807.

yeux, il leur est impossible de lire cet ouvrage : mes fluxions me sauvent de *la frusta*. C'est une chose prodigieuse que le nombre de journaux dont l'Europe est inondée. La rage d'imprimer des livres, et d'imprimer son avis sur les livres, est montée à un tel point qu'il faudrait une douzaine de bibliothèques du Vatican pour contenir tout ce fatras. Les belles-lettres sont devenues un fléau public. Il n'y a d'autre parti à prendre que d'en user avec les livres comme avec les hommes ; de choisir quelques amis dans la foule, de vivre avec eux, et de se soucier très-peu du reste.

Mon malheur sera toujours d'avoir vécu loin d'un ami aussi respectable que vous. Ce qui me fait le plus regretter la perte de mes yeux, c'est de ne pouvoir plus lire l'Arioste ; mais je regrette votre société bien davantage.

5853. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Je commence, mon cher ange, et je dois commencer toutes mes lettres par le mot de reconnaissance. Nous vous demandons en grâce, M^{me} Denis et moi, de répéter à M. le duc de Praslin ce mot, qui est gravé dans nos cœurs pour vous et pour lui. Tandis que vous prenez des mesures politiques avec le tripot de la Comédie, il y a vraiment de belles querelles dans le tripot de Genève.

Quelques conseillers ont voulu que je vous en prévinsse, comptant que, dans l'occasion, vous serez leur médiateur auprès de M. le duc de Praslin. M. Crommelin doit vous en parler ; mais je ne crois pas que la querelle devienne jamais assez violente pour que la France s'en mêle. Le fond en est excessivement ridicule. Permettez-moi de vous ennuyer en vous disant de quoi il s'agit.

La république de Genève est un petit État moitié démo, moitié aristo-cratique. Le conseil du peuple, qu'on appelle le conseil des Quinze-Cents, est en droit de destituer les premiers magistrats, qu'on appelle syndics. Jean-Jacques Rousseau (afin que vous le sachiez) était du conseil des Quinze-Cents. Les magistrats qui exercent la justice s'étant divertis à faire brûler les livres de Jean-Jacques, Jean-Jacques, du haut de sa montagne¹ ou du fond de sa vallée, excita les chefs de la populace à demander raison aux magistrats de l'insolence qu'ils avaient eue d'incendier les pensées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent deux à deux, au nombre

1. *Lettres écrites de la montagne*, par J.-J. Rousseau ; voyez tome XXV, page 309.

d'environ six cents, représenter l'énormité du cas ; et Jean-Jacques ne manqua pas de leur faire dire que, si on rôtissait les écrits d'un Genevois, il était bien triste qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un Français. Un magistrat vint me demander poliment la permission de brûler un certain *Portatif*; je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif*.

Pendant ce temps Jean-Jacques faisait imprimer, dans Amsterdam, un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des Genevois : cela s'appelle *les Lettres de la montagne*. Il y souffle le feu de la discorde, il excite tous les petits ordres de ce petit État les uns contre les autres, et, à la première lecture, on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien, et que le tocsin de Rousseau ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, soit pour vous amuser, soit pour vous prier d'engager M. le duc de Praslin à mettre le holà.

Je ne sais quel ministre de je ne sais quelle puissance, ou quelle faiblesse chrétienne, à la Porte ottomane, demanda un jour audience au grand vizir pour lui apprendre que les troupes de son maître chrétien avaient battu les troupes d'un autre prince chrétien. « Que m'importe, lui dit le vizir, que le chien ait mordu le porc, ou que le porc ait mordu le chien ? »

Vous ne serez point le vizir dans une occasion pareille ; vous serez un médiateur bienfaisant.

Si M. Crommelin vous parle de toutes ces tracasseries, je vous prie de lui dire que je vous en ai parlé comme je le devais.

M^{me} d'Argental m'inquiète beaucoup plus que Genève. Je ne sais rien de pis que de n'avoir point de santé. Ma mie Fournier¹ n'a-t-elle pas d'elle un soin extrême ?

Respect et tendresse.

5854. — AUX AUTEURS DE LA GAZETTE LITTÉRAIRE.

24 décembre.

Vous rendez tant de justice, messieurs, aux ouvrages qu'on fait que j'ose vous prier de la rendre à ceux qu'on ne fait point. J'ai appris dans ma retraite que depuis plus d'un an on imprime

1. Médecin de M. et M^{me} d'Argental.

sous mon nom, dans les pays étrangers, des écrits auxquels je n'ai pas la moindre part. J'ignore si je dois cet honneur à la malignité d'un éditeur, ou à l'intérêt très-mal entendu d'un libraire. Tout ce que je puis déclarer, c'est que je regarde comme des faussaires¹ tous ceux qui se servent ainsi d'un nom connu pour débiter des livres qui ne sont pas faits pour l'être. N'étant pas à portée de réprimer une pareille licence, je puis et je dois au moins m'en plaindre, et je m'adresse à vous, messieurs, comme à des hommes à qui l'honneur de la littérature doit être plus cher qu'à personne. J'ai l'honneur d'être, etc.

5855. — A M. PIERRE ROUSSEAU².

25 décembre.

Quelque mépris qu'on ait pour la calomnie, il est quelquefois nécessaire de la réfuter. Un libraire d'Amsterdam a cru qu'il était de son intérêt d'imprimer sous mon nom des bêtises hardies³. Il a débité une brochure intitulée *Ouvrage posthume de M. de M. Y*; le *Testament de Jean Meslier*, autre brochure, etc.; et il a donné à ce petit recueil le titre de *Collection complète des ouvrages de M. de V.* Comment un si petit livre peut-il être intitulé *Collection complète*, et comment une œuvre posthume de M. Y, et un testament d'un homme mort il y a trente ans, peuvent-ils être de moi? Je ferai encore une autre question : Comment ne punit-on pas un tel délit, qui est celui d'un calomniateur et d'un faussaire? Un autre libraire s'est avisé d'imprimer l'*Arétin*⁴ sous mon nom. Un autre donne mes prétendues *Lettres secrètes*; mais, mon ami, si elles sont secrètes, elles ne doivent donc pas être publiques.

1. C'est peut-être cette phrase et la lettre dont elle fait partie qui sont rappelées dans la note suivante, insérée dans le *Journal encyclopédique* du 15 janvier 1765, page 191 :

« L'abus qu'on fait du nom de M. de Voltaire, en le plaçant à la tête de certains ouvrages impies et scandaleux auxquels il n'a pas la moindre part, oblige ce célèbre auteur à faire déclarer publiquement qu'il « n'a aucune correspondance avec aucun libraire de l'Europe; que quiconque se sert de son nom est un « faussaire; et qu'il s'en remet aux magistrats pour punir un tel brigandage. »

2. Cette lettre a été imprimée dans le *Journal encyclopédique*, 1765, janvier, II, 145-146; et dans le *Mercur*, 1765, janvier, II, 125-126.

3. Voyez la note 3, page 384.

4. L'*Arétin* parut pour la première fois en 1763, in-12. Il a été réimprimé plusieurs fois sous le titre de l'*Arétin moderne*. Je n'ai point vu l'édition avec le nom de Voltaire. L'auteur est l'abbé Dulaurens, auteur du *Compère Matthieu*, etc.; né en 1719, mort en 1797.

Il ne se passe guère de mois où l'on ne m'attribue quelques ouvrages dans ce goût.

Je ne les lis point, et c'est ce qui me console d'avoir presque entièrement perdu la vue ; mais je ne me consolerais pas de ces impertinentes imputations si je ne savais que les honnêtes gens voient avec indignation cet abus de la presse, et que les hommes en place ne jugent pas sur des brochures de Hollande et sur des gazettes. Il faut pardonner cet abus de l'imprimerie en faveur du bien qu'elle a fait aux hommes.

5856. — A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

J'ai reçu, mon cher frère, l'histoire de *la Destruction*¹, qui est l'ouvrage de la raison et de l'esprit, mais qui ne sera pas enregistré. J'ai reçu aussi l'autre ouvrage² qui l'a été, mais qui, ce me semble, ne vaut pas l'autre. Cramier va faire, avec grand plaisir, tout ce que vous avez recommandé. Vous me paraissez juger aussi bien de la déraison en finances que du galimatias en théologie. Une des grandes consolations de ma vie, c'est que j'ai retrouvé toujours ma façon de penser dans tout ce que vous m'avez écrit : cela est assez à l'honneur de la philosophie. Le bon sens parle le même langage. Les géomètres font dans tout l'univers les mêmes démonstrations, sans s'être donné le mot.

Voici un petit mot de lettre pour Archimède-Protagoras³, dont l'ouvrage m'a enchanté. Que j'aime sa précision, sa force, et sa plaisanterie ! qu'il est sage et hardi ! qu'il est le contraire de Jean-Jacques !

Ce Jean-Jacques vient de traiter le conseil de Genève comme il a traité Christophe de Beaumont. Il veut mettre le feu dans sa patrie⁴ avec les étincelles du bûcher sur lequel on a brûlé son *Émile*. Je crois qu'il s'attirera quelque méchante affaire. Il n'est ni philosophe ni honnête homme ; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands services à la bonne cause.

Je suis étonné que le médecin anglais ne soit pas encore arrivé à Paris, et qu'il ne vous ait pas rendu le petit paquet ; apparemment qu'il s'amuse à tuer des Français en chemin. Savez-vous

1. En manuscrit.

2. Les édits royaux.

3. D'Alembert : la lettre manque.

4. Voyez la lettre 5853.

que Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques, a eu l'abominable impudence de mettre sous mon nom¹ le *Jean Meslier*, ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre; le *Sermon des Cinquante*, de La Mettrie; l'*Examen de la Religion*, attribué à Saint-Évremond, etc. ? Tout a été incendié à la Haye, avec *le Portatif*; voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point.

Je prends toutes les mesures nécessaires pour détruire tant de calomnies; mais j'ai grand'peur qu'Omer ne se réveille au bruit de la bombe. Il serait triste qu'on vint m'enfumer dans mon terrier à l'âge de soixante-onze ans. M^{me} Denis, ma nièce, a écrit à d'Hornoy, son neveu, conseiller au parlement, et lui a insinué d'elle-même qu'il devait aller, si cela était nécessaire, parler à Omer au palais, et lui dire que, s'il fait une sottise, il ne doit pas au moins me nommer dans sa sottise; qu'il offenserait sans raison une famille nombreuse qui sert le roi dans la robe et dans l'épée; qu'il est sûr que *le Portatif* n'est point de moi, et que cet ouvrage est d'une société de gens de lettres très-connus dans les pays étrangers.

Vous avez vu mon d'Hornoy à l'occasion d'une certaine *Olympie*; seriez-vous homme à le voir à l'occasion d'un certain *Portatif*? Pourriez-vous l'encourager, s'il a besoin qu'on l'encourage? Vous êtes un vrai frère, qui secourez dans l'occasion les frères opprimés.

On doit avoir actuellement les édits; j'en suis curieux comme d'une pièce nouvelle. Mandez-moi, je vous prie, si cette pièce réussit, ou si elle est sifflée. L'*Arbitrage*² ne fera pas une grande sensation; on est las de toutes ces disputes; et quand il s'agit de sottises présentes, on se soucie fort peu de celles qui sont attribuées au cardinal de Richelieu.

Il y a d'autres sottises qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères; partant, *écr. l'inf...*

5857. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

A Ferney, 26 décembre.

Vous avez écrit à un aveugle, monsieur, et j'espère que je ne serai que borgne quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Soyez sûr que je vous verrai de très-bon œil, s'il m'en reste un. Les neiges du mont Jura et des Alpes m'ont donné d'abominables

1. Voyez la note 3, page 384.

2. *Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne*, tome XXV, page 321.

fluxions, que votre présence guérira. Mais serez-vous en effet assez bon pour venir habiter une petite cellule dans mon petit couvent ? Il me semble que Dieu a daigné me pétrir d'un petit morceau de la pâte dont il vous a façonné. Nous aimons tous deux la campagne et les lettres : embarquez-vous sur notre fleuve ; je vous recevrai à la descente du bateau, et je dirai : *Benedictus qui venit in nomine Apollinis* !

Je n'ai point encore entendu parler de votre second tome² ; mais quand il viendra, je ne saurai comment faire pour le lire. Il y a trois mois que je suis obligé de me servir des yeux d'autrui. Jugez s'il y a quelque apparence au beau conte qu'on vous a fait que j'avais mis quelques observations dans la *Gazette littéraire*. Je ne lis depuis longtemps aucune gazette, pas même l'*ecclésiastique*.

Il est juste que vous ayez beaucoup de jésuites dans Avignon ; d'Assouci et eux sont sauvés en terre papale. Les parlements ont fait du mal à l'ordre, mais du bien aux particuliers ; ils ne sont heureux que depuis qu'ils sont chassés. Mon jésuite Adam était mal couché, mal vêtu, mal nourri ; il n'avait pas un sou, et toute sa perspective était la vie éternelle. Il a chez moi une vie temporelle qui vaut un peu mieux. Peut-être que dans un an il n'y aura pas un seul de ces pauvres gens qui voulût retourner dans leurs collèges, s'ils étaient ouverts. Du reste, nous ignorons, Dieu merci, tout ce qui se passe dans le monde, et nous nous trouvons fort bien de notre ignorance. Le meilleur parti qu'on puisse prendre avec les hommes, c'est d'être loin d'eux, pourvu qu'on soit avec un homme comme vous. Mon indifférence pour le genre humain augmentera quand je jouirai du bonheur que vous me faites espérer. Je prends la liberté d'embrasser de tout mon cœur le parent de Laure et l'historien de Pétrarque, qui est de meilleure compagnie que son héros.

5858. — A M. D'ALEMBERT.

26 décembre.

J'ai lu, mon cher philosophe, l'histoire de *la Destruction* avec autant de rapidité que vous l'avez écrite, et avec un plaisir que je n'avais pas connu depuis la première lecture des *Lettres provin-*

1. Psaume cxvii, 26 ; et Luc, xiii, 35.

2. Des *Mémoires pour la Vie de François Pétrarque* : voyez tome XXV, page 186 ; l'article est de Voltaire, quoiqu'il le désavoue ici.

ciales. Je vous demanderai, comme à Pascal : Comment avez-vous fait pour mettre tant d'intérêt et tant de grâce dans un sujet si aride? Je ne connais rien de plus sage et de plus fort ; vous êtes le prêtre de la raison, qui enterrez le fanatisme. Ce monstre expire dans les maisons de tous les honnêtes gens de l'Europe ; il ne végète plus, et ne fait entendre ses sifflements que dans les gale-tas des auteurs du *Journal chrétien* et de la *Gazette ecclésiastique*. Dieu vous bénisse ! Dieu vous le rende ! Vous écrasez, en vous jouant, les molinistes, les jansénistes ; vous faites le bien de l'État en rendant également méprisables les deux partis qui l'ont troublé. On va se mettre dans deux jours à l'impression. Cramer vous enverra incessamment ce que vous savez ¹. On a lapidé les jésuites avec les pierres des décombres de Port-Royal ; vous lapidez les convulsionnaires avec les ruines du tombeau du diacre Paris, et la fronde dont vous lancez vos cailloux va jusqu'à Rome frapper le nez du pape.

Cher défenseur de la raison, *macte animo* ², et passez joyeusement votre vie à écraser de votre main les têtes de l'hydre, sans qu'elle puisse en expirant nommer celui qui l'assomme. *Écr. l'inf....*

5859. — A M. DUPONT.

A Ferney, 29 décembre.

J'ai donc, mon cher ami, lâché mes filets en votre nom ; et quoique je n'aie point reçu de vos nouvelles, j'envoie aujourd'hui le complément des quatre-vingt mille livres en or, à l'adresse de M. Jean Maire, par le coche de Genève et de Berne, à Strasbourg.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez fait faire à M. Jean Maire le contrat en la meilleure forme possible, et que jamais les héritiers de M. le duc de Wurtemberg ne pourront inquiéter les miens. Je crois même que M. le prince Louis de Wurtemberg, malgré tous ses refus formels et réitérés d'accéder au traité, le ratifierait s'il était jamais souverain ; il ne voudrait pas sans doute trahir l'honneur de sa maison pour un si petit objet. D'ailleurs, il me paraît que la dette est très-assurée sur les terres de France, qui ne sont point sujettes à substitution. Je m'imagine que le contrat est en chemin, tandis que mon argent est au coche.

Je crois que vos jésuites voyagent par le coche aussi, mais

1. Le prix de l'ouvrage *Sur la Destruction des jésuites*.

2. *Æneid.*, IX, 641.

avec moins d'argent. J'ai besoin de deux ou trois bouviers dans ma terre ; si vous pouvez m'envoyer le Père Kroust et deux de ses compagnons, je leur donnerai de bons gages ; et si au lieu du métier de bouvier ils veulent servir de bœufs, cela serait égal. Je trouve les parlements très-avisés d'avoir su enfin employer les gens aux fonctions qui leur conviennent. Je me souviendrai toute ma vie que vous m'avez dit qu'un maraud de jésuite, nommé Aubert, fit brûler Bayle dans le marché de Colmar. Ne sauriez-vous point où cet Aubert est enterré ? Il faudrait au moins exhumer et pendre son cadavre. Il faut espérer que la philosophie reprendra un peu le dessus, puisqu'elle est délivrée de ses plus grands ennemis. Je sais bien qu'elle en a encore, mais ils sont dispersés et désunis ; rien n'était si dangereux qu'une société de fanatiques gouvernés par des fripons, et s'étendant de Rome à la Chine.

Vous avez vu sans doute les derniers édits ; ils sont un peu obscurs : le parlement, en les enregistrant, donne de bons avis au roi, et lui recommande d'être économe. Je prie le conseil souverain d'Alsace d'en dire autant à M. le duc de Wurtemberg. Me voilà intéressé à le voir le prince le plus sage de l'Allemagne.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

VOLTAIRE.

5860. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

MÉMOIRE POUR PIERRE CORNEILLE DU PONT-MARIE,

AU SUJET DE PIERRE CORNEILLE, AUTEUR DE CINNA.

Mes anges, protecteurs des deux Pierre, sont priés humblement de considérer

Que, le roi ayant souscrit pour deux cents exemplaires, M. de La Borde ayant favorisé cette entreprise avec toute la générosité possible, et ayant payé d'avance la moitié de la souscription de Sa Majesté, il demande aujourd'hui la délivrance de ces deux cents exemplaires, après nous avoir flattés que le roi n'en prendrait qu'une douzaine.

Il est certain que le roi n'a que faire de ces deux mille quatre cents volumes, qui composent les deux cents exemplaires souscrits par Sa Majesté.

Si le roi en prend cinquante, c'est beaucoup. Ne pourrait-on pas engager le roi, ou ses ayants cause, à faire présent de ces

cent cinquante exemplaires restants à Pierre Corneille du Pont-Marie? Cela pourrait composer une somme de trois cents louis d'or pour ledit Pierre. Mais, pour lui procurer cet avantage, il ne faudrait pas baisser le prix. On pourrait déposer les volumes entre les mains de quelque homme intelligent et fidèle, qui, moyennant un profit honnête, se chargerait de la vente. On pourrait même, du produit, faire une petite rente sur la tête de M. Pierre et de sa femme. Je soumets ma proposition aux lumières et aux bontés de mes anges, et je leur demande bien pardon de ne leur envoyer aujourd'hui que trois mémoires.

N. B. Les exemplaires sont en chemin.

5861. — A M. GILLY.

Monsieur, je crois que le mot d'*administration* signifie *manutention, gestion*. Les directeurs de la compagnie des Indes, demeurant à Paris, ne peuvent gérer dans l'Inde; et il est impossible qu'un conseil qui donne des ordres de si loin puisse être responsable à Paris des malversations, des négligences, et des démarches inconsiderées qu'on peut faire dans la province de Carnate.

En ouvrant le mémoire de la compagnie des Indes contre M. Dupleix, je trouve ces mots à la page 161 des pièces justificatives : DALMÈDE; *compte de ses friponneries*.

Je trouve à la page 153 : Compte des révérends pères jésuites pour 67,490 livres; plus, 6,000 livres; et si j'étais janséniste, je pourrais demander où saint Ignace a pris cette somme.

La page 95 du mémoire m'apprend qu'un domestique d'un conseiller de Pondichéry, qui était devenu receveur général de la province, a commis une infinité de *brigandages*.

Je me flatte que, quand je lirai le reste du mémoire, je trouverai quelques autres articles aussi délicats. En attendant, si vous savez l'anglais, je vous exhorte à lire, dans Pope, l'histoire de sir Balaam. Le diable voulait absolument acquérir l'âme de sir Balaam; il ne trouva point de meilleur secret pour s'en assurer que de le faire supercargo¹ de la compagnie des Indes de Londres.

Que voulez-vous qu'on pense lorsque l'on voit la faction de M. Dupleix accuser le conquérant de Madras d'infâmes rapines, le faire enfermer à la Bastille avant qu'il ait été entendu, et faire perdre à la France tout le fruit de la conquête?

1. Subrécargue.

Enfin il est évident que M. Dupleix lui-même est accusé de malversation dans le mémoire de la compagnie des Indes, tandis qu'il redemande une somme de treize millions. Je ne connais point M. Dupleix, je n'ai point connu M. de La Bourdonnais ; je sais seulement que l'un a pris Madras, et que l'autre a sauvé Pondichéry.

Il est bien vrai, monsieur, comme vous le dites, que l'un n'aurait pu défendre Pondichéry, ni l'autre prendre Madras, si on ne leur avait fourni des forces suffisantes ; mais, en vérité, aucun historien, depuis Hérodote jusqu'à Hume, ne s'est avisé d'observer que ceux qui ont pris ou défendu des villes aient reçu des soldats et des munitions des puissances pour lesquelles ils combattaient : la chose parle d'elle-même ; on ne fait ni on ne soutient de sièges sans quelques dépenses et quelques secours préalables.

J'ajoute encore qu'on peut prendre et sauver des villes et des provinces, et faire de très-grandes fautes. Vous en reprochez d'importantes à M. Dupleix, qui en a reproché à M. de La Bourdonnais, lequel en a reproché à d'autres. Le sieur Amat est accusé de ne s'être pas oublié à Madras, et le sieur Amat a accusé plusieurs personnes de ne s'être pas oubliées ailleurs. Enfin votre général ¹ est à la Bastille : c'est donc vous, bien plus que moi, qui vous plaignez de *brigandages*.

Il y en a donc eu ; les lois divines et humaines permettent donc de le dire. Ces brigandages ne peuvent avoir été commis que dans l'Inde, où vos nababs donnent des exemples peu chrétiens, et où les jésuites font des lettres de change.

Il résulte de tout cela que l'administration dans l'Inde a été extrêmement malheureuse ; et je pense que notre malheur vient en partie de ce qu'une compagnie de commerce dans l'Inde doit être nécessairement une compagnie guerrière. C'est ainsi que les Européans y ont fait le commerce depuis les Albuquerque. Les Hollandais n'y ont été puissants que parce qu'ils ont été conquérants. Les Anglais, en dernier lieu, ont gagné, les armes à la main, des sommes immenses, que nous avons perdues ; et j'ai peur qu'on ne soit malheureusement réduit à être oppresseur ou opprimé. Une des causes principales de nos désastres est encore d'être venus les derniers en tout, à l'occident comme à l'orient, dans le commerce comme dans les arts ; de n'avoir jamais fait les choses qu'à demi. Nous avons perdu nos posses-

¹ Lally.

sions et notre argent dans les deux Indes, précisément de la même manière que nous perdîmes autrefois Milan et Naples.

Nous avons été toujours infortunés au dehors. On nous a pris Pondichéry deux fois, Québec quatre ; et je ne crois pas que de longtemps nous puissions tenir tête, en Asie et en Amérique, aux nations nos rivales.

Je ne sais, monsieur, comment l'éditeur du livre dont vous me faites l'honneur de me parler a mis huit lieues au lieu de vingt-huit, pour marquer la distance de Pondichéry à Madras. Pour moi, je voudrais qu'il y en eût deux cents ; nous serions plus loin des Anglais.

Je vous avoue, monsieur, que je n'ai jamais conçu comment la compagnie d'occident avait prêté réellement cent millions au roi en 1717. Il faudrait qu'elle eût trouvé la pierre philosophale. Je sais qu'elle donna du papier, et je vous avoue que j'ai toujours regardé l'assignation de neuf millions que le roi nous donne par an comme un bienfait. Je ne suis pas directeur, mais je suis intéressé à la chose, et je dois au roi ma part de la reconnaissance.

Je suis fâché que nous ayons eu quatre cent cinquante canons à Pondichéry, puisqu'on nous les a pris. Les Hollandais en ont davantage, et on ne les leur prend point, et ils prospèrent, et leurs actionnaires sont payés sur le gain réel de la compagnie. Je souhaite que nous en fassions beaucoup, que nous dépensions moins, et que nous ne nous mêlions de faire des nababs que quand nous aurons assez de troupes pour conquérir l'Inde.

Au reste, monsieur, ne vous comparez point aux juifs. On peut faire des compliments à un honnête et estimable juif, sans être extrêmement attaché à la semence d'Abraham ; mais quand je vous dirai que je suis très-attaché à votre personne, et que je regarde tous les directeurs de notre compagnie comme des hommes dignes de la plus grande considération, je ne vous ferai pas un vain compliment.

Je sais qu'on travaille actuellement à des recherches historiques assez curieuses. On doit y insérer un chapitre sur la compagnie des Indes ¹. On m'assure que vous en serez content ; et si vous voulez avoir la bonté de fournir quelques mémoires curieux à la même personne à qui vous avez bien voulu envoyer votre paquet, on ne manquera pas d'en faire usage. Celui qui y tra-

1. Le trente-quatrième chapitre du *Précis du Siècle de Louis XV*, ouvrage qui ne fut publié qu'en 1768.

vaille n'a pour objet que la vérité et son plaisir; il vous aura double obligation.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5862. — A M. DAMILAVILLE.

31 décembre.

Les gens de bien, et surtout mon cher frère, doivent savoir que Jean-Jacques a fait un gros libelle ¹ contre la parvulissime république de Genève, dans l'intention de soulever le peuple contre les magistrats. Le conseil de Genève est occupé à examiner le livre, et à voir quel parti il convient de prendre.

Dans ce libelle, Jean-Jacques, fâché qu'on ait brûlé *Émile*, m'accuse d'être l'auteur du *Sermon des Cinquante* ². Ce procédé n'est pas assurément d'un philosophe ni d'un honnête homme. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. Diderot, et s'il ne se repent pas un peu des louanges prodiguées à Jean-Jacques dans l'*Encyclopédie* ³. Vous remarquerez que pendant que Jean-Jacques faisait cette belle manœuvre à Genève, il faisait imprimer le *Sermon des Cinquante*, et d'autres brochures, par son libraire d'Amsterdam, Marc-Michel Rey, sous le titre de *Collection complète des Œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'est pas honnête.

Mon cher frère avait bien raison de me dire, quand Jean-Jacques maltraita si fort les philosophes dans son roman d'*Émile*, que cet homme était l'opprobre du parti. Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu le paquet du médecin anglais. Ce médecin aurait dû faire l'opération de la transfusion à Jean-Jacques, et lui mettre d'autre sang dans les veines : celui qu'il a est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde, parce qu'il est un des plus méchants.

Omer travaille à un réquisitoire ⁴ pour le *Dictionnaire philosophique*. On continue toujours à m'attribuer cet ouvrage, auquel je n'ai point de part. Je crois que mon neveu, qui est conseiller au parlement, l'empêchera de me désigner.

Voilà, mon cher frère, toutes les nouvelles que je sais. La

1. *Lettres écrites de la montagne*; voyez tome XXV, page 309.

2. Voyez la cinquième des *Lettres écrites de la montagne*.

3. Article *ENCYCLOPÉDIE*.

4. Il ne fut prononcé que le 9 mars 1765.

philosophie est comme l'ancienne Église, il faut qu'elle sache souffrir pour s'affermir et pour s'étendre.

Je crois qu'on commence aujourd'hui l'édition de *la Destruction*. C'est un livre qui ne sera point brûlé, mais qui fera autant de bien que s'il l'avait été.

J'embrasse tendrement mon cher frère, et je me recommande à ses prières, dans les tribulations où les méchants m'ont mis. Les orages sont venus des quatre coins du monde, et ont fondu sur ma petite barque, que j'ai bien de la peine à sauver.

5863. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Ferney, décembre.

Monseigneur, je défie mes trente-neuf confrères de l'Académie de trouver des termes pour vous exprimer ma reconnaissance ; ma nièce est dans le même embarras que moi. J'ai fait parvenir à mon ingrat curé les nouvelles de la protection que vous me donnez. On lui a dit que le roi entendait garder ses traités avec ses voisins ; il a répondu qu'il se... moquait des traités ; qu'il aurait mes âmes ; qu'il plaiderait au parlement de Dijon ; que son affaire y était entamée depuis longtemps ; qu'il m'entererait au plus tôt, et qu'il ne prierait point Dieu pour moi. Je sens bien, monseigneur, que je serai damné dans cette affaire-là ; mais il est si doux d'avoir votre protection dans ce monde qu'on prend gaiement son parti pour l'autre. Je suis bien sûr que vous soutiendrez votre dire avec le parlement de Bourgogne, s'il a la rage de juger comme Perrin Dandin ¹ ; s'il prétend que, l'affaire étant déjà entamée au parlement, elle doit y rester. Vous nous permettrez bien alors de recourir à vos bontés, n'est-ce pas, monseigneur ?

Vous voulez des assassinats, en voici une paire dans le paquet de M. d'Argental. Pendant que je vous envoie des tragédies, M. de Montpérourx vous fait sans doute le récit de la farce de Genève ; vous verrez comme les enfants de Calvin ont changé. Il est assez plaisant de voir tout un peuple demander réparation pour Jean-Jacques Rousseau. Ils disent qu'il est vrai qu'il a écrit contre la religion chrétienne ; mais que ce n'est pas une raison assez forte pour oser donner une espèce d'assigné pour être ouï à un citoyen de Genève ; que si un citoyen de Genève trouve la

1. Personnage de la comédie des *Plaideurs*.

religion chrétienne mauvaise, il faut discuter ses raisons modestement avec lui, et ne pas le juger sans l'avoir entendu, etc.

Vous entendrez parler bientôt de la cité de Genève, et je crois que vous serez obligé d'être arbitre entre le peuple et le magistrat : car vous êtes garant des lois de cette petite ville comme du traité de Westphalie. Cela vous amusera, et vous aurez le plaisir d'exercer vos talents de pacificateur de l'Europe.

A propos, monseigneur, ceci n'est pas une dépêche de Rome moderne ; ce n'est pas un mémoire sur les diètes de Pologne ; ce ne sont pas des nouvelles des deux frères qui se disputent la Perse ; ce n'est pas un détail des sottises de ce pauvre Grand Mogol ; c'est votre conjuration ¹, ce sont vos roués, c'est une attrape qui vous amusera. Je ne vous dirai point que cela fera fondre en larmes, je mentirais ; mais cela peut attacher, cela fera raisonner, et vous serez amusé ; et un ministre a souvent besoin de l'être.

Vous pèserez, quand il en sera temps, l'importance extrême dont il est de mettre la conspiration sous le nom d'un jeune novice jésuite qui, grâce à la bonté du parlement, est rentré dans le monde, et qui, comme Colletet et tant d'autres, attend son dîner du succès de son ouvrage. Je m'imagine que les girouettes françaises tournent actuellement du côté des jésuites ; on commence à les plaindre ; les jansénistes ne font point de pièces de théâtre, ils sont durs, ils sont fanatiques, ils seront persécuteurs ; on les détestera ; on aimera passionnément un pauvre petit diable de jésuite qui donnera l'espérance d'être un jour un Lemierre, un Colardeau, un Dorat. Je persisterai toujours à croire qu'il faut donner un nom à ce jeune jésuite ; le public aime à se fixer. Si on ne nomme personne, on me nommera, et tout sera perdu.

Mais pourquoi ne faites-vous pas faire une tragédie à M. Thomas ? Quel homme a écrit avec plus de force que lui ? quel homme a plus d'idées ? il est jeune, et j'ai besoin d'un coadjuteur.

Enfin, monseigneur, vous ne nous abandonnerez pas, M^{me} Denis et moi, dans notre querelle avec la sainte Église. Nous espérons que vous voudrez bien vous damner pour nous ; rien n'est plus beau que d'aller au diable pour faire du bien aux gens qu'on protège.

Agréez, je vous en conjure, mon attachement, ma reconnaissance, et mon profond respect.

Le Vieux de la montagne.

1. *Le Triumvirat.*

5864. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 1^{er} janvier 1765.

Mon cher philosophe, je vous assure que je ne prends aucun intérêt au livre¹ dont vous me parlez. Je cultive mes champs, et je m'embarrasse fort peu de ce qu'on écrit et de ce qu'on fait ailleurs. Je suis assez embarrassé de mes affaires sérieuses, et je n'ai guère le temps de me mêler des petits amusements dont vous me faites part. Tout ce que je sais bien certainement, c'est que le livre en question est de plusieurs mains. Il y a plus de deux mois que le hasard a fait tomber entre les miennes quelques manuscrits de l'ouvrage.

Un de ces articles est écrit de la propre main d'un des premiers pasteurs de votre religion réformée, ou prétendue réformée. Tout cela vous regarde, et non pas moi : je ne suis qu'un pauvre cultivateur qui vous aime tendrement, et qui ne dispute jamais. Quand vous serez Turc, je chanterai *Allah !* avec vous ; quand vous serez païen, je sacrifierai avec vous aux Muses : tous les hommes sont frères, et les meilleurs frères sont ceux qui cultivent les lettres.

Je suis très-fraternellement à vous pour ma vie.

5865. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE².Berlin, 1^{er} janvier.

Je vous ai cru si occupé à écraser l'*inf...* que je n'ai pu présumer que vous pensiez à autre chose. Les coups que vous lui avez portés l'auraient terra-sée il y a longtemps, si cette hydre ne renaissait sans cesse du fond de la superstition répandue sur toute la face de la terre. Pour moi, détrompé dès longtemps des charlataneries qui séduisent les hommes, je range le théologien, l'astrologue, l'adepte, et le médecin, dans la même catégorie.

J'ai des infirmités et des maladies : je me guéris moi-même par le régime et par la patience. La nature a voulu que notre espèce payât à la mort un tribut de deux et demi pour cent. C'est une loi immuable contre laquelle la faculté s'opposera vainement : et quoique j'aie très-grande opinion de l'habileté du sieur Tronchin, il ne pourra cependant pas disconvenir qu'il y a peu de remèdes spécifiques, et qu'après tout des herbes et des minéraux pilés ne peuvent ni refaire ni redresser des ressorts usés et à demi détruits par le temps.

1. Le Dictionnaire philosophique.

2. Réponse à une lettre de Voltaire, du 9 décembre 1764, qui s'est perdue ; voyez la lettre de Frédéric à d'Alembert, du 24 mars 1765.

Les plus habiles médecins droguent le malade pour tranquilliser son imagination, et le guérissent par le régime : et comme je ne trouve pas que des élixirs et des potions puissent me donner la moindre consolation, dès que je suis malade, je me mets à un régime rigoureux ; et jusqu'ici je m'en suis bien trouvé.

Vous pouvez donc consoler l'Europe de la perte importante qu'elle croyait faire de mon individu (quoique je la trouve des plus minces) : car, quoique je ne jouisse pas d'une santé bien ferme ni bien brillante, cependant je vis ; et je ne suis pas du sentiment que mon existence vaille qu'on se donne la peine de la prolonger, quand même on le pourrait.

D'ailleurs, je vous suis fort obligé de la part que vous prenez à ma santé, et des choses obligeantes que vous me dites. Je regrette que votre âge donne de justes appréhensions de voir finir avec vous cette pépinière de grands hommes et de beaux génies qui ont signalé le siècle de Louis XIV. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

5866. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 3 janvier.

Je ne vous le dissimule point, mon cher maître ; vous me comblez de satisfaction par tout ce que vous me dites de mon ouvrage. Je le recommande à votre protection, et je crois qu'en effet il pourra être utile à la cause commune, et que *l'infâme*, avec toutes les révérences que je fais semblant de lui faire, ne s'en trouvera pas mieux. Si j'étais, comme vous, assez loin de Paris pour lui donner des coups de bâton, assurément ce serait de tout mon cœur, de tout mon esprit, et de toutes mes forces, comme on prétend qu'il faut aimer Dieu ; mais je ne suis posté que pour lui donner des croquignoles, en lui demandant pardon de la liberté grande ¹, et il me semble que je ne m'en suis pas mal acquitté. Puisque vous voulez bien veiller à l'impression, je vous prie de faire main basse sur tout ce qui vous paraîtra long ou de mauvais goût ; je vous en aurai une véritable obligation. Je vous prie aussi d'engager M. Cramer à hâter l'impression ; je désirerais que le caractère en fût un peu gros, afin que l'ouvrage pût être lu plus aisément, et aussi pour ses intérêts. A l'égard des miens, je les remets entre vos mains et entre celles de frère Damilaville. J'espère qu'il obtiendra sans peine la permission de faire entrer l'ouvrage.

Dites-moi un peu, je vous prie, si vous le savez, ce que c'est qu'une histoire qu'on fait courir d'une lettre des Corses à Jean-Jacques ², pour le

1. *Mémoires de Grammont*, chap. III.

2. Buttafuoco, gentilhomme corse et capitaine au service de France, avait, d'accord avec Paoli, chef des insurgés contre les Génois, écrit à J.-J. Rousseau pour lui demander un plan de législation pour leur pays. Rousseau écrivit à Buttafuoco quatre lettres (22 septembre et 15 octobre 1764, 24 mars et 26 mai 1765), qui sont dans les *Œuvres de J.-J. Rousseau*, mais qui ont été placées hors de sa correspondance.

prier d'être leur législateur. Vous avez écrit à quelqu'un que les Corses l'avaient seulement prié de mettre leurs lois en *bon français* : cela me paraît un persiflage ou de leur part, ou de la vôtre. C'est comme si *nosseigneurs* écrivaient à Paoli de mettre leurs arrêts en *bon corse*, ou aux sauvages du Canada de les mettre en *bon iroquois*. J'avoue que cette dernière traduction conviendrait assez aux réquisitoires d'Omer. Quoi qu'il en soit, dites-moi, je vous prie, ce que vous savez là-dessus de certain. On assure qu'il a écrit une lettre à M. Abauzit (que peut-être vous serez à portée de voir), dans laquelle il se félicite beaucoup de l'honneur que les Corses lui font; et en même temps on assure qu'il a écrit, il y a peu de temps, à Duchesne, son libraire à Paris, pour lui dire que cette prétendue lettre des Corses est fausse, et que c'est un nouveau tour que lui jouent ses ennemis. On ajoute que c'est vous qui lui avez joué ce tour-là, mais sans en apporter la moindre preuve. Je sais que Jean-Jacques a des torts avec vous, et qu'il vous a écrit des folies au sujet des comédies que vous faisiez jouer auprès de Genève; mais je ne puis croire que vous cherchiez à le tourmenter dans sa solitude, où il est déjà assez malheureux par sa santé, par sa pauvreté, et surtout par son caractère. Il vient de faire des *Lettres de la montagne*¹, qui mettent, dit-on, tout Genève en combustion; mais qui vraisemblablement, si j'en crois ses plus zélés partisans, ne font pas grande sensation ailleurs. On dit qu'il y chante la palinodie à mon égard sur le socinianisme qu'il me reprochait d'avoir imputé aux Genevois. Ce n'est pas la première fois qu'il se contredit; mais il souffre, il est malheureux, il faut bien lui passer quelque chose. Il faut dire de lui comme le Régent disait d'un homme qui prenait force lavements à la Bastille : *Il n'a que ce plaisir-là*. Vous avez cru comme moi, sans fondement, que l'abbé de Condillac était mort; heureusement il est tiré d'affaire, et reviendra bientôt chez nous jouir de la fortune et de la réputation qu'il mérite. La philosophie aurait fait en lui une grande perte. En mon particulier, j'en aurais été inconsolable. Adieu, mon cher et illustre confrère; n'oubliez pas votre *Commentaire de Corneille* pour l'Académie. Duclos m'a dit que vous veniez de lui écrire à ce sujet². Je lui avais fait part de votre lettre³, et je ne doute point que l'oubli ne vienne de Cramer : tout cela sera bien aisé à réparer; c'est un petit mal.

Si vous voulez savoir la généalogie du descendant de Gabrielle d'Estrées⁴, adressez-vous à l'abbé d'Olivet, qui vous en dira des nouvelles. Son père était laquais de feu M. de Maucroix : ce ne serait pas un tort, si le fils n'était pas un maraud; *mais ce n'est pas le tout d'être laquais, il faut être honnête homme*.

Dites-moi un peu, je vous prie, sous le sceau de la confession, ce que vous pensez d'un M. le chevalier de La Tremblaye⁵ qui a été vous voir,

1. Voyez la lettre 5853.

2. Cette lettre à Duclos manque.

3. Lettre 5858.

4. L'abbé d'Estrées ou d'Étrée; voyez tome XXVI, page 136.

5. Voyez la note sur la lettre 5750.

qui fait, dit-on, de *petits vers innocents*, et à qui vous écrivez, à ce qu'on prétend, des lettres qui lui tournent la tête de vanité. Des personnes très-considérables désireraient de savoir le jugement que vous en portez, et m'ont prié de vous le demander.

5867. — A M. BORDES.

A Ferney, 4 janvier.

Vous savez à présent, mon cher monsieur, que l'abbé de Condillac est ressuscité ; et ce qui fait qu'il est ressuscité, c'est qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puisque M. Tronchin l'assurait. On peut douter, à toute force, des décisions d'un médecin quand il assure qu'un homme est vivant ; mais quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter : ainsi nous avons regretté l'abbé de Condillac de la meilleure foi du monde. On avait désespéré de sa vie à Parme avec beaucoup de raison, puisque M. Tronchin n'avait pu le voir dans sa maladie. Dieu merci, voilà un philosophe que la nature nous a conservé. Il est bon d'avoir un loquiste de plus dans le monde, lorsqu'il y a tant d'asinistes, de jansénistes, etc., etc.

Je suis bien aise que vous ayez lu l'*Apocalypse* ¹ d'Abauzit. On ne doutera plus, après cette épreuve, que le *Dictionnaire philosophique* ne soit de plusieurs mains. Les articles *Christianisme* et *Messie* ² sont faits par deux prêtres. L'arche est abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie ³ ; elle aurait fait la clôture de mon théâtre, que je vais détruire. Je suis trop vieux pour être acteur, et les Genevois ne méritent guère qu'on leur donne du plaisir. Jean-Jacques, que vous avez si bien réfuté ⁴, met tout en combustion dans sa petite république ; il traite le petit conseil de Genève comme il avait traité l'Opéra de Paris. Il avait voulu persuader au parterre que nous n'avions point de musique, et il veut persuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore lu son livre ⁵, que les magistrats

1. Formant aujourd'hui la première section de l'article, tome XVII, page 287.

2. Voyez lettre 5789.

3. Dont Voltaire parle déjà dans sa lettre 5781.

4. *Discours sur les avantages des sciences et des arts*. C'est une réponse au discours de Rousseau couronné à Dijon en 1750.

5. *Lettres écrites de la montagne* ; voyez la lettre 5853. Non-seulement Voltaire les avait déjà lues, mais il avait déjà publié le *Sentiment des citoyens* ; voyez tome XXV, page 309.

trouvent très-séditieux, et que le peuple trouve très-bon. Diogène fut chassé de la ville de Sinope, mais il ne la troubla pas.

Adieu, monsieur; s'il vous prend jamais envie de venir passer quelques jours sur les bords du lac, vous nous comblerez de joie. Vous savez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main.

5868. — A M. DAMILAVILLE.

4 janvier.

Vraiment, mon cher frère, la lettre dont vous m'avez envoyé copie n'est pas une lettre de Pline, et les vers qui la paraphrasent ne sont pas de Catulle. Tout cela, en vérité, est de même parure, et digne du siècle.

Il est vrai que Jean-Jacques écrit mieux; mais, en vérité, c'est un homme d'esprit qui se conduit comme un sot. Toutes les apparences sont qu'on le fera repentir d'avoir voulu mettre le feu dans la parvulissime qu'il a quittée. Vous avez vu, par ma dernière lettre ¹, combien il est méchant. Je ne reviens point de mon étonnement qu'un homme, qui s'est dit philosophe, joue publiquement le rôle d'un délateur et d'un calomniateur. Vous m'avez incendié, dit-il; incendiez donc aussi mon confrère: j'ai fait mal, mais il a fait pis. Ce n'est pas ainsi, ce me semble, que Socrate parlait aux Athéniens. Je vois que le grand défaut de Jean-Jacques est d'être enragé contre le genre humain: il a là une bien vilaine passion.

Je suis toujours bien surpris que vous n'ayez pas reçu encore le paquet du médecin anglais. J'espère qu'il ne tardera pas, et que vous en aurez d'autres incessamment. Omer est longtemps à s'échafauder: je ne désespère pas que Jean-Jacques ne lui écrive pour le prier de se hâter un peu.

Vous devez à présent avoir reçu des nouvelles de la *Destruction de Jérusalem* ², avec une petite lettre ³ pour Archimède-Protagoras.

Je vous embrasse en 1765 comme en 1764.

1. N° 5862.

2. Voltaire désigne ainsi l'écrit de d'Alembert, *Sur la Destruction des jésuites*.

3. La lettre 5858.

5869. — A M. FYOT DE LA MARCHE¹.

(FILS).

6 janvier 1765, à Ferney.

Monsieur, permettez qu'un vieil aveugle se joigne à la foule de tous ceux qui vous sont attachés, et qui vous témoignent les sentiments dont ils sont pénétrés pour vous. Je me serais acquitté plus tôt de ce devoir, qui est celui de mon cœur, si les neiges du mont Jura et des Alpes ne m'avaient mis dans un état pitoyable. Je sais, monsieur, combien les lettres dont on vous accable ont dû être pour vous un surcroît d'affliction, combien tous ces devoirs sont tristes, et à quel point il peut vous être désagréable d'interrompre vos occupations et de renouveler votre douleur par des réponses qui vous emportent un temps précieux. Je crois que dans de telles occasions on est bien dispensé de répondre, et je ne vous demande en grâce, monsieur, que de vouloir bien agréer avec votre bonté ordinaire les témoignages sincères du véritable intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, de mon attachement à votre personne, et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5870. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY².

6 janvier 1765, à Ferney.

Je mourrai donc probablement sans vous revoir, mon cher président : car je suis bientôt entièrement aveugle, et je ne jouirai plus guère de la belle vue du lac de Genève et du magnifique et horrible tableau de la perspective des Alpes. Le pis est que je suis privé des séances de votre Académie.

Je n'avais vu qu'un moment M^{me} de La Marche³ dans ma retraite. Ceux qui ont des yeux disent qu'elle était très-jolie ; et on ajoute que son caractère était charmant. La mort se plaît à frapper de belles victimes ; peut-être serait-elle encore en vie si elle était restée auprès du grand Tronchin, qui a la réputation de

1. Éditeur, H. Beaune.

2. Éditeur, Th. Foisset.

3. M^{lle} de Berbis-Cromey, première femme du second premier président de La Marche (Jean-Philippe), morte sans enfants.

prolonger les jours des jolies femmes. Sa perte doit être bien sensible à M. le premier président de La Marche, et à son beau-père, qui a le cœur tendre. Je vous prie de ne me pas oublier quand vous lui écrirez. L'état où je suis ne me permet guère de l'importuner de mes lettres. Si j'avais eu de la santé, je serais certainement venu vous voir, et j'aurais passé quelques jours à la Marche ; plus il avancera en âge, plus il aimera sa retraite ; je me souviens de quatre vers à ce propos :

Dieu fit la douce illusion
Pour les heureux fous du bel âge ;
Pour les vieux fous l'ambition,
Et la retraite pour le sage.

Cela ne veut pas dire que je suis sage, je ne le suis qu'en préférant votre société à toutes les retraites du monde. Conservez-moi vos bontés, et comptez que je vous serai tendrement attaché tout le peu de temps que j'ai à vivre.

Votre très-humble obéissant serviteur. V.

5871. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT ¹.

Au château de Ferney, 6 janvier 1765.

Un pauvre quinze-vingt, monsieur, a encore un gosier, quoi-qu'il soit privé des yeux. Les dames qui vivent avec moi ne sont pas dignes de votre vin. Elles disent que le bourgogne est trop vif pour elles ; mais moi, dont la vieillesse a besoin d'être réchauffée, j'ai recours à vos bontés ; et je vous supplie de vouloir bien rendre un arrêt par lequel il sera ordonné à un de vos gens de m'envoyer cent bouteilles, en deux paniers, du meilleur vin qu'un aveugle puisse boire ; peut-être même cela me rendrait-il la vue, car on dit que ce sont nos montagnes de glace qui m'ont réduit à ce bel état , et que les contraires se guérissent par les contraires. Je vous avoue que je serais fâché de perdre absolument les deux yeux, qui ne pourraient plus voir M^{me} Le Bault, par la même raison qu'il me serait dur de perdre les deux oreilles, qui ne pourraient plus entendre ni vous ni elle. Je me suis toujours bercé de l'espérance de venir vous faire ma cour à tous deux à Dijon, mais

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée à un secrétaire, signée par Voltaire.

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Oserais-je, monsieur, prendre la liberté de vous supplier de présenter mes respects à monsieur le procureur général?

Daignez me conserver toutes vos bontés. Voulez-vous bien avoir celle de m'adresser les cent bouteilles par Lyon, à l'adresse de M. Camp, banquier de Lyon, par le premier roulier qui partira pour ce pays-là.

Je vous souhaite les années de celui qui a le premier planté les vignes, soit Bacchus, soit Noé.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5872. — A M. DE LA FARGUE ¹.

A Ferney, 9 janvier.

Je n'ai jamais tant souhaité de lire, monsieur, que depuis que vous avez bien voulu m'envoyer vos ouvrages. Je perds la vue ; mais on me fait espérer que je ne serai pas aveugle, et alors je vous verrai de très-bon œil. Ce que je connais déjà de vous me prévient favorablement pour le reste ; et vos vers auraient des charmes pour moi, quand vous ne m'auriez pas loué si délicatement. Vous êtes dans une maison ² où l'esprit, la science, et la vertu, sont héréditaires ; et vous n'avez pas peu contribué à les y perpétuer. L'état où je suis ne me permet pas de longues lettres, mais ne m'empêche pas de sentir tout votre mérite.

Recevez mes remerciements, et les sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5873. — A M. DAMILAVILLE ³.

9 janvier.

Mon cher frère, le médecin anglais m'étonne et m'afflige. Cependant il se peut faire qu'il se soit arrêté dans les provinces

1. Voyez tome XLI, page 359 ; La Fargue avait envoyé à Voltaire une seconde épître en vers.

2. La maison d'Ormesson.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

plus longtemps qu'il ne croyait. Je vous promets d'ailleurs qu'à la première occasion je réparerai sa négligence. Je souffre un peu, ma lettre ne sera pas longue : ma santé m'abandonne comme mes yeux. Je vous embrasse et je vous remercie de toutes vos attentions charmantes. Ayez la bonté, je vous prie, de mettre un petit pain à cette lettre pour frère Protagoras. Vous y verrez une partie de la conduite de Jean-Jacques envers moi. Ce nom de Rousseau n'est pas heureux pour la vertu. Je vous souhaite cent bonnes années.

5874. — A M. D'ALEMBERT.

9 janvier.

Mon cher et grand philosophe, en réponse à votre lettre du 3, je vous dirai d'abord qu'il y a plus de huit jours que j'ai donné à frère Cramer *la Destruction*; il m'assura qu'il édifierait dès le lendemain, et vous enverrait ce que vous savez¹. Or ce que vous savez est bien peu pour un si bon ouvrage. Depuis ce temps, je n'ai pas entendu parler de frère Gabriel. Je lui écris dans le moment pour le sommer de sa parole; il donne beaucoup de promesses, ce Gabriel, et les tient rarement; il avait promis de remplir son devoir envers l'Académie, et il ne l'a pas fait. Il faut lui pardonner cette fois-ci; il est un peu intrigué, ainsi que tous les autres bourdons de la ruche de Genève. Ils ont tous les ans des tracasseries pour étrennes au sujet des élections; elles ont été très-fortes cette année. Il y a beaucoup de dissensions entre le conseil et le peuple, qui se croient tous deux souverains. Jean-Jacques a un peu attisé le feu de la discorde. La députation des Corses à Jean-Jacques est une fable absurde, mais les querelles genevoises sont une vérité. C'est dommage pour la philosophie que Jean-Jacques soit un fou, mais il est encore plus triste que ce soit un malhonnête homme. La lettre insolente et absurde qu'il m'écrivit² au sujet des spectacles de Ferney était à la fois d'un insensé et d'un brouillon. Il voulait se faire valoir alors auprès des pédants de Genève, qui prêchaient contre la comédie par jalousie de métier³; il prétendait engager avec moi une querelle. Le petit magot, bour-

1. Le prix de l'ouvrage *Sur la Destruction des jésuites*.

2. Le 17 juin 1760; voyez lettre 4153, tome XL, page 421.

3. Car le monologue fut en tout temps jaloux du dialogue, avait dit Voltaire; voyez tome XXIV, page 215.

soufflé d'orgueil, fut piqué de mon silence. Il manda au docteur Tronchin qu'il ne reviendrait jamais dans Genève tant que je serais possesseur des Délices ; et, huit jours après, il se brouilla avec Tronchin pour jamais.

A peine arrivé dans sa montagne, il fait un livre qui met le trouble dans sa patrie ; il excite les citoyens contre le magistrat ; il se plaint, dans ce livre, qu'on l'a condamné sans l'entendre ; il m'y donne formellement comme l'auteur du *Sermon des Cinquante*¹ ; il joue le rôle de délateur et de calomniateur : voilà, je vous avoue, un plaisant philosophe ; il est comme les diables dans Quinault :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

(*Thésée*, acte III, scène VII.)

Et savez-vous dans quel temps ce malheureux faisait ces belles manœuvres ? C'était lorsque je prenais vivement son parti, au hasard même de passer pour mauvais chrétien ; c'était en disant aux magistrats de Genève, quand par hasard je les voyais, qu'ils avaient fait une vilaine action en brûlant *Émile* et en décrétant Jean-Jacques ; mais le babouin, m'ayant offensé, s'imaginait que je devais le haïr, et écrivait partout que je le persécutais, dans le temps que je le servais et que j'étais persécuté moi-même.

Tout cela est d'un prodigieux ridicule, ainsi que la plupart des choses de ce monde ; mais je pardonne tout, pourvu que l'infâme soit décriée comme il faut chez les honnêtes gens, et qu'elle soit abandonnée aux laquais et aux servantes, comme de raison.

Je croyais vous avoir mandé que l'abbé de Condillac était ressuscité : Tronchin le croyait mort avec raison, puisqu'il ne l'avait pas traité.

Pour M. le chevalier de La Tremblaye, tout ce que je sais c'est qu'il doit réussir auprès des hommes par la douceur de ses mœurs, et auprès des dames par sa figure.

Vous voilà instruit de tout, mon cher maître ; je vous ferai part de la réponse de Gabriel, s'il m'en fait une.

1. Dans la cinquième des *Lettres écrites de la montagne*.

5875. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

9 janvier.

Madame, l'honneur que j'ai eu de vous faire ma cour plusieurs années, vos bontés, mon respectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de justice que vous accordez de protection à M. Rousseau de Genève.

Il publie un livre¹ qui jette un peu de trouble dans sa patrie ; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conseil de Genève contre moi ? Il se plaint que ce conseil condamne ses ouvrages et ne condamne pas les miens, comme si ce conseil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement, ainsi qu'un accusé en défère un autre. Il dit que je suis l'auteur d'un libelle intitulé *Sermon des Cinquante*, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans², à la suite de *l'Homme machine*, de La Mettrie.

Est-il possible, madame, qu'un homme qui se vante de votre protection joue ainsi le rôle de délateur et de calomniateur ? Il n'est point d'excuses, sans doute, pour une action si coupable et si lâche ; mais quelle peut en être la cause ? La voici, madame :

Il y a cinq ans que quelques Genevois venaient chez moi représenter des pièces de théâtre ; c'est un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'esprit. La déclamation est au rang des beaux-arts. M. d'Alembert alors fit imprimer dans le *Dictionnaire encyclopédique* un article sur GENÈVE, dans lequel il conseillait à cette ville opulente d'établir chez elle des spectacles. Plusieurs citoyens se récrièrent contre cette idée ; on disputa, la ville se partagea. M. Rousseau, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorency contre les spectacles.

Je fus bien surpris de recevoir alors une lettre de lui conçue en ces termes³ : « Monsieur, je ne vous aime point ; vous corrompez ma république, en donnant chez vous des spectacles : est-ce là le prix de l'asile qu'elle vous a donné ? »

1. *Lettres écrites de la montagne* ; voyez la lettre 5853.

2. Ceci est une supposition ; il existe, il est vrai, une édition du *Sermon des Cinquante* sous le millésime 1749, mais que je crois de 1702.

3. Voyez les termes mêmes de J.-J. Rousseau, dans sa lettre du 17 juin 1760. tome XL, page 423.

Plusieurs personnes virent cette lettre singulière; elle l'était trop pour que j'y répondisse; je me contentai de le plaindre, et même en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour asile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choisie près de Genève. Le même esprit qui l'avait porté, madame, à m'écrire une lettre si outrageante l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. Tronchin, comme avec les autres personnes qui avaient eu quelques liaisons avec lui.

Il crut qu'ayant offensé M. Tronchin et moi nous devions le haïr; c'est en quoi il se trompait beaucoup. Je pris publiquement son parti quand il fut condamné à Genève; je dis hautement qu'en jugeant son roman d'*Émile*, on ne faisait pas assez d'attention que les discours du Vicaire savoyard, regardés comme si coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une résignation qui devait désarmer ses adversaires; je dis que les objections de l'abbé Houteville contre la religion chrétienne sont beaucoup plus fortes, et ses réponses beaucoup plus faibles; enfin je pris la défense de M. Rousseau. Cependant M. Rousseau vous dit¹, madame, et fit même imprimer², que M. Tronchin et moi nous étions ses persécuteurs. Quels persécuteurs qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite, et un médecin consulté par l'Europe entière, uniquement occupé de soulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de se mêler dans leurs misérables querelles!

Il y a plus de dix ans que je suis retiré à la campagne auprès de Genève, sans être entré quatre fois dans cette ville; j'ai toujours ignoré ce qui se passe dans cette république; je n'ai jamais parlé de M. Rousseau que pour le plaindre. Je fus très-fâché que M. le marquis de Ximènes l'eût tourné en ridicule³. J'ai été outragé par lui sans lui jamais répondre; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement son parti. Je suis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en serait pas rendu coupable s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, madame, par vous demander pardon de vous importuner de

1. Lettre de J.-J. Rousseau à M^{me} de Luxembourg, du 21 juillet 1762.

2. Lettre de J.-J. Rousseau à *** du 28 mai 1764.

3. C'est sous le nom de Ximènes que Voltaire donna les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*; voyez tome XXIV, pages 165 et suiv.

mes plaintes ; mais voyez si elles sont justes, et daignez juger entre la conduite de M. Rousseau et la mienne.

Agréez le profond respect et l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, madame, etc.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant presque entièrement aveugle.

5876. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Je suis affligé que le tyran du *tripot* se brouille avec vous. Voilà un beau sujet de guerre ; cela est bien ridicule, bien petit. Ah ! que de faiblesses chez nous autres humains ! Mais existe-t-il un *tripot* ? On dit qu'il n'y a plus que celui de l'Opéra-Comique, et que c'est là que tout l'honneur de la France s'est réfugié.

Autre sujet d'affliction, mais légère : la discorde est toujours à Genève. Rousseau a trouvé le secret d'allumer le flambeau du haut de sa montagne, sans qu'en vérité il y ait le moindre fondement à la querelle. Le peuple est insolent, et le conseil faible : voilà tout le sujet de la guerre. Le plaisant de l'affaire c'est, comme je l'ai déjà dit, que le peuple de Calvin prétend qu'un citoyen de Genève a le droit d'écrire tant qu'il veut contre le christianisme, sans que le conseil soit en droit de le trouver mauvais ; et, pour rendre la farce complète, les ministres du saint Évangile sont du parti de Jean-Jacques, après qu'il s'est bien moqué d'eux. Cela paraît incompréhensible, mais cela est très-vrai. Il faudrait cette fois recourir à la médiation de Spinoza. Ce petit magot de Rousseau a écrit un gros livre contre le gouvernement, et son livre enchante la moitié de la ville. Il dit, en termes formels, qu'il faut avoir perdu le bon sens pour croire les miracles de Jésus-Christ¹. Malheureusement il m'a fourré là très-mal à propos. Il dit² au conseil que j'ai fait le *Sermon des Cinquante*. Ah ! Jean-Jacques, cela n'est pas du philosophe : il est infâme d'être délateur, il est abominable de dénoncer son confrère, et de le calomnier aussi injustement. En un mot, mon cher ange, vous pouvez compter qu'on est aussi ridicule dans

1. *Lettres de la montagne*, partie I^{re}, lettre 3 (édition Musset, tome VI, page 249, note a).

2. Partie I^{re}, lettre 5 (édition Musset, tome VI, page 328).

mon voisinage qu'on l'était à Paris du temps des billets de confession ; mais le ridicule est d'une espèce toute contraire.

5877. — A MESSIEURS DU MAGNIFIQUE CONSEIL
DE GENÈVE¹.

Ferney, 12 janvier 1765.

Je suis obligé d'avertir le magnifique conseil que, parmi les libelles pernicieux dont cette ville est inondée, et qui sont tous imprimés à Amsterdam chez Michel Rey, il arrive lundi prochain chez le nommé Chirol, libraire de Genève, un ballot contenant des *Dictionnaire philosophique*, des *Évangile de la raison*, et autres sottises que l'on a l'insolence de m'imputer et que je méprise presque autant que les *Lettres de la montagne*. Je crois satisfaire mon devoir en donnant cet avis, et je m'en remets entièrement à la sagesse du conseil, qui saura bien réprimer toutes les infractions à la paix publique et au bon ordre. Je ne dois que me borner à l'assurer de mon profond respect.

5878. — A M. DAMILAVILLE.

12 janvier.

Quelle horreur ! quelle abomination, mon cher frère ! il y a donc en effet des diables ! Vraiment, je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle absurdité ? Suis-je un prêtre ? suis-je un ministre ? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'est l'affreuse conduite de Jean-Jacques ; on ne connaît pas ce monstre.

Tenez, voilà deux feuillets de ses *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à M^{me} la maréchale de Luxembourg², qu'il a eu l'adresse de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'Argental : c'est toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philosophie odieuse ! le temps même où elle allait triompher.

Je me flatte que vous montrerez à Protagoras-Archimède la copie que je vous envoie. Je vous avoue que tous ces attentats

1. *Archives de Genève*, n° 4890. — Gaberel, *Voltaire et les Genevois*, 1856. — Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, page 344.

2 La lettre du 9 janvier, n° 5875.

contre la philosophie par un homme qui se disait philosophe me désespèrent.

Frère Gabriel doit avoir envoyé une petite lettre de change payable à Archimède¹. Je verrai lundi les premières épreuves, il sera servi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de Jean-Jacques, écrivez à Gabriel, il vous en dira des nouvelles. Le nom de Rousseau n'est pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reste, mon cher frère, je serais très-fâché que mes *Lettres prétendues secrètes*² fussent débitées à Paris. Quelle rage de publier des lettres secrètes ! J'ai prié instamment M. Marin de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où ils sont venus. Je suis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je suis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix ; mais, afin que je meure gaiement, *écr. l'inf...*

5879. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 janvier.

Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de Praslin, de spécifier que ce vieux de Moulton, qui veut promener sa vieille vessie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, ministre du saint Évangile, pasteur d'ouailles calvinistes, et qui n'est rien de tout cela ; c'est un philosophe des plus décidés et des plus aimables. J'ignore si sa qualité de ministre évangélique s'oppose aux bontés d'un ministre d'État ; j'ignore s'il est nécessaire que M. le duc de Praslin ait la bonté de faire mettre, dans le passe-port, le sieur Moulton et son fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaisance de M. le duc de Praslin ; les maux que souffre Moulton le père sont dignes de sa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre si on veut lui sauver la vie. Tronchin inocule, mais il ne taille point la pierre.

1. D'Alembert, pour son ouvrage *Sur la Destruction des jésuites*.

2. Voyez tome XXV, page 59, et XXVI, 135.

5880. — A M. BESSIN,

CURÉ DE PLAINVILLE, EN NORMANDIE¹.

Ferney, 13 janvier.

Vous m'avez envoyé, monsieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé; vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que je suis vieux, malade, et aveugle. Je ne serai pas enterré dans votre paroisse, mais c'est vous que je choisirais pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5881. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Au château de Ferney, par Genève, 14 janvier.

Madame, vous êtes ma protectrice : je vous supplie de me donner mes étrennes. Je ne peux vous demander un regard de vos yeux, attendu que je suis aveugle. Je vous demande une compagnie de cavalerie ou de dragons. Vous me direz peut-être que cette compagnie n'est point faite pour un quinze-vingt de soixante et onze ans; aussi n'est-ce pas pour moi, madame, que je la demande : c'est pour un jeune gentilhomme de vingt-quatre ans et demi, qui fait des enfants à M^{lle} Corneille votre protégée. Ce jeune homme était cornette dans la Colonelle-générale; il a commencé par être mousquetaire, et actuellement il a neuf ans de service. Son colonel, M. le duc de Chevreuse, a rendu de lui les meilleurs témoignages; il a été compris dans la réforme, et il est très-digne de servir : actif, sage, appliqué, brave et doux, voilà son caractère. Son nom est Dupuits; il demeure chez moi, et sa femme et moi nous le verrons partir avec regret pour aller escadronner.

Monseigneur le duc votre frère, quand je pris la liberté de lui représenter la rage que ce jeune homme avait de continuer le

1. Bessin (Alexandre-Jacques), né à Glos-la-Ferrière, près de l'Aigle, en 1734, après avoir été professeur au collège d'Orléans, à Versailles, devint curé de Plainville près de Bernay; il est mort en 1810; il fit à Voltaire une réponse assez longue, dans laquelle il y a quatre vers. Il publia, en 1767, *l'École du Sage*, poème.

service, daigna m'écrire : *Adressez-vous à ma sœur, c'est à elle que je remets tout ce qui regarde votre petit Dupuits.*

C'est donc vous, madame, dont je réclame la protection, en vous assurant sur ma pauvre vie qu'on ne sera jamais mécontent de Pierre Dupuits, mari de Françoise Corneille. Je vous demande cette grâce au nom du *Cid* et de *Cinna*. Pierre Corneille eut deux fils tués au service du roi ; Pierre Dupuits demande le même honneur en qualité de gendre.

Je suis avec un profond respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5882. — A M. D'ALEMBERT.

15 janvier.

Mon cher philosophe, j'ai vu aujourd'hui le commencement de la *Destruction* en gros caractère, comme vous le souhaitez. C'est une charmante édification que cette *Destruction* ; on n'y changera pas une virgule, on n'omettra pas un iota de la loi, jusqu'à ce que toutes choses soient accomplies¹. J'aurai plus de soin de cette besogne que des *Commentaires* de Pierre, qui m'enuyaient prodigieusement. Frère Cramer, afin que vous le sachiez, est très-actif pour son plaisir, et très-paresseux pour son métier. Tel était Philibert Cramer son frère, qui a renoncé à la typographie. Gabriel et Philibert peuvent mettre au rang de leurs négligences de n'avoir pas fait présenter à l'Académie un exemplaire de mes fatras sur les fatras de Pierre Corneille. Gabriel dit pour excuse que la Brunet, votre imprimeuse, était chargée de cette cérémonie, et qu'elle ne s'en est pas acquittée. J'ai grondé Gabriel, Gabriel a grondé la Brunet, et vous m'avez grondé, moi qui ne me mêle de rien, et qui suis tout ébaubi.

Gabriel dit qu'il a écrit à l'enchanteur Merlin, et que ce Merlin doit présenter un fatras cornélien à monsieur le secrétaire perpétuel. Si cela n'est pas fait, je vous supplie de m'en instruire, parce que sur-le-champ je ferai partir par la diligence de Lyon le seul exemplaire que j'aie, lequel je supplierai l'Académie de mettre dans ses archives.

Ce malheureux Jean-Jacques a fait un tort effroyable à la bonne cause. C'est le premier fou qui ait été malhonnête homme ; d'ordinaire les fous sont bonnes gens. Il a trouvé en dernier lieu

1. Matthieu, v, 18.

dans son livre¹ le secret d'être ennuyeux et méchant. On peut écrire plus mal que lui, mais on ne peut se conduire plus mal. N'importe, Peregrinus est content, pourvu qu'on parle de Peregrinus. Jean-Jacques sera charmé d'être pendu, pourvu qu'on mette son nom dans la sentence. J'espère cependant que la bonne cause pourra bien se soutenir sans lui. Jean-Jacques a beau être un misérable, cela n'empêche pas qu'Ézéchiél ne soit un homme à mettre aux Petites-Maisons, ainsi que tous ses confrères. Il faut avouer, quoi qu'on en dise, que la raison a fait de terribles progrès depuis environ trente ans. Elle en fera tous les jours; il se trouvera toujours quelque bonne âme qui dira son mot en passant, et qui *écr. l'inf....*; ce que je vous souhaite, au nom du père et du fils.

1883. — A M. DAMILAVILLE.

15 janvier.

Mon cher frère, Jean-Jacques est en horreur dans sa patrie, chez tous les honnêtes gens; et ce qu'il y a de pis, c'est que son livre est ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure est d'un nommé Vernes ou Vernet². On dit que ce n'est qu'une seule feuille oubliée presque en naissant. Ce ministre Vernes a écrit une autre brochure contre Jean-Jacques, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occasion.

J'ai été bien aise de détromper M^{me} la maréchale de Luxembourg³, à qui Jean-Jacques avait fait accroire que je le persécutais, parce qu'il m'avait offensé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ses sottises, un sort aussi heureux que celui de M^{le} Corneille; et si, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon sens, il aurait accepté ce parti. Il s'est cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'est pas Diogène, mais le chien de Diogène, qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 10 de janvier est la raison même. Je me suis tenu à Ferney pendant tous ces troubles; je ne me suis mêlé de rien. Quand les abeilles se

1. *Lettres écrites de la montagne*; voyez la lettre 5853.

2. Il s'agit des *Sentiments des citoyens*, qui sont de Voltaire; voyez tome XXV, page 309.

3. Voyez lettre 5875.

battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux Rousseau restera l'exécration des bons citoyens.

Il est fort difficile d'avoir des *Évangile*¹; il sera peut-être plus aisé d'avoir des *Portatif*. Je me servirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma santé est fort mauvaise; j'ai été malade soixante et onze ans, et je ne cesserai de souffrir qu'en cessant de vivre; mais, en mourant, je vous dirai : O vous, que j'aime! persévérez malgré les transfuges et les traitres, et écr. l'inf....

5884. — A. M. DUPONT.

A Ferney, 15 janvier.

J'ai suivi vos conseils, mon cher ami; j'ai demandé une belle ratification du traité, avec une expédition des registres de la chambre de Montbéliard. On aime tant à se flatter que j'ose toujours espérer, malgré mon triste état, de vous voir au printemps, et d'examiner ce Montbéliard. Il y a des gens devers la Franche-Comté qui prétendent que la créance n'est nullement assurée; mais je m'en rapporte plus à vous, qui êtes instruit du fond de l'affaire, qu'à ces messieurs, qui n'ont que des doutes vagues, et fondés seulement sur la défiance qu'on a toujours des princes. Cette défiance est encore fortifiée par les querelles de M. le duc de Wurtemberg avec ses états. On dit que ces querelles sont plus vives que jamais; elles n'ont heureusement rien de commun avec les terres d'Alsace et de Franche-Comté. M. de Montmartin est un brave et honnête gentilhomme qui n'aurait pas voulu me tromper; ainsi je crois que je puis me livrer à une douce sécurité. Nous avons à Ferney un de vos compatriotes : c'est M. le chevalier de Boufflers, un des plus aimables enfants de ce monde, tout plein d'esprit et de talents. Si vous étiez ici, il ne nous manquerait rien. M^{me} Denis, qui n'écrit point, mais qui vous aime beaucoup, vous fait les plus tendres compléments. V.

1. *L'Évangile de la raison* (voyez la note 3, page 384). Voltaire se plaignait de ce qu'on avait mis aussi à ce volume le titre de *Collection complète des Œuvres de M. de Voltaire*; mais il était loin, comme on voit, de blâmer le recueil.

5885. — A M. DAMILAVILLE.

16 janvier.

Mon cher frère est prié de vouloir bien faire rendre cette lettre à M. Élie de Beaumont¹. Je me flatte qu'il lui aura fait lire les *Doutes* sur cet impertinent *Testament*, tant loué et si peu lu. Je suis bien curieux de savoir ce que pense mon frère du délateur Jean-Jacques. Je ne me consolerais jamais qu'un philosophe ait été un malhonnête homme.

5886. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Mon cher ange, d'abord comment se porte M^{me} d'Argental ? ensuite comment êtes-vous avec le tyran du *tripot* ? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne soit très-fâché contre vous : c'est une de ses grandes injustices, car je l'ai bien assuré² que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la distribution des dignités comiques ; et il doit savoir que c'est en conséquence de sa permission expresse, datée du 17 de septembre 1764, que je disposais des rôles. Son grand chagrin, son grand cheval de bataille est que les provisions par moi données au *tripot* ont passé par vos aimables mains ; en ce cas, vous auriez donc été trahi, les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracasserie pour un mince sujet. Cela ressemble à la guerre des Anglais, qui commença pour quatre arpents de neige ; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je suis un peu dégoûté de tous les tripots possibles ; je vois évidemment que celui de *Cinna* et d'*Andromaque* est tombé pour longtemps. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on représente à des convives rassasiés. Je vous le répète, l'Opéra-Comique fera tout tomber. Une musique agréable, de jolies danses, des scènes comiques, et beaucoup d'ordures, forment un spectacle si convenable à la nation que le *Petit Carême* de Massillon ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires

1. La lettre est perdue.

2. Richelieu.

3. Lettre 5849.

du roi aillent jouer dans les provinces trois ou quatre ans ; s'ils restent à Paris, ils seront ruinés.

J'ai eu, par contre-coup, ma petite dose de tracasserie au sujet de ce fou de Jean-Jacques ; sa conduite est inouïe. Saint Paul n'en usa pas plus mal avec saint Pierre, en annonçant le même Évangile. Je vois qu'on a très-bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul Dieu : car si elle en avait eu trois, ils se seraient coupés la gorge pour quelques querelles de bibus.

A l'ombre de vos ailes.

5887. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 17 janvier.

Je commence, mon cher et illustre maître, par vous remercier des soins que vous voulez bien vous donner pour moi. Voici une lettre où je prie M. Cramer de hâter l'impression. Je ne lui parle qu'en passant de ce qui concerne mes intérêts ; c'est votre affaire de lui dire là-dessus ce qui convient ; cela devrait être fait de sa part. Je désirerais beaucoup d'avoir à me louer de lui, parce que j'aurai vraisemblablement dans le courant de cette année d'autres ouvrages à lui donner, étant comme résolu de ne plus rien imprimer en France. Assurément je n'ai point envie de me faire d'affaire avec les pédants à long et à petit rabat ; mais c'est bien assez de me couper les ongles moi-même de bien près, sans qu'un censeur vienne encore me les couper jusqu'au sang. M. Cramer peut compter, si j'ai lieu d'être content de lui en cette occasion, qu'il imprimera désormais tout ce que je ne voudrai pas soumettre à l'inquisition de nos Midas en soutane ou en robe.

Je suis bien fâché, pour la philosophie et pour les lettres, du parti que prend Jean-Jacques, et en particulier de ce qu'il a dit contre vous dans son dernier livre ¹, que je n'ai pu lire, tant la matière est peu intéressante pour qui n'est pas bourdon ou guêpe de la ruche de Genève. Il a couru un bruit que vous lui aviez fait une réponse injurieuse ; je ne l'ai pas cru, et des gens en état d'en juger, qui ont lu cette réponse, m'ont assuré qu'elle n'était pas de vous ². Au nom de Dieu, si vous lui répondez, ce qui n'est peut-être pas nécessaire (du moins c'est le parti que je prendrais à votre place), répondez-lui avec le sang-froid et la dignité qui vous conviennent. Il me semble que vous avez beau jeu, ne fût-ce qu'en opposant aux horreurs qu'il dit aujourd'hui de sa patrie tous les éloges qu'il en a faits, il y a quatre ou cinq ans, dans la dédicace d'un de ses ouvrages ³, sans compter son petit procédé avec moi, à qui il a donné tort et raison, selon que ses intérêts l'exigeaient.

1. *Lettres écrites de la montagne*, voyez la lettre 5853.

2. *Le Sentiment des citoyens* est bien de Voltaire ; voyez tome XXV, page 309.

3. La dédicace que Rousseau fit *A la république de Genève* de son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* est datée du 12 juin 1754.

Il est bien fâcheux que la discorde soit au camp de la philosophie, lorsqu'elle est au moment de prendre Troie. Tâchons du moins de n'avoir rien à nous reprocher de ce qui peut nuire à la cause commune.

5888. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 janvier.

Mon héros, si vous prenez goût à l'empereur *Julien*, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette espèce pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

Je suis dans mon lit depuis un mois, fort peu instruit de ce qui se passe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faiblesse du corps diminue toutes les passions de l'âme. Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la Comédie française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'Opéra-Comique. On y danse, on y chante, on y dit des ordures. Tous les contes de La Fontaine y sont mis sur la scène, et on m'assure qu'on y jouera incessamment *le Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé Grizel.

Vous croyez bien, monseigneur le maréchal, que je ne serai pas assez imbécile pour disputer contre vous sur la tracasserie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un malavisé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 de septembre, qui me donnait toute permission, était une réponse à mes requêtes ; je vous dirais que ces requêtes étaient fondées sur des représentations du *tripot* même, et je vous jurerais que Parme et Plaisance ¹ n'y avaient aucune part. Mais Dieu me garde d'oser disputer avec vous ! vous auriez trop d'avantage, non-seulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme sain, frais, gaillard, et dispos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingt malade, qui radote dans son lit au pied des Alpes.

Le chevalier de Boufflers est une des singulières créatures qui soient au monde. Il peint en pastel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout seul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lausanne ; il exploite ses modèles ² ; de là

1. Le comte d'Argental, qui était ministre plénipotentiaire de Parme auprès de la cour de France.

2. Expressions de l'épigramme de J.-B. Rousseau, intitulée *Remède contre la chair*, et qui commence par

Un Guillaumet mâtinaît à confesse
Un sectateur de l'art du Titien.

il court en faire autant à Genève, et de là il revient chez moi se reposer des fatigues qu'il a essuyées avec des huguenotes.

J'aurai l'honneur de vous dire que je suis si dégoûté des *tripots* que je me suis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge. Je me suis trouvé si vieux que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot pour mourir avec toutes les bienséances possibles. J'ai chez moi, comme vous savez, je pense, un jésuite ¹ à qui on a ôté ses pouvoirs dès qu'on a su qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque savoyard ² est un homme bien malavisé, car il risque de me faire mourir sans confession, malheur dont je ne me consolerais jamais. En attendant, je me prosterne devant vous.

5889. — A. M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 janvier.

Il faut, monsieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer, il y a six mois, votre horoscope d'Auguste, car M. Thieriot me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je vous remercie en droiture ; si je m'adressais à lui, ma lettre ne vous parviendrait qu'en 1766. J'aurais, si je voulais, un peu de vanité, car j'ai toujours été de votre avis sur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la dispute sur la masse multipliée par le carré de la vitesse. Je soutins votre opinion ³ contre la mauvaise foi de Maupertuis, qui avait séduit M^{me} du Châtelet. Vous m'avez éclairé de même sur plusieurs points de physique. Je vous trouve partout aussi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Égyptiens sur lesquels je ne me suis pas rendu. J'aime tant les Chinois et Confucius que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et superstitieux d'Égypte.

De toutes les anciennes nations, l'Égyptienne me paraît la plus nouvelle ; il me semble impossible que l'Égypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu florissante avant qu'on eût employé dix ou douze siècles à préparer le terrain. La plupart des régions de l'Asie, au contraire, se prêtaient naturellement à tous les besoins des hommes. Le pays le plus aisément cultivable est toujours le premier habité. Les pyramides sont fort anciennes

1. Le Père Adam.

2. Biord, évêque d'Annecy.

3. Voyez tome XXIII, page 165.

pour nous ; mais, par rapport au reste de la terre, elles sont d'hier ; et à l'égard de nous autres Gaulois ou Welches, il y a deux minutes que nous existons : c'est peut-être ce qui fait que nous sommes si enfants.

Adieu, monsieur ; vous mériteriez d'exister toujours. Agréez, avec votre bonté ordinaire, la très-tendre et très-respectueuse reconnaissance de votre, etc.

5890. — A M. COLLENOT¹.

A Ferney, 21 janvier.

La personne que M. Collenot a consultée sent très-bien qu'elle ne mérite pas de l'être. Elle croit qu'il ne faut consulter sur l'éducation de ses enfants que leurs talents et leurs goûts. Le travail et la bonne compagnie sont les deux meilleurs précepteurs que l'on puisse avoir. L'éducation des collèges et des couvents a toujours été mauvaise, en ce qu'on y enseigne la même chose à cent enfants qui ont tous des talents différents. La meilleure éducation est sans doute celle que peut donner un père qui a autant de mérite que M. Collenot. Voilà tout ce qu'un vieux malade peut avoir l'honneur de lui répondre.

5891. — A M. DE FLEURIEU,

ANCIEN COMMANDANT, ET PRÉVÔT DES MARCHANDS DE LYON.

Au château de Ferney, 21 janvier.

Monsieur, je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à l'Académie ; j'y ajoute mes regrets de n'avoir pu assister à ses séances depuis dix ans, mais un vieux malade ne peut guère se transplanter. Si vous êtes mon doyen académique, je crois que j'ai l'honneur d'être le vôtre dans l'ordre de la nature. Je crois qu'elle vous a mieux traité que moi : vous écrivez de votre main, et c'est ce que je ne puis faire. Vous voyez toute votre aimable famille prospérer sous vos yeux, et moi, je n'ai pas l'honneur d'avoir des enfants : M^{me} Denis, qui m'en tient lieu, vous fait les plus sincères compliments.

Il y a bien des fautes dans le *Corneille* que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie. Cet ouvrage aurait dû être imprimé

1. Ce négociant d'Abbeville avait consulté Voltaire sur l'éducation qu'il devait donner à ses enfants.

à Lyon plutôt qu'à Genève. Corneille aurait été une des meilleures étoffes de vos manufactures ; elle durera, quoique ancienne, et quoique j'y aie mis une bordure. Pour moi, je ne m'occupe qu'à planter des arbres dont je ne verrai pas l'ombrage ; j'ai trouvé que c'était là le sûr moyen de travailler pour la postérité.

J'ai eu l'honneur de voir quelquefois messieurs vos fils dans la petite chaumière que j'ai bâtie, et dans les petites allées que j'ai alignées. Mon bonheur eût été complet si j'y avais vu le père.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement, monsieur, votre très-humble, etc.

VOLTAIRE.

5892. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

Au château de Ferney, 23 janvier.

Le second volume m'est arrivé, monsieur : je vous en remercie de tout mon cœur ; mais M. Fréron vous doit encore plus de remerciements que moi. Il doit être bien glorieux : vous l'avez cité¹, et c'est assurément la première fois de sa vie qu'on l'a cru sur sa parole. Mais, comme je suis plus instruit que lui de ce qui me regarde, je puis vous assurer que je n'ai pas seulement lu cet extrait de Pétrarque dont vous me parlez. Il faut que ce Fréron soit un bien bon chrétien, puisqu'il a tant de crédit en terre papale. Vous m'avez traité comme un excommunié. Si la seconde édition de l'*Histoire générale* était tombée entre vos mains, vous auriez vu mes remords et ma pénitence d'avoir pris la rime quartenaire² pour des vers blancs. Ces rimes de quatre en quatre n'avaient pas d'abord frappé mon oreille, qui n'est point accou-

1. En tête du second volume de ses *Mémoires pour la vie de François Pétrarque* est un préambule de vingt-quatre pages, intitulé *Aux Littérateurs français, italiens etc.* A la page v de ce préambule, l'abbé de Sade rappelle que Fréron, dans son *Année littéraire* (année 1764, tome V, page 65), assure que Voltaire est l'auteur de l'article inséré dans la *Gazette littéraire* (et qui est dans la présente édition, tome XXV, page 186). Il rapporte aussi les expressions de la note ajoutée par l'abbé Arnaud, et dont nous avons parlé page 259 ; et avoue qu'il serait, sur un tel témoignage, assez porté à croire que l'article est de Voltaire, s'il n'avait des raisons très-fortes de penser le contraire.

2. Au lieu de ce qu'on lit aujourd'hui tome XII, page 59, il y avait encore dans l'édition de 1761-1763 de l'*Essai sur l'Histoire générale* : « Sa belle ode à la fontaine de Vaucluse, ode irrégulière à la vérité, et qu'il composa en vers blancs, sans se gêner par la rime, mais qu'on estime plus que ses vers rimés. »

L'abbé de Sade citait ce passage dans ses *Notes*, pages 17-18, sans faire aucune critique.

tumée à cette espèce d'harmonie. Je prends d'ailleurs actuellement peu d'intérêt aux vers, soit anciens, soit modernes : je suis vieux, faible, malade.

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono.

(HOR., lib. I, ep. 1, v. 10.)

Je n'en dis pas de même de votre amitié et de l'envie de vous voir : ce sont deux choses pour lesquelles je me sens toute la vivacité de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, du meilleur de mon cœur, et et sans cérémonie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5893. — A M. D'ALEMBERT.

25 janvier.

Vous devez, mon cher philosophe, avoir reçu une lettre satisfaisante de ce joufflu de Gabriel Cramer. Il est bien heureux d'imprimer *la Destruction* : cette *Destruction* suffirait pour bien établir un libraire de Paris. La quatrième feuille est déjà imprimée. Je vous remercie de m'avoir fourré là¹, j'en suis tout glorieux. Je me trouve enchâssé avec des diamants que vous avez répandus sur le fumier des jansénistes et des molinistes.

Votre ami le roi de Prusse, à qui j'ai été obligé d'écrire, m'a félicité² d'être toujours occupé à écraser l'*inf...* Hélas ! je ne l'écrase pas, mais vous la percez de cent petits traits dont elle ne se relèvera jamais chez les honnêtes gens. Le bon de l'affaire, c'est qu'étant percée à jour de votre main forte et adroite, elle n'osera pas seulement se plaindre.

Je vais faire partir mon exemplaire de *Corneille* pour l'Académie. Gabriel m'en rendra un de la seconde édition.

Vous voilà en train de détruire, amusez-vous à détruire successivement toutes nos sottises welches ; un destructeur tel que vous sera un fondateur de la raison.

1. Dans la première édition de l'ouvrage de d'Alembert, *Sur la Destruction des jésuites en France*, c'est dans la quatrième feuille, page 84, que se trouve le passage où est loué « le chapitre sur le jansénisme dans l'excellent *Essai sur l'Histoire générale*, par le plus agréable de nos écrivains philosophes ». Ce chapitre est le xxxviii du *Siècle de Louis XIV* ; voyez tome XV, page 39.

2. Lettre 5865.

5894. — A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, chaque feuille imprimée qu'on m'apporte de *la Destruction* m'édifie de plus en plus. Ce petit ouvrage fera beaucoup de bien, ou je suis fort trompé. Voilà de ces choses que tout le monde entend. Vous devriez engager vos autres amis à écrire dans ce goût. Déchaînez des dogues d'Angleterre contre le monstre qu'il faut assaillir de tous côtés.

Avez-vous reçu quelque chose de Besançon ? Je vous embrasse bien tendrement.

5895. — A M. LE MARQUIS DE FRAIGNE¹.

Ferney, 25 janvier.

.....

Nous avons, dans ce moment-ci, une petite esquisse à Genève de ce qu'on nomme liberté, qui me fait aimer passionnément mes chaînes. La république est dans une combustion violente. Le peuple, qui se croit le souverain, veut culbuter le pauvre petit gouvernement, qui assurément mérite à peine ce nom. Cela fait, de Ferney, un spectacle assez agréable. Ce qui le rend plus piquant, c'est de comparer la différente façon de penser des hommes, et les motifs qui les font agir : souvent ces motifs ne font pas honneur à l'humanité. Le peuple veut une démocratie décidée ; le parti qui s'y oppose n'est point uni, parce que l'envie est le vice dominant de cette petite ruche, où l'on distille du fiel au lieu de miel. Cette querelle n'est pas prête à finir, la démocratie ne pouvant subsister quand les fortunes sont trop inégales. Ainsi je prédis que la ruche bourdonnera jusqu'à ce qu'on vienne manger le miel.

C'est Rousseau qui a fait tout ce tapage. Il trouve plaisant, du

1. Cette adresse est celle que donne à cette lettre la *Correspondance de Grimm* (15 mars). Dans les *Lettres curieuses et intéressantes de M. de Voltaire et de plusieurs autres personnes* (Dublin, 1781, in 8°), on dit que c'est un fragment d'une lettre au duc de Choiseul. La version du volume de 1781 est terminée par cet alinéa :

« Ma réponse aurait suivi votre lettre de plus près, si je n'avais pas attendu que je pusse vous envoyer tous les écrits qui ont animé cette petite république, qui veut aussi être quelque chose. Je souhaite que vous soyez meilleur prophète que moi. Je suis, avec toute la reconnaissance et le respect, monseigneur, etc. »

haut de sa montagne¹, de bouleverser une ville, comme la trompette du Seigneur qui renversa les murs de Jéricho²...

5896. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 janvier.

Mon héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que j'ai d'être ami de M. d'Hermenchés, fils d'un gros diable de général au service de Hollande, qui s'est battu pendant quarante ans contre les Français ; le fils a mieux aimé se battre pour vous. Il est actuellement dans votre service, et il a désiré, comme de raison, d'être présenté au général qui a le mieux soutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide de camp auprès de M^{re} d'Épinay, ou de M^{lle} Doligny, ou de M^{lle} Luzy, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux bonhomme Lusignan avec lui. Il faisait Orosmane à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour.

Agrérez, monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan.

5897. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Mon cher ange, d'abord comment va la toux de M^{me} d'Argental, et pourquoi tousse-t-elle ? ensuite je remercie très-humblement M. le duc de Praslin du passe-port³.

Ensuite vous saurez que je bataille toujours avec le tyran du *tripot*⁴ ; mais vous sentez bien que je serai battu. Il y a de l'air ; on ne m'en a jamais dit la raison.

1. Par ses *Lettres écrites de la montagne* : voyez la lettre 5853.

2. *Josué*, chap. vi, 20.

3. Pour Moulton et son fils.

4. Richelieu.

Il me semble, au sujet des roués, qu'il ne serait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me parlez¹ aura déployé alors des talents qui encourageront le petit ex-jésuite.

Voulez-vous que je vous envoie un *Portatif* sous le couvert de M. le duc de Praslin ? Je ne m'aviserais pas de prendre ces libertés sans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été assez loin ; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du christianisme. Vous savez bien que Paul² était une tête chaude ; mais savez-vous qu'il était amoureux de la fille de Gamaliel ? Ce Gamaliel était fort sage ; il ne voulut point d'un fou pour son gendre. Il³ avait à la vérité de larges épaules, mais il était chauve, et avait les jambes torses ; son grand vilain nez ne plaisait point du tout à M^{le} Gamaliel. Il se tourna du côté de sainte Thècle, dont il fut directeur ; mais en voilà trop sur cet animal.

Mon cher ange, vivez galement, aimez le plus que borgne.

5898. — A M. LEKAIN⁴.

28 janvier.

Mon cher grand acteur, je suis bien paresseux ; mais je songe toujours à vous. J'ai parlé à notre ex-jésuite ; je l'ai trouvé malade et un peu dégoûté des vanités de ce monde. Il vous rendra dans quelque temps des réponses plus positives. Il vous aimera toujours bien tendrement ; voilà ce qui est très-certain. Il voit avec douleur Melpomène abandonnée pour la Foire. Il dit que les jours de la décadence sont arrivés. Il prétend qu'à moins de quelque prodige, qu'il n'est pas permis d'attendre, votre théâtre restera désert. Pour moi, j'ai détruit⁵ celui où vous avez joué si bien *Tancrède* avec M^{me} Denis. Je me suis réduit à la vie philosophique ; les plaisirs bruyants ne sont plus faits pour moi. Vous penserez de même quand vous aurez mon âge.

Adieu, je vous embrasse ; je vous souhaite un autre siècle, d'autres auteurs, d'autres acteurs, et d'autres spectateurs.

1. Du Villiers avait débuté le 29 novembre 1764 ; Marsan, le 19 décembre : il serait difficile de dire duquel veut parler Voltaire, si même il parle de l'un des deux. (B.)

2. Voyez l'article PAUL dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XX, page 186.

3. Paul.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Voyez le dernier alinéa de la lettre 5888.

5899. — A M. DAMILAVILLE.

28 janvier.

Mon cher frère, mon cher philosophe, en vérité Jean-Jacques ne ressemble pas plus à Thémistocle que Genève ne ressemble à Athènes, et un rhéteur à Démosthène. Jean-Jacques est un méchant fou qu'il faut oublier ; c'est un chien qui a mordu ceux qui lui ont présenté du pain. Tout ce que j'ai craint, c'est que son infâme conduite n'ait fait tort au nom de philosophe, dont il affectait de se parer. Les vrais sages ne doivent songer qu'à être plus unis et plus fermes ; mais je crains leur tiédeur autant que les persécutions. Si nous avions une douzaine d'âmes aussi zélées que la vôtre, nous ne laisserions pas de faire du bien au monde ; mais les philosophes demeurent tranquilles quand les fanatiques remuent ; c'est là l'éternel sujet de nos saintes afflictions.

Il sera difficile de vous faire parvenir des *Évangiles* ; j'ai ouï dire qu'il n'y en avait plus. Les auteurs du *Portatif*, qui sont très-cachés, et qu'on ne connaît pas, vous enverront incessamment un exemplaire de la nouvelle édition d'Amsterdam ; mais ils veulent savoir auparavant si vous avez reçu un paquet de Besançon.

Mandez-moi, je vous prie, si vous avez fait voir à M. d'Argental ma lettre à M^{me} la duchesse de Luxembourg¹.

On m'a parlé d'un livre intitulé *le Fatalisme*², qui a paru il y a deux ans, et qu'on attribue à un abbé Pluquet. Je vous supplie de vouloir bien le faire chercher par l'enchanteur Merlin, et de l'adresser par la diligence de Lyon à M. Camp, banquier à Lyon, pour celui qui vous chérira tendrement jusqu'au dernier moment de sa vie.

5900. — A M. FABRY³.

28 janvier 1765, à Ferney.

Monsieur, en vous remerciant de vos bons avis, nous allons nous mettre sur la défensive. Père Adam ne tire pas mal son

1. N^o 5875.2. L'ouvrage anonyme de l'abbé Pluquet avait paru en 1757 ; il est intitulé *Examen du fatalisme, ou Exposition et Réfutation des différents systèmes de fatalisme*, et a trois volumes in-12.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

coup de fusil. J'ai une petite baïonnette d'environ quatre pouces et demi, dont je ne laisserai pas de m'escrimer. Nous mettrons tous nos petits garçons sous les armes. M^{me} Denis vous remercie sensiblement. Je fais planter actuellement des arbres. Je vous demanderai vos ordres, demain ou après-demain, pour les possesseurs des terrains qui bordent le chemin jusqu'à Sacconex.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5901. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 janvier.

Je ne suis point étonné, mon cher et aimable philosophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il est superstitieux et ignorant. On est brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas essuyer de ses camarades le reproche d'avoir baissé sa tête devant une batterie de canons ; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute sa misère, on laisse paraître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre insolent fait plus de peur qu'une compagnie de cuirassiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtissier aura beaucoup d'honneur si ses perdrix sont arrivées sans barbe par le temps pourri que nous essayons depuis un mois : nous en serons instruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre.

Mon cher philosophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés, il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

5902. — A M. FABRY¹.

29 janvier.

M. de Voltaire a l'honneur d'informer M. Fabry qu'hier, à quatre heures du soir, il passa un homme habillé de gris, assez grand, marqué de petite vérole, portant un chapeau uni, allant à Genève sur un cheval gris. Cela ressemble fort à M. Matthieu. Il s'est informé sur la route à qui appartenaient les maisons qu'il voyait. M. de Voltaire n'a eu connaissance de cet homme que ce matin ; il a écrit en conséquence au syndic de la

1. Éditeurs, Bavoux et François.

garde de Genève. Il assure M. Fabry de ses très-humbles obéissances.

C'est à l'homme qui apporta hier la lettre de M. Fabry que le susdit parla.

N. B. On apprend dans le moment, par la déposition de deux personnes, qu'on a vu passer ce matin, vers les trois heures, une troupe de contrebandiers à cheval avec une femme. Ils allaient par Collex, Ferney, au Mandement.

Cependant les employés ont été reconnaître le lieu, ont couru de tous côtés, et n'ont point reconnu de piste.

5903. — A M. FABRY¹.

29, au soir.

On ne sait plus, monsieur, comment la vérité est faite. Claude Durand, assez gros laboureur de Ferney, prétend avoir vu passer aujourd'hui, à cinq heures du matin, quatre-vingts contrebandiers, dont l'un lui a demandé le chemin du Mandement. Ce ne serait pas la première fois qu'ils auraient passé par Ferney. On prétend que cette troupe est conduite par la sœur de Mandrin. Si cela est, il paraît qu'il faudrait avoir un bataillon à Gex.

Pourriez-vous avoir la bonté de venir dîner à Ferney, et me donner vos ordres?

Votre très-humble obéissant serviteur.

VOLT.

5904. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon divin ange, vous êtes donc aussi l'ange gardien de M. de Moulou; je parle du fils, car, pour le père, je crois que sa vessie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaitra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être ministre du saint Évangile dans le tripot de Genève; c'est son seul défaut. M^{me} la duchesse d'Enville doit certifier à M. le duc de Praslin que mon petit Moulou est très-philosophe et très-aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédants ses confrères, et renoncer au plus sot des ministères.

1. Éditeurs, Bayoux et François.

Il craint toujours, et à mon avis très-mal à propos, qu'on ne lui fasse des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de Calvin sur les bords du lac Léman. Il supplie très-humblement M. le duc de Praslin de vouloir bien mettre dans le passe-port :

« Pour le sieur de Moultou et son fils, bourgeois de Genève, avec sa femme et ses enfants. »

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle que des Moultou, et que je réserve les roués pour une autre occasion. Vous me feriez grand plaisir de me dire si M^{me} d'Argental ne tousse plus. Voulez-vous bien faire agréer à M. le duc de Praslin mes tendres et profonds respects?

5905. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} février.

Mon cher frère, voici une grâce temporelle que je vous demande : c'est de faire parvenir à M. Delaleu ce paquet, qui est essentiel aux affaires de ma famille. Les philosophes ne laissent pas d'avoir des affaires mondaines à régler. Jean-Jacques n'est chargé que de sa seule personne, et moi, je suis chargé d'en nourrir soixante-dix : cela fait que quelquefois je suis obligé d'écrire à M. Delaleu des mémoires qui ne sont pas du tout philosophiques. Vous ne savez pas ce que c'est que la manutention d'une terre qu'on fait valoir. Je rends service à l'État sans qu'on en sache rien. Je défriche des terrains incultes ; je bâtis des maisons pour attirer les étrangers ; je borde les grands chemins d'arbres à mes dépens, en vertu des ordonnances du roi, que personne n'exécute : cette espèce de philosophie vaut bien, à mon gré, celle de Diogène.

Est-il possible que vous n'ayez pas encore reçu le petit paquet qui doit vous être venu par Besançon ? Je prendrai mes mesures pour vous faire parvenir ceux que je vous destine par le premier Anglais qui partira de Genève pour Paris.

Vous m'avez parlé des Délices : je deviens si vieux et si infirme que je ne peux plus avoir deux maisons de plaisance ; et l'état de mes affaires ne me permet plus cette dépense, qui est très-grande dans un pays où il faut combattre sans cesse contre les éléments. Je me déferai donc des Délices, si je peux parvenir à un arrangement raisonnable, ce qui est encore très-difficile.

Je vous ai prié, mon cher frère, de me faire avoir le

Fatalisme, par l'enchanteur Merlin. S'il y peut ajouter le *Judicium Franciscorum*¹, il me fera grand plaisir; mais me laissera-t-on mourir sans avoir le *Dictionnaire philosophique* complet?

J'envoie votre lettre à Esculape-Tronchin, qui vous exhortera sans doute à la persévérance. On commence aujourd'hui² la *Destruction* du petit théologien : je voudrais bien savoir quel est ce maraud-là.

Je crois que c'est un prêtre janséniste qui est l'auteur d'une des pièces d'éloquence que vous m'avez envoyées; et je soupçonne, non sans raison, le petit abbé d'Étrée, qui ferait bien mieux de servir à boire de bon vin de Champagne, comme son père, que de succéder au ministère d'Abraham Chaumeix³. Il n'y a pas, Dieu merci, l'ombre du sens commun dans ce ridicule chiffon.

Adieu, mon cher philosophe, mon cher frère.

5906. — A M. DUCLOS⁴.

1^{er} février.

Dans la crainte ou j'étais d'avoir manqué à mon devoir par la négligence du gros joufflu Gabriel Cramer, je pris le parti, monsieur, d'envoyer le seul exemplaire que j'aie, et de vous l'adresser, il y a quelques jours, par le carrosse de Lyon. Le gros joufflu Gabriel s'était trompé dans son calcul; il n'avait pas tiré assez d'exemplaires; il a été obligé de faire une seconde édition, qui sera prête dans un mois.

Il y a une seconde édition dont je suis bien plus curieux, c'est celle de vos *Considérations sur les mœurs*. C'est un excellent livre, quoi qu'en disent MM. Fréron et Palissot.

Permettez que M. Damilaville vous rembourse les frais que coûtera le port de l'exemplaire de Corneille que j'ai eu l'honneur de vous envoyer pour l'Académie.

Je ne sais pas pourquoi vous dites que vous ne voulez plus rien faire imprimer. Vous devriez avoir un peu plus de condescendance pour ceux qui veulent s'instruire. Les livres frivoles sont innombrables; les livres solides sont en bien petit nombre.

1. Voltaire veut probablement parler de l'ouvrage dont nous avons donné le titre dans la note 1, tome XXVIII, page 404.

2. Dans sa lettre à d'Alembert, du 25 janvier, n° 5893, Voltaire dit qu'on avait déjà imprimé la quatrième feuille.

3. Abraham Chaumeix avait été le premier dénonciateur de l'*Encyclopédie*; voyez la note, tome XXV, page 474.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je vous prie de me regarder comme un de ceux qui vous sont le plus étroitement attachés par les sentiments de l'estime et de l'amitié

5907. — A M. DAMILAVILLE ¹.

Février.

J'ai été obligé d'envoyer mon exemplaire de Corneille à l'Académie française. Le négligent frère Gabriel n'en a plus. J'ai fait partir le mien par la diligence de Lyon, adressé à M. Duclos ; il sera probablement à la chambre syndicale. Pouvez-vous avoir la bonté de le faire retirer par l'enchanteur Merlin, qui le présentera à M. Duclos ? Vous savez que M. Delaleu rembourse tous ces petits frais. Je vous demande bien pardon de vous parler de ces guenilles. Je voudrais ne vous entretenir jamais que d'*écr. l'inf...* et de ma tendre amitié pour vous.

Si vous voyez M. Le Clerc de Montmercy, je vous prie de lui faire de ma part les plus tendres compliments.

5908. — A M. FABRY ².

3 février 1765.

Je n'ai eu, monsieur, nulle nouvelle de MM. Lamain et Matthieu ; mais je prends beaucoup de part à la petite incommodité que M. Matthieu a dans ses chausses. Les sieurs Bacle et Galline sont toujours pour moi des êtres incompréhensibles. On les a vus passer hier à Mijoux, et vous en êtes sans doute informé. Nous avons beaucoup de fusils et quelques baïonnettes, mais nous manquons de bois pour nous chauffer. Nous avons recours à vos bontés ; vous avez bien voulu nous promettre de nous faire avoir des moules de bois à Sessy. Nous vous demandons bien pardon de notre importunité, mais nous vous supplions de nous faire dire quand nous pourrions envoyer des voitures ou quand nous pourrions faire un marché avec ceux qui fourniront et amèneront le bois.

Un habitant de Ferney, nommé Benoît Larchevêque, a acheté des bœufs vers Allamogne, il y a environ six semaines ; l'un est fort malade, et jette par les oreilles ; on ne sait pas encore s'il est

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Ce billet se trouvait déjà dans la *Correspondance*, mais comme fin d'une lettre en date du 5 février, et avec suppression de quelques mots significatifs.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

attaqué de la maladie qui règne à Saint-Genis. Nous l'avons fait visiter, et nous avons recommandé qu'on ne laissât point sortir le bœuf de l'écurie : on la parfume tous les jours. Nous espérons que le mal ne se communiquera pas.

Agréez, monsieur, les sentiments que vous a voués pour sa vie votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5909. — A M. DE CIDEVILLE.

4 février.

J'ai été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à présent j'ai le quart de mes deux yeux. C'est avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours sont pour moi les calendes de janvier.

Il est très-vrai que le gâteau des Rois est une cérémonie païenne; mais quel usage ne l'est pas? Processions, images, encens, cierges, mystères, tout, jusqu'à la confession, est pris dans l'antiquité. Les Welches n'ont rien à eux en propre, pas même *le Cid*, qui est tout entier de deux auteurs espagnols¹; pas même *le Soyons amis*, *Cinna*², qui est de Sénèque. Je ne connais guère que le *Qu'il mourût* et le cinquième acte de *Rodogune* qui soient de l'invention du grand Corneille. Ni les *Fables*, ni les *Contes de La Fontaine*, ni *l'Art poétique*, ne sont nés chez nous; presque toutes nos beautés et nos sottises sont d'après l'antique. Nous sommes venus trop tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en physique, en finance, en jurisprudence, et même dans la discipline militaire : aussi avons-nous été battus et ruinés; mais l'Opéra-Comique console de tout.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami; et moi, j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reste de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris, et on ne pense guère; la journée se passe en futilités : on ne vit point pour soi, on y meurt oublié sans avoir vécu. Peut-être, du temps d'*Andromaque*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, des belles fêtes de Louis XIV, d'*Armide*, et du passage du Rhin, Paris méritait la curiosité d'un honnête homme. Mais les temps sont un peu changés : les billets de confession, le *Serrurier*, le

1. Voyez tome XXXI, page 203.

2. Voyez tome XXXI, page 318.

*Maréchal*¹, les deux vingtièmes, le réquisitoire sur l'inoculation, ne méritent pas le voyage.

D'Alembert a fait un petit livre sur la *Destruction des jésuites*; c'est presque le seul ouvrage marqué au bon coin depuis trente ans. Il est plus philosophe que les *Provinciales*, et peut-être aussi ingénieux. Ce d'Alembert n'est pas Welche, c'est un vrai Français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes. V.

5910. — A. M. D'ALEMBERT.

5 février.

Mon adorable philosophe, nous en sommes à H². Vous me rendez les lettres de l'alphabet bien précieuses. Vous me comblez de joie en me faisant espérer³ que vous ne vous en tiendrez pas aux jésuites. Un homme qui a des terres près de Cîteaux me mande que le chapitre général va s'assembler. Ce chapitre est composé de quatre cents élus; on donne à chacun six bouteilles de vin pour sa nuit: cela s'appelle le vin du chevet, et vous savez que ce vin est le meilleur de France. Ces moines-là ne vous paraissent-ils pas plus habiles que les jésuites? Cîteaux jouit de deux cent mille livres de rente, et Clairvaux en a davantage; mais il est juste de combler de biens des hommes si utiles à l'État. Détruisez, détruisez tant que vous pourrez, mon cher philosophe; vous servirez l'État et la philosophie.

J'espère que frère Gabriel Cramer enverra bientôt à frère Bourgelat le recueil de soufflets que vous donnez à tour de bras aux jansénistes et aux molinistes. C'est bien dommage, encore une fois, que Jean-Jacques, Diderot, Helvétius, et vous, *cum aliis ejusdem farinae hominibus*⁴, vous ne vous soyez pas entendus pour écraser l'*inf.*... Le plus grand de mes chagrins est de voir les imposteurs unis, et les amis du vrai divisés. Combattez, mon cher Bellérophon, et détruisez la Chimère.

1. *Le Serrurier*, opéra-comique dont les paroles sont de Quétant, Laribar-dièrre, et Kohault, fut joué le 20 décembre 1761. *Le Maréchal ferrant*, par Quétant, joué sur le théâtre de la Foire le 22 août 1761, était passé au répertoire de la Comédie italienne.

2. C'est-à-dire à la huitième feuille.

3. Voyez lettre 5887.

4. Une personne qui ne se nomme pas m'écrit qu'on lit dans saint Jérôme : « Istius farinae homines sunt admodum gloriosi. » (B.) — Voltaire cite un autre passage de saint Jérôme, tome XVII, page 270, et XXIX, 531.

N. B. Vous saurez qu'ennuyé de la négligence du gros Gabriel, j'ai envoyé mon exemplaire de *Corneille* à l'adresse de M. Duclos, à la chambre syndicale, par la diligence de Lyon. Je supplie le philosophe frère Damilaville de vouloir bien payer les frais : c'est un philosophe de finance avec lequel je m'entendrai fort bien. Adieu ; je vous embrasse ; je suis bien vieux et bien malade.

5911. — A M. DAMILAVILLE.

5 février.

Mon cher frère, vous aurez incessamment la petite *Destruction* d'Alembertine, et le premier voyageur qui partira pour Paris vous apportera une bonne provision de petits diabloteaux.

M. Delaleu doit vous remettre un papier important concernant mes affaires temporelles. C'est mon testament, ne vous déplaît, auquel il faut que je fasse quelques additions. Je le recommande pourtant à vos bontés, qui s'étendent à tous les objets¹.

5912. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février.

Mon divin ange, je ne vous croyais pas si ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de Vergy². Je me souviens bien que Rochemore³ vous appelait furie, mais c'était par antiphrase, comme disent les doctes. Je ne crois pas que ce Vergy trouve beaucoup de partisans, ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'est-ce pas un parent de Fréron ? Dites-moi, je vous prie, si on joue quelquefois *l'Écosaise* ; j'ai peur qu'elle ne soit au rang des pièces que le tyran du tripot empêche de jouer, par sa belle disposition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu⁴, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une

1. Voyez la note sur la lettre 5907.

2. Pierre-Henri Treysac de Vergy, avocat au parlement de Bordeaux, alors à Londres, avait publié une (seconde) *Lettre à monseigneur le duc de Choiseul, ministre secrétaire d'État en France* ; Liège (ou Londres), 1764, in-4° de trente pages, ayant pour épigraphe ce vers d'Horace :

Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.

Il y parle (pages 4-6) de d'Argental en termes peu flatteurs. Une première *Lettre à monseigneur le duc de Choiseul* n'a que quatre pages. (B.)

3. Voyez la note 2, tome XXXIII, page 410.

4. Voyez la lettre 5896.

grande actrice¹, dont on m'a envoyé la médaille, ne soit pas absolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière. Je suis à peu près dans le même cas que vous ; mais, étant plus vieux, je suis un peu plus indifférent. Me voici dans un moment d'apathie, même pour les roués. Avertissez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur ; cela me ressuscitera peut-être.

Vous m'avez fait espérer que mon petit prêtre apostat Moul-tou, qui est un des plus aimables hommes du monde, serait nommé dans le passe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur, car je serais très-fâché qu'il nous quittât. Il aime la comédie à la fureur ; je ne suis pas de même. Il y a des prêtres qui se dégoûtent de dire la messe ; je ne suis pas moins dégoûté des Délices ; les tracasseries de Genève me sont insipides ; et, m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maisons : c'est bien assez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi.

Tout Ferney s'intéresse bien fort à la toux de M^{me} d'Argental. Les deux anges ont ici des autels.

5913. — A M. DAMILAVILLE.

10 février.

Mon cher frère, ce n'est pas moi qui suis marié, c'est Gabriel Cramer. Il a une femme qui a beaucoup d'esprit, et qui a été enchantée de *la Destruction*² ; ma nièce a beaucoup d'esprit aussi, mais elle n'en a rien lu. Voilà ce qu'Archimède-Protagoras peut savoir.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques semaines ; j'ignore si c'est pour son ving-tième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des esprits malins qui se plaisent à troubler le commerce des pauvres mortels.

J'embrasse tendrement mon frère.

1. M^{lle} Clairon.

2. *Sur la Destruction des jésuites* (par d'Alembert) 1765, in-12.

5914. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

10 février.

Je vous remercie bien tard, mon cher confrère en Apollon ; mais assurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions. Il est vrai que j'ai peu d'obligation à M. Robinet ¹. C'est un grand indiscret, sans doute, que ce M. Robinet, qui publie ainsi les secrets des gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or ; en vérité, c'est trop payé. Encore, s'il avait imprimé fidèlement mes secrets, il n'y aurait que demi-mal ; il ressemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie ; ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi ² me consolent ; vous faites mon apothéose quand d'autres me damnent. Ma santé et ma vue s'affaiblissent tous les jours. Je serai bien fâché de mourir sans avoir pu souper entre vous et M. Damilaville, à qui j'adresse ce petit billet pour vous.

Je supprime toutes les cérémonies, le sentiment ne les admet pas.

5915. — MÉMOIRE ENVOYÉ PAR M. *** A M. ***³,

POUR ÊTRE EXAMINÉ DANS UN COMITÉ DES SEULS FERMIERS GÉNÉRAUX
CHARGÉS DU DÉPARTEMENT DE BRESSE, GEX ET VALMOREY.

13 février au soir, partira le 15.

Le 27 janvier 1765, les sieurs Galline et Bacle, citoyens de Genève, donnèrent avis au bailli de Nyon, en Suisse, près de Gex, qu'une troupe de voleurs devaient le lendemain piller un château en France. Ils donnèrent le signalement de deux chefs de brigands, et promirent de les livrer à la justice, soit en Suisse, soit en France. Le bailli de Nyon communiqua cet avis à tous les juges des environs. Les possesseurs de châteaux mirent leurs vassaux sous les armes pendant huit jours. La maréchaussée et les employés patrouillèrent exactement.

Les deux Genevois Galline et Bacle firent le même rapport au maire de la petite ville de Gex, ce qui augmenta les alarmes.

Pendant ce temps-là, quarante contrebandiers à cheval pas-

1. Éditeur des *Lettres secrètes de M. de Voltaire* ; voyez tome XXV, page 579.

2. Voyez la note sur la lettre 5593.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

sèrent par le territoire de Genève, traversèrent tranquillement le Rhône au bac de Pency, et les deux Genevois ne revinrent plus dans le pays.

Le garde-magasin de la douane de Genève avoue que, depuis trois mois, les contrebandiers qu'on appelle camelotiers ont chargé dans Genève plus de quatre cents ballots de marchandises ; ils en prennent par année environ douze cents.

Nous n'avons eu depuis les premiers jours de février que des nouvelles vagues et incertaines.

Le 10 février, deux inconnus sont venus rôder autour du château : on les a chassés ; on aurait dû les arrêter.

La nuit du 12 au 13 février, un nommé Matringe, natif de Savoie, est venu à onze heures à une noce de village. Il a dit ensuite à un maréchal-ferrant qu'il connaît : « Quand vous entendrez des coups de fusil, ne sortez point. Je serai avec quatre-vingts hommes. J'ai sous moi cinq fusiliers ; nous ferons de bons coups. »

Le maréchal est venu déposer chez moi, quoiqu'un peu tard. J'ai envoyé chercher la maréchaussée de Gex. Elle a arrêté le nommé Matringe, lorsqu'il voulait partir de Ferney pour Genève ; j'ai fait tenir à Gex sa déposition.

J'ai appris depuis que ce Matringe est un des plus forts contrebandiers : on peut par son moyen découvrir sa troupe ; mais il est fort à craindre qu'elle ne vienne ravager le pays.

C'est à la prudence de messieurs les fermiers généraux, chargés du détail de cette province, à voir ce que l'on peut faire.

Il est très-certain que toute la contrebande se fait par Genève, et que les employés ne peuvent l'empêcher. Il n'y a qu'un régime qui puisse en imposer à ces vagabonds, devenus de jour en jour plus dangereux. Il est à croire que messieurs les ministres de la guerre et des finances se concerteront pour prévenir les suites de ce brigandage.

5916. — A M. FABRY¹.

Jeudi soir, 14 février 1765, à Ferney.

M. de Voltaire, M^{me} Denis, et toute la maison, font leurs très-humbles compliments à M. Fabry. Il est très-instamment prié de vouloir bien mander s'il est vrai qu'on ait arrêté dans le bailliage

1. Éditeurs, Bavoux et François.

de Nyon quelques-uns des brigands dénoncés par les sieurs Bacle et Galline.

Voici un petit mémoire qui peut servir à tirer quelques éclaircissements de Matringe. Il serait dangereux de le lâcher dans le pays.

5917. — A M. ROUGEOT ¹.

15 février.

Monsieur, la personne à qui vous avez prêté trois volumes ne peut les rendre que dans quelques semaines aux personnes que vous avez indiquées. Elle vous envoie le mémoire ci-joint, qui est assez important. Vous êtes prié très-instamment d'en accuser la réception. Vous sentez bien pourquoi ce mémoire ne doit être confié qu'à peu de personnes. On s'en remet à votre prudence. Tous ceux qui demeurent dans le château vous assurent de leurs très-humbles obéissances.

P. S. Nous faisons encore la garde toutes les nuits.

5918. — A M. DAMILAVILLE ².

15 février.

Permettez, mon cher frère, que je vous adresse cette consultation pour M. de Beaumont, et cette lettre ³ pour M. de Lavaysse; je l'ai laissée décachetée afin que vous la lisiez. Vous serez convaincu que la raison n'a pas fait de grands progrès chez les *Languedochiens*, et qu'ils tiennent toujours un peu des Visigoths.

Ne soyez point étonné que je quitte ma maison de campagne dans le pays Genevois : je suis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux plus avoir deux maisons ; je passe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'est pas la peine d'en changer. Je n'aime pas d'ailleurs à me mêler des affaires de la parvulissime. J'ai renoncé aux vanités du monde.

J'ai reçu *le Fatalisme*; et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois sottises de prime abord ; mais je les pardonnerai si je trouve quelque chose de raisonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Dans les éditions de Kehl on trouve, à la date du 13 février, une lettre à Damilaville, qui est formée: 1° des deux premiers alinéas de la lettre 5913; 2° de toute la lettre 5918.

3. Elle est perdue.

Metz auraient le même sort. La raison est bien de contrebande. Consolons-nous tous deux en aimant passionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philosophe. *Écr. Finf...*

5919. — A M. FABRY¹.

17 février 1765, à Ferney.

Monsieur, par toutes les informations que j'ai prises depuis votre dernière lettre, il parait que le nommé Matringe n'a nulle correspondance avec la bande de voleurs que les deux Genevois ont dénoncée. Carry, maréchal à Ferney, est celui qui a donné le premier avis des menaces de Matringe, tandis que tout le pays était en alarmes. Il a été arrêté sur ses menaces. Je ne mets assurément aucun obstacle à son élargissement. Je vous supplie d'en assurer monsieur le prévôt; si vous voulez même avoir la bonté de faire dire à Matringe qu'il vienne me parler, je lui donnerai de quoi achever le voyage qu'il dit devoir faire en Savoie, à condition qu'il ne vienne plus troubler la tranquillité de notre pays.

J'ai donné une carte au nommé Pinier, habitant de Ferney, qui fait venir des bois de construction pour sa grange. Je prends la liberté de le recommander à vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, etc.

5920. — A M. DAMILAVILLE.

20 février.

Mon cher frère, j'ai lu une partie de ce Pluquet² : cet homme est ferré à glace sur la métaphysique; mais je ne sais s'il n'a pas fourni un souper dont plusieurs plats seraient assez du goût des spinosistes. Je voudrais bien savoir ce que les d'Alembert et les Diderot pensent de ce livre.

La Destruction doit être partie, ou partira à la fin de cette semaine. Je ne suis pas exactement informé; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les esprits de Genève, qui étaient un peu

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Voyez une note de la lettre 5899.

échauffés; on disputera, mais il n'y aura point de guerre civile.

Je crois que j'ai très-bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. Labat, qui avait dressé les articles du contrat, me faisait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, aussi bien que le contrat même. On ne ferait pas de tels marchés en France; celui-là est plus juif que calviniste.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de Genève. MM. Tronchin, qui sont mes amis, m'y aideront; mais je serai toujours bien aise d'avoir le sentiment de M. Élie de Beaumont au bas de mes questions. J'attends avec impatience son mémoire pour les Calas. Voilà un véritable philosophe; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil révoltant, il n'est point le délateur de ceux dont il a dû être l'ami et le défenseur. Le cœur me saigne de deux grandes plaies : la première, que Rousseau soit fou; la seconde, que nos philosophes de Paris soient tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez glissé deux lignes, dans votre lettre du 12 de février, qui font la consolation de ma vie.

Je soupçonne que le paquet de Franche-Comté est tombé entre les mains des barbares; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos saintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, car je suis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits¹. Me persécuterait-on encore dans ce monde, à mon âge? Cela serait bien welche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse bien tendrement.

5921. — A M. COLINI.

A Ferney, 20 février.

Mon cher ami, j'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, en dépit de mes estampes, qui me donnent quelques

1. Il ne faut attacher aucune importance à cette déclaration. Voltaire, une autre fois, dira le contraire. (G. A.)

jours de moins. Ce n'est pas sans peine que j'ai attrapé cet âge. Je n'ai presque point quitté mon lit depuis deux mois. Vous m'avez vu bien maigre, je suis devenu squelette ; je m'évapore comme du bois sec enflammé, et je serai bientôt réduit à rien.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Son Altesse électorale. Je veux qu'elle sache que je mourrai son admirateur, son attaché, son obligé.

Dites-moi si vous avez trois pieds de neige à Manheim, comme nous sur les bords du lac Léman. Avez-vous de beaux opéras ? j'avais un pauvre petit théâtre grand comme la main ; je viens de le faire abattre. Vous voyez que j'ai renoncé au démon et à ses pompes. La Mettrie a fait *l'Homme-machine* et *l'Homme-plante* : il est triste de n'être qu'une plante du pays de Gex ; j'aurais végété plus agréablement à Schwetzingen.

Adieu ; aimez-moi pour le peu de temps que j'ai encore à exister et à sentir.

5922. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, ce 24 février.

.....
Extrait de la lettre de Luc du 1^{er} janvier¹, arrivée à Ferney le 19, à cause des détours :

« Détrompé dès longtemps des charlataneries qui séduisent les hommes, je range le théologien, l'astrologue, l'adepte, et le médecin, dans la même catégorie. J'ai des infirmités et des maladies : je me guéris moi-même par le régime et la patience... Dès que je suis malade, je me mets à un régime rigoureux, et jusqu'ici je m'en suis bien trouvé... Quoique je ne jouisse pas d'une santé bien ferme..., cependant je vis ; et je ne suis pas du sentiment que notre existence vaille qu'on se donne la peine de la prolonger. »

Voilà les propres mots qui font soupçonner, à mon avis, qu'on n'a ni santé ni gaieté. Mon divin ange, j'ai encore moins de santé, mais je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris lisiblement.

Je soupçonne avec vous que le tyran du *tripot* a contre vous quelque rancune. Qui n'est pas du *tripot*? N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergy², qui aurait pu vous faire quelque

1. Lettre 5865.

2. Voyez la lettre 5912.

tracasserie? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques Rousseau est aussi fou que les d'Éon et les Vergy, mais il est plus dangereux.

Voulez-vous bien, mon divin ange, présenter à M. le duc de Praslin mes tendres et respectueux sentiments du passe-port qu'il veut bien accorder au vieux Moulton et à sa famille pour aller montrer sa vessie à Montpellier?

Je me flatte que mon autre ange, M^{me} d'Argental, tousse moins.

5923. — A M. BERGER¹.

A Ferney, 25 février.

J'ai été touché, monsieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot ; cependant je vous vois de la sensibilité et de l'honnêteté.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre, il y a douze ans ; je vous félicite de vivre, si vous trouvez la vie plaisante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies, attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes ; mais je me suis toujours soumis à la Providence. Je n'ai point été taillé ; mais j'ai eu et j'ai ma bonne dose de mal en autre monnaie. Chacun la sienne : il faut savoir mourir et souffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne sais quelles lettres² que je vous écrivis il y a plus de trente années : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé Vauger, qui n'en peut répondre, attendu qu'il est mort. Si ces lettres ont été son seul héritage, je conseille aux hoirs de renoncer à la succession. J'ai lu ce recueil, je m'y suis ennuyé ; mais j'ai assez de mémoire, dans ma soixante et douzième année, pour assurer qu'il n'y a pas une seule de ces lettres qui ne soit falsifiée. Je défie tous les Vauger, morts ou vivants, et tous les éditeurs de rapsodies, de montrer une seule page de ma main qui soit conforme à ce que l'on a eu la sottise d'imprimer.

Il y a environ cinquante ans qu'on est en possession de se servir de mon nom. Je suis bien aise qu'il ait fait gagner quelque

1. Cette lettre a été réimprimée dans le *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, avec la date fautive de 1763 et de très-légères variantes.

2. *Lettres secrètes de M. de Voltaire* ; voyez tome XXV, page 579.

chose à de *pauvres diables* : il faut que le pauvre diable vive ; mais il faudrait au moins qu'il me consultât pour gagner son argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, monsieur, que l'auteur de *l'Année littéraire* a fait usage de ces lettres ; mais vous ne me dites pas quel usage, et si c'est celui qu'on fait ordinairement de ses feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'est que je n'ai jamais lu *l'Année littéraire*, et que je suis trop propre pour en faire usage.

Vous craignez que l'impression de ces chiffons ne me fasse mourir de chagrin. Rassurez-vous : j'ai de bons parents qui ne m'abandonnent pas dans ma vieillesse décrépite. M^{lle} Corneille, bien mariée, et devenue ma fille, a grand soin de moi. J'ai dans ma maison un jésuite qui me donne des leçons de patience : car, si j'ai haï les jésuites lorsqu'ils étaient puissants et un peu insolents, je les aime quand ils sont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes paysans sont tous à leur aise : ils ne voient jamais d'huissiers avec des contraintes. J'ai bâti, comme M. de Pompignan, une jolie église où je prie Dieu pour sa conversion et celle de Catherin Fréron. Je le prie aussi qu'il vous inspire la discrétion de ne plus laisser prendre de copies infidèles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je suis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faiblesse, j'ai pardonné dans d'autres¹ jusqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile ; mais à présent rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans, monsieur, votre, etc.

5924. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 27 février.

Mes yeux ne peuvent guère lire, monsieur ; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait apercevoir. Je ne sais quelle impression faisaient sur les Romains les oraisons pour Cluentius et pour Roscius Amerinus ; mais il me paraît impossible que votre mémoire ne porte pas la conviction dans l'esprit des juges, et l'attendrissement dans les cœurs. Je suis sûr que ce

1. Dans d'autres est la leçon du *Dernier Volume*, et il y a d'autres dans Beuchot.

malheureux David¹ est actuellement rongé de remords. Jouissez de l'honneur et du plaisir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reste plus aux Toulousains qu'à vous faire amende honorable, en abolissant pour jamais leur infâme fête, en jetant au feu les habits des pénitents blancs, gris, et noirs, et en établissant un fonds pour la famille Calas ; mais vous avez affaire à d'étranges Visigoths.

M. Damilaville vous a-t-il parlé d'une autre famille de protestants² exécutée en effigie à Castres, fugitive vers notre Suisse, et plongée dans la misère pour une aventure presque en tout semblable à celle des Calas ? On croit être au siècle des Albigeois quand on voit de telles horreurs ; on dit que nous sommes au siècle de la philosophie, mais il y a encore cent fanatiques contre un philosophe. Jugez quelles obligations nous vous avons.

Mille respects, je vous prie, à M^{me} de Beaumont, qui est si digne de vous appartenir.

5925. — A M. DAMILAVILLE.

27 février.

Mon cher frère, j'ai oublié, dans mes lettres, de vous demander quel est l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur Merlin, et de mettre cette petite dépense sur le compte de ce que je vous dois ?

J'apprends que la pièce de mon ami De Belloi a beaucoup de succès ; je souhaite qu'elle soit aussi pathétique que le mémoire de M. de Beaumont ; ce serait bien là le cas de crier : *L'auteur ! l'auteur !* Pour moi, si j'étais à l'audience quand on jugera les Calas, je crierais : *Beaumont ! Beaumont !*

Voici un petit billet³ que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponse à M. Berger⁴, qui s'est avisé de m'écrire, au bout de trente ans, au sujet de mes prétendues *Lettres secrètes*. Dieu merci, on les a renvoyées en Hollande.

1. Capitoul de Toulouse ; voyez tome XXV, page 21.

2. Les Sirven ; voyez tome XXV, page 517.

3. La lettre qui précède, n° 5924.

4. Lettre 5923.

M. Blin de Sainmore me parle d'une édition de Racine avec des commentaires, qu'on entreprend par souscription. On ne me dit point quel est l'auteur de ces commentaires¹, mais je souscris aveuglément.

Tous les honnêtes gens de Genève regardent Jean-Jacques comme un monstre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou ; je le crois malheureux à proportion de son orgueil, c'est-à-dire qu'il est l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que Fréron est au For-l'Évêque ; si cela est, *absolvit nunc pœna deos*².

Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté ; je peux vous répondre par la poste, et sous l'enveloppe de M. Raymond, directeur des postes à Besançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes. Je deviens bien faible, mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret, en mourant, sera de n'avoir pu crier avec vous, dans un souper : *Écr. l'inf....*

Bonsoir, mon très-ch r frère.

5926. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février.

Mon cher ange, il y a des monstres, et ce Vergy est un des plus plats monstres qui aient jamais existé. Ses horribles impertinences³ sont déjà oubliées pour jamais. C'est le sort de tous ces malheureux qui se croient quelque chose parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qu'ils ne savent pas que la condition d'un honnête laquais est infiniment supérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles représentations au tyran du *tripot*. En vérité je commence à croire qu'il n'y a point d'autres fondements de vos querelles que la concurrence du pouvoir suprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous, et non pas à lui, dans le temps que vous étiez à Paris, et lui à Bordeaux.

1. C'était Blin de Sainmore, qui les vendit 2,400 livres à Luneau de Boisgermain, sous le nom duquel ils parurent en 1768, dans une édition des *OEuvres de J. Racine*, en sept volumes in-8°.

2. Claudien, dans son poème in *Ruffinum*, a dit, livre 1^{er} :

*Abetulit hunc tandem Ruffini pœna tumultum,
Absolvitque deos.*

3. Voyez la lettre 5912.

J'ai nié fortement, j'ai soutenu que j'avais envoyé à Grandval, sous son bon plaisir, les provisions des dignités comiques. Ce procès ne finit point ; le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique ; et je ne désespère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte sur sa tyrannie.

Oserais-je vous supplier, mon divin ange, de dire à M. De Belloi combien je suis enchanté de son succès ? Vous souvenez-vous d'une M^{lle} de Choiseul, qui, étant près de mourir, et ne pouvant plus coucher avec son amant, pria une de ses amies de coucher avec le sien en sa présence, afin de voir deux heureux avant sa mort ? Je suis à peu près dans ce cas ; je baisse à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de Villette¹ qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en fait lui-même ; qui chante, qui contre-fait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouirait jusqu'aux habitants de la triste Genève. Dieu m'a envoyé ce jeune homme pour me consoler dans mon dépérissement, et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me passent par les mains est inconcevable. Quand je considère les montagnes de neige dont je suis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà assurément une drôle de destinée.

Avouez-moi donc que M^{me} d'Argental ne tousse plus. Tout le monde tousse dans mon pays. Nous sommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du *Mémoire d'Élie*². J'espère que David payera pour le parlement de Toulouse. Tous les David³ m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore sur les bras une aventure pareille⁴ ? Mais comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Je rends grâce à M. Marin d'avoir renvoyé mes secrets⁵ en

1. Charles, marquis de Villette, né à Paris le 4 décembre 1736, épousa en 1777 M^{lle} de Varicourt, que Voltaire appelait *Belle et bonne*, fut député à la Convention nationale en 1792, et mourut le 9 juillet 1793. On a de lui quelques écrits.

2. *Mémoire pour dame Anne-Rose Cabibel, veuve Calas, et pour ses enfants*; voyez le n° xiii de la note, tome XXIV, page 366.

3. Depuis le roi David jusqu'à David le libraire; voyez la note, tome XLII, page 431.

4. Celle des Sirven; voyez tome XXV, page 517.

5. Les *Lettres secrètes*, publiées par Robinet (voyez tome XXV, page 59, et

Hollande ; je crois que son respect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, respect et tendresse.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dîmes.

5927. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 février.

Mon héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique¹ que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon ; cela est très-rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir la moindre part au *Philosophique portatif*. M. le duc de Praslin, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage ; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme Scaramouche défendait Arlequin, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers Arlequin en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi ; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'Aiguillon. Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes bavarderies historiques ; les Périgourdins et les Basques seraient aussi bien fondés à se plaindre.

A l'égard du *tripot*, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante-douzième année, en dépit de mes estampes, qui, par un mensonge imprimé, me font naître le 20 de novembre quand je suis né le 20 de février. Il est vrai que la faction ennemie du conseil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfants des magistrats de la plus illustre et de la plus puissante république du monde se déshonorassent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France ; mais on se moqua de ces polissons. Ce n'est pas assurément pour eux que

XXVI, 135), et au sujet desquelles Voltaire avait écrit à Marin (voyez lettre 5829), qui, censeur royal et de la police, et secrétaire général de la librairie de France, avait, comme on voit, les moyens d'empêcher la vente publique de l'ouvrage en France.

1. Le *Dictionnaire philosophique portatif*.

j'ai détruit mon théâtre ; c'est pour avoir des chambres de plus à donner, et pour loger votre suite, si jamais vous accompagnez M^{me} la comtesse d'Egmont sur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raison : c'est qu'ayant la plus grande partie de mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, et mes affaires n'étant pas absolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim aussi bien que de vieillesse. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous exposer toutes mes pauvres petites misères.

Je vous dirai toujours très-véritablement que je m'adressai à Grandval, que c'est à lui seul que j'écrivis¹, en vertu du privilège que vous m'aviez confirmé ; que je mis dans ma lettre ces propres mots : *Avec l'approbation de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de considérer que je puis avoir besoin, avant ma mort, de faire un petit voyage à Paris pour mettre ordre aux affaires de ma famille ; que peut-être c'est un moyen d'exciter quelques bontés pour moi que de procurer quelques petits succès à mes anciennes sottises théâtrales, et que je ne peux obtenir ce succès qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement sous votre protection. On m'a mandé que *Nanine* avait été jouée détestablement, et reçue de même. Vous savez que tout dépend de la manière dont les pièces sont représentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc si vous voulez me permettre de vous envoyer la distribution de mes rôles d'après la voix publique, qu'il faut toujours écouter. Ayez pitié d'un vieux quinze-vingt qui vous est attaché depuis cinquante années avec le plus tendre respect.

5928. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 février.

Mon cher et illustre maître, je compte que nous aurons bientôt ici la *Destruction*, car frère Damilaville m'a dit, il y a plusieurs jours, que vous lui aviez mandé, il y avait aussi plusieurs jours, que tout était fini. Dieu veuille que cette *Destruction* puisse servir *in ædificationem multorum* ! Nous verrons ce que les pédants à grande et à petite queue en diront. Je m'attends à quelques hurlements de la part des seconds, et peut-être à quelques grincements de dents de la part des premiers ; mais je compte m'être si bien mis à couvert de leurs morsures que

1. Cette lettre à Grandval est perdue : il en a déjà été parlé dans la lettre 5840.

. . . . Fragili quærens illidere dentem,
Offendet solido.

(HOR., lib. II, sat. I.)

Enfin nous verrons; s'ils avalent ce crapaud, je leur servirai d'une couleuvre; elle est toute prête¹: je ferai seulement la sauce plus ou moins piquante, selon que je les verrai plus ou moins en appétit. Je respecterai toujours, comme de raison, la religion, le gouvernement, et même les ministres; mais je ne ferai point de quartier à toutes les autres sottises, et assurément j'aurai de quoi parler.

On dit que vous avez renoncé aux Délices, et que vous n'habitez plus le territoire de la parvulissime. Je vous conseillerais cependant, attendu les pédants à grands rabats, qui deviennent de jour en jour plus insolents et plus sots, de conserver toujours un pied à terre chez nos bons amis les Suisses.

Fréron a pensé aller au For-l'Évêque, ou Four-l'Évêque², pour avoir insulté grossièrement, à son ordinaire, M^{lle} Clairon: elle s'en est plainte, mais le roi son compère³ et la reine ont intercédé pour ce maraud, qui est toujours cependant aux arrêts chez lui sous la verge de la police. Il est bien honteux qu'un pareil coquin trouve des protections respectables; en vérité

On ne peut s'empêcher d'en pleurer et d'en rire⁴.

Puisque les choses sont ainsi, je prétends, moi, avoir aussi mon franc-parler, et, à l'exception des choses et des personnes auxquelles je dois respect, je dirai mon avis sur le reste. Avez-vous entendu parler d'une tragédie du *Siège de Calais*, qu'on joue actuellement avec grand succès? Comme cette pièce est pleine de patriotisme, on dit, pour rendre les philosophes odieux, qu'ils sont déchaînés contre elle. Rien n'est plus faux; mais cela se dit toujours, pour servir ce que de raison. Quelle pauvre espèce que le genre humain! Adieu, mon cher maître; moquez-vous toujours de tout, car il n'y a que cela de bon.

5929. — A M. DAMILAVILLE⁵.

Au château de Ferney, 1^{er} mars.

J'ai dévoré, mon cher ami, le nouveau Mémoire de M. de Beaumont sur l'innocence des Calas; je l'ai admiré, j'ai répandu

1. D'Alembert ne publia qu'en 1767 la *Lettre à M^{***}, conseiller au parlement de ****, pour servir de supplément à l'ouvrage qui est dédié à ce même magistrat, et qui a pour titre : *Sur la Destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé*; mais cette *Lettre* était faite dès 1765.

2. Il n'y alla pas; voyez la *Correspondance de Grimm* aux 25 février et 1^{er} mars 1765.

3. Le roi Stanislas était le parrain du fils de Fréron. (K.)

4. Regnard, *Folies amoureuses*, acte II, scène vi.

5. Cette lettre, imprimée séparément sous le titre de *Lettre de M. de Vol.... à*

des larmes, mais il ne m'a rien appris; il y a longtemps que j'étais convaincu; et j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez savoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux Calas, roué à Toulouse, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes et le mont Jura, à cent lieues du théâtre où se passa cette scène épouvantable.

Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne insensible qui lie tous les événements de ce malheureux monde.

Sur la fin de mars 1762, un voyageur qui avait passé par le Languedoc, et qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genève, m'apprit le supplice de Calas, et m'assura qu'il était innocent. Je lui répondis que son crime n'était pas vraisemblable, mais qu'il était moins vraisemblable encore que des juges eussent, sans aucun intérêt, fait périr un innocent par le supplice de la roue.

J'appris le lendemain qu'un des enfants de ce malheureux père s'était réfugié en Suisse, assez près de ma chaumière. Sa fuite me fit présumer que la famille était coupable. Cependant je fis réflexion que le père avait été condamné au supplice comme ayant seul assassiné son fils pour la religion, et que ce père était mort âgé de soixante-neuf ans. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût été possédé d'un si horrible fanatisme. J'avais toujours remarqué que cette rage n'attaquait d'ordinaire que la jeunesse, dont l'imagination ardente, tumultueuse, et faible, s'enflamme par la superstition. Les fanatiques des Cévennes étaient des fous de vingt à trente ans, stylés à prophétiser dès l'enfance. Presque tous les convulsionnaires que j'avais vus à Paris en très-grand nombre étaient de petites filles et de jeunes garçons. Les vieillards chez les moines sont moins emportés, et moins susceptibles des fureurs du zèle que ceux qui sortent du noviciat. Les fameux assassins, armés par le fanatisme, ont tous été de jeunes gens, de même que tous ceux qui ont prétendu être possédés; jamais on n'a vu exorciser un vieillard. Cette idée me fit douter d'un crime qui d'ailleurs n'est guère dans la nature. J'en ignorais les circonstances.

Je fis venir le jeune Calas chez moi. Je m'attendais à voir un

M. Dam....., forme seize pages in-8°. Damilaville, qui en fut éditeur, y ajouta la note qui est page 476. Dans le volume intitulé *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, en 1766, on donna cette lettre comme adressée à M. Damoureux; voyez tome XXV, page 580.

énergumène tel que son pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant simple, ingénu, de la physionomie la plus douce et la plus intéressante, et qui, en me parlant, faisait des efforts inutiles pour retenir ses larmes. Il me dit qu'il était à Nîmes en apprentissage chez un fabricant, lorsque la voix publique lui avait appris qu'on allait condamner dans Toulouse toute sa famille au supplice ; que presque tout le Languedoc la croyait coupable, et que, pour se dérober à des opprobres si affreux, il était venu se cacher en Suisse.

Je lui demandai si son père et sa mère étaient d'un caractère violent : il me dit qu'ils n'avaient jamais battu un seul de leurs enfants, et qu'il n'y avait point de parents plus indulgents et plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour présumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux négociants de Genève, d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouse chez Calas. Ils me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille Calas fanatique et parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient accusée et perdue. Je savais depuis longtemps de quoi l'esprit de parti et la calomnie sont capables.

Mais quel fut mon étonnement lorsqu'ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure, catholiques et protestants me répondirent qu'il ne fallait pas douter du crime des Calas ! Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux mêmes qui avaient gouverné la province, à des commandants de provinces voisines, à des ministres d'État : tous me conseillèrent unanimement de ne me point mêler d'une si mauvaise affaire ; tout le monde me condamna, et je persistai : voici le parti que je pris.

La veuve de Calas, à qui, pour comble de malheur et d'outrage, on avait enlevé ses filles, était retirée dans une solitude où elle se nourrissait de ses larmes, et où elle attendait la mort. Je ne m'informai point si elle était attachée ou non à la religion protestante, mais seulement si elle croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signerait au nom de ce Dieu que son mari était mort innocent ; elle n'hésita pas. Je n'hésitai pas non plus. Je priai M. Mariette de prendre au conseil du roi sa défense. Il fallait tirer M^{me} Calas de sa retraite, et lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes sur la terre, il y a autant de vertus ; et que si la superstition produit d'horribles malheurs, la philosophie les répare.

Une dame dont la générosité égale la haute naissance ¹, qui était alors à Genève pour faire inoculer ses filles, fut la première qui secourut cette famille infortunée. Des Français retirés en ce pays la secondèrent; des Anglais qui voyageaient se signalèrent; et, comme le dit M. de Beaumont, il y eut un combat de générosité entre ces deux nations, à qui secourrait le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le sait mieux que vous? qui a servi l'innocence avec un zèle plus constant et plus intrépide? combien n'avez-vous pas encouragé la voix des orateurs, qui a été entendue de toute la France et de l'Europe attentive? Nous avons vu renouveler les temps où Cicéron justifiait, devant une assemblée de législateurs, Amerinus accusé de parricide ². Quelques personnes, qu'on appelle *dévotes*, se sont élevées contre les Calas; mais, pour la première fois depuis l'établissement du fanatisme, la voix des sages les a fait taire.

La raison remporte donc de grandes victoires parmi nous! Mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des Calas, si bien secourue, si bien vengée, n'était pas la seule alors que la religion accusât d'un parricide, n'était pas la seule immolée aux fureurs du préjugé? Il y en a une plus malheureuse encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs elle n'a pas eu les mêmes consolations; elle n'a point trouvé des Mariette, des Beaumont ³, et des Loiseau.

Il semble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquisiteurs à la suite de Simon de Montfort ⁴, et que depuis ce temps elle secoue quelquefois son flambeau.

Un feudiste de Castres, nommé Sirven, avait trois filles. Comme la religion de cette famille est la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de sa femme, la plus jeune de leurs filles. On la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre son catéchisme; elle devient folle; elle va se jeter dans un puits, à une lieue de la maison de son père. Aussitôt les zélés ne doutent pas que le père, la mère, et les sœurs, n'aient noyé cette enfant.

1. M^{me} la duchesse d'Enville. (K.)

2. Voyez l'oraison de Cicéron pour Sextius Roscius d'Ameria.

3. Nous devons dire, à l'honneur de l'humanité, que M. de Beaumont se propose à défendre l'innocence des Sirven, comme il a fait celle des Calas. Je le marquais à M. de Voltaire en même temps qu'il m'écrivait cette lettre. (*Note de Damilaville.*)

4. Voyez tome XI, page 495.

Il passait pour constant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion protestante est que les pères et mères sont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfants qu'ils soupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était précisément le temps où les Calas étaient aux fers, et où l'on dressait leur échafaud.

L'aventure de la fille noyée parvient incontinent à Toulouse. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père et d'une mère parricides. La fureur publique s'en augmente ; on roue Calas, et on décrète Sirven, sa femme, et ses filles. Sirven, épouvanté, n'a que le temps de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pied, dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neige. Une de ses filles accouche parmi les glaçons ; et, mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras : ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hasard qui m'amena les enfants de Calas veut encore que les Sirven s'adressent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau : voilà ce que je vis. Il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence et tant de malheurs. Que devais-je faire, et qu'eussiez-vous fait à ma place ? Faut-il s'en tenir à gémir sur la nature humaine ? Je prends la liberté d'écrire à monsieur le premier président ¹ de Languedoc, homme vertueux et sage ; mais il n'était point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un placet à monsieur le vice-chancelier ². Pendant ce temps-là, on exécute vers Castres, en effigie, le père, la mère, les deux filles ; leur bien est confisqué, dévasté, il n'en reste plus rien.

Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre et à la mendicité chez les étrangers : ils trouvent de la pitié, sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié ! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grâce. Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait, et que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier son pain de porte en porte, et expirer de misère, que de demander une grâce qui supposerait un crime trop horrible pour être gracieux. Mais aussi comment obtenir justice ? comment s'aller remettre en prison dans sa patrie, où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de Calas était juste ? Ira-t-on une seconde fois deman-

1. De Bastard, premier président au parlement de Toulouse.

2. R.-Ch. de Maupeou.

der une évocation au conseil? tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique, que l'infortune des Calas a peut-être épuisée, et qui se lassera d'avoir des accusations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, et des juges à confondre?

Ces deux événements tragiques, arrivés coup sur coup, ne sont-ils pas, mon ami, des preuves de cette fatalité inévitable à laquelle notre misérable espèce est soumise? Vérité terrible, tant enseignée dans Homère et dans Sophocle; mais vérité utile, puisqu'elle nous apprend à nous résigner et à savoir souffrir.

Vous dirai-je que, tandis que le désastre étonnant des Calas et des Sirven affligeait ma sensibilité, un homme, dont vous devinez l'état¹ à ses discours, me reprocha l'intérêt que je prenais à deux familles qui m'étaient étrangères? « De quoi vous mêlez-vous? me dit-il; laissez les morts ensevelir leurs morts. » Je lui répondis : « J'ai trouvé dans mes déserts l'Israélite baigné dans son sang, souffrez que je répande un peu d'huile et de vin² sur ses blessures : vous êtes lévite, laissez-moi être Samaritain. »

Il est vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en Samaritain; on a fait un libelle diffamatoire sous le nom d'*Instruction pastorale* et de *Mandement*; mais il faut l'oublier, c'est un jésuite qui l'a composé. Le malheureux ne savait pas alors que je donnais un asile à un jésuite. Pouvais-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos frères³?

Vos passions sont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de

1. C'était sans doute un prêtre. (B.)

2. Luc, x, 34.

3. Dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, cette lettre contient de plus un passage que voici :

« Ce fou triste, ci-devant petit citoyen ignoré à Genève, clabaudé éternellement contre moi, et dans ses fréquentes convulsions il s'écrie que je le persécute, que je le poursuis partout; que je parviendrai à la fin à le faire pendre, tant j'ai ameuté les ministres de l'Évangile et les magistrats de son pays contre sa personne et ses écrits : il écrit toutes ces belles choses à une grande dame de Paris, qui aime son éloquence bien plus que celle de Cicéron et de Bossuet, et qui aime son Jean-Jacques comme un toutou. Cette bonne dame fait croire ces enfantillages à d'autres bonnes dames, qui le disent aux très-bonnes dames de la cour; et insensiblement toutes ces agréables commères me haïssent cordialement sur sa parole et par oisiveté. Moi, grand Dieu! qui n'ai pas prononcé le nom de Jean-Jacques quatre fois en ma vie; moi, qui ne lis jamais aucune de ses affligeantes rêveries, parce que je tiens que pour vivre longtemps il faut toujours rire; moi, qui ai ignoré dix ans que cet Hercule allobroge existât; moi, qui le croyais depuis quelque temps détenu dans quelque loge d'hôpital, ou tapi dans un tronc d'arbre dans les sublimes forêts de la Suisse philosophe. »

Ce passage a été désavoué par Voltaire, qui, dans son *Appel au public*, produisit un certificat de Damilaville; voyez tome XXV, page 580.

la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai passé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des historiens modernes a défendu la mémoire d'un grand prince¹ contre les impostures atroces de je ne sais quel écrivain² qu'on peut appeler le *calomniateur des rois, des ministres, et des grands capitaines*, et qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur ?

Je n'ai donc fait, dans les horribles désastres des Calas et des Sirven, que ce que font tous les hommes ; j'ai suivi mon penchant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre les malheureux, c'est de les servir.

Je sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la philosophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr comme Calas, ce sont la *Vérité* et la *Tolérance* ; tandis que la philosophie ne veut que désarmer les enfants du fanatisme, le *Mensonge* et la *Persécution*.

Des gens qui ne raisonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raisonnent : ils ont confondu le philosophe avec le sophiste ; ils se sont bien trompés. Le vrai philosophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie, qui le poursuit lui-même ; il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois³ la raison, le bon goût, et la vertu ; il peut même livrer, en passant, au ridicule ceux qui insultent à la littérature dans le sanctuaire⁴ où ils auraient dû l'honorer ; mais il ne connaît ni les cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance. Il sait, comme le sage de Montbar⁵, comme celui de Voré⁶, rendre la terre plus fertile, et ses habitants plus heureux. Le vrai philosophe défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, et par conséquent des habitants ; occupe le pauvre et l'enrichit ; encourage les mariages, établit l'orphelin ; ne murmure point contre des impôts nécessaires, et met le cultivateur en état de les payer avec allégresse. Il n'attend rien des hommes, et il leur fait tout le bien dont il est capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux ; enfin il sait être ami.

Je m'aperçois que je fais votre portrait, et qu'il n'y manquerait rien si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.

1. Le duc d'Orléans, régent.

2. La Beaumelle ; voyez tome XIV, page 478.

3. Fréron ; son *Année littéraire* paraissait trois fois par mois.

4. Lefranc de Pompignan ; voyez tome XXIV, page 111.

5. Buffon.

6. Helvétius.

5930. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN¹.

A Ferney, 4 mars.

Mon cher Esculape, la philosophie se met entre vos mains ; le meilleur ami que j'aie parmi les philosophes vous supplie de vouloir bien donner vos avis. Il me paraît qu'il sera plus aisé à guérir que votre république.

Étendez du moins vos bontés sur mon philosophe, et conservez-moi celles dont vous m'avez toujours comblé et qui font le charme de ma vie.

P. S. Je vous envoie le livre très-chrétien² que vous demandez, et que les lâches ont fait brûler, à ce qu'on dit, pour faire plaisir à des fripons. Il y a un chapitre ou deux de M. Abauzit, qui est, comme vous savez, un excellent chrétien. Il y en a d'autres d'un pasteur de la sainte Église réformée. Vous avez demandé ce livre en qualité d'excellent chrétien, et moi, comme excellent chrétien, je me prive des deux seuls exemplaires que j'aie, afin de faire passer en vous la grâce qui surabonde en moi.

Je suis bien fâché qu'Esculape, Hippocrate, Asclépiade, Andronicus Musa, Celse, Galien, etc., n'aient pas été aussi d'excellents chrétiens. Car vous sentez bien qu'il est impossible d'être bon médecin sans être chrétien. Je vous embrasse le plus chrétienement du monde.

Mes compliments, je vous prie, au bon chrétien Deluc, et à tous les saints de cette espèce.

5931. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 mars.

Mon cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponse de M. Tronchin que mercredi 6 de ce mois. Je serai bien étonné s'il vous ordonne autre chose que des adoucissants et du régime ; mais ce qui est sûr, c'est qu'il s'intéressera bien vivement à votre santé. Il est philosophe, et il sait que vous l'êtes. Nous sommes tous frères. Saint Luc était le médecin des apôtres, et Tronchin est le nôtre. Il me semble toujours que c'est une extrême injustice, dans le meilleur des mondes possibles, que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le Dictionnaire philosophique.

je ne vous connaisse que par lettres. Je vous assure que, si je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite course à Paris *incognito*, souper trois ou quatre fois avec vous et les plus discrets des gens de bien, et m'en retourner content.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez ¹. Apparemment que l'on n'a pas choisi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliste n'est pas l'intime ami de l'auteur. Je m'intéresse fort à son succès : c'est un homme de mérite, et qui n'est pas à son aise.

La Destruction doit arriver bientôt : faites bien mes compliments, je vous prie, au destructeur, et encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuscrit de feu l'abbé Bazin, intitulé *la Philosophie de l'Histoire*, dans lequel l'auteur prouve que les Égyptiens, et surtout les Juifs, sont un peuple très-nouveau. On dit qu'il y a des recherches très-curieuses dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaison pour le mois de mai.

J'ai quelque espérance dans *l'Histoire de la Destruction des jésuites* ; mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel, et je crie : *Écr. l'inf....*

5932. — A. M. BORDES ².

A Ferney, 4 mars.

Ah! monsieur, vous voyez bien que Jean-Jacques ressemble à un philosophe comme un singe ressemble à l'homme ; il me paraît que ses livres et lui ont été reconnus sous le masque. On est revenu de ses sophismes, et sa personne est en horreur à tous les honnêtes gens qui ont approfondi son caractère. Quel philosophe qu'un brouillon et qu'un délateur ! Comment a-t-on pu imaginer que les Corses lui avaient écrit ? Je vous assure qu'il n'en est rien ³ ; il ne lui manquait que ce nouveau ridicule. Abandonnons ce malheureux à son opprobre. Les philosophes ne le comptent point parmi leurs frères.

Vous voyez bien que j'ai eu raison de détruire mon théâtre, puisque je n'ai point votre comédie. Je fais bâtir des chambres au lieu de loges. Ne serai-je jamais assez heureux pour vous en

1. *Le Siège de Calais*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Voltaire se trompe. Buttafuoco lui avait écrit.

voir occuper une, et pour vous dire du fond de mon cœur à quel point je vous estime et je vous aime ?

Il me sera impossible d'aller à Lyon ce carême ; je suis entouré d'ouvriers. Ma petite colonie de Ferney demande tous mes soins, et ma misérable santé ne me permet plus les voyages.

Adieu, monsieur ; conservez-moi une amitié dont je sens bien vivement tout le prix.

5933. — A M. DUCLOS ¹.

4 mars.

J'ai reconnu sur-le-champ, mon cher et illustre confrère, votre portrait et votre style ². Je vous assure que je suis bien content de l'un et de l'autre. Puisque vous écrivez si bien sur les mœurs, j'aurais voulu que vous en eussiez inspiré d'un peu plus douces à Jean-Jacques Rousseau. Les siennes ne l'ont pas rendu heureux. Il faut avouer que la maison d'Aristippe valait mieux que le tonneau de Diogène.

5934. — A M. DAMILAVILLE ³.

6 mars.

Voici, mon cher frère, la réponse de l'oracle d'Épidaure. Il me paraît qu'il a raison dans tout ce qu'il vous dit.

Vous serez de son avis sur Jean-Jacques. Il connaît mieux que personne la méchanceté de ce misérable, dont le cœur est aussi mal fait que l'esprit. C'est le chien de Diogène qui est attaqué de la rage.

Ne songez à présent, mon cher frère, qu'à guérir vos amygdales ; conservez votre santé ; elle est précieuse aux gens qui pensent, et surtout à moi, qui attache une partie de mon existence à la vôtre.

5935. — A M. DE BELLOY ⁴.

6 mars.

Si je suis presque entièrement aveugle, monsieur, j'ai encore des oreilles, et les cris de la Renommée m'ont appris vos grands

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Duclos lui avait envoyé la seconde édition de ses *Considérations sur les mœurs*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Pierre-Laurent Buirette de Belloy, né à Saint-Flour en 1727, fut, en 1771,

succès¹. J'ai un cœur qui s'y intéresse. Je joins mes acclamations à celles de tout Paris. Jouissez de votre bonheur et de votre mérite. Il ne vous manque que d'être dénigré par Fréron, pour mettre le comble à votre gloire. Je vous embrasse sans cérémonie, il n'en faut point entre confrères. V.

5936. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

6 mars.

Mon cher ange, je dois des compliments à M. de Belloy, que vous protégez. Me permettrez-vous de vous les adresser ? Est-il vrai que l'ami Fréron a frisé le For-l'Évêque ? Il me semble que Bicêtre était plus son fait.

Vous ai-je dit combien j'ai été content du mémoire d'Élie de Beaumont ? Que je vous suis obligé, mon cher ange, de l'avoir encouragé ! Vous n'aurez pas peu contribué à la justification des Calas. C'est une action bien méritoire et bien digne de vous.

Un officier suisse fort aimable se charge d'un petit paquet pour vous ; je vous supplierai de le partager avec M. Damilaville.

Respect et tendresse aux anges.

5937. — M. DAMILAVILLE.

8 mars.

Mon cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéressantes : on juge les Calas, et le généreux Élie veut encore défendre l'innocence des Sirven. Cette seconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première, parce que les Sirven se sont enfuis, et hors du royaume ; parce qu'ils sont condamnés par contumace ; parce qu'ils doivent se représenter en justice ; parce que enfin, ayant été condamnés par un juge subalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouse.

C'est au divin Élie à savoir si l'on peut intervertir l'ordre judiciaire, et si le conseil a les bras assez longs pour donner cet énorme soufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant il ne serait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre³ sur cette affaire.

membre de l'Académie française, et mourut en 1775. Cette lettre fait partie du volume intitulé *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (voyez tome XXV, page 579) ; elle y est suivie d'une parodie en vers de cette même lettre.

1. *Le Siège de Calais*, tragédie de de Belloy, avait été jouée le 13 février 1765.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Celle du 1^{er} mars, n° 5929.

Quant à celle que j'ai écrite à Cideville¹, il est discret, et je lui ai bien recommandé de se taire. Je dis ici à tout le monde que *la Destruction* est d'un génie supérieur, et que cependant elle n'est pas de M. d'Alembert. Quoi qu'il en soit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage sent l'Archimède-Protagoras d'une lieue loin. Qu'il dorme en paix ; la nation le remerciera avant qu'il soit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris est ivre ; on craint qu'ayant cuvé son vin il ne lui reste une grande pesanteur de tête.

Je lirai *l'Homme éclairé par ses besoins*. J'ai grand besoin qu'on m'éclaire, et j'espère que le livre ne sera pas un amas de lieux communs. Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

Bonsoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raisonnable* du marquis d'Autrey², qui croit prouver géométriquement le *péché originel*. Pourquoi emploie-t-il toute la sagacité de son esprit à défendre la plus détestable des causes ? Pourquoi s'est-il déclaré contre Platon-Diderot ? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur ait attiré des ennemis à la raison. Sachons souffrir, résignons-nous, et surtout *écr. l'inf...*

5938. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT³.

A Ferney, par Genève, 11 mars 1765.

Vous me méprisez, monsieur, parce que je suis devenu pauvre, et que je ne vous ai demandé que cent bouteilles de vin cette année ; mais c'est précisément par cette raison-là même que je m'attends à vos bontés. D'ailleurs, j'ai encore un tonneau tout entier de votre bon vin. Je suis le seul chez moi qui en boive, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, et j'en bois environ un demi-septier par jour. C'est une affaire de santé, et non pas de luxe.

1. Celle du 4 février, n° 5909.

2. Henri-J.-B. Fabry était comte d'Autrey. Son *Pyrrhonien raisonnable* parut en 1765, in-12. Il donna en 1776 *l'Antiquité justifiée*, réfutation de l'ouvrage de Boulanger intitulé *l'Antiquité dévoilée*. Il est aussi auteur de l'opuscule *les Quakers à leur frère V.* (Voltaire), 1768, in-8°. Né en 1724, il est mort en 1777. Voltaire lui écrivit le 6 septembre 1765.

3. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée, mais signée de la main de Voltaire.

Je suis indigne d'être Bourguignon. Ayez pitié de mon indignité, de ma misère et de mes maladies, et daignez m'envoyer à Lyon, à l'adresse de M. Camp, par les premiers rouliers, les cent bouteilles du cordial que je vous demande.

Je présente mon respect à M^{me} Le Bault. J'ai l'honneur d'être avec les mêmes sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5039. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 mars.

Mon héros, je fais donc parvenir, suivant vos ordres, à M. Janel, l'ouvrage de Belzébuth¹, que vous voulez avoir, en supposant, comme de raison, que vous vous entendez avec M. Janel, et qu'il vous donne la permission d'avoir des livres défendus. J'adresse le paquet, à double enveloppe, à M. Tabareau, à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas sa condamnation sur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer surtout les livres d'histoire. On m'en a promis un de Hollande² qui vous fera voir, si vous avez le temps de le lire, combien on s'est moqué de nous en nous donnant des *Mille et une Nuits* pour des événements véritables.

Je vais actuellement vous présenter avec humilité mon petit commentaire sur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre³ à monsieur l'évêque d'Orléans? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé d'Étrée. Cet abbé d'Étrée vint prendre possession d'un prieuré que monsieur l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney. Il se fit passer pour le petit-neveu du cardinal d'Estrées, et, en cette qualité, il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de venir lui prêter foi et hommage pour un pré dépendant de son bénéfice.

C'est dommage que votre doyen l'abbé d'Olivet⁴ ne se trouva pas là ; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'Étrée, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'Étrée lui a servi souvent à

1. *Le Dictionnaire philosophique portatif.*

2. *La Philosophie de l'Histoire.*

3. Elle est perdue.

4. D'Olivet était doyen d'âge de Richelieu ; mais Richelieu était son doyen à l'Académie française.

boire lorsqu'il était laquais chez M. de Maucroix. Cela forme des liaisons dont on se souvient toujours avec tendresse.

Cet abbé d'Étrée, après avoir quitté la livrée, se fit aide de camp dans les troupes de Fréron ; il composa l'*Almanach des Théâtres* ; ensuite il se mit à faire des *Généalogies*, et surtout il a fait la sienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponse, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de La Roche-Aymon à la campagne ; le procureur général a une terre tout auprès ; il ne manqua pas de dire au procureur général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il est incontestable que le *Portatif* est de plusieurs mains, parmi lesquelles il y en a de respectables et de puissantes ; j'en ai la preuve assez démonstrative dans l'original de plusieurs articles écrits de la main de leurs auteurs.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre ; il est juste que vous protégiez les philosophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous supplie de considérer que l'*Essai sur l'Histoire générale* n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre ; que l'objet est d'indiquer les causes des grands événements, sans aucune particularité ; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages ; que je n'ai même dit qu'un mot de la prise de Belle-Isle, parce que ce n'est pas un objet de commerce, et que cette prise n'influa pas sur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choses, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiseau. Je n'ai guère particularisé que la prise de Port-Mahon ; et, en vérité, je ne crois pas que ce soit à mon héros à m'en gronder.

Si j'avais détaillé un seul des derniers événements militaires, je n'aurais pas manqué assurément de dire comment les Anglais furent repoussés auprès de Saint-Malo, et je ne manquerais pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire¹.

Vous avez bien raison de dire, monseigneur, que les Genevois ne sont guère sages ; mais c'est que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une aristocratie comme Venise, la Hollande, et Berne, elle est devenue une

1. Voltaire s'occupait alors d'une nouvelle édition de son *Siècle de Louis XIV.* qui parut en 1768, et forme quatre volumes, dans lesquels est compris le *Précis du Siècle de Louis XV.* où il est en effet question de l'échec des Anglais ; voyez tome XV, page 370.

démocratie qui tient actuellement de l'anarchie ; et si les choses s'aigrissent, il faudra une seconde fois avoir recours à la médiation, et supplier le roi de daigner mettre la paix une seconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le *tripot*. J'avoue que je suis honteux, dans ma soixante-douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères ; mais si la raison que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous assurer et vous jurer, par mon tendre et respectueux attachement pour vous, que M. d'Argental n'a eu aucune part à la justice que je vous ai demandée. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est au désespoir d'avoir perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en est pénétré, et il ne se console point que son bienfaiteur le croie un ingrat.

Vous savez que le *tripot* est le règne de la tracasserie.

Quelque bonne âme n'aura pas manqué de l'accuser d'avoir fait une brigue en ma faveur. Je crois que j'ai encore la lettre de Grandval¹, par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés ; mais, encore une fois, je n'insiste sur rien ; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté dans les petites choses comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade, presque aveugle, de s'être seulement souvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus songer qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'est à la seule philosophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés seront ma consolation jusqu'au dernier moment de ma vie.

5940. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 14 mars.

Monsieur le prince, il faut que vous soyez une bonne âme, pour daigner vous souvenir d'un pauvre solitaire, au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnements. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre ; encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calvinistes et les jansénistes ne me reprocheront plus de favoriser l'œuvre de Satan.

1. Voyez les lettres 5840 et 5927.

J'ai trouvé que, dans ma soixante-douzième année, ces amusements ne convenaient plus à un malade presque aveugle.

Vraiment je vous félicite d'avoir à Bruxelles les Griffet et les Neuville ; ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la messe, et qui joue très-bien aux échecs ; il s'appelle Adam, et quoiqu'il ne soit pas le premier homme du monde¹, il a du mérite. Il avait enseigné vingt ans la rhétorique à Dijon. Je suis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'est pas mécontent de moi ; il n'a fait que changer de couvent, car vous sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien sémillante. Nous sommes philosophes, nous sommes indépendants : c'en est bien assez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuse à marier des filles, ne pouvant avoir le passe-temps de faire des enfants moi-même.

M. d'Hermenches nous a abandonnés, et vous savez qu'il a quitté le service de Hollande pour celui de la France ; il prétend qu'il retrouvera en agréments ce qu'il perd en argent comptant.

M^{me} Denis est extrêmement sensible au souvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui est augmentée, vous présente aussi ses très-humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main ; à l'impossible nul n'est tenu².

5941. — A M. DAMILAVILLE.

15 mars.

Que vous avez une belle âme, mon cher frère ! Au milieu des soins que vous vous donnez pour les Calas, vous portez votre sensibilité sur les Sirven. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre ! Par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui depuis quinze cents ans déchire le genre humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas !

M. d'Argental doit recevoir, dans quelques jours, deux paquets de mort aux rats qui pourront au moins donner la colique à l'*inf...* ; il doit partager la drogue avec vous³.

1. Voltaire répète ici le bon mot de M^{me} Dumoulin sur un autre Adam.

2. On trouvera au mois de septembre 1762 un billet à M^{me} Calas, mis toujours ici par erreur.

3. Nous retranchons ici deux phrases qui se retrouvent dans une lettre pos-

Je crois qu'en effet il ne sera pas mal de publier la lettre qu'un certain V... vous a écrite sur les Calas et les Sirven¹ ; cela pourra préparer les esprits, et on verra ce qu'on pourra faire avec M. d'Argental. Monsieur le premier président² de Toulouse est très-bien disposé : il s'agira de voir si monsieur le vice-chancelier³ voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit. Les Sirven ont été condamnés à Castres : s'ils vont à Toulouse, n'est-il pas à craindre que des juges irrités ne fassent rouer, pendre, brûler ces pauvres Sirven pour se venger de l'affront que la famille Calas leur a fait essuyer ?

Je ferai un mémoire⁴ que je vous enverrai ; mais ces Sirven sont bien moins instruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les Calas. Ils ne savent rien, sinon qu'ils ont été condamnés, et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace, je ne vois pas comment on pourrait faire pour les soustraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de Beaumont m'inspire de la vénération : son nom d'Élie⁵ me fait soupçonner qu'il n'est point d'une famille papiste, et la générosité de son âme me persuade qu'il est un de nos frères. Laissons juger les Calas, ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien que vous m'apprendrez⁶ le plein succès auquel je m'attends ; on verra, immédiatement après, ce qu'on pourra faire pour les Sirven. Ce sera une belle époque pour la philosophie qu'elle seule ait secouru ceux qui expiraient sous le glaive du fanatisme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas eu un seul prêtre qui ait aidé les Calas : car, Dieu merci, l'abbé Mignot n'est pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve Calas⁷ ?

térieure. Tout cela n'est qu'un assemblage de billets défigurés, et qui ne sont pas à leur date. Ce qui suit, par exemple, doit être du commencement de mars. (G. A.)

1. La lettre à Damilaville du 1^{er} mars, n° 5929.

2. De Bastard.

3. Maupeou ; voyez tome XVI, page 107.

4. Je n'ai pu me procurer ce *mémoire*, dont Voltaire reparle comme d'un ouvrage fait, dans ses lettres des 23 et 27 mars ; à moins que ce ne soit l'*Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, qui toutefois ne parut qu'en 1766. (B.) — Voyez tome XXV, page 517.

5. Élie est un prénom juif, mais c'est aussi un prénom catholique ; c'était le nom de famille de l'avocat Élie de Beaumont, qui était catholique.

6. Il l'apprit le jour même qu'il écrivait cette lettre, ou le lendemain.

7. On n'a pas ce billet.

Adieu, mon cher frère ; vous êtes un homme selon mon cœur ; votre zèle est égal à votre raison ; je hais les tièdes. *Écr. l'inf..., écr. l'inf...,* vous dis-je. Je vous embrasse de toutes mes pauvres forces.

5942. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mars.

Oui, sans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du Mémoire du jeune Lavaysse¹, de sa simplicité attendrissante, et de cette vérité sans ostentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il sera prononcé.

Vous savez que ce David², auteur de tout cet affreux désastre, était un très-malhonnette homme ; le fripon a fait rouer l'innocent ; le voilà bien reconnu ; il a été destitué de sa place. J'espère qu'il payera chèrement le sang de Calas.

C'est une étrange fatalité qu'il se trouve en même temps deux affaires parcellées. Je sais que la plupart des calvinistes de Languedoc sont de grands fous ; mais ils sont fous persécutés, et les catholiques de ce pays-là sont fous persécuteurs.

J'ai envoyé à M. Damilaville le détail de cette seconde aventure, qu'il doit vous communiquer³. Il y a des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes possibles.

Je suppose, mon cher ange, que vous avez reçu ma lettre à M. Berger⁴, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais son existence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui est à la fois indiscret et dévot.

J'ai vu votre Suédois ; il retourne à Paris, et s'est chargé d'un paquet pour vous. Le Genevois, qui est chargé d'un autre, doit être déjà parti. Je vous supplierai de donner à frère Damilaville les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a seize, cela fait seize pains bénits pour les fidèles. Songez, je vous en prie, combien la superstition a fait périr de Calas depuis plus de quatorze cents années. Est-il possible que ce monstre ait encore des partisans ? Mon horreur pour lui augmente tous les

1. Voyez le n° ix de la note, tome XXIV, page 366.

2. Capitoul de Toulouse ; voyez tome XXV, page 21.

3. La lettre du 1^{er} mars, n° 5929.

4. La lettre 5923.

jours, et je suis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'espère que je verrai bientôt *le Siège de Calais* imprimé, et que j'applaudirai avec connaissance de cause. On peut très-bien envoyer par la poste, à Genève, des livres contre-signés; mais il n'en est pas de même de Genève à Paris : vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

Je ne sais ce qu'a le tyran du *tripot*, mais il est toujours plein de mauvaise humeur, et il ne laisse pas de me le faire sentir. L'ex-jésuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués¹, que les Romains ne sont pas de saison, qu'il faut attendre des occasions favorables : voyez si vous êtes de cet avis. Je suis d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière, et si je m'adressais à Apollon, ce serait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles; cependant ses murailles sont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. Fournier² souffre-t-il que M^{me} d'Argental tousse toujours? Je me mets à ses pieds; ma petite famille vous présente à tous deux ses respects.

5913. — A M. D'ALEMBERT.

16 mars.

Frère Gabriel, mon cher destructeur, obéit ponctuellement à vos ordres; *la Destruction* sera magnifiquement reliée, et envoyée à sa destination. M^{me} Denis a dévoré ce petit livre, qui contient deux cent trente-cinq pages, le seul de tous les livres qui restera sur ce procès, qui a produit tant de volumes. Je vous réponds que, quand il sera arrivé à Paris, il sera enlevé en quatre jours. Je suis fâché que vous ayez oublié que notre ami Fréron a été jésuite, et que même il a eu l'honneur d'être chassé de la Société; cela aurait pu vous fournir quelque douce et honnête plaisanterie.

Je voudrais bien savoir qu'est devenu le petit jésuite derrière lequel marchait Lefranc de Pompignan à la procession de son village. Est-il vrai que le jésuite qui avait enfondré le cul³ du

1. La tragédie du *Triumvirat*.

2. Médecin de M. et de M^{me} d'Argental.

3. Les choses n'allèrent pas tout à fait si loin. « Mon ami, dit la princesse à son fils, quelles étrennes faut-il donner à votre préfet? — Maman, il faut lui don-

prince de Guéménée est mort? Ne s'appelait-il pas Marsy? On dit que d'ailleurs c'était un garçon de mérite¹.

Dieu vous maintienne, mon cher destructeur, dans la noble résolution où vous êtes de faire main basse sur les fanatiques, en faisant patte de velours! Vous serez cher à tous les gens de bien.
Écr. l'inf....

5944. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT².

17 mars.

Vous commencez, monsieur, votre carrière comme Cicéron³; mais malheureusement parmi nous l'éloquence, la connaissance des lois, la protection donnée à l'innocence, ne font pas des sénateurs et des consuls. Vous n'aurez peut-être que de la gloire; mais vous l'aurez bien pure et bien éclatante.

J'aurai donc l'honneur, puisque vous le permettez, de vous envoyer dans quelques jours le mémoire de Sirven. Vous verrez s'il est possible qu'on puisse rendre justice à cette famille infortunée sans qu'elle purge sa contumace, et si on peut lui donner d'autres juges que ses bourreaux.

Je n'ai jamais eu le bonheur de vous voir; mais je vous aime comme si je vous avais vu bien souvent. Je vous révère comme vous le méritez. Mes sentiments sont au-dessus du très-humble et très-obéissant serviteur.

5945. — A M. DAMILAVILLE⁴.

17 mars.

Mon cher frère, vous devez avoir reçu la consultation de Tronchin; mais je tremble que vous ne soyez malade en dépit de la consultation. Je fais des vœux à l'Être des êtres pour votre santé. Félicitons-nous tous deux de la justice rendue aux Calas, et du triomphe de la raison sur le fanatisme.

J'ai cent lettres à répondre; en voici une pour M. de Beau-

ner un pot-de-chambre. — Que voulez-vous dire? — Maman, c'est qu'il me pisse sur le dos, et je n'aime point ça. »

Marsy fut chassé des jésuites, et Fréron, son ami intime, sortit avec lui. (*Note posthume de Condorcet.*)

1. Voyez le *Dictionnaire philosophique*, au mot *Jésuite*, tome XIX, page 500; et XXVI, 377. Fr.-M. de Marsy, né en 1714, était mort en décembre 1763.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le jugement en faveur des Calas avait été rendu le 9 mars.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

mont, et une pour M^{me} Calas ; une que je vous supplie aussi de vouloir bien faire tenir par la petite poste, pour M. de Chimène¹.

On est enivré à Genève, comme à Paris, du gain de notre procès. Voilà un beau moment dans les fastes de la raison, qui ne sont pas le plus gros livre que nous ayons. Ma santé s'affaiblit beaucoup ; mais mon tendre attachement pour vous se fortifie tous les jours. Ma lettre est écourtée, mes sentiments ne le sont pas.

Écr. l'inf..., mon cher frère, *écr. l'inf...*, et dites à frère Protagoras : *Écr. l'inf...* le matin, et *écr. l'inf...* le soir.

5946. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 17 mars.

Mon cher ami, je reconnais votre cœur à la sensibilité que les Calas vous inspirent. Quand j'ai appris le succès, j'ai versé longtemps de ces larmes d'attendrissement et de joie que M^{lle} Clairon fait répandre. Je la trouve bien heureuse, cette divine Clairon. Non-seulement elle est adorée du public, mais encore Fréron se déchaîne, à ce qu'on dit, contre elle. Elle obtient toutes les sortes de gloires. L'épigramme qu'on a daigné faire contre ce malheureux est aussi juste que bonne ; elle court le royaume. On disait ces jours passés, devant une demoiselle de Lyon, que l'ignorance n'est pas un péché ; elle répondit par ce petit huitain :

On nous écrit que maltre Aliboron
Étant requis de faire pénitence :
« Est-ce un péché, dit-il, que l'ignorance ? »
Un sien confrère aussitôt lui dit : « Non ;
On peut très-bien, malgré l'*An littéraire*,
Sauver son âme en se faisant huer ;
En conscience il est permis de braire ;
Mais c'est pécher de mordre et de ruer. »

Je trouve maltre Aliboron bien honoré qu'on daigne parler de lui ; il ne devait pas s'y attendre. On m'a mandé de Paris qu'il allait être secrétaire des commandements de la reine. J'avoue pourtant que je ne le crois pas, quoique la fortune soit assez faite pour les gens de son espèce.

1. Ximénès.

Adieu, mon cher ami ; je vieillis terriblement, je m'affaiblis ; mais l'âge et les maladies n'ont aucun pouvoir sur les sentiments du cœur. Vivez aussi heureux que vous méritez de l'être. Je vous embrasse tendrement.

5947. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Divins anges, la protection que vous avez donnée aux Calas n'a pas été inutile. Vous avez goûté une joie bien pure en voyant le succès de vos bontés. Un petit Calas était avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de M^{me} Calas, et celle d'Élie, et tant d'autres : nous versions des larmes d'attendrissement, le petit Calas et moi. Mes vieux yeux en fournissaient autant que les siens ; nous étouffions, mes chers anges. C'est pourtant la philosophie toute seule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraser toutes les têtes de l'hydre du fanatisme !

Vous me parlez des roués, mais le roué Calas est le seul qui me remue. Seriez-vous capable de descendre à lire de la prose au milieu de la foule des vers dont vous êtes entourés ? Voici le commencement d'une espèce d'histoire ancienne¹ qui me paraît curieuse. Si elle vous fait plaisir, je tâcherai d'en avoir la suite pour vous amuser ; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y est respectée. N'engagerez-vous pas le frère Marin à en favoriser le débit ? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture ; il y a en vérité des chapitres fort scientifiques, et le scientifique n'est jamais scandaleux.

Je crois qu'on tousse par tout le royaume ; nous toussons beaucoup sur la frontière ; c'est une épidémie. Nous espérons bien que M. Fournier² empêchera l'un de mes anges de tousser. Tout Ferney, qui est sens dessus dessous, est à vos pieds. Et pourquoi est-il sens dessus dessous ? C'est que je suis maçon : je bâtis comme si j'étais jeune ; mais le travail est une jouissance.

Me sera-t-il permis de vous présenter encore un placet pour un passe-port ? Les Genevois m'accablent, parce que vous m'aimez ; mais je serai sobre sur l'usage que je ferai de vos bontés.

1. *La Philosophie de l'Histoire*, qui forme aujourd'hui l'*Introduction à l'Essai sur les Mœurs*.

2. Médecin de M^{me} d'Argental.

Encore ce petit passe-port, je vous en conjure, et puis plus; vous me ferez un plaisir bien sensible; vous ne vous lassez jamais d'en faire.

5948. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN ¹.

Mars.

Mon cher Esculape, voici une lettre de mon philosophe Damienville. Si vous avez la bonté et le temps de faire un petit mot de réponse, je vous supplierai de me l'adresser. Félicitons-nous tous deux de vivre dans un siècle où il se trouve cinquante maîtres des requêtes qui députent au roi pour le supplier d'abolir à jamais la fête dans laquelle la ville de Toulouse remerciait Dieu d'avoir égorgé autrefois trois ou quatre mille de leurs frères. Il y a longtemps que je n'ai goûté une joie si pure.

5949. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 19 mars.

Mon cher philosophe, vous n'êtes point de ces philosophes insensibles qui cherchent froidement des vérités; votre philosophie est tendre et compatissante. On a été très-bien informé à Berne du jugement souverain en faveur des Calas; mais j'ai reconnu à certains traits votre amitié pour moi. Vous avez trouvé le secret d'augmenter la joie pure que cet heureux événement m'a fait ressentir. Je ne sais point encore si le roi a accordé une pension à la veuve et aux enfants, et s'ils exigeront des dépens, dommages et intérêts, de ce scélérat de David, qui se meurt. Le public sera bientôt instruit sur ces articles comme sur le reste. Voilà un événement qui semblerait devoir faire espérer une tolérance universelle; cependant on ne l'obtiendra pas sitôt: les hommes ne sont pas encore assez sages. Ils ne savent pas qu'il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement; que la religion ne doit pas plus être une affaire d'État que la manière de faire la cuisine; qu'il doit être permis de prier Dieu à sa mode, comme de manger suivant son goût; et que, pourvu qu'on soit soumis aux lois, l'estomac et la conscience doivent avoir une liberté entière. Cela viendra un jour, mais je mourrai avec la douleur de n'avoir pas vu cet heureux temps.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

5950. — A M. DAMILAVILLE ¹.

Mars.

Mon cher frère, votre belle âme et celle de votre digne ami M. de Beaumont veulent donc tirer de l'abîme les Sirven, comme elles en ont tiré les Calas. Voici le mémoire des Sirven, avec la copie des pièces. Il faudra dresser une statue à M. de Beaumont, avec le fanatisme et la calomnie sous les pieds. Il faut que j'aie votre portrait pour le mettre dans ce groupe.

J'ai reçu la lettre imprimée; les gens de bien doivent en être contents, et par conséquent les dents des fripons doivent grincer.

Mes bras s'étendent à cent lieues pour vous embrasser, et mon cœur se joint au vôtre.

5951. — A M. TRONCHIN DE LYON².

Ferney, 20 mars 1765.

Il viendra dans quelque temps un jeune homme nommé M. de La Harpe, à qui je vous supplierai de vouloir bien donner pour moi quatre louis d'or pour l'aider à faire son voyage de Lyon à Genève. Je vous serai très-obligé.

Je vous avoue que je n'ai de ma vie goûté une joie plus pure qu'en embrassant le petit Calas³, qui est à Genève, lorsque nous reçûmes en même temps la nouvelle de la plus ample justice qu'on ait encore faite en France à l'innocence opprimée. Ce grand exemple rognera pour longtemps les griffes affreuses du fanatisme, et fera taire sa voix infernale.

Je viens de consommer la rétrocession des Délices, et je mets l'argent qui en revient à bâtir deux ailes au château de Ferney et à faire quelques embellissements. Vous m'avouerez qu'à mon âge il est plus convenable d'augmenter et d'orner Ferney, que j'ai donné à ma nièce, que de dépenser cet argent aux Délices qui ne lui appartiendront pas.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre, qu'on avait datée du 12 mars, ne peut être antérieure à celle du 15, où Voltaire annonce qu'il va écrire le *Mémoire de Sirven*, et où il conseille d'imprimer la lettre à Damilaville dont il est parlé ici.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Donat Calas.

5052. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 20 mars.

Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des Calas a fini si heureusement¹. La pièce est dans les règles; c'est, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. Toutes les pièces sont actuellement à l'honneur de la France²: les maires heureusement réussissent mieux que les capitouls. Le rôle d'Élie de Beaumont est bien beau.

On va donner pour petite pièce *la Destruction des Jésuites*³. Je ne sais si M. d'Alembert en est l'auteur; et certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le soit. Mais il est venu chez nous, ce brave M. d'Alembert; et tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre disent: Le voilà, c'est lui; cela est écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'est pas lui; mais je voudrais bien savoir quel homme a pris son style, sa philosophie, sa gaieté, et qui partage avec lui l'héritage de Blaise Pascal, au jansénisme près. Il me paraît, à l'analyse que vous me faites, que vous avez le nez fin; je gagerais que vous avez raison dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps est le seul bon juge; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je sais bon gré au président Hénault de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois de Calais. Il est bien clair qu'Édouard III n'avait nulle envie de les faire pendre, puisqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reste, je suis très-aise pour la France, et pour l'auteur, qui est mon ami, que *le Siège de Calais* ait un si grand succès; et je souhaite que la pièce soit jouée aussi longtemps que le siège a duré.

Jean-Jacques Rousseau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont Édouard III semblait menacer les six bourgeois de Calais; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philosophe ne joue que le rôle d'un brouillon et d'un délateur. Il a cru être Diogène, et à peine a-t-il l'honneur de ressembler à son chien. Il est en horreur ici.

On dit que messieurs du canton de Schwitz ont fait d'énormes insolences contre le roi; ces petits cantons-là sont un peu du xiv^e siècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de

1. Le jugement souverain du 9 mars 1765.

2. Allusion à la tragédie du *Siège de Calais*, par de Belloy, où le maire de Calais est un des principaux personnages.

3. Sur *la Destruction des jésuites*, opuscule de d'Alembert, 1765, in-12.

Suisse; vous m'en donnez du séjour des agréments; on ne peut donner que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney est tranquille au milieu de tous ces orages. Je bâtis sur le bord du tombeau, mais je jouis au moins du plaisir de faire pour M^{me} Denis un château qui vaut mieux que les petits cantons; elle vous fait mille compliments. Buvez à ma santé, je vous en prie, avec Cicéron de Beaumont et Roscius Garrick. Adieu; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie. V.

5953. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT¹.

Au château de Ferney, 20 mars 1765.

Monsieur, je reçus les cent vingt bouteilles trois jours après vous avoir exposé ma misère. Au lieu de mes doléances, recevez mes tendres remerciements. Permettez-moi de présenter mes respects au magistrat philosophe qui se démet de la place de procureur général, et à celui qui lui succède.

Je suis tout fier des bontés de M^{me} Le Bault. M^{me} Denis la remercie bien respectueusement, ainsi que vous, monsieur, dont les bontés me sont bien chères, et dont la santé nous est également précieuse.

Oserais-je encore vous supplier de vouloir bien ne me pas oublier auprès de monsieur le premier président, qui m'a toujours honoré de sa protection.

La justice complète rendue enfin aux Calas est applaudie de toute l'Europe, et vous n'ignorez pas à présent cette nouvelle. Cette affreuse aventure n'était point la faute du parlement de Toulouse, mais celle d'un capitoul qui est bien puni aujourd'hui de son fanatisme. Cela ne serait pas arrivé au parlement de Dijon; il est bien doux de vivre sous ses lois.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

5954. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN².

21 mars.

Mon cher Esculape ne me répond point sur l'emplâtre grand ou petit que mon frère Damilaville doit mettre sur sa gorge. Je

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée, mais signée de la main de Voltaire.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

me doute bien que cela ne vaut pas la peine de vous importuner.

J'ai pris la liberté de répondre à frère Damilaville qu'il pouvait mettre un petit emplâtre si un grand l'incommodait, et que régime valait mieux qu'emplâtre. Ai-je bien fait, mon maître? Je comptais avoir l'honneur de vous embrasser aujourd'hui; mais l'épidémie du mal de gorge s'est emparée de moi. Je reste au coin de mon feu, et j'adoucis le mal en souffrant tranquillement.

5955. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE PÈRE ¹.

Au château de Ferney, par Genève, 22 mars.

Ayant l'honneur, monsieur, de posséder monsieur votre fils dans ma chaumière, au pied des Alpes, j'ai cru que vous trouveriez bon que je saisisse cette occasion de vous faire souvenir de moi. Je croirais manquer à mon devoir si je ne vous disais pas combien monsieur votre fils m'a paru pénétré pour vous de la tendresse respectueuse qu'il vous doit. J'ai été charmé de trouver tous les sentiments honnêtes dans son cœur avec le mérite et les grâces de son esprit. J'ai peut-être abusé un peu du privilège de ma vieillesse en prenant la liberté de lui parler de la faute qu'il a pu commettre; mais il m'a prévenu, et plus il la sent, moins vous la sentirez.

Il se dit que vos bontés pour lui, sa place, cette aventure même, exigent de lui la conduite la plus sage; il a de trop bonnes qualités pour ne les avoir pas toutes. Oserai-je vous dire, monsieur, que c'est quelquefois un grand bonheur d'avoir fait quelques fautes dans sa jeunesse? On en connaît mieux le prix de ses devoirs. Le premier de tous est de mériter les bontés et la tendresse d'un père tel que vous, et j'oserais vous répondre que c'est un devoir qui ne lui coûtera jamais d'efforts. Le fond de son caractère, qui répond à ses dehors aimables, m'annonce le plaisir que vous aurez de le revoir et la douleur que j'aurai de le perdre.

Je vous souhaite une santé affermie et une vie aussi longue qu'elle doit être heureuse.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

5956. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN¹.

Je vous envoie, mon très-cher Esculape, la lettre de M. le duc de La Vallière. Lisez, jugez, arrangez-vous, et voyez ce qu'il faut que je réponde. Je ne sais s'il convient à M. Tronchin, le conseiller d'État, de louer les Délices pour quelques mois.

J'ai toujours sur le cœur l'honneur que nous a fait M^{me} de Gourgues de venir à Ferney. M^{me} Denis et moi, nous étions très-malades, et nous ne pûmes peut-être répondre comme nous le voulions aux bontés de M^{me} de Gourgues. Vous pouvez compter, mon cher ami, que je ne passe pas un seul jour sans souffrir. Je ne peux opposer à mes maux qu'une entière résignation ; mais cette résignation ne suffit pas pour bien faire les honneurs de sa maison. Je vous demande en grâce de vouloir bien faire ma cour à M^{me} de Gourgues, dont je connais tout le mérite, et à la santé de laquelle je m'intéresse infiniment.

Je sais que le bâtard du chien de Diogène n'a pas dit des choses agréables de vous et de moi à M^{me} de Luxembourg. Esculape était peint avec un serpent à ses pieds. C'était apparemment quelque Jean-Jacques qui voulait lui mordre le talon. Il faut avouer que ce malheureux est un monstre, et cependant, s'il avait besoin de vos secours, vous lui en donneriez. Quelle différence, grand Dieu ! d'un Tronchin à un Jean-Jacques.

Tâchez, je vous prie, de me rendre une réponse prompte chez M. Souchai, afin que je puisse satisfaire l'impatience de M. le duc de La Vallière.

5957. — DE MADAME LA MARQUISE DE MONREPOS¹.

Monrepos, le 22 mars 1765.

Quelle gloire touchante pour vous, monsieur, que de voir vos soins réussir, pour mettre en son jour l'innocence de l'infortunée famille Calas ! C'est une félicitation que votre bon cœur recevra avec plaisir : elle part de tout ce qui a de l'humanité et qui pense. Si le fanatisme est une hydre, vous en serez l'Hercule pour la terrasser. Je compte aller passer quelque temps auprès de l'aimable margrave de Bade-Dourlach ; je vous demanderai, monsieur, quelque recommandation et souvenir pour elle, qui sait si bien, ainsi que le margrave, vous admirer et vous chérir. J'espère bien, en revenant, faire un petit détour par Lunéville ; mon fils doit y être arrivé bientôt ; ce

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *L'Amateur d'autographes*, année 1866, page 259.

charmant chevalier de Boufflers a voulu se charger de tout pour lui : il me prouve combien il est agréable d'être obligé par ses amis ; il y recevra une bonne éducation : voilà la meilleure fortune que j'envisage pour lui dans ce moment.

Mon regret, monsieur, est de n'avoir pas pu vous demander votre bénédiction et vos ordres : ce bonheur m'est, j'espère, réservé pour mon retour. Puissiez-vous jouir de cette santé précieuse que tous nos cœurs vous désirent comme à la lumière de notre siècle, dont les rayons vivifient ce qui est bien, et doivent anéantir ce qui est mauvais. Conservez de grâce, monsieur, votre amitié, votre bonté, à celle qui a l'honneur de vous admirer de toutes les facultés de son entendement, et de vous aimer de toutes celles de son cœur. Je demande la même grâce à M^{me} Denis, et de vouloir bien ne pas m'oublier.

5958. — A M. DAMILAVILLE.

23 mars.

Mon cher frère, voici les ordres que le dieu d'Épidaure signifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouissez de la force d'Hercule pour écraser l'hydre.

Je suis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une pension l'innocence des Calas.

Vous devez avoir reçu le *Mémoire* des Sirven¹. Rien n'est plus clair ; leur innocence est plus palpable que celle des Calas. Il y avait du moins contre les Calas des sujets de soupçon, puisque le cadavre du fils avait été trouvé dans la maison paternelle, et que le père et la mère avaient nié d'abord que ce malheureux se fût pendu : mais ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juste ciel ! on enlève une fille à son père et à sa mère, on la fouette, on la met en sang pour la faire catholique ; elle se jette dans un puits, et son père, sa mère, et ses sœurs, sont condamnés au dernier supplice !

On est honteux, on gémit d'être homme, quand on voit que d'un côté on joue l'opéra-comique, et que de l'autre le fanatisme arme les bourreaux. Je suis à l'extrémité de la France, mais je suis encore trop près de tant d'abominations.

Est-il vrai qu'Helvétius est parti pour la Prusse ? Du moins ne brûlera-t-on pas ses livres dans ce pays-là.

La Destruction est-elle enfin entre les mains du public ? *A bon entendeur salut* doit être la devise de ce petit livre. Je doute que le *Pyrrhonien raisonnable* fasse une grande fortune, quoique l'auteur ait beaucoup d'esprit².

1. Voyez la note 4, page 489.

2. Le comte d'Autrey ; voyez page 484.

Il y a une petite brochure contre Racine et Boileau¹ qui ne peut être faite que par un sot, ou du moins par un homme sans goût ; et cependant je voudrais bien l'avoir.

Je ne sais ce que c'est que *l'Homme de la campagne*. Il y a dans Genève des *Lettres de la campagne* auxquelles Jean-Jacques a répondu par des *Lettres de la montagne*. C'est un procès qui n'est intéressant que pour des Genevois. Pour *l'Homme de la campagne*, si c'est une satire contre ceux qui se sont retirés du monde, la satire a tort. Les ridicules et les crimes ne sont que dans les villes.

Quand vous verrez l'enchanteur Merlin, faites-lui mes remerciements : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère Marmontel. J'attends pour les lire que j'aie répondu à deux cents lettres, et que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donnée quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

5959. — A M. BORDES.

A Ferney, 23 mars.

Il est vrai, mon cher monsieur, que la justification des Calas m'a causé une joie bien pure ; elle augmente encore par la vôtre : cette aventure peut désarmer le bras du fanatisme, ou du moins émousser ses armes. Je vous assure que ce n'est pas sans peine que nous avons réussi. Il a fallu trois ans de peine et de travaux pour gagner enfin cette victoire. Jean-Jacques aurait bien mieux fait, ce me semble, d'employer son temps et ses talents à venger l'innocence qu'à faire de malheureux sophismes, et à tenter des moyens infâmes pour subvertir sa patrie. Je doute encore beaucoup qu'il soit l'avocat consultant de Paoli². L'auteur de la *Profession de foi*³ a bien connu ce misérable, qui a le cœur aussi faux que l'esprit, et dont tout le mérite est celui des charlatans, qui n'ont que du verbiage et de la hardiesse. On me mande, comme à vous, monsieur, que le *Siège de Calais* n'a réussi chez aucun homme de goût : cependant il est bien difficile de croire

1. Les *Observations sur Boileau, Racine, etc.*, par d'Açarg, sont de 1770. Je pense que Voltaire veut parler de la *Lettre sur Corneille et Racine*, par L.-B. Simon, qui est de 1758, in-12. (B.)

2. On a pour témoignage non-seulement ce que Rousseau dit dans ses *Confessions*, mais ses quatre lettres à Buttafuoco.

3. La *Profession de foi philosophique*, 1763, in-12, est une petite pièce ironique de Bordes contre J.-J. Rousseau.

que la cour se soit si grossièrement trompée. Il est vrai que le prodigieux succès qu'eut le *Catilina* de Crébillon doit faire trembler : vous serez bientôt à portée de juger ; je crois que le *Siège* sera levé à Pâques. C'est toujours beaucoup que les Français aient été patriotes à la Comédie. C'est une chose singulière qu'il n'y ait aucun trait dans Sophocle et dans Euripide où l'on trouve l'éloge d'Athènes. Les Romains ne sont loués dans aucune pièce de Sénèque le Tragique. Je ne crois pas que la mode de donner des coups d'encensoir au nez de la nation dure longtemps au théâtre. Le public, à la longue, aime mieux être intéressé que loué.

Adieu, monsieur ; vous m'êtes d'autant plus cher que le goût est bien rare. Je vous ai voué pour la vie autant d'attachement que d'estime.

5960. — A M. D'ALEMBERT.

25 mars.

Mon cher philosophe, utile et agréable au monde, sachez que votre ouvrage est comme vous, et qu'aucun enfant n'a jamais si bien ressemblé à son père. Sachez que dès qu'il parut dans Genève entre les mains de quelques amis, tous dirent : « Il écrit comme il parle ; le voilà, je crois l'entendre. » Quand on l'avait lu, on le relisait ; on en cite tous les jours des passages. J'écrivis à mon ami M. de Cideville que je le croyais déjà répandu à Paris ; je lui parlai du plaisir qu'il aurait à le lire, et je lui recommandai dans deux lettres consécutives¹ de ne vous point nommer, précaution, entre nous, fort inutile : il est impossible qu'on ne vous devine pas à la seconde page. Vous aurez à la fois le plaisir de jouir du succès le plus complet, et de nier que vous ayez rendu ce service au public, devant les fripons et les sots, qui ne méritent pas même la peine que vous prenez de vous moquer d'eux.

Je suis très-fâché de n'avoir point encore appris que le roi ait dédommagé les Calas. On roue un homme plus vite qu'on ne lui donne une pension. Vous avez bien raison dans ce que vous dites du style des avocats ; ils n'ont jamais su combien la déclamation est l'opposé de l'éloquence, et combien les adjectifs affaiblissent les substantifs, quoiqu'ils s'accordent en genre, en

1. Voltaire recommande le secret à Cideville seulement dans sa lettre du 20 mars, mais non dans celle du 4 février. S'il ne se trompe pas ici, il y a une lettre de perdue. (B.)

nombre, et en cas ; mais, après tout, les raisons que frère Beau—mont a détaillées sont fortes et concluantes ; il y a de la chaleur, et le public reste convaincu de l'innocence des Calas, *quod erat demonstrandum*. Tout ce que je demande au ciel, c'est que le parlement de Toulouse casse l'arrêt souverain des maîtres des requêtes. Je ne me souviens plus quel était l'honnête homme qui priait Dieu tous les matins que ses ennemis fissent des sottises. Le fanatisme commence à être en horreur d'un bout de l'Europe à l'autre. Figurez-vous qu'un grand seigneur espagnol, que je ne connais point, s'avise de m'écrire une lettre tout à fait antifanatique, pour me demander des armes contre le monstre, en dépit de la sainte Hermandad.

Jean-Jacques est devenu entièrement fou ; il s'était imaginé qu'il bouleverserait sa chère patrie, que je corrompais, dit-il, en donnant chez moi des spectacles¹ ; il n'a pas mieux réussi en qualité de boute-feu qu'en qualité de charlatan philosophe. Tout ce qu'il a gagné, c'est d'être en horreur à tous les honnêtes gens de son pays : ce qui, joint à des carnosités et des sophismes, ne fait pas une situation agréable.

Est-il vrai qu'Helvétius est à Berlin ? Il me parait que le réquisitoire composé par Abraham Chaumeix lui a donné une paralysie sur les trois doigts avec lesquels on tient la plume. Est-ce qu'il ne savait pas qu'on peut mettre l'*inf...* en pièces sans graver son nom sur le poignard dont on la tue ?

M^{me} Denis vous embrasse de tout son cœur, et moi aussi.

5961. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN ².

25 mars.

Mon cher Esculape, vous qui connaissez les âmes comme les corps, vous n'avez que trop raison quand vous me mandez que sept cent mille têtes absurdes l'emporteront sur cinquante têtes bien faites. Je conclus qu'il faut augmenter tant qu'on peut le petit troupeau, afin qu'on soit moins en proie à la horde immense des sots. On gagne tous les jours quelques âmes ; il ne faut pas se rebuter.

Jean-Jacques met le comble à ses insolences et à sa folie ; il espère toujours rentrer chez vous par la brèche ; je ne crois pas qu'il y parvienne.

1. Voyez sa lettre du 17 juin 1760, tome XL, page 423.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Voulez-vous bien avoir la bonté de dire à M^{me} de Gourgues combien je m'intéresse à sa santé, et de lui présenter mon respect? Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher Esculape.

5962. — A M. MARMONTEL.

25 mars.

Mon cher confrère, vos *Contes* sont pleins d'esprit, de finesse, et de grâces; vous parez de fleurs la raison; on ne peut vous lire sans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon âme des moments agréables que vous m'avez fait passer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *Contes* dont vous ne puissiez faire une comédie charmante. Vous savez bien que Michel Cervantes disait que, sans l'Inquisition, *Don Quichotte* aurait été encore plus plaisant. Il y a en France une espèce d'inquisition sur les livres qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause: c'est assurément grand dommage; mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des Calas et des Sirven, ce que peut le fanatisme; il n'y a que la philosophie qui puisse triompher de ce monstre: c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile.

Plus J.-J. Rousseau a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes compliments à M. Duclos, et à tous les êtres pensants qui peuvent avoir quelques bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez du *Siège de Calais*; parlez-moi avec confiance, et soyez bien sûr que je ne trahirai pas votre secret. On m'en a mandé des choses si différentes que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce si généralement et si longtemps applaudie n'ait pas de très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura sur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conservez-moi une amitié dont je sens bien tout le prix.

5963. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 26 mars.

Mon cœur est pénétré, mon cher philosophe, de vos démarches pleines d'amitié, et je ne les oublierai de ma vie. Les Calas

ne sont pas les seuls immolés au fanatisme : il y a une famille entière¹ du Languedoc condamnée pour la même horreur dont les Calas avaient été accusés. Elle est fugitive dans ce pays-ci ; le conseil de Berne lui fait même une petite pension. Il sera difficile d'obtenir pour ces nouveaux infortunés la justice que nous avons enfin arrachée pour les Calas après trois ans de soins et de peines assidues. Je ne sais pas quand l'esprit persécuteur sera renvoyé dans le fond des enfers, dont il est sorti ; mais je sais que ce n'est qu'en méprisant la mère qu'on peut venir à bout du fils ; et cette mère, comme vous l'entendez bien, c'est la superstition. Il se fera sans doute un jour une grande révolution dans les esprits. Un homme de mon âge ne la verra pas, mais il mourra dans l'espérance que les hommes seront plus éclairés et plus doux.

Personne n'y pourrait mieux contribuer que vous ; mais en tout pays les bons cœurs et les bons esprits sont enchaînés par ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Mes respects, je vous en supplie, à M. et M^{me} Freudenreich.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

5964. — DE M. D'ALEMBERT.

26 mars.

O la belle lettre, mon cher maître, que vous venez d'écrire à frère Dami-laville sur l'affaire des malheureux Sirven² ! Aussi a-t-elle le plus grand et le plus juste succès ; on se l'arrache, on verse des larmes, et on la relit, et on en verse encore, et on finit par désirer de voir tous les fanatiques dans le feu où ils voudraient jeter les autres. Je suis bien heureux que ma rapsodie sur la destruction de Loyola n'ait pas paru en même temps ; votre lettre l'aurait effacée, et le cygne aurait fait taire la pie. Je ne sais quand ma *Destruction* arrivera ; mais ce que je sais, c'est qu'il y a des personnes à Paris qui l'ont déjà, et que mon secret n'a pas été trop bien gardé. Quoi qu'il en soit, je recommande ce malheureux enfant à votre protection. Le bien que vous en direz fera l'avis de beaucoup de gens, et surtout le fera vendre : car c'est là l'essentiel pour que M. Cramer ne soit pas lésé.

Je ne sais ni le nom ni le sort du jeune jésuite que Simon Lefranc poussait par le cul à la procession³. Je n'ai vu Simon depuis longtemps qu'une seule fois, à l'enterrement de M. d'Argenson, où il était non comme homme de lettres, car il est trop grand seigneur pour se parer de ce titre, mais comme parent au quatre-vingt-dixième degré. S'il est encore à Paris, c'est

1. Les Sirven ; voyez la lettre du 1^{er} mars, n° 5929.

2. La lettre du 1^{er} mars, n° 5929.

3. Voyez tome XXIV, page 458.

si obscurément que personne n'en sait rien. Il lui arrivera ce qui arriva à l'abbé Cotin, que les satires de Despréaux obligèrent à se cacher si bien que le *Mercur*e annonça sa mort trois ou quatre ans d'avance. Il en est arrivé à peu près autant au poète Roy, cet ennuyeux coquin qui, depuis une centaine de coups de bâton qu'il reçut il y a dix ans, avait pris le parti de la retraite, et dont on avait annoncé la mort, il y a plus d'un an, dans les gazettes, quoiqu'il n'ait rendu que depuis peu¹ sa belle âme à son Créateur.

Oui vraiment le bâtard du *Portier des Chartreux*, Marsy, *olim* jésuite, comme il l'a mis à la tête d'un de ses ouvrages, est allé violer les anges en paradis. Il avait commencé par être l'associé d'Aliboron, avec qui il s'était ensuite brouillé, du moins à ce que l'on m'a dit, car je n'avais l'honneur de fréquenter ni l'un ni l'autre.

Vous avez su que les Calas ont pleinement gagné leur procès²; c'est à vous qu'ils en ont l'obligation. Vous seul avez remué toute la France et toute l'Europe en leur faveur. Je ne sais ce qui arrivera des malheureux Sirven. On dit que l'avocat Beaumont va plaider leur cause; je voudrais bien qu'avec une si belle âme et si honnête cet homme eût un peu plus de goût, et qu'il ne mît pas dans ses mémoires tant de pathos de collège. Le parlement de Toulouse est très-furieux, dit-on, et veut casser l'arrêt qui casse le sien³; il ne lui manque plus que cette sottise-là à faire. Les parlements finiront mal, et plus tôt qu'on ne croit: ils sont trop fanatiques, trop sots, et trop tyrans.

Adieu, mon cher maître; moquez-vous de tout, comme vous faites, sans cesser de secourir les malheureux, et d'écraser le fanatisme. Mes respects à M^{me} Denis. Je suis charmé qu'elle ait été contente de ma petite drôlerie⁴, que la canaille janséniste et loyoliste ne trouvera pourtant guère drôle.

5965. — A M. DAMILAVILLE.

27 mars.

Mon cher frère, vous aurez dans quelque temps la *Philosophie de l'Histoire*, et vous y verrez des choses qui sont aussi vraies que peu connues. Cet ouvrage est d'un abbé Bazin, qui respecte la religion comme il le doit, mais qui ne respecte point du tout l'erreur, l'ignorance, et le fanatisme.

Quand vous lirez cet ouvrage, vous serez étonné de l'excès de bêtise de nos histoires anciennes, à commencer par celle de Rol-

1. Le 23 octobre 1764. Dans sa correspondance inédite avec le président de Claris, il y a beaucoup d'épigrammes de sa façon contre Voltaire. (B.)

2. Le jugement souverain du 9 mars 1765.

3. Il s'assembla pour savoir ce qui serait de sa dignité en cette occasion.

4. Par cette expression du *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène vi, d'Alembert désigne son écrit *Sur la Destruction des jésuites*.

lin. On dit que le livre est dédié à l'impératrice de Russie par le neveu de l'auteur. J'aurais bien voulu connaître l'oncle : il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond respect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laisse entendre ; mais, à mon avis, on ne peut le condamner pour ce qu'il dit.

Le Mémoire de Sirven ¹, que vous devez avoir reçu, n'est point à la vérité signé de lui, mais il est écrit de sa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page, qui est numérotée ; je la lui ferai signer à Gex par-devant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La sentence par contumace qui condamne toute la famille a été confirmée par le parlement de Toulouse. Il est à présumer que si cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouse, elle sera rouée, ou brûlée, ou pendue par provision, sauf à tâcher de les faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il serait bon que vous eussiez la bonté de faire parvenir ma Lettre ² sur les Calas et les Sirven, à M. Rousseau, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce Rousseau-là n'est pas comme celui de la montagne. Faites-m'en parvenir aussi, je vous supplie, quelques exemplaires.

Hélas ! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monstre le font reculer pour un moment ; mais sa rage en augmente, et il revient sur nous avec plus de furie. Les honnêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque, mais ils ne nous défendent pas comme Hercule. Ils disent : Pourquoi osent-ils attaquer l'hydre ?

Je viens de lire le *Siège de Calais* ³. L'auteur est mon ami. Je suis bien aise du succès inouï de son ouvrage ; c'est au temps à le confirmer.

Voici encore une petite lettre pour M^{me} Calas ⁴.

Est-ce que je n'aurai pas le plaisir de la féliciter de la pension du roi ? Est-ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile ? La reine a bu, dit-on, à sa santé, mais ne lui a point donné de quoi boire.

Gémissons, mon cher ami ; et, en gémissant, *écr. l'inf....*

1. Voyez la note 4, page 489.

2. Celle du 1^{er} mars à Damilaville, n° 5929.

3. Voyez la lettre du 6 mars, n° 5935.

4. Elle est perdue.

5966. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 29 mars.

Vous en avez usé avec moi, monsieur, comme une jeune coquette qui se pare de tous ses charmes pour séduire un pauvre vieillard à qui elle donne des désirs inutiles. Vous m'avez cajolé, vous m'avez envoyé de jolis vers ; mais je répondrai à votre muse agaçante :

Vos jeunes attraits, vos œillades,
 Ne me rendront pas mon printemps.
 Quand on a parcouru dix-huit olympiades,
 L'esprit et son étui sont minés par les ans ;
 On ne fait plus de vers galants,
 Ou, si l'on en veut faire, ils sont ou durs ou fades.
 Des neuf savantes sœurs j'ai force rebuffades ;
 Du cheval ailé, des ruades ;
 Et des sourires méprisants
 Des belles dames à passades.
 Condé même, Condé, qui, par tant d'estocades,
 Égala, jeune encor, les héros du vieux temps,
 Et qui dans l'art de vaincre a peu de camarades,
 Exciterait en vain mes efforts languissants.
 Irai-je répéter, dans de froides tirades,
 Ce qu'on a dit cent fois des illustres parents
 Dont la gloire avec lui faisait des accolades
 Aux campagnes des Allemands ?
 Qu'il soit chanté par vous, par tous vos jeunes gens,
 Et non pas par de vieux malades.

5967. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre tout animée de l'enthousiasme de l'amitié. Jugez si elle a échauffé mon cœur, qui vous est attaché depuis si longtemps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poste ; ce n'est pas que je craigne que ma passion pour vous déplaie à M. Janel, je le prendrais volontiers pour mon confident ; mais je ne veux pas qu'il sache à quel point je suis éloigné de mériter tout le bien que vous pensez de moi. M^{me} la duchesse d'Enville veut bien avoir la bonté de se charger de mon paquet ; vous y trouverez cette *Philosophie de l'Histoire de*

l'abbé Bazin ; je souhaite que vous en soyez aussi contente que l'impératrice Catherine II, à qui le neveu de l'abbé Bazin l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé Bazin, que son neveu croyait mort, ne l'est point du tout ; qu'il est chanoine de Saint-Honoré, et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer son ouvrage posthume. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires à Genève, l'un relié, l'autre qui ne l'est pas ; ils seront pour vous et pour M. le président Hénault, et l'abbé Bazin n'en aura point.

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage, faites provision, madame, de courage et de patience. Il y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer ; mais votre ami ¹, en qualité d'historien, vous rassurera, et peut-être, dans le fond de son cœur, il ne sera choqué ni des recherches par lesquelles toutes nos anciennes histoires sont combattues, ni des conséquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puisse avoir, et à quelque bienséance qu'on soit asservi, on n'aime point à avoir été trompé, et on déteste en secret des préjugés ridicules que les hommes sont convenus de respecter en public. Le plaisir d'en secouer le joug console de l'avoir porté, et il est agréable d'avoir devant les yeux les raisons qui vous désabusent des erreurs où la plupart des hommes sont plongés depuis leur enfance jusqu'à leur mort. Ils passent leur vie à recevoir de bonne foi des contes de *Peau d'Ane*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie sans en examiner ni le poids ni le titre.

L'abbé Bazin a examiné pour eux, et, tout respectueux qu'il paraît envers les faiseurs de fausse monnaie, il ne laisse pas de décrier leurs espèces.

Vous me parlez de mes passions, madame ; je vous avoue que celle d'examiner une chose aussi importante a été ma passion la plus forte. Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célèbres, depuis Jérôme et Augustin jusqu'à Pascal, ne pourraient point avoir quelque raison. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats subtils et véhéments de la plus mauvaise de toutes les causes. Vous voyez avec quelle sincérité je vous parle ; l'amitié que vous me témoignez m'enhardit ; je suis bien sûr que vous n'en abusez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des esprits impérieux qui ont

1. Le président Hénault.

voulu subjuguier notre raison, sont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes, que vous aimeriez si vous les connaissiez. Feu l'abbé Bazin n'aurait point écrit sur ces matières si les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de dire : « Nous savons bien que nous n'enseignons que des sottises, mais nos fables valent bien les fables des autres peuples ; laissez-nous enchaîner les sots, et rions ensemble ; » alors on pourrait se taire. Mais ils ont joint l'arrogance au mensonge ; ils ont voulu dominer sur les esprits, et on se révolte contre cette tyrannie.

Quel lecteur sensé, par exemple, n'est pas indigné de voir un abbé d'Houteville qui, après avoir fourni vingt ans des filles à Laugeois, fermier général, et étant devenu secrétaire de l'athée cardinal Dubois, dédie un livre sur la religion chrétienne¹ à un cardinal d'Auvergne, auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodome ?

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'Houteville ! quelle éloquence fastidieuse ! quelle mauvaise foi ! que de faibles réponses à de fortes objections ! quel peut avoir été le but de ce prêtre ? Le but de l'abbé Bazin était de détromper les hommes, celui de l'abbé d'Houteville n'était donc que de les abuser.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents personnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une demi-douzaine qui ne pensent comme mon abbé Bazin. La consolation de la vie est de dire ce qu'on pense. Je vous le dis une bonne fois.

Ne doutez pas, madame, que je n'aie été fort content de M. le chevalier de Mac-Donald² ; j'ai la vanité de croire que je suis fait pour aimer toutes les personnes qui vous plaisent. Il n'y a point de Français de son âge qu'on pût lui comparer ; mais ce qui vous surprendra, c'est que j'ai vu des Russes de vingt-deux ans qui ont autant de mérite, autant de connaissances, et qui parlent aussi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque chose, puisque des étrangers si supérieurs viennent encore s'instruire chez nous.

Non-seulement, madame, je suis pénétré d'estime pour M. Crawford, mais je vous supplie de lui dire combien je lui

1. *La Vérité de la religion chrétienne* ; voyez les notes, tome XX, pages 416, 451 ; et XXIII, 32.

2. James Mac-Donald, baronnet, mort à Frescati en Italie le 26 juillet 1766, âgé d'environ vingt-quatre ans ; voyez la *Correspondance de Grimm*, 1^{er} septembre 1766.

suis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir assez longtemps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raison de l'aimer, c'est qu'il a à peu près la même maladie qui m'a toujours tourmenté : les conformités plaisent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous : des fluxions horribles m'ôtent la vue dès que la neige est sur nos montagnes ; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps, mais à la fin le printemps perd de son influence, et l'hiver augmente la sienne. Sain ou malade, clairvoyant ou aveugle, j'aurai toujours, madame, un cœur qui sera à vous, soyez-en bien sûre. Je ne regarde la vie que comme un songe ; mais, de toutes les idées flatteuses qui peuvent nous bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, est ce qui fait sur moi le plus d'impression. J'aurai pour vous la plus respectueuse amitié jusqu'à l'instant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aie envoyé aucun imprimé.

5968. — A M. DE BELLOY.

Au château de Ferney, 31 mars.

A peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'Eustache de Saint-Pierre, et des beaux vers que je viens de lire :

Vous me forcez, seigneur, d'être plus grand que vous ¹.

Et celui-ci, que je citerai souvent :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie ².

Que vous dirai-je, mon cher confrère ? Votre pièce fait aimer la France et votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père ; on en avait besoin, et je suis vivement persuadé que vous rendez service à la nation.

Recevez, encore une fois, mes tendres remerciements.

1. *Siège de Calais*, acte V, scène II.

2. *Ibid.*, acte II, scène III.

5969. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 1^{er} avril.

Mes divins anges, je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. de Belloy m'a envoyé son drame. Vous avez permis que ma première lettre¹ passât par vos mains; je demande la même grâce pour la seconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jésuite² entendrait bien mal ses intérêts s'il avait de l'empressement.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage qui m'est tombé entre les mains³; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux, et digne de vous amuser quelques moments.

La pauvre veuve Calas n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue; mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non; et moi, je ne lui conseille ni l'un ni l'autre: mon avis est qu'elle fasse pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. de Villars, capitaine aux gardes-suisses; l'autre par M. de Châteaueux, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. Damilaville. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du *tripot* ni du tyran du *tripot*; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection dans ce saint temps de Pâques, et daignez me mander, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dîmes; cela nous inquiète un peu, maman et moi.

1. Celle du 6 mars, n° 5935.

2. Auteur supposé du *Triumvirat*.

3. Probablement les premières feuilles de *la Philosophie de l'Histoire*.

5970. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} avril.

Mon très-cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que M^{me} Calas devait faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfaisance philosophique. J'enverrai incessamment la signature de Sirven, si le généreux Beaumont n'aime mieux vous confier la dernière feuille du Mémoire.

M. de La Haye a dû vous envoyer des chiffons¹ couverts d'une toile cirée : il y a une M^{me} de Chamberlin qui aime passionnément les chiffons ; vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne peut se dispenser d'en envoyer trois à M. de Ximenès, attendu qu'il en donnera un à M. d'Autrey pour lui faire entendre raison. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'Argence de Dirac, à Angoulême.

M. d'Argental doit avoir certainement deux paquets, que vous devez partager, et ces deux paquets sont curieux. Ils sont d'une seconde fabrique, et on en fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour ; ce n'est peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler, il y aurait à moi de la mauvaise grâce ; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentiments du public, que vous avez sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles.

Je me recommande à vos prières dans ce saint temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si Helvétius est à Berlin. Pour frère Protagoras, il devait bien s'attendre que le libraire, maître de son manuscrit, en disposerait à son bon plaisir, qu'il en donnerait à ses amis, et que ses amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami Cideville a gardé

1. Une nouvelle édition du *Catéchisme de l'Honnête Homme* ; voyez tome XXIV, page 523. M. de La Haye était fermier général.

le secret, et n'en a parlé à personne qu'à Protagoras lui-même¹. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très-grand effet, et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'est à elle que je dois votre amitié ; elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

5971. — A M. DE LA HARPE.

2 avril.

Je me doutais bien, monsieur, que les vers charmants sur les Calas étaient de vous², car de qui pourraient-ils être ? J'avais reçu tant de lettres au sujet de cette famille infortunée qu'après les avoir mises dans mon portefeuille j'y trouvais votre belle éplâtre sans adresse, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que la vôtre.

J'apprends aujourd'hui par M. le marquis de Ximenès que je vous ai très-bien deviné ; mais je ne sais pas si bien répondre. Mon état est très-languissant et très-triste, et j'ai encore le malheur d'être surchargé d'affaires ; je vous assure que mes sentiments pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur et de la réserve avec lesquelles vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talents, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellents artistes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

5972. — A M. DEBRUS³.

2 avril.

M. Debrus est probablement informé que le 21 mars toutes les chambres du parlement de Toulouse s'assemblèrent, et qu'on

1. D'Alembert ; il s'agit de son écrit *Sur la Destruction des jésuites en France*, par un auteur désintéressé.

2. Voici le premier vers de cette pièce adressée A Voltaire, sur la réhabilitation des Calas :

Tu n'as pas vainement défendu l'innocence.

3. Cette pièce clôt la série des lettres à Debrus ; elle a été lue à la Convention

nomma des commissaires pour faire des remontrances au roi ; ils doivent demander : 1° que Sa Majesté n'accorde plus si facilement des évocations ; 2° si elle en accorde, que ce ne soit que d'un parlement à un autre ; 3° que le roi n'ait point égard au jugement des requêtes de l'hôtel en faveur des Calas ; 4° que le roi approuve et conserve à jamais la procession du 17 mai, par laquelle on remercie Dieu solennellement d'avoir répandu le sang de ses frères. Enfin le parlement a défendu, sous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui justifie la famille Calas.

Ce nouvel excès va indigner l'Europe, mais je ne sais encore si Versailles ne ménagera pas le parlement de Toulouse. Ces nouvelles me fortifient dans l'idée où j'ai toujours été que M^{me} Calas ne devait faire aucune démarche touchant la prise à partie, sans avoir auparavant fait consulter monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général¹.

Je prie M. Debrus d'envoyer ce billet à M^{me} Calas, après l'avoir communiqué à M. de Véobre et à ses amis. Je mourrai content si je peux contribuer à bannir de la terre le fanatisme et l'intolérance,

Je souhaite à M. Debrus une santé meilleure que la mienne.

5973. — A M. NOVERRE.

Du château de Ferney, 2 avril.

J'ai reçu le comte de Fé***², monsieur, avec tous les égards dus à sa naissance et à son mérite ; vous l'aviez sûrement instruit de toutes mes infirmités, et du délabrement affreux de mon estomac : il m'a fait présent d'un spécifique délicieux, cinquante demi-bouteilles de vin de Tokay, tel que j'en buvais jadis chez le grand philosophe du Nord³.

J'ai lu et relirai encore avec un nouveau plaisir vos deux lettres sur Garrick⁴ ; vous êtes un excellent peintre, et s'il était

nationale par Bézard, et insérée au *Moniteur* ; elle était déjà tombée dans le domaine de la publicité lorsqu'elle a paru dans le recueil de Cayrol et François. (A. C.)

1. Le vice-chancelier Maupeou, consulté à ce sujet, évita de répondre. Le contrôleur général de Laverdy ne paraît pas avoir été interrogé. La prise à partie des premiers juges, c'est-à-dire la revendication de dommages et intérêts contre le parlement et les capitouls, n'eut pas lieu, quoique Voltaire l'ait vivement désiré. (A. C.)

2. Probablement Fékété, seigneur hongrois.

3. Frédéric II, roi de Prusse.

4. Elles sont à la suite de la traduction française de la *Vie de Garrick*, in-12.

possible de peindre une ombre, je vous prierais de faire mon portrait.

Je reçois à l'instant une lettre de notre ministre à la cour de Bavière ; il me dit que Garrick y est aussi, que l'électeur le fête et le comble de distinction ; les égards que les princes accordent au vrai mérite les honorent bien plus que celui qui en est l'objet.

Notre ministre m'assure que Garrick court après vous, qu'il dirige sa route sur Louisbourg : au nom de l'amitié, conduisez-le à Ferney, qu'il vienne y voir le vieux malade ; le duc vous aime et m'estime, il ne vous refusera pas un congé. Le plaisir de rassembler dans mon ermitage le Roscius et le Pylade moderne me rajeunira, et fera disparaître mes infirmités. Je vous attends avec l'impatience de la vieillesse, et vous assure, monsieur, de tous les sentiments que je vous ai voués, et avec lesquels je suis, etc.

VOLTAIRE.

5974. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Pourquoi faut-il que de mes deux anges il y en ait toujours un qui tousse ? Permettez-moi de consulter Tronchin sur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'histoire, et sur cette histoire Tronchin donnerait ses conclusions.

J'envoie à mes anges une autre sorte d'histoire, dont il y a aussi de bonnes conclusions à tirer. Feu M. l'abbé Bazin était un bon chrétien qui n'était point superstitieux : il laisse entrevoir modestement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le respect imaginable, peut tuer le monstre de la superstition dans le cabinet des honnêtes gens, sans que les sots en sachent rien.

Mes anges sont suppliés de faire part à frère Damilaville des pilules qui leur ont été apportées par un Suédois et par deux Suisses. Ces pilules, quoique condamnées par les charlatans, font beaucoup de bien à un malade raisonnable.

Messieurs du parlement de Toulouse ne paraissent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges sont instruits sans doute que ces messieurs s'assembleront¹, le 20 de mars, pour rédiger

1. Voyez la note 3, page 507.

des remontrances tendant à demander ou ordonner que tous ceux qu'ils auront fait rouer soient désormais déclarés bien roués, et que surtout on maintienne la belle procession annuelle¹ dans laquelle on remercie Dieu, en masque, du sang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelque deux cents ans. De plus, *messieurs* ont défendu, sous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui justifie les Calas; *messieurs* paraissent opiniâtres.

Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à *leur* frère².

Mais ce frère³ appartient à l'humanité avant d'appartenir à *messieurs*.

Si la réponse du roi au parlement de Bretagne est telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour sait quelquefois réprimer *messieurs*; il paraît aussi que le public commence à se lasser de cette démocratie. Ce public brise souvent ses idoles, et, au bout de quelques mois, il arrive que les applaudissements se tournent en sifflets. (Ceci soit dit en passant.)

Je remercie bien humblement mes anges de leur passe-port, et je les supplie de vouloir bien dire à M. le duc de Praslin combien je suis touché de ses bontés.

Je trouve que la gratification ou pension⁴ que l'on demandait au roi pour ces pauvres Calas tarde beaucoup à venir: c'est ce qui m'a déterminé à leur conseiller de faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général sur la prise à partie, afin de ne point indisposer ceux de qui cette pension dépend; mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges, qui voient les choses de plus près et beaucoup mieux que moi.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

5975. — A M. D'ALEMBERT.

3 avril.

Ma reconnaissance est vive, je l'avoue; mais ce n'est pas elle qui fait mon enthousiasme pour vous; c'est votre zèle aussi in-

1. Celle du 17 mai; voyez tome XXV, page 20.

2. *Mithridate*, acte I, scène II.

3. D'Argental était conseiller d'honneur, ou honoraire, au parlement de Paris.

4. Voyez lettre 5990.

trépide que sage, c'est votre manière d'avoir toujours raison, c'est votre art d'attaquer le monstre, tantôt avec la massue d'Hercule, tantôt avec le stylet le plus affilé ; et puis, quand vous l'avez mis sous vos pieds, vous vous moquez de lui fort plaisamment. Que j'aime votre style ! que votre esprit est net et clair ! Plût à Dieu que les autres frères eussent écrit ainsi ! *l'inf...* ne se débattrait pas encore comme elle le fait sous la vérité qui l'écrase. Je voudrais bien savoir quel est le polisson de théologien à qui vous faites tant d'honneur. Quoi qu'il en soit, vous serez obéi ponctuellement et promptement¹.

Avez-vous lu *le Siège de Calais*² ? Je suis ami de l'auteur, je dois l'être ; je trouve que le retour du maire et de son fils, à la fin, doit faire un bel effet au théâtre. Il se peut d'ailleurs qu'il y ait dans la pièce quelques défauts qui vous aient choqué, mais ce n'est pas à moi de m'en apercevoir, et d'ailleurs le patriotisme excuse tout. Je voudrais savoir jusqu'à quel point vous êtes bon patriote ; j'ai peur que vous ne vous borniez à être bon juge. Je vous aime et révere ; *écr. l'inf....*

5976. — A M. D'ALEMBERT.

5 avril.

Mon cher et grand philosophe, dans un fatras de lettres que je recevais par la voie de Genève, mon étourderie a ouvert celle que je vous envoie. Je ne me suis aperçu qu'elle vous était adressée qu'après avoir fait la sottise de la décacheter ; je vous en demande très-humblement pardon, en vous protestant, foi de philosophe, que je n'en ai rien lu. J'avais ordonné en général qu'on retirât toutes celles qui vous seraient adressées d'Italie. Je n'ai trouvé que celle-là dans mon paquet ; je me flatte qu'elle n'est pas du pape régnant ; je présume qu'elle est d'un être pensant, puisqu'elle est pour vous.

Il y a peu de ces êtres pensants. Mon ancien disciple couronné me mande³ qu'il n'y en a guère qu'un sur mille ; c'est à peu près le nombre de la bonne compagnie, et, s'il y a actuellement un millième d'hommes de raisonnables, cela décuplera dans dix ans. Le monde se déniaise furieusement. Une grande

1. Dans sa lettre du 26 mars (n° 5964), d'Alembert priait Voltaire de recommander l'opuscule *Sur la Destruction des jésuites*.

2. Tragédie de de Belloy.

3. Cette lettre de Frédéric est perdue.

révolution dans les esprits s'annonce de tous côtés. Vous ne sauriez croire quels progrès la raison a faits dans une partie de l'Allemagne. Je ne parle pas des impies, qui embrassent ouvertement le système de Spinoza, je parle des honnêtes gens, qui n'ont point de principes fixes sur la nature des choses, qui ne savent point ce qui est, mais qui savent très-bien ce qui n'est pas : voilà mes vrais philosophes. Je peux vous assurer que, de tous ceux qui sont venus me voir, je n'en ai trouvé que deux qui fussent des sots. Il me paraît qu'on n'a jamais tant craint les gens d'esprit à Paris qu'aujourd'hui. L'inquisition sur les livres est sévère : on me mande que les souscripteurs n'ont point encore le *Dictionnaire encyclopédique*. Ce n'est pas seulement être sévère, c'est être très-injuste. Si on arrête le débit de ce livre, on vole les souscripteurs, et on ruine les libraires. Je voudrais bien savoir quel mal peut faire un livre qui coûte cent écus. Jamais vingt volumes *in-folio* ne feront de révolution ; ce sont les petits livres portatifs à trente sous qui sont à craindre. Si l'Évangile avait coûté douze cents sesterces, jamais la religion chrétienne ne se serait établie.

Pour moi, j'ai mon exemplaire de l'*Encyclopédie*, en qualité d'étranger et de Suisse. On veut bien que les Suisses se damnent, mais on veille de près, à ce que je vois, sur le salut des Parisiens. Si vous pouviez m'envoyer quelque chose pour achever ma damnation, vous me feriez un plaisir diabolique, dont je vous serais très-obligé. Je ne peux plus travailler, mais j'aime à me donner du bon temps, et je veux quelque chose qui pique.

Il faut que je vous dise que je viens de lire Grotius, de *Veritate*, etc.¹. Je suis bien étonné de la réputation de cet homme ; je ne connais guère de plus sot livre que le sien, excepté l'ampoulé Houteville². On avait, de son temps, de la réputation à bon marché. Il y a un bon article de *Hobbes* dans l'*Encyclopédie*³. Plût à Dieu que tout cet ouvrage fût fait comme votre discours préliminaire !

Adieu, mon très-cher philosophe : sera-t-il dit que je mourrai sans vous revoir ?

1. Voyez la note, tome XXVI, page 380.

2. Voyez ci-dessus, page 511.

3. L'article de l'*Encyclopédie* intitulé *HOBBISME* (*Philosophie de Hobbes*) est de Diderot.

5977. — A M. DAMILAVILLE.

5 avril.

Vous êtes obéi, mon cher frère ; ce charmant ouvrage sera imprimé au plus vite et avec le plus grand secret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des services si essentiels à la bonne cause ! J'en demande très-humblement pardon à ce Blaise Pascal, mais je le mets bien au-dessous d'Archimède-Protagoras : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de sa chaise, et il bouchera le précipice dans lequel on fait tomber tant de sots¹.

Je vous crois instruit des démarches du parlement de Toulouse, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'est assemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne sais pas si ces remontrances auront lieu ; j'ignore jusqu'à quel point la cour ménagera le parlement des Visigoths. C'est dans cette incertitude que j'ai conseillé à la veuve Calas de ne point hasarder la prise à partie sans faire pressentir les deux ministres² dont dépend sa pension ; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embrassé.

Vous daignez me demander, par votre lettre du 27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous estime : je n'ai plus qu'une mauvaise copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déserts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, si vous le souhaitez ; mais l'estampe faite d'après le buste de Le Moyne vaut beaucoup mieux.

J'attends tous les jours de Toulouse la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille Sirven ; arrêt confirmatif de la sentence rendue par un juge de village, arrêt donné sans connaissance de cause, arrêt contre lequel tout le public se soulèverait avec indignation si les Calas ne s'étaient pas emparés de toute sa pitié.

Je ne conseillerais pas à un auteur de donner une seconde pièce patriotique³. Il n'y a que le zèle admirable de M. de Beau-

1. Cet alinéa n'appartient pas à cette lettre. Il a été écrit le 26 décembre 1764. (G. A.)

2. Le contrôleur général et le vice-chancelier.

3. Après le *Siège de Calais*.

mont¹ qui soit inépuisable. Le public se lasse bien vite d'être généreux.

Je suis bien malade ; tout baisse chez moi, hors mes tendres sentiments pour vous. Je me sou mets à l'Être des êtres et aux lois de la nature ; mais *écr. l'inf....*

Je reçois dans le moment la sentence des Sirven. Je les croyais roués et brûlés, ils ne sont que pendus. Vous m'avouerez que c'est trop s'ils sont innocents, et trop peu s'ils sont parricides. Les complices bannis me paraissent encore un nouvel affront à la justice : car, s'ils sont complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le sens commun chez les Visigoths.

Je crois qu'après les Sirven les gens les plus à plaindre sont ceux qui liront ce griffonnage.

5978. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN².

5 avril.

Frère Damilaville vous rend compte, mon cher Esculape, de son emplâtre et de son obéissance à vos ordres. Je ne vous dis rien pour moi, quoique je souffre beaucoup. Je crois que ma plus grande maladie est d'avoir commencé ma soixante et douzième année, et d'être né très-faible. A cela, mon cher ami, il n'est d'autre remède que d'attendre patiemment les ordres irrévocables de la nature. Vous ne perdrez en moi qu'un admirateur, et vous en avez cent mille ; mais vous perdrez aussi un ami qui vous est plus attaché que tous ceux qui vous admirent.

5979. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC³.

6 avril.

Mon cher frère en Bayle et en tous les apôtres de la raison, je ne vous oublie point, quoique mes maux me permettent rarement d'écrire. Vous recevrez de Paris les plumes qu'on vous envoie de Hollande.

Grâces soient rendues à l'Être des êtres de ce que vous avez trouvé un aussi fidèle disciple que M. de La Haze ! Vous rendez service à l'humanité en éclairant des personnes de mérite qui en éclaireront d'autres, et qui formeront d'excellents citoyens.

1. Pour les Calas et les Sirven.

2. Editeurs, de Cayrol et François.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je me doutais bien que la justification des Calas, prononcée d'une voix unanime par quarante juges du conseil, charmerait votre âme noble et sensible. On dit que les juges de Toulouse ne sont pas si charmés que vous. Ils se sont assemblés : ils ont voulu faire des remontrances. J'ignore s'ils oseront insulter ainsi à toute l'Europe, qui a leur arrêt en horreur. On attend cependant que le roi, plus équitable que ce parlement, honorera les Calas d'une pension. Les maîtres des requêtes, protecteurs de l'innocence, ont écrit, comme vous savez, à Sa Majesté pour recommander la famille à ses bontés. Le roi se fera adorer en accordant cette grâce.

Il y a des divisions à Genève ; mais il n'y a point de troubles. Pour notre maison, elle est toujours dans l'heureuse tranquillité où vous l'avez vue, et vous y êtes toujours également aimé, honoré, par tous ceux qui l'habitent.

5980. — A M. MOULTOU ¹.

7 avril 1765.

Mon cher philosophe, vous voilà dans votre patrie et votre beau climat.

Vous jouissez du plaisir de voir à votre aise M. de Saint-Priest, et moi, je n'ai eu la satisfaction de lui faire ma cour qu'un moment². Je suis bien persuadé qu'il pense sur l'aventure des Calas comme tous les maîtres des requêtes qui ont réhabilité cette famille infortunée. J'attends tous les jours la nouvelle qui m'apprendra que le roi lui accorde une pension. C'était aux juges de Toulouse à la lui faire, mais celle du roi sera plus honorable, et j'ose dire qu'elle le sera autant au roi qu'aux Calas.

Après la douleur de vous avoir perdu, je n'en ai point de plus grande que celle de voir le bel ouvrage que vous aviez entrepris, différé. Vous n'aurez pas emporté vos livres en Languedoc, et je doute beaucoup que vous trouviez où vous êtes les matériaux dont vous avez besoin. Je suppose, pour ma consolation, que vous avez fait assez d'extraits pour être en état de travailler sans livres.

1. Éditeur, A. Coquerel.

2. Moultou était à Montpellier, où résidait l'intendant. — J. E. de Guignard, vicomte de Saint-Priest, intendant de Languedoc, ne s'était nullement montré favorable aux Calas ; cependant, par une politique aussi habile que bienveillante, il protégeait Paul Rabaut contre les rigueurs de Versailles. Voir ses lettres à Saint-Florentin et au chancelier. (A. C.)

N'abandonnez jamais, je vous en conjure, cette entreprise **utile**. Vous rendrez un service essentiel à tous ceux qui pensent **et à** ceux qui veulent penser.

Vous serez le premier qui aurez écrit sur cette matière, **sans** vous tromper et sans vouloir tromper personne.

Votre ami Vernes a fait imprimer je ne sais quelles lettres **de** lui et de Jean-Jacques, qui ne sont pas assurément des lettres **de** Cicéron et de Pline.

J'ignore d'ailleurs comment vont les tracasseries de Genève. Je ne suis occupé que d'ajouter deux ailes à mon petit château de Ferney, où je voudrais bien vous tenir, si jamais vous reveniez dans la triste cité de Calvin.

Je me flatte que l'air natal a fait du bien à monsieur votre père, et que la Faculté de Montpellier lui en fera encore davantage. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous, mon cher philosophe, qu'il y a entre les Alpes et le mont Jura un vieillard qui voudrait passer avec vous les derniers jours de sa vie.

Il y a des philosophes qui ne savent que haïr. J'en connais d'autres qui savent aimer, et j'ose croire que vous et moi nous sommes tous deux de cette école.

5981. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

8 avril.

Plus M. de Montmercy m'écrit, et plus je l'aime. Je n'ose lui proposer de venir philosopher dans ma retraite cette année. Je suis environné de maçons et d'ouvriers de toute espèce ; mais je le retiens pour l'année 1766, supposé que les quatre éléments me fassent la grâce de conserver mon chétif corps jusque-là.

Je ne veux point mourir sans avoir vu un vrai philosophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage sans demander permission à personne. C'est avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque chose de nouveau dans la littérature, je vous prierai, monsieur, de m'en faire part ; mais vos lettres me font toujours plus de plaisir que les ouvrages nouveaux.

5982. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 9 avril.

Vous avez dû, mon cher et illustre maître, recevoir, il y a peu de jours, par frère Damilaville, un excellent manuscrit ¹ pour justifier la *Gazette littéraire* des imputations ridicules des fanatiques. L'auteur, qui ne veut point être connu, vous prie de faire parvenir à l'imprimeur cette petite correction-ci, qu'il faudra mettre dans l'*errata*, si par hasard cet endroit était déjà imprimé. J'espère qu'on ne fera pas la même faute pour cet ouvrage qu'on a faite pour le mien, d'en envoyer deux ou trois exemplaires extravasés à Paris, avant que le tout soit arrivé : cette imprudence est cause que la canaille jansénienne et jésuitique a crié d'avance contre *la Destruction*, et que la publication en est suspendue par ordre du magistrat, quoique tous les gens sages qui l'ont lue trouvent l'ouvrage impartial, sage, et utile. Tout ce que j'appréhende, c'est que pendant tous ces délais on n'en fasse une édition furtive qui pourrait léser M. Cramer. Ce ne sera pas la faute de l'auteur, mais il faut espérer que ceci servira d'avis pour une autre fois. J'attends que cette affaire soit finie pour en entamer une autre ; mais il faudra désormais être plus précautionné contre l'inquisition. Je viens de recevoir de votre ancien disciple une lettre charmante. Il me mande ² qu'il attend Helvétius, qui doit être arrivé actuellement. J'espère qu'il sera bien reçu, et que l'*inf...* aura encore ce petit désagrément. J'ai vu des additions au *Dictionnaire philosophique* qui m'ont fait beaucoup de plaisir. La dispute sur le chien de Tobie, barbet ou lévrier, m'a extrêmement diverti, sans parler du reste. On dit que les ministres de Neuchâtel ne veulent plus de Jean-Jacques, et que votre ancien disciple n'aura pas le crédit de l'y faire rester malgré cette canaille. Je me souviens qu'il y a quatre ans il fut obligé d'abandonner un pauvre diable ³ qui avait prêché contre les peines éternelles, et que le consistoire avait chassé. Le roi de Prusse écrivit à milord Maréchal : « Puisque ces b.....-là veulent être damnés éternellement, dites-leur que je ne m'y oppose pas ; que le diable les emporte, et qu'il les garde ! » Au fond, le pauvre Jean-Jacques est fou. Il y a cinq ou six ans ⁴ qu'il mettait Genève à côté de Sparte, et aujourd'hui il en fait une caverne de voleurs. Il faudrait, pour toute réponse, faire imprimer l'éloge à côté de la satire, et y mettre pour épigraphe ce vers de je ne sais quelle comédie :

Vous mentez à présent, ou vous mentiez tantôt ⁵.

1. *Observations sur une dénonciation de la Gazette littéraire faite à monsieur l'archevêque de Paris*, in-8° de 63 pages. L'auteur des *Observations* est l'abbé Morrellet.

2. La lettre du roi de Prusse à d'Alembert est du 24 mars 1765.

3. Petit-Pierre : voyez tome XVIII, page 546.

4. En 1754, dans la Dédicace de son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*.

5. Destouches, *le Glorieux*, acte IV, scène 1.

Adieu, mon illustre et respectable maître : on peut dire de ce monde, comme Petit-Jean dans *les Plaideurs* :

Que de fous ! je ne fus jamais à telle fête ¹.

5983. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril.

Je vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus². Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes bien de bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques ; mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés.

Les horreurs des Sirven vont succéder aux abominations des Calas. Le véritable Élie prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on ; mais, mes divins anges, à qui en est la faute ?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé Bazin, auteur de *la Philosophie de l'Histoire*. Son neveu, le chevalier Bazin, a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez ; mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

5984. — A M. DAMILAVILLE.

10 avril.

Vous guérirez sûrement, mon cher frère, car voilà la troisième lettre d'Esculape. Je vous prie, au nom de tous les frères, d'avoir grand soin de votre santé : c'est vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions ; c'est vous qui êtes le lien des philosophes. Il est venu chez moi un jeune petit avocat général de Grenoble³ qui ne ressemble point du tout aux Omer ; il a pris quelques leçons des d'Alembert et des Diderot : c'est un bon enfant et une bonne recrue.

Frère d'Argental doit actuellement avoir reçu tous ses paquets. Je crois par conséquent qu'il peut vous lâcher encore quelques

1. C'est Léandre, et non Petit-Jean, qui dit ce vers dans *les Plaideurs*, acte II, scène XII.

2. *La Philosophie de l'Histoire* : voyez l'avertissement de Beuchot en tête du tome XI.

3. Joseph-Michel-Antoine Servan, avocat général au parlement de Grenoble, né en 1737, mort le 4 novembre 1807. (B.)

pistolets à tirer contre *l'inf...* M. de La Haye vous a sans doute remis son petit paquet¹. On tâchera de vous fournir de petites provisions, toutes les fois qu'on pourra se servir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets signés Sirven². J'ignore toujours si le parlement de Toulouse osera faire des remontrances. Je ne suis pas plus content que vous des ménagements qu'on a gardés en réhabilitant les Calas, et je suis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'est pas assez d'être justifié, il faut être dédommagé; et si le roi ne paye pas, il faut bien que ce soit David³ qui paye.

Je suppose qu'à présent vous avez la sentence et l'arrêt contre Sirven, et qu'il ne manque plus rien à Élie pour être deux fois en un an le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage dont vous me parlez à la fin de votre lettre du premier d'avril est aussi détestable que vous le dites, et ce n'est pas un poisson d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis sur cela parmi les connaisseurs; mais vous sentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut respecter, et celui-là est respectable pour moi⁴.

Ne pourrais-je savoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous sommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite⁵? Et la *Destruction*, qu'en dirons-nous? Est-elle arrivée? est-elle en sûreté?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Destruction*; il est un peu négligent. Il m'assure que, malgré les tracasseries de Genève, qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Embrassez pour moi les frères. Je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. *Écr. l'inf....*

5985. — A MADAME LA BARONNE DE VERNÀ.

Ferney, 12 avril.

Je suis un bien mauvais correspondant, madame; mais je n'en suis pas moins sensible aux bontés dont vous m'honorez.

1. Voyez lettre 5970.

2. Voyez aussi lettre 5970.

3. Le capitoul; voyez tome XXV, page 21.

4. Il s'agit probablement de la tragédie du *Siège de Calais*, par de Belloy.

5. Les *Observations*, dont nous avons donné le titre page 525.

Il est digne d'une âme comme la vôtre d'être touchée du sort des Calas. On a déclaré leur innocence ; mais, en cela, on n'a rien appris à l'Europe. Il est question de les dédommager. Ce procès a coûté des sommes immenses. On se flatte que le roi daignera consoler cette malheureuse famille par quelques libéralités. Si on est réduit.

J'ai eu l'honneur de voir quelquefois chez moi M. de Servan, l'un de vos avocats généraux.

C'est un jeune homme plein de mérite, qui sera cher à tous ceux qui auront le bonheur de le connaître. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc. Permettez-moi d'en dire autant à monsieur votre fils, que je n'oublierai jamais.

5986. — A.-M. L'ABBÉ DU VERNET¹.

Je fais mon compliment, monsieur l'abbé, aux habitants de la ville de Vienne de vous avoir confié leur collège. Les jeunes gens de cette ville auront fait un grand pas vers la sagesse lorsqu'ils commenceront à rougir de l'atrocité de leurs ancêtres à l'égard du malheureux Servet. Il est très-important de leur apprendre de bonne heure que ce médecin espagnol, moitié théologien et moitié philosophe, avant d'être cuit à petit feu dans Genève, avait déjà été condamné à être brûlé vif à Vienne, au milieu du marché aux cochons. Il faut encore que ces jeunes gens sachent que Servet était l'ami et le médecin de l'archevêque et du premier magistrat de cette ville : ils devaient l'un et l'autre leur santé aux soins de Servet ; le fanatisme éteignit en eux tout sentiment d'amitié et de reconnaissance. Le prélat permit à son official, escorté d'un inquisiteur de la foi, de déclarer hérétique son médecin ; et le magistrat, escorté de quatre à cinq assesseurs aussi ignorants que lui, crut que, pour plaire à Dieu et pour édifier les bonnes femmes du Dauphiné, il devait en conscience faire brûler son ami Servet, déclaré hérétique par un inquisiteur de la foi.

Vous trouverez certainement dans la bibliothèque de votre

1. Théophile-Imarigeon du Vernet, né à Ambert en Auvergne, en 1734, mort en ou avant 1797, est auteur d'une *Vie de Voltaire* publiée pour la première fois en 1786, et dont la dernière édition est de 1797. Il avait été l'éditeur et le mutilateur des *Lettres de M. de Voltaire à M. l'abbé Moussinot, son trésorier*, 1781, in-8°.

collège une grande partie des matériaux qui vous seront devenus nécessaires pour l'histoire des révérends pères jésuites. Vous êtes très en état, monsieur, de bien faire cette histoire, et vous êtes sûr d'être lu, lors même qu'il n'y aurait plus au monde ni jésuites ni ennemis des jésuites. Vous rendrez un grand service aux hommes en leur faisant connaître des religieux qui les ont trompés, et qui les ont fait battre en les trompant.

Un grand philosophe géomètre, qui daigne me mettre au nombre de ses amis, vient de publier un discours très-éloquent sur la destruction de ces religieux¹. Ce discours, plein de chaleur, de sel et de vérités, est une excellente préface à l'histoire que vous préparez. Vous devez sentir, monsieur, plus que personne, que la destruction de cette Société, dite de Jésus, est un grand bien qui s'opère en Europe. C'est une légion d'ennemis de moins que les gouvernements et la philosophie auront désormais à craindre et à combattre. Il est à désirer que les hommes de lettres qui les remplacent dans l'enseignement de la jeunesse aient autant de courage et de lumières que vous en avez pour faire le bien. On verra bientôt en France, en Espagne, en Portugal, une génération d'hommes très-instruits qui sentiront vivement combien il est affreux de se tourmenter pour des subtilités métaphysiques, et de faire un enfer anticipé de ce monde, qui ne devrait être, pendant le peu d'instant que nous nous y arrêtons, que le séjour des plaisirs et de la vertu. Si nous sommes encore sots et barbares, c'est aux instructeurs qu'il faut s'en prendre. Les études dans les collèges n'ont été jusqu'ici réglées que d'après les principes d'une théologie dogmatique; et c'est de cette source empoisonnée que sont sorties tant de sectes qui, en l'honneur de Jésus-Christ, se sont chargées d'anathèmes, et qui, après s'être querellées grossièrement, ont employé des milliers de bourreaux pour s'exterminer, et ont fait, en s'exterminant, un vaste cimetière de l'Europe, tantôt pour les couleurs eucharistiques, et tantôt pour la grâce versatile.

Ce que vous me dites, monsieur, du nombre de ceux qui ne croient pas en Dieu est une vérité incontestable. Le temps où il y eut en Europe plus d'athées et plus de crimes de toutes les espèces est celui où l'on eut plus de théologiens et de persécuteurs. M. Charles Gouju² est entièrement de votre sentiment, et

1. Il est intitulé *Sur la Destruction des jésuites* (par d'Alembert), 1765, in-12.

2. La *Lettre de Charles Gouju à ses frères* est de 1761; voyez tome XXIV, page 255.

il s'en rapporte à votre prudence au sujet de la petite **homélie** qu'il adresse à ses frères sur la banqueroute des révérends **pères jésuites**, et sur l'athéisme des théologiens.

Je suis, etc.

5987. — A M. D'ALEMBERT.

16 avril.

Mon cher appui de la raison, c'est bien la faute à frère **Gabriel** s'il a lâché trois ou quatre exemplaires à des indiscrets; mais, ou je me trompe fort, ou jamais **Merlin** n'aurait osé rien débiter sans une permission tacite; et malheureusement, pour avoir cette permission de débiter la raison il faut s'adresser à des gens qui n'en ont point du tout. Si on en fait une édition furtive, alors **Gabriel** débitera la sienne. Fournissez-nous souvent de ces petits stylets mortels à poignées d'or enrichies de pierreries, l'*inf...* sera percée par les plus belles armes du monde, et ne craignez point que **Gabriel** y perde.

Vous avez bien raison de citer¹ le vers des *Plaideurs* : *Que de fous !* etc.; mais il ne tiendra qu'à vous de dire bientôt : *Que de fous j'ai guéris !* Tous les honnêtes gens commencent à entendre raison; il est vrai qu'aucun d'eux ne veut être martyr, mais il y aura secrètement un très-grand nombre de confesseurs, et c'est tout ce qu'il nous faut.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, fait un peu de tort à la bonne cause; jamais les Pères de l'Eglise ne se sont contredits autant que lui. Son esprit est faux, et son cœur est celui d'un malhonnête homme; cependant il a encore des appuis. Je lui pardonnerais tous ses torts envers moi s'il se mettait à pulvériser par un bon ouvrage les prêtres de **Baal**, qui le persécutent. J'avoue que sa main n'est pas digne de soutenir notre arche; mais

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir?

(*Zaïre*, acte II, scène 1.)

Frère **Helvétius** réussira sans doute auprès de **Frédéric**; s'il pouvait partir de là quelques traits qui secondassent les vôtres, ce serait une bonne affaire.

Adieu, mon cher maître et mon cher frère; je m'affaiblis beaucoup, et je compte aller bientôt dans le sein d'**Abraham**, qui n'était, comme dit l'*Alcoran*, ni juif, ni chrétien.

1. Page 525.

5988. — A. M. ***1.

A Ferney, 16 avril.

M. le marquis de Villette, monsieur, m'ayant appris qu'il était votre parent, et que vous étiez instruit de toutes ses affaires, j'ai cru que vous me pardonneriez la liberté que je prends de vous écrire sur sa situation présente. Il m'a inspiré un véritable intérêt à tout ce qui le regarde. Il est aimable, plein d'esprit; je lui crois le cœur excellent, et j'ai vu avec une satisfaction bien sensible qu'il respecte et qu'il aime monsieur son père autant qu'il le doit. Il est fait pour être sa consolation. Plus il sent les fautes dans lesquelles il peut être tombé, plus il sent aussi la nécessité et le plaisir honnête de les réparer. La bonté de son caractère m'a enhardi quelquefois à observer avec lui combien les liaisons avec les jeunes gens du bel air sont souvent dangereuses, quel vide on trouve dans leur société, et que nos parents sont nos véritables amis.

C'est surtout la manière dont il m'a parlé de vous, monsieur, qui m'a déterminé à vous ouvrir mon cœur.

Il m'a fait l'honneur de regarder mon petit ermitage comme sa maison, et quand nous le perdrons, il nous laissera bien des regrets. Je prévois qu'avant de retourner à Paris il passera quelque temps auprès de vous; il en sera plus cher à monsieur son père, et méritera davantage son amitié. Ce sera vous, monsieur, à qui il devra cette réconciliation entière.

Je voudrais pouvoir l'accompagner quand il ira vous voir; mon âge et les maladies dont je suis accablé me priveront probablement de cet avantage; mais ils ne me laissent pas moins sensible à votre mérite et aux bontés que vous m'avez toujours témoignées. C'est surtout de ces bontés que j'attends quelque indulgence de vous pour cette lettre. Il ne m'appartient pas sans doute d'animer votre sensibilité pour M. de Villette; permettez-moi seulement de joindre la mienne à la vôtre, et de vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5989. — A. M. DAMILAVILLE.

16 avril.

Il est donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve¹. Je vous assure qu'il

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le roi accorda 36,000 livres à toute la famille; voyez la lettre suivante.

aura l'intérêt de son argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les protestants sont prêts à mourir pour son service. Il faut bien peu de chose aux grands de ce monde pour inspirer l'amour ou la haine.

Je ne suis pas assez au fait des affaires pour décider sur la prise à partie ; mais si cette prise réussissait, ce serait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le massacre de Cabrières et de Mérindol ; mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre : il s'agissait de l'abus sanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille sujets égorgés.

Tantum religio potuit suadere malorum !

(Lucrèce, liv. I, v. 102.)

Vous saurez que le bruit avait couru à Toulouse que l'arrêt des maîtres des requêtes ne regardait que la forme, et que moi, votre frère, je serais admonété pour m'être mêlé de cette affaire. Il se trouve au contraire que c'est moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement *messieurs* ; mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'Argental et vous.

Si nous pouvons parvenir à faire une seconde correction à ceux qui ont pendu l'ami Sirven et sa femme, nous deviendrons très-redoutables. Ne trouvez-vous pas singulier que ce soit du fond des Alpes et du quai Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Toulousains tuteurs des rois ?

Il est bien triste assurément que Gabriel ait laissé échapper quelques exemplaires de *la Destruction*, mais je ne crois pas que ce soit cette imprudence qui ait produit les difficultés qu'Archimède éprouve. Il me semble que l'enchanteur Merlin n'aurait jamais pu s'empêcher de présenter ce livre à l'examen, et n'aurait point hasardé d'être déchu de sa maîtrise. Il me paraît que la douane des pensées est beaucoup plus sévère que celle des fermiers généraux, et qu'il est plus aisé de faire passer des étoffes en contrebande que de l'esprit et de la raison. La maxime du Père Canaye¹ subsiste toujours : *Point de raison chez les Welches*. Ils sont de toute façon plus *welches* que jamais.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de Français ; *pusillus grex*, comme dit l'autre² ; cependant ce petit troupeau augmente tous

1. Les parlements se disaient tuteurs des rois.

2. Voyez la note, tome XXIII, page 564.

3. Luc, XII, 32.

les jours. J'ai vu depuis peu des officiers et des magistrats qui ne sont point du tout *welches*, et j'ai béni Dieu. Entretenons le feu sacré.

Je vous salue, je vous embrasse en esprit et en vérité : je m'unis à vous plus que jamais dans la sainte tolérance. *Écr. l'inf...*

5990. — A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

Je réponds à votre lettre du 10; si elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthousiasme des trente-six mille livres¹ accordées par le roi à notre famille Calas. Si le roi savait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais personne n'a mis son argent à un pareil intérêt. Jamais l'innocence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes assurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux Élie doit être bien content : on regarde ici son Mémoire comme un chef-d'œuvre; il était impossible que les juges résistassent à la force de son éloquence. J'ai oublié tous mes maux, quand j'ai appris la libéralité du roi; je me suis cru jeune et vigoureux, et j'imagine qu'à présent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je suis bien trompé, ou M. de Beaumont a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouse à la suite de la sentence de Castres. Élie va donc, une seconde fois, tirer la vertu du sein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embrasser bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les Bazin de Hollande n'étaient pas encore arrivés quand M. de La Haye partit avec les *Caloyers*² : ces *Caloyers* m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liste³ de personnes auxquelles on peut en envoyer, et vous trouverez sans doute quelque adepte qui se chargera aisément du reste. Les Bazin sont d'un genre tout différent :

1. Le *Journal encyclopédique* du 15 avril 1765, page 171, dit que, dans les 36,000 livres, il y en eut 12,000 pour M^{me} veuve Calas, 6,000 pour chacune des deux demoiselles Calas, 3,000 pour le fils, et 3,000 pour la servante. Dupleix de Bacquencourt, maître des requêtes, rapporteur du procès, se rendit chez M^{me} Calas, et lui remit en outre une somme considérable en or. Cette dame pria le magistrat de vouloir bien lui dire à qui elle en avait l'obligation. « Je suis chargé, a-t-il répondu, madame, de vous demander comme grâce de ne point prendre la peine de vous en informer. »

2. *Catéchisme de l'Honnête Homme*, voyez tome XXIV, page 523.

3. Voyez la lettre du 1^{er} avril, n° 5970.

ils ne me semblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaissent un peu l'histoire ancienne. Je crois qu'ils n'essieront pas le sort de *la Destruction*¹ ; l'étiquette du sac n'inspire pas la même défiance. Le nom seul de jésuite effarouche la magistrature ; on examine l'ouvrage, dans l'idée d'y trouver des choses dangereuses ; des fatras d'histoire donnent moins d'alarme. La destruction des Babyloniens par les Persans effarouche moins que la destruction des jésuites par les jansénistes.

L'enchanteur Merlin est très-instamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur se tirera bien de la seconde édition.

Mon cher frère, toutes ces destructions-là sont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité ; écr. l'inf....

5991. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹.

Ferney, 19 avril.

Que diront donc, mon cher marquis, les ennemis de la raison et de l'humanité, quand ils apprendront que le roi a daigné donner trente-six mille livres à la famille Calas, avec la permission de prendre à partie les homicides qui ont fait rouer un innocent ? Il faut à présent que le fanatisme rougisso, se repente, et se taise. Au reste, l'arbre qui a porté dans tous les temps de si détestables fruits doit être jeté au feu par tous les honnêtes gens.

Ce qui vous surprendra, c'est qu'il y a une affaire à peu près semblable à celle des Calas sur le tapis. Tâchez, si vous avez quelque correspondant à Paris, d'avoir une lettre imprimée de M. de Voltaire à M. Damilaville ; elle pourra vous étonner et vous attendrir. Bénissons le ciel, qui permet que la raison s'étende de tout côté chez les Welches : ce siècle sera le tombeau du fanatisme.

Pardonnez si je vous écris des lettres si courtes ; mais j'en suis si accablé que cela prend tout mon temps.

1. L'ouvrage de d'Alembert, dont il a souvent été parlé.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

5992. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 10 avril.

Protecteur de l'innocence, vainqueur du fanatisme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces nécessaires pour agir en faveur de la pauvre famille Sirven, que vous voulez bien prendre sous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la sentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouse, authentiquement certifié sur papier timbré. Vous savez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot *délibération* doit se trouver au bout de votre pancarte. Sirven a perdu, par cette aventure, tout son bien, qui consistait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rentes nettes que lui valait sa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît absurde, l'enlèvement de sa fille affreux, la sentence un attentat contre la justice et contre la raison. S'il s'agissait de comparaitre devant tout autre tribunal que celui de Toulouse, j'enverrais cette malheureuse famille se remettre à la discrétion de ses juges naturels ; mais je crains que les juges de Toulouse ne soient plus ulcérés que corrigés. Qui peut répondre que sept ou huit têtes échauffées ne se vengeront pas sur les Sirven du triomphe que vous avez procuré aux Calas ? J'attends votre décision. Je voudrais que vous pussiez sentir à quel point je vous révère, je vous admire et je vous aime.

Mille respects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre pour moi, et le paquet pour les Sirven. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laissé assez de netteté dans l'esprit pour répondre catégoriquement à toutes les questions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cependant de vous fournir des éclaircissements. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à consulter sur une maison. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les juifs qui faisaient ces étranges difficultés n'osèrent

pas les soutenir, et les principaux intéressés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom **est** tellement en vénération dans ce pays-ci qu'on n'oserait pas faire une chose désapprouvée par vous.

5993. — A M. *** ,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 avril.

Monsieur, je ne vous fais point d'excuse de prendre la liberté de vous écrire sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un hasard singulier avait conduit dans mes retraites, sur les frontières de la Suisse, les enfants du malheureux Calas; un autre hasard y amène la famille Sirven, condamnée à Castres, sur l'accusation ou plutôt sur le soupçon du même crime qu'on imputait aux Calas.

Le père et la mère sont accusés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne sont pas heureusement dans la nature humaine; il peut y avoir eu des dépositions formelles contre les Calas; il n'y en a aucune contre les Sirven. J'ai vu le procès-verbal, j'ai longtemps interrogé cette famille déplorable; je peux vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs: c'est l'emportement du peuple du Languedoc contre les Calas qui détermina la famille Sirven à fuir dès qu'elle se vit décrétée. Elle est actuellement errante, sans pain, ne vivant que de la compassion des étrangers. Je ne suis pas étonné qu'elle ait pris le parti de se soustraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur, et le renversement d'esprit qui put empêcher les Calas de se bien défendre, firent succomber Calas le père, il n'en sera pas de même des Sirven. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous célerai point que l'exemple des Calas effraye les Sirven, et les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoient au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent portés dans une année devant Sa Majesté ; et je sens, comme vous, qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les Sirven implorent votre justice. Le public verra que si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr Calas, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes pièges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence des Sirven.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès : oserais-je vous supplier, monsieur, de les revoir ? Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère ; en ce cas, monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore une autre grâce ? c'est de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magistrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des Sirven que leur fuite ; si je pouvais dissiper leurs craintes, uniquement fondées sur les préjugés du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compassion : car, monsieur, si la populace des catholiques superstitieux croit les protestants capables d'être parricides par piété, les protestants croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les Sirven que par la certitude entière que leurs juges connaissent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conseil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compassion pour les malheureux et ma vénération pour le parlement et pour votre personne me font faire du fond de mes déserts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

5994. — A M. DUPONT.

A Ferney, 20 avril.

J'ai attendu, mon cher ami, pour vous répondre, qu'on m'eût écrit de Stuttgart. On ne veut point vendre. On est comme des assiégés manquant de vivres, qui font accroire aux assiégeants qu'ils font bonne chère. Les finances sont un peu dérangées, comme partout ailleurs, et le différend avec les états est un peu

embarrassant. Je ne sais si M. de Montmartin pourra venir à **bout** d'arranger cette grande affaire. Le duc de Wurtemberg sera **peut-être** obligé de plaider contre ses sujets devant la cour **aulique**. Cela est plus désagréable que d'essuyer des remontrances **des** parlements, et les états de Wurtemberg paraissent plus têtus **que** ceux de Bretagne.

Vous savez que le roi a donné trente-six mille livres à la **fa-**mille Calas, et que cette famille infortunée, qui a fait tant de bruit dans le monde, a la permission de prendre ses juges à partie, ce qui n'était point arrivé, ce me semble, depuis le **mas-**sacre juridique de Mérindol et de Cabrières, sous François I^{er}. Un tel exemple doit rendre tous les juges bien circonspects quand il s'agit de la vie des citoyens. Je vous fais les compliments du Père Adam ; recevez les miens et ceux de M^{me} Denis.

VOLTAIRE.

5995. — A M. NOUGARET ¹.

Au château de Ferney, 20 avril.

Ma déplorable santé, monsieur, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt ; mais elle ne me rend pas moins sensible à l'honneur que vous m'avez fait. Vos vers et votre prose prouvent également vos talents et la bonté de votre cœur. On voit pour la première fois, dans l'affaire de Calas, le Parnasse réformer les arrêts des parlements, sans qu'ils puissent s'en plaindre. C'est une époque singulière dans l'histoire de l'esprit humain.

Agréez, monsieur, mes très sincères remerciements, et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. V.

5996. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 22 avril.

J'envoie au protecteur de l'innocence la réponse des Sirven en marge. Nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissements ultérieurs. Il est certain que l'évêque de Castres fit enfermer la fille Sirven de son autorité privée. Je joins aux réponses

1. Pierre-Jean-Joseph Nougaret, né à la Rochelle le 16 décembre 1742, mort en juin 1823, auteur très-fécond et très-médiocre, avait envoyé à Ferney son *Ombre de Calas le suicide de sa famille et à son ami dans les fers*, qui a été imprimée précédée d'une Lettre à M. de Voltaire, 1765, in-8° de 16 pages.

du père les monitoires que vous verrez, monsieur, entièrement semblables à ceux qui furent publiés contre les Calas. Voilà un beau champ pour votre éloquence sage et attendrissante. Quels monstres vous avez à combattre, et quels services vous rendez à l'humanité ! Deux parricides en deux mois imputés par le fanatisme !

Tantum religio potuit suadere malorum !

(LUCRÈCE, liv. I, v. 102.)

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouse, malgré mes soixante et onze ans passés.

5997. — A M. DAMILAVILLE.

22 avril.

A monsieur Joaquin Deguia, marques de Marros, à Arcoitia, par Bayonne, en Espagne. C'est, mon cher frère, l'adresse d'un adepte de beaucoup d'esprit, qui s'est adressé à moi, et qui brûlerait le grand inquisiteur s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer par la poste un des rubans¹ d'Angleterre qu'un fermier général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppositions des autres fabricants, qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans sont bien plus commodes et d'un débit plus aisé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui savent les placer. Envoyer-en un à M^{me} du Deffant, et deux à M^{me} la marquise de Coaslin.

Sirven est chez moi. Il griffonne son innocence et la barbarie visigothe. Nous achevons, le temps presse. Voici un mot² pour le véritable Élie, avec les pièces.

Nous vous les adressons à vous, mon cher frère, dont la philosophie consiste dans la vertu autant que dans la sagesse.

5998. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 avril.

Il faut donc que vous sachiez, madame, qu'il y avait un prêtre dans mon voisinage ; son nom était d'Étrée. Ce n'était point la

1. La nouvelle édition du *Catéchisme de l'Honnête Homme*, dont il est parlé dans la lettre du 1^{er} avril.

2. C'est la lettre 5996.

belle Gabrielle, et ce n'était point le cardinal d'Estrées : **car** c'était un petit laquais natif du village d'Étrée, lequel vint à **Paris** faire des brochures, se mettre dans ce qu'on appelle les **ordres** sacrés, dire la messe, faire des généalogies, dénoncer son **prochain**, et qui enfin a obtenu un prieuré à ma porte, et non **pas** à ma prière.

Il était là le coquin, et il écrivait en cour, comme nous **disons** nous autres provinciaux ; il écrivait même en parlement, et **il** y avait du bruit, et j'étais très-peu lié avec M^{me} de Jaucourt, et **je** ne savais pas si elle était plus philosophe qu'huguenote ; et **il** y a des occasions où il faut ne se mêler absolument de rien : m'entendez-vous à présent ?

M'entendez-vous, madame ? et ignorez-vous combien l'Inquisition est respectable ? Vous êtes au physique malheureusement comme les rois sont au moral ; vous ne voyez que par les yeux d'autrui. Mandez-moi *s'il y a sûreté* ; et soyez très-sûre que toutes les fois qu'on pourra vous amuser sans rien risquer, sans vous compromettre, on n'y manquera pas.

Ma situation est un peu épineuse ; il y a des curieux qui ouvrent quelquefois les lettres arrivantes de Genève. Vous m'entendez parfaitement, et vous devez savoir que je vous suis tendrement attaché. Je donnerai, quand on voudra, un de mes yeux pour vous faire rattraper les deux vôtres.

M. le chevalier de Boufflers, avec son esprit, sa candeur, sa gaucherie pleine de grâces, et la bonté de son caractère, ne sait ce qu'il dit. Le fait est que je suis dans un climat singulier, qui ne ressemble à rien de ce que vous avez vu. Il y a, dans une vaste enceinte de quatre-vingts lieues, un horizon bordé de montagnes couvertes d'une neige éternelle. Il part quelquefois de cet olympe de neige un vent terrible qui aveugle les hommes et les animaux ; c'est ce qui est arrivé à mes chevaux et à moi par notre imprudence. Mes yeux ont été deux ulcères pendant près de deux ans. Une bonne femme m'a guéri à peu près ; mais quand je m'expose à ce maudit vent, adieu la vue. C'était à M. Tronchin à m'enseigner ce qu'il fallait faire, et c'est une vieille ignorante qui m'a rendu le jour.

Il faut, à la gloire des bonnes femmes, que je vous dise que, dans notre pays, nous sommes fort sujets au ver solitaire, à ce ver de quinze ou vingt aunes de long, qui se nourrit de notre substance, comme cela doit être dans le meilleur des mondes possibles. C'est encore une bonne femme qui en guérit, et le grand Tronchin en raisonne fort bien.

Sachez encore, madame, que les femmes commencent à inoculer la petite vérole, qu'elles en font un jeu, tandis que votre parlement donne des arrêts contre l'inoculation, et que vos facultés welches disent des sottises. Voyez donc combien je respecte le beau sexe.

La *Destruction des jésuites*¹ est la destruction du fanatisme. C'est un excellent ouvrage ; aussi votre inquisition welche l'a-t-elle défendu. Il est d'un homme supérieur qui vient quelquefois chez vous : c'est un esprit juste, éclairé, qui fait des Welches le cas qu'il en doit faire ; il contribue beaucoup à détruire, chez les honnêtes gens, le plus absurde et le plus abominable système qui ait jamais affligé l'espèce humaine. Il rend en cela un très-grand service ; avec le temps les Welches deviendront Anglais. Dieu leur en fasse la grâce !

M. le président Hénault m'a mandé qu'il avait quatre-vingt-un ans² : je ne le croyais pas. La bonne compagnie devrait être de la famille de Mathusalem. J'espère du moins que vous et vos amis serez de la famille de Fontenelle³. Mais voici le temps de dire avec l'abbé de Chaulieu⁴ :

Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraltre,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur, etc.

Voici surtout le temps de vivre pour soi et ses amis, et de sentir le néant de toutes les brillantes illusions.

M^{me} la maréchale de Luxembourg n'a point répondu au petit mémoire⁵ dont vous me parlez. Il est clair que son protégé⁶ a tort avec moi ; mais il est sûr aussi que je ne m'en soucie guère, et que je plains beaucoup ses malheurs et sa mauvaise tête.

Vous ne me parlez point des Calas. N'avez-vous pas été un peu surprise qu'une famille obscure et huguenote ait prévalu

1. *Sur la Destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé* (d'Alembert), 1765, in-12.

2. Le président Hénault étant né le 8 février 1685 n'avait que soixante-dix-neuf ans et un peu plus de deux mois à la fin d'avril 1764, année dans laquelle on a jusqu'à présent classé cette lettre de Voltaire à M^{me} du Deflant. Depuis le 8 février 1765, le président avait commencé sa quatre-vingt-unième année, et la lettre peut être de cette année. (B.)

3. Qui mourut à cent ans moins un mois et deux jours, a dit Voltaire, tome XIV, page 74.

4. Dans une *Épître au marquis de La Fare*.

5. Voyez la lettre 5875.

6. J.-J. Rousseau.

contre un parlement, que le roi lui ait donné trente-six mille livres¹, et qu'elle ait la permission de prendre un parlement à partie? On a imprimé à Paris une lettre que j'avais écrite à un de mes amis, nommé Damilaville²; on y trouve un fait singulier qui vous attendrait, si vous pouviez avoir cette lettre.

En voilà, madame, une un peu longue, écrite toute de ma main : il y a longtemps que je n'en ai tant fait; je crois que vous me rajeunissez.

Je tâcherai de vous faire parvenir tout ce que je pourrai par des voies indirectes. Quand vous aurez quelques ordres à me donner, ayez la bonté de faire adresser la lettre à M. Wagnière, chez M. Souchai, négociant à Genève; et ne faites point cacher avec vos armes. Avec ces précautions, l'on dit ce que l'on veut; et c'est un grand plaisir, à mon gré, de dire ce qu'on pense.

Adieu, madame; je suis honteux d'avoir recouvré un peu la vue pour quelques mois, pendant que vous en êtes privée pour toujours. Vous avez besoin d'un grand courage dans le meilleur des mondes possibles. Que ne puis-je servir à vous consoler!

5999. — A M. DAMILAVILLE.

24 avril.

En réponse à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embrasse tendrement Platon-Diderot. Par ma foi, j'embrasse aussi l'impératrice de toute Russie. Aurait-on soupçonné, il y a cinquante ans, qu'un jour les Scythes récompenseraient si noblement dans Paris la vertu, la science, la philosophie, si indignement traitées parmi nous? Illustre Diderot, recevez les transports de ma joie³.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracasseries de la Comédie: cela peut amuser Paris; pour moi, je suis rempli d'autres idées: la générosité russe, la justice rendue aux Calas, celle qu'on va rendre aux Sirven, saisissent toutes les puissances de mon âme. On travaille à force à la condamnation⁴ du cuistre

1. Voyez lettre 5990.

2. Celle du 1^{er} mars, n° 5929.

3. L'impératrice Catherine II avait envoyé seize mille francs à Diderot, dont quinze mille francs pour prix de sa bibliothèque, dont elle lui laissait la jouissance pendant sa vie, et mille francs pour première année d'un rente viagère ou traitement comme conservateur de cette bibliothèque.

4. C'est-à-dire à l'impression des *Observations* de l'abbé Morellet, dont on peut voir l'intitulé page 525.

théologien, dénonciateur, sot, et fripon; la bonne cause triomphe sourdement. Nouvelle édition du *Portatif* en Hollande, à Berlin, à Londres; réfutations de théologiens qu'on bafoue; tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez l'abbé Bazin¹ avant qu'il soit peu, n'en doutez pas. Vous devriez envoyer un ruban² à M^{me} du Dessant; vraiment il ne faut lui envoyer rien du tout, si elle trahit les frères. De quoi s'avise-t-elle, à son âge, et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr!

Sans concourir au bien, prôner la bienfaisance!

Hélas! elle ne sait pas que sans les philosophes le sang des Calas n'aurait jamais été vengé.

Mon cher frère, faut-il que je meure sans vous avoir vu de mes yeux, que le printemps guérit un peu? Je vous vois de mon cœur. *Écr. l'inf....*

6000. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

26 avril.

Une bonne femme, monseigneur, m'a donné d'une eau qui guérit mes misérables yeux, au moins pour quelques mois, et le premier usage que je fais de la vue est de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je suppose que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adresser à M. Janel vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une sécurité entière sous vos auspices.

Le bruit des remontrances des gens tenant la Comédie³ est parvenu jusqu'à l'enceinte de mes montagnes; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à conduire que des troupes; il y a un esprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

1. *La Philosophie de l'Histoire*, publiée sous le nom de l'abbé Bazin.

2. La nouvelle édition du *Catéchisme de l'Honnête Homme*; voyez tome XXIV, page 523.

3. Ils voulaient demander justice de l'insulte qui leur avait été faite dans un mémoire où l'on rappelait que les serments des comédiens ne pouvaient être reçus en justice, attendu qu'ils exercent un métier infâme; voyez à ce sujet la *Correspondance* de Grimm, à la date du 15 avril 1765.

J'oserais soupçonner qu'il y a eu quelques tracasseries de la part d'une princesse de théâtre qui aura pu vous indisposer contre M. d'Argental, dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotants, et la perruque à nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligations : c'est vous qui engageâtes le cardinal de Tencin à lui assurer une pension. Il serait trop ingrat, s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en souvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je suis trop intéressé à vous voir persévérer dans votre bienveillance pour vos anciens serviteurs, je vous suis trop attaché, trop sensible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaissant soit dans votre disgrâce. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites altercations avec M. d'Argental sur le *tripot*; mais que n'oubliez-on pas quand on est sûr d'un cœur ?

On a d'ailleurs tant de sujets de se plaindre des hommes, on est entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou secrets, que quand on est sûr de la fidélité et de l'attachement d'une personne, c'est une acquisition dont il est cruel de se défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous serez mon héros jusqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidèle et le plus respectueux de tous ceux qui vous ont été attachés.

6001. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Mes divins anges, il me paraît que le *tripot* est un peu troublé. Si les comédiens étaient assez fermes pour dire : « Nous ne pouvons faire les fonctions de notre état, si on l'avilit; nous sommes las d'être mis en prison si nous ne jouons pas, et d'être excommuniés si nous jouons; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué de paroisse : mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laissez-nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux Fréron; » si, dis-je, ils tenaient ce langage, et s'ils le soutenaient, il faudrait bien composer avec eux; mais la difficulté sera toujours d'attacher le grelot.

Je me flatte que vous avez été un peu amusés par les dernières feuilles de l'abbé Bazin ¹. Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

1. C'est sous le nom de Bazin que Voltaire avait publié la *Philosophie de l'Histoire*.

Il y aura des misérables qui, malgré les protestations honnêtes et respectueuses de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes ; mais il faut les laisser crier.

Je ne sais à qui en a le tyran du *tripot* ; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran persiste dans sa lubie, mon ange n'ayant rien à se reprocher l'abandonnera à son sens réprouvé.

On n'a donc point voulu permettre le débit de la *Destruction jésuitique*, qui est aussi la destruction des jansénistes. Tous ces marauds-là en *ites* et en *istes*, et en *iens*, sont également les ennemis de la raison ; mais la raison perce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que sur la canaille. C'est à mon gré le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain, de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais ; et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

6002. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 avril.

Mon cher et illustre maître, il est arrivé ce que nous espérions au sujet de l'histoire de la *Destruction des jésuites*. Les gens raisonnables ont trouvé l'ouvrage impartial et utile, les amis des jésuites mêmes savent gré à l'auteur de n'avoir dit de la Société que le mal qu'elle méritait ; mais les conseillers de la cour janséniste convulsionnaire, en attendant le prophète Élie (qui aurait bien dû leur prédire la tuile qui leur tombe aujourd'hui sur la tête), ont crié comme tous les diables. Ils voudraient, dit-on, dénoncer le livre au parlement ; mais, comme le parlement y est traité avec ménagement, il y a apparence qu'on leur rira au nez ; ils commencent à perdre de leur crédit, même dans la compagnie : jugez de l'état où sont leurs affaires. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que cette canaille trouve mauvais qu'on lui applique sur le dos les coups de bûche qu'elle se fait donner sur la poitrine¹. Il me semble pourtant que des coups de bûche sont toujours des secours, et que la place doit leur être indifférente ;

. Comme il n'importe guère
Que Pascal soit devant, ou Pascal soit derrière².

1. Voyez l'article CONVULSIONS, tome XVIII, page 269.

2. Scarron, *Don Japhet d'Arménie*, acte II, scène II.

J'enverrai incessamment à frère Gabriel de quoi les faire brailler encore : car, pendant qu'ils sont en train de braire, il n'y a pas de mal à leur tenir toujours la bouche ouverte. J'ai commencé par des croquignoles, je continuerai par les coups de houssine, ensuite viendront les coups de gaule, et je finirai par les coups de bâton; quand ils en seront là, ils seront si accoutumés à être battus qu'ils prendront les coups de bâton pour des douceurs. Mon Dieu, l'odieuse et plate canaille! mais elle n'a pas longtemps à vivre, et je ne lui épargnerai pas un coup de stylet.

Vous avez su l'aventure de la Comédie¹; nous allons vraisemblablement perdre M^{lle} Clairon, qui ne remontera plus sur le théâtre, si elle ne veut pas perdre l'estime des honnêtes gens. Votre maréchal² a tenu une jolie conduite! Son procédé est atroce et abominable : aussi finira-t-il, aux yeux du public, par avoir tout l'odieux et tout le ridicule de cette affaire. Je ne doute pas que plusieurs comédiens ne se retirent, s'ils ne sont pas en effet aussi vils qu'on voudrait les rendre. Vous avez beau faire, mon cher maître, vos vers passeront à la postérité, mais le nom de votre maréchal n'y passera pas; on lira vos vers; on demandera qui était cet homme, et l'histoire dira : *Je ne m'en souviens plus*. Il faut avouer que vos protégés de la cour (car je ne leur fais pas l'honneur et à vous le tort de dire vos protecteurs) ne sont pas heureux en renommée : voyez le beau coton qu'ils jettent tous! Que dites-vous de la belle colonie de Cayenne, pour laquelle on a dépensé des sommes immenses? On y a envoyé, il y a dix-huit mois, quatorze mille hommes, dont il ne restait plus que quinze cents il y a trois mois; on va ramener tout ce qui reste, et peut-être n'en reviendra-t-il pas six cents. Que le roi est à plaindre d'être si indignement servi, lorsqu'il mérite tant de l'être bien! Helvétius me paraît bien content de son voyage. Adieu, mon cher maître.

6003. — A M. DAMILAVILLE.

29 avril.

L'idée de l'estampe³ des Calas est merveilleuse. Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des souscripteurs pour douze estampes. Il faut réussir à l'affaire des Sirven comme à celle des Calas : ce serait un crime de perdre l'occasion de rendre le fanatisme exécration.

Je crois que le généreux Élie peut toujours faire son mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouse est assez constatée par le procès-verbal d'exécution. Le mémoire de Sirven est de la plus

1. Plusieurs des comédiens français avaient refusé de jouer avec un de leurs camarades nommé Dubois, qui avait eu un procès peu honorable.

2. Le maréchal de Richelieu.

3. Le dessin était de Carmontelle; on proposa pour la gravure une souscription au profit de la famille Calas. Voltaire fit mettre cette estampe au chevet de son lit; voyez sa lettre à Damilaville, du 12 mai 1766.

grande fidélité ; il a répondu avec exactitude à toutes les interrogations de son patron Élie ; ainsi nous espérons dans peu voir la seconde philippique.

L'aventure de M^{lle} Clairon est furieusement welche. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la Comédie, ce serait de ne jamais remonter sur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyens. La contradiction est trop forte d'être mis au cachot si on ne joue pas, et d'être déclaré infâme si on joue.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban¹ à l'abbé de Voisenon. Vous savez d'ailleurs comment placer ces pompons : on dit qu'ils peuvent guérir les pestiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de La Touraille, gentilhomme de la chambre du prince de Condé ; un à M^{me} la comtesse de La Marck. Faisons le plus de bien que nous pourrons ; Dieu nous en saura gré.

Je compte que Gabriel fera partir le 1^{er} de mai la petite batterie² dressée contre l'insolence et l'absurdité théologiques. Il nous est arrivé un général autrichien qui est tout à fait attaché à la bonne cause ; nous avons aussi un excellent prosélyte danois. Toute langue et toute chaire commence à confesser la vérité. O sainte philosophie, que votre règne nous advienne !

J'embrasse tous les frères dans la communion de l'esprit ; Dieu répand sur eux visiblement ses bénédictions. Je vous aime tous les jours davantage. *Écr. l'inf....*

N. B. Il me vient en idée de faire dessiner aussi le portrait du petit Calas, qui est encore à Genève ; il a la physionomie du monde la plus intéressante. On pourrait, pour en faire un beau contraste, le placer à la porte de la prison, sollicitant un conseiller de la Tournelle. Voyez, mon cher frère, si cette idée vous plait ; parlez-en à M^{me} Calas.

Mandez-moi, je vous prie, si M^{lle} Clairon est encore au For-l'Évêque, et si elle persiste dans la résolution de renoncer au théâtre.

6004. — A. M. D'ALEMBERT.

1^{er} mai.

Votre indignation, mon cher philosophe, est des plus puissantes. J'aime à vous voir rire au nez des polichinelles en robes

1. La nouvelle édition du *Catéchisme de l'Honnête Homme*, tome XXIV, page 523.

2. Les *Observations* rédigées par l'abbé Morellet en faveur de la *Gazette littéraire* ; voyez page 525.

noires, à qui vous donnez tant de nasardes. Vous voilà en train de faire des nazaréens (n'est-ce pas de nazaréens que vient nasarde?), de faire des nazaréens, dis-je, ce que Blaise Pascal faisait des jésuites. Vous les rendrez ridicules *in sæcula sæculorum*, amen. Les croquignoles au cuistre théologien sont, je crois, parties, et je prie Dieu qu'elles arrivent à bon port.

On dit qu'Omer compose avec l'abbé d'Étrée un beau réquisitoire pour défendre de penser en France. Je ne conçois pas comment ce maraud a osé soutenir dans son *tripot* que l'âme est spirituelle; je ne sais assurément rien de moins spirituel que l'âme d'Omer.

Voyez-vous toujours M^{lle} Clairon? Pourriez-vous lui dire ou lui faire dire fortement qu'elle se fera un honneur immortel si elle déclare, elle et ses confrères, que jamais ils ne remonteront sur le théâtre de Paris si on ne leur rend tous les droits de citoyens; et que c'est une contradiction trop absurde d'être au cachot de l'évêque¹ si on ne joue pas, et excommunié par l'évêque si on joue? Cette tournure ne pourrait offenser la cour, et rendrait odieux tous ces faquins de jansénistes. Dites-lui, je vous prie, que je lui suis attaché plus que jamais.

Courage, Archimède; le ridicule est le point fixe avec lequel vous enlèverez tous ces marouffes, et les ferez disparaître.

0005. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

1^{er} mai.

L'homme qui s'intéresse le plus à la gloire de M^{lle} Clairon, et à l'honneur des beaux-arts, la supplie très-instamment de saisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au For-l'Évêque si on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque si on joue; qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Welches se décident. Les acteurs, qui ont marqué tant de sentiments d'honneur dans cette affaire, se joindront sans doute à elle. Que M^{lle} Clairon réussisse ou ne réussisse pas, elle sera révérée du public; et si elle remonte sur le théâtre comme un esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute sa considération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que ses talents, et qui fera une époque mémorable.

1. La prison où l'on mettait les comédiens était le For-l'Évêque ou Four-l'Évêque.

6006. — A M. DAMILAVILLE.

4 mai.

Je vois par votre lettre du 24, mon cher frère, que l'enchanteur Merlin a été poursuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il est échappé de leurs griffes. Je m'y intéresse bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adresse de M. Gaudet. Si ce paquet est perdu, il n'y a plus de ressource ; et cependant je ne serai pas découragé. Je suis à peu près borgne comme Annibal ; j'ai juré comme lui une haine immortelle aux Romains ; et dussé-je être empoisonné chez Prusias, je mourrai en leur faisant la guerre.

La résolution de Pierre Calas de partir pour Genève m'effraye. Le gouvernement n'en serait-il pas indigné ? Calas a-t-il d'autre patrie que celle où Cicéron-Beaumont l'a si bien défendu, où le public l'a si bien soutenu, où les maîtres des requêtes l'ont si bien jugé, où le roi a comblé sa famille de bienfaits ? Car vous savez que, outre les trente-six mille livres, il y a encore six mille livres pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir sans une permission expresse ; et je crains bien encore que la demande de cette permission ne déplaise à la cour, et ne fasse perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je soumets mon avis au vôtre.

J'ignore si M^{lle} Clairon remontera sur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature si elle a cette faiblesse. Plus on persécute la raison, les talents, la vérité et le goût, plus notre phalange doit marcher serrée. Je crois que les verges dont on fouette monsieur le dénonciateur théologien arriveront bientôt à son cul.

Adieu, mon cher philosophe ; je m'unis toujours à vous dans la communion des fidèles, et vous embrasse avec la plus grande effusion de cœur. *Écr. l'inf....*

6007. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

4 mai.

Je me flatte que mon Cicéron a commencé sa seconde philippique. Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'avoir la feuille du parlement toulousain qui confirme la sentence de Mazamet¹,

1. Contre les Sirven.

pour que le protecteur de l'innocence et de la raison se livre au mouvement de son éloquence. Vous aurez la gloire d'avoir détruit de bien cruels préjugés. M. de Lavaysse le père me mande que, depuis trente ans, la canaille catholique du Languedoc est persuadée que la canaille calviniste égorge ses enfants pour les empêcher de communier avec du pain azyme. Une vieille huguenote du pays, qui s'amusait à consoler les mourants, passait pour les égorger tous, de peur qu'on ne leur donnât l'extrême-onction.

Vous avez dû recevoir les réponses du pauvre Sirven à vos questions : vous êtes son sauveur ; il faudra vous peindre avec les Calas à vos pieds. Pierre Calas veut retourner à Genève, où il fait un petit commerce. Il me semble qu'il serait plus convenable de faire ce commerce à Paris. Ne risquerait-il pas de choquer le gouvernement et de perdre ses bienfaits, s'il sortait de France après avoir obtenu une justice si éclatante et un présent de mille écus ? S'il veut retourner à Genève, il faut du moins qu'il en ait une permission authentique ; et le ministère, en la lui donnant, aurait encore une très-mauvaise opinion de lui. Je soumets mon avis au vôtre.

Mille respects à M^{me} de Beaumont.

6008. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 6 mai.

Mon cher philosophe, puisque vous daignez quelquefois si bien diriger *la Gazette*¹, voici une pièce authentique qui, je crois, sera intéressante. Je tiens monsieur le vice-chancelier de France² pour un très-grand philosophe, puisqu'il fait du bien ; et je souhaite que notre Église gallicane l'imité. Plût à Dieu que toute la nation sacerdotale vous ressemblât ! Je conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie les plus tendres sentiments pour vous.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. et de M^{me} de Freudenreich. V.

1. De Berne. La pièce envoyée par Voltaire nous est inconnue.

2. R.-C. de Maupeou ; voyez la note, tome XVI, page 107.

6009. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI ¹.

A Ferney, 6 mai.

Je suis toujours, mon cher monsieur, dans le même état, à cela près que je vieillis tous les jours ; il faut renoncer à tous les plaisirs, excepté à celui d'être aimé de vous. Jouissez de tous ceux que votre bonne santé, et votre esprit encore meilleur, peuvent vous procurer. Le goût des lettres et celui d'une véritable philosophie seront vos délices dans un pays où il y a bien peu de philosophes. Faites fleurir votre théâtre, tandis que je détruis le mien. Consolez-moi en exerçant un art auquel je suis forcé de renoncer, et conservez-moi des bontés auxquelles vous savez combien je suis sensible.

6010. — A M. DAMILAVILLE ².

6 mai.

Mon cher frère, je croyais que le tableau et la gravure³ dont vous m'aviez parlé étaient faits, et qu'il ne s'agissait plus que d'acheter des estampes. Mettez-moi au rang des souscripteurs, de quelque manière que ce puisse être et de quelque manière que vous l'entendiez. Les noms de Calas et de Sirven remplissent mon cœur autant que les persécuteurs l'indignent.

Remarquons pourtant, à la gloire de notre siècle, que le public se soulève contre les fanatiques du Languedoc, et qu'Omer est l'objet du mépris général. Le nombre des honnêtes gens qui embrassent la vérité augmente tous les jours ; ils émoussent le glaive du fanatisme. Oh ! si les fidèles avaient la chaleur de votre belle âme, que de bien ils feraient ! Oh ! le beau chœur de musique qui finirait par : *Écrasez l'infâme !*

6011. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT ⁴.

8 mai.

•Le sieur Potin, l'un des clients du véritable Élie, du protecteur des opprimés, présentera à son défenseur le procès

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. De la famille Calas.

4. Éditeurs, de Cayrol et François. — Ces éditeurs avaient classé mal à propos ce billet à l'année 1764.

ci-joint, dont M. de Beaumont est bien plus juge **compétent** que la grand'chambre. Le neveu de l'abbé Bazin ¹ **salue** très-humblement M. et M^{me} de Beaumont. Il prend la **liberté de leur** recommander et à leurs amis le sieur Potin, à qui il **s'intéresse**.

6012. — A M. DAMILAVILLE ².

10 mai.

On va dessiner, mon cher frère, le joli minois du petit Calas ³ que nous avons à Genève. A l'égard du sot portrait de votre frère ⁴, parti mardi par le coche à votre adresse, n'en faites aucun usage. Il y a, dit-on, une estampe, d'après le buste fait par Le Moyne, qui ressemblerait assez il y a quelques années. On le trouve chez un nommé Joulin, quai de la Mégisserie. Il est vrai que l'estampe ment un peu ; elle me fait naître le 20 novembre 1694, et je suis né le 20 février. Ce qui est bien sûr, c'est que, tant que je vivrai, *écr. l'inf...* sera ma devise, et *je vous aime tendrement* sera ma devise encore plus chère.

6013. — A M. ***.

10 mai.

Vous saurez, monsieur, qu'un neveu de cet abbé Bazin que vous avez tant connu m'est venu apporter ces petits versiculets. Je lui ai dit qu'il aurait dû vous les laisser faire ; il en est convenu, et m'a répondu que c'était un très-bon canevas, mais qu'il ne savait pas broder comme vous. Ce neveu de l'abbé Bazin est idolâtre d'Ovide, de Tibulle, de Catulle, et de M. le chevalier de Boufflers. Il m'a dit que s'il n'était pas si vieux, il irait à Lunéville présenter ses respects à la mère et au fils ; je crois qu'il s'amuserait beaucoup avec vous, car il est grand théologien. Son extrême dévotion enchanterait votre monarque. Adieu, monsieur ; ayez toutes sortes de plaisirs, et chantez-les : votre vocation est d'être heureux, et de rendre heureux ceux qui ont l'honneur de vivre avec vous : j'en dis autant de M^{me} de Boufflers, et je me mets à ses pieds. V.

1. Voltaire lui-même.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Donat Calas ne figure pas dans le dessin de Carmontelle.

4. Voltaire lui-même.

6014. — A. M. DAMILAVILLE ¹.

11 mai.

M. de Villette, maréchal général des logis des armées, qui a passé deux mois à Ferney, doit rendre à mon cher frère un petit paquet. C'est un jeune homme qui, à la vérité, avait fait quelques fredaines ; mais il a beaucoup d'esprit et est très-aimable. Il sera un des meilleurs ouvriers de la vigne. Le nombre des frères augmente, mais ils se tiennent cachés *propter metum Judæorum*.

Je soupire après l'*Encyclopédie*. J'embrasse mon cher frère.

6015. — A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 mai.

Mes divins anges ne sont-ils occupés que de l'histoire du jour, et n'ont-ils fait aucune attention à l'histoire ancienne ? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui est une histoire du jour fort triste pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet ; je ne me souviens pas si je l'ai envoyé sous le couvert de M. le duc de Praslin, ou sous un autre. Je ne demande point de nouvelles de M^{lle} Clairon, M^{me} d'Argental s'en remet à M^{me} de Florian ; mais je persiste toujours dans l'idée que les comédiens doivent proposer un dilemme dont on ne peut pas se tirer : « Si nous ne jouons pas, on nous met au For ou au Four de l'Évêque ; et si nous jouons, l'évêque nous excommunie, et nous sommes enterrés comme des chiens. » Qu'on se retire de cette difficulté si on peut.

Le *Siège de Calais* a perdu à cette belle affaire ; il n'est pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné jusqu'en province ; je n'ai jamais vu une révolution si subite. On l'avait imprimé partout, sur la foi du *Mercur*e et de l'enthousiasme de Paris ; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure est un peu welche.

M. de Villette, qui a passé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il y recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de Fontette m'a fait l'honneur de m'écrire, mais ne m'a pas donné de grandes espérances. Si malheureusement j'étais

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure Dieu que je mourrais avant que le procès fût jugé.

Je crois que je suis aussi dans la disgrâce du tyran du *tripot*, mais je me console très-aisément ; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je défie le reste des humains de troubler mon repos. Je les supplie de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, très-indépendamment de mon curé.

Respect et tendresse.

6016. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 mai.

Puisque vous avez reçu, monseigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adresser, il y a quelque temps, par M. Janel, en voici un autre¹ qui m'arrive de Hollande, et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez besoin de l'eau de Lausanne pour vos yeux ; ils ont vingt-cinq ans, comme votre imagination et vos grâces. Les miens sont très-vieux, et ont souffert des ophthalmies affreuses par les vents du nord-est autant que par la lecture ; mais si vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai sur-le-champ à Lausanne afin qu'on en fasse partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien indiquer. Ce remède n'est bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'est aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue ; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reste encore à savoir si cette recette, qui est favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

Permettez-moi de vous dire un petit mot des spectacles, qui sont nécessaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore si vous pourriez vous servir de l'occasion présente pour faire sentir combien il est contradictoire que des personnes payées par le roi, et qui sont sous vos ordres, soient en prison au For ou au Four de l'Évêque si elles ne remplissent pas les devoirs de leur profession, et excommuniées, damnées par l'évêque, si elles les remplissent. Est-il juste qu'on perde tous les droits de citoyen, et jusqu'à celui de la sépulture, parce qu'on est sous votre autorité ? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire cesser cet

1. *La Philosophie de l'Histoire.*

opprobre, c'est assurément vous ; et Paris vous élèverait une statue comme Gènes¹. Mais quelquefois les choses les plus simples et les plus petites sont plus difficiles que les grandes ; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais ne peut triompher d'un curé.

Je voudrais bien que vous protégéassiez les encyclopédistes. Ce sont pour la plupart des hommes infiniment estimables. Leur ouvrage, malgré ses défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation ; et ce ne sera pas un honneur passer et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation française, c'est que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été presque toujours opprimés ou avilis, et qu'on leur a préféré des misérables. Feu M. Le Normand de Tournehem avait relégué les tableaux de Vanloo dans la chambre de ses laquais. Votre protection, accordée à ceux qui travaillent à l'*Encyclopédie*, les encouragerait ; la plus saine partie de la nation vous en saurait beaucoup de gré.

Il est un peu humiliant que les Russes récompensent magnifiquement² ceux que le parlement de Paris a persécutés.

On m'a dit que les pairs avaient présenté au roi un mémoire sur leurs droits. J'ai longtemps examiné cette matière en étudiant l'histoire de France, et je suis convaincu que l'origine de toute juridiction suprême en France est la pairie ; mais vous avez M. Villaret, votre secrétaire³, qui en sait beaucoup plus que moi, et qui sans doute vous a très-bien servi : c'est un homme très-instruit. Conservez vos hontés à votre plus ancien serviteur, qui vous sera toujours attaché avec un profond respect.

6017. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY ⁴.

15 mai 1765, à Ferney.

Je vous l'ai déjà dit, mon cher président, il faut que vous pardonniez aux malingres de répondre tard ; vous comptez plus assurément sur mon tendre attachement pour vous que sur mon exactitude.

Il est vrai que je bâtis, mais je ne m'en occupe guère. Je

1. Voyez tome X, l'*Épître à Richelieu*, du 18 novembre 1748.

2. L'impératrice Catherine II venait d'acheter la bibliothèque de Diderot ; voyez la lettre 5999.

3. Claude Villaret, né vers 1715, mort en février 1766, était secrétaire des ducs et pairs. C'est le continuateur de Velly.

4. Éditeur, Th. Foisset.

prendrais beaucoup plus d'intérêt à l'architecture, si je **pouvais** jamais espérer de vous recevoir dans les appartements **que je** fais.

Je vous remercie des bontés que vous avez eues pour **M. Dupuits**, mon gendre¹; il a un procès contre des huguenots, et moi, j'en ai un contre un prêtre : nous verrons si je l'emporterai sur Juda, et lui sur Samarie.

Je ne sais si **M. l'ancien premier président de La Marche** est dans sa terre; s'il y est, je vous supplie de lui dire, quand vous lui écrirez, qu'il aura en moi, jusqu'au dernier moment de ma vie, un serviteur bien tendrement attaché. Je ne lui écris point, car à quoi servent des lettres qui n'ont d'autre objet **que celui de** renouveler des sentiments dont il doit être sûr? Je lui **écrirais** très-souvent si j'étais à portée de recevoir quelqu'un de ses ordres.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'édition in-4° qu'on va faire de bien des sottises², si je suis assez heureux pour la voir finie.

Conservez-moi votre amitié, elle m'est précieuse. Mille tendres respects.

6018. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

15 mai³.

Vous savez penser comme écrire :
 Les Grâces avec la Raison
 Vous ont confié leur empire;
 L'infâme Superstition
 Sous vos traits délicats expire.
 Ainsi l'immortel Apollon
 Charme l'Olympe de sa lyre,
 Tandis que les flèches qu'il tire
 Écrasent le serpent Python.
 Il est dieu quand par son courage
 Ce monstre affreux est terrassé;
 Il l'est quand son brillant visage
 Rallume le jour éclipsé;
 Mais entre les genoux d'Issé
 Je le crois dieu bien davantage.

1. Dupuits, mari de M^{lle} Corneille, avait passé quelques jours à Dijon, chez M. de Ruffey, en avril 1765. Grimm ne vante pas son esprit.

2. L'édition de ses œuvres par les Cramer.

3. C'est par erreur qu'on a toujours classé cette lettre au 15 mars 1765. A cette époque, Villette était à Ferney.

Moins le hibou de Ferney, monsieur, mérite vos jolis vers, plus il vous en doit de remerciements. Il s'intéresse vivement à vous; il connaît tout ce que vous valez.

Les erreurs et les passions
De vos beaux ans sont l'apanage;
Sous cet amas d'illusions
Vous renfermez l'âme d'un sage.

Je vous retiens pour un des soutiens de la philosophie, je vous en avertis : vous serez détrompé de tout; vous serez un des nôtres.

Plein d'esprit, doux, et sociable,
Ce n'est pas assez, croyez-moi;
C'est pour autrui qu'on est aimable;
Mais il faut être heureux pour soi.

Nous avons une cellule nouvelle, et nous en bâtissons une autre; vous savez combien vous êtes aimé dans notre couvent.

6019. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI¹.

15 mai 1765, à Ferney.

Envoyer, monsieur, de beaux vers italiens à un Français qui perd la vue, c'est donner des perdrix à un homme qui n'a plus de dents. Dès que je pourrai lire, ce sera vous sans doute que je lirai; et si j'avais pu voyager, ce serait vous que j'aurais voulu voir. Le triste état où je suis ne diminue rien de mon estime et de mon tendre attachement pour vous. Je mourrai avec ces sentiments, et avec le regret de n'avoir pu vous embrasser.

6020. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 15 mai.

J'avais résolu, dans ma timide profanerie, de ne point écrire à monseigneur l'archevêque; mais j'apprends que Votre Éminence fait autant de bien que je lui ai connu d'esprit et de grâce.

Omnis Aristippum decuit color et status et res.

(HOR., lib. I, ep. xvii, v. 23.)

1. Éditeurs, Bayoux et François.

C'est votre bienfaisance qui m'enhardit ; je m'adresse à vous dans votre département, qui est celui de secourir les malheureux.

Il y a une famille bien plus infortunée que celle des Calas, et qui doit, comme les Calas, ses malheurs à l'horrible fanatisme du peuple, qui séduit quelquefois jusqu'aux magistrats. Mais, pour ne pas fatiguer Votre Éminence par de longs détails, je prends le parti de lui envoyer une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, à un de mes amis¹, et qu'on rendit publique. On est près de demander au conseil dont vous êtes une évocation ; mais nos avocats ont besoin de la copie de l'arrêt de Toulouse, qui confirme la sentence du premier juge. Cet arrêt est du 5 mai 1764. Vous pourriez aisément charger, sans vous compromettre, quelque homme de confiance de procurer cette copie. Je vous conjure de m'accorder cette grâce, si elle est en votre pouvoir. Vous tirerez une famille de très-honnêtes gens de l'état le plus cruel où l'on puisse être réduit. Il y a bien des malheureux dans ce meilleur des mondes possibles ; mais il n'y en a point qui méritent plus votre compassion. Vous rendrez service au genre humain, en servant à déraciner le fanatisme fatal qui change les hommes en tigres. Ces deux exemples des Calas et des Sirven feront une grande époque. Accordez-nous, je vous en supplie, toute votre protection dans cette affaire, qui intéresse l'humanité. Je ne sais si vous êtes lié avec monsieur l'archevêque de Toulouse², que je n'ai pas l'honneur de connaître ; mais il me semble que Votre Éminence est à portée de l'engager à nous obtenir cette copie que nous demandons. Il est bien étrange que l'on puisse refuser la communication d'un arrêt : une telle jurisprudence est monstrueuse, et, j'ose le dire, punissable. De bonne foi, souffririez-vous de pareils abus si vous étiez dans le ministère ? Enfin je m'en remets à votre sagesse et à votre bonté. Vous devez avoir quelque avocat à Toulouse chargé des affaires de votre archevêché. Il me parait bien aisé de faire retirer cette pièce par cet avocat. Au nom de Dieu, prenez cette bonne œuvre à cœur. Je vous aimerai autant qu'on vous aime dans votre diocèse.

Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé ; ainsi je n'ai rien à vous souhaiter.

1. A Damilaville ; voyez n° 5929.

2. Étienne-Charles de Loménie de Brienne, né en 1727, principal ministre en 1787, archevêque de Sens, puis cardinal ; mort en 1794.

Gratia, fama, valetudo *contigit* abunde.

(HOR., lib. I, ep. iv.)

J'écris aujourd'hui de ma main. Une bonne femme m'a presque guéri de mes fluxions, qui m'ôtaient l'usage de la vue : les femmes sont toujours bonnes à quelque chose. Ainsi donc ma main vous assure que mon cœur est pénétré, pour Votre Éminence, d'attachement et de respect.

6021. — A M. DE LA BASTIDE,

AVOCAT A NIMES.

Au château de Ferney, 17 mai.

Je vois, monsieur, par les vers attendrissants que vous avez bien voulu m'envoyer, combien votre cœur sensible a été touché de la funeste aventure des Calas. Vous avez dû applaudir plus que personne à la justice que messieurs les maîtres des requêtes viennent de rendre à cette famille, et aux bienfaits dont le roi l'a honorée. Cette affaire m'a coûté trois ans de peine, que je ne regrette pas. Il y en a une autre à peu près semblable concernant une famille de Castres. Je ne conçois pas par quelle fureur on s'imaginer, en Languedoc, que les pères et les mères égorgent leurs enfants dès qu'ils les soupçonnent devoir être catholiques.

Tantum religio potuit suadere malorum !

(LUCR., lib. I, v. 102.)

Il est temps que la philosophie apprenne aux hommes à être sages et justes. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

6022. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 18 mai.

Mon cher et illustre confrère, voilà M. le comte de Valbelle ¹, que vous connaissiez déjà par ses lettres, et que sûrement vous serez charmé de connaître par sa personne. Une heure de conversation avec lui vous en dira plus en sa faveur que je ne pourrais vous en écrire ; il a voulu absolument que je lui donnasse une lettre pour vous, quoique assurément il n'en ait pas besoin. Il vous dira des nouvelles de M^{lle} Clairon, et de l'intérêt qu'ont

1. C'est à lui qu'est adressée la lettre 5543, du 30 janvier 1764.

pris tous les gens de lettres à la manière indigne dont elle a été traitée. Je ne sais pas si elle remontera jamais sur le théâtre; mais je l'estime assez pour croire qu'elle n'en fera rien. C'est bien assez d'être excommuniée, sans être encore opprimée par des tyrans, et traitée avec la dernière barbarie. Les Welches mériteraient d'être réduits à la messe et au sermon pour toute nourriture; et j'espère qu'ils finiront par ce régime si digne d'eux. Si les comédiens, comme vous dites, ne profitent pas de cette circonstance pour demander qu'on leur rende tous les droits de citoyens, même celui de rendre le pain bénit, ils seront à mes yeux les derniers des hommes. Mon avis serait qu'ils présentassent requête à l'assemblée du clergé pour obtenir main-levée de l'excommunication, et la liberté de communier à bouche que veux-tu. Je voudrais bien savoir ce que la cour aurait à leur dire, s'ils refusaient de jouer en cas qu'on leur refusât leur demande; sans compter qu'il serait assez bon que l'assemblée du clergé, qui va demander à cor et à cri le rappel des jésuites, qu'elle n'obtiendra pas, demandât en même temps à toute force la réhabilitation des comédiens au giron de l'Eglise, et en vint à bout. Imaginez-vous quel beau sujet de réflexions pour le gazetier janséniste. A propos de gazetier janséniste, il me semble que ses amis du parlement ont renoncé au projet de dénoncer *la Destruction*; ils ont senti, à force de discernement (car ils ont l'esprit fin), le ridicule dont ils se couvriraient. J'en suis sincèrement fâché, car vous savez tout le bien que je leur veux; je ne perdrai aucune occasion de leur donner des marques de souvenir et d'attachement. Adieu, mon cher et illustre confrère; mon attachement pour vous est d'une nature un peu différente, mais il n'en sera pas moins durable. Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'envie bien à M. de Valbelle le plaisir qu'il aura de vous voir.

Les comédiens ont gagné leur procès contre votre Alcibiade. Ne convenez-vous pas qu'il jette un beau coton? Vous aurez beau faire, mon cher philosophe; vous n'en ferez jamais qu'un vieux freluquet bien peu digne d'être célébré par une plume telle que la vôtre.

6023. — A M. DAMILAVILLE.

20 mai.

Voici, mon cher frère, deux petits croquis de Donat Calas. J'aurais désiré qu'on l'eût fait un peu plus ressemblant, et qu'on n'eût pas sacrifié une chose si importante à l'idée de le représenter dans une attitude douloureuse qui défigure son joli visage. Si vous voulez vous servir de ce dessin, recommandez au peintre de faire Donat le plus joli qu'il pourra.

Vous savez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette estampe. Ce monument éternisera la plus horrible des injustices, la plus belle réparation, et la générosité de votre zèle vertueux.

Il semble que plus les philosophes font de bien, plus on s'efforce de les persécuter. On a saisi le ballot qui contenait le bel ouvrage¹ de notre cher Archimède; l'autre aura le même sort; la *Philosophie de l'Histoire*, que tous les gens sensés trouvent très-sage, ne sera pas épargnée. Tout est suspect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais services. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie*: mon âge, ma mauvaise santé, et la fureur des jansénistes, me priveront de la consolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrais-je pas, par votre crédit, obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes? Je garderais religieusement le secret.

Si vous voyez le véritable prophète Élie, dites-lui, je vous en prie, que nous sommes réduits à faire signer dans Gex une procuration aux filles de Sirven, pour sommer le greffier du parlement toulousain de délivrer copie de l'arrêt qui confirme l'injuste sentence; et si le greffier refuse, nous enverrons acte de son refus.

Je trouve que cette cause peut faire au moins autant d'honneur à l'éloquence de M. de Beaumont que la cause des Calas. Cette fureur épidémique, qui a persuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des protestants est parricide, est un sujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatisme fait une plaie à l'arbre dont il se sent jusque dans ses racines. Rendons encore ce service à l'humanité dans l'affaire des Sirven, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. l'inf....*

Je pense que désormais il est à propos que vous m'écriviez à Lyon, sous l'enveloppe de M. Camp, banquier; la curiosité des méchants sera trompée. Dites à frère Archimède qu'il en fasse autant. Nous pourrons jouir de la consolation de nous ouvrir nos cœurs: le mien est à vous jusqu'au dernier moment de ma languissante vie.

N. B. Soutenez constamment que l'abbé Bazin est le véritable auteur de la *Philosophie de l'Histoire*. Comment n'en pas croire son neveu? Quelle fureur de m'imputer jusqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire? Persécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre*? Faites beau bruit, vous et les frères.

1. Sur la Destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé (d'Alembert), 1765, in-12.

6024. — A M. COLINI.

A Ferney, 21 mai.

Mon ami, que Son Altesse électorale me dise : *Prends ton lit, et marche*¹, je vole à Schwetzingen. Il y a plus de huit mois que je ne suis sorti de ma chambre ; je meurs en détail, et nous ne sommes plus au temps des miracles. Je sais bien qu'il y a des gens qui ont encore de la force à soixante-douze ans ; les patriarches étaient des enfants à cet âge.

Ceux qui ont dit que je quittais mon petit château de Ferney ont été bien mal informés : il est vrai que je me suis défait des Délices ; mais c'est que je ne me suis pas trouvé assez riche pour les garder, et que l'état de ma santé, qui exige la retraite la plus profonde, était incompatible avec l'affluence de monde que m'attirait le voisinage de Genève. J'ai jugé d'ailleurs que, n'ayant qu'un corps, je ne devais pas avoir deux maisons. Qu'il serait doux pour moi, mon cher ami, de passer quelques-uns de mes derniers jours auprès d'un prince tel que monseigneur l'électeur ! Quel plaisir j'aurais, après lui avoir fait ma cour, de m'enfermer dans ma chambre avec quelques volumes de sa belle bibliothèque ! Dans quelque triste état que je sois, je ne veux pas désespérer de ma destinée ; je me flatte toujours de la plus douce de mes espérances. Mettez-moi à ses pieds, aimez-moi, et soyez bien sûr que je ne vous oublierai jamais.

(*Au bas est écrit de sa main :*) J'ai été bien mal après ma lettre.

6025. — A M. DAMILAVILLE ².

A Genève, 22 mai.

J'ai eu hier, mon cher frère, un petit avertissement de la nature qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philosopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je suis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère Gabriel pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez au reste combien le fanatisme augmente. Plus il sent sa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle ; tout lui est suspect. Les livres écrits avec le plus de vérité sont précisément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché

1. « Tolle grabatum tuum, et ambula. » (Jean, *Évang.*, v, 8.)

2. D'après un passage de la lettre 6043, celle du 22 mai était signée *Écrlinf*, et avait été adressée sous le couvert de Gaudet.

à un prêtre sortant du bordel, mais on persécutera ceux qui auront passé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

J'ai reçu la *Philosophie de l'Histoire*, qu'on m'a envoyée d'Amsterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme cent mille pour dix mille, à l'article d'*Égypte*¹. Il me semble aussi que l'auteur ne s'est pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie ; mais, en général, l'ouvrage m'a paru assez utile.

L'auteur y montre partout un grand respect pour la religion ; il parle même si souvent de ce respect qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches persécuteurs qui pensent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé de Paris à Berne un article pour être mis dans la *Gazette*, dans lequel il est dit que la *Philosophie de l'Histoire* est plus dangereuse encore que le *Portatif*. On me fait aussi l'honneur de m'attribuer cette *Philosophie*. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on responsable des ouvrages d'autrui ? Il n'est pas juste que je sois toujours victime. Il semble que l'abolissement des jésuites ait été un nouveau signal de persécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère Archimède. Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans jansénistes : dressez un autel à la raison dans votre salle à manger. *Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis*².

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'est arrivé des personnes de Paris fort instruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contresignées *Courteilles* : heureusement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux et de sage, qui ne soit digne de vous. Mais, pour plus de sûreté, écrivez-moi quelque lettre sous la même enveloppe de *Courteilles*, et écrivez contresigné *Laverdy*, à M. Camp, banquier à Lyon ; et, sous le couvert de M. Camp, à M. Wagnière, à Genève. Que frère Archimède prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez par cet ordinaire une lettre³ qu'on ouvrira si l'on veut.

Est-il possible qu'on soit obligé à de telles précautions, et que la plus douce consolation de la vie nous soit arrachée ?

1. Voyez tome XI, page 59.

2. Il y a dans la première *Aux Corinthiens*, chap. xi, verset 25 : « Hoc facite quotiescumque bibetis in meam commemorationem. »

3. C'est la lettre qui suit.

Gardez-vous bien d'écrire à Gabriel Cramer, ni à G... Gardez-vous bien qu'on fasse entrer le ballot de ce diable abbé Bazin, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas Bazin. Il est minuit ; je n'en puis plus.

6026. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 mai.

Mon cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit Calas peint à l'huile ; sa mère aidera à rectifier les traits ; ils sont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. Huber. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triste aventure, dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et surtout au roi, qui a si bien réparé la malheureuse injustice de Toulouse. S'il était mieux instruit, je suis bien sûr que la bonté de son cœur réparerait sur la fin de ma vie toutes les injustices que j'ai essayées. Vous savez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompense d'avoir fait *la Henriade*, le *Siccle de Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation ; mais c'est le sort attaché à la profession d'homme de lettres. Peut-être est-il dur, à l'âge de soixante-douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie ; mais j'ai appris, dans la saine philosophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut savoir se résigner. Tout ce que je souhaite, c'est que le roi et le ministère puissent un jour savoir que les gens de lettres sont les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Tout est cabale à la cour, tout est quelquefois passion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de passions ; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami ; je suis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuse fait toute ma consolation.

6027. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 mai.

Mes divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je suis demeuré confondu de la demi-

feuille copiée et de cette question : *Quel est donc ce Damilaville*¹? Hélas! mes chers anges, plutôt à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce Damilaville! Je ne ferai point de remarques sur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire; je vous demanderai seulement si cette demi-feuille est si méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra sûrement, puisque je l'adresse à Lyon, sous l'enveloppe de M. de Chauvelin. Cette voie dérouterà les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute sûreté sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant sur la lettre : « A M. Wagnière, chez M. Souchai, à Genève. »

Je vois bien que la persécution des jansénistes est forte. On a renvoyé le ballot de *la Destruction jésuitique* de notre philosophe d'Alembert, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulsionnaires². On taxe à présent d'irrégion un savant livre³ d'un théologien qui témoigne à chaque page son respect pour la religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre sans le moindre prétexte, comme si j'étais un rabbin, et comme si l'auteur de *Mérope* et d'*Alzire* était enfariné des sciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques sages, et les fripons honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire si vous me le conseillez. Je suis, quoi qu'on en dise, dans ma soixante-douzième année; je me vois chargé d'une famille assez nombreuse, dont la moitié est la mienne, et dont l'autre moitié est une famille que je me suis faite.

J'ai commencé des entreprises utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et florissant par mes soins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y résoudrai, j'irai mourir ailleurs; il est arrivé pis à Socrate. Je sais qu'il y a certaines armes contre lesquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes sont affilées. Je vous avoue que je serais curieux de voir

1. Il s'agit ici de quelques passages d'une lettre à M. Damilaville, interceptée à la poste, et peut-être falsifiée: car on sait que les lettres montrées au gouvernement ne sont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes. (K.)

— Voltaire reparle de *demi-feuille* dans sa lettre 603¹, et il paraît que cette *demi-feuille*, objet des indiscretions d'employés de la poste, contenait une consultation pour Damilaville.

2. D'Alembert disait : « La folie des convulsions.... avait achevé d'avilir les jansénistes en les rendant ridicules. »

3. *La Philosophie de l'Histoire.*

cette demi-feuille. Il est minuit, il y a trois heures que je dicte ; je n'en puis plus ; pardonnez-moi de finir sitôt, c'est bien à mon grand regret.

6028. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 25 mai.

Je serai enchanté de vous revoir, mon cher philosophe ; et ce sera une grande consolation pour moi de retrouver nos amis communs. Je vous prie de leur dire à quel point je leur suis dévoué.

Je crois que l'abbé dont vous me parlez¹ se souciera fort peu qu'on le critique : le pauvre diable est mort depuis plusieurs années ; je le crois damné pour avoir osé dire que les Juifs n'étaient pas la première nation du monde ; et vous savez que les damnés ne répondent point aux théologiens. C'était un bien mauvais prêtre que cet abbé ; on dit qu'il a perverti bien du monde. Il avait l'insolence de préférer la morale à la théologie, et de gâter par là l'esprit des jeunes gens. Remercions Dieu, qui nous en a délivrés ; et aimez-moi toujours un peu. V.

6029. — A M. D'ALEMBERT.

A Genève, 27 mai.

J'ai eu l'honneur de voir M. de Valbelle, mon cher Archimède ; il est bien aimable, comme vous dites. Je ne savais point que l'autre Archimède-Clairaut fût gourmand, et que des indigestions l'eussent tué² : ce n'est point ainsi que doit mourir un philosophe. Sa pension vous est dévolue de droit. Peut-être avez-vous quelques ennemis qui vous ont desservi ; je n'en suis point du tout surpris. J'ai des ennemis aussi, moi qui ne vous vaudrais pas. On m'a dit que l'Académie des sciences, en corps, demande cette pension pour vous ; c'est une démarche qui vous honore autant que vos confrères. Vous me ferez grand plaisir de m'en apprendre le succès, soit par un petit mot de votre main, soit par votre digne ami.

On m'a fait accroire que M^{lle} Clairon pourrait venir consulter Tronchin ; en ce cas, il faudra que je fasse rebâtir mon théâtre ; mais je suis devenu si vieux que je ne peux plus même jouer

1. L'abbé Bazin, nom sous lequel Voltaire donna la *Philosophie de l'Histoire*.

2. Le 17 mai 1765.

les rôles de vieillard. D'ailleurs les tracasseries qu'on me fait continuellement m'ont rendu la voix rauque :

. Lupi Mœrim videre priores.

(VIRG., ecl. ix, v. 54.)

Je crois que si Clairaut est allé voir Newton, j'irai bientôt faire très-humblement ma cour à Milton. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

6030. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 mai.

J'affligerai votre belle âme en vous disant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l'arrêt de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défenseur de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des Calas, c'est à présent le tour des Sirven. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du système de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les Calas, après le jugement des maîtres des requêtes et après les bienfaits du roi ; mais les Sirven sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de Beaumont.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du *Dictionnaire philosophique*, que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé ; et, pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies n'affaiblissaient les passions. Tronchin m'exhorte à la résignation pour les maux du corps et de l'âme ; il me trouve très-bien disposé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère consolation.

6031. — A M. DAMILAVILLE.

Genève, 27 mai.

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui ; la lettre est à son adresse, et je suis bien sûr qu'elle n'arrivera pas sans avoir été

ouverte¹. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'Alembert pour les curieux ; mais je suis très en peine de savoir si un petit paquet de Hollande², adressé il y a quinze jours à M. Gaudet³, est arrivé à bon port ; et si une lettre sous l'enveloppe dudit M. Gaudet, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non sans inquiétude, que mon frère m'éclaircisse de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embrasse avec la plus grande tendresse. *Écr. l'inf....*

6032. — A M. DAMILAVILLE.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 mai.

J'achevais, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorsque je reçus votre paquet pour M. Tronchin. Je le lui envoyai sur-le-champ. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre ; mais je vous avertis qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de la Charité fait plus de bien de près qu'Esculape de loin. Dès que j'aurai la réponse de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouse chercher l'arrêt et les pièces dont M. de Beaumont a besoin pour consommer son entreprise généreuse. Il dit qu'il fera agir ses amis, et saura se mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et sa famille me fendent le cœur ; ils sont beaucoup plus malheureux que ne le sont aujourd'hui les Calas. Qu'il est beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de Beaumont va augmenter sa gloire ! Pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paye un peu cher l'intérêt de ma petite réputation : car, Dieu merci, il n'y a presque point de mois qu'on ne fasse courir quelque ouvrage sous mon nom ; vers et prose, on m'attribue tout. Quelque libraire de Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mau-

1. Nous ne citerons que cet exemple, et les lettres des 22 et 28 mai, pour montrer les précautions que M. de Voltaire était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philosophiques, et en servant l'humanité dans la défense des Calas et des Sirven. Ses lettres étant souvent interceptées, il en écrivait d'ostensibles sous son nom, et d'autres sous des noms supposés. C'était un M. Boursier, un M. Lantin, un M. *Écr. l'inf....*, ou *Écrlinf.* De là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui servaient de prétexte pour le persécuter. (K.)

2. *La Philosophie de l'Histoire.*

3. Directeur des vingtièmes, et auteur de *Lettres sur les finances*, 1778, in-8°.

vais livre, aussitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Versailles, et on veut que j'envoie sur-le-champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin on va jusqu'à m'imputer je ne sais quelle *Philosophie de l'Histoire*, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un savant en *us* ou en *ès*. On parle au roi, et on lui dit que je suis très-savant dans les langues orientales. J'ai beau protester que je ne sais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas sur ma parole; et si je suis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je suis prêt à faire une secte de Guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment.

Mandez-moi, je vous prie, si M. d'Alembert a la pension de M. Clairaut. Je verrai Cramer quand je serai à Genève. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage¹ en faveur de M. l'abbé Arnaud. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre; mais j'ai pensé qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, Cramer en sera pour ses frais aussi bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de *Cornéille*, et qu'il n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilège des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit dans les pays étrangers que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de Choiseul. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut laisser parler :

Non ponebat enim rumores ante salutem².

Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie³ : car enfin c'est le pays de *Candide*, c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hâbleur si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suisses qui sont partis pour la *Cayenne*; c'est encore un nouveau motif pour moi de m'y intéresser.

Adieu, mon cher ami; je suis trop bavard pour un malade.

1. Les *Observations* de Morellet en faveur de la *Gazette littéraire*, dont l'abbé Arnaud était un des rédacteurs.

2. C'est de Fabius Maximus qu'Ennius a dit :

Unus homo nobis cunctando restituit rem :
Non ponebat enim rumores ante salutem.

3. La *Guyane*; voyez pages 97 et 516.

6033. — A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

M. Tronchin a le paquet de mon frère, et on enverra la réponse dès qu'on l'aura reçue.

J'ai su qu'on avait encore envoyé un second paquet par M. Gaudet, et probablement ce paquet n'est point parvenu à sa destination.

On écrit depuis une lettre instructive sur l'état des choses, et on se sert de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il serait très-triste qu'on l'eût ouverte. On a écrit le 27, par M. Héron, premier commis des bureaux du conseil, et la lettre¹ a été mise à la poste de Lyon.

Je pense qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres de Hollande pour un de vos amis, et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la *Philosophie de l'Histoire*, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques, et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie depuis cinquante années; vous me rassurerez en me disant combien le roi est équitable. Si ce canevas vous paraît raisonnable, vous le broderez; puisqu'on est curieux, vous satisferez la curiosité.

Vous pourrez adresser vos autres lettres sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé².

Je ne vous dis pas combien il est douloureux de recourir à ces expédients. Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage; *écr. l'inf....*

6034. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mai³.

Il y a au fond de la Suisse, mes chers anges, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre

1. C'est le n° 6031.

2. Lettre 6025.

3. La date de cette lettre ne doit pas être exacte. Elle doit avoir été écrite

du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume : car il faut mourir à son aise.

Il me semble que c'est une ordonnance du médecin que je suppose être dans la demi-feuille dont M^{me} de Florian m'a parlé ; il n'y a qu'une chose dont je suis un peu en doute, c'est si cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous sentez combien il est triste que les consultations d'un pauvre malade soient exposées aux regards de ceux qui ne sont pas de la Faculté, et qu'il est très-bon de changer d'air. Je soupçonne qu'on a joué le même tour à frère Damilaville, qui a grand mal à la gorge, et qui a besoin de régime. Je lui conseille, pour son mal, de prendre, comme moi, de la racine de patience¹.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque sûreté, écrire pour ses affaires sous l'enveloppe de M. de Chauvelin l'intendant, en faisant partir le paquet de Lyon, le dessus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête².

Je présume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon, sous le couvert de M. Camp, banquier, contre-signé *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation violente, en insérant ici un petit mot pour frère Damilaville, que je vous supplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à Lekain ; agréez-vous que je le mette aussi dans ce paquet ?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazins* de Hollande arrivés depuis peu. Je ne sais plus comment le monde est fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond respect pour la religion. Les jansénistes sont comme les provinciaux, ils croient toujours qu'on veut se moquer d'eux ; ou plutôt ils ressemblent aux tyrans, qui supposent continuellement des conspirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre sauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ses grossiers habitants assez heureux ; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on sort d'une hôtellerie, sitôt que je pourrai vivre dans cet asile sans inquiétude. Mandez-moi, je vous prie, si je dois rester dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous sont égaux pour

avant le départ pour Rolle, où Voltaire était encore le 28 (voyez lettre 6032) ; mais où il n'était plus le 20 (voyez lettre 6036). (B.)

1. Voltaire la conseille à Damilaville dans la lettre du 22 juin, n° 6017.

2. L'un des cachets de Voltaire était une tête de Socrate.

un homme qui pense. Celui qu'on habite pour quelques minutes est si voisin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'est pas la peine de se gêner.

Toute ma famille rassemblée baise très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Égypte, quoiqu'il n'ait point de femme à présenter à des Pharaon.

6035. — A M. LEKAIN¹.

Mai.

Mon cher Roscius, vous ne doutez pas du vif intérêt que j'ai pris à votre aventure ; vous savez combien j'aime les grands talents et combien je vous aime. J'imagine que vos communs intérêts vous ont uni avec M^{lle} Clairon. Si vous la voyez, dites-lui, je vous prie, que nous avons pensé, dans notre petit coin des Alpes, comme tous les honnêtes gens de Paris.

Je suis trop malade et trop dérouté pour faire actuellement ce que vous me proposez ; je vous demande en grâce d'attendre. Vous avez un grand intérêt à ne pas vous presser ; les circonstances ne sont point du tout favorables. Attendons, mon cher ami ; je vous en conjure instamment.

6036. — A M. GOLDONI.

A Genève, 29 mai.

Je n'ai reçu, monsieur, le paquet et la lettre dont vous m'avez honoré que depuis deux jours, à mon retour des bains de Suisse, où j'avais été obligé d'aller pour ma très-mauvaise santé et pour des fluxions sur les yeux, que je dois au voisinage des Alpes. Vous vous doutez bien que je fais tous mes efforts pour recouvrer la vue quand j'ai vos ouvrages à lire. Je sens bien que je serai privé de la consolation de vous posséder dans ma retraite suisse ; mais je préfère votre bonheur à mon plaisir. Vous voilà attaché à une grande princesse² qui sentira tout votre mérite. Il est connu partout, mais il sera récompensé en France. Le théâtre aura fait votre réputation, et vos mœurs aimables contribueront à faire votre fortune.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort, croyons-nous, que les éditeurs avaient mis ce billet au mois de mars.

2. Madame Adélaïde, fille de Louis XV. Goldoni venait d'être nommé lecteur et maître d'italien de Mesdames de France.

Comptez, monsieur, sur les sentiments qui m'attacheront à vous tant que je vivrai. Je sais trop combien votre personne est digne de vos ouvrages, pour ne pas vous aimer tendrement.

6037. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 mai.

Le malade réformé à la suite de Tronchin envoie aux malades de Paris les réponses de l'oracle d'Épidaure. Mais je vous répéterai toujours¹, mon cher ami, qu'une sœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle soigne, qu'Esculape n'en peut faire en dictant ses ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. Tronchin n'a pas un moment dont il puisse disposer, et ne peut donner au nombre prodigieux de consultations dont on l'accable toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance.

Nos amis, qui ont fait ce charmant ouvrage de la justification de la *Gazette littéraire*², doivent être très-affligés qu'il ne paraisse pas. Mais tout doit céder aux désirs de M. le duc de Praslin; cette *Gazette littéraire* est dans son département; c'est lui qui la protège, c'est à lui à décider de ce qui doit être publié et de ce qui doit être supprimé. Gabriel Cramer, à qui on avait envoyé le manuscrit, veut bien sacrifier son édition. Il lui en coûtera son argent; un libraire de Hollande ne serait pas si honnête. J'ignore si l'ouvrage était connu de M. le duc de Praslin. Il se peut que vos amis ne l'aient pas consulté, et qu'ils se soient reposés sur l'envie de lui plaire: en ce cas, il n'est tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs la quantité de livres écrits librement est si grande dans l'oisiveté de la paix que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger est suspect. Les *Lettres de d'Éon*³, de Vergy⁴; *l'Espion chinois*⁵, la *Vie de Mme de Pompadour*⁶, les Récriminations de la Société de Jésus, inondent l'Eu-

1. Voyez la lettre 6032.

2. Voyez la note, page 525.

3. Éon de Beaumont; voyez la note 2, page 303.

4. Voyez la note 2, page 458.

5. *L'Espion chinois*, 1765, six volumes in-12, réimprimé en 1768 et 1774, est de Goudar. On l'avait attribué à Éon de Beaumont.

6. Une *Vie de la marquise de Pompadour* avait paru en deux volumes in-16, dont la seconde édition est de 1759. Voltaire veut plutôt parler des *Mémoires de Mme de Pompadour*, 1765, deux volumes in-12, ouvrage apocryphe.

rope. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je tremble. Il a beau être détestable, je crains toujours qu'on ne me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'est une barbarie de m'avoir attribué ce *Dictionnaire philosophique*, dont plus de quatre auteurs sont assez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne sente la différence des styles.

Pour le fatras chaldéen et syriaque de l'abbé Bazin, je m'y perds ; il n'y a que des calomniateurs bien maladroits qui puissent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France qui soit capable d'en être l'auteur. Je suis bien las d'être en butte aux discours des hommes. Dans quelle solitude faut-il donc s'ensevelir ? Adieu, mon cher ami ; plaignez et aimez votre ami

VOLTAIRE.

6038. — MÉMOIRE POUR M. LE DUC DE PRASLIN,

EN MAIN PROPRE.

30 mai.

Il y a deux mois, ou environ, qu'on envoya de Paris aux frères Cramer, à Genève, un manuscrit contenant la justification¹ de la *Gazette littéraire*. On leur assura qu'ils feraient plaisir à monseigneur le duc de Praslin d'imprimer cet ouvrage, et on leur recommanda de lui envoyer les premiers exemplaires.

MM. Cramer me firent lire le manuscrit. Je le trouvai aussi spirituel que raisonnable, et je fus surpris qu'on ne l'imprimât point à Paris. On me pria de presser l'imprimeur, et on m'écrivit plusieurs lettres. En conséquence je crus qu'on avait commencé par pressentir les volontés de monseigneur le duc de Praslin.

M. de Montpérourx s'est rencontré aujourd'hui chez moi avec M. Cramer l'aîné, qui n'a pas manqué d'envoyer deux exemplaires, comme on le lui avait recommandé.

Nous avons jugé que la lettre de monseigneur le duc à M. de Montpérourx avait précédé la réception de ces deux exemplaires.

Nous avons présumé aussi que les auteurs de la justification de la *Gazette littéraire* n'avaient pas consulté le protecteur de cette *Gazette*, et n'avaient pas eu son agrément.

Sans approfondir les raisons de supprimer ce petit livre, M. Cramer s'est engagé à le supprimer, uniquement pour montrer sa déférence aux désirs de monseigneur le duc de Praslin ;

1. Voyez la note, page 525.

et il m'a même promis, en présence de M. de Montpérour, d'envoyer le manuscrit, ou du moins les feuilles qu'il pourra retrouver. Voilà l'état des choses.

S'il est vrai (ce qu'on m'a mandé) que le détracteur qui avait écrit contre MM. Arnaud et Suard ait demandé pardon, et que la paix soit faite, je conçois qu'il ne faut pas faire d'hostilités. Si on a pris seulement des alarmes sur ce que cet écrit s'imprimait à Genève, ces alarmes peuvent être apaisées par la lecture de l'ouvrage, qui est certainement d'un homme supérieur, et digne d'être protégé par monseigneur le duc de Praslin.

Voilà tout ce que je sais de cette petite affaire, qui ne mérite pas de dérober un moment aux occupations d'un ministre, et que je suppose entièrement finie.

Je supplie monseigneur le duc de Praslin de vouloir bien agréer mon attachement et mon respect. V.

6039. — A M. DAMILAVILLE ¹.

31 mai 1765.

J'écrivis hier à mon cher frère, à son adresse, et je lui envoyai les réponses de M. Tronchin ². Je lui écrivis il y a quelques jours un petit billet par M. Héron, et un autre par M. d'Argental.

Il doit être instruit du juste sujet de mes inquiétudes ; il doit savoir qu'un gros paquet envoyé à M. Gaudet a été intercepté.

Il est à croire qu'une lettre, envoyée depuis sous le couvert de M. Gaudet, a été interceptée encore. Dans cette lettre, on avertissait mon cher frère que des gens malintentionnés avaient été alarmés de son commerce avec Genève ; qu'on avait ouvert ses lettres depuis plus de six semaines. On donnait l'adresse de M. Camp, banquier à Lyon. Mais comme il y a beaucoup d'apparence que si mon frère a reçu cette lettre, elle a été ouverte, et que si elle ne lui est pas parvenue, on ouvrira toutes les lettres adressées à M. Camp, il faudra prendre d'autres mesures. Je supplie donc mon cher frère de m'instruire de tout ce qui se passe, de me mander quelles lettres il a reçues de moi depuis plus de quinze jours, et d'adresser son paquet à M^{lle} Sainton, à Lyon. Il faudra, sous l'enveloppe de M^{lle} Sainton, écrire simple-

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Voyez la lettre du 30 mai.

ment : « A madame Racle ¹, à Genève. » Les lettres qui arriveront pour M^{me} Racle me seront rendues.

Mandez-moi donc, sous cette adresse, tout ce que vous avez sur le cœur ; et croyez que le mien est aussi pénétré de tendresse pour vous que de douleur.

6040. — A M. DE VARENNES,

RECEVEUR DES TAILLES A MONTARGIS.

M. Clairaut, monsieur, n'eut aucune part à la philosophie leibnitzéenne, dans laquelle M^{me} du Châtelet mit autant de clarté que Leibnitz avait jeté d'obscurité. Elle la rendit même si claire que presque tous les lecteurs furent désabusés des imaginations de Leibnitz. Il n'en fut pas de même du commentaire algébrique sur Newton. Comme il ne s'agissait que de vérités, M^{me} du Châtelet consulta M. Clairaut : il vérifia tous les calculs, il travailla beaucoup avec elle ; mais M^{me} du Châtelet eut la gloire d'avoir travaillé seule à la traduction des principes de Newton, ouvrage qui aurait fait honneur à un académicien.

J'ai retrouvé la copie d'une lettre que j'écrivis à M. Clairaut il y a quelques années ¹. Je vous l'envoie ; elle pourra figurer dans les notes de votre ouvrage. C'est la même que vous me citez dans votre avant-dernière lettre : elle sera du moins un témoignage de l'amitié qui me liait à l'illustre M. Clairaut. Cette amitié me flattait, et je ne croyais pas lui survivre. Nous avons fait une grande perte ; mais le public ne la sent pas assez. Il ne sait pas combien les gens de mérite, en ce genre, sont en petit nombre. Nous avons tout au plus trois ou quatre géomètres astronomes ; s'ils manquaient, on serait tout étonné de n'avoir pas un seul homme qui sût faire une observation ; et il y a mille personnes qui lisent les feuilles périodiques, contre une qui s'instruit dans les ouvrages de M. Clairaut.

Je m'intéresse au monument que vous élevez à sa gloire ; il méritait d'être célébré par vous.

1. Femme de l'architecte de Ferney.

2. 27 août 1759, lettre 3914 ; voyez tome XL, page 158.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE ONZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1763

5423. Pierre Rousseau. 1^{er} octobre 1763. — « Je peux vous assurer que je partage. » B.
5424. M. Prost de Royer, Ferney, 1^{er} octobre. — « Je vous remercie du plus court et du meilleur livre. » B.
5425. Damilaville. 4 octobre. — « Voici d'abord un paquet. » B.
5426. Helvétius. 4 octobre. — « Le hasard m'a remis sous les yeux. » . . . B.
5427. La marquis de Chauvelin. Ferney, 6 octobre. — « Me voilà redevenu taupe. » B.
5428. Du cardinal de Bernis. 7 octobre. — « Vous m'accablez d'autorités. » B.
5429. De d'Alembert. 8 octobre. — « Je ne me pique. » B.
5430. Damilaville. 9 octobre. — « J'aime tendrement mon frère. » . . . B.
5431. Du duc de Praslin au premier président de La Marche. 10 octobre.
— « Je viens de mettre sous les yeux de Sa Majesté. » H. B.
5432. M. de Belmont. Ferney, 11 octobre. — « L'état où je suis. » . . . G. B.
5433. La marquise du Deffant. Ferney, 11 octobre. — « Je vous jure que je suis aveugle aussi. » B.
5434. Le marquis d'Argence de Dirac. 11 octobre. — « Le second livre des *Machabées*. » B.
5435. Noverre, pensionnaire du roi, maître des ballets de l'empereur. 11 octobre. — « J'ai lu votre ouvrage de génie. » B.
5436. Le comte d'Argental. 14 octobre. — « Puisque mes anges me mandent. » B.
5437. De Catherine II, impératrice de Russie. — « J'ai mis sous les yeux du portrait. » B.

5438. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 16 octobre. — « Lorsque vous me fîtes l'honneur. » H. B.
5439. Damilaville. 17 octobre. — « Vous savez que je m'adresse à vous. » B.
5440. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 18 octobre. — « Je présume que Votre Excellence. » B.
5441. Chenevières. Ferney, 28 octobre. — « Vos vers sont bien agréables. » C. et F.
5442. Damilaville. 29 octobre. — « J'ai reçu l'inlisible ouvrage. » B.
5443. Le conseiller Le Bault. Ferney, 1^{er} novembre 1763. — « Il y a environ six semaines que j'eus l'honneur. » MAND.-G^{ra}.
5444. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 3 novembre. — « J'avais donc bien deviné. » B.
5445. M. de Belmont. Ferney, 3 novembre. — « Voilà tout ce qu'un pauvre malade. » G. B.
5446. Damilaville. 4 novembre. — « Mon cher frère et mes chers frères, vous avez bien raison. » B.
5447. Damilaville. 6 novembre. — « Je vous prie de me mander. » B.
5448. Damilaville. — « Autre importunité pour cher frère. » B.
5449. Colini. Ferney, 7 novembre. — « Je suis actuellement très-affligé des yeux. » B.
5450. Le comte d'Argental. 7 novembre. — « Il ne s'agit pas tous les jours. » B.
5451. Thieriot. 8 novembre. — « Vous pouvez avoir eu des convulsions. » B.
5452. Damilaville. 9 novembre. — « Voici ce qu'on a donné. » B.
5453. Le comte d'Argental. 9 novembre. — « En attendant la tragédie. » C. et F.
5454. Goldoni. Ferney, 9 novembre. — « Aimable peintre de la nature. » B.
5455. A un gentilhomme d'Avignon, qui lui avait écrit au sujet du Masque de fer. 11 novembre. — « Les maladies dont je suis tourmenté. » *Bibl. belge.*
5456. Le comte d'Argental. — « Je présente encore à mes anges. » B.
5457. Damilaville. 16 novembre. — « Cette petite plaisanterie est trop peu de chose. » B.
5458. M^{me} de Champhonin. Délices. 17 novembre. — « Je ne sais si vous savez que je deviens aveugle. » B.
5459. Damilaville. 17 novembre. — « Vous devez avoir reçu plusieurs paquets. » B.
5460. Le comte d'Argental. De Sibérie, 17 novembre. — « Vous devez avoir reçu un petit livre. » C. et F.
5461. Damilaville. 19 novembre. — « Mon cher frère saura que voilà tout. » B.
5462. Le comte d'Argental. 19 novembre. — J'écrivais à M. Hume. » B.
5463. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 20 novembre. — « Un vieux solitaire, presque réduit au sort de Tirésie et d'Homère. » B. et F.
5464. Le prince de Ligne. Ferney, 26 novembre. — « Agréez aussi, avec les remerciements. » B.

5465. Damilaville. Novembre. — « Frère très-cher, le voyageur qui vous rendra cette lettre. » B.
5466. Marmontel. 1^{er} décembre 1763. — « Enfin, mon cher confrère, je puis vous appeler de ce nom. » B.
5467. La marquise du Deffant. 1^{er} décembre. — « L'aveugle fait ce qu'il peut. » B.
5468. Damilaville. 1^{er} décembre. — « Voici encore quelques *Quaker*. » . . B.
5469. M. Bertrand. 3 décembre. — « Je vais saisir une occasion. » . . . B.
5470. Le comte d'Argental. 4 décembre. — « J'avais déjà écrit à Marmontel. » B.
5471. Marmontel. 4 décembre. — « Je vous ai écrit par M. Damilaville. » B.
5472. Le président Hénault. Ferney, 4 décembre. — « Celui qui vous grave. » B.
5473. Le comte d'Argental. 6 décembre. — « Mes divins anges sauront. » B.
5474. Damilaville. 6 décembre. — « Je croyais que vous aviez des *Tolérance*. » B.
5475. Légat de Furcy. Ferney, 7 décembre. — « Le suffrage de M^{me} Denis doit vous être. » C. et F.
5476. Damilaville. 7 décembre. — « Permettez que je vous envoie. » . . B.
5477. Bertrand. Ferney, 8 décembre. — « J'ai cru devoir écrire. » . . . B.
5478. De d'Alembert. 8 décembre. — « J'ai, mon cher et illustre maître, des remerciements et des reproches. » B.
5479. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 9 décembre. — « Quoique vous n'ayez point d'hérétiques. » H. B.
5480. Damilaville. 11 décembre. — « Vous devez à présent. » B.
5481. Damilaville. 13 décembre. — « Il doit vous arriver. » B.
5482. D'Alembert. 13 décembre. — « Ne faites point de reproches. » . . . B.
5483. Le comte d'Argental. 15 décembre, jeudi au soir. — « Je reçois une lettre céleste. » B.
5484. D'Alembert. 15 décembre. — « C'est pour vous dire que l'ouvrage. » B.
5485. Damilaville. 16 décembre. — « Je n'en ai plus : voilà mon reste. » B.
5486. M. Baillon, intendant de Lyon. — « Béni soit l'Ancien Testament. » . . B.
5487. Le comte d'Argental. 19 décembre. — « Mes anges connaissent M. Crommelin. » C. et F.
5488. Damilaville. 19 décembre. — « Pourquoi M. Bertin a-t-il quitté ? » . . B.
5489. Damilaville. 21 décembre. — « On m'envoie de Languedoc. » . . . B.
5490. La Harpe. 22 décembre. — « Après le plaisir que m'a fait votre tragédie. » B.
5491. Du duc de La Vallière. 22 décembre. — « Je ne douterai jamais de l'intérêt. » Am. d'aut.
5492. Tronchin de Lyon. 23 décembre. — « Vous savez sans doute que M. de Laverdy. » C. et F. (Suppl.)
5493. Damilaville. 26 décembre. — « Je souhaite à mon cher frère. » . . . B.
5494. M. Bertrand. Ferney, 26 décembre. — « Je conviens avec vous que les Juifs. » B.
5495. L'abbé d'Olivet. Ferney, 26 décembre. — « Mon cher doyen (car M. le maréchal de Richelieu....). » B.

5496. Le conseiller Le Bauff. D'Elinc, 23 décembre. — « J'ai reçu la feuillette. » **MAND.-Gr.**
5497. De M. d'Alembert. Le 29 décembre. — « Je vous prends au mot. » . . . **B.**
5498. M. Bertrand. Ferney, 30 décembre. — « Mon cher philosophe, tandis que le traité de la *Tolérance*. » **B.**
5499. MM. les comédiens français. Ferney, 30 décembre. — « Je suis aussi sensible au mérite. » **P. Récs.**
5500. Le comte d'Argental. 30 décembre. — « Je mets sous les quatre ailes de mes anges. » **B.**
5501. Damilaville 31 décembre. — « J'ignore si vous avez reçu. » **B.**
5502. D'Alembert. 31 décembre. — « Vous ne me dites point. » **B.**

1764

5503. Damilaville. 1^{er} janvier 1764. — « Je reçois la belle lettre ironique. » . . **B.**
5504. Gui Duchesne. D'Elinc, 1^{er} janvier. — « Le dessin que vous me communiquez. » **B.**
5505. Le comte d'Argental. 4 janvier — « J'envoie point de nouveaux contes. » **C. et F.**
5506. Marmontel. 4 janvier. — « Mon cher confrère, il y a un endroit. » . . . **B.**
5507. M. de La Motte-Geffard. Ferney, 5 janvier. — « Je vous demande bien pardon. » **B.**
5508. Le comte d'Argental. 6 janvier. — « Comme il y a eu en dernier lieu. » **C. et F.**
5509. Le cardinal de Bernis. Ferney, 6 janvier. — « Non-seulement j'ai craint de vous importuner. » **B.**
5510. La marquise du Deffant. Ferney, 6 janvier. — « Je ne m'étonne plus. » **B.**
5511. Duclos. 6 janvier. — « Quelque répugnance que j'aie toujours eue. » . . . **B.**
5512. M. Fabry. Ferney, 7 janvier. — « Dans l'état où je suis. » . . . **H. B.**
5513. Damilaville. 7 janvier. — « Gabriel ne tâtera plus de mes contes. » . . **B.**
5514. Le président de Ruffey. Ferney, 8 janvier. — « Je vous jure, mon cher président. » **TH. F.**
5515. M. Bertrand. 8 janvier. — « Je ne cesserai de prêcher. » **B.**
5516. M. Fyot de La Marche (père). Ferney, 8 janvier — « Mon illustre et respectable magistrat, mes lettres et mon cœur courent après vous. » **TH. F.**
5517. D'Alembert. 8 janvier. — « Enfin je me flatte. » **B.**
5518. Le comte d'Argental. 8 janvier. — « Il faut que j'importune. » . . . **B.**
5519. A M. de Végobre. Ferney, 10 janvier. — « Je vous supplie de présenter mes remerciements. » **Dern. Vol.**
5520. Le comte d'Argental. 11 janvier. — « Je ne sais qui me tient. » . . . **B.**
5521. Le comte d'Argental. 13 janvier. — « C'est donc aujourd'hui le 13 de janvier. » **B.**
5522. M. Bertrand. Ferney, 13 janvier. — « Je vous prie de relire. » . . . **B.**

5523. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 13 janvier. — « Vous voulez donc que les aveugles. » B.
5524. *De la marquise du Defant*. 14 janvier. — « Oui oui, monsieur, je vous respecterai comme roi. » Lrsc.
5525. *De d'Alembert*. 15 janvier. — « Co que j'ai d'abord de plus pressé. » B.
5526. *Du cardinal de Bernis*. 16 janvier. — « Le roi m'a donné pour étrennes. » B.
5527. La margrave de Bade-Dourlach. Ferney, 17 janvier. — « Votre Altesse sérénissime a été touchée. » B.
5528. Le comte d'Argental. Délices, 18 janvier. — « J'étais mort, comme vous savez. » B.
5529. Damilaville. 18 janvier. — « Il faut se résigner. » B.
5530. Le cardinal de Bernis. Ferney, 18 janvier. — « *Huc quoque clara tui pervenit fama triumphi*. » B.
5531. M. Fyot de La Marche (fils.) Délices, 20 janvier. — « Comme M. le duc de Praslin n'avait encore. » H. B.
5532. Le comte d'Argental. Délices, 20 janvier. — « Ce n'est pas un petit renversement. » B.
5533. Turgot. Ferney, 24 janvier. — « J'ai longtemps envié le bonheur. » C. et F.
5534. Le duc de Richelieu. Ferney, 24 janvier. — « J'ai des remerciements à faire. » B.
5535. Colini. Ferney, 26 janvier — « Les pauvres aveugles écrivent rarement. » B.
5536. *Du cardinal de Bernis*. 26 janvier. — « Quand on est heureux. » B.
5537. Le comte d'Argental. Délices, 27 janvier. — « Dites-moi donc, mes anges. » B.
5538. Damilaville. 27 janvier. — « Vos lettres sont une grande consolation. » B.
5539. M. Ribotte. 27 janvier. — « D'une main on donne le fouet. » . . . *Protest. fr.*
5540. La marquise du Defant. Délices, 27 janvier. — « Oui, je perds les deux yeux. » B.
5541. Marmontel. 28 janvier. — « Puisque les choses sont ainsi. » B.
5542. Le comte d'Argental. Délices, 29 janvier. — « Mes anges trouveront ici. » B.
5543. Le comte de Valbelle. Ferney, 30 janvier. — « Je prie celui qui éternise les traits de M^{lle} Clairon. » B.
5544. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 30 janvier. — « Digne magistrat, bienfaisant philosophe. » Tn. F.
5545. D'Alembert. 30 janvier. — « Mon illustre philosophie m'a envoyé. » B.
5546. Damilaville. 30 janvier. — « Je demeure toujours persuadé avec vous. » B.
5547. Chamfort. Janvier. — « Je saisis, avec vous et avec M. de La Harpe. » B.
5548. Le marquis d'Argence de Dinac. 1^{er} février 1764. — « Le mot *Episcopos*, évêque, ne renferme pas. » B.
5549. Damilaville. 1^{er} février. — « Je n'ai point été trompé. » B.

5550. Le comte d'Argental. 1^{er} février. — « L'aveugle des Alpes a lu. » . . . B.
5551. Lekain. 1^{er} février. — « Le pauvre ex-jésuite à qui M. Lekain a écrit. » . . . C. et F.
5552. Damilaville. 4 février. — « Je suis dans les limbes de toute façon. » . . . B.
5553. *Du duc Louis-Eugène de Wurtemberg.* 4 février. — « Je sais bien bon gré à cette belle princesse. » . . . B.
5554. Le duc de La Vallière. 6 février. — « Je crois *Macare* à Montrouge. » . . . B.
5555. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.* 6 février. — « J'ai reçu, avec tout le plaisir imaginable » . . . B.
5556. Le comte d'Argental. 7 février. — « Voici deux *Olympie* rentrayées. » . . . C. et F.
5557. Damilaville. 8 février. — « Bon ! tant mieux ! ils sont piqués !. » . . . B.
5558. Le maréchal de Richelieu. Ferney. 11 février. — « Et pour vous souhaiter tous les bonheurs ensemble. » . . . B.
5559. L'abbé de Sade. Ferney, 12 février. — « Vous remplissez le devoir d'un bon parent. » . . . B.
5560. Le comte d'Argental. 12 février. — « Si Pygmalion la forma. » . . . B.
5561. D'Alembert. 13 février. — « Gardez-vous bien d'alarmer. » . . . B.
5562. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 14 février. — « Votre ami me fait trop d'honneur. » . . . B.
5563. Damilaville. 15 février. — « Ah ! mons Crevier ! » . . . B.
5564. Le comte d'Argental. 17 février. — « J'envoie à mes anges de petits extraits. » . . . B.
5565. Le cardinal de Bernis. Ferney, 18 février. — « Il y a longtemps que j'hésite. » . . . B.
5566. Le prince de Ligne. Ferney, 18 février. — « Monsieur le prince, il n'y a que le bel état. » . . . B.
5567. D'Alembert. 18 février. — « Tu dors, Brutus, et Crevier veille ! » . . . B.
5568. Le comte d'Argental. 20 février. — « L'un de mes anges peut donc écrire. » . . . B.
5569. Bertrand. Ferney, 21 février. — « Si j'avais eu du crédit j'aurais dit. » . . . B.
5570. Cideville. 22 février. — « Vous en usez avec nous comme les jansénistes. » . . . B.
5571. *De d'Alembert.* 22 février. — « Je crains que votre frère et disciple Protagoras. » . . . B.
5572. Guyton de Morveau. Ferney, 23 février. — « Je vous remercie et je vous félicite. » . . . B.
5573. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. 24 février. — « L'aveugle remercie Votre Altesse sérénissime. » . . . B.
5574. L'abbé Iralh. Ferney, 24 février. — « J'attendais pour vous remercier de votre livre. » . . . C. et F.
5575. Damilaville. 26 février. — « Ce n'est pas assurément un ministre d'État. » . . . B.
5576. Saurin. 28 février. — « Vous avez fait bien de l'honneur à ce Thompson. » . . . B.

5577. Le comte d'Argental. 29 février. — « Voici ce que Je dis d'abord à mes anges. » B.
5578. A un gentilhomme d'Avignon, qui lui avait écrit au sujet de doutes sur l'authenticité du *Testament* du cardinal de Richelieu. Ferney, février. — « Le septuagénaire de Ferney doit une réponse. » *Bibl. belge.*
5579. D'Alembert. 1^{er} mars 1764. — « Je dois vous dire. » B.
5580. *De d'Alembert.* 2 mars. — « Je n'ai ni lu ni aperçu. » B.
5581. Moulitou. 2 mars. — « Vraiment je ne savais pas. » A. C.
5582. M^{me} d'Épinay. Ferney, 2 mars. — « En vous remerciant de la bonté. » B.
5583. Damilaville. Délices, 4 mars. — « J'ai reçu votre lettre du 26 de février. » B.
5584. Le comte d'Argental. Délices, 5 mars. — « Je reçois la lettre du 27 février. » B.
5585. La marquise du Deffant. Délices 7 mars. — « Vous dites des bons mots. » B.
5586. *De la marquise du Deffant.* Mercredi, 7 mars. — « Je me reproche tous les jours. » Lesc.
5587. Damilaville. 11 mars. — « Je vous prie de me mander. » B.
5588. Le comte d'Argental. 11 mars. — « C'est donc demain, mes anges. » B.
5589. Moulitou. Ferney, 11 mars. — « Il est bien douteux. » A. C.
5590. *Du cardinal de Bernis.* 11 mars. — « Votre lettre et vos contes sont venus. » B.
5591. Moulitou. 11 mars. — « Mes yeux vous sont très-obligés. » A. C.
5592. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.* 13 mars. — « C'est toujours avec un sensible plaisir. » B.
5593. Le Clerc de Montmercy. Délices, 13 mars. — « Vous êtes donc comme Raphaël. » B.
5594. Le marquis d'Argence de Dirac. 14 mars. — « Je vous conjure de ne point disputer. » B.
5595. Damilaville. 14 mars. — « Je reconnais votre cœur. » B.
5596. Le comte d'Argental. 14 mars. — « J'ai reçu la *Gazette littéraire.* » B.
5597. *De la marquise du Deffant.* 14 mars. — « Je vous rends mille et mille grâces. » Lesc.
5598. Damilaville. 16 mars. — « En réponse à votre lettre du 9 de mars. » B.
5599. La margrave de Bade-Dourlach. Ferney, 20 mars. — « La bonté que Votre Altesse sérénissime a bien voulu. » B.
5600. La marquise du Deffant. 21 mars. — « Je ne vous dirai pas que nous sommes plus heureux. » B.
5601. Le comte d'Argental. 21 mars. — « J'allais faire partir ce petit morceau. » C. et F.
5602. M^{me} de Buchwald. Ferney, 25 mars. — « Son Altesse sérénissime a daigné m'instruire. » B.
5603. Damilaville. 26 mars. — « Vous voyez bien que vous aviez conçu. » B.
5604. Colini. Ferney, 28 mars. — « Je vous adresse un voyageur. » . . . B.
5605. La margrave de Bade-Dourlach. Ferney, 28 mars. — « Votre Altesse sérénissime se doute bien. » B.

5606. Damilaville. 30 mars. — « J'ai à peine le temps de vous remercier. » B.
5607. Le comte d'Argental. 2 avril 1764. — « Il faut que je demande les ordres de mes anges. » B.
5608. Le marquis de Chauvelin. 2 avril. — « Votre Excellence est assez bonne pour avoir des griefs. » B.
5609. Damilaville. 2 avril. — « Je vous envoie l'avis d'*Esculape-Tronchin*. » . B.
5610. Palissot. Ferney, 4 avril. — « Je n'avais pas envie de rire. » . . . B.
5611. Le comte d'Argental. 4 avril. — « J'ai vu de fort bons vers de M. de La Harpe. » B.
5612. *De d'Alembert*. 6 avril. — « Je vous dois une réponse depuis longtemps. » B.
5613. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. 7 avril. — « Si je suivais les mouvements de mon cœur. » B.
5614. *Du prince Louis de Wurtemberg*. — « Je serais trop heureux de mériter l'éloge. » B.
5615. Le comte d'Argental. 10 avril. — « Mes divins anges, voilà le *tripot* fermé. » B.
5616. Damilaville. 12 avril. — « C'est un ex-jésuite, archimandrite. » . B.
5617. Marmontel. *Délices*, 12 avril. — « On fait bien de l'honneur aux ouvrages de Simon Lefranc. » B.
5618. *D'Alembert*. 14 avril. — « Auriez-vous jamais lu un chant de la *Pucelle*. » B.
5619. Damilaville. *Délices*, 16 avril. — « Voici le temps arrivé où le fanatisme. » B.
5620. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 17 avril. — « Voilà les *Trois Manières*. » B.
5621. Damilaville. 18 avril. — « Ah! ah! mon cher frère, vous faites donc. » B.
5622. Le comte d'Argental. 18 avril. — « Nous élevons nos cris à nos anges. » B.
5623. Damilaville. 23 avril. — « Comptez que les vrais gens de lettres. » . B.
5624. Le cardinal de Bernis. *Délices*, 23 avril. — « Je crois que vous avez fait une véritable perte. » B.
5625. Le comte d'Argental. *Délices*, 23 avril. — « Quoique M^{me} de Pompadour eût protégé. » B.
5626. Le comte d'Argental. 25 avril. — « Je reçois la lettre du 19 avril. » . B.
5627. L'abbé d'Olivet. Ferney, 25 avril. — « Votre grave magistrat a l'air d'avoir. » B.
5628. Le conseiller Tronchin. Ferney, 25 avril. — « On dit que la mort de M^{me} de Pompadour. » C. et F.
5629. Noverre. Ferney, 26 avril. — « Les vieillards impotents comme moi. » B.
5630. Le comte d'Argental. Avril. — « Je croyais avoir envoyé *Thélème*. » . B.
5631. Le comte d'Argental. *Délices*, 1^{er} mai 1764. — « Mes charmants anges, voici vos roués. » B.

5632. *De la marquise du Deffant.* 2 mai. — « Je ne me flatte pas que vous vous soyez aperçu. » Lesc.
5633. Le comte d'Argental. *Délices*, 3 mai. — « Les anges doivent avoir reçu les roués. » B.
5634. Le marquis d'Argence de Lamoignon. — « J'ai été très-édifié des réflexions philosophiques. » C. et F.
5635. Le marquis Albergati Capacelli. *Délices*, 3 mai. — « Si j'avais de la santé et des yeux. » C. et F.
5636. Fyot de La Marche (père). *Délices*, 4 mai. — « Mon illustre magistrat, digne d'un meilleur siècle. » TH. F.
5637. Le comte d'Argental. *Délices*, 5 mai. — « Mes divins anges verront par la lettre ci-jointe. » C. et F.
5638. Damilaville. *Délices*, 5 mai. — « Je reçois votre lettre du 28 d'avril. » B.
5639. Le comte d'Argental. *Délices*, 6 mai. — « J'envoie à mes anges, comme je l'ai promis. » C. et F.
5640. Bertrand. *Délices*, 7 mai. — « Je me flatte que vous avez reçu. » B.
5641. D'Alembert. *Délices*, 8 mai. — « Les uns me disent qu'il y aura un lit de justice. » B.
5642. La marquise du Deffant. *Délices*, 9 mai. — « C'est moi qui vous demande pardon. » B.
5643. Cideville. *Délices*, 10 mai. — « Que vous êtes heureux, mon ancien ami. » B.
5644. Damilaville. *Délices*, 11 mai. — « Ce que vous me dites de l'intolérance. » B.
5645. Le comte d'Argental. *Délices*, 14 mai. — « Voici un petit chiffon pour vous amuser. » B.
5646. Bertrand. *Délices*, 15 mai. — « *Illicius intra muros peratur et extra.* » B.
5647. Le Clerc de Montmercy. *Délices*, 16 mai. — « Il y a des traits charmants. » B.
5648. *De la marquise du Deffant.* 16 mai. — « Je suis ravie que l'honneur vous déplaie. » Lesc.
5649. Damilaville. *Délices*, 19 mai. — « Je vous remercie bien de votre lettre du 11 mai. » B.
5650. M^{me} Geoffrin. *Délices*, 21 mai. — « M. le comte de Creutz était bien digne. » B.
5651. Marmontel. *Délices*, 21 mai. — « Mon cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de Creutz. » B.
5652. Le comte d'Argental. *Délices*, 21 mai. — « Que le nom d'ange vous convient bien ! » B.
5653. La duchesse de Grammont. — « Vous m'avez permis de prendre la liberté. » B.
5654. Damilaville. *Délices*, 23 mai. — « Vos dernières lettres m'ont fait un plaisir sensible. » B.
5655. La marquise du Deffant. 24 mai. — « Vous me faites une peine extrême. » B.

5656. Panckouke. Délices, 24 mai. — « Vous me mandez que vous imprimez. » B.
5657. Chamfort. Délices, 25 mai. — « Je vous fais des remerciements bien sincères. » B.
5658. La Harpe. Délices, 25 mai. — « Avec une fluxion sur les yeux. » B.
5659. Le marquis de Chauvelin. Délices, 28 mai. — « Voilà Votre Excellence associée à la conjuration. » B.
5660. Colini. Délices, 28 mai. — « Mon cher confrère en historiographie, je crois que. » B.
5661. *De la marquise du Deffant*. 29 mai. — « Non, je ne préférerais pas la pensée à la lumière. » Lesc.
5662. Ribotte. 1^{er} juin 1764. — « Le correspondant très-malingre, et par conséquent. » *Protest. fr.*
5663. Damilaville. 1^{er} juin. — « Vraiment vous avez bon nez. » B.
5664. La marquise du Deffant. Délices, 4 juin. — « J'écris avec grand plaisir. » B.
5665. Le comte d'Argental. 6 juin. — « Anges célestes, quoi ! je ne vous ai pas mandé. » B.
5666. La princesse de Ligne. Délices, 6 juin. — « Brionne, de ce buste adorable modèle. » B.
5667. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel*. 7 juin. — « J'ai reçu votre lettre avec tout le plaisir. » B.
5668. La comtesse de Lutzelbourg. Délices, 8 juin. — « Nous ne comptions pas que M^{me} de Pompadour. » B.
5669. M. de Fresney, directeur des postes de Strasbourg. Délices, 8 juin. — « J'ai reçu une lettre non datée. » B.
5670. Le comte d'Argental. Délices, 11 juin. — « Je me flatte que mes anges voudront. » B.
5671. M. de La Sauvagère. Délices, 11 juin. — « Je vous remercie de la bonté. » B.
5672. Damilaville. Délices, 13 juin. — « Je serais curieux d'avoir un exemplaire. » B.
5673. La duchesse de Saxe-Gotha. Délices, 16 juin. — « Mon ombre ne prend plus guère la liberté. » B. et F.
5674. Le Kain. 17 juin. — « J'ai vu, mon cher et grand acteur. » B.
5675. Le comte d'Argental. 17 juin. — « Mes anges me permettent-ils. » B.
5676. Formey. Délices, 17 juin. — « Il est vrai que nous ne sommes pas. » B.
5677. *De la marquise du Deffant*. 17 juin. — « Mon secrétaire a recouvré la vue. » Lesc.
5678. Le comte d'Argental. 18 juin. — « Je ne sais si j'aurai le temps. » Cn. Nts.
5679. Damilaville. 18 juin. — « Vous me ferez plaisir. » B.
5680. La marquise du Deffant. Délices, 20 juin. — « Il faut que je vous parle net. » B.
5681. Le président Hénault. Délices, 20 juin. — « Vous m'avez envoyé le portrait. » B.

5682. Le marquis Albergati Capacelli. Délices, 20 juin. — « Par ma foi ! je crois que j'irai bientôt. » B.
5683. D'Aquin de Château-Lyon. Délices, 22 juin. — « S'il vous était permis. » B.
5684. Le comte d'Argental. 22 juin. — « Je crois, toutes réflexions faites. » B.
5685. Le marquis d'Argence de Dirac. Délices, 22 juin. — « Le philosophe indien attendra Pythagore à Ferney. » C. et F.
5686. Le comte d'Argental. Délices, 23 juin. — « Je reçois, au départ de la poste. » B.
5687. *De la marquise du Deffant*. 25 juin. — « Vous êtes bien récalcitrant. » Lesc.
5688. *De la margrave de Bade-Dourlach*. 26 juin. — « Le peu de moments que je vis M. Mallet. » B.
5689. Le cardinal de Bernis. Délices, 27 juin. — « Il faut que vous permettiez encore. » B.
5690. La marquise du Deffant. Ferney, 27 juin. — « Notre commerce à tâtons devient vif. » B.
5691. Damilaville. 29 juin. — « C'est à vous que je dois adresser. » B.
5692. M^{me} Élie de Beaumont. Ferney, 29 juin. — « Je vous dois de nouveaux remerciements. » B.
5693. Le comte d'Argental. Ferney, 29 juin. — « Vous devez avoir reçu, de la part de l'ex-jésuite. » B.
5694. Le comte d'Argental. 30 juin. — « Anger que je fatigue. » B.
5695. Lekain. Délices, 30 juin. — « Le petit jésuite me charge. » C. et F.
5696. La Harpe. Ferney, 30 juin. — « Un vieux serviteur de Melpomène. » B.
5697. *De d'Alembert*. 30 juin. — « Cette lettre vous sera remise. » B.
5698. Goldoni. Ferney, 30 juin. — « Mon cher favori de la nature, je suis toujours. » B.
5699. Le docteur Tronchin. 30 juin. — « Mon cher Esculape, voudriez-vous bien. » B. et F.
5700. La marquise du Deffant. Ferney, 1^{er} juillet 1764. — « Je passe ma vie à me tromper. » B.
5701. M. Fyot de La Marche (père). Ferney, 3 juillet. — « Il faut vous dire, mon cher et respectable magistrat. » Tr. F.
5702. La baronne de Verna. Ferney, 3 juillet. — « La conformité de votre état au mien. » B.
5703. Le docteur Tronchin. Mardi, 4. — « Je vous prie, mon cher Esculape. » C. et F. (Sup.)
5704. Le comte d'Argental. Ferney, 6 juillet. — « Quoi ! toujours un rhumatisme. » B.
5705. Damilaville. 6 juillet. — « Je ne perds pas le peu de temps. » B.
5706. *De d'Alembert*. 9 juillet. — « Si vous aviez l'honneur. » B.
5707. Colini. Ferney, 11 juillet. — « Je ne crois pas qu'il me soit permis. » B.
5708. Dupont. Ferney, 12 juillet. — « On a recours à ses amis. » B.
5709. Le comte d'Argental. 12 juillet. — « Je suis plus affligé des rhumatismes. » B.

5710. Damilaville. 13 juillet. — « Dieu me préserve d'avoir la moindre part. » B.
5711. Le conseiller Tronchin. Juillet. — « J'ai fait ce que j'ai pu. » C. et F. (Sup.)
5712. D'Alembert. 16 juillet. — « Mon grand philosophe, et pour dire encore plus. » B.
5713. Le comte d'Argental. 16 juillet. — « Voici la lettre du conjuré de Turin. » B.
5714. *Du prince héréditaire de Brunswick.* 16 juillet. — « Il m'est bien dur de devoir vous prier. » B.
5715. Le comte d'Argental. 18 juillet. — « Comment se porte madame l'ange? » B.
5716. Lekain. 18 juillet. — « Mon cher grand acteur, le petit ex-jésuite. » B.
5717. *De la marquise du Deffant.* 18 juillet. — « Vous vous trouvez peut-être fort bien. » Lesc.
5718. Le comte d'Argental. 21 juillet. — « Il est bien juste qu'après avoir ennuyé. » B.
5719. Damilaville. 21 juillet. — « Je ne me console point de voir. » . . . B.
5720. Le maréchal duc de Richelieu. Ferney, 21 juillet. — « Ma main me refuse le service aujourd'hui. » B.
5721. *Du cardinal de Bernis.* 21 juillet. — « Mes voyages et mes chancres m'ont empêché. » B.
5722. M^{lle} Clairon. Délices, 24 juillet. — « Quoique j'aie très-peu vécu à Paris. » B.
5723. Dupuy, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ferney, 24 juillet. — « L'homme que vous ne connaissez point. » B.
5724. La marquise du Deffant. 26 juillet. — « Je commence par vous supplier. » B.
5725. Damilaville. 26 juillet. — « Ce dit frère Protagoras malade. » . . . B.
5726. Le président de Ruffey. Ferney, 28 juillet. — « M. Legout fait fort bien. » TH. F.
5727. Le comte d'Argental. 30 juillet. — « La poste part. » C. et F.
5728. Palissot. Juillet. — « Votre lettre est pleine de goût. » B.
5729. Colini. Ferney, 1^{er} août 1764. — « Vous devriez engager. » . . . B.
5730. Le docteur Tronchin. Lundi, à 4 heures. — « Mon cher Esculape, il faut que vous ayez le diable au corps. » . . . C. et F. (2^{me} Sup.)
5731. Colini. 4 août. — « Son Altesse électoral à la bonté. » B.
5732. M. Dupont. 4 août. — « Tout malade que je suis. » B.
5733. La comtesse de Lutzelbourg. Ferney, 6 août. — « Vous êtes plus jeune que moi. » B.
5734. Vernes. Ferney, 6 août. — « Mon cher prêtre de Baal, *Olympie.* » C. et F.
5735. La comtesse d'Argental. 6 août. — « Puisque votre belle main. » B.
5736. Lekain. 6 août. — « Le petit ex-jésuite ne s'est point découragé. » C. et F.
5737. A M^{me}. Ferney, 6 août. — « Mon âge et mes infirmités ne me permettent pas. » B.
5738. Damilaville. 9 août. — « Mon cher frère, vous fatiguerai-je encore? » B.

5739. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 10 août. — « Croiriez-vous que j'ai eu toutes les peines. » C. et F.
5740. La baronne de Verna. Ferney, 11 août. — « Nous nous écrivons d'un bord du Styx. » B.
5741. Palissot. 11 août. — « Si Paul avait été toujours brouillé. » B.
5742. La comtesse d'Argental. 13 août. — « Votre ami M. Tiepolo. » B.
5743. Pierre Rousseau. Ferney, 15 août. — « Il est vrai que j'ai fait quelques extraits. » CAP.
5744. Le comte d'Argental. 20 août. — « J'ai montré votre lettre. » B.
5745. Le comte d'Argental. 22 août. — « Vous avez probablement. » B.
5746. Bertrand. Ferney, 24 août. — « Mon cher philosophe, j'ai rompu. » B.
5747. Damilaville. 24 août. — « Je vous garderai assurément. » B.
5748. Bertrand. Ferney, 28 août. — « Dans le fond de mon ermitage. » B.
5749. Dupont. Ferney, 28 août. — « Je n'ai pu vous remercier plus tôt. » B.
5750. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 28 août. — « Le petit ex-jésuite, auteur des roués. » B.
5751. *De d'Alembert*. 29 août, ou août, ou sextile, comme il vous plaira. — « Vous recevrez presque en même temps. » B.
5752. Le duc de Richelieu. Ferney, 31 août. — « J'eus une belle alarme ces jours passés. » B.
5753. La marquise du Deffant. Ferney, 31 août. — « J'apprends que vous avez perdu M. d'Argenson. » B.
5754. Chabanon. Ferney, 2 septembre 1764. — « Je vous dois de l'estime et de la reconnaissance. » B.
5755. Le comte d'Argental. 7 septembre. — « Je vous crois à présent bien établis. » B.
5756. D'Alembert. 7 septembre. — « Vos lettres sont comme vous. » B.
5757. Damilaville. 7 septembre. — « Ne donneriez-vous pas un de ces quatre volumes diaboliques. » B.
5758. M^{lle} Clairon. 10 septembre. — « Votre estampe est digne de vous. » B.
5759. *De la marquise du Deffant*. 10 septembre. — « M. d'Argenson arriva ici le 12 de juillet. » Lesc.
5760. Le marquis Albergati Capacelli. 12 septembre. — « Je ne vois pas trop quel rapport. » B.
5761. Le comte d'Argental. 12 septembre. — « Anges conjurés, protecteurs des roués. » B.
5762. Le comte d'Argental. 14 septembre. — « Vous devez avoir reçu des fatras tragiques. » B.
5763. Damilaville. 19 septembre. — « Je reçois votre lettre du 13. » B.
5764. D'Alembert. 19 septembre. — « On dit que vous perfectionnez. » B.
5765. M^{me} du Boccage. Ferney, 19 septembre. — « Je n'ai point voulu vous remercier. » B.
5766. Le duc de Richelieu. Ferney, 21 septembre. — « Mon héros ne m'a point appris. » C. et F.
707. La marquise du Deffant. 21 septembre. — « Eh bien! oui, madame. » B.

5768. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 21 septembre. — « J'ai été si occupé de mon petit ex-jésuite. » B.
5769. Le comte d'Argental. 25 septembre. — « Je ne manque jamais de faire lire. » B.
5770. M^{me} d'Épinay. 25 septembre. — « Un de nos frères, madame. » . . . B.
5771. M. Dupont. Ferney, 25 septembre. — « Voici de quoi il s'agit. » . . B.
5772. La Chalotais. Ferney, 26 septembre. — « Agréez que M. de La Vabre. » B.
5773. *De Louis-Eugène, duc de Wurtemberg.* 28 septembre. — « Il est bien naturel que je seconde. » B.
5774. Damilaville. 29 septembre. — « La tempête gronde de tous côtés. » B.
5775. *De Charles-Théodore, électeur palatin.* 1^{er} octobre 1764. — « Un œil poché et une cuisse en compote. » B.
5776. Le comte d'Argental. 1^{er} octobre. — « Le petit ex-jésuite qui me vient voir. » B.
5777. D'Alembert. 2 octobre. — « Premièrement, mon cher et grand philosophe, je vous conjure d'affirmer. » B.
5778. Le comte d'Argental. 3 octobre. — « Vous avez à étendre vos ailes. » B.
5779. La marquise du Deffant. Délices, 3 octobre. — « Il y a huit jours que je suis. » B.
5780. *De d'Alembert.* 4 octobre. — « Vous ne voulez donc pas absolument. » B.
5781. Bordes. Délices, 6 octobre. — « M^{me} Cramer m'a parlé. » B.
5782. Damilaville. 8 octobre. — « Cher frère, vous me ravissez. » . . . B.
5783. Le Clerc de Montmercy. 8 octobre. — « L'amitié d'un philosophe comme vous. » B.
5784. La marquise du Deffant. 8 octobre — « M^{me} de Florian vous remettra le livre. » B.
5785. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 9 octobre. — « Quand la faiblesse et les maladies augmentent. » B.
5786. Le marquis d'Argence de Dirac. 10 octobre. — « Mon cher frère en Bayle, en Descartes. » B.
5787. *De d'Alembert.* 10 octobre. — « Vous me paraissez, mon illustre maître. » B.
5788. D'Alembert. 12 octobre. — « On ne peut pas toujours rire. » . . . B.
5789. Damilaville. 12 octobre. — « Voici un petit mot pour frère Protogoras. » B.
- Mémoire: « Un jeune homme destiné. »
5790. M. Dupont. 12 octobre. — « Vous avez dû recevoir. » B.
5791. Damilaville. 15 octobre. — « J'ai parcouru la *Critique*. » B.
5792. La comtesse d'Argental. Délices, 19 octobre. — « Vous avez écrit une lettre charmante. » B.
5793. D'Alembert. 19 octobre. — « Non, vous ne brairez point. » B.
5794. Damilaville. 19 octobre. — « Je sais, à n'en pouvoir douter. » . . . B. et F.
5795. Colini. 19 octobre. — « Si le zèle peut donner des forces. » B.
5796. Bazire, chez M. de Montagnier, maire de Seissel. Ferney, 20 octobre. — « M. de Voltaire était très-malade. » B.
5797. Dupont. 20 octobre. — « Oui, vous serez avocat de monseigneur. » B.

5798. Le comte d'Argental. Délices, 20 octobre. — « Je vous ai écrit un petit mot. » B.
5799. Le président Hénault. Délices, 20 octobre. — « A la mort de M. d'Argenson. » B.
5800. Duclos. Délices, 20 octobre. — « Mon cher et illustre confrère, la calomnie. » B.
5801. Le duc de Richelieu. Délices, 22 octobre. — « Mon héros, je ne sais où vous êtes. » B.
5802. Le comte d'Argental. 22 octobre. — « Laissons un moment les roués. » B.
5803. Colini. Ferney, 27 octobre. — « J'étais tout prêt à partir. » . . . B.
5804. Bordes. Délices, 27 octobre. — « Puisque vous nous avez promis. » C. et F.
5805. Bertrand. Ferney, 29 octobre. — « J'aurai bien de la peine. » . . . B.
5806. Le comte d'Argental. 29 octobre. — « J'écris aujourd'hui à mon ange. » B.
5807. Le marquis Albergati Capacelli. 29 octobre. — « Le Barretti dont vous me parlez. » B.
5808. Le conseiller Tronchin. Octob. — « On remercie tendrement. » C. et F. (Suppl.)
5809. Duclos. Délices, 2 novembre 1764. — « Je vous supplie de recevoir. » B.
5810. Le comte d'Argental. 2 novembre. — « Les neiges sont sur nos montagnes. » B.
5811. Le comte d'Argental. Délices, 5 novembre. — « Voici un autre procès. » B.
5812. Dutens. Ferney, 6 novembre. — « Vous rendez un grand service. » B.
5813. Colini. 7 novembre. — « Le pauvre aveugle vous prie. » . . . B.
5814. Damilaville. 7 novembre. — « Comptez que je ne me suis pas alarmé. » B.
5815. Duclos. Délices, 7 novembre. — « M. Duclos est prié de juger. » C. et F.
5816. D'Alembert. 9 novembre. — « J'ai su par M. Duclos. » B.
5817. Moutou. 9 novembre. — « Mon aimable et vrai philosophe. » . . . A. C.
5818. M. de Brenles. Ferney, 9 novembre. — « Mon dessein était. » . . B.
5819. Le marquis d'Argence de Dirac. 12 novembre. — « Si vous avez été malade. » B.
5820. Dupont. Ferney, 13 novembre. — « Je vous fais mon compliment. » B.
5821. Le comte d'Argental. 14 novembre. — « Mon gendre et moi. » . . B.
5822. M^{me} d'Épinai. 16 novembre. — « Il me paraît que vous avez. » . . B.
5823. Pierre Rousseau, auteur du *Journal encyclopédique*. Délices, 19 novembre. — « Il est vrai, comme vous le dites. » B.
5824. M. Dupont. Ferney, 20 novembre. — « Vous voilà du conseil. » . . B.
5825. Le comte d'Argental. 20 novembre. — « Vous êtes les anges des Corneille. » B.
5826. Bertrand. Ferney, 21 novembre. — « Vous êtes un homme charmant. » B.
5827. Damilaville. 23 novembre. — « Les hommes seraient trop heureux. » B.
5828. M. de Brenles. Ferney, 23 novembre. — « Je serais bien tenté. » . . B.
5829. M. Marin. 24 novembre. — « Si jamais quelque homme de lettres.. » B.

5830. Le comte d'Argental. 27 novembre. A l'un de mes anges ou aux deux ensemble. — « Les lettres se croisent. » B.
5831. L'abbé d'Olivet. Délices, 27 novembre. — « *Non agitur de verbis, sed rebus.* » B.
5832. Le marquis de Florissin. 29 novembre. — « Vraiment vous serez très bien reçu. » B.
B.
5833. Damilaville. 30 novembre. — « Les auteurs du *Portatif.* » B.
5834. Le marquis d'Argence de Dirac. 30 novembre. — « Je vois que vous avez perdu. » B.
5835. La comtesse d'Argental. Délices, novembre. — « Madame l'ange est suppliée. » B.
5836. Colini. Ferney, 4 décembre 1764. — « Vous recevez donc aussi les aveugles. » B.
5837. M. Dupont. Ferney, 7 décembre. — « Je suppose que vous avez reçu. » B.
5838. Le comte d'Argental. Ferney, 7 décembre. — « Je réponds sur-le-champ. » C. et F.
5839. M. Dupont. Ferney, 8 décembre. — « Votre lettre du 1^{er} décembre. » . B.
5840. Chabanon. Ferney, 9 décembre. — « Si l'on était sûr d'avoir. » . . . B.
5841. Moutou. Genève, 9 décembre. — « Tâchez de venir quelque jour dîner. » B. et F. (*Appendice 1865.*)
5842. Le comte d'Argental. 10 décembre. — « Je vous écris, le samedi 8. » . B.
5843. Damilaville. 11 décembre. — « Ceci est une réponse. » B.
5844. Le Clerc de Montmercy. 12 décembre. — « Tout ce que vous me dites. » B.
5845. M. Tronchin-Esculape. — « Le gazetier d'Amsterdam très-anti-jésuitique ne dit pas un mot. » C. et F.
5846. M. Dupont. Ferney, 14 décembre. — « Comment fera dorénavant. » . B.
5847. Damilaville. 15 décembre. — « Frère Cramer est d'accord. » . . . B.
5848. La marquise de Boufflers. Ferney, 15 décembre. — J'ai l'honneur d'avoir actuellement. » B.
5849. Le duc de Richelieu. Ferney, 19 décembre. — « Remontre très-humblement François de V. » B.
5850. D'Alembert. 19 décembre. — A la réception de votre billet. » . . . B.
5851. Le comte d'Argental. 19 décembre. — « Vous saurez, mes divins anges, que M. le maréchal de Richelieu. » B.
5852. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 21 décembre. — « J'ai reçu par la poste. » B.
5853. Le comte d'Argental. 23 décembre. — « Je commence, et je dois commencer. » B.
5854. Les auteurs de la *Gazette littéraire*. 24 décembre. — « Vous rendez tant de justice. » B.
5855. Pierre Rousseau. 25 décembre. — « Quelque mépris qu'on ait pour la calomnie. » B.
5856. Damilaville. 26 décembre. — « J'ai reçu l'histoire de la *Destruction.* » B.

5857. L'abbé de Sado. Ferney, 26 décembre. — « Vous avez écrit à un aveugle. » B.
 5858. D'Alembert. 26 décembre. — « J'ai lu l'histoire de la *Destruction*. » B.
 5859. Dupont. Ferney, 29 décembre. — « J'ai donc lâché mes filets. » B.
 5860. Le comte d'Argental. — « Mémoire pour Pierre Corneille, du Pont-Marie, au sujet de Pierre Corneille, auteur de *Cinna*. » . . B.
 5861. Gilly. — « Je crois que le mot d'*administration*. » B.
 5862. Damilaville. 31 décembre. — « Les gens de bien, et surtout. » . . B.
 5863. Le duc de Praslin. Ferney, décembre. — « Je défie mes trente-neuf confrères. » B.

1765

5864. Bertrand. Ferney, 1^{er} janvier 1765. — « Je vous assure que je ne prends. » B.
 5865. De Frédéric II, roi de Prusse. 1^{er} janvier 1765. — « Je vous ai cru si occupé. » Pa.
 5866. De d'Alembert. 3 janvier. — « Je ne vous le dissimule point. » . . B.
 5867. Bordes. Ferney, 4 janvier. — « Vous savez à présent. » B.
 5868. Damilaville. 4 janvier. — « Vraiment la lettre dont vous m'avez envoyé copie. » B.
 5869. M. Fyot de La Marche (fils). Ferney, 6 janvier. — « Permettez qu'un vieil aveugle. » H. B.
 5870. Le président de Ruffey. Ferney, 6 janvier. — « Je mourrai donc probablement sans vous revoir. » TH. F.
 5871. Le conseiller Le Bault. Ferney, 6 janvier. — « Un pauvre quinze-vingt a encore un gosier. » MAND.-Gr.
 5872. M. de La Fargue. Ferney, 9 janvier. — « Jen'ai jamais tant souhaité. » B.
 5873. Damilaville. 9 janvier. — « Le médecin anglais m'étonne. » . . B. et F.
 5874. D'Alembert. 9 janvier. — « En réponse à votre lettre du 3. » . . B.
 5875. La maréchale de Luxembourg. 9 janvier. — « L'honneur que j'ai eu de vous faire ma cour. » B.
 5876. Le comte d'Argental. 10 janvier. — « Je suis affligé que le tyran. » B.
 5877. MM. du Magnifique Conseil de Genève. Ferney, 12 janvier. — « Je suis obligé d'avertir. » Arch. de Gen.
 5878. Damilaville. 12 janvier. — « Quelle horreur ! quelle abomination ! » B.
 5879. Le comte d'Argental. Ferney, 12 janvier. — « J'ai oublié dans ma requête. » B.
 5880. M. Bessin, curé de Plainville en Normandie. Ferney, 13 janvier. — « Vous m'avez envoyé des vers bien faits. » B.
 5881. La duchesse de Grammont. Ferney, 14 janvier. — « Vous êtes ma protectrice » B.
 5882. D'Alembert. 15 janvier. — « J'ai vu aujourd'hui le commencement de la *Destruction*. » B.

5883. Damilaville. 15 janvier. — « Jean-Jacques est en horreur. » B.
 5884. Dupont. Ferney, 15 janvier. — « J'ai suivi vos conseils. » B.
 5885. Damilaville. 16 janvier. — « Mon cher frère est prié. » B.
 5886. Le comte d'Argental. 17 janvier. — « D'abord comment se porte M^{me} d'Argental ? » B.
 5887. *De d'Alembert*. 17 janvier. — « Je commence, mon cher et illustre maître. » B.
 5888. Le duc de Richelieu. Ferney, 21 janvier. — « M^{on} héros, si vous prenez goût. » B.
 5889. M. de Mairan. Ferney, 21 janvier. — « Il faut que vous ayez eu. » . . B.
 5890. Collenot. Ferney, 21 janvier. — « La personne que M. Collenot a consultée. » B.
 5891. M. de Fleurieu, ancien commandant et prévôt des marchands de Lyon. Ferney, 21 janvier. — « Je vous supplie de vouloir bien. » . . B.
 5892. L'abbé de Sade. Ferney, 23 janvier. — « Le second volume m'est arrivé. » B.
 5893. D'Alembert. 25 janvier. — « Vous devez avoir reçu une lettre. » . . B.
 5894. Damilaville. 25 janvier. — « Chaque feuille imprimée qu'on m'apporte. » B.
 5895. Le marquis de Fraigne. Ferney, 25 janvier. — « Nous avons, dans ce moment-ci. » B.
 5896. Le duc de Richelieu. Ferney, 27 janvier. — « Permettez que je prenne la liberté. » B.
 5897. Le comte d'Argental. 28 janvier. — « Mon cher ange, d'abord comment va la toux ? » B.
 5898. Lekain. 28 janvier. — « Mon cher grand acteur, je suis bien paresseux. » C. et F.
 5899. Damilaville. 28 janvier. — « Mon cher frère, mon cher philosophe, en vérité Jean-Jacques. » B.
 5900. Fabry. Ferney, 28 janvier. — « En vous remerciant de vos bons avis. » B. et F.
 5901. Le marquis d'Argence de Dirac. Ferney, 29 janvier. — « Je ne suis point étonné. » B.
 5902. Fabry. 29 janvier. — « M. de Voltaire a l'honneur d'informer. » . B. et F.
 5903. Fabry. 29 au soir. — « On ne sait plus comment la vérité est faite. » B. et F.
 5904. Le comte d'Argental. 30 janvier. — « Vous êtes donc aussi l'ange gardien de M. de Moulton. » B.
 5905. Damilaville. 1^{er} février 1765. — « Voici une grâce temporelle. » . . B.
 5906. Duclos. 1^{er} février. — « Dans la crainte où j'étais. » C. et F.
 5907. Damilaville. Février. — « J'ai été obligé d'envoyer. » C. et F.
 5908. Fabry. 3 février. — « Je n'ai eu nulle nouvelle. » B. et F.
 5909. Cideville. 4 février. — « J'ai été quelque temps aveugle. » B.
 5910. D'Alembert. 5 février. — « Mon adorable philosophe, nous en sommes à H. » B.
 5911. Damilaville. 5 février. — « Vous aurez incessamment la petite Destruction. » B.
 5912. Le comte d'Argental. 10 février. — « Je ne vous croyais pas si ange. » B.

5913. Damilaville. 10 février. — « Ce n'est pas moi qui suis marié. » . . . B.
5914. Le Clerc de Montmercy. 10 février. — « Je vous remercie bien tard. » B.
5915. Mémoire envoyé par M. *** (Voltaire) à M. ***. 13 février. — « Le
27 janvier 1765, les sieurs Galline et Bacle. » . . . C. et F.
5916. Fabry. Ferney, jeudi soir 14 février. — « M. de Voltaire, M^{me} Denis,
et toute la maison. » . . . B. et F.
5917. M. Rougeot. 15 février. — « La personne à qui vous avez prêté. » C. et F.
5918. Damilaville. 15 février. — « Permettez que je vous adresse. » . . . B.
5919. Fabry. Ferney, 17 février. — « Par toutes les informations que j'ai
prises. » . . . B. et F.
5920. Damilaville. 20 février. — « J'ai lu une partie de ce Pluquet. » . . . B.
5921. Colini. Ferney, 20 février. — « J'entre aujourd'hui dans ma soixante-
douzième année. » . . . B.
5922. Le comte d'Argental. Ferney, 24 février. — « Extrait de la lettre
de Luc. » . . . B.
5923. Berger. Ferney, 25 février. — « J'ai été touché de votre lettre du 12. » B.
5924. Élie de Beaumont. Ferney, 27 février. — « Mes yeux ne peuvent
guère lire. » . . . B.
5925. Damilaville. 27 février. — « J'ai oublié, dans mes lettres, de vous
demander. » . . . B.
5926. Le comte d'Argental. 27 février. — « Il y a des monstres. » . . . B.
5927. Le duc de Richelieu. 27 février. — « Si vous êtes assez sûr de votre
fait. » . . . B.
5928. De d'Alembert. 27 février. — « Je compte que nous aurons bientôt
ici la Destruction. » . . . B.
5929. Damilaville. Ferney, 1^{er} mars 1765. — « J'ai dévoré le nouveau mé-
moire. » . . . B.
5930. Le docteur Tronchin. Ferney, 4 mars. — « Mon cher Esculape, la
philosophie se met entre vos mains. » . . . C. et F. (Suppl.)
5931. Damilaville. Ferney, 4 mars. — « Je crois que je ne pourrai faire. » B.
5932. Borde. Ferney, 4 mars. — « Ah! monsieur, vous voyez bien que
Jean-Jacques. » . . . C. et F.
5933. Duclos. 4 mars. — « J'ai reconnu sur-le-champ. » . . . C. et F.
5934. Damilaville. 6 mars. — « Voici la réponse de l'oracle. » . . . C. et F.
5935. M. de Belloy. 6 mars. — « Si je suis presque entièrement aveugle. » B.
5936. Le comte d'Argental. 6 mars. — « Je dois des compliments à M. de
Belloy. » . . . C. et F.
5937. Damilaville. 8 mars. — « Vous m'apprenez deux nouvelles. » . . . B.
5938. Le conseiller Le Bault. Ferney, 11 mars. — « Vous me méprisez. » MAND.-GR.
5939. Le duc de Richelieu. Ferney, 13 mars. — « Je fais donc parvenir. » B.
5940. Le prince de Ligne. Ferney, 14 mars. — « Monsieur le prince, il faut
que vous soyez. » . . . B.
5941. Damilaville. 15 mars. — « Que vous avez une belle âme! » . . . B.
5942. Le comte d'Argental. 15 mars. — « Oui, sans doute, mon ange
adorable. » . . . B.
5943. D'Alembert. 16 mars. — « Frère Gabriel, mon cher destructeur. » B.

5944. Élie de Beaumont. 17 mars. — « Vous commencez votre carrière. » C. et F.
5945. Damilaville. 17 mars. — « Vous devez avoir reçu. » C. et F.
5946. Marmontel. Ferney, 17 mars. — « Je reconnais votre cœur à la sensibilité. » B.
5947. Le comte d'Argental. 17 mars. — « La protection que vous avez donnée aux Calas. » B.
5948. Le docteur Tronchin. Mars. — « Mon cher Esculape, voici une lettre. » C. et F. (Suppl.)
5949. Bertrand. Ferney, 19 mars. — « Vous n'êtes point de ces philosophes. » B.
5950. Damilaville. Mars. — « Votre belle âme et celle de votre digne ami. » C. et F.
5951. Tronchin, de Lyon. Ferney, 20 mars. — « Il viendra dans quelque temps un jeune homme. » C. et F. (Suppl.)
5952. Cideville. Ferney, 20 mars. — « Vous étiez donc à Paris. » B.
5953. Le conseiller Le Bault. Ferney, 20 mars. — « Je reçus les 120 bouteilles. » MAND.-GR.
5954. Le docteur Tronchin. 21 mars. — « Mon cher Esculape ne me répond point. » C. et F. (Suppl.)
5955. Le marquis de Villette père. Ferney, 22 mars. — « Ayant l'honneur de posséder monsieur votre fils. » C. et F.
5956. Le docteur Tronchin. — « Je vous envoie, mon très-cher Esculape, la lettre. » C. et F. (Suppl.)
5957. *De la marquise de Monrepos.* 22 mars. — « Quelle gloire touchante pour vous. » Am. d'aut.
5958. Damilaville. 23 mars. — « Voici les ordres que le dieu d'Épidaure. » B.
5959. Bordes. Ferney, 23 mars. — « Il est vrai que la justification. » . . B.
5960. D'Alembert. 25 mars. — « Mon cher philosophe, utile et agréable au monde. » B.
5961. Le docteur Tronchin. 25 mars. — « Mon cher Esculape, vous qui connaissez les âmes. » C. et F. (Suppl.)
5962. Marmontel. 25 mars. — « Vos *Contes* sont pleins d'esprit. » . . . B.
5963. Bertrand. Ferney, 26 mars. — « Mon cœur est pénétré. » B.
5964. *De d'Alembert.* 26 mars. — « O la belle lettre. » B.
5965. Damilaville. 27 mars. — « Vous aurez dans quelque temps. » . . . B.
5966. Le comte de La Touraille. Ferney, 29 mars. — « Vous en avez usé avec moi. » B.
5967. La marquise du Deffant. Mars. — « Vous m'avez écrit une lettre. » B.
5968. M. de Belloy. Ferney, 31 mars. — « A peine je l'ai lue. » B.
5969. Le comte d'Argental. Ferney, 1^{er} avril 1765. — « Je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. » B.
5970. Damilaville. 1^{er} avril. — « J'ai reçu votre lettre du 24 de mars. » B.
5971. La Harpe. 2 avril. — « Je me doutais bien que les vers charmants. » B.
5972. Debrus. 2 avril. — « M. Debrus est probablement informé. » . . . C. et F.
5973. Noverre. Ferney, 2 avril. — « J'ai reçu le comte de Fé***. » . . . B.
5974. Le comte d'Argental. 3 avril. — « Pourquoi faut-il que de mes deux anges. » B.

5975. D'Alembert. 3 avril. — « Ma reconnaissance est vive. » B.
5976. D'Alembert. 5 avril. — « Dans un fatras de lettres. » B.
5977. Damilaville. 5 avril. — « Vous êtes obéi. » B.
5978. Le docteur Tronchin. 5 avril. — « Frère Damilaville vous rend
compte. » C. et F.
5979. Le marquis d'Argence de Dirac. 6 avril. — « Mon cher frère en
Bayle. » C. et F.
5980. Moulton. 7 avril. — « Vous voilà dans votre patrie. » A. C.
5981. Le Clerc de Montmercy. 8 avril. — « Plus M. de Montmercy m'écrit. » B.
5982. *De d'Alembert*. 9 avril. — « Vous avez dû recevoir. » B.
5983. Le comte d'Argental. 10 avril. — « Je vous envoie, mes anges, l'an-
tiquité à bâtons rompus. » B.
5984. Damilaville. 10 avril. — « Vous guérirez sûrement. » B.
5985. La baronne de Verna. Ferney, 12 avril. — « Je suis un bien mau-
vais correspondant. » B.
5986. L'abbé du Vernet. — « Je fais mon compliment aux habitants. » B.
5987. D'Alembert. 16 avril. — « Mon cher appui de la raison. » B.
5988. A M^{me}. Ferney, 16 avril. — « Monsieur le marquis de Villette
m'ayant appris. » C. et F.
5989. Damilaville. 16 avril. — « Il est donc enfin décidé. » B.
5990. Damilaville. 17 avril. — « Je réponds à votre lettre du 10. » B.
5991. Le marquis d'Argence de Dirac. Ferney, 19 avril. — « Que diront
donc, mon cher marquis. » C. et F.
5992. Élie de Beaumont. Ferney, 19 avril. — « Protecteur de l'inno-
cence. » B.
5993. M. ^{***}, conseiller au parlement de Toulouse. Ferney, 19 avril. —
« Je ne vous fais point d'excuse. » B.
5994. Dupont. Ferney, 20 avril. — « J'ai attendu pour vous répondre. » B.
5995. Nougaret. Ferney, 20 avril. — « Ma déplorable santé ne m'a pas
permis. » B.
5996. Élie de Beaumont. Ferney, 22 avril. — « J'envoie au protecteur de
l'innocence. » B.
5997. Damilaville. 22 avril. — « A M. Joaquin Deguis, marques de Marros. » B.
5998. La marquise du Deffant. 22 avril. — « Il faut donc que vous
sachiez. » B.
5999. Damilaville. 24 avril. — « En réponse à votre lettre du 18. » B.
6000. Le duc de Richelieu. 26 avril. — « Une bonne femme m'a donné. » B.
6001. Le comte d'Argental. 27 avril. — « Il me paraît que le tripot. » B.
6002. *De d'Alembert*. 27 avril. — « Il est arrivé ce que nous espérions. » B.
6003. Damilaville. 29 avril. — « L'idée de l'estampe des Calas est mer-
veilleuse. » B.
6004. D'Alembert. 1^{er} mai 1765. — « Votre indignation est des plus puis-
santes. » B.
6005. M^{me} Clairon. 1^{er} mai. — « L'homme qui s'intéresse le plus à la
gloire. » B.
6006. Damilaville. 4 mai. — « Je vois par votre lettre du 24. » B.

6007. Élie de Beaumont. 4 mai. — « Je me flatte que mon Cicéron. » . . . B.
6008. M. Bertrand. Ferney, 6 mai. — « Puisque vous daignez quelquefois. » . . . B.
6009. Le marquis Abergati Capacelli. Ferney, 6 mai. — « Je suis toujours dans le même état. » . . . C. et F.
6010. Damilaville. 6 mai. — « Je croyais que le tableau et la gravure. » C. et F.
6011. Élie de Beaumont. 8 mai. — « Le sieur Potin, l'un des clients. » . C. et F.
6012. Damilaville. 10 mai. — « On va dessiner le joli minois. » . . . C. et F.
6013. A. M. ***. 10 mai. — « Vous saurez qu'un neveu de cet abbé Bazin. » . . . B.
6014. Damilaville. 11 mai. — « M. de Villette, maréchal général des logis des armées. » . . . C. et F.
6015. Le comte d'Argental. 13 mai. — « Mes divins anges ne sont-ils occupés. » . . . B.
6016. Le duc de Richelieu. 13 mai. — « Puisque vous avez reçu. » . . . B.
6017. Le président de Ruffey. Ferney, 15 mai. — « Je vous l'ai déjà dit. » T^{te}. F.
6018. Le marquis de Villette. 15 mai. — « Vous savez penser comme écrire. » . . . B.
6019. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 15 mai. — « Envoyer de beaux vers italicens. » . . . B. et F.
6020. Le cardinal de Bernis. Ferney, 15 mai. — « J'avais résolu, dans ma timide profanerie. » . . . B.
6021. M. de La Bastide, avocat à Nîmes. Ferney, 17 mai. — « Je vois par les vers attendrissants. » . . . B.
6022. *De d'Alembert*. 18 mai. — « Voilà M. le comte de Valbelle. » . . . B.
6023. Damilaville. 20 mai. — « Voici deux petits croquis de Donat Calas. » . . . B.
6024. Colini. Ferney, 21 mai. — « Mon ami, que Son Altesse électorale me dise. » . . . B.
6025. Damilaville. Genève, 22 mai. — « J'ai eu hier un petit avertissement. » . . . B.
6026. Damilaville. Genève, 22 mai. — « Mon cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit Calas. » . . . B.
6027. Le comte d'Argental. Genève, 22 mai. — « On vient de me dire. » . . . B.
6028. Bertrand. Ferney, 25 mai. — « Je serai enchanté de vous revoir » . . . B.
6029. D'Alembert. Genève, 27 mai. — « J'ai eu l'honneur de voir M. de Valbelle. » . . . B.
6030. Damilaville. Genève, 27 mai. — « J'affligerai votre belle âme. » . . . B.
6031. Damilaville. Genève, 27 mai. — « J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui. » . . . B.
6032. Damilaville. Rolle, pays de Vaud, 28 mai. — « J'achevais de prendre les eaux en Suisse. » . . . B.
6033. Damilaville. 28 mai. — « M. Tronchin a le paquet de mon frère. » . . . B.
6034. Le comte d'Argental. 29 mai. — « Il y a au fond de la Suisse. » . . . B.
6035. Lekain. Mai. — « Mon cher Roscius, vous ne doutez pas. » . . . C. et F.
6036. Goldoni. Genève, 29 mai. — « Je n'ai reçu le paquet. » . . . B.
6037. Damilaville. Genève, 30 mai. — « Le malade réformé à la suite de Tronchin. » . . . B.
6038. Mémoire pour M. le duc de Praslin, en main propre. 30 mai. — « Il y a deux mois, ou environ. » . . . B.
6039. Damilaville. 31 mai. — « J'écrivis hier à mon cher frère. » . . . B. et F.

6040. M. de Varennes, receveur des tailles, à Montargis. — « M. Clairaut
n'eut aucune part. » B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

ALBERGATI CAPACELLI (le marquis). Lettres 5523, 5562, 5635, 5682, 5739, 5760,
5807, 5852, 6009, 6019.

ALEMBERT (d'). Lettres 5482, 5484, 5502, 5517, 5545, 5561, 5567, 5579, 5618, 5641,
5712, 5756, 5764, 5777, 5788, 5793, 5816, 5850, 5858, 5874, 5882, 5893, 5910,
5943, 5960, 5975, 5976, 5987, 6002, 6004, 6029.

ANONYMES. Lettres 5455, 5578, 5737, 5915, 5988, 5993, 6013.

AQUIN DE CHATEAU-LYON (d'). Lettre 5683.

ARGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Lettres 5434, 5548, 5594, 5634, 5685, 5786,
5819, 5834, 5901, 5979, 5991.

ARGENTAL (le comte d'). Lettres 5436, 5450, 5453, 5456, 5460, 5462, 5470, 5473, 5483,
5487, 5500, 5505, 5508, 5518, 5520, 5521, 5528, 5532, 5537, 5542, 5550, 5556,
5560, 5564, 5568, 5577, 5584, 5588, 5596, 5601, 5607, 5611, 5615, 5622, 5625,
5626, 5630, 5631, 5633, 5637, 5639, 5645, 5652, 5665, 5670, 5675, 5678, 5684,
5686, 5693, 5694, 5704, 5709, 5713, 5715, 5718, 5727, 5735, 5744, 5745, 5755,
5761, 5762, 5769, 5776, 5778, 5798, 5802, 5806, 5810, 5811, 5821, 5825, 5830,
5838, 5842, 5851, 5853, 5860, 5876, 5879, 5886, 5897, 5904, 5912, 5922, 5926,
5936, 5942, 5947, 5969, 5974, 5983, 6001, 6015, 6027, 6034.

ARGENTAL (M^{me} la comtesse d'). Lettres 5742, 5792, 5835.

BADE-DOURLACH (M^{me} la margrave de). Lettres 5527, 5599, 5605.

BAILLON, intendant de Lyon. Lettre 5486.

BAZIRE (M.). Lettre 5796.

BEAUMONT (ÉLIE de), avocat. Lettres 5924, 5944, 5992, 5996, 6007, 6011.

BEAUMONT (M^{me} ÉLIE de). Lettre 5692.

BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE de). Lettres 5935, 5968.

BELMONT (de), entrepreneur de spectacles, à Bordeaux. Lettres 5432, 5445.

BERGER (M.). Lettre 5923.

BERNIS (le cardinal de). Lettres 5509, 5530, 5565, 5624, 5689, 6020.

BERTRAND. Lettres 5469, 5477, 5494, 5498, 5515, 5522, 5569, 5640, 5646, 5746, 5748,
5805, 5826, 5864, 5949, 5963, 6008, 6028.

BESSIN, curé de Plainville, près de Bernay. Lettre 5880.

BOCCAGE (M^{me} du). Lettre 5765.

BORDES. Lettres 5781, 5804, 5867, 5932, 5959.

BOUFFLERS (M^{me} la marquise de). Lettre 5848.

BRENLES (de). Lettres 5818, 5828.

BOCHWALD (M^{me} de). Lettre 5602.

CHABANON (de). Lettres 5754, 5840.

CHAMFORT (de). Lettres 5547, 5657.

CHAMPBONIN (M^{me} de). Lettre 5458.

CHAUVELIN (le marquis de). Lettres 5427, 5440, 5444, 5608, 5620, 5659, 5750, 5768, 5785.

CHENEVIÈRES (de). Lettre 5441.

CIDEVILLE (de). Lettres 5570, 5643, 5909, 5952.

CLAIRON (M^{le}). Lettres 5722, 5758, 6005.

COLINI. Lettres 5449, 5535, 5604, 5660, 5707, 5729, 5731, 5795, 5803, 5813, 5836, 5921, 6024.

COLLENOT, négociant à Abbeville. Lettre 5890.

COMÉDIENS FRANÇAIS (MM. les). Lettre 5499.

DAMILAVILLE. Lettres 5425, 5430, 5439, 5442, 5446, 5447, 5448, 5452, 5457, 5459, 5461, 5465, 5468, 5474, 5476, 5480, 5481, 5485, 5488, 5489, 5493, 5501, 5503, 5513, 5529, 5538, 5546, 5549, 5552, 5557, 5563, 5575, 5583, 5587, 5595, 5598, 5603, 5606, 5609, 5616, 5619, 5621, 5623, 5638, 5644, 5649, 5654, 5663, 5672, 5679, 5691, 5705, 5710, 5719, 5725, 5738, 5747, 5757, 5763, 5774, 5782, 5789, 5791, 5794, 5814, 5827, 5833, 5843, 5847, 5856, 5862, 5868, 5873, 5878, 5883, 5885, 5894, 5899, 5905, 5907, 5911, 5913, 5918, 5920, 5925, 5929, 5931, 5934, 5937, 5941, 5945, 5950, 5958, 5965, 5970, 5977, 5984, 5989, 5990, 5997, 5999, 6003, 6006, 6010, 6012, 6014, 6023, 6025, 6026, 6030, 6031, 6032, 6033, 6037, 6039.

DEBRUS. Lettre 5972.

DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 5433, 5467, 5510, 5540, 5585, 5600, 5642, 5655, 5664, 5680, 5690, 5700, 5724, 5753, 5767, 5779, 5784, 5967, 5998.

DUCHESNE (Gui), libraire. Lettre 5504.

DUCCLOS. Lettres 5511, 5800, 5809, 5815, 5906, 5933.

DUPONT (M.). Lettres 5708, 5732, 5749, 5771, 5790, 5797, 5820, 5824, 5837, 5839, 5846, 5850, 5884, 5994.

DUPUY (Louis), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Lettre 5723.

DUTENS. Lettre 5812.

ÉPINAL (M^{me} d'). Lettres 5582, 5770, 5822.

FABRY, maire de Gex. Lettres 5512, 5900, 5902, 5903, 5908, 5915, 5916, 5919.

FERMIERS GÉNÉRAUX chargés du département de Bresse, Gex et Valmorey. Mémoire n° 5915.

FLEURIEU (de), ancien commandant et prévôt des marchands de Lyon. Lettre 5891.

FLORIAN (le marquis de). Lettre 5832.

FORMEY. Lettre 5676.

FRAIGNE (le marquis de). Lettre 5895.

FRESNEY (de), directeur des postes à Strasbourg. Lettre 5669.

Gazette littéraire (les Auteurs de la). Lettre 5854.

GENÈVE (Messieurs du Magnifique Conseil de). Lettre 5877.

GENTILHOMME D'AVIGNON, qui lui avait écrit au sujet du *Testament* du cardinal de Richelieu. Lettre 5578.

GENTILHOMME D'AVIGNON, qui lui avait écrit au sujet du *Masque de fer*. Lettre 5453.

GEOFFRIN (M^{me}). Lettre 5650.

GILLY. Lettre 5861.

- GOLDONI. Lettres 5454, 5698, 6036.
- GRAMMONT (M^{me} la duchesse de). Lettres 5653, 5881.
- GUTTON DE MORVEAU. Lettre 5572.
- HELVÉTIUS. Lettre 5426.
- HÉNAULT (le président). Lettres 5472, 5681, 5799.
- HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). Lettres 5573, 5613.
- IRAILH (l'abbé). Lettre 5574.
- LA BASTIDE, avocat à Nîmes. Lettre 6021.
- LA CHALOTAIS (de). Lettre 5772.
- LA FARGUE. Lettre 5872.
- LA HARPE. Lettres 5490, 5658, 5696, 5971.
- LA MARCHÉ (FYOT de), père. Lettres 5516, 5544, 5636, 5701.
- LA MARCHÉ (FYOT de), fils. Lettres 5438, 5479, 5531, 5869.
- LA MOTTE-GEPRARD (de). Lettre 5507.
- LA SAUVAGÈRE (de). Lettre 5671.
- LA TOURAILLE (le comte de). Lettre 5966.
- LA VALLIÈRE (le duc de). Lettre 5554.
- LE BAULT (le conseiller). Lettres 5443, 5496, 5871, 5938, 5953.
- LE CLERC DE MONTMERCY. Lettres 5593, 5647, 5783, 5844, 5914, 5981.
- LÉGAT DE FURCY. Lettre 5475.
- LEKAIN. Lettres 5551, 5674, 5695, 5716, 5736, 5898, 6035.
- LIGNE (le prince de). Lettres 5464, 5566, 5940.
- LIGNE (M^{me} la princesse de). Lettre 5666.
- LUTZELBOURG (M^{me} la comtesse de). Lettres 5668, 5733.
- LUXEMBOURG (M^{me} la maréchale de). Lettre 5875.
- MAIRAN (de). Lettre 5889.
- MARIN. Lettre 5829.
- MARMONTEL. Lettres 5466, 5471, 5506, 5541, 5617, 5651, 5946, 5962.
- MOULTOU. Lettres 5581, 5589, 5591, 5817, 5841, 5980.
- NOUGARET (Pierre-Jean-Joseph). Lettre 5995.
- NOVERRE, maître des ballets de l'empereur. Lettres 5435, 5629, 5973.
- OLIVET (l'abbé d'). Lettres 5495, 5627, 5831.
- PALISSOT. Lettres 5610, 5728, 5741.
- PANCKOUCKE. Lettre 5656.
- PRASLIN (le duc de), comte de CHOISEUL. Lettre 5863. Mémoire 6038.
- PROST DE ROYER (Antoine-François), avocat à Lyon. Lettre 5424.
- RIBOTTE, à Montauban. Lettres 5539, 5662.
- RICHELIEU (le maréchal duc de). Lettres 5534, 5558, 5720, 5752, 5766, 5801, 5849, 5888, 5896, 5927, 5939, 6000, 6016.
- ROUGEOT. Mémoire 5915. Lettre 5917.
- ROUSSEAU (Pierre). Lettres 5423, 5743, 5823, 5855.
- RUFFET (le président de). Lettres 5514, 5726, 5870, 6017.
- SADE (l'abbé de). Lettres 5559, 5857, 5892.
- SAURIN. Lettre 5576.
- SAXE-GOTHA (M^{me} la duchesse de). Lettres 5463, 5673.
- THIERIOT. Lettre 5451.

- TRONCHIN (le docteur). Lettres 5699, 5703, 5730, 5845, 5930, 5948, 5954, **5956, 5961, 5978.**
- TRONCHIN, de Lyon. Lettres 5492, 5951.
- TRONCHIN (le conseiller). Lettres 5628, 5711, 5808.
- TURGOT. Lettre 5533.
- VALBELLE (le comte de). Lettre 5543.
- VARENNES (de), receveur des tailles à Montargis. Lettre 6040.
- VÉGOBRE (de), avocat à Genève. Lettre 5519.
- VERNA (M^{me} la baronne de). Lettres 5702, 5740, 5985.
- VERNES. Lettre 5734.
- VERNET (l'abbé du). Lettre 5986.
- VILLETTE (le marquis de), père. Lettre 5955.
- VILLETTE (le marquis de). Lettre 6018.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

- ALEMBERT (d'). Lettres 5429, 5478, 5497, 5525, 5571, 5580, 5612, 5697, 5706, 5751, 5780, 5787, 5866, 5887, 5928, 5964, 5982, 6022.
- BADE-DOURLACH (M^{me} la margrave de). Lettre 5688.
- BERNIS (le cardinal de). Lettres 5428, 5526, 5536, 5590, 5721.
- BRUNSWICK (le prince de). Lettre 5714.
- CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettre 5437.
- CHARLES-THÉODORE, électeur palatin. Lettre 5775.
- DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 5524, 5586, 5597, 5632, 5648, 5661, 5677, 5687, 5717, 5759.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettre 5865.
- HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). Lettres 5555, 5592, 5667.
- LA VALLIÈRE (le duc de). Lettre 5491.
- MONREPOS (M^{me} la marquise de). Lettre 5957.
- WURTEMBERG (Louis-Eugène, duc de). Lettres 5553, 5773.
- WURTEMBERG (Le prince Louis de). Lettre 5614.

PERSONNAGE

AYANT ÉCRIT UNE LETTRE CONCERNANT VOLTAIRE.

- PRASLIN (le duc de), comte de CHOISEUL. Lettre au président Fyot de La Marche fils, n° 5431.

IMPRIMERIE DE A. QUANTIN
9, RUE SAINT-BENOIT.
